



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre
CH-1015 Lausanne
<http://serval.unil.ch>

Year: 2024

Marquer la source de l'information. Approches interactionnelle, énonciative et multimodale de l'évidentialité en français-en-interaction

Robin Clotilde

Robin Clotilde, 2024, Marquer la source de l'information. Approches interactionnelle, énonciative et multimodale de l'évidentialité en français-en-interaction

Originally published at : Thesis, University of Lausanne

Posted at the University of Lausanne Open Archive <http://serval.unil.ch>

Document URN : [urn:nbn:ch:serval-BIB_82682EB4946F2](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:ch:serval-BIB_82682EB4946F2)

Droits d'auteur

L'Université de Lausanne attire expressément l'attention des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés dans l'Archive SERVAL sont protégés par le droit d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur et/ou de l'éditeur avant toute utilisation d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi. Nous déclinons toute responsabilité en la matière.

Copyright

The University of Lausanne expressly draws the attention of users to the fact that all documents published in the SERVAL Archive are protected by copyright in accordance with federal law on copyright and similar rights (LDA). Accordingly it is indispensable to obtain prior consent from the author and/or publisher before any use of a work or part of a work for purposes other than personal use within the meaning of LDA (art. 19, para. 1 letter a). Failure to do so will expose offenders to the sanctions laid down by this law. We accept no liability in this respect.



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

FACULTÉ DES LETTRES

SECTION DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE L'INFORMATION

Marquer la source de l'information

Approches interactionnelle, énonciative et multimodale de l'évidentialité en français-en-interaction

THÈSE DE DOCTORAT

présentée à la

Faculté des lettres
de l'Université de Lausanne

pour l'obtention du grade de
Docteur ès lettres

par

Clotilde Robin

Directeur de thèse
Jérôme Jacquin

LAUSANNE
2024



UNIL | Université de Lausanne
Faculté des lettres

IMPRIMATUR

Le Décanat de la Faculté des lettres, sur le rapport d'une commission composée de :

Directeur de thèse :

Jérôme Jacquin MER, Faculté des lettres, UNIL

Membres du jury :

Agnès Tutin Professeure, Université Grenoble Alpes, France

Johanna Miecznikowski Professeure, Università della Svizzera italiana

Patrick Dendale Professeur, Université d'Anvers, Belgique

autorise l'impression de la thèse de doctorat de

CLOTILDE ROBIN

intitulée

Marquer la source de l'information
Approches interactionnelle, énonciative et multimodale
de l'évidentialité en français-en-interaction

sans se prononcer sur les opinions du candidat / de la candidate.

La Faculté des lettres, conformément à son règlement, ne décerne aucune mention.

Lausanne, le 30 septembre 2024

Danielle Van Mal-Maeder
Doyenne de la Faculté des lettres

Thèse soutenue par le Fonds National Suisse (FNS), dans le cadre du projet « Prendre une position épistémique dans l'interaction. Les marqueurs du savoir, du non-savoir et du doute en français » [100012_188924].

REMERCIEMENTS

Arrivée au terme de mes quatre années de recherche doctorale, je souhaite exprimer ici toute ma gratitude à celles et ceux qui m'ont accompagnée durant ce parcours et qui ont contribué, tant scientifiquement qu'humainement, à la réalisation de ce travail. J'adresse mes chaleureux remerciements :

À Jérôme Jacquin, directeur de la présente thèse, pour la confiance qu'il m'a accordée, ses relectures pointues et ses remarques toujours constructives, mais également pour son enthousiasme et sa grande disponibilité.

À Agnès Tutin, Johanna Miecznikowski et Patrick Dendale, qui m'ont fait l'honneur d'expertiser ce travail et dont les commentaires et conseils avisés ont été précieux pour la version finale de celui-ci.

À Ana Claudia Keck, ma chère condisciple, dont l'écoute, les conseils et la bonne humeur m'ont permis d'appréhender ces quatre années de doctorat de la meilleure des manières.

À l'ensemble des collègues de la Section des sciences du langage et de l'information et de la Section de français de la Faculté des lettres, plus particulièrement aux collègues du bureau 3093, Lena Möschler, Melina Marchetti, Philip Mills, Tristan Borno et Giovanni Zuccarino, pour tous les moments partagés ensemble, et à Sabrina Roh et Gilles Merminod pour leurs conseils et leur bienveillance.

À Elena Battaglia, ma chère collègue de l'Università della Svizzera italiana, qui, au travers de nos longues discussions, qu'elles aient été scientifiques ou personnelles, m'a beaucoup apporté.

À mes amies et amis, pour leurs ondes positives inaltérables.

À ma famille et plus particulièrement à mes sœurs Marie-Sophie et Agnès pour leurs encouragements constants et à ma mère pour ses nombreuses relectures, son écoute et son soutien.

À Timothée, pour sa patience et son amour.

Et à toi, papa, avec qui j'aurais tant aimé partager cette expérience doctorale.

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION, DE RENVOI ET D'EMPHASE

Les conventions de transcription adoptées dans la présente thèse suivent la convention ICOR (2007) pour les phénomènes verbaux et vocaux et la convention élaborée par Lorenza Mondada (2018) pour les phénomènes paraverbaux (gestes et direction du regard).

Identification du participant

Phénomènes verbaux et vocaux

BOR Chaque locuteur ou locutrice est désigné(e) par trois lettres majuscules, qui correspondent aux trois premières lettres de leur nom de famille ou, lorsqu'il s'agit d'un prénom d'emprunt, de leur prénom (boris → BOR). Les membres du public sont référencés par le code PX, les voix off des émissions par le code FX et le public par le code AX, « x » désignant à chaque fois un chiffre ou un nombre (par ex., P01, P02, etc.). Aussi, lorsque le locuteur ou la locutrice n'est pas identifiable, le code NDX (« x » désignant un chiffre) est utilisé¹.

Phénomènes paraverbaux

bor Le principe est le même que celui énoncé ci-dessus, à la différence que les lettres sont en caractères minuscules et dans une tonalité plus claire. Si la transcription multimodale concerne le locuteur actuel, « its description is generally *not* preceded by their identification in the margins » (Mondada, 2018 : 86). Toutefois, si plusieurs transcriptions multimodales interviennent simultanément, une identification de chaque locuteur ou locutrice est réalisée.

Phénomènes verbaux et vocaux

| | |
|------------------------|---|
| [| début du chevauchement |
|] | fin du chevauchement |
| & | continuation du tour après chevauchement |
| (.) | micro-pause de moins de 0.2 seconde |
| (0.8), (1.2), etc. | pause mesurée en secondes et dixièmes de secondes |
| mo- | troncation d'un mot |
| mot: | allongement syllabique ; peut être +/- prononcé (mot::) |
| / | intonation montante |
| \ | intonation descendante |
| MOT | augmentation du volume de la voix |
| °mot° | diminution du volume de la voix ; peut-être +/- prononcée (°mot°) |
| xx xxx | segment inaudible ; chaque caractère correspond à une syllabe |
| (inaud.) | segment complètement inaudible |
| (mots; maux) | hésitation entre deux transcriptions |
| (mot) | transcription incertaine |
| ((rit)) | description d'une action |
| .h | aspiration ; peut-être +/- prononcée (.h::) |
| h | expiration ; peut-être +/- prononcée (h::) |
| j` vois | élision non standard |
| <((en riant)) je vois> | description d'une production vocale |
| <((en anglais)) i see> | |

¹ Pour la liste complète des pseudonymes attribués à chaque participant et participante, voir le Chapitre 4.

Les enchaînements rapides entre deux tours de parole ne sont pas signalés dans notre corpus. L'orthographe d'un mot est parfois adaptée en fonction de sa phonie (cf. convention « Relation phonie-graphie », ICOR, 2007). Par exemple, l'association WWF est transcrite *vé vé f* pour respecter ses caractéristiques phoniques.

Phénomènes paraverbaux

| | |
|----------------|---|
| *action* | indication (début/fin) du regard du loc. A |
| •action• | indication (début/fin) d'une conduite mimo-gestuelle du loc. A |
| +action+ | indication (début/fin) du regard du loc. B |
| ‡action‡ | indication (début/fin) d'une conduite mimo-gestuelle du loc. B |
| | préparation de l'action |
| '''''''' | rétractation de l'action |
| *action----->* | l'action décrite se poursuit sur les lignes suivantes jusqu'au même symbole (->*), qui indique la fin de l'action décrite |
| # | moment auquel la capture d'écran a été prise ; le signe est suivi de la référence de la figure (par ex., #fig.1) |

Référencement des exemples et des extraits

Les exemples cités dans le présent travail, ainsi que les extraits analysés, sont numérotés *par chapitre et en continu*, selon le modèle suivant : CHAPITRE 1 → extraits (1.1), (1.2), (1.3), etc. ; CHAPITRE 2 → extraits (2.1), (2.2.), (2.3), etc. ; etc.

Les énoncés convoqués à titre d'exemple sont différenciés selon qu'ils sont :

- (i) tirés du corpus → *exemple* (corpus ; Identifiant 12345) ou *exemple* (corpus)
- (ii) tirés de la littérature → *exemple* (Auteur, date : page [numéro d'origine (X)])
- (iii) inventés → *exemple* (inventé)

Les énoncés tirés de notre corpus, convoqués à *titre d'exemple*, sont présentés dans une forme simplifiée pour des raisons de lisibilité. Les signes conventionnels de transcription, tels que les marques d'intonation, les allongements syllabiques, les chevauchements, les pauses ou encore les réductions phonétiques (par exemple, l'absence de schwa) sont enlevés.

Les extraits tirés de notre corpus et convoqués pour l'analyse qualitative sont référencés comme suit :

- (iv) Code de l'événement / 00:00:00.000 – 00:00:00.000 / ID 12345

Les signes conventionnels de transcription sont maintenus.

Finalement, lorsqu'ils font l'objet d'une analyse, les marqueurs évidentiels sont mis en **gras** et les portées propositionnelles soulignées. Nous mettons en *italique* toute forme présente dans les extraits analysés qui n'est pas évidentielle, mais qui est utile pour notre propos. Lorsque plusieurs marqueurs évidentiels sont présents dans un même extrait, ils sont différenciés par des numéros mis en exposant (par exemple, ID 12345^[1] ; ID 54321^[2]).

Procédés d'emphase dans le corps du texte

Nous utilisons aussi bien le mode de l'*italique* que le mode des PETITES CAPITALES pour mettre en emphase des éléments du corps du texte. Outre un emploi normé avec certaines locutions latines et un emploi de mise en relief pour distinguer un mot du reste de la phrase (e.g., « le verbe *dire* est... »), nous recourons à l'*italique* lorsque nous souhaitons souligner l'importance d'un terme spécifique utilisé dans une phrase. Les éléments mis en emphase par de PETITES CAPITALES correspondent, eux, à des concepts théoriques importants *pour* et *dans* notre thèse (e.g., le STATUT ÉPISTÉMIQUE, les LEMMES ÉVIDENTIELS) ou à des cadres d'analyse spécifiques à notre travail (e.g., l'étude des marqueurs évidentiels dans les DÉBATS TÉLÉVISÉS).

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| REMERCIEMENTS..... | 4 |
| CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION, DE RENVOI ET D'EMPHASE | 5 |
| TABLE DES MATIÈRES..... | 8 |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE..... | 12 |
| PREMIÈRE PARTIE. CADRE THÉORIQUE | |
| CHAPITRE 1. LE CHAMP NOTIONNEL DE L'ÉVIDENTIALITÉ | 22 |
| 1.1. Aux origines de l' <i>evidentiality</i> | 23 |
| 1.1.1. De Jochelson au tournant des années 80 | 23 |
| 1.1.2. Un phénomène évidentiel universel ? Entre évidentialité grammaticale et évidentialité lexicale..... | 27 |
| 1.2. Définir l'évidentialité : un défi théorique..... | 33 |
| 1.2.1. Entre source de l'information et probabilité, précision, fiabilité de l'information..... | 34 |
| 1.2.2. L'évidentialité et la modalité dans l'espace épistémique | 37 |
| 1.2.2.1. Relations entre deux notions épistémiques..... | 37 |
| 1.2.2.2. L' « epistemicity » ou la catégorie du Savoir | 41 |
| 1.2.3. Définition générale de l'évidentialité retenue dans cette étude..... | 43 |
| 1.3. Les taxonomies et sous-catégories évidentielles | 44 |
| 1.3.1. Mode d'accès, source et accès : un préambule..... | 44 |
| 1.3.2. Classification tripartite : de la perception à l'inférence..... | 49 |
| 1.3.2.1. Dessiner les frontières d'un modèle générique..... | 49 |
| 1.3.2.2. Délimiter la sous-catégorie de l'emprunt | 54 |
| 1.3.2.3. Délimiter la sous-catégorie de l'inférence..... | 58 |
| 1.3.3. Les sous-catégories retenues dans cette étude..... | 72 |
| 1.4. Les marqueurs évidentiels : quels critères de définition pour quelle théorisation ? | 79 |
| 1.4.1. Au commencement étaient les « archetypal evidentials »..... | 80 |
| 1.4.2. L'évidentialité et le critère de la source..... | 82 |
| 1.4.3. L'évidentialité et le critère de la portée propositionnelle | 86 |
| 1.4.4. L'évidentialité et le critère de la situation d'énonciation | 96 |
| 1.4.4.1. Le locuteur comme « centre déictique » de l'acquisition du savoir | 96 |
| 1.4.4.2. La référence temporelle de l'acquisition du savoir | 100 |
| 1.4.5. L'évidentialité et la négation | 102 |
| 1.4.6. Les critères retenus dans cette étude : synthèse..... | 104 |
| CHAPITRE 2. L'ÉVIDENTIALITÉ EN LINGUISTIQUE FRANÇAISE | 106 |
| 2.1. Aux origines de l' <i>evidentialité</i> | 107 |
| 2.2. Identifier les marqueurs évidentiels du français : une approche lemmatique | 109 |
| 2.3. Les lemmes de perception | 111 |
| 2.3.1. Les verbes de perception | 112 |
| 2.3.2. Les adverbes, les adjectifs et les noms de perception | 114 |
| 2.3.3. Liste des lemmes de perception retenus dans cette étude..... | 115 |
| 2.4. Les lemmes d'emprunt..... | 116 |
| 2.4.1. Les verbes d'emprunt | 117 |
| 2.4.1.1. Les verbes d'activité de parole | 117 |
| 2.4.1.2. Les verbes d'apparence | 118 |
| 2.4.1.3. Les verbes de perception sensorielle | 119 |
| 2.4.2. Les adverbes et les expressions prépositionnelles d'emprunt | 119 |

| | |
|---|-----|
| 2.4.3. Les morphèmes d'emprunt..... | 122 |
| 2.4.4. Liste des lemmes d'emprunt retenus dans cette étude..... | 124 |
| 2.5. Les lemmes d'inférence | 125 |
| 2.5.1. Les verbes d'inférence..... | 126 |
| 2.5.1.1. Les verbes d'apparence | 126 |
| 2.5.1.2. Les verbes d'activité de parole | 129 |
| 2.5.1.3. Les verbes de perception sensorielle | 129 |
| 2.5.1.4. Les verbes modaux | 130 |
| 2.5.1.5. Les verbes d'inférence..... | 131 |
| 2.5.1.6. Les verbes cognitifs..... | 133 |
| 2.5.2. Les expressions prépositionnelles, les adverbes, les noms et les adjectifs d'inférence... | 133 |
| 2.5.3. Les morphèmes d'inférence | 137 |
| 2.5.4. Liste des lemmes d'inférence retenus dans cette étude | 137 |
| 2.6. Liste des lemmes évidentiels retenus dans cette étude..... | 138 |
| CHAPITRE 3. L'ÉVIDENTIALITÉ DANS L'INTERACTION | 140 |
| 3.1. Le savoir dans l'interaction : préambule | 141 |
| 3.2. Les dimensions du savoir | 141 |
| 3.2.1. L'accès épistémique | 142 |
| 3.2.1.1. Le territoire de l'information..... | 143 |
| 3.2.1.2. Le statut épistémique et la position épistémique | 144 |
| 3.2.2. Les droits et responsabilités épistémiques..... | 147 |
| 3.3. Élaborer une position épistémique particulière : les marqueurs évidentiels comme des « epistemic stance resources » | 148 |
| 3.3.1. Indexer une autorité, une responsabilité et un droit | 151 |
| 3.3.2. Atténuer la revendication d'une autorité épistémique..... | 152 |
| 3.3.3. Revendiquer une autorité et une priorité épistémiques | 154 |
| 3.4. Rappel des questions de recherche..... | 156 |
| DEUXIÈME PARTIE. ANALYSES ET RÉSULTATS | |
| CHAPITRE 4. DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE | 159 |
| 4.1. Présentation des données et du corpus | 160 |
| 4.1.1. Des débats politiques aux réunions professionnelles : une parole dite <i>institutionnelle</i> .. | 160 |
| 4.1.2. Sous-corpus de débats politiques..... | 163 |
| 4.1.3. Sous-corpus de réunions professionnelles..... | 172 |
| 4.2. Du lemme évidentiel au marqueur évidentiel : méthode d'analyse | 176 |
| 4.2.1. Extraction lemmatique et sélection des marqueurs du corpus..... | 177 |
| 4.3. Présentation de la grille d'annotation..... | 179 |
| 4.3.1. Annotation du marqueur..... | 180 |
| 4.3.2. Annotation de la portée | 186 |
| 4.3.3. Annotation de la relation entre le marqueur et la portée | 187 |
| CHAPITRE 5. APPROCHE QUANTITATIVE DES MARQUEURS ÉVIDENTIELS..... | 189 |
| 5.1. Préambule..... | 190 |
| 5.2. Profils des marqueurs évidentiels : distribution et tendances | 190 |
| 5.2.1. Lemmes et aspects morpho-syntaxiques | 191 |
| 5.2.2. Les sous-catégories évidentielles | 194 |
| 5.2.2.1. Les marqueurs évidentiels d'emprunt..... | 194 |
| 5.2.2.2. Les marqueurs d'inférence et de perception..... | 201 |

| | |
|--|-----|
| 5.3. Le <i>genre institutionnel</i> comme variable structurante..... | 208 |
| 5.3.1. L'emprunt et la polarité neutre, caractéristiques des trois genres | 209 |
| 5.3.1.1. De la reprise diaphonique dans les débats politiques à la reprise autophonique dans les réunions..... | 212 |
| 5.3.1.2. Quid de la perception et de l'inférence ?..... | 214 |
| 5.3.2. Position et rôle séquentiel des marqueurs évidentiels : une 'empreinte interactionnelle' propre à chaque genre..... | 216 |
| 5.4. Locuteurs et allocutaires : <i>qui</i> mobilise les marqueurs évidentiels et <i>à qui</i> ils sont adressés . | 222 |
| 5.5. Profil multimodal des marqueurs évidentiels..... | 230 |
| 5.5.1. Maintenir le regard : trajectoire directionnelle préférée..... | 231 |
| 5.5.2. <i>Pointer</i> pour accompagner la source de l'information | 236 |
| CHAPITRE 6. MARQUER LA SOURCE DE L'INFORMATION DANS L'ÉLABORATION D'UNE QUESTION ... | 240 |
| 6.1. Préambule..... | 241 |
| 6.2. Les marqueurs évidentiels présents dans des <i>questions</i> | 242 |
| 6.2.1. La « question » : éléments de définition..... | 242 |
| 6.2.2. Les marqueurs évidentiels et l'action de « poser une question » : un bref état de l'art... | 248 |
| 6.2.3. Distribution des marqueurs évidentiels : une vue d'ensemble | 251 |
| 6.3. Les marqueurs évidentiels dans des <i>préfaces</i> à des questions | 254 |
| 6.3.1. Citer l' <i>allocutaire</i> avant de lui poser une question : s'assurer d'un savoir pour légitimer une question..... | 256 |
| 6.3.2. Entre précaution épistémique et revendication d'une autorité épistémique : les préfaces multi-marquées chez les membres du public..... | 261 |
| 6.3.3. Marquer la source de l'information pour inciter une prise de position du questionné et légitimer la dose d'affirmativité présente dans une question | 264 |
| 6.3.4. Un cas unique : justifier la pertinence de <i>poser</i> une question | 268 |
| 6.4. Les marqueurs évidentiels dans des <i>postfaces</i> à des questions | 269 |
| 6.4.1. Justifier la pertinence d'une question | 270 |
| 6.5. Les marqueurs évidentiels dans l'élaboration d'une question | 277 |
| 6.5.1. S'assurer d'une compréhension intersubjective en attribuant une responsabilité à l'allocutaire..... | 278 |
| 6.5.2. Feindre un statut épistémique de K-..... | 282 |
| 6.5.3. Atténuer la revendication d'un droit épistémique à savoir une information | 284 |
| 6.5.4. Manifester la non-appropriation d'un savoir | 287 |
| 6.5.5. Les questions inférentielles évidentielles : assurer l'allocutaire de la pertinence d'une information questionnée | 289 |
| 6.6. Synthèse | 292 |
| CHAPITRE 7. MARQUER LA SOURCE DE L'INFORMATION DANS L'ÉLABORATION D'UNE RÉPONSE À UNE QUESTION | 295 |
| 7.1. Les marqueurs évidentiels et l'action de « répondre à une question »..... | 296 |
| 7.1.1. La « réponse à une question » : éléments de définition..... | 296 |
| 7.1.2. Les marqueurs évidentiels dans l'accomplissement de l'action « répondre à une question » : bref état de l'art..... | 299 |
| 7.1.3. Distribution des marqueurs évidentiels dans les (non-)réponses à des questions : une vue d'ensemble..... | 301 |
| 7.2. Les marqueurs évidentiels dans l'élaboration d'une <i>réponse</i> à une question | 305 |
| 7.2.1. Justifier une première réponse..... | 306 |
| 7.2.2. Compléter une première réponse..... | 321 |
| 7.2.3. Nuancer une première réponse | 324 |
| 7.2.4. Atténuer un droit à affirmer : un cas unique..... | 328 |

| | |
|---|-----|
| 7.2.5. Indiquer que la réponse a <i>déjà</i> été donnée : un emploi particulier des marqueurs de reprise autophonique | 330 |
| 7.3. Les marqueurs évidentiels dans l'élaboration d'une <i>non-réponse</i> à une question..... | 336 |
| 7.3.1. Marquer la source de l'information en lieu et place d'une réponse conforme | 337 |
| 7.3.1.1. Rappeler un savoir commun en réponse à un oubli..... | 337 |
| 7.3.1.2. Revendiquer un savoir sans prendre position..... | 340 |
| 7.3.2. Marquer la source de l'information pour moduler un non-savoir | 342 |
| 7.3.2.1. Justifier le fait de ne pas savoir une information..... | 342 |
| 7.3.2.2. Atténuer un non-savoir | 346 |
| 7.3.3. Marquer la source de l'information pour expliciter un non-savoir : un cas unique | 351 |
| 7.4. Synthèse | 352 |
| CONCLUSION | 357 |
| TABLE DES FIGURES, DES TABLEAUX ET DES IMAGES..... | 361 |
| RÉFÉRENCES..... | 363 |
| ANNEXES | 386 |

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« Pierre est au parc ». En formulant un énoncé tel que celui-ci, le locuteur² transmet un SAVOIR qu'il détient. Il n'indique toutefois pas *comment* il le sait, c'est-à-dire par quel *biais* il a acquis l'information donnée. À l'inverse, le locuteur peut recourir à différentes expressions langagières, telles que « je l'ai vu », « apparemment » ou encore « il paraît », qui contribuent directement à MARQUER LA SOURCE DE L'INFORMATION. Ainsi, à l'énoncé *non marqué* « Pierre est au parc » s'opposent une pluralité d'énoncés *marqués* qui spécifient l'accès du locuteur relativement au savoir transmis. Ces différentes expressions langagières intègrent le vaste domaine de l'ÉVIDENTIALITÉ.

Si toutes les langues possèdent des ressources linguistiques pour marquer la source de l'information (Aikhenvald, 2004 : 10), une distinction est toutefois manifeste entre les langues qui disposent d'un système évidentiel dit « grammaticalisé », dans lesquelles le marquage de la source de l'information est une *obligation grammaticale*, et les langues qui possèdent des morphèmes grammaticaux ou des items lexicaux facultatifs, dans lesquelles le marquage évidentiel est, lui, *optionnel*. Dans les premières, comme c'est le cas du tariana, langue arawakienne, ou du tuyuca, langue tucanoane (Barnes, 1984 ; Aikhenvald, 2004), un énoncé tel que « Pierre est au parc » enfreindrait alors une obligation grammaticale, celui-ci ne contenant aucune marque évidentielle. Dans les secondes, comme c'est le cas du français, de l'anglais ou encore du turc (Lazard, 2001 ; Dendale, 2022a), un énoncé non marqué, évidentiellement parlant, ne transgresserait aucune règle grammaticale. Le français – langue que nous étudions dans le présent travail – entre ainsi dans la catégorie des langues « for which the coding of evidentiality is seen as *an optional context-driven choice* » (Mushin, 2013 : 628 [nous soulignons]). Plus généralement, le recours à des marqueurs évidentiels optionnels, et ce notamment dans l'interaction, soulève la triple question de leur *type*, de leur *fonction* et de leur *contexte d'apparition*. En explicitant comment il a acquis l'information transmise, le locuteur vient *moduler* son savoir et, de ce fait, élabore une position épistémique particulière. La présente recherche s'intéresse à cette triple question et propose une étude des marqueurs évidentiels tels qu'ils sont mobilisés en FRANÇAIS-EN-INTERACTION et à l'aune du positionnement épistémique.

La présente thèse s'inscrit dans le projet de recherche « Prendre une position épistémique dans l'interaction. Les marqueurs du savoir, du non-savoir et du doute en français » (POSEPI), dirigé par Jérôme Jacquin (2019) et financé par le Fonds National Suisse

² Pour des raisons uniquement de praticité, nous recourons à plusieurs reprises, dans le présent travail, au masculin générique pour désigner toute personne indépendamment de son identité de genre. Ainsi, les termes « locuteur » et « participant » sont compris comme *n'importe quel-le locuteur-trice* et *n'importe quel-le participant-e* ; les termes « locuteurs » et « participants » comme *l'ensemble des locuteurs et locutrices* et *l'ensemble des participants et participantes*.

(FNS) de 2020 à 2024³. L'objectif général du projet POSEPI est de proposer une étude systématique des marqueurs épistémiques du français au travers de leurs dimensions énonciative, interactionnelle et multimodale, et sur la base d'un corpus documentant des INTERACTIONS NATURELLES. Le terme « marqueur épistémique » est compris dans un sens large et réunit aussi bien les marqueurs du domaine de l'ÉVIDENTIALITÉ (source de l'information) que les marqueurs du domaine de la MODALITÉ ÉPISTÉMIQUE (degré de certitude) qui participent à la modulation d'un *contenu propositionnel*. Si les aspects sémantique, grammatical ou encore typologique des marqueurs épistémiques, au sens large, ont été bien étudiés – y compris en linguistique française –, les analyses existantes portent le plus souvent sur des exemples inventés ou décontextualisés. De même, si plusieurs études se consacrent aux pratiques épistémiques en interaction ('epistemic stance-taking'), notamment en linguistique interactionnelle avec des analyses systématiques d'adverbes ou d'expressions parenthétiques qui relèvent le plus souvent de la modalité épistémique (e.a., Kärkkäinen, 2003 ; Lindström et al., 2016), il n'existe, à ce jour, aucune étude empirique basée sur des données naturelles qui proposerait une analyse *systématique* d'un très large éventail de marqueurs épistémiques, au sens large, du français, et ce relativement à la manière dont ceux-ci participent à l'élaboration de POSITIONS ÉPISTÉMIQUES particulières (Stivers et al., 2011 ; Heritage, 2012a).

Les deux pans épistémiques du projet POSEPI sont traités dans deux recherches doctorales distinctes. Le « degré de certitude » est étudié par Ana Claudia Keck (à paraître), tandis que la « source de l'information » fait l'objet de la présente thèse. Le lien entre le domaine de la modalité épistémique et celui de l'évidentialité n'est pas pour autant écarté, ni déconsidéré. En effet, bien qu'aucun consensus ne soit, à ce jour, établi quant à la relation qu'entretiennent l'évidentialité et la modalité épistémique – certains réfutant le lien entre les deux champs notionnels (e.a., Aikhenvald, 2003, 2014 ; Cornillie, 2009 ; de Saussure, 2012), d'autres soulignant la possible inclusion de l'un dans l'autre (e.a., Givón, 1982 ; Chafe, 1986 ; Hanks, 2012) ou encore dépeignant un chevauchement de ces deux domaines (Van der Auwera & Plungian, 1998) – le projet POSEPI suit la proposition selon laquelle la modalité épistémique et l'évidentialité se regroupent à l'intérieur d'un domaine conceptuel plus général qui est celui de l'EPITEMICITY (Boye, 2012). Cette prise de position théorique tend à rendre compte, de manière globale, de la façon dont les marqueurs épistémiques, au sens large, se manifestent en *français-en-interaction* et sont mobilisés pour élaborer des positions épistémiques particulières.

³ Le projet est hébergé à la section des Sciences du langage et de l'information de l'Université de Lausanne [100012_188924] (voir <https://data.snf.ch/grants/grant/188924>).

Notre thèse se concentre sur deux grandes questions de recherche, dont l'apparente simplicité répond à l'absence d'étude systématique sur le sujet :

- 1) À quels marqueurs évidentiels les locuteurs recourent-ils en français-en-interaction et dans quel(s) contexte(s) ?
- 2) De quelle manière les marqueurs évidentiels contribuent-ils à l'élaboration et à la négociation de positions épistémiques particulières ?

Pour appréhender ces questions de recherche, notre thèse est construite en deux parties, ce qui nous permet de faire croiser une linguistique typologique, une linguistique de corpus et l'analyse de la conversation. La première partie s'arrête sur les aspects théoriques du domaine de l'évidentialité et de la notion de « positionnement épistémique » (Chapitres 1, 2 et 3), tandis que la seconde partie est consacrée à la présentation des données et méthodes d'analyse et à l'exploration aussi bien quantitative que qualitative des marqueurs évidentiels en français-en-interaction (Chapitres 4, 5, 6 et 7). De manière à rendre compte succinctement de la teneur de chaque chapitre et en vue d'illustrer les défis auxquels nous avons été confrontée lors de cette recherche, nous mobilisons un extrait tiré de notre corpus de données naturelles :

(0.1) REU_BM2 / 00:47:46.035 – 00:48:10.834 / ID 43517 ; ID 42451

```
01 MIC c'est clair/ eux le chiffre qui vont t` i` vont dire °ce°
02 sera plus ou moins dix/ ou plus ou moins quin:ze\ (0.2)
03 [plus ou moins dix\]
04 CLA [euh:: olri]ch i` parle toujours de plu[s ou moins]&
05 MIC [dix\]
06 CLA &VINGT\
07 (1.6)
08 MIC même même avec le devis détaillé/
09 (0.6)
10 CLA ouais [c'est c` qu'il a dit hier\]
11 MIC [°m:oi alors euh] moi alors euh::° non\ [j:` veux
12 dire] pour moi L` VINGT/ c'est:: l` cube siA\
13 CLA [okay\]
```

L'extrait est tiré d'une réunion professionnelle au sein d'un bureau d'architecture. Trois participants sont présents, dont Michel (MIC), supérieur hiérarchique de Claire (CLA). Les participants discutent de l'estimation de la fourchette de prix d'un projet. Sans commenter plus spécifiquement l'extrait, nous pouvons faire les deux observations préliminaires suivantes : (i) le contenu de l'échange témoigne de la manifestation et de la négociation d'un désaccord ou, du moins, d'une *divergence* ; (ii) plusieurs ressources langagières sont mobilisées par les locuteurs et contribuent à moduler des contenus propositionnels, à savoir (a) « c'est clair » (ligne 1) qui cible la portée « eux le chiffre qui vont t- ils vont dire ce sera plus ou moins dix ou plus ou moins quinze plus ou moins dix » (lignes 1-3) ; (b) « olrich il parle toujours de » (ligne 4) et « c'est ce qu'il a dit hier » (ligne 10) qui modulent tous deux la portée « plus ou moins vingt » (lignes 4-6) ; (c) « je veux dire » (lignes 11-12) qui porte sur « pour moi le vingt c'est

le cube sia » (ligne 12) et finalement (d) « pour moi » (ligne 12) qui cible la portée « le vingt c'est le cube sia » (ligne 12).

Partant de ces deux observations générales, nous commentons et analysons cet extrait au fur et à mesure de la présentation de nos chapitres.

Le premier chapitre théorique (Chapitre 1) est consacré à la définition générale de l'évidentialité, telle que nous la retenons *dans* et *pour* la présente étude, ainsi qu'aux critères de définition que nous utilisons pour identifier et classer une unité langagière, telle qu'elle se présente dans nos données, comme un marqueur évidentiel. La définition de l'évidentialité témoigne d'une absence de consensus dans la littérature en ce qui concerne : (i) sa nature grammaticale vs lexicale (voir *supra*) ; (ii) le lien qu'elle entretient avec la catégorie de la modalité épistémique (voir *supra*) ; (iii) les sous-catégories évidentielles qui la composent ou, autrement dit, ce qui est compris dans le « comment » une information a été acquise. Une comparaison des différentes taxonomies établies dans la littérature met en évidence que la classification *tripartite* est la plus représentée interlinguistiquement. Une distinction est ainsi faite entre les sous-catégories de la PERCEPTION, de l'INFÉRENCE et de l'EMPRUNT (e.a., Willett, 1988). Nous verrons cependant que certains auteurs intègrent dans le domaine de l'évidentialité d'autres sous-catégories, comme celle de la *mémoire* (e.a., Jakobson, 1971 ; Ifantidou, 2001 ; Mushin, 2001 ; Berglind Söderqvist, 2020). Une absence de consensus est également manifeste quant aux *limites* de chaque sous-catégorie (e.g., est-ce que tout introducteur de discours rapporté peut être catégorisé comme un marqueur évidentiel d'emprunt ?). Et, finalement, l'absence de consensus porte sur (iv) les critères de définition d'un *marqueur évidentiel*. Il s'agira alors de nous arrêter sur chacun de ces points et de présenter, tout en nous positionnant, les différentes positions tenues dans la littérature évidentialiste⁴. Ce premier chapitre nous permettra ainsi de circonscrire plus spécifiquement ce que nous entendons par « évidentialité » et par « marqueur évidentiel » et de justifier le choix de considérer ou non, dans notre étude, une unité langagière comme *évidentielle*. Parmi les expressions identifiées dans l'extrait cité *supra*, seules les expressions « Olrich il parle toujours de » (ligne 4) et « c'est ce qu'il a dit hier » (ligne 10) seront considérées, relativement à nos critères, comme des marqueurs évidentiels, témoignant tous deux d'une acquisition du savoir par le biais d'un *emprunt*, qu'on qualifiera plus tard d'*hétérophonique*. Soulignons finalement que nous nous concentrons, dans ce travail, uniquement sur les moyens *langagiers* qui permettent à un locuteur d'indiquer une source de l'information.

Le second chapitre théorique (Chapitre 2) traite plus particulièrement de l'évidentialité en linguistique française et de ses marqueurs. Il est question d'établir une liste des LEMMES

⁴ Nous entendons par « littérature évidentialiste » toute littérature qui a traité, de manière plus ou moins approfondie, au domaine de l'évidentialité.

ÉVIDENTIELS, sur lesquels des marqueurs évidentiels de perception, d'inférence et d'emprunt peuvent être formés (par exemple, DIRE → « c'est ce qu'il a *dit* hier » ; PARLER → « Olrich il *parle* toujours de »). Les lemmes évidentiels sont ainsi considérés, dans le présent travail, comme des macro-unités desquelles peuvent être dérivés un ou plusieurs marqueurs évidentiels. L'approche « lemmatique » présente l'avantage de n'écarter aucune forme évidentielle, basée sur un lemme particulier que nous avons *sélectionné*, qui serait présente dans notre corpus de données naturelles. La liste des *lemmes* est établie aussi bien par le biais des nombreuses expressions évidentielles repérées dans la littérature existante que par le biais d'une recherche sémantique – par exemple, tous les lemmes d'activité de parole – et d'un enrichissement à travers l'accès au corpus.

Finalement, le dernier chapitre théorique (Chapitre 3) se présente comme un tremplin à notre partie analytique. Dans un premier temps, nous nous arrêtons sur les concepts clés, établis dans la littérature sur le savoir-en-interaction, que sont le STATUT ÉPISTÉMIQUE, la POSITION ÉPISTÉMIQUE, mais aussi l'AUTORITÉ et la RESPONSABILITÉ ÉPISTÉMIQUES (Stivers et al., 2011 ; Heritage, 2012a, 2012b). Dans un second temps, nous mobilisons quelques études majeures qui se sont focalisées sur le rôle des marqueurs évidentiels dans la gestion du savoir en interaction, en montrant comment ceux-ci peuvent participer à l'élaboration et/ou à la modulation de positions épistémiques particulières. Nous avons vu, dans la présentation générale de notre extrait, que Michel est le supérieur hiérarchique de Claire. Si Michel possède un statut *hiérarchique* supérieur, cela ne veut pas dire pour autant que son statut *épistémique* le soit aussi. Dans ce cas précis, le contexte plus global de la réunion nous permet néanmoins d'établir que Michel possède un *statut épistémique* plus élevé (K+) que celui de Claire. Toutefois, en ligne 8, lorsque Michel adresse une *question* à Claire (« même même avec le devis détaillé », ligne 8), il s'oriente, à ce moment précis de l'interaction, vers une position épistémique inférieure (K-) – inhérente à l'action de « poser une question » – et, de ce fait, projette Claire dans une position épistémique supérieure (K+) – inhérente à l'action de « répondre à une question ». Relevons simplement, pour le moment, que Claire mobilise, entre autres, un marqueur évidentiel dans l'élaboration d'une *réponse à une question* (« ouais *c'est ce qu'il a dit hier* », ligne 10), soit dans l'accomplissement d'une action dont la position K+ est intrinsèque.

La seconde partie débute par la présentation des données et des méthodes d'analyse communes au projet POSEPI (Chapitre 4). Le corpus réunit vingt-huit heures de données naturelles, vidéo-enregistrées en Suisse romande. Un premier sous-corpus représente le volet plus « politique » des données, avec des DÉBATS PUBLICS (env. 9h) d'une part et des DÉBATS TÉLÉVISÉS (env. 5h) d'autre part, tandis que le deuxième sous-corpus regroupe exclusivement des interactions issues de RÉUNIONS PROFESSIONNELLES (env. 14h). Les caractéristiques interactionnelles de ces deux sous-corpus nous permettent de les catégoriser, de manière

globale, comme trois genres *institutionnels* différents. La nature contrastive du corpus permettra, nous le verrons, des comparaisons quant à la distribution et à l'emploi des marqueurs évidentiels dans chaque genre. Dans un second temps, nous nous arrêtons sur la méthodologie commune adoptée dans le projet POSEPI pour l'étude des marqueurs épistémiques, au sens large, en français-en-interaction. Nous présentons aussi bien la *méthode d'analyse* retenue que le *schéma d'annotation* élaboré dans le cadre du projet. Partant du principe qu'un marqueur épistémique, au sens large, cible une portée dite « propositionnelle », le schéma d'annotation porte aussi bien sur l'annotation du *marqueur*, sur celle de sa *portée*, que sur la *relation* qui les unit⁵. Les différentes variables relatives au marqueur, les plus nombreuses, sont morphosyntaxiques, énonciatives et multimodales⁶, tandis que les variables relatives à la portée portent sur sa nature, sur *qui* l'a produite et *à qui* elle est adressée ; celles liées à la « relation » questionnent la position du marqueur relativement à la portée, la convergence ou non de leur origine énonciative respective et, finalement, le type de validation que le marqueur donne à la portée. Les différents choix méthodologiques retenus pour la méthode d'analyse et le schéma d'annotation seront présentés de manière concise, puisqu'ils ont fait l'objet d'une publication sous la forme d'un guide d'annotation (Jacquin et al., 2022a).

Le premier chapitre analytique (Chapitre 5) propose un panorama *quantitatif* des 1923 marqueurs évidentiels recensés. Le chapitre rend ainsi compte de la distribution et de la fréquence des marqueurs évidentiels, tels qu'ils apparaissent dans nos données. Il s'agira de nous arrêter aussi bien sur les *profils* de nos marqueurs évidentiels que sur les relations statistiquement significatives qu'entretiennent certaines variables avec celle du *genre institutionnel*, qui, comme nous le verrons, est une variable particulièrement structurante dans nos données. Nous analyserons également *qui* produit les marqueurs évidentiels, ainsi que leur facette *multimodale*. L'analyse quantitative des marqueurs évidentiels nous permettra alors d'appréhender le caractère singulier ou non d'un marqueur tel que « Olrich il parle toujours de » parmi l'ensemble des marqueurs recensés.

Finalement, les deux derniers chapitres analytiques (Chapitres 6 et 7) se concentrent plus particulièrement sur les fonctions des marqueurs évidentiels lorsqu'ils sont utilisés dans les première et seconde parties de la paire adjacente QUESTION/RÉPONSE. Nous recensons un total de 391 marqueurs évidentiels mobilisés dans l'accomplissement des actions « poser une question » et « répondre à une question ». Le choix de nous focaliser sur cette paire adjacente est triple : (i) très peu d'études se concentrent sur la distribution et les fonctions des marqueurs évidentiels dans les actions « poser une question » et « répondre à une question » (*a contrario*,

⁵ Les données du projet sont toutes consultables dans CLAPI (<http://clapi.icar.cnrs.fr/Posepi/>) et l'annotation des marqueurs épistémiques, au sens large, est disponible dans DaSCH (<https://ark.dasch.swiss/ark:/72163/1/0120>).

⁶ Soulignons que si certains moyens paraverbaux – par exemple, un geste ou une prosodie particulière – semblent pouvoir exprimer à *eux seuls* un accès épistémique (Bermúdez, 2023 ; Roseano et al., 2016), nous ne les considérons pas dans notre recherche, celle-ci portant uniquement sur les moyens *langagiers* qui permettent au locuteur d'exprimer la source de l'information.

par exemple, des marqueurs évidentiels présents dans des *évaluations*) ; (ii) lorsqu'ils sont employés dans des séquences clairement réactives, nos marqueurs évidentiels sont le plus souvent mobilisés en réponse à une question – le choix d'étudier des *questions* nous permettant alors une analyse « en miroir » ; (iii) le fait de se focaliser sur des *actions* présente l'avantage d'étudier des marqueurs évidentiels *différents* dans des contextes *similaires*, soulevant dès lors la question de leur synonymie. En suivant cette approche « actionnelle », nous prenons néanmoins le risque de ne pas étudier certains marqueurs évidentiels qui ne seraient jamais utilisés dans ces deux contextes. De même, l'approche adoptée dans la présente recherche ne nous donne pas la possibilité d'étudier toutes les fonctions associées à un seul et même marqueur dans l'ensemble de ses contextes d'apparition (par exemple, « j'ai vu » en réponse à une information vs « j'ai vu » dans la transmission d'une information). Du point de vue du positionnement épistémique endossé par les locuteurs, les deux actions étudiées soulèvent deux questions plus générales : comment les marqueurs évidentiels sont-ils mobilisés dans l'accomplissement d'une action dont la position K- est inhérente (ici, dans des *questions*) ? Inversement, comment les marqueurs évidentiels sont-ils mobilisés dans l'accomplissement d'une action dont la position K+ est inhérente (ici, dans les *réponses à une question*) ? Les introductions respectives des deux chapitres qualitatifs nous permettront de circonscrire la définition retenue de la « question » et de la « réponse à une question » et de présenter, à grands traits, les quelques études qui se sont penchées sur la distribution et/ou les fonctions des marqueurs évidentiels dans ces deux actions. Nous nous arrêtons ensuite sur la distribution de nos marqueurs évidentiels dans l'élaboration des deux actions. Comme nous le verrons, lorsqu'ils sont mobilisés dans l'action « poser une question », les marqueurs évidentiels sont utilisés soit dans des énoncés *marqués* placés en *préface* ou en *postface à une question*, soit dans la *question même* – la portée propositionnelle *faisant partie* de celle-ci. Lorsqu'ils sont mobilisés dans l'action « répondre à une question », les marqueurs évidentiels, et leur portée, sont généralement employés dans l'élaboration d'une *réponse* à une question, bien que nous trouvions également plusieurs occurrences qui participent à l'élaboration d'une *non-réponse*. Dans les deux cas, les marqueurs évidentiels, et leur portée, contribuent le plus souvent à moduler une *première réponse*, comme c'est le cas dans l'extrait cité *supra* (« ouais » + « c'est ce qu'il a dit hier », ligne 10). Nous poursuivons finalement par l'analyse qualitative de plusieurs collections, dont l'objectif est de rendre compte des fonctions des marqueurs évidentiels, relativement au concept de positionnement épistémique, lorsqu'ils sont utilisés dans l'accomplissement de ces deux actions. Nous verrons que les marqueurs évidentiels se révèlent être des ressources épistémiques *multifonctionnelles* pour le locuteur, contribuant aussi bien, par exemple, à protéger la face du locuteur d'une éventuelle critique qu'à reconnaître et manifester *explicitement* l'autorité épistémique de l'allocutaire.

En guise de clôture à notre introduction, nous proposons une analyse qualitative de notre extrait, dans lequel le marqueur évidentiel « c'est ce qu'il a dit hier », mobilisé dans

l'élaboration d'une réponse à une question, participe à la *justification* d'une première réponse et permet à la locutrice de renforcer son autorité épistémique.

Pour rappel, l'extrait est tiré d'une réunion professionnelle au sein d'un bureau d'architecture. Trois participants sont présents, dont Michel (MIC), supérieur hiérarchique de Claire (CLA). Aux lignes 1 à 3, Michel transmet une information quant à l'estimation de la *fourchette* du coût total du projet que les membres de la direction des travaux exigeront (« eux le chiffre qui vont te ils vont dire ce sera plus ou moins dix ou plus ou moins quinze plus ou moins dix », lignes 1-3). En introduisant son information par le biais du marqueur de modalité épistémique « c'est clair », Michel affiche un haut degré de certitude relativement à celle-ci. En chevauchement du tour de Michel, Claire conteste cependant cette information en introduisant un énoncé marqué – soit un marqueur évidentiel et sa portée – qui lui permet de rapporter une estimation *différente* d'un des membres de la direction des travaux, ici le maître d'ouvrage Orlich. Le marqueur évidentiel d'emprunt hétérophonique « Orlich il parle toujours de » (ligne 4) cible alors la portée « plus ou moins vingt » (lignes 4-6). Si Claire prend assurément en compte l'énoncé rapporté, elle semble également s'engager sur « ce qui est dit » (Guentchéva, 2011 : 134 ; voir aussi Coltier et al., 2009). Le recours à l'adverbe itératif « toujours », mais aussi la position séquentielle *réactive* de l'énoncé – et ce, relativement à des implicatures conversationnelles de pertinence (Grice, 1975 : 44-47) – contribuent à signaler un engagement de la locutrice. En contestant l'information donnée par Michel, Claire défie l'autorité épistémique, ainsi que le statut épistémique de celui-ci. À la suite d'une longue pause, Michel formule une question fermée et cherche à s'assurer qu'ils parlent bien de la même estimation (« même même avec le devis détaillé », ligne 8)⁷. Le contenu de la demande de confirmation témoigne également d'une mise en doute de la véracité de l'information rapportée par Claire, mais aussi de sa bonne compréhension quant à ce qu'Orlich a vraiment dit. La question manifeste alors un problème d'*acceptabilité* relativement aux propos tenus par Claire (Couper-Kuhlen & Selting, 2018 : 188). Après une pause, Claire répond à la question, en venant *confirmer* l'information questionnée (« ouais », ligne 10), puis en adjoignant à sa première réponse une *expansion évidentielle*, composée du marqueur évidentiel d'emprunt hétérophonique « c'est ce qu'il a dit hier » (ligne 10). Claire *réitère* ainsi un accès épistémique indirect, tout en modifiant néanmoins sa « temporalité ». En usant du déictique temporel « hier », la locutrice insiste alors sur le caractère récent aussi bien de la *source* (i.e., l'emprunt) que de l'*information* (i.e., « plus ou moins vingt pour cent, même avec le devis détaillé »), tout en revendiquant la véracité de celles-ci. Le recours à ce marqueur évidentiel contribue ainsi plus particulièrement à *justifier* une première réponse, dont l'emploi seul suffirait, et à *renforcer* une autorité épistémique. Finalement, Michel formule une objection (« non », ligne 11) – ratifiée par Claire en chevauchement (« okay », ligne 13) – et spécifie ce qui est compris,

⁷ La distinction porte sur l'estimation du coût des travaux seuls vs l'estimation du coût des travaux avec les honoraires, la TVA, etc. compris.

selon lui, dans l'estimation à vingt pour cent (« pour moi le vingt c'est le cube SIA », ligne 12), attestant alors *indirectement* l'acceptation des termes de la réponse donnée par Claire. L'analyse de cet extrait nous permet ainsi d'appréhender, plus généralement, le rôle que peuvent revêtir les marqueurs évidentiels *en contexte* dans la négociation d'un savoir et les fonctions que ceux-ci sont susceptibles d'endosser dans l'élaboration, ainsi que dans la modulation d'une position épistémique *et* d'une autorité épistémique particulières, et ce relativement à un environnement séquentiel défini.

PREMIÈRE PARTIE

CADRE THÉORIQUE

CHAPITRE 1

LE CHAMP NOTIONNEL DE L'ÉVIDENTIALITÉ

1.1. Aux origines de l'*evidentiality*

1.1.1. De Jochelson au tournant des années 80

Le terme anglais *evidential* est utilisé, dès le début du vingtième siècle, dans différentes grammaires de langues non indo-européennes pour qualifier des suffixes obligatoires qui expriment la *source de l'information*. Par exemple, dans sa grammaire du youkaghir, langue du nord-est de la Russie, Waldemar Jochelson (1905) recense et catégorise dix modes différents, dont celui qu'il nomme « evidential », formé au moyen du suffixe *-lel'* :

The evidential mode is used when something is told, not from the experience of the narrator, but (1) from hearsay, (2) as a supposition, (3) as a conclusion drawn from certain traces that the action had taken place, (4) as a dream, and (5) as reminiscences of events which had occurred in the early childhood of the narrator, and of which he had learned subsequently (Jochelson, 1905 : 128).

Le « mode évidentiel », en youkaghir, est ainsi requis lorsque le locuteur transmet une information dont il n'a pas fait l'expérience *directe*. Le terme 'evidential' est également employé par Swadesh Morris (1939) dans sa description de la langue nootka, langue amérindienne wakashane, présente dans l'actuelle Colombie-Britannique. L'auteur regroupe les suffixes du quotatif ('quotative') et de l'inférence ('inferential') dans la catégorie des « modes d'éléments de preuve/d'indices » ('modes of evidence') – en opposition, par exemple, aux « modes de prédication » (i.e., indicatif, interrogatif, etc.) – et recourt plus spécifiquement à l'expression 'evidential' pour désigner, dans une exemplification de la flexion de certains modes, les diverses formes de l'inférence (Morris, 1939 : 82). Finalement, dans une publication posthume de sa grammaire kwakiutl, langue amérindienne wakashane, Franz Boas (1947) use de ce terme pour désigner un type particulier de suffixe appartenant à une classe plus large de suffixes qui expriment la source et la certitude de l'information (Boas, 1947 : 206 et 237).

Si ces quelques travaux témoignent de l'emploi précurseur du terme *evidential* pour qualifier une catégorie grammaticale relative à la notion de la source de l'information, plusieurs études qui leur sont contemporaines font également état de cette catégorie dans différentes langues amérindiennes, sans que le terme *evidential* ne soit pour autant utilisé⁸. Par exemple, dans sa grammaire de l'hupa, langue amérindienne athapascanne, Pliny Earle Goddard (1905) dresse six grandes catégories de suffixes, dont l'une est relative à l'indication de la source de l'information ('Indicating the Source of Information'). Cette dernière réunit des suffixes qui sont utilisés « to show by which of the senses the fact stated was observed, and whether the fact was directly observed or only inferred from evidences » (Goddard, 1905 : 322). De la même manière, la

⁸ Pour un aperçu plus précis des travaux réalisés durant cette période, se référer à l'article de William Jacobsen (1986) dans lequel est proposé un état de la littérature sur l'évidentialité depuis les travaux de Franz Boas. Notons cependant que les travaux mentionnés dans cet article ne portent *que* sur les langues amérindiennes. Voir également le premier chapitre de l'ouvrage d'Aikhenvald (2004 : 11-17) pour un aperçu de l'émergence de la notion de la 'source de l'information' comme catégorie grammaticale.

notion de « source de l'information » est déjà connue de Franz Boas (1911), qui met en avant ce phénomène grammatical dans son introduction à l'ouvrage *Handbook of American Indian Languages*. Partant de l'énoncé « The man is sick », l'auteur explique que, en kwakiutl, un locuteur est *tenu* d'indiquer *comment* il détient cette information :

[...] the Kwakiutl [...] would require a form indicating whether this is a new subject introduced in conversation or not; and, in case the speaker had not seen the sick person himself, he would have to express whether he knows by hearsay or by evidence that the person is sick, or whether he has dreamed it (Boas, 1911 : 43)⁹.

Finalement, dans plusieurs études menées sur la langue wintu, langue amérindienne wintuane, Dorothy Lee (1938, 1950) circonscrit cinq suffixes *obligatoires* présents dans cette langue, qui permettent au locuteur d'indiquer la manière dont il a obtenu l'information qu'il transmet :

[The speaker] cannot say simply, *the salmon is good*. That part of *is good* which implies the tense (now) and the person (it), further has to contain one of the following implications: (the salmon is good) I see, I taste (or know through some sense other than sight), I infer, I judge, I am told (Lee, 1938 : 90 [emphases d'origine]).

Les différentes études susmentionnées marquent ainsi les débuts de la recherche sur l'évidentialité, et ce, bien qu'elles soient isolées et n'usent pas nécessairement du terme *evidential*. L'article de Roman Jakobson *Shifters, Verbal Categories, and the Russian Verb* ([orig. 1957] 1971^[2]), dans lequel il utilise le terme *evidential* comme « tentative label » (Jakobson, 1971 : 135) pour décrire la catégorie verbale qui marque la source de l'information, permettra, lui, « une théorisation du phénomène » (Guentchéva, 2014b : 36) et entérinera véritablement la formulation *evidential* pour parler du marquage grammaticalisé de la source de l'information.

Il faut néanmoins attendre les années 1980 pour discerner un véritable tournant dans les études de ce champ notionnel et une multiplication des travaux sur celui-ci. En effet, parmi le nombre alors croissant d'études qui paraissent durant cette période, quatre publications majeures¹⁰ se démarquent en apportant un regard novateur sur ce phénomène. Tout d'abord, un

⁹ Voir aussi le chapitre « Language » de l'ouvrage *General anthropology* (1938), dans lequel Boas décrit la « source de l'information » comme un aspect grammatical obligatoire présent dans certaines langues : « while for us definiteness, number, and time are obligatory aspects, we find in another language location near the speaker or somewhere else, source of information – whether seen, heard, or inferred – as obligatory aspects » (Boas, 1938 : 133).

¹⁰ Par « publications majeures », nous entendons ici des publications dont le sujet *principal* fut celui de l'évidentialité et qui, *a posteriori*, sont devenues des références classiques dans ce champ notionnel par leur apport théorique novateur. N'ont donc pas été prises en compte (1) les études qui traitent de l'évidentialité de manière « périphérique », notamment lorsque celle-ci est évoquée comme *sous-catégorie de* ou alors englobée dans des considérations plus générales sur le mode et la modalité, comme c'est le cas par exemple dans les études de Joan L. Bybee (1985), Zygmunt Frajzyngier (1985) ou encore Frank Robert Palmer (1986¹) – nous y reviendrons dans le sous-chapitre 1.2 ; (2) les études qui ne font que mentionner cet aspect ou qui analysent seulement certains marqueurs évidentiels – sans qu'ils soient d'ailleurs forcément qualifiés de la sorte – dans des langues où le phénomène est grammaticalisé. Pour un aperçu de ces différents travaux, se référer à la bibliographie commentée

premier essai de classification générale est proposé par Talmy Givón (1982) qui distingue, dans son étude sur le kinyarwanda (langue bantoue), l'ute (langue uto-aztèque) et le sherpa (langue tibéto-birmane), l'évidentialité directe – soit ce qui relève du sensoriel – et l'évidentialité indirecte – soit ce qui relève du non-sensoriel – et démontre que l'évidentialité présente dans les langues susmentionnées est codée en fonction du *degré de certitude* véhiculé dans l'énoncé. L'auteur postule ainsi que l'évidentialité n'est requise que lorsque le degré de certitude est *medium* sur « a three-segment scale of the epistemic – or evidential – space in human language » (Givón, 1982 : 41). Les deux extrémités de l'échelle – correspondant respectivement au degré de certitude le plus faible (*'lowest certainty'*) et au degré de certitude le plus haut (*'highest certainty'*) – ne sont alors pas compatibles avec un marquage évidentiel. Si l'évidentialité est de ce fait classée comme *impossible* avec une certitude faible, Givón reconnaît toutefois que « the top of the scale – highest certainty – involves some categories of the *highest evidentiality* » (Givón, 1982 : 42), comme par exemple la catégorie qu'il nomme « évidence déictique » (*'deictic obviousness'*), soit lorsque le locuteur seul ou le locuteur et son allocutaire ont été les témoins directs de ce qui est énoncé. Deuxièmement, l'article pionnier de Janet Barnes (1984) donne pour la première fois une description *complète* d'un système évidentiel grammaticalisé, celui du tuyuca, langue tucanoane, qui informe au moyen de cinq suffixes obligatoires *comment* et *quand* le locuteur a obtenu l'information (Barnes, 1984 : 256). L'auteure propose une schématisation de ce système, dans laquelle deux branches principales sont distinguées par leur caractère plus ou moins direct en termes d'accessibilité de la source, et qui se décomposent elles-mêmes en sous-branches, à un second niveau, selon la même logique d'accessibilité. Quant aux sous-catégories qui s'ancrent sous le nœud du *visual*, elles sont départagées par un critère binaire qui distingue ce qui relève du visuel (+) et du non visuel (-). Ainsi sont représentés les cinq choix que le locuteur possède pour marquer la source de l'information, à savoir : (1) *visual* ('vue'), (2) *nonvisual* ('autre sens que la vue'), (3) *apparent* ('inférence basée sur des indices perceptibles'), (4) *secondhand* ('ouï-dire, emprunt'), (5) *assumed* ('inférence basée sur des prémisses non perceptibles')¹¹. Le locuteur doit également expliciter – excepté lorsqu'il s'agit d'un marqueur de *secondhand* – si les informations ont été obtenues avant le moment de l'énonciation ou au moment même de celle-ci (Barnes, 1984 : 264-265) :

d' Alexandra Y. Aikhenvald (2011). Soulignons finalement que si nous ne les qualifions pas de *majeurs*, ces différents travaux participent néanmoins pleinement à ce tournant.

¹¹ L'ordre dans lequel sont présentés ces cinq choix n'est pas aléatoire. En effet, comme le souligne Barnes (1984 : 262), une hiérarchie est présente dans le « choix » du marqueur. Les marqueurs évidentiels visuels sont ainsi les « préférés », tandis que les marqueurs évidentiels dit « assumed » sont les plus rejetés. Il faut comprendre par là que si plusieurs sources étaient à la disposition du locuteur pour marquer son énoncé, le locuteur choisirait forcément celui du niveau supérieur.

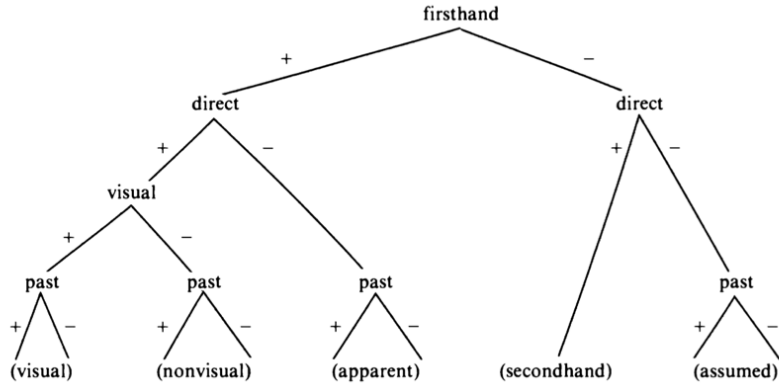


Figure 1. Taxonomie du système évidentiel du Tuyuca, tiré de Barnes (1984 : 256)

À notre connaissance, c'est la première fois qu'un schéma de système évidentiel grammaticalisé est proposé dans la littérature. En troisième lieu, enfin, la publication de l'ouvrage collectif *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology* (Chafe & Nichols, 1986) – qui fait suite à « the first conference ever assembled to compare evidentiality in a variety of languages » (1986 : vii) – rassemble dix-huit articles sur l'évidentialité présente aussi bien dans des langues qui possèdent un système évidentiel grammaticalisé obligatoire que dans des langues qui ne la codent pas de manière obligatoire, comme par exemple en anglais (Chafe, 1986; Woodbury, 1986)¹² ou en japonais (Aoki, 1986). L'évidentialité est alors donnée dans certaines contributions non plus comme un phénomène strictement grammaticalisé présent dans des langues bien précises, mais comme un phénomène plus global, voire universel. Les formes lexicalisées, telles que les adverbes *apparently* ('apparemment') ou *evidently* ('évidemment')¹³, sont alors perçues comme des marqueurs évidentiels à part entière. Le terme *evidentiality* est également ouvert dans certains articles à une définition plus large ; cette notion ne concerne alors plus la source de l'information *per se*, mais intègre des notions supplémentaires, par exemple la probabilité, le degré de précision ou encore la fiabilité de l'information. Ainsi, Wallace Chafe (1986) propose une approche dans laquelle l'évidentialité couvre « any linguistic expression of attitudes toward knowledge » ('attitudes du locuteur à l'égard du savoir') (Chafe, 1986 : 271), tandis que Marianne Mithun (1986), dans son article sur les langues iroquoises, dessine les contours des quatre moyens dont les marqueurs évidentiels qualifient « the reliability of information communicated » ('la fiabilité des informations communiquées') (Mithun, 1986 : 89), à savoir :

¹² Soulignons ici l'article d'Anita Pomerantz (1984a) intitulé *Giving a source or basis: the practice in conversation of telling 'how I know'* qui porte également sur l'anglais. L'auteure n'utilise pas les termes *evidential/evidentiality* pour dépeindre cette « pratique conversationnelle », mais distingue tout de même deux manières que possède le locuteur pour indiquer comment il sait ce qu'il énonce : « telling *my* experience, i.e. only what I know first hand regarding the state of affairs, and (2) reporting someone else's version of the state of affairs » (Pomerantz, 1984a : 609).

¹³ Certaines expressions langagières qualifiées d'« évidentielles » dans la littérature ne sont pas considérées comme telles dans le présent travail, en regard de la définition que nous retenons de l'évidentialité. C'est le cas ici de l'adverbe « évidemment ». Nous y reviendrons plus loin (cf., § 1.3.2.3. et § 2.5.).

They specify the source of evidence on which statements are based, their degree of precision, their probability, and expectations concerning their probability (Mithun, 1986 : 89).

Citons encore l'article de Lloyd B. Anderson (1986) qui propose pour la première fois quatre critères de définition pour délimiter ce qu'il nomme les « archetypal evidentials » (Anderson, 1986 : 274). Nous reviendrons plus longuement sur ces critères dans les premières pages du sous-chapitre 1.4.

Pour finir, l'article de Thomas Willett (1988) suggère une classification universelle des différents « types of evidence » ('types d'éléments de preuve/d'indices') présents dans les langues qui ont grammaticalisé ce phénomène. Il constate à travers l'analyse de plus de trente langues qu'une différenciation *générale* est faite entre trois grands types. Partant de la bipartition de Givón (1982) sont ainsi rajoutées les sous-catégories (1) *attested*, soit ce qui relève de la perception, (2) *reported*, ce qui relève de l'emprunt/ouï-dire et (3) *inferring*, ce qui relève d'un processus inférentiel, comme dépeintes ci-dessous dans sa célèbre taxonomie évidentielle :

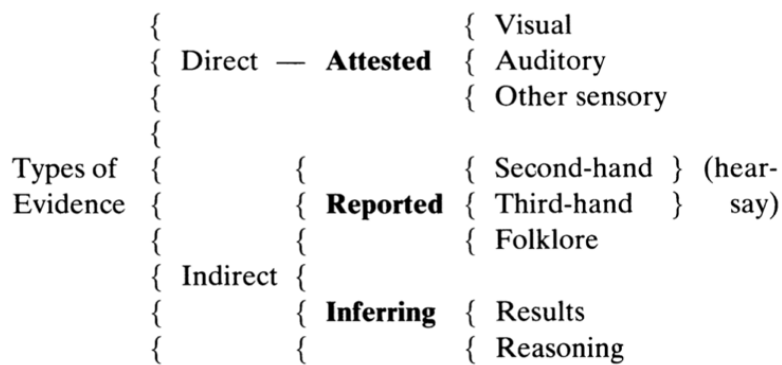


Figure 2. Taxonomie évidentielle universelle, tiré de Willett (1988 : 57)

Ces quatre études marquent ainsi le champ notionnel de l'évidentialité, alors encore *en devenir*, et offrent une vue d'ensemble de ce phénomène, aussi bien par leurs approches typologique qu'interlinguistique.

1.1.2. Un phénomène évidentiel universel ? Entre évidentialité grammaticale et évidentialité lexicale

Le tournant des années 1980 ouvre la voie, comme nous l'avons vu, à l'étude de l'évidentialité dans des langues qui n'ont pas un véritable système grammaticalisé de ce phénomène, comme c'est le cas par exemple pour l'anglais ou le français. Chaque langue serait ainsi dotée d'une pluralité de marqueurs évidentiels, obligatoires ou non, grammaticaux ou non, qui permettraient aux locuteurs d'indiquer la manière dont ils savent ce qu'ils énoncent. Toutefois, s'il semble y avoir un consensus au sein de la communauté linguistique pour dire que chaque langue possède un moyen d'explicitier ou de « faire référence à » la source de l'information, certains linguistes

ne considèrent néanmoins pas que l'on puisse utiliser de manière *générique* les termes d'« évidentialité » ou de « marqueurs évidentiels » pour dépeindre ce phénomène de manière universelle :

Every language has some way of making reference to the source of information; but not every language has grammatical evidentiality. Having lexical means for optional specification of the source of knowledge is probably universal (Aikhenvald, 2003 : 1).

Ainsi, selon Alexandra Aikhenvald, une langue comme le français ne comporterait pas de « marqueurs évidentiels », au même titre par exemple que le tuyuca ou que le kwakiutl, puisque celle-ci ne possède précisément pas de « *grammatical evidentiality* », pour reprendre ses mots, soit un système évidentiel grammaticalisé. L'idée, défendue par plusieurs linguistes (Anderson, 1986 ; Lazard, 2001 ; Aikhenvald, 2003, 2014), serait donc (i) de séparer ce qui relève du GRAMMATICAL de ce qui relève du LEXICAL, mais également (ii) de différencier les langues où « marking how one knows something is a *must* » (Aikhenvald, 2004 : 6 [nous soulignons]) des langues dans lesquelles le marquage de la source de l'information est optionnel.

Cette réflexion concernant la *nature*, si l'on peut dire, de l'évidentialité et celle des marqueurs évidentiels est déjà présente en 1986, notamment chez Anderson (1986) et Mithun (1986), bien qu'elle ne fasse pas encore l'objet d'une discussion très animée. L'article d'Anderson (1986) souligne ainsi l'importance de distinguer ce qu'il appelle alors les *true evidential categories* :

It is important to distinguish true evidential categories from other forms which SEEM evidential, but are not. The noun form of the term 'evidentials' or 'an evidential' does not simply include anything one might consider to have an evidential function, that is, to express evidence for something else. Rather, evidentials are a special grammatical phenomenon (Anderson, 1986 : 274).

Si les marqueurs évidentiels sont pris dans cette étude comme un « special grammatical phenomenon », Anderson inclut néanmoins dans cette catégorie les verbes anglais *to hear* ('entendre') ou *must* ('doit') lorsque, dans certains contextes particuliers, ceux-ci indiquent la manière dont le locuteur a acquis l'information donnée. Ces verbes entrent alors dans ce qu'il nomme des « other free syntactic elements », cesdits éléments étant englobés dans la définition générale suivante qu'il donne des marqueurs évidentiels :

Morphologically, evidentials are inflections, clitics, or other free syntactic elements (not compounds or derivational forms) (Anderson, 1986 : 275).

Mithun (1986), quant à elle, ne souligne que brièvement cette distinction entre évidentialité « grammaticale » et évidentialité « lexicale » au sein des langues iroquoises et les traite comme « two functionally equivalent but formally distinct sets of devices » (Mithun, 1986 : 89). Plus

tardivement, Gilbert Lazard (2001) explicite à son tour la nécessité de distinguer les langues qui n'ont que des moyens lexicaux pour exprimer des significations évidentielles :

Although all languages have means of qualifying utterances by introducing references to the origin of information, not all languages have an evidential grammatical category. English and French, for example, have no morphological evidential in their verb system. Evidential meanings are rendered by means of such expressions as 'it seems', 'as it appears', 'as I see', 'as I have heard', 'it is said', 'reportedly', etc. Such expressions are part of the lexicon. In such languages, evidentiality has not been grammaticalized (Lazard, 2001 : 360).

Et il en va de même, selon l'auteur, pour les langues qui sont « on the way to grammaticalizing evidentiality » (Lazard, 2001: 360). Ainsi, l'utilisation du parfait, dans certaines langues de l'Arménie orientale, permet certes d'indiquer dans quelques contextes la source de l'information et, par là, se situe fortement sur la voie de la grammaticalisation, mais cela ne suffit néanmoins pas à les considérer comme des langues ayant des *marqueurs* évidentiels. Toutefois, le point de démarcation qui semble être chez Lazard le plus probant et le plus distinctif, évidentiellement parlant, est celui de la LIBERTÉ du locuteur de marquer ou non son discours. En effet, les langues de l'Arménie occidentale, mais également l'albanais, le turc ou encore le bulgare, possèdent une catégorie grammaticale évidentielle, mais les locuteurs ont cependant la possibilité de choisir entre un marquage « évidentiel » – donc indiquer la source de l'information – et un marquage neutre – donc ne donner aucune indication sur la source de l'information (Lazard, 2001 : 361). Il s'agit alors de distinguer ce qui relève du grammatical *vs* du lexical, mais également ce qui relève de l'obligatoire *vs* du non-obligatoire (i.e. facultatif). Finalement, Ferdinand De Haan (2001), dans son étude sur la place de l'inférence dans le système évidentiel, soutient également la nécessité de délimiter une frontière entre les différents marqueurs qui permettent de marquer la source de l'information et de ne pas les mettre « on the same level » (De Haan, 2001 : 194). S'il s'accorde à dire que les adverbes anglais *evidently* ('évidemment') et *seemingly* ('apparemment') sont *sémantiquement* évidentiels, ces derniers ne peuvent pour autant être comparés aux morphèmes évidentiels présents dans certaines langues (De Haan, 2001 : 194).

Ces différents auteurs semblent ainsi s'accorder sur l'idée qu'une distinction doit être faite, ou du moins être reconnue, entre les expressions évidentielles grammaticales et les différents moyens lexicaux qui permettent de marquer la source de l'information, sans toutefois encore proposer une terminologie discriminatoire qui différencierait ces deux types de « marqueurs », ce que fera Aikhenvald, l'une des plus grandes partisans de cette distinction, dans le premier chapitre de l'ouvrage collectif *Studies in Evidentiality* (Aikhenvald & Dixon, 2003). Pour limiter le champ notionnel de l'évidentialité à un phénomène uniquement grammatical, Aikhenvald (2003, 2004, 2014, 2018) propose ainsi de distinguer les différentes ressources lexicales des langues « non évidentielles » en leur préférant la terminologie d'*evidentiality*

strategies (Aikhenvald, 2003 : 2), soit des STRATÉGIES ÉVIDENTIELLES. Ces dernières correspondent alors à toutes les « categories and forms which acquire secondary meanings somehow related to information source » (Aikhenvald, 2004 : 105). Dès lors, les différents verbes, adverbes, locutions ou unités phraséologiques marquant la source de l'information en français seraient perçus comme des stratégies évidentielles, et non comme des « marqueurs évidentiels ». Cette idée de *secondary meanings* ('significations secondaires') pour les formes non grammaticalisées permet alors à l'auteure de ne prendre aucune forme lexicale sous l'étiquette de « marqueur », même si celle-ci peut revêtir, dans certains contextes, une signification première d'évidentialité – ce que fait, pour rappel, Anderson (1986). Soulignons, par ailleurs, que ce critère est utilisé par Aikhenvald pour distinguer le conditionnel français, dont l'une des trois valeurs est dite « épistémique » (Dendale & Van Bogaert, 2012 : 17) – à comprendre ici comme « évidentielle » – des « véritables » marqueurs évidentiels, puisque le locuteur peut l'utiliser sans forcément faire référence à la source de l'information. Pour résumer, les moyens lexicaux sont vus, chez Aikhenvald, comme « a separate task » (Aikhenvald, 2004 : 11), absolument distincts des formes évidentielles grammaticalisées. Le non-sens que créerait l'inclusion des moyens lexicaux au côté des formes grammaticalisées dans les études sur l'évidentialité est alors comparé, de manière analogique, aux études sur le genre grammatical :

Saying that English, on the one hand, and Qiang (or Shipibo-Konibo, or Tariana), on the other, have 'evidentiality', is similar to saying that both Portuguese and Turkish have grammatical gender (Aikhenvald, 2003 : 19).

Cette distinction entre « évidentialité » et « stratégies évidentielles » corrobore la séparation proposée par Zlatka Guentchéva quelques années plus tôt, en introduction à l'ouvrage collectif *L'énonciation médiatisée* (1996). En effet, bien que l'équivalence entre médiativité et évidentialité ne soit pas stricte, la distinction établie entre les termes *médiation/médiatif* et *énonciation médiatisée* ressemble sensiblement à celle formulée par Aikhenvald (2003). La première terminologie correspond ainsi à un phénomène présent dans les « langues où les valeurs médiatives sont associées à des procédés grammaticaux », tel que l'est l'évidentialité, tandis que la seconde se rapporte aux « langues où l'émergence d'une valeur médiative peut s'opérer en relation avec d'autres valeurs d'une forme grammaticale donnée ou en relation avec d'autres procédés que l'on ne peut pas qualifier de spécifiquement 'médiatifs' » (Guentchéva, 1996 : 12), ce qui correspond *grosso modo* aux stratégies évidentielles. Dans un second volume, une définition plus détaillée est proposée pour distinguer ces deux catégories :

Le terme de *médiatif* désigne une catégorie grammaticale [...]. En revanche, *l'énonciation médiatisée* n'implique pas nécessairement de procédés grammaticalisés qui s'organisent en un système cohérent au sein de la langue, bien que, dans un contexte particulier, une forme verbale puisse recevoir une valeur médiative ou qu'un élément syntaxique comme certains adverbes ou expressions adverbiales

(*apparemment, de toute évidence, paraît-il...*) puisse conduire à une interprétation médiative de la phrase (Guentchéva & Landaburu, 2007 : 1 [emphasis d'origine]).

Si Guentchéva concède, plus tardivement, que la séparation entre grammatical et lexical peut paraître stricte d'un point de vue théorique, ce n'est que dans le but de maintenir « une base conceptuelle solide » et une « définition robuste » (Guentchéva, 2014b : 39) pour éviter précisément que toute unité ne soit considérée comme « évidentielle », ou du moins pour éviter que toute langue ne soit perçue comme possédant un système évidentiel.

Cette séparation est toutefois rejetée par plusieurs linguistes, tels que Mario Squartini (2008, 2018), Kasper Boye & Peter Harder (2009), Björn Wiemer (2010) ou encore Gabriele Diewald & Elena Smirnova (2010). En effet, l'évidentialité est présentée par les auteurs de ces différentes études comme un DOMAINE SÉMANTICO-FONCTIONNEL¹⁴ au sein duquel la distinction entre grammaire et lexique n'est pas pertinente, voire infondée. Ainsi, pour Squartini (2008, 2018), cette division empêcherait une vue d'ensemble des marqueurs évidentiels, tout comme une meilleure compréhension du domaine de l'évidentialité (Squartini, 2008 : 918) et ne permettrait alors pas l'élaboration, à un niveau macro, d'un « consistent classificational model of evidentiality as a linguistic category » (Squartini, 2008 : 941). Boye & Harder (2009) partent, quant à eux, du constat qu'il n'y a pas de consensus établi sur ce que « signifie » véritablement, pour un élément linguistique donné, d'être grammatical ou lexical (Boye & Harder, 2009 : 32). Ils démontrent ainsi, au travers de données diachroniques, qu'une forme évidentielle issue d'une base lexicale – ils prennent pour exemple l'évolution de certains verbes de perception, de communication¹⁵ ou encore d'apparence – peut s'être développée en un élément évidentiel grammatical (Boye & Harder, 2009 : 17-19). De ce fait, un marqueur évidentiel « lexical » (par exemple, un adverbe de phrase) et un marqueur évidentiel « grammatical » (par exemple, un auxiliaire) peuvent avoir la même source diachronique, à l'instar des verbes danois *se* ('voir'), *sige* ('dire'), *synes* ('sembler') ou encore *mene* ('tenir pour vrai') qui tantôt apparaissent comme auxiliaires, tantôt comme adverbes de phrase, comme c'est le cas respectivement dans les exemples (1.1) et (1.2) proposés dans leur étude :

(1.1) han *siges/menes* at være rig.
 he say.PASS/hold.PASS to be rich
 'He is said/held to be rich'.

(1.2) han er rig, *siger/mener de*.
 he is rich, say/hold they
 'He is rich, they say/believe' (Boye & Harder, 2009 : 20 [num. d'origine (16) et (17)])

¹⁴Nous retrouvons dans les études mentionnées les termes suivants : « Semantic-functional domain » chez Diewald & Smirnova (2010 : 1) ; « Unified functional-conceptual substance domain » chez Boye & Harder (2009 : 30) ; « Functional domain » chez Squartini (2008 : 925) ou encore « conceptual domain » chez Wiemer (2010 : 60).

¹⁵Mentionnons ici les exemples présentés dans l'ouvrage *World Lexicon of Grammaticalization* d'Heine & Kuteva (2002 : 265) sur l'évolution dans différentes langues de formes lexicales du verbe *dire* vers des formes évidentielles grammaticalisées.

Ainsi, pour eux, soutenir l'existence d'une frontière entre le grammatical et le lexical dans les études sur l'évidentialité est une mauvaise idée (Boye & Harder, 2009 : 22). Ils s'inscrivent par là dans le courant théorique de la *grammaticalisation* qui rejette « toute opposition binaire entre le lexique et la grammaire, et n'adm[et] qu'un continuum qui unit deux pôles opposés, le continuum lexique-grammaire (ou lexique-syntaxe) » (Puckica, 2007 : 72). S'ils rejettent donc catégoriquement cette distinction entre « marqueurs évidentiels » et « stratégies évidentielles », ils s'accordent néanmoins sur le fait que certains marqueurs évidentiels sont effectivement grammaticalisés « to a higher degree than others » (Boye & Harder, 2009 : 37) ; Wiemer (2010), dans son étude sur les marqueurs d'ouï-dire, part, quant à lui, de la définition générale que donne Aikhenvald de l'évidentialité – soit le fait d'indiquer « the existence of a source of evidence for some information » (Aikhenvald, 2003 : 1) – mais s'en distancie néanmoins fortement puisqu'il l'applique aussi bien aux marqueurs grammaticaux qu'aux moyens lexicaux (60). Finalement, concernant le français, si nous avons vu que Guentchéva (1996, 2007, 2014b) proposait de maintenir une différence entre le grammatical et le lexical, Dendale (1991) soutient l'idée qu'un marqueur évidentiel « ne doit [...] pas nécessairement être une unité langagière *grammaticalisée* », au contraire « elle peut très bien être lexicalisée » (Dendale, 1991 : 28).

Finalement, une troisième position dite RELATIVISTE est adoptée par Patrick Dendale et Julie Van Bogaert (2012). Les auteurs soutiennent alors l'existence d'une pluralité de définitions « plus ou moins larges ou étroites » (Dendale & Van Bogaert, 2012 : 26) de l'évidentialité, qui doivent être circonscrites au regard de l'objet étudié :

[I]l n'y a pas de bonne et de mauvaise définition de l'évidentialité. Il y a plusieurs définitions, plus ou moins larges ou étroites, et le débat sur la définition de la notion doit être mis en relation avec les objectifs et le type d'étude linguistique qui a recours (accessoirement ou essentiellement) à la notion (Dendale & Van Bogaert, 2012 : 26).

Face à ces différentes positions, nous avons décidé d'adopter, au sein de cette thèse, la terminologie suivante : nous conservons les termes d'ÉVIDENTIALITÉ et de MARQUEURS ÉVIDENTIELS pour parler du *marquage de la source de l'information* (évidentialité), notion générale qui englobe alors les *différents moyens* ou les *différentes ressources linguistiques* (marqueurs évidentiels) que le locuteur possède pour marquer la source de l'information véhiculée dans son énoncé. Sans contester toutefois la seconde dichotomie qui existe entre les marqueurs évidentiels *obligatoires* et les marqueurs évidentiels *non obligatoires*, nous rejoignons l'idée selon laquelle un continuum existe entre des formes évidentielles « hautement » grammaticalisées et des formes évidentielles plus « lexicalisées ». Les différents marqueurs évidentiels viendraient alors se positionner tout au long de celui-ci. Le recours au terme métaphorique « stratégie (évidentielle) », tel qu'il est proposé par Aikhenvald pour qualifier les expressions lexicales permettant d'indiquer la source de l'information, nous pose également un problème terminologique. Sans stigmatiser nécessairement le recours à des

métaphores en linguistique¹⁶, nous préférons le terme « marqueur » au terme « stratégie » pour des raisons aussi bien de praticité que de clarté terminologique, en vue d'une analyse *en contexte* du marquage de la source de l'information. Nous voyons alors les marqueurs évidentiels comme des moyens langagiers qui permettent aux locuteurs de marquer la source de l'information et qui peuvent devenir, à un niveau supérieur, des instruments qui s'intègrent dans l'orchestration de différentes stratégies interactionnelles.

L'aperçu chronologique de l'émergence de la notion d'évidentialité nous a ainsi permis de mettre en relief plusieurs fondements théoriques de ce champ notionnel. Il nous faut maintenant aborder plus précisément la question de la *définition* de l'évidentialité, telle qu'elle est présentée dans la littérature et telle que nous la défendrons dans cette thèse. Soulignons que la question, épineuse, de ce qui sera considéré ou non comme marqueurs évidentiels du *français* sera discutée au chapitre 2.

1.2. Définir l'évidentialité : un défi théorique

La définition de l'évidentialité demeure encore un lieu de divergences, dans lequel celle-ci est divisée en deux principaux courants. L'un des aspects définitoires les plus cruciaux depuis le tournant des années huitante est de délimiter les frontières mêmes du CHAMP NOTIONNEL et, plus particulièrement, d'appréhender le lien que l'évidentialité entretient ou non avec d'autres champs notionnels, dont celui, essentiellement, de la modalité épistémique (i.e., l'expression d'un degré de certitude plus ou moins élevé – relativement à un continuum scalaire – vis-à-vis d'un savoir transmis (voir, e.a., Gosselin, 2010 : 87-87). Comme précédemment mentionné, l'évidentialité est alors vue et théorisée par certains dans un SENS ÉTROIT, restreignant la notion comme relative uniquement à l'indication de la *source* de l'information, tandis que d'autres la perçoivent dans un SENS LARGE et l'interprètent comme englobant différentes *attitudes* du locuteur vis-à-vis des connaissances ou, plus largement, du savoir véhiculé dans un énoncé. La distinction majeure entre ces deux courants réside de ce fait dans l'intégration ou non de la relation subjective qu'entretient le locuteur face au savoir exprimé. Ainsi, si les deux courants considèrent *fondamentalement* la source de l'information comme faisant partie de leur champ d'investigation, le second tend à englober divers facteurs contextuels en sus et, conséquemment, intègre des notions comme celles de la modalité épistémique.

Ce sous-chapitre se propose alors de revenir dans un premier temps sur les distinctions faites entre ces deux courants définitoires, puis, dans un second temps, de traiter plus particulièrement de la question complexe de la relation entre les notions d'évidentialité et de modalité épistémique, l'une des plus discutées dans la littérature évidentialiste. Finalement, il s'agira d'appréhender l'évidentialité à l'aune du concept d'« epistemicity », tel qu'il a été décrit

¹⁶ Que l'on pense, ici, à Bréal (1897) et au « péril » de « l'abus » des abstractions et des métaphores organicistes en linguistique (Bréal, 1897 : 3).

notamment par Boye (2012), et de nous arrêter sur la définition de l'évidentialité que nous retiendrons *dans et pour* ce travail.

1.2.1. Entre source de l'information et probabilité, précision, fiabilité de l'information

La distinction émise entre une définition étroite et une définition large de l'évidentialité remonte, à notre connaissance, à l'ouvrage de Chafe & Nichols (1986), dans lequel les auteurs, en guise d'introduction, présentent l'évidentialité comme pouvant être appréhendée de deux manières différentes ou, pour reprendre leurs termes, comme un courant qui « covers much more than the marking of evidence per se » (1986 : vii). L'opposition explicite entre un « narrow sense » ('sens étroit') et un « broad sense » ('sens large') de l'évidentialité se retrouve cependant uniquement dans l'article de Chafe (1986 : 262), dont la terminologie sera largement reprise dans la littérature évidentialiste pour définir et justifier les limites de la notion.

Pour Chafe (1986 : 262), l'évidentialité au sens étroit ne porte que sur « the expression of 'evidence' per se » (1986 : 262), c'est-à-dire comme la seule indication de la source/du mode d'accès du savoir l'information. La notion ne concerne alors que la *manière* dont un locuteur a eu accès à celle-ci. Cette perception de l'évidentialité est soutenue, entre autres, par Anderson (1986) qui définit l'évidentialité comme une notion exprimant uniquement « [the] kind of evidence » (1986 : 310), par De Haan (1999) qui conçoit la notion comme « the coding of the source of information » (1999 : 1) ou encore par Aikhenvald (2004) comme le fait de « supply the information source » (2004 : 6)¹⁷.

A contrario, l'évidentialité au sens large est considérée par Chafe (1986) comme une notion qui inclut en son sein toute une panoplie d'*attitudes* vis-à-vis de l'information transmise (i.e. « everything dealt with under this broad interpretation of evidentiality involves attitudes toward knowledge » (Chafe, 1986 : 262)). L'évidentialité ne se limite donc plus seulement à la manière dont le locuteur a acquis une information, mais couvre alors différentes notions comme le degré de vérité, de certitude ou encore de fiabilité à l'égard de ladite information. Le domaine de l'évidentialité (voir Figure 3, ci-dessous), tel qu'il est perçu par Chafe (1986), se construit dès lors autour de la notion verticale du savoir ('knowledge'), représentant le savoir *transmis*, qui forme un continuum entre des connaissances considérées comme plus ou moins fiables ('reliable' > 'unreliable')¹⁸. Au niveau horizontal, il est question de la manière dont le savoir a

¹⁷ Les termes anglais « evidence » ('élément de preuve/indice') et « source » ('source'), tels qu'ils sont utilisés dans ces définitions, se rapportent tous deux à la manière dont le locuteur a eu accès au savoir transmis. Aikhenvald (2004) rappelle que les termes « 'evidential' and 'evidence' as a linguistic category differs from 'evidence' in common parlance » (2004 : 4) et qu'il serait, de fait, judicieux d'émettre une distinction claire entre les deux pour remédier à des confusions conceptuelles et terminologiques (2004 : 5). Sur ce point, voir la réflexion de Rosaleen Howard dans le chapitre 11 de l'ouvrage collectif *The Oxford Handbook of Evidentiality* (2018 : 222-242).

¹⁸ Chafe (1986) donne au terme anglais 'reliable' ('fiable') le synonyme 'valid' ('valide') et définit le degré de fiabilité comme « the likelihood of its being a fact » (Chafe, 1986 : 264). Toutefois, l'auteur semble également, dans certains passages, faire équivaloir la notion de *fiabilité* à celle de *certitude*, sans pour autant les présenter de

été acquis, soit par le biais de quatre « modes of knowing » (‘modes de savoir’), dont chacun est corrélé à une « source of knowledge » (‘source de savoir’) particulière. Par exemple, si le savoir est acquis par un ouï-dire (‘hearsay’), la source de savoir sur laquelle est basé ce mode de savoir est alors le langage ; autrement dit, un ouï-dire porte nécessairement sur du langage pour être vu comme tel. Soulignons que la présentation hiérarchique des modes de savoir telle qu’elle apparaît dans la figure 3 ne signifie pas que la croyance est considérée comme plus fiable que la déduction ou alors que la déduction est considérée comme moins fiable que la croyance (Chafe, 1986 : 263). Finalement, le pôle droit du domaine de l’évidentialité au sens large a trait, d’une part, à la concordance entre le savoir transmis et les ressources verbales utilisées par le locuteur pour le faire et d’autre part à l’adéquation entre ses attentes et celles d’autrui vis-à-vis du savoir.

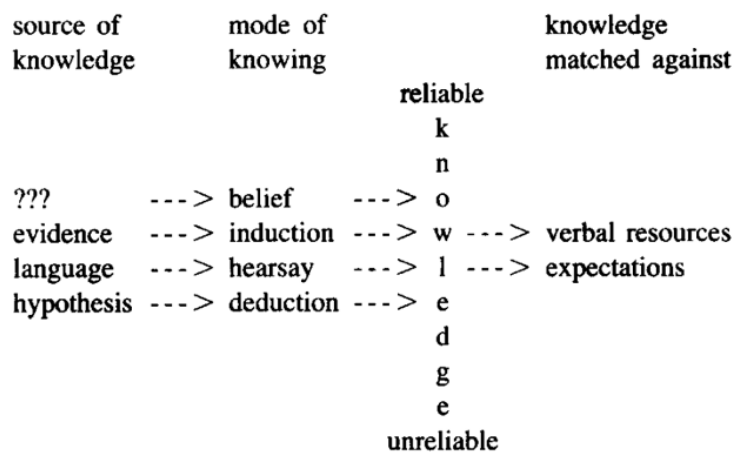


Figure 3. Le domaine de l’évidentialité au sens large, tiré de Chafe (1986 : 263).

Par cette définition large de l’évidentialité, l’auteur considère alors des énoncés tels que (1.3) comme évidentiels, car la probabilité véhiculée par l’adverbe « probably » correspond à un certain degré de fiabilité que le locuteur attribue à l’information donnée « it’s a spider » :

- (1.3) It’s probably a spider
 ‘C’est probablement une araignée’ (Chafe, 1986 : 263 [num. d’origine (2)])

Dans la continuité de cette perspective théorique, plusieurs auteurs considèrent l’évidentialité comme un domaine dans lequel ces différentes notions se rejoignent, voire s’entremêlent. Par exemple, Mayer (1990) considère l’évidentialité comme un champ notionnel « that ha[s] to do with the way information is graded in respect of *certainty* and *source* » (1990 : 103 [nous soulignons]) et considère, entre autres, l’adverbe allemand « sicherlich » (‘sûrement/certainement’) comme un marqueur évidentiel¹⁹. L’on retrouve également cette

manière explicite comme des synonymes : « *must* [...] signals an inference with a *high degree of reliability* [...]. *Seem*, on the other hand, indicates *less certainty* about the conclusion » (Chafe, 1986 : 266 [nous soulignons]).

¹⁹ Comme nous le verrons en § 1.3.2.3., l’inclusion de certains marqueurs traditionnellement identifiés comme *modaux*, au sein du champ notionnel de l’évidentialité, fait débat. Quelques auteurs considèrent, par exemple,

acceptation chez Matlock (1989) qui accrédite l'idée que les « [e]videntials, linguistic units comprising part of epistemic modality, code a speaker's source of information, and some degree of certainty about that information » (1989 : 215) ou encore, finalement, dans la définition que donne Mithun (1986) des marqueurs évidentiels :

Evidential markers qualify the reliability of the information communicated in four primary ways. They specify the *source* of evidence on which statements are based, their degree of *precision*, their *probability*, and *expectations* concerning their probability (Mithun, 1986 : 89 [nous soulignons]).

Seule la « source of evidence », dans cette définition, n'est alors reliée à l'évidentialité au sens *restreint*. En effet, les autres caractéristiques peuvent être corrélées, respectivement, aux notions de précision, de modalité épistémique (degré de certitude) et d'« attente concernant la probabilité »²⁰.

Les études qui considèrent l'évidentialité dans un sens large ne catégorisent pas nécessairement les différentes « attitudes » (e.g., la probabilité, la certitude, la précision) qui entrent dans le champ de l'évidentialité comme étant relatives à d'autres champs notionnels (e.g., la modalité épistémique) qui seraient inclus dans celui-ci. Par exemple, Mithun (1986) n'indique pas explicitement dans son étude que la « probabilité » serait relative à la modalité épistémique et que celle-ci intégrerait, de ce fait, le champ de l'évidentialité. Chez d'autres auteurs, au contraire, l'idée d'une inclusion d'un champ notionnel dans un autre semble plus précise. C'est le cas, par exemple, chez Matlock (1989), qui range les marqueurs évidentiels dans le champ de la modalité épistémique. Le flou qui règne autour des limites du champ notionnel de l'évidentialité, ainsi que l'absence de consensus sur la définition de celui-ci depuis les années huitante reposent alors en grande partie sur la question du *lien* que l'évidentialité entretient ou non avec d'autres champs notionnels, comme celui de la modalité épistémique, le plus fréquemment associé à celle-ci.

l'adverbe « certainement » comme étant, dans certains de ses emplois, exclusivement un marqueur évidentiel d'inférence (Dendale, 2020), ce que nous ne faisons pas dans le présent travail. Chez Mayer (1990), cependant, le marqueur « sicherlich » est considéré comme « évidentiel », car l'auteur définit l'évidentialité – en tant que domaine – comme étant relatif aussi bien à la source de l'information qu'au degré de certitude que le locuteur attribue à l'information transmise.

²⁰ L'auteure exemplifie cette notion de la manière suivante : « 'Sure enough' can indicate that an event was in accord with some expectation. ('Sure enough, Sam failed the lie detector test') 'After all' can indicate a conflict with an expectation. ('Sam escaped after all.') » (Mithun, 1986 : 90). Il n'est toutefois pas très clair en quoi cette notion se distingue *fondamentalement* de celle de la modalité épistémique.

1.2.2. L'évidentialité et la modalité dans l'espace épistémique

1.2.2.1. Relations entre deux notions épistémiques

Nous l'avons dit, la complexité à définir la notion de l'évidentialité repose, entre autres, sur la nature de la relation qu'elle entretient avec la modalité épistémique et donc sur les critères théoriques qui permettraient de distinguer ou de lier ces deux notions. L'absence de consensus théorique dans le champ d'étude de l'épistémique – i.e., relatif aux moyens langagiers dont le locuteur dispose pour marquer son savoir – est ancien et encore vivement débattu, en témoignent les nombreuses études qui ont porté et portent spécifiquement sur cette question (De Haan, 1999 ; Dendale & Tasmowski, 2001 ; Kronning, 2003 ; Squartini, 2004 ; Cornillie, 2009, 2022 ; Plungian, 2010 ; Boye, 2010c, 2012 ; Barbet & de Saussure, 2012 ; de Saussure, 2012 ; Wiemer, 2018 ; Murray, 2021). Comme l'ont montré Dendale et Tasmowski (2001), puis Kronning (2003), Cornillie (2009, 2022), Barbet et de Saussure (2012) ou encore Wiemer (2018), au moins trois grandes relations entre l'évidentialité et la modalité épistémique sont représentées et défendues dans la littérature²¹ : (i) une relation de DISJONCTION, (ii) une relation d'INCLUSION et (iii) une relation de CHEVAUCHEMENT.

La première relation considère l'évidentialité comme une notion *conceptuellement* disjointe de la modalité épistémique, réfutant strictement un recoupement entre les deux champs notionnels et, de fait, les présentant comme des notions séparées (e.a., Willett, 1988 ; De Haan, 1999 ; Aikhenvald, 2003, 2004, 2014 ; Kronning, 2003 ; Barbet & de Saussure, 2012 ; Hanks, 2012 ; Wiemer, 2018). L'évidentialité est envisagée, dans cette perspective, comme « a category in its own right » (Aikhenvald, 2004 : 7), dont les faits sont « disjoints et indépendants sémantiquement, mais qui peuvent entretenir des relations sur le plan pragmatique » (de Saussure, 2012 : 132). Cette perception de l'évidentialité correspond au sens étroit tel que dépeint précédemment. Les partisans de cette séparation contestent alors fortement l'une des « current misconceptions concerning evidentiality », qui est celle d'inclure des phénomènes relevant, selon eux, exclusivement de la modalité épistémique :

One of the current misconceptions concerning evidentiality is to do with a gratuitous extension of this term to cover every way of expressing uncertainty, probability and one's attitude to the information (Aikhenvald, 2003 : 19).

Toutefois, bien que l'évidentialité soit vue comme conceptuellement restreinte, les partisans de ce courant admettent un lien avec la modalité épistémique, qui se situe à un niveau que l'on

²¹ Ce sont Dendale et Tasmowski (2001) qui en distinguent trois ; Kronning (2003), lui, en distingue six, dont les deux premières correspondent à l'absence de relation au sein de l'espace épistémique : « l'espace épistémique relève *in toto* de la modalité », « l'espace épistémique relève *in toto* de l'évidentialité » (Kronning, 2003 : 135). Celles-ci peuvent être vues, d'une manière large, comme incluant le cas de figure dit « disjonctif ». Les autres relations peuvent cependant être regroupées dans les trois grandes relations dépeintes par les premiers auteurs. Les termes « inclusion », « disjonction » et « chevauchement » sont ici librement repris de l'article de Dendale et Tasmowski (2001).

pourrait qualifier de « pragmatique » ou de « non-codé ». Une unité évidentielle peut alors, par la nature de l'accès qu'elle désigne et dans un contexte donné, véhiculer une connotation de modalité épistémique et posséder « an additional meaning, going beyond information source » (Aikhenvald, 2015 : 29). En effet, l'évidentialité visuelle est souvent associée à une certitude élevée et l'évidentialité indirecte à une (plus ou moins forte) incertitude (Faller, 2006). Comme le souligne Wiemer (2018), en s'appuyant sur les travaux d'Aikhenvald (2004), certains marqueurs évidentiels visuels présents dans des langues qui grammaticalisent ce phénomène peuvent donc avoir des *extensions épistémiques* de certitude. C'est le cas par exemple en Tariana, langue arawakienne, dont le suffixe évidentiel de perception *-naka* est associé à une forme de certitude élevée (cf. Aikhenvald, 2004 : 170). Ces extensions épistémiques, qui forment *de facto* des intersections avec le degré de certitude, ne sous-entendent pas pour autant, selon les auteurs, que l'évidentialité, en tant que notion, puisse être vue comme une composante de la modalité épistémique, ou inversement²².

Une seconde relation considère la possible inclusion d'une notion dans l'autre (voir, e.a., Givón, 1982 ; Bybee, 1985 ; Palmer, 1986^[1], 2001^[2] ; Chafe, 1986 ; De Haan, 1999 ; Mushin, 2001 ; Stivers et al., 2011). La modalité épistémique peut alors tantôt être subsumée sous l'évidentialité, tantôt l'évidentialité subsumée sous la modalité épistémique, en fonction de la définition donnée à la notion. Dans le premier cas, l'évidentialité possède un sens large et englobe aussi bien la source de l'information que le degré de certitude attribuée à celle-ci. Comme le soulignent Dendale et Tasmowski (2001), les auteurs qui envisagent l'évidentialité de cette manière (par exemple, Rooryck (2001)) considèrent alors la certitude comme une composante qui est « incluse » :

The notion of 'degree of certainty' is included within the semantic scope of evidentials, making the term *evidentiality* both a co-hyponym of *modality* and a hyperonym of the two notions together (Dendale & Tasmowski, 2001 : 342).

Dans le second cas, c'est à la modalité épistémique d'être vue comme la notion « englobante », qui recouvre la source de l'information et le degré de certitude. La modalité épistémique devient alors, dans cette perspective, aussi bien un cohyponyme de l'évidentialité qu'un hyperonyme des deux notions réunies. L'on retrouve ce point de vue notamment chez Palmer (1986^[1]) qui considère l'évidentialité comme incluse dans le système de la modalité épistémique. L'auteur va même plus loin en soulignant le caractère « futile » de l'ambition de distinguer si l'une des deux notions est relative à la source plutôt qu'à un jugement, et vice-versa (Palmer, 1986 : 70). Dans la seconde édition de son œuvre, Palmer (2001^[2]) se distancie néanmoins quelque peu de sa description initiale et conçoit la modalité épistémique et

²² Puisque, comme l'avance Wiemer, ces extensions épistémiques sont instables, en termes de *code*, et supprimables : « [u]nder clearly definable conditions epistemic overtones appear (without overriding the evidential component), but these overtones can be defeated (without erasing the evidential component) under certain other discourse conditions » (Wiemer, 2018 : 105).

l'évidentialité – qu'il nomme modale – comme des constituants de la « modalité propositionnelle » :

Epistemic and Evidential systems are the two main types of Propositional modality [...]. The essential difference between these two types is (as is implicit in the discussion) that with epistemic modality speakers express their judgments about the factual status of the proposition, whereas with evidential modality they indicate the evidence they have for its factual status (Palmer, 2001 : 8).

C'est également la position de De Haan (1994) qui soutient que les « evidentials are part of the epistemic modality category because they reflect the speaker's knowledge of his utterance » (De Haan, 1994 : 6), mais qui cependant semble considérer lui aussi dans ses travaux ultérieurs que, finalement, « it is not the case that evidentiality is a subcategory of epistemic modality » (De Haan, 1999 : 98). En partant d'une approche analytique sémantique et diachronique des marqueurs évidentiels et modaux, il définit alors l'évidentialité comme une notion qui a trait uniquement à la source dont dispose le locuteur pour un savoir donné, à contrario de la modalité épistémique qui ne concerne alors que l'évaluation de ce savoir donné. Dans cette perspective, l'évidentialité est alors vue dans un sens restreint. Soulignons également que certains auteurs usent de terminologies différentes pour parler de l'évidentialité dans un sens large, comme c'est le cas chez Mushin (2001) qui utilise alors le terme de « epistemological stance » comme dénominateur commun pour couvrir la relation inclusive entre ces deux notions. Si cela permet certes de résoudre un problème à un niveau terminologique, il ne résout toutefois pas pour autant le débat à un niveau conceptuel.

Une troisième relation, formulée initialement par Van der Auwera & Plungian (1998)²³, estime qu'un chevauchement partiel existe entre ces deux notions, et plus particulièrement au sein de la sous-catégorie évidentielle de l'inférence (1998 : 86). Par la constitution d'une carte sémantique de la modalité épistémique, considérée dans leur étude comme une opposition du *possible* et du *nécessaire*²⁴, Van der Auwera & Plungian (1998) arrivent à la conclusion que l'inférence évidentielle est la seule sous-catégorie où se chevauchent la modalité épistémique et l'évidentialité, car l'inférence évidentielle peut être vue comme égale à la nécessité épistémique ('epistemic necessity'). Ces deux dernières sont vues comme équivalentes par les auteurs, car « for both categories we are dealing with the certainty of a judgment relative to other judgments » (Van der Auwera & Plungian, 1998 : 86). Cette relation est également

²³ Plus tardivement, Plungian (2010) se distancierait de cette approche et soulignerait que « [e]videntiality as a whole, i.e. the indication of the type of access to a situation (or that of the source of information underlying an utterance about a situation), can by no means be equated with modality, not even in the widest sense or by referring to some of the values of evidentiality that have a prototypical modal character » (Plungian, 2010 : 45).

²⁴ Cette compréhension de la modalité épistémique rejoint des conceptions *étroites* des modalités, issues de la tradition logique, qui sont « centrées sur les notions de *nécessaire* et de *possible* » (Gosselin, 2010 : 5 [emphases d'origine]). Celles-ci s'opposent à des conceptions *larges* des modalités, issues de la tradition grammaticale, qui « embrassent tout le champ des attitudes adoptées par le locuteur vis-à-vis du contenu propositionnel de son énoncé » (Gosselin, 2010 : 5 ; voir aussi, plus largement, l'ensemble du premier chapitre de son ouvrage).

soutenue par Faller (2002), qui considère, à la suite de Van der Auwera & Plungian (1998), que les deux champs notionnels doivent être vus comme des concepts *séparés*, excepté au niveau de l'inférence :

Overlap means that it is impossible to use an Inferential without *simultaneously* indicating that one judges the embedded proposition to be a necessity and that one is making an inference (Faller, 2002 : 261 [nous soulignons]).

Toutefois, Faller (2002) ne limite pas le chevauchement à la seule catégorie modale de la nécessité épistémique, mais également à celle de la possibilité épistémique (Faller, 2002 : 262).

Finalement, nous aimerions nous arrêter sur une dernière forme de relation, qui peut être vue comme une *extension* de la première relation de disjonction. A l'instar de l'approche disjonctive, l'évidentialité et la modalité épistémique sont vues comme des champs notionnellement distincts – dans le sens où l'un n'est pas subsumé sous l'autre, ni ne se chevauchent partiellement – mais auxquels on reconnaît toutefois le point commun de l'apport d'une qualification sur nos connaissances du monde. Les deux champs se regroupent alors à l'intérieur d'un domaine conceptuel plus général appelé tantôt « dimension épistémique » (Dendale, 1991), « espace épistémique » (Kronning, 2003), « épistémicité » (Vold, 2008) ou encore, dans sa version la plus aboutie et la plus usitée²⁵, « EPISTEMICITY » (Boye, 2010c, 2012, 2018). Aussi, suivons-nous dans cette thèse, et de manière plus générale dans le projet, l'idée que la modalité épistémique et l'évidentialité sont deux champs notionnels disjoints, mais relatifs à une même catégorie du Savoir, au sens boyien du terme.

Avant de nous arrêter plus particulièrement sur la catégorie du Savoir, soulignons brièvement que l'évidentialité a été parfois mise en relation, que ce soit de près ou de loin, avec d'autres catégories grammaticales « épistémiques » que sont :

- (i) la mirativité, qui marque l'information comme nouvelle ou inattendue (voir, e.a., DeLancey, 2001 ; Aikhenvald, 2004 : § 6) ;
- (ii) l'égo-phoricité, qui marque « the personal or privileged knowledge or involvement of a potential speaker (the primary knower) in a represented event or situation » (San Roque et al., 2018 : 2 ; voir aussi Bergqvist & Kittilä, 2020a, 2020b) ;
- (iii) l'engagement, qui « specifies whether information is shared, or exclusive to one of the speech-act participants » (Bergqvist & Kittilä, 2020a : 3).

Les (potentiels) liens qui unissent ces différentes catégories à l'évidentialité restent pour le moins « debated and/or elusive » (Grzech et al., 2020 : 286) et l'existence même de certaines « formes », par exemple la mirativité, est parfois remise en question (voir, par exemple, Hill

²⁵ Par exemple, le numéro spécial de *Journal of Pragmatics* (2022) est consacré entièrement à l'« epistemicity », au sens boyien du terme, dans les langues européennes.

(2012) et son article « ‘Mirativity’ does not exist »). Il semble toutefois de plus en plus établi que la mirativité, quand elle est admise, est une catégorie totalement séparée de l'évidentialité (DeLancey, 2001 ; Aikhenvald, 2004 ou encore Widmer, 2020), ainsi que l'égophoricité (Grzech et al., 2020 ; Widmer, 2020). Concernant la catégorie de l'« engagement », Grzech et al. (2020) l'incluent, au côté de l'évidentialité, de la modalité épistémique et de l'égophoricité, dans le domaine de l'« epistemicity », qu'ils définissent dans leur étude comme « related to how knowledge is encoded in language and grammar » (Grzech et al., 2020 : 282). Toutefois, les auteurs prônent une inclusion de l'engagement (i.e., « shared versus non shared-access ») dans une définition large de l'évidentialité. Nous reviendrons sur cette dernière question dans le sous-chapitre dédié aux sous-catégories évidentielles.

1.2.2.2. L'« epistemicity » ou la catégorie du Savoir

Pour pallier un manque d'arguments « explicites » qui permettent de délimiter les frontières de l'évidentialité et de la modalité épistémique, Boye (2010c, 2012) met en œuvre une carte sémantique des expressions épistémiques²⁶, en utilisant le critère de « semantic-map continuity » ('continuité de la carte sémantique'), pour déterminer si des zones épistémiques se dessinent ou, pour reprendre les termes de l'auteur, si « the meanings comprised by a cross-linguistic category together make up a continuous region of semantic map » (Boye, 2010c : 8). La perspective sémantique utilisée par Boye a donc pour finalité d'établir si des marqueurs sont spécifiques uniquement au marquage de la *source de l'information* ou à celui du *degré de certitude* et, le cas échéant, d'étudier le lien que les deux régions épistémiques entretiennent entre elles.

En se basant sur plus d'une cinquantaine de langues, aussi bien indo-européennes qu'ouraliennes en passant par des langues sino-tibétaines, l'auteur montre que l'évidentialité et la modalité épistémique se divisent en des régions « séparées », se situant toutes deux dans un même espace épistémique commun. La carte sémantique qui en résulte (Figure 4, ci-dessous) permet alors de rendre compte de la catégorie de l'« epistemicity », les deux régions qui la composent étant vues comme des sous-catégories de celle-ci :

²⁶ Il définit les expressions épistémiques comme suit : « Epistemic expressions are taken to comprise linguistic items and constructions (grammatical as well as lexical) that express either source of information or degree of (un)certainity, or both » (Boye, 2010c : 10).

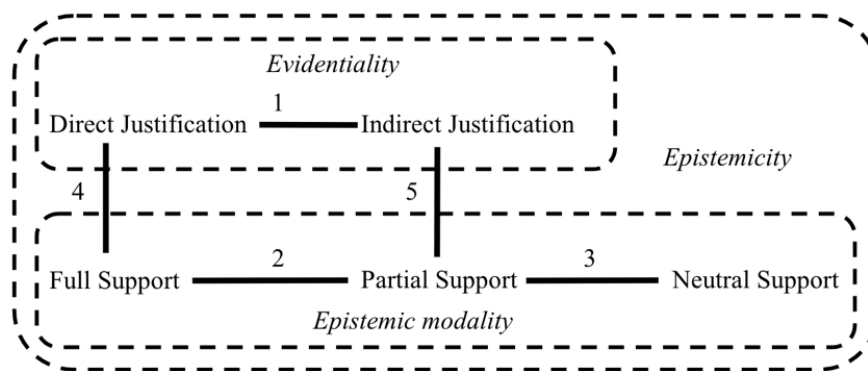


Figure 4. ‘The categories of epistemicity, evidentiality and epistemic modality projected onto the semantic map of epistemic expressions’ (Boye, 2012 : 159).

La sous-catégorie de l'évidentialité se compose elle-même de deux sous-catégories, à savoir la « direct justification » ('justification directe') et la « indirect justification » ('justification indirecte'), tandis que la sous-catégorie de la modalité épistémique comprend trois sous-catégories, relatives au degré de certitude, que sont le « full support » ('support total'), le « partial support » ('support partial') et le « neutral support » ('support neutre').

En ce qui concerne les sous-catégories de l'évidentialité, la distinction entre les justifications directes et les justifications indirectes correspond, comme nous le verrons plus loin, aux taxonomies proposées, entre autres, par Willet (1988) et Aikhenvald (2004), partisans d'une définition étroite de l'évidentialité. Cette distinction est attestée, selon Boye, par le fait qu'une expression évidentielle indique soit (i) une justification directe, mais pas indirecte, soit (ii) une justification indirecte, mais pas directe (Boye, 2010c : 12), mais jamais les deux de manière simultanée. À un niveau supérieur, l'auteur montre également que les sous-catégories de l'évidentialité et de la modalité épistémique ne peuvent être « employées » de manière simultanée, écartant ainsi la proposition de Van der Auwera & Plungian (1998) sur un possible chevauchement entre la sous-catégorie de l'inférence et la modalité épistémique. Finalement, Boye (2010c, 2012) souligne que des distinctions plus fines pourraient être effectuées au sein de chaque sous-catégorie. Ainsi, en ce qui concerne les justifications directe et indirecte, il serait possible d'établir des sous-catégories linguistiquement significatives, comme la démarcation entre les justifications visuelles vs auditives dans la sous-catégorie directe ou alors, par exemple, entre les justifications inférentielles vs de reprise dans la sous-catégorie indirecte.

Les traits qui relient certaines sous-catégories entre elles indiquent qu'un « number of language-specific expressions can be described as polyfunctional with respect to, or move diachronically between, the notions connected by the line » (Boye, 2012 : 137). Certains suffixes peuvent en effet, selon le contexte, indiquer des sous-catégories différentes. C'est le cas, par exemple, en kashaya, langue pomo, dont le suffixe *-qã* peut indiquer tantôt une justification directe autre que la vue et l'ouïe, tantôt une justification indirecte inférentielle

(Boye, 2012 : 139, basé sur Oswald, 1986). De la même manière, certaines expressions épistémiques peuvent indiquer tantôt une justification directe, tantôt un support total ; tantôt une justification indirecte, tantôt un support partiel, etc. Pour résumer, certains marqueurs épistémiques ont plusieurs emplois épistémiques et peuvent ainsi se mouvoir entre deux sous-catégories²⁷, que ce soit à un niveau synchronique ou alors à un niveau diachronique. Les résultats décelés par Boye dans sa carte sémantique lui permettent alors de conclure que :

[W]hile evidentiality and epistemic modality qualify as cross-linguistic descriptive categories in their own right [...], so does a superordinate category of epistemicity, which includes both expressions of degree of certainty and expressions of information source (Boye, 2018 : 264).

Et ce, même si l'auteur reconnaît les limites des cartes sémantiques et soutient que le critère de continuité (de la carte sémantique) ne se suffit pas à lui-même pour délimiter, une fois pour toutes, le statut catégoriel et l'appartenance catégorielle des expressions épistémiques (Boye, 2010c : 16 ; 2012 : 154-158). Malgré cette mise en garde, il nous semble néanmoins que ce modèle, robuste par sa méthodologie et son argumentation, peut être pris comme point de départ pour une définition générale de l'évidentialité.

1.2.3. Définition générale de l'évidentialité retenue dans cette étude

Nous retenons, dans et pour ce travail, une définition *restreinte* de l'évidentialité. Plus précisément, nous considérons l'évidentialité comme un phénomène linguistique, qui permet au locuteur, par le biais de différentes expressions langagières, d'indiquer par quel moyen ou comment l'information véhiculée dans son énoncé a été acquise. Le champ notionnel de l'évidentialité, tel que nous le concevons ici, n'inclut pas le champ de la modalité épistémique en son sein, ni n'est incluse dans celui de cette dernière. De la même manière, aucun chevauchement n'est admis entre certaines sous-catégories des deux champs notionnels. Toutefois les champs de l'évidentialité et de la modalité épistémique se situent dans un même domaine, plus large, qui est celui de l'épistémicité.

Comme précédemment mentionné, la distinction entre la justification directe et la justification indirecte – attestée par la carte sémantique de Boye (2012) – correspond aux premiers nœuds des taxonomies traditionnelles d'Anderson (1986), de Willett (1988), d'Aikhenvald (2004) ou encore de Plungian (2010), dans lesquelles plusieurs sous-catégories évidentielles ont été circonscrites. Si un consensus est présent pour l'intégration de certaines d'entre elles, nous verrons que d'autres ne sont pas forcément admises unanimement, soit dans leur totalité, soit au niveau de leur frontière respective.

²⁷ « L'espace sémiotique » des marqueurs, pour reprendre la formule de Kronning (2003 : 140), sera discuté dans la partie des critères de définition.

1.3. Les taxonomies et sous-catégories évidentielles

Depuis les travaux pionniers de Waldemar Jochelson ou de Franz Boas et ses premières observations sur les sous-catégories évidentielles utilisées en kwakiutl (i.e., « by hearsay or by evidence [...], or whether he has dreamed it » (Boas, 1911 :43)), de nombreuses taxonomies des systèmes évidentiels ont été établies dans la littérature. Qu'elles soient spécifiques à une langue, comme c'est le cas chez Barnes (1984) qui recense, rappelons-le, cinq sous-catégories évidentielles en tuyuca (« visual », « nonvisual », « apparent », « secondhand », « assumed » (Barnes, 1984 : 264-265)) ou bien interlinguistiques, comme c'est le cas chez Anderson (1986) et sa « map of mental space for evidential meanings » (1986 : 284), toutes ont pour ambition de décrire, de classer, voire d'unifier les sous-catégories évidentielles à la disposition du locuteur, et ce, dans les différentes langues du monde. Cette aspiration taxonomique rend ainsi compte de la diversité des systèmes présents et, comme le souligne Aikhenvald, combien « evidentiality systems across the world vary in how complex they are, and in what meanings they encode » (Aikhenvald, 2004 : 23). En effet, si certaines langues dont le système évidentiel est grammaticalisé ne possèdent que deux « choix », soit deux suffixes spécifiques, pour marquer la source de l'information, d'autres sont pourvues de plus de quatre choix possibles²⁸. Dès lors, même si des *patterns catégoriels* ou, autrement dit, des phénomènes *récurrents* peuvent être observés, aucune taxonomie ne peut être présentée comme *universelle*.

Le présent sous-chapitre se propose de revenir, dans un premier temps, sur l'organisation interne du champ notionnel de l'évidentialité (§ 1.3.1.), puis, dans un second temps, sur les principales taxonomies qui ont été observées dans les langues qui possèdent (ou non) un système évidentiel grammaticalisé, au sens restreint (§ 1.3.2.1). Comme nous le verrons, plusieurs additions, ainsi que des précisions sur certaines sous-catégories ont été proposées, relativement à une langue spécifique, mais également à des *genres* distincts (comme le cas, par exemple, des écrits scientifiques). Ces affinements, propres à des études de cas hétérogènes, ne seront présentés que de manière ponctuelle. Il s'agira ensuite de délimiter certaines sous-catégories évidentielles, dont les frontières font débat dans la littérature évidentialiste (§ 1.3.2.2. et § 1.3.2.3.). Nous clôturerons finalement ce sous-chapitre en présentant et définissant les sous-catégories que nous retenons dans cette étude (§ 1.3.3.), dont certaines, nous le verrons, ont été établies sur la base d'emplois particuliers relevés dans notre corpus.

1.3.1. Mode d'accès, source et accès : un préambule

L'organisation *interne* du champ notionnel de l'évidentialité est généralement construite autour d'une notion gouvernante²⁹ qualifiable de MODE D'ACCÈS au savoir. Toutefois, d'autres

²⁸ Pour un aperçu complet des différents systèmes évidentiels, nous renvoyons au chapitre 2 « Evidentials worldwide » de l'ouvrage d'Aikhenvald (2004).

²⁹ Nous empruntons ce terme à Squartini (2001).

structurations ont également été proposées dans la littérature, qui se différencient soit par la *mobilisation* d'une notion gouvernante différente, comme c'est le cas notamment chez Frawley (1992), soit par l'*addition* de notions distinctes, comme le présente, entre autres, Wachtmeister Bermúdez (2005). Il est ainsi question, dans ce préambule, de passer en revue brièvement ces trois approches « organisationnelles » afin de mieux appréhender les nomenclatures des taxonomies proposées depuis les années huitante.

Les taxonomies basées sur lesdits « *mode du savoir* » (e.a., Chafe, 1986, Squartini, 2008), « *type d'éléments de preuve/d'indices* » (Willett, 1988), « *type d'accès* » (Plungian, 2010) ou encore ladite « *source de l'information/du savoir* » (e.a., Boas, 1947 ; Willett, 1988 ; Plungian, 2001 ; Aikhenvald, 2004) – termes que nous regroupons ici, pour les besoins de notre propos, sous la terminologie unifiée de MODE D'ACCÈS³⁰ (e.a., Mélac, 2014 ; Lenepveu, 2019 ; Cornillie, 2022) – dépeignent toutes une organisation qui prend comme notion gouvernante le « comment », soit la manière dont le locuteur a (eu) accès à l'information. Les taxonomies construites autour du mode d'accès partent alors de la distinction binaire entre l'évidentialité directe et l'évidentialité indirecte – qui correspond à celle trouvée par Boye (2012) dans sa carte sémantique – et distinguent, *grosso modo*, trois grandes sous-catégories fonctionnelles, à savoir ce qui relève d'une part de la perception directe et d'autre part de l'inférence et de l'emprunt/ouï-dire. L'organisation interne fondée sur le mode d'accès est de loin la taxonomie la plus représentée dans le champ notionnel de l'évidentialité (voir, e.a., Boas, 1911 ; Givón, 1982 ; Barnes, 1984 ; Dendale, 1991 ; Plungian, 2001 ; Aikhenvald, 2004, 2015 ; Wiemer, 2010 ; Cornillie et al., 2015 ; Miecznikowski et al., 2021, 2023), même si plusieurs sous-catégories ont été affinées ou ajoutées au fil des études, comme nous le verrons par la suite.

Les taxonomies basées sur la SOURCE DU SAVOIR (e.a., Frawley, 1992) se différencient du mode d'accès dans le sens où elles considèrent le « qui », c'est-à-dire l'origine déictique de l'information, comme la notion gouvernante de l'organisation interne de l'évidentialité³¹. Il

³⁰ Comme nous l'avons vu ci-dessus (cf., § 1.2.2.1.), l'évidentialité est parfois mise en relation avec d'autres catégories grammaticales, dont celle, entre autres, de l'*égophoricité* (i.e., « the grammaticalised encoding of the personal or privileged knowledge or involvement of a potential speaker (the primary knower) in a represented event or situation », San Roque et al., 2018 : 2)). S'il semble dorénavant établi que cette dernière est *séparée* de l'évidentialité, la terminologie utilisée pour la définir peut porter à quelques confusions, le terme « accès » étant également privilégié dans certaines de ses définitions (e.g., « egophoricity [...] denotes *access to knowledge* », Aikhenvald, 2018 : 24 (nous soulignons) ; « the core semantics of egophoricity have to do with embodied experience, personal knowledge, and *privileged access* », San Roque et al., 2018 : 9 (nous soulignons) ou encore « egophoricity is usually defined as grammatical encoding of personal involvement or *privileged access* of a speaker in a represented event or situation », Sandman et Grzech, 2022 : 82 (nous soulignons)). Nous utilisons alors le terme « mode d'accès », dans cette sous-section et ailleurs, pour spécifier qu'il s'agit de *la manière dont le locuteur a acquis l'information*. Finalement, le recours au terme « mode d'accès » pour qualifier cette notion gouvernante nous permet également, comme nous le verrons ci-après, de la différencier plus clairement des notions de « source de l'information », au sens frawlien du terme, et d'« accès », telle qu'elle est donnée dans certaines études évidentialistes.

³¹ Il n'est ainsi pas anodin que le terme « mode d'accès » (cf. *supra*) soit souvent utilisé, dans la littérature évidentialiste, de manière concomitante au terme « source de l'information ».

n'est plus question ici d'une catégorisation en termes d'accès, mais bien en termes de *personne*. Cette taxonomie, peu représentée dans la littérature, est développée par William Frawley (1992) – dans son ouvrage *Linguistic Semantics* – qui prend alors comme point de départ l'idée de la source du savoir comme « epistemic center » ('centre épistémique') de l'évidentialité :

The convergence of the expressed world and the reference world is assessed and substantiated from the viewpoint of the *epistemic center*, the source of knowledge or the principal deictic point (Frawley, 1992 : 412 [emphases d'origine]).

En s'appuyant sur deux systèmes bien connus, celui du tuyuca et du kogui, langue chibchane, Frawley émet une distinction entre les sources qui proviennent du « self » – i.e., l'information est acquise par le locuteur – et les sources qui émanent de l'« other » – i.e., l'information est produite par quelqu'un d'autre que le locuteur (cf. Figure 5, ci-dessous). Tous deux peuvent alors devenir, à un moment donné, le centre déictique du savoir. Ainsi, lorsque l'auteur parle de « source de l'information », il faut comprendre ici quel est le centre déictique, soit l'origine de l'information, duquel est tirée l'information, le soi ou l'autre (Frawley, 1992 : 413). Il ajoute également dans son schéma le paramètre de la « directionality to the source of knowledge » ('directionnalité de la source du savoir') (1992 : 413), la source pouvant suivre alors quatre directions différentes, à savoir (i) « from the self » ('du soi'), (ii) « to the self » ('vers soi'), (iii) « from the other » ('de l'autre'), (iv) « to the other » ('vers l'autre') :

| <i>Source of Knowledge</i> | | <i>Strength of Knowledge</i> |
|----------------------------|------|---|
| Self | From | Scaled Categories of Inference necessary > possible |
| | To | Scaled Categories of Sensation visual > auditory > other senses > feel |
| Other | From | Scaled Categories of External Info. quote > report > hearsay > other |
| | To | Scaled Categories of Participants other > all else |

Figure 5. 'Deictic Categorization and Scaling of Epistemic Modality' (Frawley, 1992 : 413)

Une « strength of knowledge » ('force du savoir') est associée à chaque direction, tout comme des modes d'accès qui leur sont propres (i.e., visuel, emprunt, ouï-dire, etc.). Les quatre directions – qui sont perçues par l'auteur comme des catégories – sont ainsi corrélées à un mode spécifique ; la direction « from the self » ('du soi'), par exemple, regroupe les cas d'inférence et laisse transparaître un savoir, selon l'auteur, « sui generis » (Frawley, 1992 : 412), tandis que la direction « to the self » ('vers soi') se réfère aux cas de « sensation » qu'expérimente le

locuteur et indique, de fait, si l'acquisition du savoir relève d'une perception visuelle, auditive ou encore olfactive. Finalement, l'auteur classe ces différentes directions en *échelle*, sur la base d'un continuum entre l'évidentialité directe et l'évidentialité indirecte. La variable de la force du savoir entre la *source* du savoir et l'*objet* du savoir dépend alors directement de la distance entre les deux (Frawley, 1992 : 413).

Finalement, l'organisation interne de l'évidentialité est parfois vue comme étant régie par plusieurs notions gouvernantes. C'est ainsi que, dans une conception cognitiviste de l'évidentialité en espagnol, Wachtmeister Bermúdez (2005) considère à côté du MODE D'ACCÈS ('modo de acceso') et de la SOURCE ('fuente') – au sens frawlien du terme – une troisième « notion gouvernante » qui est celle de l'ACCÈS à l'information ('acceso a la información') (Wachtmeister Bermúdez, 2005 : 17). L'accès porte alors sur la disponibilité des sources et le caractère partagé ou non de celles-ci³². L'accès peut ainsi être « universel », lorsque le savoir est donné comme partagé (par exemple, le folklore ou le savoir commun) ou alors « privé » lorsque le savoir est accessible uniquement par le locuteur, ce sont les cas dits d'« évidence endophorique » :

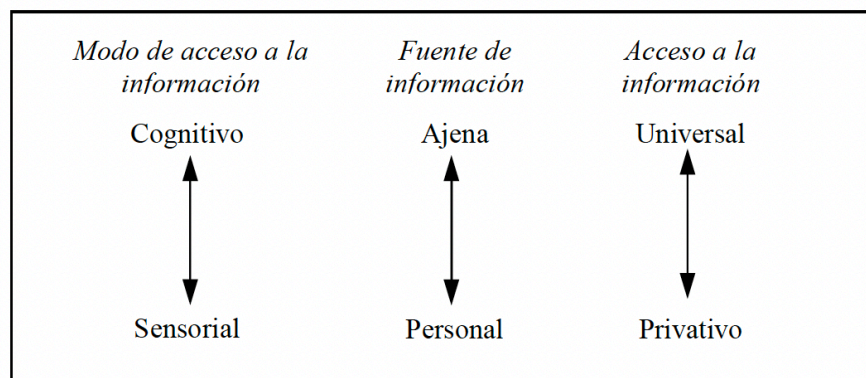


Figure 6. 'Domaine de l'évidentialité. Révision finale'(Wachtmeister Bermúdez, 2005 : 17 [notre traduction])

Dans cette approche cognitiviste, les notions gouvernantes sont donc au nombre de trois : le mode d'accès, la source et l'accès. Chacune fonde un *continuum* entre deux pôles, dont les extrémités correspondent à une opposition catégorielle. Selon Wachtmeister Bermúdez (2005), cette représentation du domaine de l'évidentialité permet de classer tous les cas de figure possibles, comme celui, par exemple, d'une perception jointe (voir aussi, sur ce point, San Roque (2015)) ou encore ceux du folklore ou du savoir commun. L'ajout de cette troisième notion gouvernante permet alors, selon l'auteur, d'inclure plus facilement le savoir commun dans le domaine de l'évidentialité, ce qui ne pouvait être que difficilement possible avec les

³² Notons que la dimension de l'*accès*, chez Wachtmeister Bermúdez (2005), se rapproche quelque peu de la dimension « (inter)subjective » de l'évidentialité, telle qu'elle est formulée initialement par Nuyts (2001), qui distingue *grosso modo* deux pôles impliquant respectivement la présence unique (i.e., subjective) et la présence non unique (i.e., intersubjective) du locuteur dans le processus d'acquisition de la source. Nous y reviendrons plus loin (cf. § 1.4.4.1.). De la même manière, la dimension de l'*accès* présente des affinités avec la catégorie de l'« engagement », qui distingue un accès partagé vs non partagé au savoir (cf. § 1.2.2.1., *supra*).

deux structures précédemment évoquées, qualifiées de « trop étroites » et de « trop rigides » en termes d'accès ou en termes de source (Wachtmeister Bermúdez, 2005 : 18).

Ces trois approches dépeignent toutes une organisation interne particulière du domaine de l'évidentialité. Si les deux premières s'opposent radicalement par le choix de la notion gouvernante, la troisième se donne à voir plutôt comme une tentative unificatrice des deux premières, avec en sus l'ajout de la notion d'accès. Ces différentes organisations internes du domaine de l'évidentialité soulèvent alors la problématique du choix de la notion gouvernante et, inévitablement, des conséquences que celui-ci engendre sur la classification des marqueurs évidentiels. Certains auteurs, comme Botne (1997)³³, mais surtout Squartini (2001, 2008), ont testé empiriquement la validité des deux premières organisations/taxonomies et ont montré l'utilité, voire la nécessité, de combiner ces deux approches. En effet, en étudiant l'évidentialité dans les langues romanes, Squartini (2001) démontre que la notion de « mode d'accès » et la notion de « source » doivent être appréhendées de manière conjointe ; la notion de source peut être alors « considered as an independant notion interacting with the mode of knowing » (Squartini, 2001 : 312). Il n'est donc plus question d'une intégration *hiérarchique* de l'une de ces notions dans une taxonomie particulière. Plus précisément, Squartini (2008) postule, en étudiant les inférences circonstancielle – i.e., basées sur des éléments sensoriels externes³⁴ – en français et en italien, qu'aucune des deux taxonomies, lorsque prises individuellement, ne permettrait de classer cette forme d'inférence ; une inférence circonstancielle pourrait être définie, selon l'auteur, aussi bien comme étant directe qu'indirecte et comme relevant simultanément de soi et de l'autre (Squartini, 2008 : 931-932). Toutefois, l'auteur souligne que la taxonomie de Willett – basée donc sur le mode d'accès – est, d'une manière générale, « plus adaptée » ('more suitable') pour rendre compte des distinctions des marqueurs évidentiels dans les langues romanes (Squartini, 2001 : 314). Les résultats de Squartini (2001, 2008) rejoignent d'une certaine manière les approches interlinguistiques qui tendent à montrer que « the main opposition inherent in the various evidential values is based on the types of access [soit, ici, les modes d'accès] to the information uttered by speakers » (Plungian, 2010 : 28 ; Boye, 2010c, 2012). C'est pourquoi nous avons choisi de suivre, dans cette thèse, l'idée d'une organisation interne du domaine de l'évidentialité basée sur la notion gouvernante du MODE D'ACCÈS. La théorie proposée par Frawley (1992), mais également la proposition de Wachtmeister Bermúdez (2005) seront tout de même prises en considération dans le classement de nos marqueurs ;

³³ Dans son étude sur les marqueurs évidentiels du *lega*, Botne (1997) prend en considération, tout en les discernant, aussi bien les sources (soi et autre) – au sens de Frawley (1992) – que les modes d'accès (perception, inférence, emprunt) – au sens de Willett (1988) – sans toutefois attribuer à l'une de ces deux « structures » un statut plus fort. La classification des marqueurs évidentiels dans cette étude démontre qu'il n'y a pas d'organisation hiérarchique entre ces deux structures, ces dernières devant être vues comme indépendantes.

³⁴ Par exemple, « il *doit* être à bout, car il chancelle à chaque pas » (Tasmowski & Dendale, 1998 : 330, cité par Squartini, 2008 : 923) : c'est sur la base de ce qu'il a *vu* (ici, la démarche particulière de l'homme) que le locuteur en conclut que l'homme est à bout. Le verbe *devoir* indique ainsi que l'information « l'homme est à bout » a été acquise par le biais d'un raisonnement.

toutefois, *et* la source *et* l'accès ne seront pas vues comme des notions *gouvernantes*, mais plutôt comme interagissant avec les modes d'accès. Plus spécifiquement, un marqueur sera donc premièrement classé en fonction du mode d'accès qu'il dénote, la question de la source (soi *vs* autre) et de l'accès (privée *vs* universelle) ne sera dès lors abordée que de manière secondaire. Une perception jointe, par exemple, sera classée dans la catégorie « perception », même si l'accès est non privé (i.e., partagé).

Soulignons finalement que nous utilisons, dans le présent travail, les termes « source de l'information » et « mode d'accès » de manière *équivalente* pour désigner la manière dont le locuteur a acquis une information, par le biais d'une perception, d'une inférence ou d'un emprunt.

1.3.2. Classification tripartite : de la perception à l'inférence

Nous l'avons dit, lorsque le mode d'accès est pris comme notion gouvernante, l'évidentialité se divise entre ce qui relève du DIRECT et ce qui relève de l'INDIRECT. Cette bipartition correspond systématiquement aux deux premiers nœuds des différentes taxonomies proposées dans la littérature. Ces deux grandes sous-catégories d'accès se fractionnent à leur tour et semblent dévoiler – interlinguistiquement – une classification cette fois-ci tripartite, laquelle distingue alors les cas de PERCEPTION, d'INFÉRENCE et d'EMPRUNT. Chacune de ces sous-catégories se subdivise également en une pluralité de branches, dont nous proposons un bref survol dans les pages suivantes.

1.3.2.1. Dessiner les frontières d'un modèle générique

Débutons ce parcours par la célèbre « map of mental space for evidential meanings » développée par Anderson (1986) et dont l'ambition est d'avoir une « universal validity » (Anderson, 1986 : 283). Dans une double approche typologique et interlinguistique, l'auteur élabore une carte sémantique des sens évidentiels les plus communs – en prenant les formes de surface – et recense par ce biais les différentes « sous-catégories » ou « régions » dans lesquelles ceux-ci peuvent s'établir. Les régions catégorielles présentes au sein de cette carte possèdent des connexions multidirectionnelles ; aucune dépendance hiérarchique n'est alors reconnue entre celles-ci. En nous écartant du format de la carte sémantique – pour des raisons essentiellement de praticité – nous pouvons distinguer *grosso modo* les trois sous-catégories susmentionnées, dont chacune est à son tour fractionnée en plusieurs sous-catégories (notre schéma) :

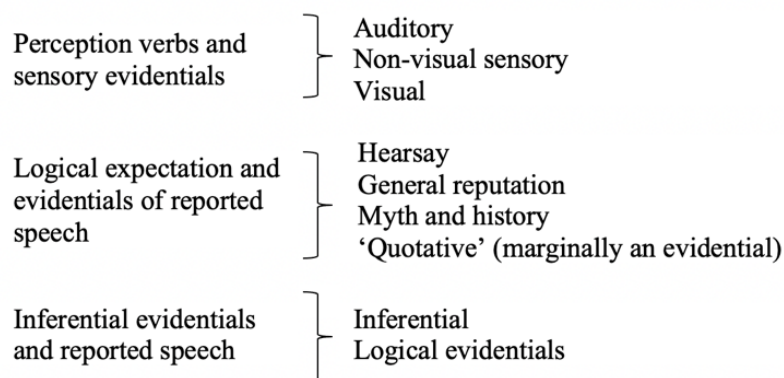


Figure 7. Hiérarchisation résumée des sous-catégories évidentielles d'Anderson (1986 : 283-293).

La perception directe correspond aux cas où le locuteur a expérimenté l'information par le biais d'une perception tantôt *auditive* ('auditory'), tantôt *visuelle* ('visual') ou alors par le biais d'un *autre sens* ('non-visual sensory') ; les cas d'emprunt se répartissent au travers de quatre types, à savoir l'ouï-dire ('hearsay'), la réputation générale ('general reputation')³⁵, les mythes et histoires ('myth and history') et, bien que « marginalement », les cas de quotatifs ('quotative')³⁶. La distinction émise entre ces quatre sous-catégories évidentielles d'emprunt repose ainsi principalement sur *qui* a tenu originellement le discours rapporté. Finalement, la sous-catégorie de l'inférence se divise en deux sous-groupes, dont le premier recouvre les cas dits traditionnels d'inférence, à savoir les inférences circonstancielle, et les cas de « strong logical inferential » (1986 : 284), basés sur un raisonnement interne. Comme précédemment mentionné, la carte sémantique proposée par Anderson fait figure d'exception tant elle s'oppose à des représentations structurales ou hiérarchiques des sous-catégories évidentielles, comme c'est le cas par exemple chez Willett (1988). Toutefois, comme le souligne Squartini (2001), bien que structurellement différente, la représentation du domaine de l'évidentialité telle que dépeinte par Anderson (1986) est compatible avec les taxonomies dites « hiérarchisées » (Squartini, 2001 : 298).

Willett (1988) propose également une classification tripartite – qualifiée d'universelle – des différents « types of evidence » présents dans les langues qui grammaticalisent ce phénomène :

³⁵ Anderson illustre cette sous-catégorie par les exemples suivants : « Er soll sehr gelehrt sein. 'He is reputed to be very learned' » ('Il a la réputation d'être très instruit') et « Er soll es getan haben. 'He is said to have done it' » ('On dit qu'il l'a fait') (1986 : 289).

³⁶ Le terme « quotative » est utilisé par Anderson (1986) dans un sens restreint : « I use [the term 'quotative'] in the restrictive ordinary-language sense, only to refer to a form meaning 'This is what X said' » (Anderson, 1986 : 289). Nous verrons dans la sous-section suivante (§ 1.3.2.2.) que les limites de la sous-catégorie évidentielle de l'emprunt, et donc de sa 'définition', sont vivement débattues dans la littérature évidentialiste.

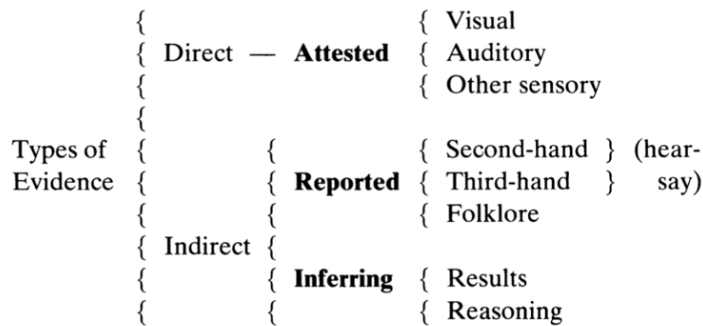


Figure 8 [init. 2]. Taxonomie évidentielle universelle, tiré de Willett (1988 : 57)

Le premier nœud distingue les marqueurs évidentiels selon qu'ils sont directs – soit relevant d'une perception directe ('attested') – ou indirects – soit relevant d'un emprunt ('reported') ou d'une inférence ('inferring'). Ces trois sous-catégories se situent à un même niveau et se décomposent chacune, à l'instar d'Anderson (1986), en sous-catégories plus fines qui distinguent des moyens d'accès plus spécifiques. Ainsi, lorsque le locuteur signale une acquisition par un accès direct, il peut/doit préciser s'il s'agit d'une perception visuelle, auditive ou alors acquise par un autre sens. Dans les cas d'inférence, il explicitera si c'est un résultat basé sur des faits observables ('results') ou s'il s'agit d'un raisonnement interne ('reasoning'). Finalement, les cas d'emprunt peuvent être de trois ordres, à savoir de « second-hand » ('deuxième main') lorsque la personne qui a tenu originellement les propos a été le témoin direct de l'information transmise, de « third-hand » ('troisième main') lorsque la personne qui a tenu originellement les propos n'a pas été témoin de l'information transmise, et finalement relevant du folklore lorsque l'information transmise fait partie d'une tradition orale.

De la même manière, Plungian (2001) propose une « cross-linguistic classification of evidential values » (Plungian, 2001 : 349), qui souhaite rendre compte d'une classification universelle des sens évidentiels³⁷. En se basant sur des taxonomies antérieures, et plus particulièrement celle de Willett (1988), il propose la classification suivante :

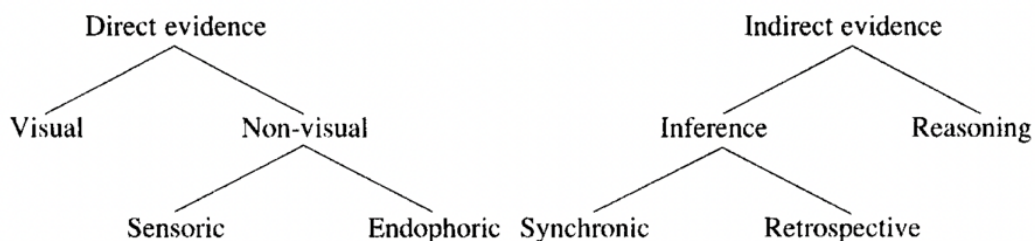


Figure 9. 'Classification of evidential values' (Plungian, 2001 : 353)

³⁷ « What a typologist may want to tackle now is just a universal classification built over this space of variation which is flexible enough to integrate new data without a drastic reorganization of existent framework » (Plungian, 2001 : 349).

À l’instar de Willett (1988), une distinction est visible entre l’évidentialité directe et l’évidentialité indirecte. Néanmoins, si les sous-catégories de l’évidentialité directe sont similaires à celles des taxonomies d’Anderson (1986) et de Willett (1988) par la distinction entre ce qui relève du visuel et ce qui relève du non visuel (i.e., par des autres sens que la vue), la sous-catégorie de l’évidentialité indirecte se différencie immédiatement puisque seuls l’inférence et le raisonnement sont compris en son sein. La sous-catégorie de l’emprunt est alors absente de la taxonomie. Selon Plungian (2001), isoler la valeur d’emprunt serait « highly problematic », car celle-ci ne serait finalement rien d’autre qu’une forme particulière d’inférence :

It may equally well be treated as a kind of inferential value, because other people’s evidence is nothing more than a ‘situation pointing towards P’ alongside with visible traces or other indirect manifestations of P (Plungian, 2001 : 352).

L’auteur considère ainsi les cas d’emprunt, non pas comme *inexistants*, mais comme intégrant la sous-catégorie de l’inférence et plus particulièrement la sous-catégorie « synchronic »³⁸. Toutefois, dans une typologie plus tardive, basée cette fois-ci sur celle d’Aikhenvald (2004), Plungian (2010) admet l’emprunt comme une sous-catégorie évidentielle à part entière :

- Direct/Personal [= Attested, Witnessed, Firsthand, Confirmative]
 - Participatory/Endophoric; <Common knowledge>
 - Visual (with subtypes)
 - Non-visual [= Sensory]
- Indirect/Personal
 - Inferential (based on observed results)
 - Presumptive (based on plausible reasoning); <Common knowledge>
- Indirect/Non-personal [= Secondhand]
 - Reported (with subtypes)

Figure 10. ‘Updated classification of evidential values’ (Plungian, 2010 : 37)

Il est intéressant de souligner que la structure interne de cette nouvelle taxonomie est régie aussi bien par la notion de « source » (personnel vs non personnel) que par celle du « mode d’accès » (direct vs indirect), vus comme des notions gouvernantes de forces égales.

Finalement, en comparant plus de sept cents langues dont les systèmes évidentiels respectifs varient en termes de complexité, Aikhenvald (2015 : 241) détermine six sens globaux récurrents³⁹ :

³⁸ Il reconnaît cependant que la valeur « quotative » (d’emprunt) est la seule valeur « which refers to a true mediated knowledge [...]. Quotative signals that the speaker is separated from the situation by the barrier of another observer » (Plungian, 2001 : 353). De ce fait, elle doit être perçue comme la valeur évidentielle la plus « indirecte ».

³⁹ L’auteure avait déjà circonscrit ces six sens dans son ouvrage de 2004 (cf. p. 63-64), en se basant sur plus de cinq cents langues. Une différence terminologique réside entre les deux versions : dans la version de 2004, le sens (V) « reported » est nommé « hearsay ».

- (I) VISUAL covers evidence acquired through seeing;
- (II) SENSORY covers evidence through hearing, and is typically extended to smell and taste, and sometimes also touch;
- (III) INFERENCE based on visible or tangible evidence, or visible results;
- (IV) ASSUMPTION based on reasoning and conjecture (and not on visible results);
- (V) REPORTED, for reported information with no reference to who it was reported by;
- (VI) QUOTATIVE, for reported information with an overt reference to the quoted source

Pris par paire, soit (I)/(II), (III)/(IV) et (V)/(VI), ces sens peuvent être répartis, à un niveau macro, dans les trois grandes sous-catégories de modes d'accès précédemment mentionnées, respectivement la perception, l'inférence et l'emprunt.

L'aperçu de ces différentes taxonomies met en évidence que la classification *tripartite*, à un niveau macro, est de loin la plus représentée interlinguistiquement. Cependant, une quatrième sous-catégorie, celle de la mémoire, est souvent affiliée au domaine de l'évidentialité et, parfois, considérée par certains comme une sous-catégorie évidentielle à part entière (Jakobson, 1971 ; Ifantidou, 2001 ; Mushin, 2001, 2006 ; Mélac, 2014⁴⁰ ; Nissim & Pietrandrea, 2017 ; Berglind Söderqvist, 2020a ; Johanson & Csató, 2021 ; Nuyts, 2022). En outre, comme le souligne Ifantidou (2001), qui conçoit l'évidentialité dans un sens large, « although not standardly treated as evidentials, there is a class of expressions [i.e. *I remember, I recall, as I recollect*] which indicate that information is simply recalled. [...] Since memory is variably reliable, such expressions have a claim to be considered as evidentials » (Ifantidou, 2001 : 6-7). En explicitant que l'information véhiculée dans son énoncé est basée sur sa propre mémoire, le locuteur indique effectivement qu'il en a fait l'expérience dans le passé, puisque tout acte de remémoration implique inéluctablement que le savoir a *déjà* été acquis par un certain biais. Toutefois, l'appel à la mémoire n'indique *pas*, selon nous, comment le locuteur a eu accès à l'information ; il ne fait alors état que d'une expérience « quelconque » ou, autrement dit, non définie du savoir transmis. Partons de l'exemple (1.4), tiré de nos données⁴¹, pour exemplifier cette problématique :

(1.4) *je me rappelle que la nation avait pris position une fois là-dessus* (corpus)

Si le locuteur indique que l'information « la nation avait pris position une fois là-dessus » lui est connue, car expérimentée, il n'indique cependant pas comment il l'a originellement acquise, par exemple sur la base d'un emprunt (p.ex. « tu m'avais dit »), d'une lecture (p.ex. « j'ai lu que ») ou encore, bien que peu vraisemblable, d'une perception (p.ex. « j'ai vu que »). Il indique simplement qu'il a (déjà eu) connaissance de ce savoir, acquis dans un auparavant plus ou moins

⁴⁰ L'auteur considère les constructions anglaises « I remember + gérondif / sub. participiale » comme évidentielles, mais les catégorise comme des marqueurs (évidentiels) perceptifs directs (Mélac, 2014 : 187).

⁴¹ Pour rappel, les énoncés tirés de nos données et convoqués à titre d'exemple sont présentés dans une forme simplifiée pour des raisons de lisibilité.

lointain, et dont le mode d'accès n'est pas spécifié⁴². Il n'est d'ailleurs pas anodin de retrouver l'explicitation d'un souvenir entourée de marqueurs évidentiels, comme c'est le cas dans l'extrait (1.5) :

- (1.5) **tu m'avais dit** *je me souviens que tu m'avais dit qu'il y avait un équilibre*
entre la première et la deuxième étape (corpus ; ID 42267)

Ici, seul l'introducteur du discours rapporté « tu m'avais dit que » est perçu comme évidentiel. En effet, si l'expression « je me souviens que » permet certes un jeu subtil de rappel à la mémoire renforçant la véracité aussi bien de la source (« tu ») que de l'accès (« dire »), il ne participe pas, selon nous, à un quelconque marquage évidentiel.

Ainsi, bien que le locuteur indique effectivement qu'il possède des « preuves », de l'évidence, des éléments de savoir, il nous semble toutefois que l'explicitation d'un appel à la mémoire se situe, tout au plus, dans une large périphérie de l'évidentialité. C'est pourquoi nous ne considérerons pas, dans ce travail, le fait de *se souvenir* ou de *se rappeler* – au travers par exemple des marqueurs « je me souviens » ou « je me rappelle » – comme évidentiel.

Résumons-nous. Les taxonomies basées sur des approches interlinguistiques ont montré une sous-catégorisation tripartite de la structure interne de l'évidentialité, qui se compose dès lors des sous-catégories de la perception, de l'inférence et de l'emprunt. Chacune des trois possède différentes subdivisions, dont le nombre et le type varient cependant d'un auteur à l'autre. En effet, si la sous-catégorie de la perception est circonscrite de manière similaire, celles de l'emprunt et de l'inférence dévoilent des différences notables et ce notamment lorsqu'il est question d'inclure ou non certains items grammaticaux ou lexicaux. Il s'agira ainsi, dans les pages suivantes, de nous atteler aux délimitations de ces deux sous-catégories, telles que dessinées dans la littérature et telles que nous les concevons dans ce travail.

1.3.2.2. Délimiter la sous-catégorie de l'emprunt

Les marqueurs évidentiels dits d'emprunt signalent *fondamentalement* que l'information transmise a été acquise par le biais d'une entité tierce, qu'elle soit définie ou non. Si cette définition semble à première vue claire, les limites de la sous-catégorie de l'emprunt demeurent pourtant floues, et ce essentiellement dans les langues qui ne possèdent pas de systèmes évidentiels grammaticalisés⁴³. En effet, une absence de consensus se révèle dans l'inclusion (ou

⁴² Cela rejoindrait, d'une certaine manière, la sous-catégorie du « savoir interne » telle que décrite par Dendale (1991), dont la caractéristique est qu'elle rassemble des expressions langagières qui « signale[nt] le fait même que le locuteur (ou une autre personne, peu importe) *se base sur de l'évidence*, qu'il *dispose* donc d'évidence en faveur de son affirmation » (Dendale, 1991 : 57 [italiques originaux]). Il donne comme exemple l'énoncé « *Je sais si X est oui ou non l'assassin* » (idem).

⁴³ Les langues dotées d'un système évidentiel grammaticalisé possèdent des marqueurs d'emprunt spécialisés, ainsi que des introducteurs de discours rapportés. Si ces deux classes indiquent que l'information a été acquise par le biais d'autrui, elles ne se laissent toutefois pas confondre, en raison de leurs « nuances sémantiques » et de leur « usage » respectif (voir Aikhenvald, 2004 : 132-142).

non) du discours rapporté – dans un sens large – au sein de la sous-catégorie. Partons des énoncés (a), (b) et (c) ci-dessous, dont l’information rapportée est « Marie est enceinte », pour exemplifier cette problématique :

- (1.6) a. *Pierre dit, affirme, etc. que Marie est enceinte*
b. *Pierre dit, affirme, etc. : « Marie est enceinte »*
c. *Marie est enceinte, à ce qu’on dit / il paraît / au(x) dire(s) de Pierre (inventé)*

Il semble qu’un consensus soit présent autour de l’acceptation de (c) comme étant un énoncé marqué évidentiellement. Concernant les énoncés (a) et (b), relevant respectivement du discours rapporté indirect et du discours rapporté direct, nous pouvons recenser au moins quatre positions différentes quant à leur possible statut évidentiel, soutenues aussi bien dans la littérature évidentialiste « spécialisée » que dans celle s’intéressant plus généralement au discours rapporté. Une première position fait état d’une *séparation* nette entre les cas de discours rapporté (direct et indirect) d’un côté et les marqueurs évidentiels d’emprunt de l’autre (Guentchéva, 1994 ; Kronning, 2002 ; Bednarek, 2006 ; Wiemer, 2010⁴⁴ ; Boye, 2010c, 2012 ; Chojnicka, 2012 ; Authier-Revuz, 2020⁴⁵ ; Dendale, 2022a). Quand la scission est justifiée, celle-ci repose principalement sur le fait que le discours rapporté est appréhendé comme *objet du dire*, tandis que les marqueurs évidentiels d’emprunt, qui relèvent de la *modalisation en assertion seconde* chez Authier-Revuz (2020) ou de la *médiation épistémique* chez Kronning (2002), ont la spécificité d’être « sources du dire » :

[I] est important de distinguer, pour des raisons tant linguistiques que conceptuelles, la *médiation énonciative* (le « discours rapporté »), qui rend un acte d’énonciation, un « dire » en le présentant comme tel – qu’il s’agisse du discours direct ou indirect –, de la *médiation épistémique*, qui, dans le cas de l’« information empruntée », transmet un contenu épistémique que l’instance médiatisante a extrait d’un acte d’énonciation préalable (ou un ensemble de tels actes) sans faire référence à cet acte (ces actes) et sa (leurs) localisation(s) temporelle(s) (Kronning, 2002 : 570 [emphases d’origine]).

Dans cette perspective, seul l’énoncé (c) serait donc à considérer comme marqué évidentiellement ; les énoncés (a) et (b), et ce bien qu’ils possèdent la même valeur de vérité

⁴⁴ Dans l’élaboration de sa base de données des marqueurs évidentiels d’emprunt, issus des langues européennes, Wiemer exclut les « moyens triviaux » permettant de marquer l’oui-dire, soit les « verbs with a ‘say’-component in their semantic description, with an “ordinary” argument structure implying a sentential complement and various subject NPs (e.g., *People say/Somebody said that P*) as well as steady collocations, or phraseological syntagms, like *Legend has it/There are rumors (that P)* » (Wiemer, 2010 : 62). Il semblerait cependant que cette exclusion soit faite essentiellement dans le but *pratique* de limiter, dans un premier temps, la taille de la base de données. Ce choix est également suivi par Chojnicka (2012 : 175), qui reconnaît toutefois une zone potentielle de chevauchement entre le discours rapporté et les marqueurs évidentiels d’emprunt.

⁴⁵Au sein de sa classification des différents modes de la Représentation du Discours Autre (RDA), Authier-Revuz (2020) oppose le mode de « Modalisation en Assertion Seconde » (MAS), qui englobe les formes évidentielles *selon/d’après/pour/suivant (x), il paraît, à ce qu’on dit, etc.*, aux modes des « discours rapporté direct », « discours rapporté indirect », « discours indirect libre » et à celui de la « Modalisation Autonymique d’Emprunt » (MAE).

que (c) (Authier-Revuz, 2020 : 71), auraient ainsi un statut radicalement différent (Guentchéva, 2004 : 27-30). Aussi Boye (2010c, 2012) exclut-il le discours rapporté du domaine de l'évidentialité, car celui-ci n'opère pas à un niveau *propositionnel* – ce que font les marqueurs évidentiels – mais à un niveau *illocutoire* (Boye, 2012 : 32). Une deuxième position manifeste *a contrario* une inclusion totale du discours rapporté (direct et indirect) dans la sous-catégorie de l'emprunt (e.a., Li, 1986 ; Hassler, 2002 ; Cruschina & Remberger, 2008 ; Ebrahimi Dehkordi & Allami, 2012 ; Reber, 2021). Les énoncés (a), (b) et (c) sont ainsi tous considérés comme marqués évidentiellement ; tous traduisent que l'information « Marie est enceinte » a été acquise par le biais de quelqu'un d'autre, en opposition à une acquisition perceptuelle ou inférentielle. Une troisième position considère le discours rapporté indirect comme évidentiel, mais exclut le discours rapporté direct de la sous-catégorie de l'emprunt. Cette approche est, à notre connaissance, mobilisée uniquement chez Berglind Söderqvist (2017a) qui écarte les introducteurs de discours rapporté direct – dans une étude sur *corpus* – car ceux-ci « tends to be used to retell longer stretches of conversation seemingly without any intention to modify a proposition with evidentiality » (Berglind Söderqvist, 2017a : 24). Nous trouvons une approche quasi similaire chez Mélac (2014), qui émet une distinction entre la « narration d'un discours » – représentée par les introducteurs de discours rapporté direct – et l'« évidentialité par ouï-dire » (Mélac, 2014 : 311-312). L'auteur reconnaît toutefois un *continuum* entre ces deux pôles et admet que, dans certains cas de figure précis, des introducteurs de discours rapporté direct peuvent être vus comme des marqueurs évidentiels (Mélac, 2014 : 358). Finalement, une quatrième position, également peu représentée, envisage une inclusion du discours rapporté au sein de cette sous-catégorie, lorsqu'il est employé dans des contextes *spécifiques*. C'est le cas chez Mushin (2000) qui distingue les « narrative direct speech » ('discours directs narratifs') des « evidential direct speech » ('discours directs évidentiels'), les premiers se caractérisant par le fait que « the reported speaker is a character in the story, the words that they speak are deictically centered within the story, and the speech act itself is an event in the story world » (e.g. « il lui a dit »), les seconds par le fait que « the reported speaker is not a character in the story but rather the person who told the story » (e.g. « il a dit ») (Mushin, 2000 : 951).

Il serait vain, selon nous, de contester une différence, au plan syntactico-sémantique, entre les expressions langagières de type « selon (x) », « d'après (x) », « dit-on », « paraît-il », etc. et les introducteurs de discours rapporté (direct, indirect et narrativisé⁴⁶) comme « il a dit que »,

⁴⁶ De manière cruciale, nous écartons certaines formes du discours rapporté dit « narrativisé » (Genette, 1972) – dont la caractéristique est de rapporter des propos de manière résumée, voire de « se contente[r] d'évoquer l'existence d'un événement de parole » (Dardy et al., 2002 : 73) – lorsque le sommaire est « diégétique » (McHale, 1978), i.e. dont le contenu n'est pas spécifié, comme c'est le cas dans « Marcel parla à sa mère pendant une heure » (Genette, 1983 : 38), « vous expliquez beaucoup des choses », « on a parlé à peu près de tout » (tirés de notre corpus) et lorsque le contenu est quasi-diégétique, comme dans « on a beau des fois critiquer Bologne », « vous avez parlé de battage médiatique », « on a parlé de moutons » ou encore « vous avez déjà évoqué cette hauteur de quatre mille francs » (tirés de notre corpus). En effet, et ce comme nous le verrons plus spécifiquement dans le sous-chapitre 1.4.3., certaines formes du discours rapporté narrativisé ne respectent pas notre critère de la portée propositionnelle – considérée comme une prédication organisée autour d'un verbe – et ne peuvent ainsi être vues

« il déclare que » ou encore « il informa de ». Cependant, nous considérons dans ce travail ces deux « aspects » du dire, bien que possiblement distincts quant à la reproduction du contenu rapporté, comme deux moyens de marquer la source de l'information en indiquant que le contenu rapporté *p* – l'information, donc – a été (ob)tenu par (le biais de) quelqu'un d'autre. Nous nous ancrions ainsi dans une conception évidentielle large de la *reprise*, et, de fait, rejoignons les auteurs qui considèrent que toute forme de discours rapporté – lorsque le contenu des dires rapportés est une proposition (cf. § 1.4.3., *infra*) – est incluse dans le domaine de l'évidentialité, puisqu'elle indique fondamentalement que l'information transmise a été *acquise* via un emprunt, tout en spécifiant à *qui* celle-ci doit être attribuée (e.g., mon voisin, des rumeurs, le Président, etc.).

Soulignons finalement que la dénomination « reprise à autrui » ne sous-entend pas que les formes de discours rapporté à la première personne – lorsque celui-ci est situé à un moment antérieur de la situation d'énonciation⁴⁷ – sont exclues du paradigme (voir Authier-Revuz (2020) sur la « Représentation du discours *autre* »). Bien que peu considéré dans la littérature évidentialiste, mais tout de même accepté par certains (e.a., Kärkkäinen, 2003 ; Clift, 2006 ; Michael, 2012 ; Yang, 2014 ; Yang & Tian, 2015 ; Reber, 2021), un marqueur évidentiel d'emprunt peut également être articulé autour du soi *antérieur* du locuteur. Dès lors, les introducteurs de discours rapportés autophoniques ou, autrement dit, d'autocitation, tels que « on avait dit que » (collectif) et « j'ai dit que » (individuel), présents dans l'extrait (1.7) ci-dessous, sont considérés comme des marqueurs évidentiels dans la présente étude :

- (1.7) L1 eh je te je **on avait dit qu**^[1] on leur envoyait la non tu lui as
 L2 **j'ai dit que**^[2] je l'appelais (corpus ; ID 42477^[1] ; ID 42488^[2])

Le marqueur « on avait dit que » (collectif) permet à L1 d'indiquer qu'elle *sait* et qu'elle *détient* l'information « on leur envoyait la », parce qu'elle *et d'autres collègues* l'ont dit. Le marqueur « j'ai dit que » (individuel) est, lui, un peu plus complexe à appréhender. En tant que marqueur évidentiel, « j'ai dit que » indique que L2 a acquis l'information personnelle « je l'appelle[rai] », car *un soi antérieur l'a dit*. Par un procédé de dédoublement énonciatif au passé, L2 met alors en scène une acquisition du savoir particulière, laquelle signale que l'information « je l'appelle[rai] » – telle qu'elle est transmise au moment T de l'interaction – est acquise par le biais d'un emprunt, attribuable à un *soi antérieur*. Autrement dit, en recourant à un marqueur

comme des marqueurs évidentiels, bien qu'il s'agisse fondamentalement de formes d'emprunt. Certaines formes dont le contenu est moins diégétique sont toutefois conservées, comme c'est le cas de l'énoncé, tiré de notre corpus, « toute la semaine [ils annoncent] encore un peu ce temps », car nous pouvons déchiffrer la proposition implicite « il va faire le même temps toute la semaine ».

⁴⁷ Les cas d'énonciation synchrone comme dans « je dis que c'est bien », qui sont donc perçus comme des performatifs, ne sont pas considérés comme évidentiels, car ils n'indiquent à aucun moment un processus de marquage de la source de l'information.

de reprise autophonique, le locuteur indique que, à ce moment précis de l'interaction, il accède à l'information « je l'appelle[rai] » en se rappelant *son propre dire*.

Nous verrons, plus loin (§ 1.4.), que certaines formes de discours rapporté ne peuvent être considérées comme des marqueurs évidentiels, en regard des critères de définition que nous retenons dans la présente étude.

1.3.2.3. Délimiter la sous-catégorie de l'inférence

Les marqueurs évidentiels dits « inférentiels » signalent *fondamentalement* que l'information transmise a été acquise par le biais d'une inférence accomplie par le locuteur, comme c'est le cas, par exemple, de l'adverbe exophrastique « visiblement » (en (1.8) ci-dessous) qui indique que l'information « il a plu (dans un moment T-1) » est le produit d'un processus inférentiel, et non d'une perception directe ou d'un ouï-dire :

(1.8) Il a plu, *visiblement* (inventé)

Si la sous-catégorie de l'inférence est reconnue, en tant que telle, de manière consensuelle dans les taxonomies évidentielles, les limites définitoires de celle-ci restent cependant floues et les sous-catégories qui la composent varient d'une étude à l'autre. Il s'agira alors, au sein de ce sous-chapitre, de revenir sur les différentes caractéristiques données à l'inférence évidentielle dans la littérature, puis, dans un second temps, de nous arrêter sur la définition que nous retiendrons de l'inférence (et, conséquemment, des marqueurs évidentiels inférentiels) dans ce travail. Plus précisément, il sera question du statut évidentiel (ou non) de certains connecteurs argumentatifs, tels que *donc* ou *parce que*, mais aussi de certains marqueurs de la modalité épistémique comme *probablement*, *sans doute* ou encore *certainement*.

De manière générale, les auteurs s'accordent à définir l'inférence – dans le champ de l'évidentialité – comme un processus cognitif d'acquisition de l'information, l'information étant obtenue par le biais d'un *raisonnement* effectué sur la base de plusieurs *indices*⁴⁸. Toutefois, comme le relèvent Dendale & Miecznikowski (2023), deux stratégies sont adoptées dans la littérature pour caractériser et préciser ce processus inférentiel. La première stratégie, de loin la plus représentée, se concentre sur les différentes PRÉMISSSES sur lesquelles se base le

⁴⁸ En témoignent différentes définitions proposées dans la littérature : « Inferring evidence: the speaker claims to know of the situation described only through inference, but may not specify whether such inference is based on observable results or solely on mental reasoning » (Willett, 1988 : 96) ; « L'inférence est une opération qui se base explicitement ou implicitement sur des indices constatés, connus ou inférés et qui aboutit à une conclusion via un raisonnement, logique ou autre » (Dendale, 1991 : 258-259) ; « *inferential values*, which indicate that an utterance about a situation is based on what the speaker interprets as its observable result, and *presumptive values*, indicating that the utterance about a situation is based on cause-and-effect relations known to the speaker » (Plungian, 2010 : 37) ; « Inferential. One piece of information is presented as being guessed or logically inferred from another piece of information for which there is epistemic certainty » (Carretero & Zamorano-Mansilla, 2015 : 147) ; « Inferential evidentiality encodes that the speaker did not witness the situation they are describing directly, but can suppose its existence through indirect perception and reasoning » (Leclercq & Mélaç, 2021 : 259).

locuteur pour dériver une information (voir, e.a., Willett, 1988 ; Aikhenvald, 2004 ; Squartini, 2008 ; Cornillie, 2009 ; Plungian, 2010 ; Diewald & Smirnova, 2010 ; Marín-Arrese, 2013, 2017 ; Leclercq & Mélac, 2021), tandis que la seconde est construite autour de la nature de l'OPÉRATION INFÉRENTIELLE qui est en jeu (voir les nombreux travaux de Desclés & Guentchéva, dont, entre autres, ceux de 2001, 2013, 2018 ; Messi, 2019 ou encore, dans une moindre mesure, Chafe, 1986 ; Dendale, 1991 ; Dendale & De Mulder, 1996 ; Veters, 2012). En ce qui concerne la première stratégie, une distinction est traditionnellement faite entre les inférences basées sur des indices *perceptibles*, qu'ils soient visuels, tangibles ou encore olfactifs, et les inférences basées sur des indices *non perceptibles*, c'est-à-dire établies « on previous personal experience or general world knowledge » (Squartini, 2008 : 924). Si la désignation de ces deux sous-catégories varie d'une taxonomie à l'autre (par exemple, 'Apparent' vs 'Assumed' (Barnes, 1984 : 260-262) ; 'Inference from results' vs 'Inference from reasoning' (Willett, 1988 : 96)⁴⁹ ; 'Circumstantial inferences' vs 'Generic inferences'

⁴⁹ Willett (1988) inclut dans les « inférences from reasoning », les inférences effectuées « on the basis of intuition, logic, a dream, previous experience, or some other *mental construct* » (Willett, 1988 : 96 [emphases d'origine]). L'intuition est alors classée par l'auteur comme une prémisse *non perceptible*, sur lequel le locuteur peut fonder son inférence. Nous trouvons toutefois, bien que rarement, des catégorisations différentes de l'intuition dans la littérature évidentialiste (pour un état de l'art plus complet, voir Dendale & Schuring (2023)) : Dendale (1991), par exemple, considère l'« intuition » comme une sous-catégorie évidentielle de la catégorie « Opérations réflexives », qui se distingue elle-même des sous-catégories de la perception et de l'inférence (Dendale, 1991 : 66). L'auteur catégorise ainsi certains emplois du verbe « sentir » (quand il est synonyme de « avoir l'intuition que ») comme relevant, non pas d'une *inférence*, mais d'une *opération réflexive* ; Usenkova (2015) classe quant à elle l'intuition comme une forme de *perception non visuelle* dite « intéroceptive », qui indique que l'information a été acquise « through internal organs, 'gut' feelings, intuition » (Usenkova, 2015 : 183) ; finalement, dans une étude sur l'expression « quelque chose me dit que », Dendale & Schuring (2023) soutiennent l'hypothèse selon laquelle l'intuition – soit « l'indication du recours à l'intuition » – serait une sous-catégorie évidentielle *à part*, qui se distinguerait de celles de la perception, de l'emprunt et de l'inférence. Partant de l'expression « quelque chose me dit que » – et ses variantes « quelque chose me susurre à l'oreille que », « mon petit orteil me dit que », « une petite voix en moi me dit que », etc. –, les auteurs explorent les propriétés distributionnelles et morphosyntaxiques des composantes de cette expression (et de ses variantes), mais également les propriétés sémantiques et pragmatiques de celle-ci, et concluent que (i) l'expression peut être considérée comme une expression *évidentielle*, qui (ii) traduit uniquement une *intuition* – comme mode d'accès –, et non une inférence ou une perception. Selon les auteurs, l'intuition (ou 'gut feeling') se différencie de la *perception*, car l'intuition « génère un contenu mental qui prend la forme d'une proposition ou d'une pensée à forme propositionnelle, [tandis que] la perception génère un « percept », une image mentale qui n'a pas encore de forme propositionnelle tant qu'elle n'a pas encore été verbalisée » (Dendale et Schuring, 2023 : 268-269), et de l'*inférence*, car l'intuition est *non rationnelle*, ses contenus *non explicables* et *non justifiables* et l'accès à l'information *immédiat* (Kahneman, 2003), tandis que l'inférence est, au contraire, *rationnel*, ses contenus *justifiables* et *explicables* par les prémisses de l'inférence et l'accès à l'information « *médiat* » (Dendale et Schuring, 2023 : 269-270). Sans entrer dans des réflexions qui dépasseraient de loin les limites de ce travail, tant la question de la définition même de l'intuition est complexe et débattue, que ce soit en philosophie ou en psychologie (e.a., « Classical intuitionism regards intuition as a distinct and valid cognitive mode. The inferential intuitionist position holds that all instances of apparent intuition are simply cases of rapid, usually unconscious inference », Hill, 1987 : 141 ; voir aussi Pretz, 2011), nous catégorisons l'intuition, dans ce travail, comme une certaine forme d'inférence, ce qui rejoint alors une définition inférentielle de l'intuition, soit « un processus cognitif rapide grâce auquel nous parvenons à une conclusion sans avoir conscience de toutes les étapes logiques qui y mènent » (Damasio, 2010 : IV). Nous n'écartons toutefois pas de manière définitive l'hypothèse selon laquelle l'inférence pourrait être envisagée comme une sous-catégorie évidentielle *à part*. Néanmoins, en raison de la nature de nos données et de l'objectif de notre recherche, nous rangeons « l'intuition », dans ce travail, dans la sous-catégorie de l'inférence et plus particulièrement dans les formes d'inférence basées sur des prémisses non perceptibles. Les prémisses des intuitions sont néanmoins particulières, car non totalement identifiables. Ainsi, dans nos données, un marqueur qui semble traduire une intuition, comme c'est le cas de « je vois gros arriver » dans l'énoncé « **je vois euh gros arriver ils disent là t- ça**

(Squartini, 2008 : 922-924) ; ‘Circumstantial inferences’ vs ‘Generic inferences’ (Cornillie, 2009 : 50))⁵⁰ et si, parfois, le terme « inférence » est réservé pour nommer *uniquement* la première sous-catégorie (par exemple, ‘Inference’ vs ‘Assumption’ (Aikhenvald, 2004 : 63), ‘Inferential’ vs ‘Presumptive’ (Plungian, 2010 : 37)), ces deux formes d’acquisition du savoir semblent néanmoins être catégorisées chez tous les auteurs « under the general umbrella of inferentiality » (Squartini, 2008 : 923).

La distinction classique faite entre les inférences basées sur des indices perceptibles vs non perceptibles repose sur la présence, dans certaines langues, de morphèmes grammaticaux distincts qui indiquent spécifiquement le mode d’accès aux prémisses, soit un mode d’accès perceptif vs un mode d’accès non perceptif, comme c’est le cas en tsafiqui, langue barbacoane, qui possède deux marqueurs évidentiels inférentiels :

- (1.9) a. Manuel ano fi-**nu**-e
 Manuel food eat-INFR-DECL
 ‘Manuel ate’ (the speaker sees the dirty dishes)
- b. Manuel ano fi-**n-ki**-e
 Manuel food eat-NOMN-VCLASS:do-DECL
 ‘Manuel ate’ (he always eats at eight o’clock and it’s now nine o’clock)
 (Aikhenvald, 2004 : 54, tiré de Dickinson, 1999 [n.o. (2.77) ; (2.78)])⁵⁶

Le marqueur évidentiel inférentiel *-nu* indique que le locuteur est arrivé à la conclusion « Manuel a mangé » parce qu’il a eu accès à des indices visibles sur lesquels il peut fonder son inférence (ici, la vision de la vaisselle sale), tandis que le marqueur *-n-ki* signale que l’inférence est faite sur la base d’indices non perceptibles (ici, une routinisation de l’heure du repas et une heure tardive)⁵¹. Certaines langues, toutefois, ne possèdent qu’un seul morphème pour indiquer que l’information est obtenue par le biais d’une inférence (Aikhenvald, 2004 : 174). C’est le cas, par exemple, en tucano, langue tucanoane, qui possède comme seul marqueur évidentiel inférentiel le morphème *-ápĩ*. Dans l’énoncé suivant, le marqueur *-ápĩ* combine alors les deux types d’inférence :

moi j’aime bien le rouge fuchsia et pis euh un crépi un peu co- couleur coq- coquille d’œuf » (corpus ; ID 40533) sera catégorisé comme un marqueur évidentiel d’inférence basée sur des indices non perceptibles. De la même manière, toute expression dont le sémantisme relèverait de l’intuition (e.g., *j’ai l’intuition que, quelque chose me dit que*, etc.) sera catégorisée, dans ce travail, comme un marqueur évidentiel inférentiel.

⁵⁰ Voir également sur cette question l’étude de Keinänen (2021) qui recense les différents termes attribués à l’« inferential evidentiality » et l’« assumptive evidentiality » dans des études menées sur des langues qui grammaticalisent l’évidentialité inférentielle ; l’auteure inventorie au total plus de cinquante termes différents pour les deux sous-catégories confondues.

⁵¹ Soulignons que, de manière générale, une loi générale (généralement une prémisse majeure) est mobilisée, bien que très rarement explicitée, dans le processus inférentiel (e.a., Dendale, 1994 ; Dendale & Miecznikowski, 2023). Par exemple, pour l’énoncé (a.), une loi générale de type « si l’on mange dans de la vaisselle, alors on salit la vaisselle » est mobilisée à côté de la prémisse mineure (perceptible) « il y a de la vaisselle sale » pour arriver à la conclusion « Manuel a mangé ». Nous développerons ce point plus loin, lors de la présentation de la deuxième stratégie.

- (1.10) diâyi wa'î-re yaha-ápī
 dog fish-top.non.a/s steal-rec.p.infr.3sgnf
 'The dog stole the fish' (I inferred it) (Aikhenvald, 2004 : 52 [n.o. (2.69)])

En effet, il peut indiquer tantôt une inférence basée sur des indices perceptibles, tantôt une inférence basée sur des indices non perceptibles (Aikhenvald, 2004 : 174).

A côté des deux sous-catégories inférentielles susmentionnées (i.e., indices perceptibles vs indices non perceptibles), certains auteurs proposent l'ajout d'une troisième sous-catégorie, qui leur permet de spécifier davantage les indices sur lesquels se basent les inférences. Par exemple, Marín Arrese (2017) crée une sous-catégorie nommée « Indirect-Inferential, Report-based » pour catégoriser les inférences qui se basent sur des documents écrits ou des rapports oraux ou écrits (Marín Arrese, 2017 : 199), tandis que Squartini (2008) – suivi par Cornillie (2009) – considère une troisième sous-catégorie qui réunit les *conjectures*, définies comme des inférences qui ont la spécificité de n'être basées *ni* sur des indices perceptibles, *ni* sur des connaissances générales du monde (« their basic feature being that any evidence, both external and based on general world knowledge, is lacking », Squartini, 2008 : 924). L'auteur donne l'exemple du futur putatif en italien et en français⁵², qui, selon lui, véhicule dans certains contextes uniquement une conjecture :

- (1.11) [Suonano alla porta] Non aspettavo nessuno; *sarà* Gianni.
 [The bell rings] I was not expecting anybody. It might be (be:FUT) G.
 (Squartini, 2008 : 924 [n.o. (10)])

Dans cet exemple, le processus inférentiel qui mène à la conclusion « c'est Gianni », marqué par le marqueur évidentiel inférentiel « *sarà* » (litt. « ce sera »), ne serait basé que sur la connaissance personnelle du locuteur vis-à-vis de la fréquence des visites de Gianni, et non sur des éléments visuels ou une connaissance générale du monde. Cette troisième sous-catégorie se différencierait alors des deux autres par la *nature* de ses « prémisses », données comme *inexistantes* (cf., « any evidence [...] is lacking », cité *supra*), mais aussi par une implication du locuteur plus « subjective », les conjectures étant situées à l'une des extrémités du gradient inférentiel (circumstantial inferences (+ objectif) – generic inferences – conjectures (+ subjectif) ; cf. Squartini (2008 : 925-927)). Il nous semble toutefois quelque peu étrange qu'une inférence soit possible *sans* la présence de prémisses, ces dernières étant *constitutives* de tout processus inférentiel⁵³.

⁵² Tasmowski & Dendale (1998) et Dendale (2001) ne considèrent pas le *futur putatif* en français comme évidentiel, mais le voient plutôt comme un marqueur de modalité épistémique. Nous faisons de même dans le présent travail (cf., § 1.4.2.).

⁵³ Si le savoir « c'est Gianni », dans l'extrait (1.11), ne peut réellement être expliqué et justifié, le futur pourrait alors éventuellement indiquer que le savoir relève d'une « intuition » (cf. Note de bas de page 49 et pour autant que l'intuition soit comprise comme une sous-catégorie évidentielle à part).

Concernant la deuxième stratégie d'analyse de l'évidentialité inférentielle, moins courante dans la littérature évidentialiste, les sous-catégories proposées reposent sur la nature de l'opération inférentielle en jeu, comme la déduction, l'induction, ou encore, bien que rarement citée, l'abduction et l'opération mathématique. Deux grandes positions, au moins, sont identifiables dans ce courant. Suivant la première, l'inférence évidentielle est vue, dans son intégralité, comme exclusivement *abductive*. Cette conception est formulée dès la fin des années huitante par Jean-Pierre Desclés et Zlatka Guentchéva⁵⁴. Que ce soit dans des études individuelles (e.a, Guentchéva, 1994, 2004 ; Desclés, 2018) ou dans des études communes (e.a., Desclés & Guentchéva, 2001, 2013, 2018), les auteurs soutiennent que l'inférence médiative/évidentielle ne relève que d'une opération abductive, au sens peircien du terme⁵⁵. Plus précisément, un marqueur inférentiel est considéré comme évidentiel si et seulement si la conclusion inférée du résultat observé *et* de la loi générale est présentée comme *plausible*, induite alors par une direction de la causalité dite « de l'effet à la cause » (abduction). Si l'inférence aboutit à une conclusion *probable*, induite quant à elle par une direction de la causalité dite « de la cause à l'effet » (déduction), le marqueur inférentiel sera vu comme relevant de la modalité épistémique exclusivement (cf. Desclés, 2018 : 394-397). Par exemple, dans les énoncés suivants, tirés de Dendale & Miecznikowski (2023), seul le marqueur inférentiel « doit » en (a.) serait considéré par Desclés et Guentchéva comme *évidentiel* :

- (1.12) a. Jean est fatigué. Il **doit** avoir travaillé beaucoup aujourd'hui⁵⁶.
 b. Jean a beaucoup travaillé aujourd'hui. Il **doit** être fatigué. (Dendale & De Mulder, 1996, repris par Dendale & Miecznikowski, 2023 : 33 [n.o. (3) et (4)])

Le second, en (b.), serait quant à lui catégorisé comme un marqueur de modalité épistémique, puisqu'il marque une déduction (i.e. de la cause à l'effet). Cette théorie est néanmoins débattue par plusieurs auteurs (Dendale & De Mulder, 1996 ; Dendale & Miecznikowski, 2023), qui lui

⁵⁴ Pour un aperçu détaillé de leur théorie, voir l'article fouillé de Dendale & Miecznikowski (2023). Nous ne résumerons ici que la vision « étroite » de l'abduction, c'est-à-dire lorsqu'elle est corrélée uniquement aux marqueurs médiatifs inférentiels ; dans une vision plus « large », c'est l'ensemble de la notion qui est dite *abductive* (voir sur ce point, e.a., la « Semantic map of mediativity », Desclés, 2018 : 397).

⁵⁵ Charles Peirce (cf. *Collected Papers (CP)*, 1.66 ; 1.67 ; 1.68) oppose l'inférence abductive (appelée aussi 'retroduction', *CP*, 1.68 ou 'hypothesis', *CP*, 2.623) aux « classiques » inférences inductive et déductive. Ces trois opérations inférentielles, qui se composent chacune nécessairement d'une loi ('rule'), d'une cause ('case') et d'un résultat ('result'), se distinguent les unes des autres par l'emplacement respectif de chacun de ces trois arguments dans le processus inférentiel. Ainsi, pour chaque opération inférentielle, la conclusion qui en découle sera soit une loi, soit une cause, soit un résultat : « DEDUCTION. Rule: All the beans from this bag are white; Case: These beans are from this bag > Result: These beans are white. INDUCTION. Case: These beans are from this bag; Result: These beans are white > Rule: All the beans from this bag are white. HYPOTHESIS. Rule: All the beans from this bag are white; Result: These beans are white > Case: These beans are from this bag » (Peirce, *CP*, 2.623 [mise en page simplifiée]). Dans sa théorie finale, Peirce s'écartera quelque peu de la structure en syllogisme donnée à l'abduction et proposera la définition suivante de l'inférence abductive, plus axée sur l'idée de la création d'hypothèses : « The surprising fact, C, is observed; But if A were true, C would be a matter of course, Hence, there is reason to suspect that A is true. » (*CP*, 5.189). C'est précisément cette définition qui est retenue par Desclés et Guentchéva dans leur théorie.

⁵⁶ La variante « Il a dû travailler beaucoup aujourd'hui » est également possible (cf. Dendale & Miecznikowski, 2023).

opposent tantôt un principe de la logique propositionnelle qui stipule que « le *contenu* des prémisses n'[étant] pas pertinent pour la validité de la conclusion qui en est inférée [,] le lien instauré entre l'antécédent et le conséquent d'une majeure [i.e. une loi générale] est donc libre » (Dendale & De Mulder, 1996 : 308 [emphasis d'origine]), tantôt l'idée qu'une *nouvelle* information étant dérivée dans les deux cas de figure, les deux marqueurs peuvent être considérés comme inférentiels évidentiels (Dendale & Miecznikowski, 2023). Dans la seconde position, l'inférence évidentielle réunit plusieurs types d'opérations inférentielles. Nous retrouvons au sein de cette position divers cas de figure, qui combinent aussi bien des sous-catégories inférentielles plus répandues dans la littérature évidentialiste, comme l'induction ou la déduction, avec des sous-catégories moins citées, comme l'abduction ou l'opération mathématique. Le nombre de sous-catégories varie alors en fonction des études, se situant généralement entre deux et quatre sous-catégories. Soulignons que les définitions des opérations inférentielles, lorsqu'elles sont données, ne sont pas toujours similaires d'une étude à l'autre. Par exemple, chez Chafe (1986), une distinction est faite entre deux catégories inférentielles, à savoir l'*induction* ou 'inference', soit lorsque la conclusion est obtenue par le biais de données évidentielles directes ou indirectes, et la *déduction* qui se définit comme « an intuitive leap to a hypothesis from which conclusions about evidence can be deduced » (Chafe, 1986 : 269). Il est intéressant de noter que la distinction faite par l'auteur entre ces deux modes de raisonnement repose principalement sur le *mode d'accès aux prémisses* qui sont à la disposition du locuteur, se rapprochant ainsi, bien que minimalement, de la première stratégie. En effet, les inductions traduisent, selon l'auteur, des inférences fondées sur des indices perceptibles ou non perceptibles – sans qu'ils soient nécessairement explicités – tandis que les déductions traduisent des inférences faites à partir d'hypothèses générales conçues par le locuteur sur la base de sa connaissance générale du monde. Chez Palmer (1986^[1], 2001^[2]), les termes « Deductive » et « deduction » sont mobilisés pour qualifier, respectivement, la sous-catégorie de l'inférence – commune aux systèmes évidentiels et modaux – et les inférences faites sur la base d'éléments connus (Palmer, 2001 : 8-9). L'étiquette attribuée à cette sous-catégorie ne semble pas être corrélée à un choix théorique particulier qui disqualifierait d'autres opérations inférentielles éventuelles du champ évidentiel (comme c'est le cas chez Desclés et Guentchéva), mais plutôt pour la distinguer des deux sous-catégories modales « *Spectulative* » et « *Assumptive* » théorisées dans son étude. Relevons toutefois que l'auteur considère, et ce dans des systèmes bien précis (par exemple, celui du tuyuca), la sous-catégorie « *Assumptive* » comme évidentielle inférentielle, les inférences se basant alors « from what is more generally known » (Palmer, 2001 : 29). La déduction chez Palmer se rapproche ainsi sensiblement de la sous-catégorie de l'induction, telle que dépeinte par Chafe (1986) ; chez Dendale (1991), une catégorisation est faite entre quatre opérations inférentielles différentes, à savoir la *déduction*, l'*induction*, l'*opération mathématique* (qui englobe le *calcul* et l'*estimation*) et la *supposition*⁵⁷.

⁵⁷ Pour une exemplification de chaque opération, voir Dendale (1991 : 65).

L'auteur intègre alors des opérations inférentielles qui ne reposent pas nécessairement sur des explications causales, comme c'est le cas de l'opération mathématique. Finalement, dans la lignée des travaux de Desclés et Guentchéva, certains auteurs prennent en considération l'abduction peircienne comme une sous-catégorie d'évidentialité inférentielle, à côté toutefois d'autres sous-catégories, comme c'est le cas chez Vetters (2012) qui distingue deux sous-catégories inférentielles, celle « à partir d'un résultat » et celle « à partir d'un raisonnement abductif » ou chez González Ramos (2016) et Messi (2019) qui considèrent le trio peircien abduction-induction-déduction comme trois sous-catégories évidentielles inférentielles.

Résumons. Si un consensus est établi autour de la validité de la sous-catégorie évidentielle de l'inférence, deux stratégies sont adoptées dans la littérature évidentialiste pour la définir : (i) une caractérisation est opérée quant à la nature des prémisses sur laquelle est fondée l'inférence ; la description définitoire ne repose alors que sur une *partie* de l'opération inférentielle. Deux sous-catégories sont traditionnellement distinguées, celle basée sur des indices (ou prémisses) perceptibles *vs* celle basée sur des indices non perceptibles. Cette stratégie est de loin la plus usitée dans la littérature ; (ii) une caractérisation est faite sur la nature de l'opération inférentielle en jeu ; la description repose alors sur l'*ensemble* de l'opération inférentielle. Deux visions s'opposent au sein de cette stratégie : l'une voit l'inférence évidentielle comme fondamentalement abductive, l'autre la considère, au contraire, comme relevant de plusieurs opérations différentes (par exemple, déduction ou opération mathématique), le nombre de sous-catégories variant alors d'une étude à l'autre. Cette stratégie est peu courante dans la littérature.

Nous choisissons, dans la présente étude, de retenir une caractérisation traditionnelle de l'inférence évidentielle, qui distingue les inférences basées sur des indices perceptibles de celles basées sur des indices non perceptibles⁵⁸. Bien que cette opposition binaire découle, à l'origine, d'une dichotomie inférentielle présente dans certains systèmes évidentiels grammaticalisés, il semble néanmoins justifié ou, du moins, recevable de la retenir pour le français. En effet, Squartini (2008) préconise la nécessité de maintenir une distinction, dans les langues romanes, entre les inférences dites « circonstancielles » (i.e. fondées sur des indices perceptibles) et les inférences dites « génériques » (i.e. fondées sur des indices non perceptibles) en démontrant que certains marqueurs évidentiels inférentiels ne peuvent signifier qu'un seul type spécifique d'inférence. Ainsi, par exemple, le futur putatif en italien ne peut pas exprimer, selon l'auteur, une inférence circonstancielle, tandis que le verbe modal *devoir* peut traduire, selon le contexte, les deux types d'inférence (Squartini, 2008 : 923-924). La catégorisation binaire est également préférée au regard des approches interactionnelle et multimodale adoptées dans ce travail, ainsi que de la nature de nos données, qui ne permettent pas forcément le traitement cognitif rendu

⁵⁸ Nous explicitons ce que nous entendons, dans la présente étude, par indices « perceptibles » et « non perceptibles » en § 1.3.3.

nécessaire par la seconde stratégie. Il sera intéressant de chercher, par exemple, si des corrélations sont manifestes entre les inférences basées sur des éléments perceptibles et des gestes déictiques particuliers, ou encore de découvrir, plus généralement, si un type particulier d'inférence est caractéristique d'un genre institutionnel donné. Notons que ce choix ne révoque nullement le fait que chaque inférence correspond *nécessairement* à une opération inférentielle particulière et que toute conclusion est, par nature, dérivée d'une combinaison de prémisses.

La définition générale de l'inférence évidentielle ayant été circonscrite, la question épineuse de ce qu'*est* un marqueur évidentiel d'inférence ou, autrement dit, de ce qui entre dans la classe des marqueurs évidentiels inférentiels, doit à présent être soulevée⁵⁹. Comme annoncé en début de sous-chapitre, deux problématiques sont alors discutées : celle de l'inclusion (ou non) des connecteurs argumentatifs, souvent catégorisés comme des marqueurs d'inférence, et celle de l'inclusion (ou non) de certains marqueurs qualifiés, traditionnellement, d'« épistémico-modaux ». Ces questionnements ne sont pas nouveaux et font encore, à l'heure actuelle, l'objet de nombreux débats dans la littérature évidentialiste/épistémique modale. Les choix retenus affecteront directement le nombre de lemmes évidentiels étudiés dans ce travail et, par conséquent, pourront altérer quelque peu la thèse selon laquelle « inferential evidentiality is no doubt the category with the highest number and richest variety of lexical and grammatical expressions » (Dendale & Miecznikowski, 2023).

Connecteurs argumentatifs

La question du statut évidentiel des connecteurs argumentatifs (par exemple, *donc* ou *parce que*) est couramment posée dans la littérature évidentialiste (e.a., Dendale & Van Bogaert, 2012 ; Mélac, 2014 ; Miecznikowski, 2015 ; Berglind Söderqvist, 2020a). Le point de départ de ce questionnement s'appuie sur une catégorisation fréquente de ces connecteurs comme des marqueurs d'inférence (par exemple, pour le connecteur « donc » en français, voir Ferrari & Rossari, 1994 ; Rossari, 1994 ou encore Vlemings, 2003). Il s'agit alors de déterminer si un énoncé tel que (1.13) peut être vu comme un énoncé *marqué* et si l'information « il a plu » est le produit d'une inférence *évidentielle* codée par le connecteur « donc » :

(1.13) La chaussée est mouillée, *donc* il a plu (inventé)

Excepté de rares études qui considèrent, dans des emplois particuliers, les connecteurs « perquè » (en catalan), « porque » (en espagnol), « because » (en anglais) (González & Ribas, 2008), ainsi que le connecteur « donc » en français (Guentchéva, 2003, cité par Dendale &

⁵⁹ Rappelons que nous nous focalisons dans ce travail uniquement sur des énoncés qui sont *marqués* évidentiellement, c'est-à-dire comportant au minimum un marqueur qui explicite comment l'information a été acquise. Un énoncé de type « Il est à la maison. Il y a de la lumière dans sa chambre » (cf. De Haan, 2001) n'indique pas nécessairement un lien d'inférence entre les deux phrases, bien que l'information « il est à la maison » puisse avoir été acquise sur la base de la vision de la présence de lumière dans sa chambre. Toute forme d'inférence qui n'est pas signalée par un marqueur spécifique qui la code est alors *ipso facto* écartée de la discussion.

Miecznikowski, 2023 ; Vold, 2008) comme des marqueurs évidentiels inférentiels, voire « évidentio-modal » (Vold, 2008 : 82), il semble que les connecteurs argumentatifs sont généralement écartés du champ notionnel de l'évidentialité (Dendale & Van Bogaert, 2012 ; Mélac, 2014 ; Miecznikowski, 2015 ; Berglind Söderqvist, 2020b). En effet, comme l'explique Berglind Söderqvist (2020b) :

While some conjunctions, such as *because*, could tentatively be said to constitute a link between evidence and proposition in certain contexts, they do not, semantically, refer to the existence or acquisition of evidence, and are thus not counted as evidential markers. [...] *because* simply indicates a causative relationship (Berglind Söderqvist, 2020b : 17).

La valeur *évidentielle* inférentielle n'est ainsi pas, selon l'auteur, *codée* dans les connecteurs. Miecznikowski (2015) différencie également les connecteurs des marqueurs évidentiels d'inférence, car les premiers « presuppose at least one proposition of the premise set to be made explicit in the immediately preceding or following co-text and that they require a specific linear order of the various textually expressed propositions » (Miecznikowski, 2015 : 104 ; voir aussi Dendale & Van Bogaert, 2012 : 16). Dans la lignée de ces études, nous écartons nous aussi les connecteurs argumentatifs de la classe des marqueurs *évidentiels* inférentiels. En effet, bien qu'ils puissent traduire une inférence, il nous semble que leur fonction est essentiellement de permettre au locuteur de marquer les différentes *étapes* d'un raisonnement en cours et non d'indiquer spécifiquement comment l'information véhiculée dans l'énoncé a été acquise.

Marqueurs de modalité épistémique

Dans une conception restreinte de l'évidentialité, les marqueurs épistémico-modaux sont, par principe, exclus du champ évidentiel⁶⁰. Pour rappel, ces marqueurs sont traditionnellement définis, dans une conception large, comme des expressions qui permettent au locuteur d'indiquer un certain degré de « certitude » (Le Querler, 2004 ; Boye, 2012) ou de « croyance » (Gosselin, 2010) vis-à-vis du contenu de son énoncé. Les marqueurs épistémico-modaux sont alors répartis sur un continuum allant de l'exclu au certain et dont « les valeurs intermédiaires [sont de l'ordre] du (plus ou moins) douteux et du (plus ou moins) probable » (Gosselin, 2010 : 82). Ainsi, que ce soit dans une approche étroite de l'évidentialité ou une approche

⁶⁰ Comme nous l'avons vu (§1.2.2.1), certains auteurs envisagent une relation d'inclusion entre l'évidentialité et la modalité épistémique ; l'évidentialité est alors tantôt vue comme subsumant la modalité épistémique, tantôt vue comme étant subsumée par celle-ci. Plus rarement, certains auteurs admettent une relation de chevauchement entre l'évidentialité *inférentielle* et la modalité épistémique, ces dernières étant alors considérées comme « intimement lié[e]s comme les deux côtés d'une médaille » (Vetters, 2012 : 42). Dans ces deux acceptions, une démarcation nette entre les marqueurs évidentiels et les marqueurs épistémico-modaux n'est pas considérée pertinente ; dans la première relation, les marqueurs sont analysés comme des épistémiques au sens large, tandis que dans la seconde, les valeurs sémantiques évidentielle/modale se superposent. Au regard de l'approche restreinte de l'évidentialité adoptée dans le présent travail, nous nous focaliserons, dans les pages suivantes, *uniquement* sur les études qui conçoivent l'évidentialité dans un sens étroit. De ce fait, les travaux qui qualifient certains marqueurs de « mixtes », au sens kronningien du terme, ne seront pas cités (e.a., Kronning, 2003 ; Vetters, 2012 ; Leclercq & Mélac, 2021).

« classique » de la modalité épistémique, les marqueurs épistémico-modaux ne sont pas corrélés à l'indication de la source de l'information, puisqu'ils n'indiquent, sémantiquement parlant, qu'un degré de certitude particulier.

Si cette démarcation est admise chez les auteurs qui adoptent une perspective restreinte de l'évidentialité et de la modalité épistémique, une absence de consensus est néanmoins présente autour des valeurs sémantiques attribuées à certaines expressions langagières, celles-ci se retrouvant alors classées, selon les études, tantôt comme des marqueurs épistémico-modaux purs, tantôt comme des marqueurs évidentiels inférentiels purs⁶¹. Soulignons que les études qui questionnent les valeurs sémantiques de ces unités à l'aune de ces deux champs notionnels sont rares et que, le plus souvent, les discussions portent sur des marqueurs qui ont été classés originellement comme des « épistémico-modaux ». Ainsi, par exemple, dans la littérature épistémique (au sens large) francophone, plusieurs marqueurs font l'objet de divergences de points de vue : c'est le cas des marqueurs d'opinion personnelle « selon moi » (épistémico-modal chez, e.a., Borillo (2004) et Gosselin (2018) ; évidentiel chez Coltier & Dendale (2004b)⁶² et Kim (2009)), « je crois (que) » et « je pense (que) » (épistémico-modaux chez, e.a., Le Querler (2004) et Gosselin (2015, 2018) ; évidentiels chez Messi (2019) et, dans certains de leurs emplois, chez Dendale & Van Bogaert (2007)), des adverbes « sans doute » (épistémico-modal chez, e.a., Le Querler (2004), Gosselin (2010) et Bourmaysan & Ashino (2021) ; évidentiel, dans certains de ses emplois, chez Dendale (1991, 2020, 2022a) et Desclés (2009)), « certainement » (épistémico-modal chez, e.a., Molinier & Lévrier (2000), Le Querler (2004) et Gosselin (2010) ; évidentiel, dans certains de ses emplois, chez Dendale (1991, 2020) et Miecznikowski (2022)) ou encore le verbe *devoir* (épistémico-modal chez Barbet (2012) ; évidentiel chez Dendale (1994, 2022a) et Dendale & De Mulder (1996))⁶³.

⁶¹ Il se peut, dans certains contextes, que ces expressions véhiculent un tout autre sens que ceux modal et/ou évidentiel, comme c'est le cas, par exemple, du verbe *penser* lorsqu'il est suivi d'une portée nominale (e.g., « je pense à toi »). Les points de vue antagonistes que nous présentons ici ne portent *que* sur les valeurs sémantiques modale et/ou évidentielle affectées à ces expressions.

⁶² Le statut évidentiel de « selon moi », tout comme celui des syntagmes prépositionnels « à mon avis » et « pour moi » est attribué par Coltier & Dendale (2004b) de manière « négative » : « Ce sont des expressions qui donnent une information médiative (Guentchéva 1996) ou évidentielle (Dendale 1991), au moins de façon négative, à savoir que *p* ne résulte pas d'une constatation, n'est pas expérimentiel. Elles signalent toutes trois que *p* est une vue de l'esprit » (Coltier & Dendale, 2004b : 46).

⁶³ Cette problématique ne se cantonne pas à la linguistique française. Plusieurs travaux consacrés à d'autres langues analysent en tant qu'évidentiels des marqueurs classés traditionnellement comme épistémico-modaux. Hoop et al. (2018), par exemple, considèrent les marqueurs néerlandais « ik denk » ('je pense') et « ik geloof » ('je crois'), dans certains contextes, comme des marqueurs évidentiels d'inférence (au sens restreint) ; Mélaç (2014) catégorise l'adverbe anglais « probably » ('probablement'), dans certains contextes, comme un marqueur évidentiel d'inférence (au sens restreint) ; Pietrandrea (2007) qualifie le marqueur italien « secondo me » (litt. 'selon moi') comme fondamentalement évidentiel et non modal, le marqueur étant alors vu comme un marqueur évidentiel d'inférence dite « générique », ou encore, finalement, Berglind Söderqvist (2017a, 2017b) qui analyse certains emplois de « I think » ('je pense'), « I believe » ('je crois') ou encore de « as far as I know » (litt. 'pour autant que je sache') comme des marqueurs évidentiels d'inférence (au sens restreint).

Les auteurs qui traitent de cette question semblent s'accorder sur le fait que les expressions analysées, que ce soit dans des emplois particuliers ou dans leur globalité, traduisent une valeur inférentielle. Le point de divergence se situe alors sur l'acceptation ou non de cette valeur comme une composante sémantique codée de l'unité. C'est ainsi que, par exemple, Dendale (1991, 2020) réévalue le statut de l'adverbe « certainement », catégorisé communément comme un adverbe épistémico-modal exprimant, selon le contexte, un degré de certitude plus ou moins élevé ('certitude' vs 'forte probabilité', Vion, 2001 : 223 ; voir aussi Dignoise, 1969) et lui attribue deux emplois distincts : un premier, épistémico-modal, dont la valeur sémantique correspond à une « certitude totale » et un second, évidentiel inférentiel, qui combine une valeur primaire d'inférence non déductive⁶⁴ et une valeur secondaire dite de « posture épistémique de certitude » ('epistemic posture of certainty'). Cette dernière fait référence à « the radiation of confidence or self-assuredness by the speaker or (represented) speaker » (Dendale, 2020 : 54). Il est ainsi question d'une *monstration* de certitude dans les emplois évidentiels, et non d'une *affirmation* de celle-ci. La valeur de non-certitude, ou de probabilité, attribuée à l'un des emplois de *certainement* dans la littérature épistémico-modale est alors définie par Dendale (2020) comme une valeur uniquement *dérivée* de l'adverbe, c'est-à-dire non codée dans son sémantisme. Bourmayan & Ashino (2021) analysent quant à eux les adverbes « probablement » et « sans doute » comme des marqueurs épistémico-modaux qui témoignent uniquement d'« une hypothèse dont le locuteur n'est pas entièrement certain » (Bourmayan & Ashino, 2021 : 366). S'ils reconnaissent une même valeur évidentielle inférentielle à ces deux adverbes, elle n'est, selon eux, qu'une valeur inférée pragmatiquement, soit *dérivée* ; les valeurs sémantiques de base des deux marqueurs étant alors vues comme modales, en ce sens que « *probablement* présente une proposition comme *probable*, c'est-à-dire comme une proposition dont la vérité a plus de raisons d'être confirmée que d'être infirmée, tandis que *sans doute* présente une proposition comme *s'imposant selon une perspective restreinte* » (Bourmayan & Ashino, 2021 : 381 [emphasis d'origine]). Finalement, nous retrouvons également chez Barbet (2012) une lecture fondamentalement modale des verbes *devoir* et *pouvoir*, dont la valeur évidentielle inférentielle décelée est présentée comme une valeur dérivée (Barbet, 2012 : 61).

Sans prétendre à une quelconque réponse définitive à la problématique – les limites fixées dans le présent travail ne nous le permettant pas –, nous considérons que la valeur inférentielle

⁶⁴ Notons que, pour Dendale (2020) – et, aussi, Dendale & Miecznikowski (2023) –, un marqueur évidentiel inférentiel est considéré comme tel si l'inférence est dite « défaisable / non monotone » ('defeasable reasoning', voir, e.a., Pollock, 1987 ; Koons, 2005^[1], 2022^[2]). Les inférences dites « défaisables » se caractérisent par le fait que celles-ci peuvent être *révisées* : « the premises taken by themselves may justify us in accepting the conclusion, but when additional information is added, that conclusion may no longer be justified » (Pollock, 1987 : 481). La conclusion d'une inférence défaisable est alors « plausible » et, de ce fait, selon l'auteur, « non certaine » (Dendale, 2020 : 59). Une inférence dite « non défaisable / monotone » propose *a contrario* une conclusion qui est donnée comme nécessairement vraie (e.g., dans les cas de conséquence déductive, « if a set of premises logically entails a conclusion, than any superset (any set of premises that includes all of the first set) will also entail that some conclusion », Koons, 2005^[1] ; 2022^[2]). C'est ce qui permet à l'auteur, d'ailleurs, d'écarter les connecteurs de la classe des évidentiels, car ceux-ci sont compatibles avec un « certain » ou un « nécessairement vrai ».

qui émane de certaines expressions, définies communément en des termes épistémico-modaux (certitude, probabilité, doute, etc.), ne fait pas partie du *sémantisme* de ces unités lexicales, les excluant *de facto* de la classe des marqueurs évidentiels. Nous nous écartons toutefois quelque peu de la conclusion de Bourmayan & Ashino (2021) ou de Barbet (2012) qui voient dans certains usages de marqueurs épistémico-modaux une valeur évidentielle inférentielle dérivée. Il nous semble que, lors d'une manifestation d'un degré de certitude plus ou moins fort, mais non *total* (cf. l'emploi « modal » de *certainement* chez Dendale (2020)), la valeur inférentielle qui peut être décelée n'est que le résidu d'un processus inférentiel *nécessairement* activé par le locuteur pour affirmer ledit degré. En formulant des énoncés tels que « c'est probable que Marc soit au parc », « je crois que Marc est au parc » ou encore « Marc est au parc, je suppose », le locuteur vient moduler une information – ici, que *Marc est au parc* – par le biais de différents marqueurs, qui lui permettent d'exprimer *explicitement* un jugement épistémique (Gosselin, 2014 : 63). Seulement, pour formuler un tel jugement, le locuteur détient nécessairement des éléments de savoir qui le « poussent » à *considérer comme probable/croire/supposer* l'information donnée. Autrement dit, pour fonder un certain jugement épistémique, la présence d'indices est nécessaire, sinon l'affirmation d'un certain degré de certitude n'est pas justifiée. Il ne serait alors pas question d'une superposition de valeurs, ni d'une valeur codée ou d'une valeur dérivée, mais bien d'un « socle » inférentiel sur lequel repose un jugement épistémique plus ou moins certain. En utilisant un marqueur épistémico-modal, le locuteur ne véhicule toutefois qu'un certain degré de certitude ou de croyance vis-à-vis de la proposition transmise, et non que celle-ci a été *acquise* par le biais d'une inférence.

Plusieurs études, dans la littérature épistémique (au sens large), ont effectué des tests et des épreuves diagnostiques pour déceler les spécificités et les similarités d'expressions de nature comparable, comme celles, notamment, dites d'« opinion personnelle » (e.a., Ducrot, 1975 ; Dendale & Van Bogaert, 2007 ; Gosselin, 2015). Par exemple, dans son étude sur l'expression « je trouve que », et afin d'en saisir ses spécificités, Ducrot (1975) imagine différentes situations dans lesquelles l'expression pourrait ou non être utilisée, tout en la comparant à d'autres expressions d'opinion personnelle (« je crois », « je pense », « je suis sûr », « je considère », « j'estime », « je juge », « j'ai l'impression »). Si les expressions « j'estime », « je considère » peuvent être rapprochées de l'expression « je trouve », toutes impliquant une expérience et un jugement personnel du locuteur, les expressions « je crois », « je pense » et « je suis sûr » fonctionnent, elles, différemment, celles-ci n'impliquant pas une expérience personnelle⁶⁵. Ce qui nous intéresse ici plus particulièrement, c'est le second rapprochement

⁶⁵ Ducrot (1975) distingue ces deux « catégories » de la manière suivante : si quelqu'un n'a pas vu un certain film, qu'il n'en connaît pas l'histoire, mais qu'il sait que la critique est bonne et qu'on lui demande son avis, il pourrait répondre « je crois / je pense / je suis sûr qu'il est intéressant », mais non « je trouve qu'il est / j'estime qu'il est / je le considère comme intéressant », ces trois marqueurs véhiculant l'idée que l'opinion du locuteur « se fonde sur un jugement personnel porté à partir de [son] expérience (directe, si [le locuteur a] vu le film, indirecte, si on l'a

que fait l'auteur entre les expressions « j'estime », « je considère », « je trouve » et les expressions « j'ai l'impression » et « je juge », que nous considérons plus volontiers, dans ce travail, comme des marqueurs évidentiels d'inférence. Si rapprochement il y a⁶⁶, l'auteur reconnaît toutefois que ces deux expressions ont un statut quelque peu différent, puisque « le jugement personnel, dans le cas de *trouver* (*estimer, considérer*), doit se fonder sur une expérience, directe ou indirecte, 'de la chose elle-même', [tandis que *avoir l'impression* et *juger*], au contraire, impliquent seulement que l'on fonde le jugement personnel sur certaines circonstances – liées certes à la nature du fait ou de l'objet jugés – mais qui peuvent leur être extérieures » (Ducrot, 1975 : 77). Cette distinction appuierait alors une catégorisation évidentielle inférentielle des expressions « j'ai l'impression » et « je juge » – et non des autres –, étant donné que c'est l'expérience des prémisses qui permet au locuteur de fonder un certain « jugement » ou, dit autrement, une certaine conclusion.

C'est pourquoi aussi, à notre avis, il n'est pas rare de trouver des énoncés doublement marqués par un marqueur évidentiel inférentiel *et* un marqueur épistémico-modal, comme c'est le cas dans les exemples ci-dessous – tirés de notre corpus – qui combinent deux marqueurs épistémiques (au sens large), modulant tantôt une portée propositionnelle commune aux deux marqueurs (cf. (1.14) et (1.15)), tantôt une portée propositionnelle qui contient le second marqueur (« je pense que » dans (1.16)) ou encore une portée propositionnelle qui lui est propre (« doit » dans (1.16)) :

- (1.14) L1 ha c'est une caméra ça
 L2 ouais
 ((L4 entre dans la salle))
 L3 c'est un micro je pense non je sais pas
 L2 ((se penchant sur le boîtier)) non non y a monsieur le président ((ndlr L1)) au premier plan
 L4 ((rire)) ah y en a encore une troisième là je l'avais pas vue celle-là
 L1 x **apparemment**^[1] **je suppose**^[2] (corpus ; ID 40220^[1] ; ID 41403^[2])
- (1.15) j'ai demandé à giorgio mais il m'a pas donné réponse donc x mais il devait me donner réponse vendredi il m'a pas dit [...] pfff **j'ai l'impression qu'**^[1] il va rester en haut selon moi^[2] (corpus ; ID 20015^[1] ; ø^[2])
- (1.16) les salaires inférieurs au salaire médian c'est-à-dire les disons les salaires moyens et bas tout ce qui est inférieur à disons euh **je pense qu'**^[1] en au en angleterre ça

raconté [au locuteur] » (Ducrot, 1975 : 75). De la même manière, l'on peut adresser la question « trouves-tu que ce film est intéressant ? » uniquement à une personne qui a vu le film (idem).

⁶⁶ Et, inversement, non-rapprochement avec les expressions « je crois que » et « je pense que ». En comparant les énoncés « je crois que ces appareils ne sont pas solides » et « j'ai l'impression que ces appareils ne sont pas solides », Ducrot (1975) indique que, dans le premier cas, en disant « je crois que », « je me fie à la simple autorité d'une personne réputée spécialiste, dont l'opinion, en tant que telle, me semble faire foi » (Ducrot, 1975 : 76), tandis que dans le second cas, en disant « j'ai l'impression que », « je considère les récriminations des acheteurs comme des faits empiriques, des données, des indices. Elles constituent pour moi une expérience dont je conclus à la mauvaise qualité de l'objet en question » (Ducrot, 1975 : 76).

doit²¹ être quelque chose comme mille six cents ou mille sept cents pounds donc
(corpus ; ID 23164¹¹ ; ID 41098²¹)

Les marqueurs « apparemment », « j'ai l'impression » et « doit » sont analysés ici comme des marqueurs évidentiels inférentiels, qui permettent au locuteur d'indiquer *comment* il a acquis l'information dont il est question ; les marqueurs « je suppose », « selon moi » et « je pense que », eux, sont considérés comme des marqueurs épistémico-modaux, qui permettent au locuteur d'attribuer, en sus, un certain degré de certitude ou de croyance à l'information dont il est question. Analysons plus spécifiquement l'extrait (1.14). Celui-ci est tiré d'une réunion de travail, qui comprend six collaborateurs. La séquence se déroule dans les premières minutes de la rencontre. Les locuteurs L1, L2 et L3 discutent du dispositif d'enregistrement présent dans la salle et plus particulièrement de la *fonction* d'un boîtier posé sur la table de réunion : s'agit-il d'une caméra ou d'un micro ? L2 confirme qu'il est bien question d'une caméra, puisqu'il voit, sur un écran, les membres collaborateurs (« y a monsieur le président au premier plan »). L4 marque alors son étonnement quant à la présence d'une troisième caméra dans la pièce (« ah », mais aussi une augmentation du volume de la voix sur le mot « TROisième » et intonation montante sur le déictique « là/ »). L1, qui n'a pas vérifié par lui-même s'il s'agissait effectivement d'une caméra, formule alors une réponse en utilisant conjointement le marqueur évidentiel inférentiel « apparemment » et le marqueur épistémico-modal « je suppose ». Si le premier marqueur est utilisé par L1 pour ratifier, de manière atténuée, les propos de L4 tout en indiquant que la confirmation repose sur une inférence basée sur des indices non perceptibles (ici, le constat de L2), le second marqueur ne nous semble pas indiquer à nouveau une *inférence évidentielle*, mais contribue plutôt à appuyer l'atténuation de l'adhésion du locuteur à la vérité de l'information, en appliquant à l'information un degré de certitude de type *non certain*.

Dès lors, dans la présente thèse, les marqueurs d'opinion personnelle (« selon moi », « à mon avis », « pour moi », « j'estime », « je trouve », « je considère », etc.), mais également les marqueurs « traditionnels » de la modalité épistémique (« certainement », « sûrement », « sans doute », « je suppose », etc.)⁶⁷ ne sont pas considérés, de manière globale, comme des marqueurs évidentiels, bien que, comme nous l'avons vu, certains introduisent une information qui est nécessairement le produit d'un raisonnement inférentiel. Dans un souci de clarté, nous listerons dans le chapitre 2 (§ 2.5.) les marqueurs que nous inventorions comme « épistémico-modaux » – et, *de facto*, que nous ne prenons pas en compte dans ce travail – qui ont été analysés comme *évidentiels inférentiels* ou dont le potentiel évidentiel a été soulevé. Rappelons finalement que le choix fait dans le présent travail n'est pas définitif et qu'il demanderait une étude sémantique systématique comparée ultérieure.

⁶⁷ Rappelons (cf. Introduction) que les marqueurs « traditionnels » de la modalité épistémique sont étudiés, dans le cadre du projet POSEPI, au sein de la thèse de Keck (à paraître).

Nous retenons alors, dans la présente étude, une définition de l'inférence évidentielle qui se caractérise comme étant *un raisonnement basé sur des indices perceptibles ou des indices non perceptibles duquel le locuteur tire une conclusion (i.e., l'information véhiculée dans l'énoncé)*. Un marqueur évidentiel d'inférence permet ainsi au locuteur d'indiquer que l'information qu'il transmet est le fruit d'un processus inférentiel qu'il a effectué. Aussi, considérée dans une conception étroite de l'évidentialité, l'inférence évidentielle n'est pas confondue ou assimilée à la modalité épistémique.

1.3.3. Les sous-catégories retenues dans cette étude

Ce parcours taxonomique nous a permis de passer en revue les nombreuses et différentes positions théoriques présentes dans la littérature évidentialiste concernant l'organisation interne du domaine de l'évidentialité, que ce soit au regard de sa notion gouvernante, de ses sous-catégories ou encore des limites de ces dernières. Il nous a aussi permis d'amorcer plusieurs choix théoriques que le présent sous-chapitre souhaite alors, sous forme de synthèse, entériner. Il sera ainsi question de passer en revue les sous-catégories retenues dans cette étude et d'explicitier la manière dont nous les appréhendons dans ce travail.

Nous suivons, dans la présente étude, une taxonomie dont la notion gouvernante est celle du mode d'accès et qui rend compte d'une macro-distinction entre un accès *direct* et un accès *indirect* à l'information. L'accès direct comprend les cas de *perception*, tandis que l'accès *indirect* englobe les cas d'*inférence* et d'*emprunt*, comme l'illustre la figure 11, ci-dessous :

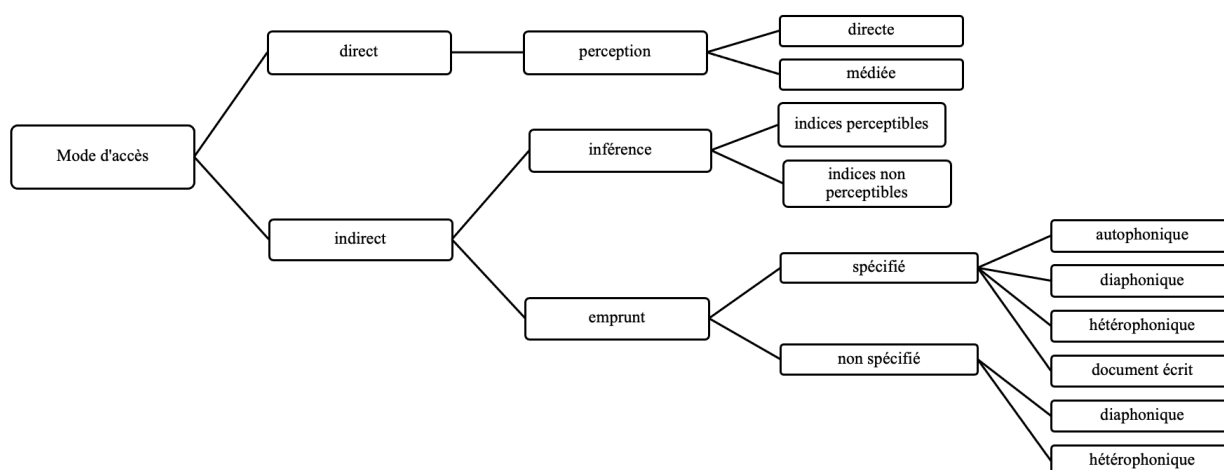


Figure 11. Les sous-catégories évidentielles retenues dans cette étude

Chaque sous-catégorie peut, à son tour, être subdivisée en des spécifications plus fines, dont certaines témoignent d'une utilisation (en contexte) particulière et *récurrente*, attestée dans notre corpus – c'est le cas, par exemple, de la perception médiée. Soulignons au préalable qu'un même marqueur, selon son contexte d'apparition, peut dénoter un sens différent ; c'est pourquoi

certains marqueurs, par exemple « j'ai entendu que » ou « à ce que je vois », sont susceptibles de s'inscrire dans plus d'une sous-catégorie.

(i) Modes d'accès > direct > perception :

Perception directe. Le locuteur expérimente (*in situ*) ou a expérimenté (dans le passé) l'information par le biais d'une perception directe. Il indique à ses interlocuteurs qu'il sait ce qu'il énonce parce qu'il le voit, l'entend ou le sent (par le goût, le toucher ou l'odorat) *littéralement*. Aucun processus inférentiel n'est alors activé. Nous considérons comme « expérience perceptive » les perceptions d'une situation statique ou dynamique, d'un objet ou d'un état de choses, mais aussi les perceptions plus internes, comme c'est le cas des ressentis. Nous comprenons également, dans cette sous-catégorie, les *constats*, qui ont la particularité « la plupart du temps, de mettre en scène une opération intellectuelle d'analyse de données plus que de simple perception ou d'activité graphique » (Grossmann, 2014a : 760), sans toutefois que ceux-ci ne basculent, pour autant, systématiquement dans le champ de l'inférence. Les constats sont toutefois à appréhender, plus généralement, comme des expériences *directes*, les « données » – de divers types – incluses dans la conception du constat n'étant pas totalement assimilables, dans certains cas, à des « perceptions sensorielles » au sens strict.

- (1.17) mais on peut faire une photo effectivement des bureaux on peut faire une photo il y a **j'ai vu que** le nom credo on le voit à peu près partout pour aller jusqu'au bureau là (corpus ; ID 40308)
- (1.18) parce que (même) moi personnellement j'aime pas que là c'est pas aligné **vous voyez là en bas y a le socle et la partie balcon elle dépasse** (corpus ; ID 40361)
- (1.19) **je dois malheureusement quand même constater^[1] et ça je l'ai constaté sur ma peau^[2]** parce que je viens de parents universitaires qui m'ont dit fais l'université pis après on viendra te chercher euh dans le monde du travail j- personne n'est venu (corpus ; ID 41011^[1] ; ID 41012^[2])

Notons que le marqueur « vous voyez »⁶⁸ dans l'exemple (1.18) est bien considéré comme une perception *directe* et non *médiée* (ci-dessous), car le locuteur décrit *littéralement* ce qu'il voit sur l'image.

Perception médiée. Le locuteur expérimente (*in situ*) ou a expérimenté (dans le passé) l'information par le biais d'une perception qui se fait « au travers » ou à l'aide d'un support. Nous ne sommes alors ni dans une perception directe, ni dans une inférence à proprement parler. En effet, la source est « pointée » via le support et l'information est présentée comme étant la transmission la plus *objective* et *exacte* de ce qui est visible

⁶⁸ La question des constructions évidentielles perceptives à la seconde personne sera discutée en § 1.4.4.1.

dans celui-ci. Il ne s'agit pas d'une « création » d'information, comme le sont les cas d'inférences basées sur des éléments perceptibles ou non perceptibles. Le type de support peut varier (graphique, article de journal, recensement, etc.) et être formulé de manière plus ou moins abstraite (e.g., « si vous regardez les *chiffres* on voit que », ci-dessous). Finalement, le support peut être aussi bien explicité – soit par la *mention* de celui-ci ou par un geste de *pointage* – que laissé implicite. Dans ce dernier cas, c'est la portée du marqueur, ainsi que le co(n)texte qui nous permettent de définir s'il s'agit d'une perception médiée. Les marqueurs de perception médiée se rapprochent des cas de perception de « conventional signs », tels que décrits par Miecznikowski et al. (2021, 2023).

- (1.20) **si vous regarde(z) les chiffres^[1] on voit que^[2] l'allocation par étudiant en suisse c'est douze mille francs c'est le montant le plus élevé quasiment au monde (corpus ; ID 47042^[1] ; 40258^[2])**
- (1.21) **il y a aussi cet article dans le journal le temps de cette semaine hein où on voit que les gens qui distribuent euh des publicités des tout-ménage euh dans les nos boîtes aux lettres finalement sont payés huit francs de l'heure** (corpus ; ID 40267)

Nous admettons que ces emplois se situent à la frontière d'un processus d'emprunt (de type *lecture d'un document écrit*). Toutefois, il nous semble que ces cas, par la présence de lemmes dont le sémantisme relève de la perception visuelle, dénotent plus particulièrement une perception *médiée* qu'un véritable emprunt.

(Perception indéterminable). Il se peut, dans certains cas, que la perception ne soit pas clairement identifiable comme étant une perception directe *vs* une perception médiée. Le contexte nous permet alors uniquement d'écarter un autre sens évidentiel.

(ii) Mode d'accès > indirect > inférence :

Inférence basée sur des indices perceptibles. Le locuteur n'a pas expérimenté l'information par le biais d'une perception ; il indique que l'information est le résultat d'une inférence basée sur des indices perceptibles. Les indices peuvent être explicites (mention dans le co-texte, gestes) ou implicites ; dans le second cas, c'est le contexte qui permet de définir si l'accès au contenu des prémisses mineures⁶⁹ est de nature sensorielle ou non.

- (1.22) *((une maquette se trouve sur la table + geste de pointage orienté vers la maquette))* moi je me posais la question aussi de nouveau pour euh mhm euh **on on voit que cet- cette maquette elle évolue vraiment très bien** (corpus ; ID 40325)

⁶⁹ Sur la distinction entre les prémisses *mineures* et les prémisses *majeures*, voir note de bas de page 51.

- (1.23) *((une brochure se trouve devant l'allocutaire))* vous avez une brochure semble-t-il un dépliant de cette étude je je j'ai pris l'étude elle-même (corpus ; ID 20089)
- (1.24) **on a pu le constater vendredi à montreux** christoph blocher est malgré certaines attaques toujours aussi sûr de lui (corpus ; ID 41024)

Dans les extraits (1.22), (1.23) et (1.24), les marqueurs évidentiels sont catégorisés comme des inférences basées sur des indices perceptibles, les prémisses mineures étant rendues *explicites* en (1.22) par le geste de pointage et *implicites* en (1.23) et (1.24). Dans ces deux derniers cas, nous pouvons déduire que le locuteur fonde son inférence sur la base de ce qu'il *voit* aussi bien par le contexte général que par le contenu de la portée. Ainsi, en (1.23), le locuteur arrive à la conclusion « vous avez une brochure un dépliant de cette étude » parce qu'il *voit* un document peu épais posé devant son interlocuteur (prémisse mineure), tandis qu'en (1.24), le locuteur arrive à la conclusion « christoph blocher est toujours aussi sûr de lui malgré certaines attaques » parce qu'il a été *témoin* d'un certain comportement du politicien (prémisse mineure).

Il se peut également que le locuteur effectue une inférence sur la base de chiffres ou de textes auxquels il a eu accès par une perception médiée. Par exemple, dans l'extrait (1.25), ci-dessous, le locuteur arrive à la conclusion qu'« il n'y a pas encore l'égalité complète », en comparant les résultats chiffrés de deux graphiques, soit « [en Suisse] le revenu des étudiants à l'heure actuelle moins de dix pour cent proviennent de bourses » et « dans d'autres pays on a des revenus qui viennent de l'ordre de trente pour cent par les bourses notamment en Italie et en France » :

- (1.25) *si on regarde le revenu des étudiants euh à l'heure actuelle moins de dix pour cent proviennent de bourses euh c'est de l'ordre de cinquante pour cent par les parents et de l'ordre de quarante pour cent euh par le travail rémunéré des étudiants dans d'autres pays on a des des revenus qui viennent de l'ordre de trente pour cent par les bourses euh notamment en italie et en france euh et et on voit que y a y a pas encore l'égalité complète* (corpus ; ID 40263)

L'information « il n'y a pas encore l'égalité complète » n'est alors pas acquise par le biais d'une perception médiée, mais bien par le biais d'une *inférence* basée sur des indices que nous considérons comme « perceptibles », car donnés comme visibles, en témoigne, par ailleurs, l'introduction des prémisses mineures par le marqueur « si on regarde ». L'information *p* est ainsi créée sur la base de la somme de différentes informations (considérées comme des prémisses mineures nécessaires pour obtenir *p*). Nous ne sommes donc plus dans une transmission la plus objective possible, comme c'est le cas pour la perception médiée.

Inférence basée sur des indices non perceptibles. Le locuteur n'a pas expérimenté l'information par le biais d'une perception ; il indique que l'information est le résultat

d'une inférence basée sur des indices *qui ne lui sont pas perceptibles*⁷⁰. Autrement dit, le locuteur n'a pas accès au contenu des prémisses mineures par le biais d'une expérience perceptive. Le processus inférentiel est plus abstrait et l'opération mentale plus complexe. Nous sommes dans une forme d'inférence basée sur des éléments de savoir et de raisonnement *internes*. Les prémisses mineures sur lesquelles le locuteur fonde son inférence peuvent relever de son expérience personnelle, d'un savoir général ou encore, comme nous le verrons ci-après, des dires d'un individu ou de documents écrits. Nous suivons ainsi de près la définition que donne Marín Arrese (2017) de sa sous-catégorie « Indirect-Inferential, Conceptual-based » :

These conceptual-based inferences may be triggered internally through speaker's logical reasoning (generic inferences) on the basis of information deriving from cultural or general world knowledge, or personal assumptions (conjectural inferences) based solely on speaker reasoning on the basis of background knowledge (Marín Arrese, 2017 : 199).

Les prémisses mineures non perceptibles peuvent être *explicites* (mention dans le contexte), comme c'est le cas en (1.26) avec la prémisse mineure « elle est aujourd'hui sous protection policière vingt-quatre heures sur vingt-quatre sept jours sur sept menacée de mort » sur laquelle se fonde l'inférence, ou *implicites*, comme en (1.27), la prémisse mineure « il n'y a pas d'*exploitation* d'or et de pétrole en Suisse » étant définie à partir du contenu de la portée. Dans les deux cas, il s'agit d'un processus inférentiel basé sur un savoir général.

- (1.26) *elle est aujourd'hui sous protection policière vingt-quatre heures sur vingt-quatre sept jours sur sept menacée de mort ça **doit pas être quelque chose de très agréable*** (corpus ; ID 41101)
- (1.27) quand on pense à la suisse heu elle a pas de ressources on a pas euh des mines on a pas le pétrole on a pas de l'or enfin **apparemment** peut-être faut creuser euh mais ça demanderait trop d'énergie pour l'extraire (corpus ; ID 40209)

Finalement, nous classons également, au sein de cette subdivision inférentielle, les cas où une conclusion est inférée sur la base du contenu des différents dires émis par un ou plusieurs interlocuteurs ou sur la base du contenu de documents écrits, comme c'est le cas dans les extraits ci-dessous (les prémisses mineures sont en italiques) :

- (1.28) L1 oui mais pourquoi est-ce qu'il y aurait alors *je ne vois plus la distinction que vous avez faite au début entre bien commun et intérêt général*

⁷⁰ Notons que, dans nos données, les contenus des prémisses de ce type ne sont généralement *pas* de l'ordre du perceptible. Il est néanmoins possible que le contenu d'une prémisse soit, en tant que tel, perceptible, mais *pas pour le locuteur*.

- L2 bon **ça signifie que** sous intérêt général vous introduisez des éléments de bien commun et je vous en félicite (corpus ; ID 47027)⁷¹
- (1.29) L1 alors marcel ospel patron de l'ubs qui gagne trois mille trente-six francs cinquante-trois de l'heure durant son sommeil ça fait par septante deux mille francs par jour est-ce que ça vous choque pierre weiss
- L2 *je pense que la la question des des hauts salaires voire ici des très hauts revenus liés au travail est une question euh qui peut être abordée euh comme vous le faites c'est-à-dire euh avec sérieux et sans aucune démagogie et et de ce point de vue là*
- L1 ça ne ça ne vous choque pas donc **manifestement** (corpus ; ID 40240)

(Inférence à prémisse mineure indéterminable). Il se peut, dans certains cas, que les prémisses mineures qui permettent d'obtenir *p* ne soient pas identifiables ; il est donc impossible de définir s'il s'agit d'un cas d'inférence basée sur des indices perceptibles ou non perceptibles. Le contexte nous permet alors uniquement d'écarter un autre sens évidentiel.

(iii) Mode d'accès > indirect > emprunt :

Emprunt spécifié. Le locuteur n'a pas expérimenté l'information par le biais d'une perception ; il indique que l'information a été (ob)tenue par (le biais de) une entité tierce spécifiée (« il a dit », « vous dites ») ou par le locuteur lui-même (de manière individuelle « j'ai dit que » ou représentant d'une voix collective « on a dit que ») pour autant que, dans ce deuxième cas de figure, le discours rapporté se place dans une situation d'énonciation différente que celle du moment de l'énonciation. Sont recensés dans cette subdivision les marqueurs d'emprunt qui *spécifient* l'entité originelle de l'information. Nous classons également les marqueurs en fonction du *type de reprise* qu'ils communiquent. La terminologie que nous utilisons est largement reprise de celle proposée par Perrin et al. (2003), bien que des ajustements définitoires aient été effectués.

- Marqueurs de **reprise autophonique** : l'individu qui a premièrement produit le discours rapporté est soit le locuteur seul (cf. (1.30)), soit le locuteur et quelqu'un d'autre (cf. (1.31)). Le discours qui est rapporté peut avoir été produit durant

⁷¹ L'énoncé produit par L2 est résolument ironique, en témoigne la conclusion inférée et l'expression « je vous en félicite », ainsi que la réaction de L1 (non transcrite) ; le locuteur propose ici une inférence qui est construite sur une *certaine interprétation* du contenu des dires de L1, à savoir que L1, à ce moment de l'interaction, ne « considère plus » qu'il y ait une distinction – et non « ne comprend plus la distinction » – entre le bien commun et l'intérêt général. Autrement dit, en partant de la prémisse mineure « L1 ne considère plus qu'il y ait de distinction entre les deux notions », L2 infère que « le locuteur L1 introduit, sous la notion d'intérêt général, des éléments de bien commun ».

l'échange (e.g., durant la réunion) ou à un autre moment que celui-ci (e.g., dans une réunion passée).

(1.30) donc heu après ça s'accumule et puis euh voilà le résultat **je disais tout à l'heure y a que euh vingt-sept pour cent de gens qui peuvent faire des uni- euh des uni- pardon des études tertiaires en suisse** (corpus ; ID 42590)

(1.31) donc **on disait qu'il fallait préciser l'attente de cet endroit** (corpus ; ID 42056)

- Marqueurs de **reprise diaphonique** : l'individu qui a premièrement produit le discours rapporté est un participant à l'interaction (\neq locuteur) dans laquelle les paroles sont rapportées. Le discours qui est rapporté peut avoir été produit durant l'échange (e.g., durant la réunion) ou à un autre moment que celui-ci (e.g., dans une réunion passée).

(1.32) oui oui **comme l'a dit monsieur nantermod l'état est responsable de l'application des lois** (corpus ; ID 42237)

(1.33) **toutes les autorités sont pourries c'est ça c' que vous dites^[1] c'est c' que vous dites^[2]** (corpus ; ID 42134^[1], 42135^[2])

- Marqueurs de **reprise hétérophonique** : l'individu qui a premièrement produit le discours rapporté n'est pas un participant à l'interaction dans laquelle les paroles sont rapportées. Le discours qui est rapporté a donc nécessairement été formulé à un autre moment que l'échange.

(1.34) **en suisse foi de syndicats il y a encore six cent septante mille personnes qui gagnent moins de quatre mille francs bruts par mois et il y en a même trois cent mille qui gagnent moins de trois mille cinq cents francs et quatre-vingt mille qui plongent en dessous de trois mille** (corpus ; ID 41174)

(1.35) et rappelez-vous qu'évidemment chaque fois que ça ne coïncidait pas avec ce que monsieur blocher pensait ou disait **l'udc annonçait qu'il y avait un véritable euh euh coup monté contre elle** (corpus ; ID 41247)

- Marqueurs de **reprise à un document écrit** : les propos rapportés sont tirés de documents écrits et le locuteur ne se focalise pas sur les aspects visuels de la lecture.

(1.36) je je suis désolé là je dois pas ici on doit pas couper mais **là là c'est écrit pas de fun** (corpus ; ID 41300)

(1.37) et **on lit dans ce rapport que monsieur blocher a tout fait pour contourner le conseil fédéral parce qu'il n'avait pas assez d'arguments parce qu'il n'avait pas de justes motifs pour chasser monsieur roschacher** (corpus ; ID 41163)

Emprunt non spécifié. Le locuteur n'a pas expérimenté l'information par le biais d'une perception ; il indique que l'information a été (ob)tenue par (le biais de) une entité tierce non spécifiée (« on dit », « il paraît que », « prétendument »). Sont recensés dans cette

subdivision les marqueurs d'emprunt dont l'entité originelle de l'information n'est pas définie. Les marqueurs sont également classés en fonction du type de reprise qu'ils communiquent. Cependant, *a contrario* des emprunts spécifiés, seules les reprises « diaphonique » et « hétérophonique » (cf., Perrin et al., 2003 et ci-dessus) sont possibles. Les introducteurs de discours rapporté en (1.38) et (1.39) sont ainsi catégorisés comme des marqueurs évidentiels d'emprunt non spécifié de reprise hétérophonique (i.e., l'individu qui a premièrement produit le discours rapporté n'est pas un participant à l'interaction dans laquelle les paroles sont rapportées), tandis que celui en (1.40) est analysé comme un marqueur évidentiel d'emprunt non spécifié de reprise diaphonique (i.e., l'individu qui a premièrement produit le discours rapporté est un participant à l'interaction (\neq locuteur) dans laquelle les paroles sont rapportées) :

- (1.38) par exemple euh **j'ai entendu y a deux trois jours que une voiture moyenne du début des années nonante euh elle pollue déjà plus que un quatre quatre moderne euh au niveau de de l'impact de c o deux** (corpus ; ID 41218)
- (1.39) **c'est il paraît que c'est exceptionnel** (corpus ; ID 40231)
- (1.40) je trouve qu'**on a pas le droit de dire que les politiciens sont tous pourris sont tous montrent leurs vrais visages** (corpus ; ID 42636).

Finalement, il se peut également que certains marqueurs, dont la portée est tronquée ou absente, ne puissent être classés dans l'une de ces trois sous-catégories évidentielles. Leur sens évidentiel est alors catégorisé comme indéterminable.

La présente synthèse des sous-catégories évidentielles retenues dans cette étude nous permet alors de spécifier la définition de l'évidentialité que nous adoptons dans ce travail, telle que formulée initialement en § 1.2. : l'évidentialité, dans son sens *restreint*, est un phénomène linguistique qui permet au locuteur, par le biais de différentes expressions langagières, d'indiquer que l'information véhiculée dans son énoncé a été acquise par le biais d'une perception, d'une inférence ou d'un emprunt.

Jusqu'à présent, nous nous sommes focalisée sur la définition, ainsi que sur la délimitation du champ notionnel de l'évidentialité et de ses sous-catégories. Il nous faut maintenant aborder la question des MARQUEURS ÉVIDENTIELS et plus particulièrement des critères de définition qui nous permettront d'allouer le statut de marqueur évidentiel à une expression langagière présente dans nos données.

1.4. Les marqueurs évidentiels : quels critères de définition pour quelle théorisation ?

La question des critères de définition est, de loin, la plus complexe tant l'absence de consensus dans la littérature est grande. En effet, face à une littérature évidentialiste toujours plus

foisonnante et riche, mais souvent divergente, il devient parfois difficile de démêler et trier les nombreux critères qui sont proposés pour allouer le statut de marqueur évidentiel à une unité donnée. Étudier l'évidentialité dans une langue comme le français, qui ne possède pas un système défini d'affixes évidentiels et qui ne la code pas obligatoirement, mais également à l'aune de l'*oralité*, soulève d'autant plus cette problématique relative aux critères de définition. Dès lors, deux questions fondamentales surgissent :

- (i) Qu'entendons-nous par marqueur *évidentiel* ?
- (ii) Qu'entendons-nous par *marqueur* évidentiel ?

Si la première tend à questionner ce que nous entendons par *indiquer une source de l'information*, soit le fait de savoir ce qui peut être considéré ou non comme source (dans un sens large), mais également ce qui peut être considéré ou non comme information, la seconde tend plus à se focaliser sur les frontières *morpho-syntaxiques* – donc « formelles » – d'un marqueur évidentiel.

Prises de manière conjointe, ces deux questions dessinent alors le fil rouge qui guidera notre réflexion autour des critères de définition d'un marqueur évidentiel. Ce sous-chapitre final ne se propose aucunement de clore le débat ; il est à voir comme une tentative d'élaboration d'une liste de critères de définition établie (i) sur la base des différentes approches rencontrées dans la littérature et (ii) pour une étude des marqueurs évidentiels en français-en-interaction. Ce parcours définitionnel nous permettra de clarifier notre position théorique et, surtout, d'appréhender les différents critères qui moduleront l'entièreté de cette recherche.

1.4.1. Au commencement étaient les « archetypal evidentials »

Débutons ce parcours en nous arrêtant brièvement sur la première et célèbre tentative de définition proposée dans la littérature pour délimiter ce qu'est un marqueur évidentiel. En s'appuyant sur des observations empiriques de langues qui grammaticalisent ce phénomène, Anderson (1986) propose quatre critères généraux qui circonscrivent les contours de ce que sont, selon lui, les « archetypal evidentials » (1986 : 274) :

- (a) Evidentials show the kind of justification for a factual claim which is available to the person making that claim, whether
 - direct evidence plus observation (no inference needed)
 - evidence plus inference
 - inference (evidence unspecified)
 - reasoned expectation from logic and other factsand whether the evidence is auditory, or visual, etc.
- (b) Evidentials are not themselves the main predication of the clause, but are rather a specification added to a factual claim ABOUT SOMETHING ELSE.
- (c) Evidentials have the indication of evidence as in (a) as their primary meaning, not only as a pragmatic inference.

- (d) Morphologically, evidentials are inflections, clitics, or other free syntactic elements (not compounds or derivational forms) (Anderson, 1986 : 274-275 [numérotation et emphase d'origine]).

Le premier critère repose ainsi sur l'essence même de l'évidentialité, à savoir être une unité qui marque la source de l'information. Anderson distingue différentes sous-catégories évidentielles, selon qu'il s'agit d'une acquisition du savoir par perception directe, inférence ou encore ouï-dire. Un marqueur évidentiel doit alors *nécessairement* véhiculer un de ces sens pour être considéré comme tel. Le second critère précise qu'un marqueur évidentiel doit être une *spécification* ajoutée à un segment informationnel à propos de *quelque chose d'autre*. Nous retrouvons ici l'idée d'une séparation nette entre ce qui relève de la *source* et ce qui relève de l'*information* à proprement parler, un marqueur évidentiel ne pouvant être une prédication principale. Le troisième critère stipule qu'un marqueur évidentiel possède « the indication of evidence » ('l'indication d'éléments de preuve/d'indices') – donc les différents sens évidentiels susmentionnés – comme sens *premier* ou, autrement dit, comme interprétation (sémantique) par défaut. Finalement, le quatrième critère détermine, quant à lui, la forme morphologique que revêt un marqueur évidentiel. Comme nous l'avons vu, Anderson prône de manière générale une vision résolument *grammaticale* de l'évidentialité et n'accepte dès lors que des éléments grammaticaux sous l'étiquette de marqueurs évidentiels. Ainsi, pour être considérée comme un « véritable » marqueur évidentiel, une unité doit obligatoirement, selon l'auteur, remplir l'ensemble de ces quatre critères. Ce bref survol des critères de définition proposés par Anderson (1986) met en avant trois grands volets conceptuels qui ont trait à ces marqueurs, à savoir celui (i) de la source (critères (a) et (c)), (ii) de la portée (critère (b)) et (iii) du statut grammatical de ces derniers (critère (d)).

La volonté de « clarifying what evidentials are » (Anderson, 1986 : 274) et l'élaboration de ces quatre critères de définition n'ont certes pas conduit à un consensus dans la littérature évidentialiste (Dendale & Van Bogaert, 2012), mais ont servi et servent toujours de tremplin à de nombreuses réflexions, comme en témoignent les différentes (et abondantes) études qui les prennent comme point de départ (e.a., De Mulder, 1994 ; De Haan, 1998 ; Ifantidou, 2001 ; Aikhenvald, 2004 ; Boye & Harder, 2009 ; Diewald & Smirnova, 2010 ; Boye, 2012 ; Dendale & Van Bogaert, 2012). Nous aussi, nous avons choisi, dans ce sous-chapitre, de prendre comme point de départ les critères formulés par Anderson (1986). Nous aborderons donc dans un premier temps la question de la SOURCE, puis celle de la PORTÉE, au regard des critères (a), (b) et (c). Soulignons que nous ne reviendrons pas sur le critère (d) formulé par Anderson (1986), puisque nous avons déjà rejeté l'idée d'une limitation de l'évidentialité à une catégorie exclusivement grammaticale (cf. § 1.1.2.). Finalement, nous nous focaliserons sur les questions de la SITUATION D'ÉNONCIATION et de la NÉGATION, qui n'apparaissent pas dans les critères d'Anderson (1986), mais qui s'inspirent d'autres approches proposées dans la littérature, comme celle de la théorie de la « m-performativité » (Faller, 2002).

1.4.2. L'évidentialité et le critère de la source

Il semble y avoir un consensus autour de l'idée qu'un marqueur évidentiel, au sens restreint du terme (§1.2.), signale *comment* le locuteur a eu accès à une certaine information. En effet, si les terminologies diffèrent selon les auteurs – « source of information » (Bybee, 1985 ; Palmer, 2001 ; Carretero & Zamorano-Mansilla, 2015), « source of knowledge » (Dendale & Tasmowski, 1994a ; Hanks, 2012), « kind of justification » (Anderson, 1986), « kind of evidence » (Berglind Söderqvist, 2017a), « opération de création d'information » (Dendale, 1994), « mode d'accès du locuteur » (Anscombe, 2014b), etc. – tous ont l'air de s'accorder sur le fait qu'un marqueur évidentiel indique le MODE D'ACCÈS à une information (§ 1.3.1.). Ce critère nous ramène alors directement aux sous-catégories proposées dans la littérature depuis les années huitante. En effet, comme nous l'avons vu, plusieurs taxonomies ont été présentées dans la littérature et ont permis de délimiter plus précisément les sous-catégories de l'évidentialité (§ 1.3.2.). Un marqueur évidentiel peut alors être défini, au regard de ce premier critère, comme une unité qui permet d'indiquer si le savoir transmis dans un énoncé a été acquis par une perception directe, par une inférence ou par un emprunt. Toutefois, cette première condition ne clarifie pas pour autant quelles sont les unités, soit les *marqueurs*, qui peuvent entrer dans l'une ou l'autre des sous-catégories évidentielles susmentionnées. En effet, comment décider de l'admission ou de l'exclusion de certaines expressions au sein du champ notionnel de l'évidentialité ?

Le critère (c) proposé par Anderson (1986) spécifie que l'indication de la source de l'information doit être le sens *premier* d'une unité pour que celle-ci puisse être considérée comme un marqueur évidentiel. Si ce critère offre une réponse à première vue séduisante pour dissiper un potentiel flou théorique, il pose différents problèmes théoriques et méthodologiques, et ce plus particulièrement lorsqu'il s'agit de considérer les unités polysémiques dans les langues qui ne grammaticalisent pas ce phénomène (Dendale & Tasmowski, 2001 ; Dendale & Van Bogaert, 2012). En effet, les marqueurs évidentiels peuvent être MONOSÉMIQUES, c'est-à-dire qu'ils ne possèdent qu'une seule valeur évidentielle, ou alors être issus d'unités POLYSEMiques, qui comptent dans leur sémantisme plusieurs sens et dont seul un trait est relatif à l'indication de la source de l'information. C'est le cas, par exemple, des lemmes DEVOIR, VOIR ou encore du CONDITIONNEL.

Partons du verbe modal *devoir*, polysémique, pour illustrer cette problématique. On attribue de manière générale au verbe *devoir* deux grandes valeurs : une valeur de modalité *déontique* ou *radicale* et une valeur de modalité *épistémique* (e.a., Dendale, 1991, 1994 ; Desclés & Guentchéva, 2001 ; Kronning, 2001, 2003 ; Barbet, 2012), bien qu'une troisième valeur dite *aléthique* soit parfois mobilisée dans la description sémantique de ce verbe (Kronning, 2001). Le verbe *devoir* possède ainsi deux, voire trois sens distincts, qui expriment *grosso modo* l'obligation pour le premier sens, la nécessité « absolue » (Kronning, 2001) pour le dernier sens

et tantôt la probabilité, l'inférence, la probabilité *et* l'inférence, ou encore, plus rarement, l'emprunt (Bres, 2022) pour son sens épistémique. Une forte divergence d'opinions est ainsi manifeste pour la valeur épistémique, le trait évidentiel n'étant de loin pas reconnu par tous. Quatre cas de figure, au moins, sont présents dans la littérature : il y a (i) ceux qui établissent que la valeur épistémique de *devoir* ne véhicule pas un sens évidentiel, mais uniquement un sens modal comme c'est le cas chez Barbet (2012) qui réfute l'idée d'introduire un trait sémantique « évidentiel » dans ce verbe, puisque celui-ci « ne constitue pas un trait discriminant », le caractère évidentiel « n'interv[enant] que secondairement dans le processus interprétatif » (Barbet, 2012 : 58-59), donc à un niveau pragmatique ; (ii) ceux qui proposent que la modalité et l'évidentialité inférentielle fondent toutes les deux la valeur épistémique de *devoir*⁷², car elles sont « intrinsèquement liées » (Vetters, 2012 : 45), et dès lors le voient comme un « marqueur mixte » (Kronning, 2001, 2003), même si, soulignons-le, ce verbe reste « fondamentalement modal » pour Kronning (2003 : 141) ; (iii) ceux qui considèrent le trait évidentiel comme principal et, de ce fait, attribuent à *devoir* épistémique un sens évidentiel *inférentiel*, comme c'est le cas chez Dendale (1994) et Dendale & De Mulder (1996) qui voient la valeur modale de *devoir* comme « une valeur dérivée » (Dendale & De Mulder, 1996 : 310), et finalement, (iv) ceux ou plutôt celui, tant il fait figure d'exception, qui perçoit, au côté de la valeur inférentielle de *devoir*, une valeur évidentielle dite « reportive » (Bres, 2022). Aussi, soulignons que Rossari et al. (2007) considèrent *devoir*, dans son entièreté cette fois-ci, comme possédant une unique valeur évidentielle, réfutant alors l'idée de deux ou trois grandes valeurs parmi lesquelles un trait évidentiel inférentiel, voire d'emprunt, viendrait se ranger. Les auteurs présentent le verbe *devoir*⁷³ comme indiquant fondamentalement « le renvoi à une *source* » (Rossari et al., 2007 : 3 [emphasis originale]) au travers de deux grandes valeurs modales, dans lesquelles la source serait relative tantôt à une *règle* (cas traditionnellement déontiques), tantôt à un *fait* (cas traditionnellement épistémiques).

Ce bref survol sémantique du verbe *devoir* met ainsi en exergue la problématique des unités polysémiques. Premièrement, lorsqu'il est question de choisir une valeur primaire de l'expression langagière (e.g., déontique, aléthique ou épistémique ?) et deuxièmement lorsqu'il est question de définir le trait « principal » au sein même d'une valeur donnée, ici, pour le verbe *devoir*, celle épistémique (e.g., modal, évidentiel, mixte ?). Dendale et Van Bogaert (2012 : 18) résument ce double problème par trois questions, qui soulignent graduellement toute la complexité à définir de manière consensuelle la valeur « première » d'une unité polysémique :

⁷² Une discussion semblable est présente pour le conditionnel dit « épistémique » (voir, e.a., Kronning, 2002, 2012 ; Dendale & Van Bogaert, 2012 ; Dendale, 2018).

⁷³ Les auteurs ne présentent pas *stricto sensu* le verbe *devoir* comme monosémique, puisqu'il peut également revêtir, selon eux, une valeur lexicale de type *renvoyer à la notion de dette* : « Le verbe *devoir* a une valeur lexicale pleine (renvoyant à la notion de dette) et plusieurs valeurs modales. L'analyse que nous proposons associera à *devoir* une valeur évidentielle pour l'ensemble de ses valeurs modales » (Rossari et al., 2007 : 16).

- (i) Comment peut-on déterminer de façon sûre la nature des valeurs d'une unité ?
- (ii) Comment faut-il concevoir et représenter linguistiquement la multiplicité de valeurs d'une unité [...] ?
- (iii) Sur la base de quels critères (diachroniques ou synchroniques ? saillance ? fréquence ? autres ?) déterminera-t-on laquelle des valeurs est la valeur de base ? (Dendale et Van Bogaert, 2012 : 18 [numérotation d'origine]).

Ainsi, en fonction des choix théoriques retenus, une même unité pourra être perçue différemment selon les auteurs, créant ainsi des désaccords, comme nous venons de le voir pour le cas du verbe *devoir* et, surtout, entraînant la possible exclusion de certaines unités du champ notionnel de l'évidentialité et, par conséquent, de la présente recherche.

Jusqu'à présent, le *mode d'accès* ou la *source* – comme caractéristique première des marqueurs évidentiels – a été abordé sous un angle résolument sémantique, suivant ainsi le critère (c) d'Anderson (1986), en opposition à un effet de sens évidentiel « pragmatiquement inféré », donc non codé⁷⁴. Pourtant, certains auteurs soutiennent la nécessité de considérer comme évidentiels des emplois qui ne possèdent qu'une valeur pragmatique évidentielle inférée et, dès lors, de ne pas restreindre le champ notionnel de l'évidentialité uniquement à un « *strictly semantic phenomenon* » (Boye & Harder, 2009 : 27 [nous soulignons]). Prenons le cas, bien connu, du futur conjectural ou épistémique (futur_E) pour exemplifier cette problématique. Parmi la pluralité des valeurs attribuées à cette forme du futur, on en distingue au moins deux qui ont trait à l'évidentialité : le futur_E est vu par certains comme un marqueur évidentiel, dont la valeur d'inférence est codée sémantiquement (Squartini, 2001) et par d'autres comme un emploi particulier du futur qui possède un *effet* de sens évidentiel, c'est-à-dire uniquement une valeur pragmatique (Dendale & Van Bogaert, 2012; de Saussure, 2012). La question est alors de savoir si, dans le deuxième cas de figure, la valeur pragmatique se suffit à elle-même pour considérer le futur_E comme évidentiel. Boye & Harder (2009) avancent deux principaux arguments pour l'inclusion de ces valeurs non codées dans le domaine de l'évidentialité : (i) les distinctions évidentielles impliquent, de manière générale, des « 'epistemic-strength' distinctions » (Boye & Harder, 2009 : 27) et la relation entre les deux est maintenue même lorsqu'il n'y a pas de « codage » sémantique et (ii) certaines unités initialement non évidentielles peuvent se développer en « véritables » marqueurs évidentiels. Cette approche inclusive permettrait, selon les auteurs, de mieux appréhender le domaine « évidentiel » dans sa totalité.

Face aux différentes problématiques liées à ce premier critère, nous avons décidé, dans cette thèse, de nous approcher d'une vision « intermédiaire », telle que dépeinte par Dendale et Van Bogaert (2012). Si nous suivons le critère (c) d'Anderson (1986)⁷⁵, c'est-à-dire que nous

⁷⁴ Cela rejoint, d'une certaine manière, la discussion, telle que nous l'avons restituée en § 1.2., sur les extensions épistémiques – non codées – de certains marqueurs évidentiels.

⁷⁵ Cf. « Evidentials have the indication of evidence as in (a) as their primary meaning, not only as a pragmatic inference » (Anderson, 1986 : 274).

considérons comme unité évidentielle des expressions langagières qui possèdent une valeur évidentielle *codée* (et non un *effet dérivé* de sens évidentiel), nous n'estimons pas que ladite valeur codée doive nécessairement être *première* – dans les cas des unités polysémiques – relativement aux *autres valeurs*, pour que l'expression atteigne le statut de marqueur évidentiel. Par exemple, parmi les trois valeurs que l'on reconnaît traditionnellement au conditionnel, soit les valeurs de *futur du passé*, d'*éventualité* et *épistémique* (voir, e.a., Kronning, 2002, 2012 ; Rossari, 2009 ; Dendale & Van Bogaert, 2012 ; Dendale, 2018), le fait que la valeur « épistémique » ne soit vraisemblablement *pas* la valeur première du conditionnel (Dendale & Van Bogaert, 2012 : 17) n'est pas un critère discriminant, dans ce travail, pour le disqualifier du domaine de l'évidentialité. Soulignons toutefois qu'il est nécessaire, dans ce cas, que la valeur « source de l'information » soit appréciée comme étant la valeur *prototypique* de la valeur épistémique du conditionnel pour qu'il soit considéré, dans son emploi « épistémique », comme un marqueur évidentiel.

Nous considérons ainsi le domaine de l'évidentialité comme étant un faisceau de LEMMES EVIDENTIELS – macro-unités qui peuvent être des verbes, adverbes, adjectifs, substantifs, modes, etc. – aussi bien monosémiques que polysémiques (i.e., qui possèdent, entre autres, une valeur évidentielle codée) et qui, dans leur emploi « évidentiel », se forment en véritables MARQUEURS EVIDENTIELS, soit des marqueurs dont seule la valeur *source de l'information* est mobilisée⁷⁶. Ces différents lemmes évidentiels composent alors ce que nous appelons l'ESPACE LEMMATIQUE EVIDENTIEL. Il se peut, comme nous l'avons vu avec le futur conjectural en français, que certaines unités véhiculent un *effet* de sens évidentiel, donc non codé. Certains lemmes gravitent alors de près autour de l'espace lemmatique évidentiel et se trouvent dans un espace périphérique, aux frontières encore floues, qui comprend des valeurs *pragmatiques* évidentielles. Le choix de nous focaliser, dans cette thèse, uniquement sur les marqueurs qui possèdent dans leur sémantisme un trait évidentiel ne réfute pas, pour autant, la position de Boye et Harder (2009).

Soulignons que nous employons le terme « marqueur » dans un sens large, c'est-à-dire que nous considérons toute unité – de l'adverbe à la locution, en passant par les verbes copules ou encore des prédicats verbaux à complément – comme marqueur. Ce ne sont alors pas forcément des expressions langagières « figées », ni des expressions qui ont un format syntaxique particulier. Toutefois, nous nous bornons à une catégorie d'expressions langagières qui correspondent, selon le modèle de Gosselin, aux marqueurs dits « extrinsèques » (Gosselin, 2010), qui agissent sur une portée propositionnelle (§ 1.4.3, ci-après). Nous comptons également comme « marqueur » ce que nous pouvons nommer des MANIFESTATIONS DE L'ACQUISITION DU SAVOIR. Ces dernières correspondent *grosso modo* à la définition que

⁷⁶ Ainsi, on distinguera, par exemple, les « j'entends » qui dénotent une *compréhension* (« j'entends » = « je comprends ») des « j'entends » qui marquent une *source de l'information* (« j'entends qu'elle arrive »).

donnent Dendale et Van Bogaert (2012) aux « phrases évidentielles », soit « des phrases autonomes qui prédisent quelque chose à propos de la source ou du type de source d'une information apportée *dans une autre phrase* » (Dendale et Van Bogaert, 2012 : 21). C'est ainsi que nous considérons, dans cette thèse, comme entrant dans le champ notionnel de l'évidentialité, les manifestations de l'acquisition du savoir suivantes :

- (1.41) ils font un gros licenciement [...] **c'est aujourd'hui dans le journal** (corpus ; ID 41176)
- (1.42) y a y avait un truc c- c'était hier soir à la télé aux in- aux infos où ils sont le mar centre ils vont le ra- le le l'immense centre commercial ils le rasant complètement (corpus ; ID 41175)
- (1.43) ils licencient je l'ai lu ce matin^[1] **j'ai vu dans le journal**^[2] (corpus ; ID 40250^[1] et ID 41166^[2])

La manifestation de l'acquisition du savoir « c'est aujourd'hui dans le journal », en (1.41), comporte alors (i) une anaphore qui renvoie à l'information présentée antérieurement (« ils font un gros licenciement »), (ii) l'expression de la localisation de la source par le segment « c'est dans (X) » et (iii) l'indication du support dans lequel l'information a été prise, ici donc « le journal ». À un niveau lemmatique, nous classons cette phrase sous le lemme « c'est dans/aux/à (X) », puisque c'est par et au travers de cette forme qu'est indiqué *comment* le locuteur a eu accès à l'information. Il en va de même pour l'énoncé (1.42), bien que la manifestation de l'acquisition du savoir soit placée au milieu de l'information, et pour l'énoncé (1.43). Comme nous le verrons par la suite, ces marqueurs correspondent aux cas de « propositions complètes ».

1.4.3. L'évidentialité et le critère de la portée propositionnelle

Le second critère formulé par Anderson (1986) stipule, comme nous l'avons vu, que les marqueurs évidentiels « are not themselves the main predication of the clause, but are rather a specification added to a factual claim *about something else* » (Anderson, 1986 : 274). Un marqueur évidentiel est alors nécessairement, selon l'auteur, une unité qui porte sur quelque chose d'autre, une unité qui émet un commentaire sur quelque chose d'autre. Toutefois, aucune spécification n'est ajoutée dans son étude quant à la *nature* de ce « factual claim about something else ». Il faut attendre une vingtaine d'années pour que cette réflexion autour de la nature de la PORTÉE d'un marqueur évidentiel soit discutée, pour la première fois, de manière approfondie⁷⁷. En effet, Boye (2010a, 2010b, 2012) tente alors de définir les propriétés de cette dernière pour pallier (i) un manque d'homogénéité et de consensus présent dans la littérature⁷⁸, mais surtout (ii) parce qu'il y voit un élément *déterminant* et, de fait, *discriminant* pour

⁷⁷ Ce qui n'est pas le cas pour la modalité épistémique, dont les études relatives à celle-ci considèrent depuis longtemps que les marqueurs épistémiques extrinsèques portent sur une *proposition* (voir, entre autres, l'étude de Gosselin (2010)).

⁷⁸ Comme le souligne l'auteur, Bybee (1985) parle de « proposition », Anderson (1986) de « claim », Nuyts (2001) de « state of affairs » ou encore Cornillie (2009) de « speech act ».

l'identification d'une unité comme évidentielle ou non (Boye, 2010a : 291). Pour lui, un marqueur évidentiel ne peut alors avoir comme portée qu'une « proposition », et non un « state of affairs » ('état de choses') ou encore un « speech act » ('acte de langage') (Boye, 2012 : 249). En s'appuyant sur la distinction classique faite entre les *ordres d'entité*⁷⁹ (voir, e.a., Vendler, 1967 ; Lyons, 1977 ; Dik, 1997), Boye définit une proposition comme étant « a meaning unit which can be said to have a truth value » (Boye, 2012 : 278) et dont le savoir véhiculé en son sein peut être représenté comme une combinaison de « 'facts' that are either true or not true » (Boye, 2010a : 293). Les états de choses et les actes de langage ne possèdent pas, selon l'auteur, une valeur de vérité, ou autrement dit, ne sont pas vériconditionnels, car ceux-ci ne stipulent pas « the existence of an extra-linguistic referent » (Boye, 2010b : 415 ; voir aussi, plus généralement, sur la distinction « proposition » et « state of affairs », Boye, 2023) comme c'est le cas pour les propositions. Dès lors, si un lemme évidentiel – pour reprendre notre terminologie – est par exemple employé avec un « state of affairs », il ne pourra jamais être considéré, selon Boye, comme un marqueur évidentiel.

Les exemples ci-dessous, en anglais et en bora pour le dernier, sont alors tous marqués évidentiellement, puisqu'ils sont composés d'un marqueur évidentiel (en gras, nous soulignons) qui vient moduler une portée « propositionnelle » :

- (1.44) **I heard that** he was yelling (Boye, 2010a : 300 [n.o. (25)])
- (1.45) Nero was **evidently/allegedly/apparently** a bastard (Boye, 2012 : 199 [n.o. (4.24)])
- (1.46) Johannes left, **I hear** (Boye, 2012 : 212 [n.o. (4.58)])
- (1.47) **Allegedly**, you have to do it (Boye, 2012 : 203 [n.o. (4.36)])

⁷⁹ Les réflexions et théorisations autour de ces *ordres d'entité*, dont la terminologie varie selon les auteurs, sont originellement issues de la philosophie (e.g., Strawson, 1959 ; Vendler, 1967). Toutefois, Lyons (1977 : 438-445) propose, pour la première fois, dans son œuvre fondatrice *Semantics*, de distinguer les « entités de sens » en trois grands ordres, que nous pouvons résumer, *grosso modo*, comme suit : (i) les entités du premier ordre sont relatives aux *individus* (« individuals »), aux objets physiques, qui peuvent être localisés dans l'espace, à tout moment et évalués en fonction de leur existence (1977 : 438-443), (ii) les entités du second ordre sont relatives aux *états de choses* (« states-of-affairs ») ou événements, qui peuvent être localisés dans l'espace et le temps et évalués en fonction de leur réalité (« which [...] are said to occur or take place, rather than to exist » (1977 : 443)), (iii) les entités du troisième ordre sont des entités abstraites (« abstract entities ») comme le sont les propositions, qui sont en dehors de l'espace et du temps (1977 : 443) et évalués en fonction de leur vérité (« third-order entities are such that 'true', rather than 'real', is more naturally predicated of them ; they can be asserted or denied, remembered or forgotten » (1977 : 445)). Vingt ans plus tard, dans sa théorie de la grammaire fonctionnelle, Dik (1997) établit une nouvelle classification, sur la base de celle de Lyons (1977), en ajoutant aux trois ordres d'entité classiques, un ordre zéro qui correspond aux propriétés et relations et un quatrième ordre qui correspond aux actes de parole. Chaque ordre est lié à un niveau de la structure (hiérarchique) de la phrase ; les entités du quatrième ordre correspondent à la phrase, celles du troisième à la proposition, celle du deuxième à la prédication, etc. Boye considère dans ses travaux les trois entités « speech act » ('acte de langage'), « state of affairs » ('état de choses') et « proposition » comme des « distinct types of linguistic meanings units » (Boye, 2010a : 293), soit comme des ordres d'entités différents. Cependant, il s'écarte quelque peu, comme nous le verrons, des définitions susmentionnées pour les 'états de choses' et les 'propositions' en adoptant une approche plus « cognitive ».

- (1.48) à-ɓà ú phè-é-ʔí
 Q-EVID you go-FUT-CLF
 ‘Are you going (as I was told) ?’ (Aikhenvald, 2004 : 244 [n.o. (8.5)])

Un marqueur évidentiel n'existe alors, dans une approche boyienne, que *par* la présence d'une portée propositionnelle et peut se définir comme une unité linguistique référentielle qui agit *nécessairement* sur une proposition⁸⁰. Un marqueur peut dès lors apparaître aussi bien dans des déclaratives (exemples (1.44) à (1.47)) que des interrogatives (exemple (1.48)) pour autant qu'une proposition soit toujours sous sa portée. L'énoncé (1.47) est également traité par Boye (2012) comme une déclarative possédant une portée propositionnelle, malgré son caractère de véritable impératif, car il possède une valeur de vérité et peut être questionné.

Cette position théorique permet à l'auteur, entre autres, de distinguer entre des paires d'énoncés régis par un même verbe de perception (ici, respectivement *entendre* et *voir*)⁸¹, quels seraient les énoncés marqués évidentiellement ((1.49 b.) et (1.50 b.)) et lesquels ne le seraient pas ((1.49 a.) et (1.50 a.)) :

- (1.49) a. I heard [him yell]
 b. I hear [that he was yelling] (Boye, 2010a : 293 [crochets d'origine ; n.o. (4a) et (4b)])
- (1.50) a. Paul saw Santa Claus kiss mummy
 b. Paul saw (that) Santa Claus kissed mummy (Boye, 2010b : 391 [n.o. (1a) et (1b)])

Les énoncés (a.) possèdent, selon lui, un complément *non* propositionnel et dénotent donc un « state of affairs » (respectivement, « him yell » et « Santa Claus kiss mummy »), tandis que les énoncés (b.) véhiculent tous deux un complément propositionnel, soit une « proposition » (respectivement, « that he was yelling » et « (that) Santa Claus kissed mummy »). Une nuance est alors faite entre les deux constructions syntaxiques en jeu : les constructions en (a.) sont des complétives de type *accusativus-cum-infinitivo*, qui ne codent qu'un « object of perception » (2010b : 397), ce qui exclut, selon Boye, une lecture évidentielle, tandis que les constructions en (b.) sont des complétives introduites par la conjonction *que*, qui codent quant à elles un « knowledge acquired » ('savoir acquis') (2010b : 397), ce qui permet d'attribuer aux verbes *entendre* et *voir* le statut de marqueurs évidentiels. Si Boye ne réfute pas la présence d'un acte

⁸⁰ On retrouve la même réflexion chez Dik (1997) qui définit les marqueurs évidentiels comme des éléments « through which S can specify his attitude towards the propositional content. This attitude may [...] give an indication of the kind of evidence that S has to warrant the correctness of the propositional content » (Dik, 1997 : 295).

⁸¹ L'article « Evidence for what? Evidentiality and scope » (Boye, 2010a) traite exclusivement des verbes de perception et de leur portée, tandis que l'article « Reference and clausal perception-verb complements » (Boye, 2010b) porte plus généralement sur la portée des marqueurs évidentiels (adverbes, verbes de perception, etc.). Les verbes de perception restent cependant son cheval de bataille. Soulignons aussi que Boye (2012 : 32) exclut d'emblée les cas de « verbatim quotation » comme véritables marqueurs évidentiels. La question de la portée est alors seulement brièvement évoquée : « Intuitively, what they have as their scope is a whole speech act rather than a proposition: genuine quotatives signal that assertions, questions, commands, and other speech acts, are not the speaker's speech acts, but belong to someone other than the speaker » (Boye, 2012 : 204).

de perception dans les deux constructions, il souligne toutefois que dans les énoncés (a.) l'acte de perception, comme moyen de justification directe, est implicite – nous ne sommes alors que dans de la « immediate perception » (Boye, 2012 : 213) – tandis que dans les énoncés (b.), il est « exprimé » (Boye, 2012 : 213). Pour attester cette différence, il démontre que les « state of affairs » ne peuvent être combinés avec des adverbes évidentiels :

- (1.51) *I heard [him obviously/allegedly/apparently yell]. (Boye, 2010a. : 295 [n.o. (9)])
 (1.52) *Johnny, hold the ball, obviously/allegedly/apparently! (Boye, 2010a. : 295 [n.o. (10)])

Soulignons que cette distinction sur la nature de la portée des verbes de *perception* – pour les qualifier ou non d'évidentiels – se retrouve également dans des études antérieures, comme c'est le cas par exemple chez Aijmer (2004) qui identifie le verbe *voir* comme un marqueur évidentiel seulement quand celui-ci entre dans des constructions à complétives introduites par *que*, tout en soulignant que :

there is, however no consensus on whether a *that*-clause (or paraphrasability by a *that*-clause) is always 'indicative of the conceptual, rather than perceptual nature of the complement' (Noël, 2002 : 85) (Aijmer, 2004 : 252).

Un énoncé comme « He saw them crossing the bridge » (2004 : 252) n'est pas perçu par l'auteure comme évidentiel, mais simplement comme un marqueur de perception directe, puisqu'il « expresses what is directly perceived » (Aijmer, 2004 : 256).

La théorie propositionnelle formulée par Boye (Boye, 2010a, 2010b, 2012) discrédite alors les exemples suivants, tous pourtant qualifiés d'évidentiels par leur(s) auteur(s) respectif(s), car les verbes de perception portent tous sur des « state of affairs » :

- (1.53) I see her coming down the hall
 I hear her taking a shower
 I feel something crawling up my leg (Chafe, 1986 : 267 [n.o. (27), (28) et (29)])
 (1.54) Sheila saw Peter leave (Hengeveld & Mackenzie, 2008 : 177 [n.o. (250)])
 (1.55) I see Anita swimming in the lake
 Ich sehe Anita im See schwimmen (Whitt, 2011 : 347 [n.o. (1)])
 (1.56) *Sie sah ihn durch den Garten davonlaufen*
 She saw him run away through the garden (Diewald & Smirnova, 2010 : 8 [n.o. (10 a.)])

Toutefois, on peut se demander, avec Whitt (2018), à quel point la distinction entre portée propositionnelle et état de choses est réellement discriminatoire pour écarter des formes évidentielles. En effet, à quel point peut-on considérer une démarcation nette entre les énoncés suivants, dont le contenu propositionnel (Pierre – arriver) est identique,

- (1.57) a. Je vois Pierre arriver (inventé)
 b. Je vois que Pierre arrive (inventé)

en termes d'indication de la source de l'information ? Cette question semble d'autant plus primordiale dans un contexte interactionnel, dans lequel nous trouvons fréquemment des portées infinitives⁸² associées à un verbe de perception, comme c'est le cas de la portée du second marqueur « on voit », dans l'extrait ci-dessous, tiré de nos données :

- (1.58) **on voit**^[1] des tas de projets qui sont bloqués des régions qui peuvent pas se développer alors on nous dit que la croissance suisse est bonne oui ça dépend où y a des régions moi mon village euh il il il est en déshérence depuis des années **on voit**^[2] les bistrots ferm(er;és) (corpus ; ID 40331^[1] ; 40332^[2])

Les deux énoncés « on voit des tas de projets qui sont bloqués des régions qui peuvent pas se développer » et « on voit les bistrots ferm(er;és) » ne seraient pas évidentiels, puisque le critère de la portée propositionnelle, telle qu'elle est définie par Boye (2010a, 2012), n'est pas respecté. Tous deux formés sur le lemme de perception VOIR et suivis, pour le premier énoncé, d'un *objet + subordonnée relative attributive* (« des tas de projets qui sont bloqués... ») et pour le second, d'une complétive de type *accusativus-cum-infinitivo* – dans le cas où *fermer* est un infinitif – ou d'une construction de type « NP + participe »⁸³ – dans le cas où *fermés* est un participe passé –, ceux-ci ne véhiculeraient alors qu'une *perception immédiate* et non un savoir acquis.

Pourtant, comme le souligne Whitt (2018 : 141) dans une étude sur les verbes allemands *hören* ('entendre'), *sehen* ('voir') et *scheinen* ('sembler'), une telle analyse « appears problematic when one considers the broader discourse context » des énoncés dont les complétives sont du même type que celles susmentionnées. Reprenons alors l'extrait (1.58), qui devient (1.59) dans sa forme contextualisée :

- (1.59) L1 enfin vous dites ça freine le développement économique c'est de l'obstructionnisme il y a de l'abus ça ce sont des accusations qui sont assez lourdes
 L2 oui oui mais *c'est ce qu'on voit c'est ce qu'on voit* on voit des tas de projets qui sont **on voit**^[1] des tas de projets qui sont bloqués des régions qui peuvent pas se développer alors on nous dit que la croissance suisse est bonne oui ça dépend où y a des régions moi mon village euh il il il est en déshérence depuis des années **on voit**^[2] les bistrots ferm(er;és) (corpus ; ID 40331^[1] ; ID 40332^[2])

L'extrait est tiré d'un débat politique dans lequel l'invité-débatant (L2) – présent sur le plateau – est amené à répondre à la remarque suivante, formulée par l'animateur (L1) : « enfin

⁸² Il a été montré que, dans un contexte interactionnel, lorsque différentes constructions sont possibles pour un même verbe principal, la construction infinitive « constitue une économie » (Riegel et al., 1994 : 830), ce qui favorise un emploi fréquent.

⁸³ Cette construction est compatible avec la reconstruction d'une proposition au sens boyien du terme (« on voit les bistrots sont fermés ») et pourrait être assimilée à une forme de *portée elliptique* (cf., *infra*).

vous dites ça freine le développement économique c'est de l'obstructionnisme il y a de l'abus ça ce sont des accusations qui sont assez lourdes ». L'invité utilise les formes *on voit + relative attributive* et *on voit + infinitive/ NP + participe* pour justifier la teneur de ses propos et ainsi indiquer explicitement qu'il possède une source *effective* (une perception directe) pour affirmer l'absence de développement dans certaines régions. Il nous semble alors difficile, lorsque contextualisés, de catégoriser ces cas comme des actes de perception implicite, soit des actes purement physiques, et donc qui ne véhiculent pas un savoir acquis. De plus, si nous prenons en compte les deux premières manifestations de l'acquisition du savoir « c'est ce qu'on voit » (en italique), qui portent sur les propos précédemment tenus par L2, rapportés par l'animateur, nous pouvons supposer qu'elles participent à l'élaboration d'une réponse marquée évidentiellement.

Comme le suggère Whitt (2018), une distinction stricte entre les états de choses et les propositions, au sens boyien, n'est pas forcément un trait discriminant quand il s'agit de définir si une unité est évidentielle ou non *en contexte* :

So although the AcI [i.e. *accusativus-cum-infinitivo*] construction does indicate a state-of-affairs in the scope of the perception verb rather than a proposition, the larger discourse contexts surrounding these utterances suggest that the perceptual acts being mentioned serve as explicit indications of evidence for the claims being made, as well as subsequent conclusions based on this perceptual evidence (Whitt, 2018 : 142).

Par ailleurs, c'est également la position tenue par Hengeveld & Mackenzie (2008 : 176-178) dans leur grammaire fonctionnelle, ou encore, pour le français cette fois-ci, par Grossmann & Tutin (2010a). Ces derniers considèrent en effet le verbe *voir* comme un marqueur évidentiel lorsque celui-ci « implies a double predicative dimension and therefore two processes: the process expressed by the subject of *voir* introduced by the observer and the process that translates the observed fact, *which can be carried out syntactically in different ways* » (Grossmann & Tutin, 2010a : 283 [nous soulignons]). Cette définition leur permet d'écarter les cas où *voir* possède une portée nominale⁸⁴, par exemple « je vois un ballon », alors simple marqueur de perception⁸⁵, mais de conserver les énoncés où *voir* est accompagné d'une complétive infinitive ou introduite par la conjonction *que*. Toutefois, ils nuancent quelque peu leur position théorique et admettent tout de même que les propositions infinitives régies par un verbe de perception « favorisent » une lecture perceptuelle (Grossmann & Tutin, 2010a : 284).

⁸⁴ Certaines langues, dont le système évidentiel est grammaticalisé, marquent la source de l'information à un niveau exclusivement nominal ; les marqueurs évidentiels ne possèdent alors que des portées nominales (Aikhenvald, 2015 ; Jacques, 2018). Cela mène Jacques (2018) à parler d'évidentialité dite « non propositionnelle », mais il souligne néanmoins que cette forme d'évidentialité est peu fréquente en comparaison de celle dite « propositionnelle ».

⁸⁵ Ils considèrent toutefois l'énoncé « On voit ici l'importance de R » comme évidentiel, bien que le verbe *voir* introduise une portée nominale (Grossmann & Tutin, 2010a : 284).

Nous suivons dans cette thèse l'idée selon laquelle la distinction entre un « state-of-affairs » et une « proposition », au sens boyien du terme, n'est pas un trait discriminant pour définir si une unité est évidentielle ou non. Ainsi, dans l'énoncé suivant, les marqueurs « on a vu » (2x) et « on voit » sont *tous* considérés, dans ce travail, comme des marqueurs évidentiels, bien qu'ils portent sur des « state of affairs » :

(1.60) on a vu^[1] des salaires baiss(er;és) on a vu^[2] des salaires d'embauche dans des secteurs entier s'écrouler et on voit^[3] tous les jours toutes les semaines des syndicats qui dénoncent des cas de dumping (corpus ; ID 40343^[1] ; 40344^[2] ; 40345^[3])

Toutefois, en admettant qu'un marqueur évidentiel puisse moduler un *état de choses*, au sens boyien du terme, il nous faut également traiter de la nature des contenus non assertifs de discours rapporté, notamment lorsque ceux-ci dénotent un acte directif⁸⁶, comme c'est le cas dans l'extrait (b) ci-dessous :

(1.61) a. Paul a suggéré que tu étais venu
b. Paul a suggéré que tu viennes immédiatement (Boye, 2023 : 92 [n.o. (21)])

Selon Boye (2023), le marqueur d'emprunt « Paul a suggéré que » introduit, en (a), une *assertion*, qui implique un complément *propositionnel*, tandis qu'il contribue, en (b), à rapporter un *acte directif*, impliquant un complément qui désigne un *état de choses* (« [they] report directive speech acts and involve complements that designate States-of-Affairs », Boye, 2023 : 90, voir aussi 90-92). Bien que Boye ne considère pas les introducteurs de discours rapporté comme étant des marqueurs évidentiels (cf. § 1.3.2.2.)⁸⁷, seul l'énoncé (a) serait vu, d'un point de vue boyien, comme un énoncé marqué évidentiellement, puisque le marqueur module une *proposition*. En acceptant que les marqueurs évidentiels puissent porter sur des états de choses, les deux énoncés seraient alors à appréhender comme des énoncés marqués évidentiellement. Partons d'un énoncé similaire à l'énoncé (b), tiré de nos données, pour discuter de cette problématique :

(1.62) et **il me dit** ouais donne-moi les noms (corpus ; ID 42335)

Le marqueur d'emprunt « il me dit » module ici une portée « impérative » (« donne-moi les noms »)⁸⁸, qui possède une valeur littérale de « requête ». Considéré hors contexte, il est

⁸⁶ Nous n'avons pas rencontré, dans nos données, de marqueurs évidentiels de perception ou d'inférence associés à des portées de ce type.

⁸⁷ Aux 'genuine quotatives' sont opposés les 'markers of reportive justification' (Boye, 2012 : 204).

⁸⁸ Notons que plusieurs auteurs (e.a., Aikhenvald, 2010 ; AnderBois, 2017) ont démontré que, dans certaines langues, notamment en tagalog (langue philippine), les marqueurs évidentiels d'emprunt pouvaient être attachés à de « véritables impératifs ». Par exemple, dans l'extrait suivant, le marqueur évidentiel d'emprunt « daw » module la portée impérative « Prends du pain » :

Kumuha ka daw ng tinapay
take.AGT.TRIG you.DIR REP INDIR bread

'Take some bread (*she says/they say*)!' (AnderBois, 2017 : 460 [n.o. (1)]).

difficile de concevoir, dans cet énoncé, la portée « donne-moi les noms » comme une véritable *information*. Toutefois, et ce de la même manière que pour les états de choses modulés par des verbes de perception, il nous semble qu’il serait envisageable, en prenant en compte le contexte plus général dans lequel l’énoncé est produit, de considérer l’énoncé « il me dit ouais donne-moi les noms » comme un énoncé marqué *évidentiellement*. Expliquons-nous. L’énoncé étudié s’inscrit dans un long tour de parole, dans lequel la locutrice rapporte un échange dialogué qu’elle a eu avec l’un de ses collègues. Par le biais de cet énoncé, la locutrice indique qu’une requête *P* lui a été adressée, tout en spécifiant *qui* l’a formulée initialement (soit, ici, son collègue *X*), mais aussi, plus crucialement, que *celle-ci a été formulée* (« il me dit »). C’est sur ce dernier point, selon nous, que nous pouvons déceler la valeur évidentielle du marqueur « il me dit » et le statut « informationnel » de la portée. En effet, sans que cela ne change fondamentalement le sens de l’énoncé, la locutrice aurait également pu transmettre, dans le cadre de sa séquence narrative, l’information « *X* voulait impérativement que je lui donne les noms ». Toutefois, dans ce cas-là, il n’y aurait pas eu de spécification explicite que la « requête » ait été réellement *formulée*, laquelle aurait alors pu être tout aussi bien « acquise » par le biais d’une inférence (par exemple, en se basant sur le *contenu* des dires de son collègue). Le recours à un discours rapporté direct (« il m’a dit donne-moi les noms ») permettrait ainsi à la locutrice d’indiquer que le contenu informatif rapporté – bien qu’il soit une « requête » en tant que tel – a été acquis par un emprunt. Notons que ces cas de figure – limites, nous le reconnaissons – ne sont pas très fréquents dans nos données et qu’ils demanderaient à être examinés de manière plus systématique dans une étude ultérieure.

Nous considérons, dans ce travail, qu’un marqueur évidentiel doit moduler une portée propositionnelle pour être vu comme tel, mais définissons la proposition non pas d’un point de vue sémantico-logique comme un segment informationnel qui possède nécessairement une valeur de vérité, mais d’un point de vue purement grammatical comme un énoncé articulé autour d’un verbe ou d’une autre catégorie prédicative. Nous écartons de ce fait, de manière cruciale, toutes les expressions langagières qui modulent une portée *nominale*. Les lemmes VOIR, EXPLIQUER et CONSTATER, dans les énoncés suivants, tous tirés de notre corpus, ne sont dès lors pas considérés comme des marqueurs évidentiels :

- (1.63) J’ai *vu* le dernier billet de dix francs (corpus)
- (1.64) Je *vois* le problème (corpus)
- (1.65) Vous *expliquez* beaucoup de choses⁸⁹ (corpus)

AnderBois (2017) analyse ce cas de figure comme un ordre de faire quelque chose *sur l’ordre de quelqu’un d’autre*. Dans notre extrait, il ne s’agit pas d’une requête ‘exigée’ au nom de quelqu’un d’autre, mais simplement d’un « acte directif rapporté ».

⁸⁹ Nous excluons ainsi certaines formes de discours rapportés dits « narrativisés » (cf. Note de bas de page 46).

(1.66) Je *constate* des choses (corpus)

(1.67) Là *je vois* l'avenir (corpus)

Résumons-nous. Nous soutenons l'idée que (i) différents moyens syntaxiques sont admissibles pour qu'un lemme soit compris comme un marqueur évidentiel et que (ii) ceux-ci peuvent moduler des portées de différentes natures syntaxiques. Nous pouvons lister dix constructions syntaxiques dans lesquelles un marqueur évidentiel peut alors apparaître :

- (1) NP *verbe évidentiel* + subordonnée introduite par *que/comme(nt)/si*, etc. (*je vois que Pierre arrive*)⁹⁰
- (2) NP *verbe évidentiel* + subordonnée infinitive + accusative (*Je vois Pierre arriver*)
- (3) NP *verbe évidentiel* + NP + participe (*Je vois les bistrots fermés*)
- (4) NP *verbe évidentiel* + objet + subordonnée relative attributive (*Je vois Pierre qui arrive*)
- (5) Proposition + *parenthétique évidentiel* (*Pierre arrive, à ce que je vois*)
- (6) Proposition + *syntagme adverbial évidentiel* (*Pierre arrive, apparemment*)
- (7) Construction attributive à *verbe copule évidentiel* (*Pierre paraît malade*)
- (8) Construction à *verbe modal évidentiel* (*Il doit être malade*)
- (9) Proposition + *morphème évidentiel* (*Le président serait arrivé en Belgique*)
- (10) Proposition + *proposition complète évidentielle* (*Il a démissionné. C'est dans le journal de ce matin.*)

Ayant convenu de la nature de la portée d'un marqueur évidentiel, nous pouvons finalement nous arrêter sur quatre cas particuliers en ce qui concerne la *réalisation* de celle-ci – mis en évidence, entre autres, par Aikhenvald (2004) et Boye (2010a, 2012) – à savoir les cas (i) des portées elliptiques, (ii) des portées produites par un autre locuteur, (iii) des portées multi-marquées et (iv) des portées qui comportent un autre marqueur épistémique (au sens large).

(i) *Portée elliptique*

Il se peut que certaines portées, dans des contextes particuliers, ne soient pas produites dans leur entièreté et aient l'aspect syntaxique d'une portée nominale, comme c'est le cas ci-dessous :

(1.68) on sait pas ce qu'il s'est passé depuis **apparemment pas grand-chose** (inventé)

⁹⁰ Les constructions régies par un verbe de perception et dont le complément est introduit par *comment* ne sont pas considérées par Boye (2010b) comme évidentielles puisqu'il n'est pas question ici de comment le savoir a été acquis. En effet, selon lui, « they do not describe the immediate perception of an event, but the immediate perception of the manner in which an event takes place » (Boye, 2010b : 405). Nous ne suivons pas cette position dans la présente thèse et acceptons également cette construction comme évidentielle.

Dans cet énoncé, l'adverbe *apparemment* porte uniquement sur le syntagme nominal « pas grand-chose ». Bien qu'il ait l'apparence d'une portée nominale, le syntagme nominal peut néanmoins être vu comme une portée propositionnelle à part entière (Boye, 2010a : 292 ; 2012 : 184). Selon Boye (2010a, 2012), une distinction peut en effet être établie entre les portées dites « explicites » et les portées dites « implicites ». En (1.68), la portée « pas grand-chose » est alors l'explicite de la portée implicite « il se passe pas grand-chose », telle que nous la retrouvons dans l'extrait originel (1.69) :

(1.69) on sait pas ce qu'il s'est passé depuis **apparemment** il se passe pas grand-chose
(corpus ; ID 40221)

Les extraits (1.68) et (1.69) possèdent ainsi la même portée implicite (« il se passe pas grand-chose »), mais expriment des portées explicites différentes (respectivement, « pas grand-chose » et « il se passe pas grand-chose »). Le co(n)texte nous permet généralement d'identifier la présence d'un nœud prédicatif implicite et de récupérer son « contenu ». Le premier cas, ainsi que les cas qui lui ressembleraient, sont regroupés sous la dénomination de PORTÉES ELLIPTIQUES. Nous considérons également que certaines portées des discours rapportés peuvent être analysées comme des portées elliptiques, comme c'est le cas dans l'extrait suivant :

(1.70) mais je crois que toute la semaine **ils annoncent** encore un peu ce temps ouais
(corpus ; ID 48017)

La portée explicite « toute la semaine encore un peu ce temps », modulée par le marqueur d'emprunt « ils annoncent », est interprétée comme intégrant une proposition qui identifie une certaine météo pour la semaine à venir, telle que « *il va faire/il fera* un peu le même temps toute la semaine ». La portée implicite respecte ainsi notre critère selon lequel une portée doit être une prédication organisée autour d'un verbe et nous permet de catégoriser le marqueur d'emprunt « ils annoncent » comme un marqueur *évidentiel*.

(ii) *Portée produite par un autre locuteur*

Un marqueur évidentiel peut porter sur une proposition tenue par un autre participant à l'échange (Pietrandrea, 2018 : 185 ; Boye, 2012 : 253), comme c'est le cas du marqueur évidentiel de perception « j'ai vu » dans l'extrait suivant, tiré de notre corpus :

(1.71) L1 pis je viens d'avoir sacha le point cinq xx je viens de réaliser que le point
cinq il a sauté tu sais la slide où il y avait les links mais c'est pas grave
L2 ouais ouais ouais ouais **j'ai vu** c'est bon (corpus ; ID 40426)

Le marquage évidentiel est alors produit de manière « collaborative », le locuteur du marqueur ne reproduisant pas la portée fournie par un tiers.

(iii) *Portée multi-marquée*

Un marqueur évidentiel peut partager une même portée avec un autre marqueur évidentiel. En effet, « [...] information source can be marked more than once in a clause, reflecting the same observer, or different observers, perceiving the information through different albeit compatible avenues » (Aikhenvald, 2004 : 4). Les marqueurs peuvent être alors aussi bien concaténés, comme c'est le cas en (1.72), que séparés (1.73) :

(1.72) ils licencient je l'ai lu ce matin^[1] j'ai vu dans le journal^[2] (corpus ; ID 40250^[1] ; ID 41166^[2])

(1.73) L1 **eddy ça fait plu- plusieurs fois qu'il dit qu'**^[1] i` veut sortir et xxx
L2 **oui il l'a dit de façon très claire la dernière fois**^[2] (corpus ; ID 42283^[1] ; ID 42284^[2])

L'extrait (1.73) combine ainsi un cas de portée produite par un autre locuteur et un cas de portée multi-marquée.

(iv) *Portée qui contient un marqueur ou un marqueur et sa portée*

Un marqueur évidentiel peut être présent *dans* la portée d'un autre marqueur évidentiel. Deux cas de figure sont alors possibles : (i) le marqueur qui se trouve *dans* la portée possède la même portée que l'autre marqueur, (ii) le marqueur qui se trouve *dans* la portée possède une autre portée, qui lui est propre. Dans ce dernier cas, la portée contient alors un marqueur *et* sa portée. Nous discuterons de ce cas de figure de manière plus approfondie dans le chapitre 4, consacré à la méthodologie adoptée dans ce travail et, plus largement, dans le projet POSEPI.

1.4.4. L'évidentialité et le critère de la situation d'énonciation

Nous regroupons sous le terme générique de SITUATION D'ÉNONCIATION deux critères qui ont trait respectivement à la question du *locuteur* comme centre déictique de l'acquisition du savoir et à celle de la référence *temporelle* de l'acquisition du savoir. Ces critères ne sont pas explicitement formulés chez Anderson (1986), bien qu'il précise, dans son critère (a), que les marqueurs évidentiels « show the kind of justification for a factual claim which is available to *the person making that claim* » (1986 : 274 [nous soulignons]), mais ceux-ci ont été néanmoins l'objet de discussions approfondies chez Nuyts (2001) et plus particulièrement chez Faller (2002) dans sa théorie de la « m-performativity ».

1.4.4.1. Le locuteur comme « centre déictique » de l'acquisition du savoir

L'évidentialité se définit classiquement, nous l'avons vu, comme l'indication de la source de l'information acquise par le LOCUTEUR (e.a., Anderson, 1986 ; Aikhenvald, 2004 ; De Haan, 2005 ; Mélaç, 2014 ; Berglind Söderqvist, 2017a ; Whitt, 2018). Autrement dit, ne sont

évidentiels que les énoncés où le locuteur est le centre déictique de l'acquisition du savoir : c'est lui qui l'a vu, entendu, senti, qui est impliqué dans le processus inférentiel ou encore qui est le récepteur d'un discours rapporté ou d'un ouï-dire⁹¹. Le locuteur (L) peut ainsi être tantôt le « générateur » de la source (dans les cas de perception, d'inférence et d'emprunt de reprise autophonique) ou le « récepteur » de celle-ci (dans les cas d'emprunt, d'ouï-dire, à l'exception des reprises autophoniques), mais il en demeure toujours l'expérimentateur (E). Dès lors, tout marquage évidentiel se rapporte, minimalement, à la combinaison (L) = (E). Minimalement, car la présence du locuteur comme expérimentateur n'est pas pour autant *exclusive* (Kotwica, 2018 : 52). En effet, la dimension (inter)subjective de l'évidentialité, telle qu'initialement formulée par Nuyts (2001), puis reprise, bien que quelque peu différemment, par Cornillie (2007), Whitt (2011) ou encore Berglind Söderqvist (2020b), distingue *grosso modo* deux pôles qui impliquent respectivement la présence unique (i.e., subjective) et la présence non unique (i.e., intersubjective) du locuteur dans le processus d'acquisition de la source :

One pole involves the speaker's indication that (s)he alone knows (or has access to) the evidence and draws conclusions from it; the other pole involves his/her indication that the evidence is known to (or accessible by) a larger group of people who share the same conclusion based on it (Nuyts, 2001 : 393)⁹².

Ainsi, un deuxième cas de figure apparaît : celui où le locuteur n'est plus l'unique expérimentateur de la source de l'information, cette dernière étant alors acquise aussi bien par le locuteur (L=E) que par *autrui* (A=E), soit par ((L=E) + (A=E)). En français, la présence *non unique* du locuteur dans le processus d'acquisition de la source se manifeste, prototypiquement, par les pronoms de la première personne du pluriel (NOUS) et par le pronom indéfini neutre (ON). Ainsi, les formes de la troisième personne (IL(S)/ELLE(S)), ainsi que celles de la deuxième personne (TU/VOUS) seraient à écarter *de facto*, puisqu'il n'y a pas de correspondance entre le locuteur et l'expérimentateur (soit, (L) ≠ (E)). S'il semble y avoir un consensus sur l'exclusion des formes de la troisième personne, il a été montré que celles de la deuxième personne autorisent, dans certains contextes, une lecture intersubjective. En effet, certains auteurs s'accordent à dire – sans que cela ait débouché sur un consensus généralisé – qu'il est également possible de percevoir une forme d'intersubjectivité, c'est-à-dire d'acquisition partagée, dans les marqueurs de perception utilisés avec des pronoms à la seconde forme du singulier et du pluriel. Un marqueur formé avec un *tu* ou un *vous* pourrait alors, dans

⁹¹ Tout discours rapporté, même sans l'explicitation d'un pronom personnel (*me, nous*) qui se rapporterait au locuteur comme expérimentateur, est considéré par défaut comme étant « acquis » par ce dernier (*il dit que, dit-on, il paraît que, il lui a dit que, etc.*, au même titre que *il me dit, j'ai entendu dire, j'ai lu que*). Le locuteur est ainsi toujours perçu comme le récepteur de l'emprunt. Soulignons qu'il en va de même pour les formes impersonnelles, comme c'est le cas dans l'énoncé *Il semble qu'il soit malade*.

⁹² Cette définition rejoint alors le concept d'« engagement », tel que dépeint par Grzech et al. (2020) (cf. § 1.2.2.1.). Toutefois, cela ne suffit pas, selon nous, à inclure ce concept dans le champ de l'évidentialité.

un contexte donné, posséder une valeur évidentielle, car il véhiculerait le fait que le locuteur-expérimentateur est également inclus dans le processus perceptuel ou, comme le formulent Miecznikowski et al. (2021, 2023), « ‘you see p’ then becomes equivalent to ‘you, too, see p (as do I)’ » (Miecznikowski et al., 2021 : 11 ; voir aussi Kendrick, 2019 ; Szczyrbak, 2019). Ainsi, dans l’exemple (1.74) ci-dessous, la forme « vedi » (‘tu vois’), à la seconde forme du singulier, peut être interprétée comme un marqueur évidentiel intersubjectif (soit, (L=E) + (A=E)), traduisant une perception partagée entre deux interlocuteurs qui regardent une même photo :

- (1.74) perché adesso qui ha la mantella sopra ma **vedi** che ha una giacca anche lei lunga non come il giardiniere
because now here she wears a cloak over [her clothes] but you can see that she wears a jacket that is long, too, not like the gardener (Miecznikowski et al., 2021 : 11 [n.o. indéterminé] ; Miecznikowski et al., 2023 : 106-107 [n.o. (21)])

C’est également le cas dans l’extrait ci-dessous, tiré de notre corpus, dans lequel le marqueur « tu vois » véhicule l’idée d’une perception jointe :

- (1.75) **tu vois** celui-là il est déjà à soixante-six mètres carrés (corpus ; ID 40376)

L’énoncé est tiré d’une réunion d’architecture, dans laquelle le locuteur pointe un élément du plan visible par tous les participants. Le marqueur « tu vois » peut alors être paraphrasé par un « nous voyons » qui englobe *et* le locuteur *et* autrui comme expérimentateurs. Telle une invitation à un acte expérientiel de perception partagé, le « tu vois » peut dès lors être considéré comme un marqueur évidentiel qui indique comment l’information est acquise par le locuteur et comment *autrui*, ici les interlocuteurs, peuvent y accéder et conséquemment y accèdent. Les cas de « tu vois » ou de « vous voyez » intersubjectifs s’opposent donc aux emplois où (i) (L) ≠ (E) dans l’acte expérientiel de perception (par exemple, dans une question de type « Ah bon ? Tu as vu qu’elle était en ville ? ») et où (ii) le *tu* ne peut accéder à l’expérience perceptive du savoir.

Sur la base de ce constat, nous pouvons admettre que les pronoms TU et VOUS, avec des verbes de perception et dans des contextes spécifiques peuvent être vus comme des marqueurs évidentiels intersubjectifs⁹³. Seuls les pronoms à la troisième personne du singulier et pluriel sont donc systématiquement exclus du marquage évidentiel, puisqu’ils ne correspondent jamais, du moins dans notre corpus, à (L=E). Ainsi, les énoncés ci-dessous ne sont *pas* considérés, dans le présent travail, comme des énoncés marqués évidentiellement :

⁹³ Berglind Söderqvist (2017a) dépeint toutefois une utilisation « subjective » du pronom TU, dans la construction anglaise « you could see », lorsque « the speaker is describing an event which she witnessed to people who were not there, using a second person pronoun even though she is referring to her own observation. Such uses of *see* were coded as sensory evidentiality » (Berglind Söderqvist, 2017a : 24).

- (1.76) je crois que *la plupart des gens notamment nos personnes âgées qui vivent dans ce pays depuis longtemps voient bien que quelque chose est en train de changer et que ça se dégrade chaque année davantage* (corpus)
- (1.77) *Marie a entendu que le chat miaulait* (inventé)
- (1.78) Marie pense que Marc *doit* être au parc (inventé)
- (1.79) il disait alors *il paraît que c'est une bonne chose* (inventé)

puisque'ils comportent, pour les énoncés (1.76) et (1.77), des verbes de perception (*voir* et *entendre*) à la troisième personne du pluriel (« la plupart des gens... voient bien que ») et du singulier (« Marie a entendu que ») ; pour l'énoncé (1.78) un marqueur d'inférence (« doit ») qui est sous la portée d'un verbe de croyance à la troisième personne du singulier (« Marie pense que »), indiquant que l'inférence est attribuable à quelqu'un d'autre (et donc non produite par le locuteur)⁹⁴ ; et, finalement, pour l'énoncé (1.79) un marqueur d'emprunt (« il paraît que ») qui est lui-même sous la portée d'un marqueur évidentiel d'emprunt et donc exclu du champ expérientiel du locuteur.

L'exclusion des énoncés (1.76) à (1.79) du champ notionnel de l'évidentialité repose donc sur l'absence de coïncidence entre l'expérimentateur et le locuteur, soit $(L) \neq (E)$. Cette formulation rejoint par ailleurs, bien qu'en partie seulement, la théorie de la « m-performativity » – « m » pour « mental act of evaluation » (Faller, 2002 : 212) – avancée par Faller (2002)⁹⁵. L'auteure postule en effet que les marqueurs évidentiels en quechua ne peuvent être utilisés que « m-performatively » ('m-performativement') et jamais « descriptively » ('de manière descriptive'). Un marqueur est alors dit « m-performatif » lorsque le locuteur se présente comme étant l'origine expérientielle de l'acquisition, acquisition qui doit être ancrée dans le *hic et nunc* de l'énonciation et, consécutivement, permettre de

⁹⁴ Il en va de même pour l'énoncé suivant, tiré de notre corpus : « *le bureau suisse de prévention des accidents qui a en récoltant les chiffres des accidents survenus ces dernières années en suisse est arrivé à la conclusion qu'en cas de collision entre deux véhicules dont l'un est justement un un gros quatre quatre le taux de mortalité pour le conducteur de l'autre véhicule est le double en cas d'accident que en cas d'accident entre véhicules entre guillemets normaux* ».

⁹⁵ Faller (2002) s'appuie sur deux théories antérieures pour développer sa théorie de la « m-performativity » : une première exposée par Garrett (2001) qui catégorise les énoncés évidentiels en tibétain comme des « performative epistemic modals », soit des formes particulières de performatifs – au sens austinien du terme – qui possèdent la double caractéristique d'être « true by say-so » et d'impliquer une « (universal) quantification over epistemically accessible worlds » (Garrett, 2001 : 29) ; une seconde formulée par Nuyts (2000) qui émet une distinction entre les expressions épistémiques dites « descriptive » et celles « performative » : « Expressions which report on an epistemic qualification of a state of affairs without involving speaker commitment to it at the moment of speaker, [...] will be called 'descriptive'. Epistemic forms which express the speaker's current attitude towards the state of affairs, [...], will be called 'performative' » (Nuyts, 2000 : 40). Un marqueur performatif – non au sens austinien du terme cette fois-ci – se caractérise alors par le fait que le locuteur produit une *évaluation épistémique* (comme « I think ») à laquelle il est totalement *engagé au moment de l'énonciation*. Tout marqueur qui ne respecte pas ces quatre conditions (celles soulignées) est alors « descriptif ». Faller (2002) s'écarte quelque peu de la théorie de Garrett (2001) en soulignant que les marqueurs évidentiels en quechua ne rendent pas « true by say-so » les énoncés marqués (puisque le locuteur peut avoir menti) et s'appuie plus majoritairement sur la vision performative proposée par Nuyts (2000) : il n'est alors plus tant question de la *vérité* induite par l'utilisation des marqueurs, que celle de leur ancrage (nécessaire) dans le moment de l'énonciation.

manifester un degré d'engagement du locuteur vis-à-vis de l'information transmise. Un marqueur « m-performatif » est ainsi, par définition, *ego, hic et nunc*. Faller (2002) démontre l'incompatibilité des marqueurs évidentiels en quechua avec (i) les énoncés dans lesquels le marquage apparemment évidentiel, ou pour reprendre ses termes « the evaluation of the proposition » (2002 : 214), est attribuable exclusivement à une autre personne (comme les cas discutés ci-dessus) et avec (ii) les énoncés qui expriment une condition, mais également ceux à une temporalité passée et future. Ce dernier point soulève alors plus particulièrement la question de la référence temporelle de l'acquisition du savoir, question sur laquelle nous proposons de nous arrêter dans le sous-chapitre suivant.

1.4.4.2. La référence temporelle de l'acquisition du savoir

La source de l'information peut être aussi bien *in situ* que dans le passé. En effet, comme le souligne Vogeleer (1994), le locuteur a la double possibilité d'indiquer soit que la source est acquise au moment de l'énonciation, soit qu'elle a été acquise avant celui-ci :

On entend par *évidentialité* l'indication de la manière dont l'émetteur A OBTENU l'information contenue dans une phrase [...]. Comme l'indique le passé du verbe dans la première définition et le terme *source* dans la seconde, l'évidentialité couvre, entre autres, les cas où l'opération d'acquisition de l'information se situe AVANT le temps de l'énonciation (Vogeleer, 1994 : 70-71 [emphases originales]).

Autrement dit, en utilisant un marqueur évidentiel, le locuteur indique également à quel *moment* la source a été acquise. Il est généralement admis que dans toutes les langues, qu'elles grammaticalisent ou non ce phénomène, « the time of verbal report about something happening may coincide with its actual meaning, or the two may be different. That is, the time reference of an evidential does not have to coincide with that of the event » (Aikhenvald, 2004 : 99). Le locuteur se dédouble ainsi dans le rôle de locuteur actuel, mais également dans celui de « current or past experienter » (Miecznikowski, 2020 : 52). Cette caractéristique temporelle des marqueurs évidentiels les éloigne alors des marqueurs de la modalité épistémique qui n'acceptent, quant à eux, que les cas au présent de l'indicatif (Gosselin, 2010).

L'acceptation d'une temporalité présente ou passée des marqueurs évidentiels ne correspond pas alors *stricto sensu* au courant m-performatif de Faller (2002), tel que nous l'avons décrit précédemment. En effet, un énoncé comme « il paraissait malade » n'est pas considéré comme évidentiel, ni donc m-performatif, puisque *paraître*, employé à l'imparfait, n'est plus forcément considéré comme vrai par le locuteur au moment de l'énonciation. La source, aussi bien que l'information, étant situées dans le passé, il en résulte, selon l'auteure, une annulation de l'actualisation de l'énoncé et, de fait, de l'engagement du locuteur. Nous rejetons l'idée, dans cette thèse, qu'un énoncé de ce type ne puisse être perçu comme évidentiel, car nous ne bornons pas les frontières de l'évidentialité à une temporalité qui coïncide toujours avec le moment de l'énonciation. Dès lors, nous nous écartons également quelque peu de la notion de

« commitment » ou d'engagement du locuteur⁹⁶. Ainsi, nous considérons que même si l'information transmise n'est plus *actuelle* au moment de l'énonciation, elle n'est pas pour autant dénuée d'évidentialité. Toutefois, nous soutenons vivement l'idée selon laquelle les marqueurs évidentiels ne sont pas compatibles (i) dans des antécédents d'une conditionnelle (par exemple, « *si on voit que Marc est au parc, on lui proposera de venir* »)⁹⁷, (ii) dans des projections, que ce soit dans des énoncés prospectifs (par exemple, « *il va me dire qu'il est fatigué* ») ou dans des énoncés volitifs/exprimant un souhait (par exemple, « *j'aimerais entendre Michel chanter* »), car ils n'indiquent à aucun moment comment le locuteur a acquis l'information, puisque, précisément, cette dernière n'est pas effective. Anderson (1986) explicite par ailleurs, dans un critère additionnel, que les « *evidentials are normally used in assertions (realis clause), not in unrealis clauses, nor in presuppositions* » (1986 : 277). Ainsi, tous les cas de discours rapporté qui projettent un dire, que ce soit par leur caractère imaginaire (e.g., « *je le vois bien dire que P* ») ou hypothétique (e.g., « *s'il dit que P* »), ne sont pas considérés comme évidentiels puisqu'ils n'ont, à aucun moment, été effectivement réalisés ; le locuteur n'est alors pas dans un processus d'indication de la source de l'information, mais seulement dans un processus d'invention ou, autrement dit, de création d'un dire. Toutefois, soulignons que si un marqueur évidentiel ne peut être sous une portée volitive, prospective ou encore conditionnelle, la portée de celui-ci peut relever de l'un de ces trois types, notamment dans les cas d'un discours rapporté :

(1.80) ben si c'est le dernier c'est ce que je te dis ça sera quarante-six celui-là (corpus ; ID 42794)

Ces cas de figure étant rares dans nos données, nous ne développons pas plus. Soulignons finalement que certains énoncés, tels que « *j'aimerais faire observer que P* », dans des contextes bien particuliers, peuvent être considérés comme évidentiels si et seulement si ces derniers *sous-entendent* que le locuteur a eu accès préalablement au savoir transmis.

En ce qui concerne les autres temporalités, les marqueurs évidentiels ne semblent pas, de manière générale, être compatibles avec le futur (Aikhenvald, 2004, 2015). En effet, un lemme évidentiel employé au futur peut projeter une potentielle source, vers laquelle tout un chacun pourra se tourner dans un second temps, mais n'indique pas pour autant *comment* le locuteur a acquis l'information véhiculée dans son énoncé, puisque celle-ci ne s'est pas produite.

⁹⁶ C'est, par exemple, en considérant la notion d'engagement du locuteur en tant que facteur discriminant que Berglind Söderqvist (2017a) écarte de son étude le langage figuratif (i.e., « *describing something by comparing it to something else* » (Berglind Söderqvist, 2017a : 24)) et ne considère pas certains énoncés (e.g., « *She looks like somebody got her bloody in a trance* » (2017a : 24 [emphase d'origine])) comme étant marqués évidentiellement, puisque le locuteur ne croit pas ou, autrement dit, n'est pas engagé dans la vérité que ce soit *quelqu'un* qui l'ait fait.

⁹⁷ Le marqueur évidentiel d'emprunt « *si l'on en croit (X)* » (Authier-Revuz, 2020) (cf. § 2.4.2., *infra*) et les marqueurs évidentiels de perception suivant la structure « *si/quand + REGARDER + complément direct + verbe évidentiel/épistémique (que)_P* » (cf. § 2.3.1., *infra*), ne sont *pas* considérés comme étant dans des antécédents d'une conditionnelle.

Toutefois, une exception est à souligner, comme c'est le cas de l'énoncé ci-dessous, tiré de notre corpus, qui comporte un verbe au futur (*pouvoir*) associé à un lemme évidentiel (*constater*) :

- (1.81) **monsieur bugnon et tout le monde pourra le constater en lisant ce rapport le conseil fédéral a pris acte d'une démission de monsieur roschacher pas d'un licenciement** (corpus ; ID 41025)

L'énoncé peut être vu comme marqué évidentiellement, puisqu'il sous-entend que le locuteur a déjà constaté, par la lecture du rapport, qu'il est bien question d'une démission et non d'un licenciement. Par le recours à cet emploi, il renforce pleinement la véracité de sa source en enjoignant tous les allocutaires à être de futurs garants de cette information, puisque, dès lors, le savoir sera partagé par tous. Ce marqueur évidentiel est également intéressant en ce qui concerne les personnes énonciatives mobilisées en son sein. En effet, nous sommes dans un cas, superficiellement, d'une troisième personne (« monsieur bugnon et tout le monde ») qui est associé à un lemme évidentiel de perception (*constater*), cas qui serait à écarter du champ évidentiel, puisqu'il ne respecte pas le critère de correspondance entre le locuteur et l'expérimentateur (soit, $(L) \neq (E)$). Toutefois, dans ce cas précis, il fonctionne un peu à la manière des « tu vois » décrits précédemment (cf. § 1.4.4.1.) et peut être paraphrasé comme « monsieur bugnon et tout le monde pourra le constater, *comme je l'ai déjà constaté* ».

1.4.5. L'évidentialité et la négation

Jusqu'à présent, nous avons systématiquement évoqué l'idée de source de l'information dans sa forme « positive », c'est-à-dire lorsque celle-ci véhicule une source qui est *affirmative* ou *expérimentée*, comme c'est le cas, par exemple, avec les marqueurs « je vois que », « apparemment » ou encore « il m'a dit que », mais jamais encore lorsque celle-ci est présentée de manière négative. Ce dernier point n'est pas un véritable critère de définition, tant les cas semblent ponctuels, mais plutôt une réflexion sur l'évidentialité à l'aune de la négation.

La relation entre l'évidentialité et la négation est peu discutée dans la littérature évidentialiste pour la raison principale que le lien entre les deux est majoritairement incompatible. En effet, si Aikhenvald (2004 : 96-97, 256-257) démontre que certains marqueurs évidentiels, dans un nombre de langues restreint, peuvent être utilisés sous la portée d'une négation, elle souligne néanmoins que, de manière générale, « [i]n many languages the information source cannot be negated » (2004 : 256). Lorsqu'un marqueur évidentiel est nié, il permet au locuteur d'indiquer qu'il n'a pas (eu) accès au savoir et se rapproche, de fait, d'un marqueur épistémique tel que « je ne sais pas », comme c'est le cas par exemple en akha, langue tibéto-birmane. Ces résultats s'écartent alors quelque peu du critère *définitoire* défendu notamment par De Haan (1994, 1998) et Faller (2002, 2006), selon lequel les marqueurs évidentiels ne peuvent *jamais* être sous la portée d'une négation :

[E]videntials only allow negations in its scope and [...] they can never be in the scope of a negation. Thus, an evidential can bear witness of a negative event, but negative evidence cannot be expressed by means of an embedded evidential (De Haan, 1998 : n.p.)⁹⁸.

Une différence est donc à faire entre les cas très fréquents de *portées négatives*, pour lesquelles le locuteur a (eu) un accès privilégié à l'information (par exemple, « j'ai vu qu'il n'était pas tombé », « il a dit que Marie n'était pas enceinte ») et ceux, rares, de *sources négatives*. Dans la présente étude, la question est donc de savoir si, dans une langue comme le français, il est possible d'avoir des marqueurs évidentiels *niés*. Autrement dit, est-ce qu'un lemme évidentiel utilisé de manière négative, tel que *ne pas voir*, *ne pas dire*, *ne pas entendre*, peut atteindre le statut de marqueur évidentiel, alors que, précisément, il y a explicitation de l'absence d'acquisition ?

Partons des quatre exemples suivants, tirés de notre corpus, dont les segments en italique correspondent à des formes niées, basées sur un lemme évidentiel :

- (1.82) je suis soulagé on n'a *t'as pas dit que* le système de prêts réchauffait le le climat (corpus)
- (1.83) *j'ai jamais dit que* c'était la faute des médias vous m'avez entendu dire cela quand j'ai dit que c'était un des paramètres que les conditions cadres avaient été relativement favorables (corpus)
- (1.84) *il considère sans même toujours le formuler explicitement que* sa propre vie n'est pas la fin de toute chose (corpus)
- (1.85) là y a un truc thermosensible alors boris m'a dit que ça se voyait et revoyait et j'ai jamais vu ça moi (corpus ; ID 40249)

Les deux premiers extraits (1.82) et (1.83) comportent tous deux un discours rapporté nié, dont les introducteurs sont construits respectivement à la deuxième et à la première personne du singulier. La présence de la négation annule, selon nous, le sens évidentiel des expressions formées sur le lemme *dire* ; en effet, ces discours rapportés ont tout au plus pour fonction basique de souligner que les propos n'ont *jamais* été tenus, même si, dans le second cas, la mobilisation de ce discours rapporté nié permet au locuteur de s'opposer à une attribution mensongère de propos qu'il aurait tenus (attribution qu'il rectifiera par ailleurs avec le marqueur évidentiel « j'ai dit que »). Ces expressions ne véhiculent alors aucunement comment le locuteur a acquis cette information. L'extrait (1.84) est, lui, quelque peu différent et peut être considéré comme un cas limite. L'expression « sans même toujours le formuler explicitement » est articulée autour du lemme évidentiel *formuler* et, par là, indique fondamentalement que la

⁹⁸ De Haan souligne toutefois que la négation peut être présente de manière indirecte dans les langues qui grammaticalisent ce phénomène. En effet, il soutient l'idée selon laquelle le fait de choisir un certain type de marqueur évidentiel « nie » – en termes d'accès – les marqueurs qui se situent plus haut dans la hiérarchie : « even though evidentiality cannot be negated directly, it can be done indirectly: choosing certain evidential morpheme on the hierarchy entails negating all evidentials that are higher on the hierarchy » (De Haan, 1998 : n.p.).

portée « il considère que sa propre vie n'est pas la fin de toute chose » a été acquise par un emprunt. Toutefois, le lemme est terni par différentes marques de précaution et de négation qui l'éloignent alors fortement, selon nous, d'un marquage évidentiel. Aussi, il nous semblerait excessif de le compter comme un marqueur évidentiel.

Enfin, l'extrait (1.85) comporte l'expression niée « j'ai jamais vu ça moi », formée à partir du lemme évidentiel *voir*, dont l'anaphore pronominale « ça » porte sur l'antécédent propositionnel « ça se voyait et revoyait », la proposition étant elle-même un propos rapporté (introduit par « boris m'a dit que »). Ici, l'expression permet au locuteur de contester les propos tenus par Boris en introduisant ainsi l'idée que la non-acquisition de cette information par une perception directe est une manière d'indiquer comment elle sait que ce n'est pas le cas (voir aussi Miecznikowski, 2022 : 17-18). La perception directe (donc positive) porterait alors sur une projection négative de la portée initiale. Bien qu'alambiquée, cette expression peut être vue comme un marqueur évidentiel, s'inscrivant dans les proches limites de l'évidentialité. Les cas de négation avec des lemmes évidentiels sont très rares dans notre corpus, l'inclusion de ces quelques cas sera donc à voir comme l'exception qui confirme la règle.

1.4.6. Les critères retenus dans cette étude : synthèse

Ce sous-chapitre nous a permis de survoler les différents critères de définition proposés dans la littérature ces dernières décennies pour (tenter de) circonscrire les contours d'un marqueur évidentiel, que ce soit aussi bien au travers d'approches interlinguistiques qu'au travers d'études portant sur une langue spécifique. Nous proposons ici une synthèse des critères de définition que nous retiendrons *dans et pour* cette étude, en nous appuyant sur la discussion établie dans les pages précédentes. Chaque critère doit être vu comme une condition *nécessaire*, mais non suffisante, pour que nous allouions le statut de marqueur évidentiel à une expression langagière, telle qu'elle apparaît dans nos données naturelles. Un marqueur évidentiel doit ainsi respecter les quatre critères suivants pour être considéré comme tel :

PREMIER CRITÈRE. Un marqueur évidentiel désigne *comment* le locuteur a (eu) accès à l'information véhiculée dans son énoncé, que ce soit par une perception directe, par une inférence ou par un emprunt. Tout marqueur évidentiel découle d'un lemme évidentiel, macro-unité qui peut être polysémique (i.e., posséder d'autres valeurs codées que la valeur codée évidentielle) ou monosémique (i.e., n'avoir qu'une valeur évidentielle codée). Dans leur emploi « évidentiel », les expressions langagières ont comme valeur *prototypique* la source de l'information. Un marqueur évidentiel varie en termes « morpho-syntaxiques » ; plus précisément, il peut être aussi bien un adverbe, un prédicat à complément, un morphème qu'une proposition complète.

DEUXIEME CRITÈRE. Un marqueur évidentiel possède une portée *propositionnelle*. La portée d'un marqueur évidentiel peut toutefois être (i) elliptique, (ii) non exclusive, (iii) produite par un autre locuteur que le locuteur-expérimentateur, et finalement (iv) peut contenir un autre marqueur épistémique (au sens large), ainsi que sa portée.

TROISIEME CRITÈRE. Un marqueur évidentiel se rapporte toujours, *a minima*, au locuteur comme expérimentateur (L=E). Toutefois, il est possible que le locuteur-expérimentateur ne soit pas le seul expérimentateur dans l'acte d'acquisition et qu'*autrui* participe à ce dernier. Un marqueur évidentiel peut ainsi être aussi bien subjectif (L=E) qu'intersubjectif ((L=E) + (A)).

QUATRIEME CRITÈRE. Un marqueur évidentiel indique que l'acquisition du savoir se situe dans le passé ou *in situ*. Il n'est pas compatible (i) dans des antécédents d'une conditionnelle, (ii) dans des projections, que ce soit dans l'élaboration d'énoncés prospectifs ou d'énoncés volitifs/exprimant un souhait, (iii) avec le futur (excepté de rares cas marginaux, qui témoignent que le locuteur a déjà acquis l'information).

(CINQUIEME CRITÈRE). Un marqueur évidentiel n'est pas, de manière générale, compatible avec la négation. Si celui-ci peut posséder une portée *négative*, il ne semble pas que celui-ci puisse être sous la portée de la négation. Nous trouvons toutefois de rares exceptions, dans notre corpus, de marqueurs évidentiels niés.

CHAPITRE 2

L'ÉVIDENTIALITÉ EN LINGUISTIQUE FRANÇAISE

2.1. Aux origines de l'évidentialité

Le tournant des années huitante marque également l'avènement de l'évidentialité en linguistique française. Les termes français « évidentialité » – relatif au champ notionnel – et « évidentiel » – relatif aux marqueurs – sont utilisés pour la première fois par Co Vet (1988) dans un compte rendu critique de l'ouvrage collectif *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology* (Chafe & Nichols, 1986). Alors simples calques des termes anglophones *evidentiality* et *evidential*, les termes français ne sont véritablement appliqués pour qualifier une expression langagière française qu'au début des années nonante dans une étude empirique menée par Dendale (1991). L'auteur devient alors le premier à attribuer le statut de *marqueur évidentiel* au verbe de communication « prétendre », au verbe épistémique « devoir » et au conditionnel dit « journalistique ». Si l'étude de Dendale (1991) ouvre la voie aux travaux évidentialistes en linguistique française, c'est toutefois le numéro thématique *Les sources du savoir et leurs marques linguistiques*, dirigé par Dendale & Tasmowski (1994a), qui contribue réellement « [...] à la popularisation de la notion [...] et à l'emploi du terme pour la description d'expressions françaises par la suite » (Dendale & Izquierdo, 2014 : 5).

Parallèlement à l'emploi des termes français *évidentialité* et *évidentiel*, certains linguistes francophones (Kronning, 2002, 2005 ; Schrepfer-André, 2004 ; Anscombe, 2010, 2014b ; Bres, 2014 ; Gómez-Jordana Ferary, 2015) ont recours à des termes concurrents pour dépeindre le phénomène. Les termes « médiativité » et/ou « médiation épistémique » sont alors utilisés pour dénommer le champ notionnel dans sa globalité et le terme « médiatif » pour désigner les expressions langagières qui permettent de marquer la source de l'information. Ces variantes en *médiat-* sont ainsi préférées par certains auteurs francophones, car celles-ci seraient moins ambiguës que le couple de « faux amis » *évidentialité/évidentiel*, qui laisserait penser que l'évidentialité est forgée sur la notion d'évidence⁹⁹. Autrement dit, parler d'« évidentialité » en linguistique française sous-entendrait trop fortement, pour ces auteurs, que l'invariant de la notion est le trait sémantique de l'*evidence* et non celui de la *source de l'information*.

Pourtant, à l'origine, la « médiatisation » – qui deviendra par la suite « médiativité » – n'est pas équivalente à l'*evidentiality*, et ce même si les deux champs notionnels recensent parfois des expressions similaires. En effet, les termes « médiatisation », « médiatif » et « énonciation médiatisée »¹⁰⁰ sont introduits dans la terminologie linguistique française au début des années

⁹⁹ Le débat porte ainsi sur l'aspect *terminologique* des termes « évidentialité/évidentiel » en linguistique française : « les 'evidences' ne sont pas des évidences mais des éléments de preuve » (Bres, 2014 : 19) ; « Le terme de *médiativité* est [...] la seule traduction correcte de l'anglais *evidentiality*, face à *évidentialité*, anglicisme doublé d'un contre-sens » (Anscombe, 2010 : 5), etc.

¹⁰⁰ Pour rappel (§ 1.1.2.), les termes *médiatisation/médiatif* sont utilisés pour décrire des procédés exclusivement grammaticaux, tandis que le terme *énonciation médiatisée* est employé lorsqu'il y a intégration d'éléments plus lexicaux dans le champ notionnel.

nonante par Guentchéva dans son étude sur « L'énonciation médiatisée en bulgare » (1990)¹⁰¹ pour dépeindre, *grosso modo*, une catégorie grammaticale, voire lexicale, qui « renvoie à une stratégie énonciative de *désengagement* de la part de l'énonciateur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé » (Guentchéva, 2014a : 68 [nous soulignons]). Dans ce courant, la médiativité se différencie alors de l'*evidentiality* sur trois points fondamentaux (Dendale & Miecznikowski, 2023)¹⁰². Le premier point concerne la nature des sous-catégories de la médiativité. Celles-ci sont au nombre de trois et sont définies comme suit : « 1. rapporter des faits dont on a eu connaissance par un tiers, des rumeurs et des ouï-dire ; 2. inférer des faits ; 3. exprimer sa surprise devant la constatation d'un fait » (Guentchéva, 1996 : 16). Si les deux premières sous-catégories correspondent aux sous-catégories traditionnelles de l'*evidentiality* ('reported' et 'inferring', cf. Willett (1988)), la troisième se rapproche plus spécifiquement de la catégorie de la mirativité, qui est considérée comme *séparée* du champ notionnel de l'évidentialité (cf. § 1.2.2.2.). Soulignons également que la sous-catégorie de la *perception directe*, présente dans les taxonomies évidentielles, est inexistante dans le champ de la médiativité, car incompatible avec la définition donnée à celle-ci (Desclés & Guentchéva, 2024 : 5). Le deuxième point porte sur les caractéristiques définitoires de la médiativité. Le médiatif est défini comme un « dispositif grammatical d'une langue [qui] a pour fonction de signifier le *désengagement* de l'énonciateur par rapport à la vérité de l'information énoncée, *la source de l'information étant généralement sous-entendue* » (Guentchéva, 2014a : 58 [nous soulignons]). La source de l'information n'est alors pas un « critère fondant la catégorie grammaticale du médiatif » (Guentchéva, 2014a : 70), *a contrario* de l'*evidentiality*. Finalement, le troisième point concerne le lien qu'entretient la médiativité avec la plausibilité du contenu communiqué¹⁰³. Dans sa version maximaliste, la médiativité ne conçoit comme marqueurs médiatifs que les items grammaticaux ou lexicaux qui expriment une *inférence abductive*, c'est-à-dire qui témoignent d'un raisonnement « based on facts (observed or known) and the law of inference (conditional relation or material implication) across propositions that state the plausibility of a hypothesis » (Desclés & Guentchéva, 2018 : 241-242 ; voir aussi, e.a.,

¹⁰¹Le terme « médiatif » est proposé pour la première fois en linguistique française par Gilbert Lazard (1956 : 149) dans une étude sur des formes verbales issues du parfait en tadjik, langue iranienne. Trente ans plus tard, au détour d'une étude sur « L'inférentiel ou passé distancié en persan » (1985), Lazard réintroduit ce terme pour qualifier certaines formes du tadjik qui indiquent que « le locuteur n'énonce pas les faits purement et simplement, mais les présente en quelque sorte *médiatement*, à travers la connaissance qu'il en a eue soit par le rapport d'autrui soit par inférence, ou à travers la vue qu'il en prend avec le recul du temps » (Lazard, 1985 : 41). Si Lazard est bien le premier à avoir suggéré ce terme, les termes *médiatif*, *médiativité*, etc. entrent néanmoins véritablement dans l'usage par la « réhabilitation » (Guentchéva, 2014a : 67) qu'en fait Guentchéva dès le début des années nonante. Ces termes seront entérinés par les publications des ouvrages collectifs *L'énonciation médiatisée* (Guentchéva, 1996) et *Les médiations langagières* (Delamotte-Legrand, 2004).

¹⁰² Pour une analyse plus approfondie des différences entre *médiativité* et *evidentialité/evidentiality*, voir les articles de Guentchéva (2014a) et de Dendale & Miecznikowski (2023).

¹⁰³ Guentchéva (2011) donne la définition suivante de l'énonciation médiatisée : « L'énonciation médiatisée est un acte énonciatif complexe qui, à la suite d'un raisonnement inférentiel déclenché par des indices observés ou propos reçus, consiste à prendre en charge la plausibilité d'un fait, d'où la possibilité d'instituer [...] divers degrés hiérarchisés de distance à l'égard du message » (Guentchéva, 2011 : 137).

Desclés, 2009, 2018 ; Guentchéva, 2014a). Dans une version plus restreinte de la médiativité les marqueurs *inférentiels*, par exemple, ne seront dits médiatifs *que* si le processus inférentiel transmis résulte d'une abduction (Desclés & Guentchéva, 2024 : 5)¹⁰⁴. Les marqueurs qui expriment une déduction ou une induction ne sont alors pas considérés comme des marqueurs médiatifs, ce qui n'est pas le cas de l'*evidentiality* qui accepte, comme nous l'avons vu, tout type d'inférence (§ 1.3.2.3.). En raison de ces trois différences majeures, le rapprochement synonymique parfois établi dans la littérature entre l'*evidentiality* et la médiativité, au sens guentchévien du terme, est vivement contesté par les partisans de la deuxième, puisque celles-ci « ne se recouvrent que partiellement » (Guentchéva, 2014a : 58).

Ce bref détour terminologique et conceptuel atteste deux emplois du terme « médiativité » dans la littérature francophone : un premier dans lequel il est synonyme d'*evidentiality*, et donc du calque sémantique français « évidentialité », et un second dans lequel il décrit un phénomène proche, mais fondamentalement différent. Dans le présent travail, nous retenons uniquement les termes *évidentialité* et *évidentiel* – calques des termes anglophones – dans leur sens global de « marquage de la source de l'information », en écartant tout rapprochement possible avec la notion d'évidence. Cette précision étant faite, nous pouvons, dès à présent, passer à l'identification des marqueurs évidentiels du français.

2.2. Identifier les marqueurs évidentiels du français : une approche lemmatique

Le français ne possède pas de marqueurs évidentiels grammaticaux obligatoires, ni de marqueurs évidentiels grammaticaux facultatifs, à l'exception du morphème du conditionnel lorsqu'il dénote un emprunt ou une inférence (Dendale, 2022a : 171)¹⁰⁵. Le français entre ainsi dans la catégorie des langues « for which the coding of evidentiality is seen as an optional context-driven choice » (Mushin, 2013 : 628). Les marqueurs évidentiels du français – soit des items lexicaux, non obligatoires, qui renvoient nécessairement à la source de l'information – sont alors multiples et correspondent aussi bien à des verbes, des adverbes, des prépositions, des noms ou des adjectifs.

¹⁰⁴ « L'énonciation médiative inférentielle est l'énonciation d'une hypothèse plausible, avec l'indication seulement implicite que cette hypothèse trouve une justification par une inférence abductive déclenchée par des indices constatés » (Desclés et Guentchéva, 2024 : 6).

¹⁰⁵ Soulignons que plusieurs auteurs – sans que cela n'aboutisse à un consensus – voient également dans certains emplois des temps verbaux du français, comme le passé composé (Guentchéva, 1994 : 10 ; Dendale, 2022a : 172), l'imparfait (De Mulder, 2012 : 108 ; Dendale, 2022a : 172) ou encore le futur (Squartini, 2008 : 923 ; Dendale, 2022a : 172) des valeurs évidentielles, agrandissant alors le nombre de marqueurs évidentiels « grammaticaux » facultatifs du français. Au regard des limites fixées dans le présent travail pour notre étude de l'évidentialité en *français-en-interaction*, nous ne prenons pas en considération les temps verbaux du français, ni ne discutons de leur potentiel évidentiel. Seul le conditionnel, vu comme un *mode*, est pris en compte dans ce chapitre et, de ce fait, dans le cadre de notre analyse sur corpus.

L'élaboration d'un inventaire des « marqueurs » évidentiels du français prend son essor dès le tournant des années nonante. Dans le cadre d'une étude empirique, Dendale (1991) répertorie pour la première fois plus de cinquante « marqueurs épistémiques » aux statuts morphosyntaxiques divers (verbe, adverbe, syntagme prépositionnel, nom, etc.) et dont trois – à savoir *prétendre*, *devoir inférentiel* et le *conditionnel d'emprunt* – font l'objet d'une étude syntactico-sémantique, mais aussi évidentielle, plus approfondie. Dès la fin des années nonante, on assiste à une multiplication des travaux relatifs aux « marqueurs » évidentiels du français, avec une moyenne s'accroissant progressivement (Dendale & Izquierdo, 2014 : 5). À côté des études qui s'intéressent aux caractéristiques définitoires de l'évidentialité, le plus souvent pour la distinguer de la modalité épistémique (e.a., Kronning, 2003 ; Barbet & de Saussure, 2012 ; Caudal, 2012 ; de Saussure, 2012 ; Cornillie, 2022), plusieurs travaux se focalisent ainsi sur les « marqueurs » qui la composent, que ce soit dans une approche *isolée* en étudiant une seule expression langagière, comme c'est le cas, par exemple, des études menées sur l'adverbe « visiblement » (Dendale & Vanderheyden, 2018b ; Schuring, 2020 ; Dendale et al., 2022) ou la collocation « à ce que je vois » (Schuring & Dendale, 2020) ou alors dans une approche *multiple* en étudiant plusieurs expressions évidentielles formées tantôt sur des verbes, adverbes ou prépositions différents (e.a., Hassler, 2007 ; Dendale, 2022a), tantôt sur un verbe unique pour circonscrire les marqueurs évidentiels dérivés de celui-ci, par exemple les études faites sur les marqueurs « on dit que », « on dirait que », « comme on dit » qui découlent tous du verbe *dire* (Kim, 2004 ; Anscombe, 2010).

L'inventaire que nous souhaitons réaliser au fil du présent chapitre servira de base à notre étude systématique des marqueurs évidentiels du français-en-interaction. Toutefois, il ne sera pas question d'établir ici une liste de *marqueurs* évidentiels, mais une liste de LEMMES ÉVIDENTIELS. En effet, comme déjà dit (§ 1.4.2.), nous distinguons dans le présent travail les lemmes évidentiels des marqueurs évidentiels. Les lemmes sont ainsi vus comme des macro-unités desquelles peuvent être dérivées un ou plusieurs marqueurs évidentiels. Cette approche « lemmatique » nous permet ainsi de n'écarter aucune forme potentiellement évidentielle présente dans notre corpus. La liste des lemmes évidentiels du français est alors établie par le biais de trois approches, menées de manière conjointe :

- (i) sur la base des nombreuses expressions langagières à caractère évidentiel, déjà repérées et qualifiées de marqueurs et/ou de lemmes évidentiels dans la littérature existante¹⁰⁶ ;

¹⁰⁶ Deux outils nous ont été d'une aide précieuse dans le cadre de cette approche : (i) la bibliographie évidentialiste réalisée par Dendale & Izquierdo (2014) qui recense quelque 180 études publiées entre 1991 et 2014 portant sur des expressions langagières françaises qualifiées d'évidentielles/médiatives ou dont le statut de marqueur évidentiel a été débattu ; (ii) la base de données bibliographiques, dirigée par Dendale (2022b), qui se compose de près de six mille références d'études portant sur des unités aussi bien lexicales que grammaticales du français.

- (ii) par recherche sémantique autour, par exemple, des lemmes d'activité de parole (*dire, déclarer, affirmer, etc.*) ou des lemmes de perception (*entendre, regarder, etc.*) qui constituent l'essence même des sous-catégories évidentielles ;
- (iii) par un enrichissement à travers l'accès au corpus, qui permet la découverte d'expressions langagières non recensées dans la littérature évidentialiste, comme l'expression « foi de »¹⁰⁷.

Cette triple démarche nous permet ainsi de proposer la liste la plus exhaustive possible des lemmes évidentiels du français, dont peuvent découler une pluralité de marqueurs. Comme nous l'avons déjà dit, face à la faible quantité d'unités lexicales qui véhiculent un sens évidentiel, l'analyse du contexte devient primordiale pour déterminer si l'unité est évidentielle ou non (Berglind Söderqvist, 2017b : 18) ; certains marqueurs ne seront alors appréhendés qu'au travers de leur utilisation particulière dans un contexte donné. Aussi, la liste de nos *marqueurs* évidentiels ne pourra être constituée que lorsque la recherche et l'analyse des occurrences lemmatiques au sein du corpus aura été effectuée.

Les sous-chapitres suivants correspondent chacun à une sous-catégorie évidentielle circonscrite dans le présent travail, à savoir celle de la perception (§ 2.3.), de l'emprunt (§ 2.4.) et de l'inférence (§ 2.5.). Ne seront citées au sein de ceux-ci que les études qui qualifient une expression langagière française d'évidentielle ou de médiative, lorsque la médiativité est comprise comme synonyme de l'*evidentiality*. De plus, nous ne mobiliserons que les travaux qui portent sur une expression langagière qui respecte notre premier critère de définition, à savoir celui de posséder *a minima* un trait sémantique évidentiel. Ainsi, l'article défini « le », qualifié de marqueur évidentiel par De Mulder (1994), n'est pas pris en compte dans ce chapitre, tout comme l'adverbe « autrement » décrit comme un marqueur évidentiel d'inférence par Inkova-Manzotti (2002). Finalement, du fait de la forte polysémie de certains lemmes, un même lemme peut se retrouver dans plusieurs sous-catégories, comme c'est le cas du lemme *voir*, dont les marqueurs évidentiels dérivés peuvent dénoter, selon le contexte, soit une perception visuelle, soit une inférence basée sur des indices perceptibles ou non perceptibles.

2.3. Les lemmes de perception

L'évidentialité directe implique que le locuteur est ou a été le témoin direct de l'information véhiculée dans son énoncé. Les marqueurs évidentiels dits « perceptifs », tels que considérés dans cette thèse, sont formés à partir de lemmes qui possèdent un trait sémantique relevant soit de la perception, soit du constat. Comme décrit dans le premier chapitre (§ 1.3.3.), deux sous-catégories perceptives sont distinguées dans ce travail : une première qui réunit les cas de

¹⁰⁷ Nous espérons, par ce biais, contribuer à la « recherche de nouveaux marqueurs » (Dendale & Vanderheyden, 2018a).

perception directe – englobant les perceptions concrètes, internes et les perceptions plus abstraites – et une seconde qui réunit les formes de perception médiée. Les lemmes de perception sont communs aux deux sous-catégories et sont aussi bien des verbes, des adjectifs que des noms. Les marqueurs évidentiels de perception entrent ainsi dans des constructions syntaxiques plurielles, allant des prédicats verbaux à complément comme « j’ai vu (que) », formé sur le lemme verbal *voir*, aux propositions complètes comme « c’est visible », qui est formée sur le lemme adjectival *visible*. En raison de leur forte polysémie, la plupart des lemmes de perception présentés dans les sections suivantes peuvent également donner naissance à des marqueurs évidentiels inférentiels ; certains lemmes, toutefois, semblent n’être utilisés en français contemporain *que* pour dénoter un processus inférentiel, c’est le cas de certains adverbes comme « visiblement » ou « apparemment » ou encore des verbes d’apparence, tels que « paraître » (lorsqu’il ne désigne pas un emprunt) ou « avoir l’air ». Néanmoins, les valeurs évidentielles attribuées à ces unités oscillent entre la perception et l’inférence et ces dernières sont classées par certains auteurs tantôt exclusivement comme marqueurs de perception, tantôt exclusivement comme marqueurs d’inférence. Pour des raisons de praticité et lorsque la valeur inférentielle leur est la plus attribuée dans la littérature évidentialiste, nous traiterons de certains de ces lemmes uniquement dans la section sur l’inférence (cf. § 2.5.).

2.3.1. Les verbes de perception

Les verbes de perception sont classés traditionnellement selon les cinq sens – la vue, l’ouïe, l’odorat, le toucher et le goût – et distingués selon qu’ils marquent une perception volontaire ou une perception involontaire (Bat-Zeev Shyldkrot, 1989 ; Enghels, 2007). Les études évidentialistes en linguistique française se sont principalement focalisées sur la perception involontaire en étudiant le verbe « prototypique » de la perception visuelle : le verbe *voir*. À côté des nombreuses études qui ont qualifié, dans sa globalité, le lemme verbal *voir* d’évidentiel (Dendale, 1991 ; Gâță, 2010 ; Grossmann & Tutin, 2010a ; Scripnic, 2010 ; Leclercq & Mélaç, 2021), plusieurs travaux ont reconnu la fonction évidentielle perceptive que pouvaient revêtir, dans des contextes particuliers, certains marqueurs spécifiques, à savoir la collocation « à ce que je vois » (Schuring & Dendale, 2020), les particules « tu vois » (Bolly, 2010, 2012), « on voit » (Vogeleer, 1994), « j’ai vu (de mes yeux) » (Scripnic, 2010), la locution « au vu de » (Grossmann & Tutin, 2010a), l’infinitif jussif « voir », tel qu’il est employé notamment dans les écrits scientifiques (Grossmann, 2009), ou encore lorsque le verbe est associé à une redondance informative comme dans « voir de/par ses (propres) yeux » (Gâță, 2010). Concernant la perception involontaire auditive, le verbe de base *entendre* a également été désigné, dans sa globalité, comme évidentiel (Dendale, 1991 ; Gâță, 2010 ; Scripnic, 2010 ; Leclercq & Mélaç, 2021) et la fonction évidentielle de perception a été attribuée aux particules « j’entends » et « j’ai entendu » (Scripnic, 2010) ou quand le verbe est associé à une redondance informative comme dans « entendre de/par ses (propres) oreilles » (Gâță, 2010). Excepté ces

deux verbes prototypiques, dont le statut évidentiel respectif semble aboutir à un consensus, les verbes « apercevoir », « constater », « observer » (Dendale, 1991 ; Grossmann & Tutin, 2010b), ainsi que les verbes « remarquer », « noter », « relever », « percevoir » (Grossmann & Tutin, 2010b ; Grossmann, 2014a, 2014b) pour la perception visuelle et « ouïr » (Dendale, 1991) pour la perception auditive ont également été recensés comme des « marqueurs épistémiques » ou des verbes à valeur évidentielle. Finalement, nous avons trouvé deux mentions du verbe *sentir* dans la littérature, lorsqu’il est employé dans la locution prépositionnelle « d’après ce que j’ai senti » (Dendale, 1991) et lorsqu’il est utilisé avec un *on/nous* interlocutif (Grossmann & Tutin, 2010b). Soulignons toutefois que les auteurs classent le verbe dans une catégorie générale de perception, sans indiquer s’il s’agit d’une perception volontaire ou involontaire ou d’une perception interne. Aucune étude ne fait mention, à notre connaissance, du verbe *sentir* comme marqueur spécifique de perception volontaire tactile, olfactive ou gustative.

Les études évidentialistes portant sur la perception volontaire sont rares. Seul le verbe *regarder* a été étudié, et ce plus particulièrement dans les expressions gérondives et infinitives « à y regarder de plus près » (Dendale, 1991), « en y regardant de plus près », « à bien y regarder », « en y regardant bien » (Lenepveu, 2021). Lenepveu (2021) distingue deux types d’emploi relatifs à ces locutions adverbiales ; un premier, au niveau *épistémique*, dans lequel les expressions ont une valeur évidentielle, indiquant que l’information transmise est acquise par le biais d’une perception et un second, au niveau du *contenu*, dans lequel les expressions expriment uniquement « une circonstance du procès principal dénoté par la prédication principale » (Lenepveu, 2021 : 304) sans que la valeur évidentielle soit présente, comme dans l’énoncé « c’est en y regardant bien que l’on aperçoit les chaussettes » (Lenepveu, 2021 : 316). L’auteure reconnaît cependant un emploi *intermédiaire*, dans lequel les expressions peuvent à la fois s’articuler au niveau du contenu et au niveau épistémique, comme c’est le cas des énoncés de type *locution adverbiale + verbe^{évidentiel/épistémique} (que)_P*¹⁰⁸. Dans des formes beaucoup plus libres, ces expressions peuvent également accepter un complément direct, comme dans « à bien regarder les images » (Lenepveu, 2021 : 306). Si nous ne recensons aucune occurrence de ces locutions adverbiales dans notre corpus, nous retrouvons cependant plusieurs occurrences du verbe *regarder* entrant dans les structures *si/quand + REGARDER + complément direct_P* (cf. (2.1) et (2.2)) ou *si/quand + REGARDER + complément direct + verbe^{évidentiel/épistémique} (que)_P* (cf. (2.3), (2.4) et (2.5)) :

- (2.1) le la le pourcenta- le pourcentage quand on regarde les chiffres de la contribuité nationale le pourcentage qui revient aux salaires est stable à travers les années (corpus ; ID 47021)

¹⁰⁸ Lenepveu (2021) souligne que le verbe *regarder* n’est pas le seul verbe de perception intentionnelle possible dans ce type de constructions ; il peut commuter avec d’autres verbes de perception volontaire, tels que les verbes *observer* ou *examiner* (Lenepveu, 2021). Ces cas de figure n’ont toutefois pas été commentés par l’auteure en termes évidentiels.

- (2.2) **si tu regardes les noms** c'est que des russes (corpus ; ID 47013)
- (2.3) **si vous regardez la situation euh à Genève ou à Zurich^[1] vous constatez que^[2] les salaires sont très nettement supérieurs à c' qui se passe dans ces deux cantons-là** (corpus ; ID 47008^[1] ; 41028^[2])
- (2.4) et euh je pense que **si vous r'garde les chiffres^[1] on voit qu'^[2] l'allocation par étudiant en Suisse c'est douze mille francs** (corpus ; ID 47042^[1] ; ID 40258^[2])
- (2.5) **si vous regardez bien euh dans dans les éléments qu'on a en trois d c'est clair que tous les tous les couronnements aujourd'hui des vieux bâtiments dans c' quartier c'est toujours en °en° tuiles/** (corpus ; ID 47014)

La construction *si/quand* + *REGARDER* + *complément direct*, centrée sur un expérience variable, peut être vue, selon nous, comme évidentielle¹⁰⁹. Elle permet ainsi au locuteur d'indiquer, si ce n'est *comment* l'information a été acquise, comment celle-ci *peut* être acquise, par l'emploi des conjonctions *quand* et *si* qui projettent alors un accès accessible à tous et quasi « atemporel » à l'information.

Finalement, les verbes relatifs aux autres perceptions involontaires, dont les verbes prototypiques sont *écouter* pour la perception auditive, *sentir* pour la tactile et l'olfactive et *goûter* pour la gustative n'ont pas fait l'objet d'étude particulière en lien avec leur potentiel évidentiel. Par leur trait sémantique de perception, ces lemmes sont automatiquement ajoutés à notre liste de lemmes évidentiels de perception.

2.3.2. Les adverbes, les adjectifs et les noms de perception

Tout adverbe, adjectif et nom qui possède un trait sémantique perceptif est candidat au statut de lemme évidentiel de perception directe. Les adverbes *apparemment*, *visiblement*, *manifestement*, *audiblement*, *ostensiblement*, *palpablement* seraient ainsi à classer dans la sous-catégorie évidentielle de la perception, tout comme les adjectifs *visible*, *manifeste*, *apparent*, *perceptible*, *percevable*, *palpable*, *tangible*, *ostensible* ou encore *discernable* et les noms *apparence*, *observation*, *vue*, *constat* ou *constatation*, lorsque ceux-ci entrent dans des propositions complètes (e.g., « c'est une observation », « c'est visible »), dans des locutions adverbiales (e.g., « en apparence », « à première vue ») ou encore, par exemple, dans des constructions impersonnelles (e.g., « il est manifeste que »). Pourtant, dans leur emploi évidentiel, certains de ces lemmes semblent posséder uniquement une valeur inférentielle, la valeur de perception directe étant alors incompatible. C'est ainsi le cas des adverbes *apparemment*, *visiblement*, *manifestement* et *audiblement* qui sont classés exclusivement comme des marqueurs d'inférence par une nette majorité d'auteurs¹¹⁰ (e.a., Seghouani, 2009 ;

¹⁰⁹ Soulignons que Miecznikowski (2022) relève la présence d'un énoncé similaire dans ses données de présentation de l'état de l'art en chirurgie : « si on regarde maintenant les taux de: complication dans la littérature/ euh on voit d'abord un que c'est presque tous des petites séries/ [...] » (Miecznikowski, 2022 : 83 [n.o. (3)]).

¹¹⁰ Ce fait est également constaté dans d'autres langues, comme en espagnol (Dendale et al., 2020) ou en anglais (Mélac, 2014). Mélac (2014), par exemple, conclut qu'« il n'existe pas d'adverbe qui encode explicitement la perception directe en anglais » (Mélac, 2014 : 185).

Rodríguez Somolinos, 2010, 2017 ; Dendale & Vanderheyden, 2018b ; Schuring, 2020 ; Dendale et al., 2020, 2022), à l'exception de Hassler (2007, 2014, 2018), Dendale (1991) et Dendale & Tasmowski (1994b) qui leur reconnaissent également une valeur perceptive¹¹¹. C'est aussi le cas de l'adjectif *visible*, qui semble dénoter uniquement une inférence quand il est employé dans la forme impersonnelle « il est visible que » ou dans la construction « c'est visible » (Lenepveu, 2019), ainsi que le nom *apparence* dans les locutions « selon toute apparence » et « en apparence » (Dendale, 2022a), bien que celui-ci ait toutefois été classé initialement par Dendale (1991) comme un marqueur de perception immédiate. À notre connaissance, il n'existe pas d'études qui portent spécifiquement sur des marqueurs évidentiels *perceptuels* basés sur un adverbe, un adjectif ou encore un nom. Nous avons trouvé une seule mention du marqueur « à première vue » comme marqueur évidentiel de perception immédiate (Dendale, 1991), mais son statut évidentiel est toutefois contesté par Lenepveu (2010), car, selon elle, « la locution ne nous dit pas si le jugement est fondé sur le témoignage des sens, c'est-à-dire sur la perception, ou s'il est obtenu par inférence » (Lenepveu, 2010 : 15). Au sein de notre corpus, une seule occurrence de « à première vue » est recensée et ne traduit, nous semble-t-il, qu'un mouvement inférentiel. Nous y reviendrons.

La forte propension des adverbes, adjectifs et noms de perception à marquer exclusivement un processus inférentiel réduit alors considérablement la liste des lemmes évidentiels de perception. Toutefois, et ce à l'exception des marqueurs susmentionnés qui ont fait l'objet d'analyses approfondies, nous considérons dans ce travail tout adverbe, adjectif ou nom qui possède un trait sémantique perceptif comme un potentiel lemme évidentiel de perception. Ainsi, nous incluons dans notre liste aussi bien des adverbes comme *palpablement* que des noms comme *observation*, sans exclure le fait que des études futures pourront (peut-être) réfuter cette catégorisation initiale.

2.3.3. Liste des lemmes de perception retenus dans cette étude

Résumons. Les verbes de perception involontaire *voir*, *entendre*, *(s')apercevoir*, *ouïr*, *sentir*, *constater*, *remarquer*, *noter*, *relever*, *observer*, *percevoir* sont reconnus dans la littérature évidentialiste francophone comme étant des verbes évidentiels de perception, qui deviennent dans certains contextes de véritables *marqueurs* évidentiels perceptifs. Concernant la perception volontaire, seul le verbe *regarder* a été étudié, et ce plus particulièrement au travers des expressions évidentielles « à (bien) y regarder (de plus près) » et « en y regardant bien/de plus près ». Concernant les adverbes, adjectifs et noms de perception qui ont été étudiés, comme l'adverbe *manifestement* ou le nom *apparence*, ceux-ci semblent dénoter *uniquement* une inférence et ne sont donc pas classés comme des lemmes évidentiels de perception dans la littérature ; seul le marqueur « à première vue » est qualifié de marqueur de perception directe,

¹¹¹ Dendale et Tasmowski ont toutefois revu leur position et considèrent ces adverbes comme *uniquement* inférentiels (voir, e.a., Dendale et al., 2020).

mais son statut évidentiel n'aboutit toutefois pas à un consensus. Un total de quatorze lemmes évidentiels de perception – essentiellement des verbes – sont ainsi identifiés dans la littérature, que nous pouvons dès lors ajouter à notre liste.

Pour compléter cette liste, nous incluons également les verbes de perception qui se rangent dans les sous-champs des verbes prototypiques *voir*, *regarder*, *entendre*, *écouter*, *toucher*, *sentir* et *goûter*, ainsi que les noms, adverbes, adjectifs qui possèdent un trait sémantique perceptif¹¹². La liste des lemmes de perception proposée ci-dessous est celle que nous utiliserons comme base de recherche dans le présent travail¹¹³ :

admirer, apercevoir, considérer, constater, constatation, constat, contempler, déceler, découvrir, discerner, discernable, distinguer, écouter, entendre, entrapercevoir, entrevoir, épier, examiner, fixer, flairer, goûter, guetter, guigner, inspecter, lorgner, manifester, noter, notoire, notoirement, observer, observation, ostensible, ostensiblement, ouïr, palper, palpablement, palpable, percevoir, perceptible, percevable, regarder, relever, remarquer, repérer, ressentir, s'apercevoir, scruter, sentir, se rendre compte, surprendre, tangible, tâter, toucher, visible, voir, vue, zieuter.

2.4. Les lemmes d'emprunt

L'évidentialité indirecte comprend la sous-catégorie de l'emprunt, qui englobe des expressions langagières indiquant que l'information transmise dans l'énoncé a été acquise par le biais d'une entité tierce. Les marqueurs évidentiels d'emprunt peuvent tantôt spécifier qui est l'énonciateur originel, tantôt le laisser indéterminé. Pour rappel, nous considérons dans ce travail que le discours rapporté, qu'il soit direct ou indirect, est *par nature* évidentiel (cf. § 1.3.2.2.) ; la liste des lemmes évidentiels d'emprunt sera alors conséquemment plus vaste que dans les approches où le discours rapporté n'est pas considéré comme évidentiel. Les marqueurs évidentiels d'emprunt entrent dans des constructions syntaxiques plurielles et peuvent être formés aussi bien sur des verbes, des noms, des adjectifs ou des adverbes. En nous appuyant sur la littérature existante, nous pouvons distinguer trois grandes classes de verbes dans lesquelles se rangent une partie des marqueurs évidentiels d'emprunt : les *verbes d'activité de parole*, certains *verbes d'apparence* et certains *verbes de perception sensorielle*. Plusieurs adverbes permettent également d'indiquer que la source de l'information relève d'un emprunt, ainsi que de nombreuses expressions prépositionnelles, simples ou complexes, dont le statut évidentiel, comme nous le verrons, n'est toutefois pas admis par tous. Finalement, le conditionnel

¹¹² Pour ce faire, nous nous sommes basée sur la liste des verbes de perception sensorielle élaborée par Willems et Defrancq (2000) et sur les entrées du *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi).

¹¹³ Certains lemmes ne peuvent pas, syntaxiquement, remplir le critère de la portée propositionnelle (§ 1.4.3.). Nous décidons toutefois de les laisser dans notre base de recherche pour ne pas passer à côté d'éventuelles constructions qui porteraient, dans leur emploi à l'*oral*, sur une proposition.

d'emprunt est également considéré par certains auteurs comme un marqueur évidentiel qui signale que l'information provient d'une source indéfinie.

2.4.1. Les verbes d'emprunt

2.4.1.1. Les verbes d'activité de parole

Nous regroupons, quelque peu arbitrairement, mais pour des raisons évidentes de praticité tant les terminologies diffèrent d'un auteur à l'autre, tous les verbes d'emprunt qui ont été qualifiés d'évidentiels, ainsi que les marqueurs évidentiels formés à partir de l'un de ceux-ci dans la classe générique des verbes dits d'*activité de parole*, c'est-à-dire dont « le sens [...] comprend exclusivement une ou plusieurs activités de parole » (Anscombe, 2015 : 104). Les *verba scribendi*, qui témoignent d'un emprunt à une parole écrite, sont également inclus dans cette classe, tout comme les *verba sentiendi*, lorsque les pensées correspondent à un dire *extériorisé*, tels que *se dire*, *se demander*, *estimer* ou encore *penser* (Rosier, 2008 ; Fiedler, 2022).

Le lemme d'emprunt le plus étudié dans la littérature évidentialiste est le verbe *dire*. Plusieurs expressions langagières basées sur ce verbe ont ainsi été qualifiées de marqueurs évidentiels d'emprunt¹¹⁴. Les études se sont principalement intéressées à la famille des marqueurs en *comme*, tels que « comme qui dirait » (Anscombe, 2010 ; Gómez-Jordana Ferary, 2015), « comme on dit » / « comme dit X » (Anscombe, 2010), « comme dit le proverbe » (Anscombe, 2011), « comme tu dis »/« comme disait l'autre » (Gómez-Jordana Ferary, 2015), mais également aux marqueurs avec inversion du sujet comme c'est le cas de l'expression figée « dirait-on » (Anscombe, 2010) et de celle partiellement figée « dit-on » (Scripnic & Gâță, 2008 ; Anscombe, 2010 ; Guentchéva, 2014b ; Authier-Revuz, 2020 ; Dendale, 2022a) et aux marqueurs sans inversion, comme « les gens disent que » (Marque-Pucheu, 2014) et ses deux variantes « il y a des gens qui disent que » et « il y en a qui disent que », « on dit que » (Kim, 2004 ; Scripnic & Gâță, 2008 ; Anscombe, 2010, 2014a ; Dendale, 2022a), « on dirait (que) » (Anscombe, 2010)¹¹⁵, « je me suis laissé dire que » (Rodríguez Somolinos, 2019), « j'ai entendu dire que » (Dendale, 2022a) et « tu dis/vous dites (que) » (Jacquin, 2022). La construction prépositionnelle « à ce que/selon ce que *dire* » (Molinier, 2009 ; Dendale, 2022a) est aussi répertoriée dans la littérature comme un marqueur évidentiel, tout comme la proposition complète « c'est ce qu'on dit », citée par Anscombe (2010).

¹¹⁴ La locution « qui dit X, dit X » a été qualifiée de marqueur médiatif/évidentiel générique par Gómez-Jordana Ferary (2016). Dans notre corpus, nous en avons trouvé deux occurrences, utilisées de manière successive dans un mouvement argumentatif : « qui dit prêt dit remboursement et qui dit remboursement dit dettes ». Néanmoins, nous ne les considérons pas dans le présent travail comme des marqueurs évidentiels, car le critère de la portée propositionnelle n'est pas respecté.

¹¹⁵ Lorsqu'il n'est pas synonyme de « il semble que » (Anscombe, 2010 : 14).

Le discours rapporté n'étant que rarement considéré, dans sa globalité, comme évidentiel, peu d'études font alors état de marqueurs évidentiels d'emprunt basés sur un autre verbe d'activité de parole que le verbe *dire*. Néanmoins, les marqueurs « on raconte que », « on admet que » et « on prétend que » sont qualifiés d'évidentiels par Anscombe (2014a), tout comme l'expression prépositionnelle « à ce que je lis » (Dendale, 2022a) ou sa variante « à lire X » (Authier-Revuz, 2020). Finalement, une petite dizaine de verbes sont catégorisés de manière générale comme des verbes évidentiels par Scripnic & Găță (2008) et Dendale (1991), à savoir *déclarer, noter, rappeler, ajouter, montrer, affirmer, dénommer, citer, prétendre*. Soulignons finalement que Dendale (1991), Hassler (2002), mais aussi Lacaze (2018) intègrent dans leur liste des marqueurs évidentiels d'emprunt la classe entière des *verbes de communication*.

2.4.1.2. Les verbes d'apparence

Deux verbes d'apparence sont catégorisés dans la littérature comme étant des lemmes évidentiels d'emprunt : le verbe *paraître* et le verbe *sembler*. S'il y a un véritable consensus autour de la valeur évidentielle d'emprunt ou d'ouï-dire que peut revêtir le verbe *paraître* dans certaines constructions syntaxiques particulières, à savoir « il paraît que », « (il) paraît », « à ce qui paraît » et « paraît-il » (Dendale, 1991, 2022a ; Nølke, 1994 ; Hassler, 2002 ; Thuillier, 2004a, 2004b ; Molinier, 2009 ; Ganea, 2010 ; Dendale & Van Bogaert, 2012 ; Rossari, 2012a, 2012b, 2012c ; Rodríguez Somolinos, 2017 ; Authier-Revuz, 2020 ; Jacquin et al., 2022b), la valeur d'emprunt du verbe *sembler* n'est reconnue quant à elle que par quelques auteurs. Ainsi, Dendale & Van Bogaert (2007), en suivant Bourdin (1986)¹¹⁶, admettent une valeur évidentielle d'emprunt dans la construction impersonnelle « il semble (que) », devenant alors synonyme de « il paraît (que) », comme exemplifié dans l'énoncé ci-dessous :

- (2.6) *Il paraît que / Il semble que* les combats ont été violents (Dendale & Van Bogaert, 2007 : 77 [n.o. (35)]).

Les auteurs catégorisent toutefois cette forme comme un « indirect evidence evidential » ('marqueur évidentiel indirect') (Dendale & Van Bogaert, 2007 : 79), car la forme impersonnelle peut également transmettre une autre valeur, qui se rapproche alors de celle de l'inférence. Willems (2011) attribue également une valeur évidentielle d'emprunt à la construction impersonnelle « il semble(ra)it (que) », tout comme à la structure en incise « semble-t-il » (Willems, 2011 : 70). La validité de ces deux valeurs attribuées à la construction impersonnelle « il semble (que) » n'aboutit néanmoins pas à un consensus. Nølke (1994) considère ainsi que cette forme ne relève *que* d'un processus inférentiel, basé sur « des indices

¹¹⁶ Bourdin (1986) distingue deux types de « jugements épistémiques » que le locuteur peut exprimer en employant la forme impersonnelle « il semble (que) » : un premier « à base extra subjective » dans lequel le verbe *sembler* indique que l'information a été acquise par le biais d'un emprunt et un second « à base subjective » dans lequel le verbe *sembler* renvoie à un jugement soit par « raisonnement », soit basé sur une « perception directe » (Bourdin, 1986 : 55-56). Soulignons que l'auteur n'utilise pas les termes *évidentiels* ou *médiatifs* pour décrire la valeur d'emprunt que l'expression peut revêtir.

présentés comme non repérables » et indiquant que « le pdv [point de vue] exprimé par *p* est le résultat d'une sorte de dialogue intériorisé » (Nølke, 1994 : 88). Nous y reviendrons.

2.4.1.3. Les verbes de perception sensorielle

Seul le lemme *entendre* semble pouvoir indiquer à lui seul, dans certains contextes, un emprunt comme dans les expressions prépositionnelles évidentielles « à ce que j'ai entendu » (Molinier, 2009 ; Dendale, 2022a), « selon ce que j'ai entendu » (Dendale, 2022a) ou « à vous entendre » (Authier-Revuz, 2020). Il se peut également qu'il soit suivi d'un verbe d'activité de parole, tels que *dire* (p.ex., « j'ai entendu dire que ») ou *parler* (p.ex., « j'en ai entendu parler ») ; dans ces cas précis, nous classons les marqueurs sous le lemme d'activité de parole qui est en jeu. Si le verbe *entendre* est le seul verbe de perception cité dans la littérature évidentialiste et catégorisé comme pouvant véhiculer un emprunt, nous avons cependant trouvé au sein de notre corpus une occurrence du verbe *écouter* qui se rapproche, à notre avis, d'un emploi indirect de reprise :

- (2.7) pourquoi vous ne pouvez pas proposer ces quatre mille francs qui s'**raient**^[1] si on **écoute les syndicats**^[2] le le premier euh échelon digne (corpus ; ID 45002^[1] ; ID 48012^[2])

La construction *si + ÉCOUTER + Npr_P*, commutable dans ce contexte par la préposition *d'après X*, permet au locuteur – ici l'animateur d'un débat – de spécifier l'énonciateur originel du discours rapporté, laissé flou dans un premier temps par l'emploi antérieur d'un conditionnel d'emprunt (en gras, n^o[1]). Cette spécification de *qui* a tenu ces propos permet alors à l'animateur du débat de clarifier la source de l'information, mais aussi de réaffirmer une posture neutre en marquant doublement qu'il ne prend pas en charge les propos repris. Ainsi, dans ce cas de figure précis, nous considérons le verbe *écouter* comme un lemme évidentiel d'emprunt.

2.4.2. Les adverbes et les expressions prépositionnelles d'emprunt

Plusieurs adverbes et expressions prépositionnelles ont été qualifiés de marqueurs évidentiels d'emprunt dans la littérature évidentialiste francophone, sans toutefois faire systématiquement l'objet d'études approfondies. Ainsi, les adverbes « officiellement » (Dendale, 1991 ; Authier-Revuz, 2020) et « officieusement » (Dendale, 1991), dans leur sens respectif de *de source officielle/officieuse*, ainsi que « prétendument », « soi-disant » et « censément » (Dendale, 1991, 2022a ; Authier-Revuz, 2020) sont catégorisés comme tels, tous permettant d'indiquer que l'information transmise est issue d'un emprunt.

De la même manière, près d'une dizaine d'expressions prépositionnelles sont qualifiées d'évidentielles. Un consensus semble être présent autour de la valeur évidentielle des locutions prépositives « au(x) dire(s) de X » (Molinier, 2009 ; Dendale, 2019, 2022a ; Authier-Revuz, 2020), formée sur le nom *dire* et « à en croire X » (Dendale, 1991, 2022a ; Molinier, 2009 ; Authier-Revuz, 2020) ou ses variantes « si j'en crois X » (Scripnic & Gâță, 2008) et « si l'on

en croit X » (Molinier, 2009 ; Authier-Revuz, 2020) formée sur le verbe *croire*. Authier-Revuz (2020) catégorise également les locutions « de l’aveu même de X », formée sur le nom *aveu*, et « à suivre X », formée sur le verbe *suivre*, comme étant des marqueurs évidentiels d’emprunt. La valeur évidentielle de reprise que peuvent revêtir, dans certains de leurs emplois¹¹⁷, les syntagmes prépositionnels « selon X » (Dendale, 1991, 2022a ; Hassler, 2002 ; Coltier & Dendale, 2004a ; Schrepfer-André, 2004, 2005 ; Molinier, 2009 ; Authier-Revuz, 2020), « d’après X » (Dendale, 1991, 2022a ; Hassler, 2002 ; Schrepfer-André, 2004 ; Borillo, 2005 ; Molinier, 2009 ; Authier-Revuz, 2020) et « suivant X » (Dendale, 2022a ; Grossmann, 2022) est reconnue par tous. L’ensemble des prépositions susmentionnées peuvent alors régir des syntagmes nominaux désignant tantôt un humain, tantôt le nom d’une fonction (par exemple, « au(x) dire(s) du *médecin* » ou « selon *Pierre* »). Elles peuvent également – à l’exception de la préposition « au(x) dire(s) de X » – régir des noms relatifs à un type de document écrit (*texte, document, article, rapport, etc.*), des noms dépeignant une activité (e.g., « selon la description/proposition/conception de X » (Grossmann, 2022 : 112)) ou encore, pour reprendre la catégorisation de Dendale (2022a), des noms désignant des « objects that are the result of a product of the mind » comme les noms *hypothèse, conception, doctrine, loi, etc.* (Dendale, 2022a : 218). Aussi, les prépositions « selon X », « d’après X » et « suivant X », lorsqu’elles sont employées comme marqueurs de reprise, peuvent introduire des pronoms personnels à la seconde et troisième personne (*lui, elle, vous, toi*). Soulignons finalement que Dendale & Coltier (2004a), Schrepfer-André (2004), ainsi que Dendale (2022a), reconnaissent une valeur évidentielle d’inférence aux syntagmes prépositionnels « d’après X » et « selon X » en fonction du syntagme nominal régi par ceux-ci. Nous y reviendrons dans le sous-chapitre dédié à l’inférence.

Une absence de consensus est manifeste quant à la valeur évidentielle d’emprunt du syntagme prépositionnel « pour X », tantôt reconnu comme un marqueur évidentiel (Dendale, 1991, 2022a ; Hassler, 2002 ; Authier-Revuz, 2020), tantôt rejeté comme tel (Schrepfer-André, 2004). Schrepfer-André (2004) réfute ainsi une lecture évidentielle de ce syntagme, car celui-ci ne marquerait *qu’une* « attribution de propos ou de pensées » (Schrepfer-André, 2004 : 578) et non une opération d’emprunt, comme c’est le cas *a contrario* des syntagmes prépositionnels « d’après X » et « selon X ». S’il est généralement admis que la locution prépositive peut, dans certains emplois, ne traduire *que* la manière dont l’entité tierce « voit » les choses ou, autrement dit, introduire un point de vue *non verbalisé*, plusieurs auteurs lui reconnaissent néanmoins une valeur évidentielle de *reprise* dans des énoncés de type :

¹¹⁷ Coltier (2003) distingue trois valeurs que peut véhiculer *selon X* : une valeur de conformité, une valeur de dépendance et une valeur d’origine, cette dernière correspondant à la valeur évidentielle de reprise. A la suite de cette étude, Grossmann (2022) reconnaît également ces trois valeurs au syntagme prépositionnel *suivant X* et les valeurs d’origine et de conformité au syntagme prépositionnel *d’après X*.

- (2.8) *Pour mon voisin* il n'y a pas de problème (Dendale, 2022a : 221 [n.o. (111) ; nous soulignons]).

À la suite de Dendale (1991, 2022a), Hassler (2002) ou encore Authier-Revuz (2020), nous considérons également que le syntagme prépositionnel « pour X » peut être rangé parmi les lemmes évidentiels d'emprunt. Ainsi en est-il des marqueurs « pour eux », « pour les initiants », « pour deschamps » et « pour vous monsieur weiss » dans les énoncés ci-dessous :

- (2.9) **durant la durant la discussion monsieur bridel a déclaré que^[1] pour lui^[2] la notion de bien commun je cite approximativement^[3] était une notion vide de sens** certains certains membres d' la de la ligue vaudoise présents présents dans la salle avait alors réagi euh **pour eux^[4] la notion de bien commun est une notion remplie de sens** (corpus ; ID 41183^[1] ; ID 44030^[2] ; ID 41193^[3] ; ID 44033^[4])
- (2.10) **pour les initiants^[1] les associations abusent du droit de recours selon eux^[2] le droit de recours actuel est un frein à l'économie qui bloque trop de projets et qui met ainsi des emplois en péril** (corpus ; ID 44034^[1] ; ID 44011^[2])
- (2.11) moi je pense qu'on devrait clarifier bien avec euh parce que **pour deschamps c'était tout terminé avant Noël** (corpus ; ID 44053)
- (2.12) donc **pour vous monsieur weiss] ce ce salaire est est normal** que dites-vous monsieur levrat (corpus ; ID 44044)

En effet, leur contexte d'apparition respectif témoigne d'un environnement plus large de « reprise », encourageant une lecture évidentielle de ces syntagmes prépositionnels. Ils peuvent être co-occurents à d'autres marqueurs évidentiels d'emprunt ((2.9) et (2.10)) ou employés de manière isolée ((2.11) et (2.12)).

Finalement, le marqueur « à son avis » est répertorié par Dendale (1991) dans la sous-catégorie évidentielle de l'emprunt. Si nous n'avons pas trouvé de commentaires divergents ou d'études supplémentaires vis-à-vis de ce marqueur dans la littérature évidentialiste francophone, nous rencontrons la même problématique que pour le syntagme prépositionnel « pour X » en ce qui concerne sa lecture évidentielle *vs* non évidentielle. Nous recensons, au sein de notre corpus, seulement quatre occurrences du lemme nominal *avis* régissant une entité tierce qui se distingue de l'énonciateur. Dans chaque cas, ces prépositions traduisent, selon nous, une parole effective ou « extériorisée » et non un point de vue non verbalisé. Ainsi, les deux propositions complètes présentes dans l'énoncé ci-dessous (2.13) – modulant la même portée propositionnelle « ils ont rien envie de faire » – sont traitées comme des marqueurs évidentiels d'emprunt :

- (2.13) L1 ils ont pis ils ont rien envie de faire
 L2 ils ont rien envie de faire
 [deux lignes omises]
 L3 mais moi je l'ai fait chaque année j` suis pas d'accord avec vous j'étais chaque année en v i p euh invité pas par la r t e mais à côté donc c'était le même .h euh **ça c'est ça c'est votre avis^[1]**
 L1 ouais

- L2 oui
 L3 j` suis pas sûr que ce soit l'avis de tout le monde
 [une ligne omise]
 L4 **c'est l'avis de la r t e quand même**^[2] (corpus ; ID 44102^[1] ; ID 44103^[2])

Excepté les syntagmes prépositionnels susmentionnés, nous n'avons pas connaissance d'autres expressions prépositionnelles qui auraient été qualifiées de marqueurs évidentiels d'emprunt. Nous avons trouvé, dans notre corpus, une seule occurrence (ID 41174) d'une expression langagière additionnelle qui témoigne, selon nous, d'une reprise, à savoir l'expression « foi de ». Celle-ci est alors ajoutée à notre liste de lemmes d'emprunt.

Nous introduisons également dans cette classe une expression langagière récurrente dans nos données, dont le format syntaxique suit le pattern semi-figé *c'est dans/à/aux (Y)*, (Y) représentant un objet non animé (par exemple, un type de document écrit comme un « journal » ou alors un média comme les « informations »). L'expression « c'est dans/à/aux (Y) » n'a jamais, à notre connaissance, été étudiée au prisme de l'évidentialité. Cette expression permet au locuteur d'indiquer que l'information a été acquise par le biais d'un emprunt et se rapproche, d'une certaine manière, des *verba scribendi* :

- (2.14) ils font un gros licenciement [...] **c'est aujourd'hui dans le journal** (corpus ; ID 41176)
 (2.15) L1 c'est pas vrai madame marra quand vous dites que la plupart des statistiques disent que .h les effets négatifs sur l'EMPLOI n'ont pas été constatés il y a quelques statistiques qui disent ça
 L2 **c'est dans l` rapport fait par monsieur schneider-ammann que vous avez lu j'imagine sur le salaire minimum** (corpus ; ID 41180)

Dans les énoncés ci-dessus, les propositions complètes « c'est aujourd'hui dans le journal » et « c'est dans l` rapport fait par monsieur schneider-ammann que vous avez lu j'imagine sur le salaire minimum » sont alors considérées comme des marqueurs évidentiels de reprise.

2.4.3. Les morphèmes d'emprunt

Le morphème du conditionnel dit « épistémique » est l'un des marqueurs les plus étudiés dans la littérature évidentialiste francophone. En effet, un rapide parcours de la bibliographie évidentialiste dressée par Dendale & Izquierdo (2014) nous montre que sur les 180 études réalisées entre 1991 et 2014, plus de cinquante sont relatives à celui-ci et à la question de sa valeur (ou non) évidentielle. Plus récemment, la revue *Langue française* (2018) a consacré un numéro entier sur le mode du conditionnel, dont plusieurs articles ont également traité à la question de son statut de « marqueur évidentiel ». Un débat est ainsi présent quant à la valeur sémantique attribuée à l'emploi *épistémique* du conditionnel. En effet, si on lui reconnaît – de manière générale – trois emplois distincts, à savoir un emploi temporel du futur du passé, un emploi modal d'éventualité et un emploi épistémique (voir, e.a., Celle, 2020 ; Dendale &

Kreutz, 2014), trois valeurs sémantiques concurrentes, mais non forcément excluantes, sont cependant attribuées à son emploi épistémique. Le conditionnel dit « épistémique » est alors décrit tantôt comme un marqueur d' « incertitude » (l'information est présentée comme non certaine), tantôt comme un marqueur de « non-prise en charge » (l'information est présentée comme non prise en charge par le locuteur), tantôt comme un marqueur d' « emprunt » (l'information est présentée comme acquise par le biais d'une entité tierce). Ainsi, Kronning (2002, 2005, 2012, 2018), suivi par Tóth (2013), qualifie le conditionnel épistémique de « marqueur grammatical mixte » (Kronning, 2002 : 571) dont la particularité est de combiner, de manière équivalente, les traits sémantiques de l'emprunt (évidentiel) et de la non-prise en charge, tandis que Abouda (2001), ainsi que Celle (2007, 2020) considèrent la valeur de non-prise en charge comme le trait *basique* de cet emploi, la valeur d'emprunt étant alors vue uniquement comme un trait dérivé (« le trait testimonial est la conséquence inhérente de la non-prise en charge » (Abouda, 2001 : 283)). Pour Rossari (2009), au contraire, le conditionnel épistémique n'indique *ni* une non-prise en charge, *ni* un emprunt, mais fait seulement « allusion à un cadre épistémique que le locuteur ne contrôle pas et dont dépend la vérité de la proposition *p*, ou le caractère approprié de l'acte énonciatif réalisé au moyen de *p* » (Rossari, 2009 : 95). Finalement, une quatrième position est tenue par Dendale (1991, 1993, 2018, 2022a), Coltier & Dendale (2004a), Sullet-Nylander (2006) ou encore Van de Weerd & Dendale (2018), qui voient le trait évidentiel d' « emprunt » comme la seule valeur stable du conditionnel épistémique, les autres valeurs étant alors analysées comme des valeurs dérivées pragmatiquement. Dans cette optique, le conditionnel épistémique est commutable avec la paraphrase « {*paraît-il / dit-on*} + indicatif présent/passé composé » (Haillet, 1995 : 17-18, cité par Dendale, 2018 : 67).

Nous considérons dans le présent travail, à la suite de Dendale (1991, 1993, 2018, 2022a), Coltier & Dendale (2004a), Sullet-Nylander (2006) et Van de Weerd & Dendale (2018), le morphème du conditionnel épistémique comme un marqueur évidentiel, qui indique que l'information a été acquise par le biais d'une entité tierce. Ainsi, les morphèmes « -rait » et « -raient », dans les énoncés ci-dessous, tirés de notre corpus, sont catégorisés comme des marqueurs évidentiels d'emprunt :

- (2.16) chronologie des faits début de semaine dernière des fuites sur le rapport de la commission de gestion du national christoph blocher aurait^[1] poussé à la démission l'ancien procureur de la confédération valentin roschacher certains le soupçonnent d'avoir voulu protéger le banquier oscar holenwenger interpellé à infrarouge blocher nie et contre-attaque la victime du complot c'est lui il existerait^[2] un plan secret pour l'évincer du collègue (corpus ; ID 45010^[1] ; ID 45007^[2])
- (2.17) ouais mais **on dit aussi que^[1] ces quatre mille seraient^[2] trop hauts pour d'autres régions pour euh pour le jura pour d'autres régions frontières** (corpus ; ID 42313^[1] ; ID 45004^[2])

- (2.18) attendez restons quand même sur ce salaire monsieur levrat euh vos chiffres hein **repreons alors les chiffres de l'unia et les syndicats**^[1] sept cent mille suisses qui gagneraient^[2] soyons prudents moins de quatre mille francs bruts par euh par mois (corpus ; ID 48252^[1] ; ID 45011^[2])

Les conditionnels utilisés dans ces énoncés répondent tous au test de substitution paraphrastique (« Christoph Blocher a, paraît-il, poussé à la démission l'ancien procureur de la Confédération », « il existe, paraît-il, un plan secret pour l'évincer du collège » ou encore « ces quatre mille sont, paraît-il, trop hauts pour d'autres régions »), permettant une lecture évidentielle de cet emploi.

2.4.4. Liste des lemmes d'emprunt retenus dans cette étude

Résumons. Plusieurs verbes d'activité de parole sont catégorisés dans la littérature évidentialiste francophone comme évidentiels, que ce soit dans des constructions syntaxiques particulières comme « dit-on » ou « comme tu dis » (considérés ici comme des marqueurs évidentiels) ou dans leur entièreté comme c'est le cas des verbes *déclarer*, *noter* ou encore *rappeler* (considérés ici comme des lemmes évidentiels). Les verbes d'apparence *paraître* et *sembler* sont également qualifiés d'évidentiels lorsqu'ils sont utilisés dans des constructions impersonnelles et le verbe de perception *entendre* est reconnu comme un lemme évidentiel d'emprunt dans certains emplois. Concernant les adverbes et les expressions prépositionnelles, une petite quinzaine de lemmes ont été qualifiés, au moins une fois, de marqueurs évidentiels de reprise ; c'est le cas des adverbes *officiellement*, *officieusement*, *prétendument*, *censément* et *soi-disant* et des expressions langagières formées tantôt sur les lemmes verbaux *croire*, *suivre*, *être dans/à/aux*, tantôt sur les lemmes nominaux *aveu*, *avis*, *dire(s)*, tantôt à partir des lemmes prépositionnels *selon*, *d'après*, *suivant* et *pour*. Finalement, certains reconnaissent également une valeur évidentielle à l'emploi dit « épistémique » du conditionnel.

Un total de trente-deux lemmes évidentiels d'emprunt sont ainsi identifiés dans la littérature, que nous pouvons dès lors ajouter à notre liste. En considérant dans cette thèse le discours rapporté comme un phénomène fondamentalement évidentiel et, de ce fait, les introducteurs de discours rapporté comme de véritables marqueurs évidentiels, la liste des lemmes d'emprunt est alors importante. En effet, nous incluons aussi bien les verbes déclaratifs (*déclarer*, *dire*, *affirmer*, etc.) que les verbes interrogatifs (*demander*, *vouloir savoir*, *poser la question*, etc.) ou encore injonctifs (*commander*, *exiger*, *ordonner*, etc.)¹¹⁸, ainsi que toute expression

¹¹⁸ Nous nous sommes basée, entre autres, sur la liste des verbes de « communication » établie par Charolles (1976) et des verbes de « dire », de « pensée », etc., cités dans l'ouvrage d'Authier-Revuz (2020) pour constituer notre liste de lemmes d'emprunt.

prépositionnelle ou adverbiale qui explicite que l'information est ou a été acquise par le biais d'une reprise¹¹⁹ :

à (PRO) sens, à suivre (X), accuser, admettre, affirmer, ajouter, alléguer, annoncer, appeler, apprendre, articuler, assurer, attester, avancer, avertir, avis, avouer, balancer, bavarder, c'est dans/à/aux, censément, chanter, chuchoter, citer, colporter, commander, communiquer, [conditionnel d'emprunt], confier, confirmer, conformément, connaître, conseiller, considérer, contester, convaincre, convenir, crier, croire, d'après (X), de l'aveu de (X), débiter, déclarer, décréter, dégoiser, demander, démentir, démontrer, dénommer, dévoiler, dire, dire(s), divulguer, donner, ébruiter, écouter, écrire, émettre, énoncer, entendre, épier, estimer, être là, évoquer, exiger, expliquer, (s')exprimer, exposer, faire, faire allusion, faire passer le message, faire savoir, foi de, formuler, hurler, imposer, indiquer, infirmer, informer, insinuer, insister, invoquer, juger, jurer, lancer, lire, marquer, mentionner, montrer, murmurer, nier, noter, notifier, objecter, officiellement, officieusement, ordonner, ouïr, paraître, parier, parler, penser, plaisanter, poser la question, pour (X), préciser, prendre, prétendre, prétendument, prévenir, prier, proclamer, promettre, prononcer, propager, proposer, prouver, publier, qualifier, raconter, rappeler, rapporter, réciter, réclamer, reconnaître, référer, réfuter, relater, répandre, répéter, répondre, reprendre, reprocher, ressasser, rétorquer, révéler, rumeur, s'écrier, se demander, se dire, se plaindre de, se poser la question, selon (X), sembler, seriner, soi-disant, souffler, souligner, soupçonner, soutenir, suivant (X), supposer, tenir de, tirer de, transmettre, trouver, vouloir savoir

2.5. Les lemmes d'inférence

L'évidentialité indirecte comprend la sous-catégorie de l'inférence, qui inclut des expressions langagières indiquant, sémantiquement parlant, que l'information transmise est ou a été acquise par le biais d'un *raisonnement*, basé sur des indices perceptibles ou des indices non perceptibles. Comme nous l'avons vu (§ 1.3.2.3.), les caractéristiques définitives de l'inférence évidentielle diffèrent d'une étude à l'autre et l'intégration de certaines expressions langagières dans la classe des marqueurs évidentiels inférentiels est fréquemment débattue. Si l'exclusion des connecteurs argumentatifs de la classe des marqueurs évidentiels inférentiels est généralement admise, la prise en compte de certaines expressions traditionnellement catégorisées comme épistémico-modales fait l'objet de nombreuses discussions. Nous avons ainsi fait le choix, dans le présent travail, d'écarter certains marqueurs épistémico-modaux, dont le statut évidentiel est débattu ou

¹¹⁹ À l'instar de notre liste de lemmes de perception, certains lemmes d'emprunt ne peuvent pas, syntaxiquement, remplir le critère de la portée propositionnelle (§ 1.4.3.). Nous décidons toutefois de les laisser dans notre base de recherche pour ne pas passer à côté d'éventuelles constructions qui porteraient, dans leur emploi à l'*oral*, sur une proposition.

simplement envisagé. Ces marqueurs sont vus dès lors comme *fondamentalement* épistémico-modaux et ne sont pas appréhendés comme codant un trait évidentiel inférentiel¹²⁰.

Les marqueurs évidentiels d'inférence pris en considération dans le présent travail entrent dans des constructions syntaxiques plurielles et peuvent être formés aussi bien sur des verbes, des prépositions, des noms, des adjectifs ou des adverbes. En nous appuyant sur la littérature existante, nous pouvons distinguer six grandes classes de verbes dans lesquelles se rangent une partie des marqueurs évidentiels d'inférence : les *verbes d'apparence*, les *verbes d'activité de parole*, les *verbes de perception sensorielle*, les *verbes modaux*, les *verbes d'inférence* et les *verbes cognitifs*. Plusieurs adverbes permettent également d'indiquer que la source de l'information relève d'un raisonnement inférentiel, ainsi que de nombreuses expressions prépositionnelles, dont le statut évidentiel n'est toutefois pas admis par tous. De la même manière, certains noms et adjectifs dénotent également un processus inférentiel. Finalement, comme nous le verrons, le conditionnel est parfois considéré, dans l'un de ses emplois, comme un marqueur évidentiel inférentiel.

2.5.1. Les verbes d'inférence

2.5.1.1. Les verbes d'apparence

Le statut évidentiel des verbes d'apparence est fréquemment discuté dans la littérature évidentialiste francophone¹²¹, sans toutefois que leur(s) valeur(s) évidentielle(s), dans certains emplois ou dans leur totalité, ne soi(en)t admise(s) par tous. Les verbes d'apparence les plus étudiés sont les verbes *sembler* et *paraître* – analysés communément de manière conjointe à cause de leur proximité sémantique –, suivis des locutions verbales *avoir l'air* et *avoir l'impression*. Lorsque ces verbes d'apparence sont acceptés comme des marqueurs évidentiels, les auteurs leur reconnaissent généralement une valeur inférentielle¹²², à l'exception des constructions impersonnelles formées sur le verbe *paraître* qui dénotent systématiquement un emprunt et, dans une moindre mesure, celles formées sur le verbe *sembler* (§ 2.4.1.2.). Aussi, comme nous le verrons, la présence d'un pronom datif à la première personne du singulier (« me ») ou du pluriel (« nous ») est déterminante – de l'avis de certains auteurs – pour exclure ces expressions langagières du champ notionnel de l'évidentialité.

¹²⁰ Les lemmes épistémico-modaux *certainement*, *sûrement*, *probablement*, *évidemment*, à l'évidence, *sans (aucun) doute*, *peut-être (que)*, *pouvoir épistémique*, *je crois (que)*, *je pense (que)*, *j'imagine (que)*, à mon/notre avis, *selon moi*, *d'après moi* et *pour moi* ne sont alors pas pris en compte dans le présent travail.

¹²¹ Pour un état de l'art plus général sur les verbes d'apparence en linguistique française, voir Jacquin et al. (2022b).

¹²² Soulignons toutefois que Dendale (1991) place les lemmes *avoir l'air*, *sembler*, *paraître* et *avoir l'impression* dans une sous-catégorie de la perception, qu'il nomme le « perceptuel-apparent » (Dendale, 1991 : 63) et que Rossari (2012c), dans une brève description du verbe *paraître* dans son sens plein, lui attribue le statut évidentiel de « perception visuelle » (Rossari, 2012c : 65). Ces études font figure d'exception.

Débutons par les verbes *paraître* et *sembler*. Il est admis que le verbe *paraître* possède une valeur évidentielle inférentielle¹²³ lorsqu'il est copule (« il paraît malade »), semi-auxiliaire (« ça paraît être une grippe ») et quand il est employé à la forme impersonnelle avec un pronom datif (« il me paraît que c'est une simple entorse ») (Nølke, 1994 ; Ganea, 2010 ; Dendale, 2022a). Dans le dernier cas de figure, la construction impersonnelle est paraphrasée tantôt par « il est visible que » (Nølke, 1994 : 2010), tantôt par le verbe *avoir l'impression* (Ganea, 2010 : 230). Nous y reviendrons ci-après. Soulignons que, pour certains auteurs, si le verbe est utilisé dans des contextes où il y a une opposition entre le *paraître* (i.e., l'impression donnée) et ce que le locuteur *sait* être « faux », comme dans « sur cette photo, Tom *paraît* âgé » (Dendale, 2022a : 190 [n.o. (36)]), le verbe ne véhicule pas un sens évidentiel (Dendale, 2022a). Concernant le verbe *sembler*, il est qualifié dans la littérature évidentialiste tantôt de marqueur évidentiel « indirect » (Dendale & Van Bogaert, 2007 : 79 ; Rossari, 2012b : 2189), tantôt de marqueur évidentiel « inférentiel » (Nølke, 1994 ; Ganea, 2010 ; Dendale, 2022a ; Miecznikowski, 2022). La valeur évidentielle de ce verbe est généralement reconnue dans ses emplois copules (« il semble malade »), semi-auxiliaires (« il semble être malade »), parenthétiques (« il est malade, semble-t-il ») et lorsqu'il est employé à la forme impersonnelle (« il semble qu'il est malade »). Soulignons cependant que Dendale & Van Bogaert (2007) considèrent les emplois du verbe *sembler* dans les « constructions personnelles » (par exemple, « ce vin *semble* bon » (Dendale & Van Bogaert, 2007 : 79 [n.o. (49a)]) comme épistémico-modaux, comparables alors au marqueur « je crois que » (Dendale & Van Bogaert, 2007). Les locutions verbales *avoir l'impression* et *avoir l'air* sont, quant à elles, peu commentées dans la littérature évidentialiste. Toutefois, les auteurs semblent s'accorder sur leur statut évidentiel inférentiel. En effet, concernant la locution verbale *avoir l'impression*, Dendale & Van Bogaert (2007) décrivent le jugement introduit par « j'ai l'impression que » comme étant « based on circumstantial, tangential elements which are linked in one way or another to the thing (e.g. its causes and effects), but which are in fact external to it » (Dendale & Van Bogaert, 2007 : 71) et lui attribuent le statut évidentiel de « non-direct evidence marker » (Dendale & Van Bogaert, 2007 : 76). C'est également le cas de Rossari (2012b) et Miecznikowski (2022) qui considèrent l'expression comme un marqueur évidentiel d'inférence. Notons que deux études mentionnent la locution verbale comme paraphrase du marqueur évidentiel « il semble que » (Nølke, 1994 : 85 ; Ganea, 2010 : 230). La locution verbale *avoir l'air* – lorsqu'elle n'indique pas une *ressemblance*, comme dans « il *a l'air* d'un clown » (Dendale, 2022a : 195) – est également catégorisée dans la classe des marqueurs évidentiels inférentiels par Dendale (2022a) et Hennemann (2021). Excepté ces quatre verbes d'apparence, nous avons également trouvé une

¹²³ La valeur « inférentielle » attribuée au verbe *paraître* est quelque peu nuancée par Dendale & Van Bogaert (2007) qui, commentant une étude de Thuillier (2004a), estiment que la « definitional distance between what a certain entity is and the impression it evokes [...] does not make it, in [their] view, necessarily an inferential marker (Dendale & Van Bogaert, 2007 : 79 ; nous soulignons).

mention du verbe *apparaître*, classé comme configuration évidentielle inférentielle chez Miecznikowski (2022 : 88).

Il nous faut à présent traiter de la question du statut « épistémique » des verbes d'apparence *sembler*, *paraître* et *avoir l'air* lorsqu'ils sont accompagnés d'un pronom datif (« me » ou « nous »), comme c'est le cas dans les énoncés ci-dessous :

- (2.19) il faut encore un petit peu malaxer le tout mais comme base de discussion avec le groupe ça me semble pas mal (corpus ; ID 40057)
- (2.20) pour l'instant moi ça m'a l'air d'un truc très élitiste (corpus ; ID 20021)
- (2.21) ça me paraît relativement impossible (corpus ; ID 40049)

Plus précisément, la problématique porte sur la définition résolument « modale » – dans la littérature épistémique, cette fois-ci – donnée aux marqueurs qui entrent dans ce cas de figure. Ainsi, quand elles sont employées avec un pronom datif, les constructions « il me semble que », « il me semble / me semble-t-il » (en tant que structures en incise), « il me semble pas / moi il me semble » (en tant que structures disjointes) sont décrites comme traduisant une « connaissance floue, prise en charge par le locuteur » par Willems & Blanche-Benveniste (2008 : 6), les rapprochant alors des marqueurs épistémico-modaux. Le marqueur « il me semble que » est également analysé par Nølke (1994) en des termes épistémico-modaux, paraphrasable par « je crois que » (Nølke, 1994 : 90), tout comme chez Popârlan (2000) qui observe, de manière plus globale, une similarité sémantique entre le verbe *sembler* et les verbes *croire*, *estimer* et *penser*, décrits comme des verbes de « jugement analytique » (Popârlan, 2000 : 68). Finalement, nous retrouvons aussi une lecture modale chez Willems (2011) qui attribue aux marqueurs formés sur le verbe *sembler* avec présence de pronom datif le sens global d'« opinion mitigée basée sur une connaissance floue, prise en charge par le locuteur » (Willems, 2011 : 70). Concernant le verbe *paraître*, nous avons trouvé une seule mention de la construction « x me paraît y » qui est analysée par Willems (2011) comme indiquant une « évaluation subjective, prise en charge par le locuteur » (Willems, 2011 : 67). Aucun commentaire, à notre connaissance, n'est fait dans la littérature épistémique quant au statut évidentiel (ou non) des marqueurs formés à partir de *avoir l'air* avec un pronom datif.

Dans la littérature évidentialiste francophone, la valeur des marqueurs avec pronom datif n'est que peu, voire jamais, discutée. Pour Dendale (2022a), la présence d'un pronom datif n'enlève pas la valeur évidentielle inférentielle au verbe *sembler*, même s'il reconnaît que « *sembler* is nearer to being a modal marker than *paraître* is » (Dendale, 2022a : 192). L'auteur considère également les marqueurs formés sur le verbe *paraître*, et qui sont accompagnés de la première personne énonciative, comme évidentiels inférentiels (Dendale, 2022a : 191).

Nous considérons dans le présent travail que les marqueurs formés sur les lemmes *avoir l'air* et *paraître*, lorsqu'ils sont accompagnés d'un pronom datif singulier ou pluriel, peuvent être

catégorisés comme des marqueurs évidentiels inférentiels. La présence d'un pronom datif ne modifie alors pas leur valeur évidentielle et correspond plutôt, selon nous, à une caractéristique générale des verbes d'apparence qui permet au locuteur d'« évacue[r] sa place de 'constructeur', *quitte à réapparaître, dans certains cas et dans certaines conditions, comme 'récepteur' du procès* » (Delplanque, 2006 : 1 [nous soulignons]). Nous excluons toutefois les marqueurs formés sur le verbe *sembler* qui possèdent un pronom datif, car ceux-ci semblent traduire plus fondamentalement un certain degré de certitude, se rangeant alors dans la catégorie des marqueurs épistémico-modaux¹²⁴.

2.5.1.2. Les verbes d'activité de parole

Plusieurs verbes d'activité de parole peuvent, dans certains de leurs emplois, traduire une inférence, se rapprochant ainsi des verbes d'apparence prototypiques. Les marqueurs les plus étudiés sont « on dirait (que) », ainsi que sa variante parenthétique « dirait-on », tous deux formés sur le lemme *dire*. S'ils sont généralement reconnus comme des marqueurs évidentiels indirects (Kim, 2004 ; Anscombe, 2010 ; Rossari, 2012c ; Dendale, 2022a ; Kronning, 2023), leur valeur évidentielle varie cependant quelque peu d'une étude à l'autre. En effet, ils sont tantôt qualifiés de marqueurs évidentiels d'inférence (Kim, 2004 ; Dendale, 2022a ; Kronning, 2023), tantôt de marqueurs de « perception floue » (Rossari, 2012c : 67), se situant alors entre l'inférence et la perception. Les deux marqueurs sont fréquemment rapprochés des verbes d'apparence « prototypiques » *sembler, paraître* et *avoir l'air* (Anscombe, 2010 : 11 ; Dendale, 2022a : 189). Moins étudiés, les verbes semi-auxiliaires *promettre* et *menacer*, ainsi que le verbe semi-copule *s'annoncer* sont également décrits par certains auteurs en termes évidentiels, ces verbes pouvant alors véhiculer, dans certains contextes, une valeur inférentielle (Tobback & Lauwers, 2011 ; Dendale, 2022a ; voir aussi, dans une moindre mesure, Lauwers & Tobback, 2010). C'est le cas, par exemple, du marqueur « menacent de » ci-dessous, tiré de Dendale (2022a), analysé par l'auteur comme un marqueur évidentiel inférentiel :

- (2.22) La municipalité intervient uniquement dans la reconstruction des arcades qui *menacent de tomber* (Dendale, 2022a : 197 [n.o. (53) ; emphase d'origine])

Ces trois verbes mériteraient toutefois une analyse plus approfondie quant à leur statut évidentiel. N'ayant trouvé aucune occurrence dans notre corpus, nous ne développerons pas plus.

2.5.1.3. Les verbes de perception sensorielle

Il est généralement admis que certains verbes de perception sensorielle peuvent, dans des contextes particuliers, manifester un processus inférentiel d'acquisition de l'information. C'est

¹²⁴ Le verbe anglais « seem » ('sembler'), lorsqu'il est utilisé avec la première personne énonciative, est également écarté par Aijmer (2009) du champ évidentiel, car « *seem* followed by an experiencer is a 'subjectifier' rather than an evidential » (Aijmer, 2009 : 85).

le cas du verbe *voir*, dont la forte propension à marquer une inférence est largement reconnue, et ce dans des constructions syntaxiques diverses (par exemple, « à ce que je vois » (Schuring & Dendale, 2020), « tu vois » (Popârlan, 2000 ; Bolly, 2010, 2012), « on voit que » (Grossmann, 2014b)), mais aussi des verbes *entendre* et *sentir* dont le statut évidentiel inférentiel est soulevé par certains (Leclercq & Mélaç, 2021). Ainsi, par exemple, les expressions langagières « on voit que » en (2.23) et « là on sent que » en (2.24) – énoncés tirés de notre corpus – sont catégorisés comme des marqueurs évidentiels *inférentiels* :

- (2.23) ((*en parlant des salaires minimums annoncés par des enseignes*)) on va on va en prendre connaissance on va les regarder ils sont souvent pointés du doigt mais **on voit qu'on cherche à corriger ou en tout cas à corriger l'image** vous nous le direz (corpus ; ID 40274)
- (2.24) **là on sent s- qu'on se coince dans quelque chose où on va finir dans des petits petits bricolages partout** (corpus ; ID 48205)

Nous n'avons trouvé aucune autre mention de verbes de perception sensorielle susceptibles d'endosser cette valeur. Les verbes *voir*, *entendre* et *sentir* semblent en effet être les trois seuls verbes de perception sensorielle qui puissent dénoter une inférence.

2.5.1.4. Les verbes modaux

Comme nous l'avons vu (§ 1.4.2.), le statut évidentiel du verbe modal *devoir*, dans son emploi dit « épistémique », fait l'objet de nombreuses discussions. Ainsi, dans un énoncé tel que (2.25), ci-dessous, le verbe *devoir* sera appréhendé, selon les auteurs, soit comme un marqueur épistémico-modal (Barbet, 2012), soit comme un marqueur évidentiel (Dendale, 1994, 2022a ; Dendale & De Mulder, 1996 ; Rossari et al., 2007), soit comme un « marqueur mixte » qui combine en son sein les valeurs épistémico-modale *et* évidentielle (Kronning, 2001, 2003 ; Vettors, 2012) :

- (2.25) elle est aujourd'hui sous protection policière vingt-quatre heures sur vingt-quatre sept jours sur sept menacée de mort **ça doit pas être quelque chose de très agréable** (corpus ; ID 41101)

Nous considérons, dans le présent travail, les emplois épistémiques du verbe *devoir*, tel que ci-dessus, comme fondamentalement évidentiels, et plus spécifiquement comme des marqueurs évidentiels *inférentiels*. Nous suivons ainsi l'argumentaire formulé par Dendale (2022a) qui met en évidence le seul sens évidentiel « inférentiel » que l'on peut déduire de l'emploi épistémique du verbe *devoir*, comparé à un même énoncé qui contiendrait le verbe *être* au présent de l'indicatif (par exemple, ci-dessus, « c'est pas quelque chose de très agréable ») :

With the presence of epistemic *devoir* in [the] sentence, the possible ways in which the information in the sentence was acquired are narrowed down to inference, excluding direct perception, report (epistemic *devoir* never has this interpretation in French) and simple retrieval from memory (Dendale, 2022a : 181).

Soulignons aussi que les marqueurs évidentiels formés sur le verbe *devoir* peuvent être employés à différents temps, ne se bornant ainsi pas au présent de l’indicatif (Dendale, 2022a : 183). En effet, sont également évidentielles les occurrences de *devoir épistémique* au passé composé (« a dû »), à l’imparfait (« devait ») et au plus-que-parfait (« avait dû ») de l’indicatif (Dendale, 1991 ; Kronning, 1996). Une discussion est toutefois ouverte quant à l’acceptation évidentielle de sa forme au conditionnel simple (« devrait ») ; si cette forme marque le plus souvent une prédiction qui « qualifie events situated in the future » (Dendale, 2022a : 184), elle marquerait également dans certains contextes une inférence, comme c’est le cas, selon Dendale (2022a), de l’énoncé ci-dessous :

- (2.26) En principe, d’après leur dernière position connue, ils *devraient* être plus près que le Grey Shadow (Sulitzer, 1990, cité par Dendale, 2022a : 185 [n.o. (25)]).

Nous trouvons aussi, au sein de nos données, plusieurs formes du verbe *devoir* au conditionnel simple qui semblent traduire, selon nous, une *inférence* plutôt qu’une prédiction :

- (2.27) on fait assez rarement des des pics de circulation fin des véhicules de collection plus de cent kilomètres heure donc ça devrait pas poser trop de problèmes euh d- d- de d’avoir cette contrainte sur les véhicules de collection (corpus ; ID 41100)
- (2.28) marrakech y a beaucoup beaucoup d’hôtels **j’ai l’impression que**^[21] ça doit devrait^[21] jouer (corpus ; ID 20032^[1] ; ID 41124^[2])

Dans les deux énoncés ci-dessus, les marqueurs « devrait » indiquent que les informations « ça ne pose pas trop de problèmes d’avoir cette contrainte sur les véhicules de collection » et « ça joue » sont *dérivées* par le locuteur par le biais d’un raisonnement.

Un second verbe modal, le verbe *falloir*, est également considéré, dans certains de ses emplois, comme un marqueur évidentiel d’inférence. En effet, la construction impersonnelle « il faut / fallait que », lorsqu’elle n’exprime pas une obligation déontique, est décrite par Dendale (2022a) comme similaire au verbe *devoir épistémique*. Ce verbe mériterait toutefois une analyse plus approfondie quant à son statut évidentiel. N’ayant trouvé aucune occurrence dans notre corpus qui ne soit pas déontique, nous ne développerons pas davantage.

2.5.1.5. Les verbes d’inférence

Nous regroupons sous l’étiquette générale de « verbes d’inférence » – certes, de manière quelque peu arbitraire – une petite quinzaine de verbes qui ont été qualifiés d’évidentiels inférentiels dans la littérature et qui ne se rangent pas, ou plus difficilement, dans les classes de verbes présentées jusqu’alors. Ces verbes dits d’ « inférence » ont tous en commun de signaler, dans au moins un de leurs emplois, que la conclusion transmise est le produit d’un raisonnement basé sur des indices perceptibles ou non perceptibles.

Les verbes inférentiels « prototypiques » *inférer, induire, déduire, conclure* et *en arriver à la conclusion* sont ainsi listés par Dendale (1991) comme des lemmes évidentiels inférentiels, sans toutefois que ceux-ci ne fassent l’objet d’un examen approfondi. Quatre verbes semi-copules sont également catégorisés comme tels, à savoir les verbes *s’avérer, se révéler* (Tobback & Lauwers, 2012), *se montrer* (De Graeve, 2009)¹²⁵, ainsi que le verbe *se faire* (Lauwers & Duée, 2011). Si les quatre verbes sont parfois rapprochés du duo lemmatique *sembler/paraître*, ils s’en distinguent cependant par le fait que « le calcul [évidentiel] n’est pas basé sur des apparences » (Tobback & Lauwers, 2012 : 64). Concernant leur valeur évidentielle inférentielle, Tobback et Lauwers (2012) montrent que le verbe semi-copule *s’avérer* traduit le plus souvent des inférences basées sur des indices non perceptibles, tandis que le verbe *se révéler* est plus fréquemment lié à un processus inférentiel basé sur des indices perceptibles (Tobback & Lauwers, 2012 : 66). Le verbe semi-copule *se montrer* semble, quant à lui, traduire de manière égale les deux types d’inférence (De Graeve, 2009 : 85 et 94) et le verbe semi-copule *se faire* seulement une « inference on the basis of available (sensory) evidence » (Lauwers & Duée, 2011 : 1048).

Finalement, les verbes *se rendre compte, vouloir dire, signifier, montrer* et *démontrer* sont également répertoriés par Miecznikowski (2022) comme des lemmes qui, selon le contexte, peuvent entrer dans des configurations évidentielles inférentielles. Nous les introduisons dans la classe des « verbes d’inférence » pour une raison essentiellement de praticité. En effet, au sein de notre corpus, les verbes *vouloir dire, signifier, montrer, démontrer*, liste à laquelle nous ajoutons le verbe *prouver*, se comportent tous, syntaxiquement parlant, de la même manière lorsqu’ils dénotent une *inférence évidentielle*, c’est-à-dire quand ils prennent le sens de « je conclus de X que » (voir sur ce point l’emploi dit ‘conclusif’ de « ça veut dire » chez Vassiliadou (2016)). En effet, ils correspondent systématiquement à la construction syntaxique typifiée *ça_ verbe évidentiel_ que_ P*, comme c’est le cas dans les énoncés ci-dessous :

- (2.29) si elle est là à quatre-vingts pour cent donc **ça veut dire qu’elle est là a priori tous les jours de huit heures du matin à cinq heures le soir** quoi quelque chose comme ça hein (corpus ; ID 48033)

¹²⁵ L’auteur lui reconnaît également une valeur évidentielle d’emprunt, comme dans l’énoncé suivant : « Toute la journée le ministre de l’intérieur aura expliqué qu’il doit se montrer « responsable, raisonnable et maîtrisé » (De Graeve, 2009 : 92 [n.o. (151)]), ainsi qu’une valeur évidentielle de perception, comme dans l’énoncé suivant : « En entrant au collège, il se montre, naïvement, nature, c’est-à-dire « extravagant ». Il porte jean orange, T-shirt moulant et « pompes » compensées » (De Graeve, 2009 : 97 [n.o. (174)]). Nous avons cependant quelques doutes quant à la lecture évidentielle reportive donnée à ces emplois. Dans le premier exemple, il nous semble que la valeur évidentielle d’emprunt ne se situe *que* dans le marqueur « toute la journée le ministre de l’intérieur aura expliqué que » – la construction « doit se montrer » dans « [Le ministre de l’intérieur] doit se montrer ‘responsable, raisonnable et maîtrisé’ » n’indique pas, à elle seule, un emprunt ; seuls les guillemets rendent compte, dans ce cas de figure, que les termes « responsable, raisonnable et maîtrisé » relèvent d’un discours rapporté. Dans le second exemple, une lecture évidentielle *inférentielle* nous semblerait plus adéquate ; c’est par le biais des indices perceptibles « il porte jean orange, T-shirt moulant et ‘pompes’ compensées » que le locuteur dérive l’information « il est, naïvement, nature, c’est-à-dire ‘extravagant’ ».

- (2.30) quand on a pas de c f c le le minimum annuel c'est quarante-trois mille six cent vingt francs quand on a un c f c le minimum annuel c'est quarante-cinq mille neuf cent trente-trois francs **qu'est-ce que cela signifie ça signifie qu'il y a tout de suite un plus avec un c f c** (corpus ; ID 47025)
- (2.31) il est même capable de dire qu'il est plus dangereux dehors que dedans **ça montre qu'il tient à y rester** (corpus ; ID 41064)
- (2.32) le pourcentage de salaires inférieurs à trois mille francs a passé de de nonante-huit à deux mille six de six pour cent à deux mille à deux pour cent **ça démontre qu'il y a une les objectifs même alors mini- le les minimaux des minimaux que vous fixez sont en passe d'être atteints** (corpus ; ID 41323)
- (2.33) je je voudrais euh rendre à mix ce qui est à mix le dessin de pinocchio c'était un dessin que mix avait fait dans l'émission la semaine dernière où monsieur blocher était l'invité il a pas cité mix mais **ça prouve que quand même il s'en inspire** (corpus ; ID 41362)

Chaque marqueur indique alors que l'information véhiculée est le produit d'un processus inférentiel mené par le locuteur.

2.5.1.6. Les verbes cognitifs

Le marqueur « faut croire » (Rossari, 2012b, 2012c ; Dendale, 2022a), basé sur le lemme *croire*, est analysé par certains auteurs comme un marqueur évidentiel d'inférence. Il se différencie toutefois d'un verbe inférentiel comme *devoir* par le fait qu'il signale le plus souvent « an *a posteriori* reconstructed cause of an observed (resulting) state of affairs – e.g. in the case of feelings and other internal states of affairs » (Dendale, 2022a : 188), comme c'est le cas dans l'énoncé ci-dessous :

- (2.34) Caroline a les yeux rouges. Elle a pleuré, *faut croire* (Rossari, 2012c : 73 [n.o. (47) ; nous soulignons])

À l'exception du marqueur « faut croire », Rossari (2012c) mentionne également, sans toutefois lui attribuer un statut de marqueur évidentiel, la construction « on croirait que », donnée comme synonyme de « on dirait que » (Rossari, 2012c : 69).

2.5.2. Les expressions prépositionnelles, les adverbes, les noms et les adjectifs d'inférence

Plusieurs adverbes et expressions prépositionnelles ont été qualifiés de marqueurs évidentiels inférentiels dans la littérature évidentialiste francophone. Les lemmes adverbiaux *apparemment*¹²⁶, *manifestement*, *visiblement* et, dans une moindre mesure, *audiblement* ont fait

¹²⁶ De manière générale, en linguistique française, l'adverbe est considéré comme un marqueur évidentiel d'inférence. Nous avons cependant trouvé une catégorisation supplémentaire chez Hassler (2018) qui lui reconnaît également une valeur d'emprunt : « *apparemment* refers to the property of superiority to be decisive and thus marks this quality as conclusions or coming from hearsay » (Hassler, 2018 : 101), ainsi que chez De Cesare (2022) qui définit l'adverbe comme un marqueur « qui ne codifie pas de manière précise la source de l'information (et est donc à ranger dans le groupe des marqueurs généraux de l'évidentialité) [...], qui fonctionne à la fois comme

l'objet de nombreuses études et sont consensuellement catégorisés comme relevant de l'évidentialité inférentielle (e.a., Hassler, 2007, 2018 ; Seghouani, 2009 ; Rodríguez Somolinos, 2010, 2017 ; Dendale & Vanderheyden, 2018b ; Dendale et al., 2020, 2022 ; Schuring, 2020 ; Schuring & Dendale, 2020 ; Dendale, 2022a ; De Cesare, 2022). Certains auteurs spécifient toutefois que leur valeur évidentielle n'est présente que lorsqu'ils sont mobilisés dans des emplois dits « exophrastiques », c'est-à-dire quand ils portent sur une proposition entière (Dendale et al., 2022; Schuring, 2020), comme c'est le cas de l'adverbe « visiblement » dans l'énoncé ci-dessous, tiré de notre corpus :

- (2.35) proposons une augmentation d'impôts généralisée ça passe pas nulle part on a de la peine à les baisser mais on a encore plus de peine à les augmenter je veux dire les gens heu se contentent du système fiscal actuel visiblement (corpus ; ID 40225)

Tout emploi « endophrastique » annulerait, selon ces auteurs, une lecture évidentielle de l'adverbe. Soulignons également que Anscombe et al. (2009) et Rodríguez Somolinos (2017) distinguent deux emplois de l'adverbe « apparemment » : un premier dans lequel il porte sur l'ensemble de la proposition (cf. l'emploi exophrastique) et possède un sens évidentiel inférentiel, et un second, lorsqu'il est antéposé à un *adjectif*, qui signifie « uniquement en apparence » mais non en réalité (Rodríguez Somolinos, 2017 : 121), comme c'est le cas de l'adverbe « apparemment » ci-dessous, trouvé dans notre corpus :

- (2.36) même si euh le système le plus raisonnable du **apparemment raisonnable** du vingtième siècle nous a fait cent millions de morts (corpus ; ID 40207)

Le statut évidentiel de cet emploi est quelque peu discutable, mais il nous semble qu'une lecture évidentielle inférentielle peut néanmoins être acceptée. En effet, en recourant à cet adverbe, le locuteur indique, d'une certaine manière, que la qualification « raisonnable » est attribuée par le biais d'une inférence, paraphrasable par « en se basant sur la manière dont ce système avait été présenté, je peux en conclure qu'il était vu à son époque et par ses partisans comme raisonnable ». Les emplois de ce type sont alors conservés et annotés, même si, comme nous le verrons, ceux-ci sont très peu fréquents dans nos données. À côté de ces quatre adverbes, il ne semble pas y avoir d'autres adverbes évidentiels inférentiels en français. En effet, comme le souligne Dendale (2022a), des adverbes comme « palpablement », « sensiblement », « tangiblement », « ostensiblement », dérivés d'adjectifs de perception, « have not developed any such uses as sentence adverbs » (Dendale, 2022a : 175). Aucune occurrence de ces adverbes n'étant présente dans notre corpus, nous ne développerons pas plus.

Plusieurs marqueurs évidentiels inférentiels sont formés sur des lemmes adjectivaux ou nominaux. C'est le cas du marqueur « il est visible que », formé sur le lemme adjectival *visible*,

marqueur inférentiel (correspondant à l'angl. *evidently*) et marqueur d'emprunt (assimilable à l'angl. *allegedly*) » (De Cesare, 2022 : 516). Soulignons que la valeur d'emprunt est souvent reconnue à ses équivalents anglais (e.a., Chafe, 1986) et espagnol (e.a., Estellés, 2018).

qui est décrit comme signalant « une inférence obtenue par abduction et fondée sur des perceptions sensorielles ou extra-sensorielles qui vont jouer le rôle d’indices » (Lenepveu, 2019 : 99, voir aussi 2020)¹²⁷. Le marqueur « en apparence », formé sur le lemme nominal *apparence*, est également catégorisé par l’auteure (Lenepveu, 2021) comme un marqueur évidentiel qui traduit « une simple impression, c’est-à-dire comme un jugement fondé sur des indices non suffisants » (Lenepveu, 2021 : 11), le rapprochant ainsi des marqueurs évidentiels inférentiels, sans toutefois qu’il soit qualifié en ces termes. Les marqueurs « au premier coup d’œil » et « à vue d’œil », formés tous deux sur le lemme nominal *œil*, ont également été catégorisés dans leur emploi exophrastique comme des marqueurs évidentiels d’inférence par Lenepveu (2021) pour le premier et par Dendale et Vanderheyden (2018a) et Dendale et al. (2019) pour le second. « Au premier coup d’œil » permet alors au locuteur d’indiquer que l’information est dérivée d’un raisonnement inférentiel, mais « sans examen approfondi » (Lenepveu, 2021 : 11), tandis que « à vue d’œil », s’il traduit effectivement une inférence évidentielle, aurait quant à lui la particularité de mobiliser *deux* valeurs « évidentielles », à savoir « l’estimation d’une grandeur » et « l’analyse d’un état de choses » (Dendale & Vanderheyden, 2018a : 18), l’estimation étant alors vue par les auteurs comme une sous-catégorie de l’inférence. Les proches locutions « à vue de nez », « au pif », « au pifomètre », basées sur le lemme nominal *nez* (et sa variante *pifomètre*), sont également citées par Dendale & Vanderheyden (2018a) et Dendale (2022a) comme de potentiels marqueurs évidentiels inférentiels, mais dont le statut reste toutefois à explorer et discuter. Nous avons trouvé une seule occurrence du marqueur « à vue de nez » au sein de notre corpus, qui semble traduire effectivement un processus inférentiel :

(2.37) je pense que ça se chiffre en quelques dizaines de millions de francs au total peut-être peut-être cent millions de euh **à à vue de nez^[1] ça doit^[2] être quelque chose comme ça** (corpus ; ID 41172^[1] ; ID 41096^[2])

Corroboré par le marqueur évidentiel inférentiel « doit », le marqueur « à vue de nez » présente l’information « c’est quelque chose comme ça » comme dérivée d’un raisonnement. Par sa position initiale, détachée à gauche, il peut ainsi être vu comme une sorte de « cadratif » évidentiel qui permet au locuteur d’organiser son discours. En ouvrant une phase évidentielle, le marqueur « à vue de nez » établit alors une rupture épistémique vis-à-vis d’une phase antérieure épistémico-modale, reconnaissable par l’emploi des marqueurs « je pense que » et « peut-être ».

Les marqueurs évidentiels d’inférence présentés jusqu’ici, qu’ils soient formés sur des lemmes adverbiaux, adjectivaux ou nominaux, n’ont pas fait l’objet de controverse quant à leur

¹²⁷ Nous recensons, au sein de notre corpus, une seule occurrence du lemme « visible », employé dans la proposition complète « c’est pas très visible », qui module la portée « on respire des des émissions heu très très désagréables tous les jours ». Dans ce cas de figure, le marqueur nous semble traduire plus spécifiquement une *perception directe* plutôt qu’une inférence.

statut évidentiel. En effet, soit un consensus sur leur valeur évidentielle est présent, soit ils n'ont été listés ou catégorisés comme tels que par un seul auteur. Un marqueur fait toutefois l'objet d'une absence de consensus dans la littérature évidentialiste. Le marqueur « à première vue », formé sur le lemme nominal *vue*, est listé initialement par Dendale (1991) comme un marqueur évidentiel appartenant à la sous-catégorie de la perception. Le marqueur a fait l'objet, par la suite, d'une étude approfondie (Lenepveu, 2010 ; voir aussi 2011, 2012) dans laquelle sa valeur évidentielle est cependant contestée, car la locution ne « dit pas si le jugement est fondé sur le témoignage des sens, c'est-à-dire sur la perception, ou s'il est obtenu par inférence » (Lenepveu, 2010 : 15). Nous avons trouvé, au sein de notre corpus, une seule occurrence du marqueur « à première vue ». Cette dernière nous semble cependant indiquer clairement une *inférence* basée sur des indices non perceptibles :

(2.38) je pense que toi tu peux avoir un rôle important par rapport à ça à première vue
(corpus ; ID 41173)

Finalement, les syntagmes prépositionnels « d'après X » et « selon X » peuvent également, lorsqu'ils ne véhiculent pas une valeur évidentielle d'emprunt, introduire une information montrée comme dérivée d'un raisonnement (e.a., Coltier & Dendale, 2004a ; Schrepfer-André, 2004 ; Dendale, 2022a). En effet, en fonction du substantif qu'ils régissent, ceux-ci traduisent une acquisition de l'information par le biais d'une inférence, comme c'est le cas du marqueur « d'après ce que j'ai pu comprendre » dans l'énoncé ci-dessous¹²⁸ :

(2.39) alors effectivement je suis un des seuls d'après ce que j'ai pu comprendre à avoir pas passé par le cursus universitaire classique (corpus ; ID 44017)

Dendale (2022a), se basant sur une étude de Coltier (2000), détermine trois types de substantifs qui peuvent orienter une lecture inférentielle du syntagme prépositionnel « selon X », à savoir (i) ceux faisant référence à une opération cognitive ou perceptive « that normally produces knowledge, or to the result or object of such an operation, not necessarily verbalized », par exemple, « les calculs », (ii) ceux « with iconic or semiotic status in relation to the external world », par exemple « la photographie » et (iii) ceux faisant référence à une « form of epistemic evaluation of the likelihood, or referring to a mode of appearing », par exemple « toute apparence » (Dendale, 2022a : 219-221). Nous ne considérons toutefois pas les marqueurs « selon toute probabilité » ou « selon toute vraisemblance », cités par l'auteur (Dendale, 2022a : 221), comme des marqueurs évidentiels, mais comme des marqueurs fondamentalement épistémico-modaux. L'auteur souligne finalement que les syntagmes « d'après X » et « suivant X » peuvent commuter avec plusieurs emplois de « selon X », *a contrario* du syntagme « pour X » qui ne peut dénoter, quand il est évidentiel, qu'un emprunt (Dendale, 2022a : 221). Aussi, par la polysémie évidentielle que possèdent ces trois syntagmes

¹²⁸ Soulignons que Charolles & Pietrandrea (2012) citent les marqueurs « d'après ce que j'ai pu comprendre » et « d'après ce que j'ai compris » comme exemples d'évidentialité inférentielle (Charolles & Pietrandrea, 2012 : 120-121).

prépositionnels, ceux-ci sont catégorisés par Dendale (2022a) comme des « Indifferent indirect markers » (Dendale, 2022a : 216).

2.5.3. Les morphèmes d'inférence

A côté d'une valeur évidentielle d'emprunt, plusieurs auteurs reconnaissent également au conditionnel, dans des contextes particuliers, une valeur évidentielle d'inférence (Squartini, 2001 : 315-317, 2008 : 936 ; Dendale, 2010 : 299 ; Provôt & Desclés, 2012 ; Bourova & Dendale, 2013 : 184-185 ; Bres, 2014 : 27-28), comme c'est le cas dans l'énoncé ci-dessous :

(2.40) Il n'est toujours pas là. *Aurait-il* oublié le rendez-vous ? (Bourova & Dendale, 2013 : 185 [n.o. (5) ; nous soulignons])

Le conditionnel évidentiel d'inférence a la particularité de n'apparaître *que* dans des structures interrogatives, que ce soit avec *inversion* ou *est-ce que* (Bourova & Dendale, 2013 : 185), sans toutefois que les structures interrogatives soient déterminantes dans l'attribution de la valeur évidentielle inférentielle. En effet, comme le souligne – entre autres – Squartini (2008), le conditionnel d'emprunt peut également être rencontré dans des questions, par exemple de type « demandes de confirmation » (Squartini, 2008 : 936).

2.5.4. Liste des lemmes d'inférence retenus dans cette étude

Résumons. Plusieurs verbes sont catégorisés dans la littérature évidentialiste francophone comme évidentiels inférentiels, que ce soit dans des constructions syntaxiques particulières comme « on dirait (que) » ou « ça veut dire (que) » (considérées ici comme des marqueurs évidentiels) ou dans leur entièreté comme c'est le cas des verbes *inférer* ou *déduire* (considérés ici comme des lemmes évidentiels). Les lemmes verbaux recensés appartiennent alors à différentes classes de verbes, allant de celle des verbes d'apparence (e.g. *sembler*) à celle des verbes d'activité de parole (e.g. *dire*), en passant par la classe des verbes de perception sensorielle (e.g. *sentir*). Concernant les adverbes, les noms, les adjectifs, ainsi que les expressions prépositionnelles, une petite quinzaine de lemmes ont été qualifiés, au moins une fois, de lemmes évidentiels d'inférence : c'est le cas des adverbes *apparemment*, *visiblement*, *manifestement* et *audiblement*, de l'adjectif *visible*, des noms *apparence*, *œil*, *nez* (et sa variante *pif(omètre)*), *vue*, ainsi que des syntagmes prépositionnels *d'après X*, *selon X*, *suivant X*. Finalement, certains reconnaissent également une valeur évidentielle inférentielle à certains emplois du conditionnel.

Un total de quarante-trois lemmes évidentiels d'inférence sont ainsi identifiés dans la littérature évidentialiste, que nous pouvons dès lors ajouter à notre liste. Sont également inclus

dans celle-ci¹²⁹ des marqueurs qui ne sont pas, à notre connaissance, recensés dans la littérature francophone évidentialiste et qui nous semblent posséder un trait sémantique relatif à l'inférence, comme c'est le cas, par exemple, du verbe d'apparence *donner l'impression*¹³⁰, mais également des lemmes relatifs à l'intuition – vue ici comme une prémisse non perceptible – comme les verbes *avoir le sentiment*, *avoir l'intuition*, *avoir le pressentiment* ou l'adverbe *intuitivement* :

apparaître, apparemment, apparence, arriver à la conclusion, audiblement, avoir l'air, avoir la sensation, avoir l'intuition, avoir l'impression, avoir le pressentiment, avoir le sentiment, conclure, conditionnel, croire, d'après (X), déduire, démontrer, devoir, dire, donner l'impression, entendre, faire, falloir, induire, inférer, intuitif, intuitivement, manifestement, menacer, montrer, nez (et sa variante pif(omètre)), œil, paraître, promettre, prouver, s'annoncer, s'avérer, se faire, se montrer, se rendre compte, se révéler, selon (X), sembler, sentir, signifier, suivant (X), visible, visiblement, voir, vouloir dire, vue

2.6. Liste des lemmes évidentiels retenus dans cette étude

Plusieurs verbes, adverbes, noms, adjectifs et expressions prépositionnelles sont décrits en des termes évidentiels dans la littérature évidentialiste francophone. Environ huitante unités ont alors reçu l'étiquette de marqueurs évidentiels ou de « lemmes » évidentiels. Diverses études ont montré que la valeur évidentielle de certaines unités dépendait directement du contexte dans lequel elles sont utilisées. Par exemple, le verbe de perception *voir* peut traduire, selon le contexte, tantôt une inférence, tantôt une perception directe. C'est pour cette raison qu'un même *lemme* peut apparaître dans des sous-catégories évidentielles différentes.

Dans le cadre de ce travail, et ce pour des raisons aussi bien théoriques que méthodologiques, nous émettons une distinction entre les *lemmes* évidentiels et les *marqueurs* évidentiels. Les premiers sont vus comme des macro-unités, desquelles peuvent être dérivés un ou plusieurs marqueurs évidentiels. Nous présentons alors, ci-dessous, la liste des *lemmes* que nous retenons dans la présente étude. En nous basant sur les unités évidentielles étudiées dans la littérature existante et en ajoutant des unités non étudiées, mais à fort potentiel évidentiel, nous recensons ainsi un total de deux cent quarante et trois lemmes évidentiels (toute sous-catégorie confondue) :

¹²⁹ Tout comme certains lemmes recensés dans les listes relatives à la perception et à l'emprunt, certains lemmes d'inférence ne peuvent pas, syntaxiquement, remplir le critère de la portée propositionnelle (§ 1.4.3.). Nous décidons toutefois de les laisser dans notre base de recherche pour ne pas passer à côté d'éventuelles constructions qui porteraient, dans leur emploi à l'*oral*, sur une proposition.

¹³⁰ Voir, toutefois, l'étude de Miecznikowski (2017), dans laquelle l'auteure passe en revue les constructions avec *impressione* en italien, équivalentes à celles du français. L'auteure tient compte de tous les verbes de support, dont *dare* ('donner'), *ricevere* ('recevoir') ou encore *possedere* ('avoir').

à (PRO) sens, à suivre (X), accuser, admettre, admirer, affirmer, ajouter, alléguer, annoncer, apercevoir, apparaître, apparemment, apparence, appeler, apprendre, arriver à la conclusion, articuler, assurer, attester, audiblement, avancer, avertir, avis, avoir l'air, avoir la sensation, avoir l'impression, avoir l'intuition, avoir le pressentiment, avoir le sentiment, avouer, balancer, bavarder, c'est dans/à/aux, censément, chanter, chuchoter, citer, colporter, commander, communiquer, conclure, [conditionnel d'emprunt]*, confier, confirmer, conformément, connaître, conseiller, considérer*, constat, constatation, constater, contempler, contester, convaincre, convenir, crier, croire*, d'après (X)*, de l'aveu de (X), débiter, déceler, déclarer, découvrir, décréter, déduire, dégoïser, demander, démentir, démontrer*, dénommer, dévoiler, devoir, dire*, dire(s), discernable, discerner, distinguer, divulguer, donner, donner l'impression, ébruiter, écouter*, écrire, émettre, énoncer, entendre*, entrapercevoir, entrevoir, épier*, estimer, être là, évoquer, examiner, exiger, expliquer, exposer, (s')exprimer, faire*, faire allusion, faire passer le message, faire savoir, falloir, fixer, flairer, foi de, formuler, goûter, guetter, guigner, hurler, imposer, indiquer, induire, inférer, infirmer, informer, insinuer, insister, inspecter, intuitif, intuitivement, invoquer, juger, jurer, lancer, lire, lorgner, manifeste, manifestement, marquer, menacer, mentionner, montrer*, murmurer, nez, nier, noter*, notifier, notoire, notoirement, objecter, observation, observer, œil, officiellement, officieusement, ordonner, ostensible, ostensiblement, ouïr*, palpable, palpablement, palper, paraître*, parier, parler, penser, perceptible, percevable, percevoir, pif(omètre), plaisanter, poser la question, pour (X), préciser, prendre, prétendre, prétendument, prévenir, prier, proclamer, promettre*, prononcer, propager, proposer, prouver*, publier, qualifier, raconter, rappeler, rapporter, réciter, réclamer, reconnaître, référer, réfuter, regarder, relater, relever, remarquer, répandre, repérer, répéter, répondre, reprendre, reprocher, ressasser, ressentir, rétorquer, révéler, rumeur, s'écrier, s'annoncer, s'apercevoir, s'avérer, scruter, se demander, se dire, se faire, se montrer, se plaindre de, se poser la question, se rendre compte*, se révéler, selon (X)*, sembler*, sentir*, seriner, signifier, soi-disant, souffler, souligner, soupçonner, soutenir, suivant (X)*, supposer, surprendre, tangible, tâter, tenir de, tirer de, toucher, transmettre, trouver, visible*, visiblement, voir*, vouloir dire, vouloir savoir, vue*, zieuter

L'astérisque qui accompagne certains lemmes évidentiels signifie que le lemme en question est recensé dans *au moins* deux sous-catégories évidentielles différentes. La liste des lemmes évidentiels du français, telle que présentée ci-dessus, nous servira de base pour la recherche des marqueurs évidentiels au sein de notre corpus.

CHAPITRE 3

L'ÉVIDENTIALITÉ DANS L'INTERACTION

3.1. Le savoir dans l'interaction : préambule

Clôturant la partie théorique de ce travail, le présent chapitre s'intéresse aux approches interactionnelles et conversationnelles menées sur la distribution et la gestion des savoirs dans l'interaction, ainsi que sur les diverses fonctions que peuvent revêtir les marqueurs évidentiels en contexte. Plus précisément, il s'agira de revenir dans un premier temps sur les concepts clés établis dans la littérature sur le savoir-en-interaction, à savoir l'ACCÈS ÉPISTÉMIQUE (§ 3.2.1.) – avec la théorie du TERRITOIRE DE L'INFORMATION (§ 3.2.1.1.), du STATUT ÉPISTÉMIQUE et de la POSITION ÉPISTÉMIQUE (§ 3.2.1.2.) – et les DROITS et RESPONSABILITÉS ÉPISTÉMIQUES (§ 3.2.2.). Ces concepts seront la clé de voûte de notre étude sur les marqueurs évidentiels en français-en-interaction. Dans un second temps, nous nous arrêterons sur quelques études majeures qui se sont focalisées plus spécifiquement sur le rôle des marqueurs évidentiels dans la gestion du savoir en interaction, en montrant comment ceux-ci peuvent participer à l'élaboration et/ou la modulation de positions épistémiques particulières ; par exemple, en indexant une autorité, une responsabilité et un droit (§ 3.3.1.), en atténuant la revendication d'une autorité épistémique (§ 3.3.2.) ou, au contraire, en revendiquant une autorité et une priorité épistémiques (§ 3.3.3.). Finalement, en dernière partie de chapitre et comme tremplin à la partie analytique, nous rappellerons nos questions de recherche, telles que formulées en introduction, à l'aune des concepts clés exposés dans ces quelques pages.

3.2. Les dimensions du savoir

Comme le soulignent Stivers, Mondada et Steensig (2011), en introduction à l'ouvrage collectif *The Morality of Knowledge in Conversation*, les manifestations et les négociations d'un savoir sont omniprésentes dans les interactions sociales quotidiennes. Les locuteurs sont fréquemment amenés à revendiquer, négocier, contester ou encore afficher des états de connaissance particuliers, et ce, en fonction de l'accès qu'ils ont à un certain savoir, de leur *autorité relative* et de leurs *droits et responsabilités* à l'égard de celui-ci (Stivers et al., 2011 : 3). Les auteurs dégagent ainsi trois dimensions primaires du savoir, soit l'accès épistémique ('epistemic access'), la primauté épistémique ('epistemic primacy') et la responsabilité épistémique ('epistemic responsibility'), dimensions que les interlocuteurs traitent « as salient in and for conversation, particularly with respect to asymmetries » (Stivers et al., 2011 : 9, voir Figure 12 ci-dessous).

La première dimension correspond à l'accès du locuteur à un domaine de connaissance particulier. L'accès est conceptualisé aussi bien de manière binaire entre un état « sachant » vs un état « non-sachant » ('Knowing vs. not knowing') que de manière plus graduelle en fonction du *degré* d'accès que le locuteur possède relativement à un savoir, au regard de son niveau de certitude ('Degree of certainty') et de son type d'accès ('Knowledge source'), mais aussi, plus généralement, par rapport au caractère plus ou moins direct de ce savoir ('Directness of

knowledge’). Les dimensions de la primauté épistémique et de la responsabilité épistémique ont trait quant à elles aux différents *droits relatifs* du locuteur de savoir quelque chose (‘Relative rights to know’), de le revendiquer (‘Relative rights to claim’), ainsi qu’à l’autorité relative du locuteur vis-à-vis d’un domaine de connaissances défini (‘Relative authority of knowledge’). Aussi, il est attendu d’un locuteur qu’il sache certaines informations (‘Type of knowable’), tout en tenant compte des savoirs de ses interlocuteurs (‘Recipient design of actions/turns’).

| Dimension | Description |
|--------------------------|--|
| Epistemic access | Knowing vs. not knowing Degree of certainty Knowledge source Directness of knowledge |
| Epistemic primacy | Relative rights to know Relative rights to claim Relative authority of knowledge |
| Epistemic responsibility | Type of knowable (Type 1 vs. Type 2) Recipient design of actions Recipient design of turns |

Figure 12. Les dimensions du savoir chez Stivers et al. (2011 : 9).

Ces trois dimensions étant fondamentales pour notre étude sur l’évidentialité-en-interaction, nous proposons alors de les parcourir de manière plus approfondie dans les sous-sections suivantes, en nous arrêtant également sur des travaux aussi bien antérieurs que postérieurs à l’introduction de Stivers et al. (2011), comme ceux, entre autres, de Heritage (Heritage & Raymond, 2005 ; Heritage, 2012a, 2012b).

3.2.1. L’accès épistémique

La dimension de l’accès épistémique est approfondie par John Heritage dans deux articles fondateurs, tous deux publiés dans la revue *Research on Language and Social Interaction* (2012a, 2012b). L’auteur y développe les célèbres concepts de « position épistémique » et de « statut épistémique » pour décrire la relation épistémique que le locuteur entretient avec un domaine de connaissance particulier. Ces deux concepts sont eux-mêmes élaborés sur la base des travaux de Kamio (1994, 1995, 1997) et de sa théorie du « territoire de l’information », intimement liée au champ notionnel de l’évidentialité, que nous proposons alors de présenter brièvement avant de nous arrêter plus spécifiquement sur les deux études de Heritage (2012a, 2012b).

3.2.1.1. Le territoire de l'information

Dans une étude sur le japonais, puis étendue à l'anglais, Kamio (1994, 1995, 1997) suggère que chaque locuteur possède un « territoire de l'information » qui lui est propre¹³¹. Un savoir peut alors tomber tantôt dans le territoire du locuteur, tantôt dans celui de l'allocutaire, tantôt dans les deux ou encore dans le territoire d'une personne qui n'est pas présente durant l'échange. Un *même* savoir peut ainsi s'inscrire dans des « territoires de l'information » à des degrés soit *similaires*, soit *différents*, les deux pôles du gradient correspondant aux états de connaissance « seul sachant » vs « non sachant ». En se focalisant plus spécifiquement sur les conditions d'emploi des marqueurs évidentiels du japonais, Kamio (1994) montre qu'en fonction d'où se situe l'information que le locuteur transmet (dans son propre territoire vs dans celui de quelqu'un d'autre), celui-ci est tenu d'utiliser un marqueur évidentiel particulier pour en rendre compte. Dès lors, si une information ne relève *pas* du territoire du locuteur, celle-ci sera toujours marquée par une forme *indirecte*, tandis que si une information *relève* de la propriété du locuteur, celle-ci sera toujours marquée par une forme *directe* (Kamio, 1994 : 71). Il se peut ainsi, dans des cas bien précis, qu'une information qui a été obtenue de manière indirecte soit marquée nonobstant par une forme directe, car l'information est considérée comme relevant du territoire de l'information du locuteur. Par exemple, dans la situation où un père de famille, en déplacement, apprend de sa femme, par téléphone, que son fils est malade et que, le lendemain, un collègue de travail lui demande par hasard comment se porte son fils, le père ne marquera pas l'information « mon fils est malade » par une forme indirecte, bien qu'elle ait été obtenue uniquement par ouï-dire, mais par une forme directe, afin de ne pas paraître indifférent vis-à-vis de l'état de santé de son fils (Kamio, 1994 : 72-73). Ainsi, comme le souligne l'auteur, « the distinction between the direct and the indirect or non-direct forms is *controlled* by the speaker's/ hearer's territory of information » (Kamio, 1994 : 80 ; nous soulignons). Ce serait donc en regard du caractère social du territoire de l'information que le locuteur choisit, en japonais, une forme grammaticale directe ou indirecte pour marquer la source de son information.

Les conditions d'emploi très restreintes des formes directes et indirectes en japonais, telles qu'elles ont été décrites par Kamio (1994), sont toutefois nuancées par Trent (1997). En s'appuyant sur des données naturelles, l'auteur constate que les locuteurs japonais enfreignent fréquemment les règles du « territoire de l'information » en recourant intentionnellement à des formes *directes* alors que l'information ne tombe pas dans leur territoire respectif et, inversement, à des formes *indirectes* alors que l'information est considérée comme faisant

¹³¹ Soulignons qu'à la fin des années septante, Labov & Fanshel (1977) proposent déjà une « classification fondamentale », dont s'inspire Kamio (1994), dans laquelle cinq cas de figure sont distingués en fonction de *qui* détient le savoir : (1) *A-events* (« known to A, but not to B »), (2) *B-events* (« Known to B, but not to A »), (3) *AB-events* (« Known to both A and B »), (4) *0-events* (« Known to everyone present »), (5) *D-events* (« Known to be disputable ») (Labov & Fanshel, 1977 : 100). Par exemple, les savoirs qui se regroupent dans le premier cas ('A-events') sont typiquement les émotions du locuteur, ses souvenirs, des événements de son passé, etc.

partie de leur territoire, et ce dans le but de créer différents effets (Trent, 1997 : 106-107). C'est le cas de l'exemple ci-dessous, dans lequel le locuteur A demande à la locutrice B comment se porte la compagnie dans laquelle son mari travaille. La locutrice B marque alors sa réponse par plusieurs formes indirectes :

- (3.1) A *Go-shujin* *no kaisha doo?*
 Your husband POSS company how
 How is your husband's company doing?
- B *Chotto dame mitai. Raigetsu heisasuru-koto ni*
 no-good it seems Next month close COM DAT
 kimatta -tte. Shujin ga kinoo itteta wa.
 decided QUOT My Husband NOM yesterday said STAT RAPP
 It seems that it is not doing well. I heard they decided to close the
 company next month. My husband told me yesterday.
 (Trent, 1997 : 107 [n.o. (3-28)])

En ayant recours à des formes indirectes (ici, le marqueur « mitai » ('it seems') et les discours rapportés), la locutrice B respecte *volontairement* le territoire de l'information de son mari, bien que l'information tombe dans son territoire. Ce faisant, la locutrice B diminue intentionnellement son droit de revendiquer les informations transmises par son mari, créant alors un effet de modestie (Trent, 1997 : 107).

L'idée d'un « territoire de l'information » propre à chaque locuteur, qui témoigne plus généralement de la distribution des savoirs entre les interlocuteurs, est reprise par Heritage (2012a, 2012b) pour fonder les concepts de statut épistémique et de position épistémique.

3.2.1.2. Le statut épistémique et la position épistémique

En se basant sur la théorie du « territoire de l'information » proposée par Kamio (1994, 1995, 1997), évoquée plus haut, mais aussi sur les travaux plus anciens de Labov & Fanshel (1977)¹³² et de Pomerantz (1980), une distinction est établie par Heritage (2012a, 2012b, 2013b), entre le STATUT ÉPISTÉMIQUE ('knowledge status') d'un locuteur et la POSITION ÉPISTÉMIQUE ('epistemic stance') que celui-ci peut adopter à un moment donné de l'interaction¹³³.

¹³² Cf. Note de bas de page précédente.

¹³³ Soulignons, sans nous y arrêter trop longuement, que la théorie développée par Heritage (2012a, 2012b, 2013b) fait l'objet d'une controverse chez certains interactionnistes. Un numéro spécial intitulé « The epistemics of Epistemics » (2016) propose, à travers plusieurs articles, une critique ouverte du « programme épistémique » ('Epistemic Program', voir, e.a. Lynch & Macbeth, 2016 ; Lynch & Wong, 2016) élaboré par l'auteur. Alors qu'Heritage (2012a, 2012b, 2013b) soutient la thèse selon laquelle les territoires épistémiques ('territories of knowledge') jouent un rôle dans la motivation des séquences interactionnelles – « when a speaker indicates that there is an imbalance of information between speaker and hearer, this indication is sufficient to motivate and warrant a sequence of interaction that will be closed when the imbalance is acknowledged as equalized for all practical purposes » (Heritage, 2012b : 32) –, ces auteurs contestent l'idée même que le savoir serait le moteur sous-jacent ('underlying driver') des interactions et reprochent, entre autres, que l'« EP [Epistemic Program] analysis of the particular exchanges reverts to a hidden (extrasituational, often competitive) cognitive relationship

Le statut épistémique d'un locuteur concerne son accès relatif à un domaine de connaissances particulier (Heritage, 2012a : 4). Plus précisément, chaque locuteur dispose d'un stock de connaissances, relativement stable et constant, qui peut être *plus* ou *moins* élevé que celui de son ou ses allocutaire(s) dans un contexte donné. Les statuts épistémiques des interlocuteurs sont alors qualifiés de K+ ('more knowledgeable') ou de K- ('less knowledgeable') en fonction de leur localisation sur un GRADIENT ÉPISTÉMIQUE ('epistemic gradient') (Heritage, 2012a, 2012b). Par exemple, dans le cadre d'une consultation médicale, un médecin possédera un statut épistémique plus élevé (K+) que celui du patient (K-) relativement au domaine des « connaissances médicales », mais non à ce que « ressent » le patient, les symptômes de ce dernier étant propres à son territoire de l'information. Soulignons toutefois que si un locuteur possède un statut épistémique reconnu par les interlocuteurs comme « plus élevé », vis-à-vis d'un domaine de connaissances particulier, cela ne sous-entend pas forcément qu'il détient ce savoir de manière *absolue* (voir Heritage, 2013b : 377 sur la distinction entre un « absolute epistemic advantage » et un « relative epistemic advantage »). La position épistémique correspond quant à elle à la manière dont les interlocuteurs se positionnent « in terms of epistemic status *in and through the design of turns at talk* » (Heritage, 2012b : 33 ; nous soulignons). Chaque tour de parole, chaque unité de construction de tour sont alors de nouvelles occasions pour ajuster et moduler une position épistémique plus ou moins haute (Drew, 2018 : 165).

Si la position épistémique et le statut épistémique d'un locuteur peuvent se distancier à un moment donné de l'interaction (Heritage, 2012b : 33) – par exemple, lorsque le locuteur dissocie sa position épistémique de son statut épistémique à un moment T pour paraître plus ou moins « sachant » qu'il ne l'est réellement (Heritage, 2012a : 7) – les deux états sont généralement *alignés* :

In general of course, speakers act so as to preserve [...] consistency between the epistemic stance they encode in a turn-at-talk and the epistemic status they occupy relative to the topic (Heritage, 2013b : 378).

De la même manière, les locuteurs tendent également à préserver une congruence entre leur statut épistémique respectif et ceux de leur(s) allocutaire(s) (Heritage, 2013b : 378). Il y a dès lors une double tendance chez les locuteurs (i) à préserver un alignement entre leur statut épistémique et leur position épistémique et (ii) à maintenir une *congruence* entre leur statut épistémique et ceux de leur(s) allocutaire(s), notamment lors de la formation d' ACTIONS.

and (2) by doing so misses or misconstrues what seems immediately relevant in those exchanges » (Lynch & Wong, 2016 : 536). La publication de ce numéro spécial a fait l'objet, à son tour, de plusieurs « réponses » (voir, e.a., Drew, 2018 ; Heritage, 2018), réunies dans le numéro spécial « Epistemics – the rebuttal » (2018). Comme nous suivons dans la présente recherche les concepts théoriques élaborés par Heritage, nous ne développons pas plus.

L'accès épistémique et la formation des actions

La manifestation de l'accès épistémique d'un locuteur, soit de K+ ou de K-, est tangible à travers la formation de certaines *actions* (Heritage, 2012a, 2012a ; Sidnell, 2012). Par exemple, l'action de *demander une information* ('information request') positionne « the requester as occupying an unknowing (K-) epistemic status and the recipient as occupying a knowing (K+) one » (Heritage, 2012b : 34), tandis que celle de *raconter/transmettre une information* ('tell') oriente le locuteur comme plus sachant (K+) et l'allocutaire comme moins sachant (K-) (Sidnell, 2012 : 299 ; voir également le tableau récapitulatif « Epistemics and Action Formation » chez Heritage, 2012a : 24). Dans les deux cas de figure, le locuteur *présuppose* alors l'accès épistémique respectif de son ou ses allocutaire(s) (Stivers et al., 2011 : 11), soit comme étant supérieur au sien dans les cas de demandes d'information, soit comme étant inférieur au sien dans les cas où il raconte quelque chose¹³⁴. Le plus souvent, les présuppositions d'un locuteur sur l'accès épistémique de l'interlocuteur se révèlent exactes, convergeant ainsi vers une « epistemic access congruence » ('congruence de l'accès épistémique') (Stivers et al., 2011 : 10).

Toutefois, bien que les actions soient relatives à des statuts épistémiques particuliers, les locuteurs ont la possibilité de les moduler, que ce soit pour diminuer une prétention de savoir inhérente à une action spécifique (e.g., *raconter*) ou, à l'inverse, pour en revendiquer une qui ne coïncide pas avec l'action produite (Sidnell, 2012 : 299). Pour ce faire, les locuteurs ont recours à différents moyens, que ce soit au travers de la *conception* même d'une action – comme c'est le cas des questions « Who did you talk to? », « Did you talk to John? » « You talked to John, didn't you? » et « You talked to John? », qui revendiquent un degré d'accès *préexistant* différent (Heritage & Raymond, 2012 : 180-181) – ou alors par l'emploi de marqueurs ou expressions de diverses natures, traditionnellement regroupés sous le terme générique de « epistemic stance expressions/resources » (voir, e.a., Boye, 2012 ; Marín Arrese, 2015 ; Carretero et al., 2022).

L'accès épistémique, tel que considéré par Stivers et al. (2011), puis Heritage (2012a, 2012b, 2013a), correspond ainsi à l'idée générale selon laquelle chaque locuteur possède un état de savoir relatif vis-à-vis d'un domaine de connaissances, qui est, selon le contexte, plus élevé (K+) ou moins élevé (K-) que celui de son ou ses interlocuteur(s). Les locuteurs présupposent alors constamment l'accès épistémique des interlocuteurs, notamment dans la formation de leurs actions. Comme nous l'avons vu, si des statuts épistémiques particuliers sont inhérents à

¹³⁴ Cela rejoint les deux normes sociales associées à la dimension du savoir de l'accès épistémique : « With respect to epistemic access, at least two related social norms exist: speakers should not inform already knowing recipients about some state of affairs (Goodwin, 1979; Sacks, 1992: 441); and, relatedly speakers should avoid making claims for which they have an insufficient degree of access (Heritage & Raymond, 2005) » (Stivers et al., 2011 : 10).

certaines actions, les locuteurs peuvent les moduler pour élaborer des positions épistémiques particulières.

En sus de la dimension de l'accès épistémique, les dimensions de la primauté épistémique, ainsi que de la responsabilité épistémique, rendent également compte de la distribution et de la gestion du savoir dans l'interaction.

3.2.2. Les droits et responsabilités épistémiques

La dimension de la *primauté épistémique* concerne les droits relatifs à savoir quelque chose, mais aussi les droits relatifs à *dire*, *informer* ou encore *évaluer* quelque chose (Stivers et al., 2011 : 13). Dans le cas de figure où, par exemple, deux interlocuteurs partagent un même accès épistémique à l'égard d'un domaine de savoir, mais que l'un a des connaissances plus étendues dans celui-ci, il possède alors une AUTORITÉ ÉPISTÉMIQUE plus grande et, de ce fait, prétend à une « primauté » épistémique pour parler de ce domaine (Stivers et al., 2011 : 14). À l'instar des statuts épistémiques (K+/K-) inhérents à certaines actions, comme nous l'avons vu ci-dessus, la primauté épistémique est également intrinsèque à la *position séquentielle* de certaines actions (Heritage & Raymond, 2005 ; Raymond & Heritage, 2006). Par exemple, une évaluation produite dans une position séquentielle *initiale* véhicule une revendication implicite à posséder des droits de primauté pour évaluer la chose en question (Heritage & Raymond, 2005 ; Stivers et al., 2011). La primauté épistémique qui découle de la position séquentielle de certaines actions peut toutefois être modulée par différentes ressources, comme c'est le cas, dans l'exemple ci-dessous, du marqueur évidentiel « seems » ('semble'), qui atténue une évaluation initiale :

- (3.2) Bea Well I was glad she could come too last night
Norma Sh[e **seems** such a n]ice little [lady]
Bea [(since you know)] [dawful]ly nice little person well I...
(Heritage & Raymond, 2005 : 18 [num. d'origine (4) (SBL 2-1-8:5)]¹³⁵ ; nous soulignons)

Dans cet extrait, Norma produit une évaluation en position initiale à l'égard d'une personne qu'elle n'a vue qu'une seule fois, cette même personne étant une connaissance de longue date de Bea. En ayant recours au marqueur évidentiel « seems » ('semble'), Norma vient atténuer la primauté épistémique inhérente à la position séquentielle *initiale* de son évaluation, indiquant ainsi à Bea – qui possède une autorité épistémique plus haute – qu'elle ne revendique pas un droit relatif supérieur à *évaluer* cette personne (Heritage & Raymond, 2005 : 18). L'asymétrie épistémique présente entre Norma et Bea au sujet de la connaissance de cette personne est donc mise en exergue d'un côté par l'atténuation évidentielle de l'évaluation de Norma (« she *seems*

¹³⁵ Pour des raisons de praticité, nous présentons l'exemple sans les conventions de transcription originales. Nous ne laissons que les marques de chevauchement.

such a nice little lady ») et, d'un autre côté, par l'accord de Bea en réaction à cette évaluation (« dawfully nice little person ») (Heritage & Raymond, 2005 : 18). À l'inverse, un locuteur qui *répond* à une évaluation peut être amené à revendiquer une primauté épistémique équivalente à celle du « premier » locuteur (Heritage & Raymond, 2005 : 26), en utilisant, par exemple, le format [confirmation + marque d'accord] ou en recourant à des 'tag questions' (Heritage & Raymond, 2005). Ainsi, différentes négociations et/ou contestations de l'autorité épistémique – relativement donc aux statuts épistémiques des locuteurs – peuvent se manifester dans l'interaction (Mondada, 2013b ; Drew, 2018).

Enfin, la dimension de la *responsabilité épistémique* concerne les différentes responsabilités que les locuteurs ont à l'égard d'un savoir : « interactants treat each other as responsible for knowing what is « in the common ground », and for retaining what they have come to know » (Stivers et al., 2011 : 18). Un locuteur possède ainsi des responsabilités à savoir certaines informations et, conséquemment, de *s'en souvenir*. Un locuteur qui ne connaît pas certaines informations, dont il a pourtant des responsabilités, pourrait alors ne pas être considéré comme un interlocuteur pleinement compétent (Grzech, 2021 : 213).

3.3. Élaborer une position épistémique particulière : les marqueurs évidentiels comme des « epistemic stance resources »

Depuis une quinzaine d'années environ, un nombre croissant d'études se focalisent sur l'emploi et les fonctions des marqueurs évidentiels dans l'interaction, s'éloignant ainsi des aspects plus sémantique, grammatical ou encore typologique de l'évidentialité. Si des études pionnières comme celles de Pomerantz (1984a), Trent (1997), Fox (2001) ou encore celle de Clift (2006) proposent déjà des analyses sur le rôle des marqueurs évidentiels ou du marquage de la « source de l'information » dans l'interaction, un véritable tournant s'opère avec la publication du numéro spécial de la revue *Pragmatics and Society* consacré entièrement à l'évidentialité-en-interaction (Nuckolls & Michael, 2012b) et dont découlera, deux années plus tard, l'ouvrage collectif *Evidentiality in Interaction*, dirigé par Nuckolls & Michael (2014). Les articles réunis dans cet ouvrage – les mêmes que ceux publiés dans la revue – s'appuient sur des données variées (conversations ordinaires, récits narratifs oraux, etc.) et traitent de langues multiples (anglais, nanti, quechua, etc.), offrant ainsi un regard novateur sur les fonctions que peuvent revêtir les marqueurs évidentiels *en contexte*. La publication de cet ouvrage collectif marque ainsi le début d'un courant de recherches sur l'« évidentialité-en-interaction », qui se focalise sur des langues dans lesquelles l'évidentialité est (non)obligatoire et/ou (non)grammaticalisée (Nuckolls & Michael, 2012a). Nous recensons ainsi des études sur l'*anglais* (voir, e.a., les études de Berlin & Prieto-Mendoza (2014) sur l'emploi des marqueurs évidentiels dans les attaques verbales de politiciens dans les débats des Midterms aux États-Unis ; Berglund Söderqvist (2017a, 2017b, 2020a, 2020b, 2020c) sur la distribution des sous-catégories évidentielles en fonction de l'âge et du genre des locuteurs, ainsi que leur rôle dans la

négociation du savoir en interaction ; Carretero et al. (2017) sur l'emploi des adverbes évidentiels en *-ly* à l'oral ; Kendrick (2019) sur le marqueur évidentiel rétrospectif « See ? » comme revendication d'une justification évidentielle), sur l'*espagnol* (voir, e.a., l'introduction à l'ouvrage collectif *Perspectives on Evidentiality in Spanish* de Cabedo Nebot & Figueras Bates (2018) et les études de Cornillie (2010a, 2010b, 2018) sur les fonctions pragmatiques des adverbes évidentiels dans des conversations ordinaires ; Estellés (2018) sur les fonctions du marqueur « al parecer » ('apparemment') dans les débats parlementaires ; Cornillie & Gras (2020) sur la distribution et les fonctions des marqueurs « al parecer » ('apparemment') et « por lo visto » ('visiblement') en regard du statut socio-épistémique des locuteurs et des actions dans lesquelles les marqueurs apparaissent ; voir aussi, plus généralement, González et al. (2017) sur une comparaison de l'emploi des marqueurs épistémiques, au sens large, à l'oral et à l'écrit dans des rapports d'évaluation), sur l'*italien* (voir, e.a., les études de Miecznikowski (2016) sur l'emploi et les fonctions des marqueurs évidentiels dans une discussion écrite, en ligne, sur l'évaluation d'un restaurant (e.g., l'emploi particulier des sources inférentielles pour afficher un savoir et revendiquer une autorité épistémique sur un sujet, alors même que le locuteur n'en a pas une connaissance directe) ; Miecznikowski et al. (2021, 2023) sur les constructions évidentielles en « *vedere+que* » ('voir + que') en italien parlé, et plus particulièrement sur les formes à la seconde personne, dont la fonction est d'attribuer une vision à l'allocutaire et de créer ainsi une perception jointe ; Battaglia (2022) sur l'utilisation incrémentielle des marqueurs évidentiels dans la renégociation d'un positionnement épistémique en italien parlé ; voir aussi, plus généralement, le projet « Infinita - The categorization of information sources in face-to-face interaction: a study based on the TIGR corpus of spoken Italian » (Università della Svizzera italiana, 2020-2024), dirigé par Johanna Miecznikowski), sur le *coréen* (voir, e.a., les études de Kim (2005, 2011, 2020) et Ahn & Ha Yap (2015) sur les fonctions des marqueurs évidentiels d'emprunt dans la conversation ordinaire et leur capacité à moduler différentes positions épistémiques particulières), sur le *garrwa* (langue aborigène d'Australie) (voir, e.a., Mushin (2012, 2013) sur l'emploi des marqueurs évidentiels – en conversation ordinaire – dans des contextes de négociation d'une autorité épistémique) ou encore sur le *Haut Napo kichwa* (quechua) (voir, e.a., les travaux de Grzech (2020a, 2020b, 2021) sur le rôle des enclitiques =*mi* et =*tá* dans la gestion du « terrain d'entente épistémique » ('epistemic Common Ground') en conversation ordinaire, ainsi que =*mari* comme ressource pour revendiquer une supériorité épistémique et indexer un accès épistémique partagé).

En ce qui concerne le français, seules quelques études ponctuelles se sont concentrées sur la distribution et les fonctions des marqueurs évidentiels dans l'interaction¹³⁶. Nous en recensons trois : une première de Hassler (2007) qui s'intéresse à la fréquence absolue et aux sens des

¹³⁶ Soulignons toutefois que nous trouvons plusieurs études sur le discours rapporté en français parlé, sans qu'elles ne le qualifient ou ne le catégorisent pour autant comme « évidentiel » (voir, par exemple, Berger & Pekarek Doehler (2015), Moreno (2016), Vincent & Turbide (2006) ou Caillat (2012, 2016)).

lemmes évidentiels « apparemment », « visiblement », *devoir* et du conditionnel d'emprunt, tels qu'ils apparaissent dans un corpus de données orales ; une seconde de Jacquin (2022) sur les marqueurs évidentiels d'emprunt « tu dis/vous dites (que) » et leur emploi dans l'élaboration d'un accord ou d'un désaccord dans des débats politiques et des réunions professionnelles ; une troisième de Jacquin et al. (2022b) sur la distribution des verbes d'apparence *sembler*, *paraître*, *avoir l'impression*, *donner l'impression* et *avoir l'air* dans des débats politiques et des réunions professionnelles et les fonctions que peuvent revêtir les marqueurs « il me semble » (modal) et « j'ai l'impression » (évidentiel) selon les contextes séquentiels d'emploi. Finalement, les marqueurs évidentiels en français-en-interaction ont également fait l'objet d'une étude au sein du projet MoDAL (Ghia et al., 2016 ; Nissim & Pietrandrea, 2017), dans le cadre toutefois plus général de l'élaboration d'un schéma d'annotation de l'épistémicité à l'oral.

Bien que de nature différente en termes de données, de langue ou de méthodologie (analyse d'un seul marqueur évidentiel *vs* analyse d'un paradigme de marqueurs évidentiels ; analyse quantitative *vs* analyse qualitative, etc.), il semble largement admis au sein des différentes études susmentionnées que les marqueurs évidentiels, au-delà de leur fonction de marquer la source l'information, participent pleinement à la gestion du savoir dans l'interaction :

[D]espite the claim that the core meaning of evidentials is source of knowledge, selection of an evidential category is not simply a matter of indexing an actual source. Rather, evidential categories, like many other linguistic categories, must be understood in terms of a speaker's motivations (rhetorical, interactional, intentional, etc.) in making an evidential choice in the particular situation which is selected. In other words, grammatical evidentials are a resource speakers use to express their stance towards their knowledge (Mushin, 2013 : 635).

Autrement dit, les marqueurs évidentiels permettent d'indexer « the distribution of knowledge between speech-act participants, and, in many cases, knowledge-related rights and responsibilities » (Sandman & Grzech, 2022 : 82 ; voir aussi, entre autres, Kim, 2011 ; Hanks, 2012 ; Nuckolls & Michael, 2014). Ils sont ainsi vus comme des expressions/ressources de positionnement épistémique ('epistemic stance expressions/resources', voir, e.a., Boye, 2012 ; Heritage, 2013a ; Marín Arrese, 2015 ; Carretero et al., 2022) et peuvent contribuer, dans des contextes interactionnels définis, à l'élaboration ou la modulation de positions épistémiques particulières (Drew, 2018), comme nous allons le voir ci-après.

Dans les pages suivantes, nous nous arrêtons ainsi sur deux « effets » que peuvent produire les marqueurs évidentiels, qui sont l'*atténuation* et la *revendication* d'une autorité épistémique. Il n'est pas question d'offrir ici un compte-rendu exhaustif des diverses études menées jusqu'à présent, mais de nous arrêter sur quelques travaux qui ont pointé le rôle des marqueurs évidentiels dans la négociation du savoir dans l'interaction.

3.3.1. Indexer une autorité, une responsabilité et un droit

Dans une étude sur les marqueurs évidentiels en anglais-en-interaction, Fox (2001) montre comment ceux-ci peuvent servir à l'indexation d'une autorité épistémique ('authority'), d'une responsabilité épistémique ('responsibility') et d'un droit épistémique ('entitlement') dans des contextes définis. En partant des travaux de Hill & Irvine (1993) sur le rôle de l'indication d'un élément de preuve/indice ('evidence') dans la construction d'une autorité épistémique, ainsi que ceux de Kamio et ses collègues (Kamio, 1994, 1997 ; Trent, 1997) sur la théorie du territoire de l'information (§ 3.2.1.1.), l'auteure postule que les marqueurs évidentiels sont aussi bien (i) réceptifs à la relation entre le locuteur et son allocutaire et à la place séquentielle de l'information que (ii) constructifs de la relation entre le locuteur et son allocutaire et de la place séquentielle de l'information (Fox, 2001 : 176). Ainsi, dans un premier exemple, Fox (2001) démontre qu'un locuteur choisit d'indiquer ou non la source de l'information en fonction de *qui* est l'allocutaire, modulant ainsi la revendication de son autorité, de sa responsabilité ou de son droit épistémique. L'auteure s'appuie sur deux conversations téléphoniques dans lesquelles un même locuteur raconte à deux allocutaires différents que l'entreprise dans laquelle il travaillait était plus généreuse auparavant. Dans la première conversation, le locuteur module l'information « mon entreprise était plus généreuse avant » en recourant au marqueur évidentiel « apparemment », tandis que, dans la seconde, le locuteur transmet cette information sans émettre de marqueur évidentiel. L'emploi de l'adverbe « apparemment » indique, selon Fox (2001), que le locuteur « has not appropriated the claim for himself, and distances himself from authority and responsibility for it » (Fox, 2001 : 178), tandis que l'absence de marqueur évidentiel démontrerait que le locuteur revendique une plus grande autorité et une plus grande responsabilité vis-à-vis de l'information transmise (Fox, 2001 : 179). Pour l'auteure, transmettre une information *sans* indiquer la manière dont celle-ci a été acquise est la manifestation la plus forte d'une revendication de l'autorité et de la responsabilité épistémique. Le choix opéré par le locuteur, dans l'exemple ci-dessus, de revendiquer une autorité épistémique plus ou moins haute tiendrait alors directement de la relation qu'il entretient avec chacun des deux allocutaires. Dans le premier cas de figure, l'allocutaire est un proche qui souhaitait travailler dans l'entreprise en question, mais qui n'a pas été retenu ; le marqueur évidentiel contribuerait alors à établir une sorte de « distance » entre l'entreprise et le locuteur, permettant ainsi au locuteur d'insinuer qu'il n'a pas de contrôle sur la situation (Fox, 2001 : 179-180). Au contraire, dans le second cas de figure, aucune tension n'est présente entre le locuteur et l'allocutaire quant à leur situation de travail respective, ce qui expliquerait l'absence d'une mise à distance.

À côté de l'influence de la relation entre le locuteur et son/ses allocutaire(s), Fox (2001) soulève également l'importance de la place séquentielle de l'information dans le marquage évidentiel et plus particulièrement comment le « evidential marking is responsive to and

constructive of the precise sequential location of the utterance, when that location is implicated in issues of authority, responsibility, and entitlement » (Fox, 2001 : 185). L’auteure s’appuie sur un seul échange – que nous restituons partiellement ci-dessous (cf. (3.3) – entre un petit enfant (Terry), à une table à manger, sa mère (Beth), debout, préparant le repas et une amie de celle-ci (Ann), assise à table avec l’enfant. Manipulant un tube de sauce soja trouvé sur la table, l’enfant interpelle sa mère pour lui annoncer qu’il s’en est versé dessus (« Mommy I poured it Mommy »). Bien que l’annonce soit adressée à la mère de l’enfant, qui ne répond pas, Ann produit l’énoncé « I see you poured it on your napkin » (‘Je vois que tu en as renversé sur ta bavette’), marqué évidentiellement par le marqueur inférentiel « I see » (‘je vois’)¹³⁷ :

- (3.3) Terry (Mommy) I poured it Mommy
 X Mhm?
 Ann **I see** you poured it on your napkin
pause de trois secondes
 Beth Okay Ter put that in here
 (Fox, 2001: 183 [n° origine 23]; nous soulignons)

Dans cet extrait, Fox (2001) analyse l’emploi du marqueur évidentiel « I see » comme une marque de *distance*, qui permet à Ann d’écarter toute revendication d’une autorité épistémique. En recourant à ce marqueur, Ann se distancie aussi bien d’une autorité à juger le comportement de l’enfant que d’une responsabilité envers celui-ci et, plus généralement, d’un droit à produire cette déclaration, puisqu’elle n’a pas directement assisté à la scène (Fox, 2001 : 184).

3.3.2. Atténuer la revendication d’une autorité épistémique

À la suite de Fox (2001), plusieurs auteurs soulignent la capacité des marqueurs évidentiels, dans des contextes séquentiels particuliers, à atténuer la revendication d’une autorité épistémique. Comme nous l’avons déjà évoqué (§ 3.2.2.), l’étude pionnière de Heritage & Raymond (2005) montre comment les marqueurs évidentiels permettent à un locuteur d’atténuer la revendication d’une autorité épistémique inhérente à une évaluation produite en première position, comme c’est le cas, par exemple, du marqueur évidentiel « sounds » (‘à l’air’) dans l’extrait ci-dessous (voir aussi l’extrait (3.2) ci-avant) :

- (3.4) Nan Can you tell me what it’s about
27 lines of description deleted
 Hyl .hh and she’s fixed up and she meets this guy .hh and you know and he’s
 really gorgeous and he’s really nice and everythi[ng but li]ke
 Nan [Uh h u h]
 Hyl .hh He’s ah .hh Hollywood star’s son you know who was a mista[ke and
 they [put im in an [Academy]
 Nan [O o
 this [**sounds** [so goo]][d

¹³⁷ Dans ce cas de figure, le marqueur évidentiel « I see » (‘je vois’) est catégorisé comme un marqueur évidentiel d’inférence, car la locutrice n’a pas directement vu que l’enfant avait renversé de la sauce sur sa bavette. Autrement dit, si la locutrice voit la tache sur la bavette de l’enfant, elle ne fait qu’*inférer* la conclusion que c’est *l’enfant* qui a renversé de la sauce sur sa bavette.

Hyl [school .hh but wait and then .hhm and the w-
the mother's .hh sister is a real bigot.
(Heritage & Raymond, 2005 : 20 [num. d'origine (10) (HG II:6)]; nous
soulignons)

En réaction à une demande d'information formulée par Nancy sur le sujet d'une pièce de théâtre, Hyla produit un long résumé de la pièce, s'orientant alors vers une position de K+. L'asymétrie épistémique présente entre les deux interlocutrices est maintenue et reconnue par Nancy lorsqu'elle émet une évaluation en première position. En modulant l'évaluation « *this sounds so good* » ('ça a l'air trop bien') par le marqueur évidentiel d'inférence « *sounds* », Nancy atténue toute revendication d'une autorité épistémique, soulignant que son évaluation ne repose que sur le savoir qu'elle vient d'acquérir par le biais des dires de Hyla (Heritage & Raymond, 2005 : 20). La fonction « atténuante » des marqueurs évidentiels dans des évaluations *initiales* est également attestée en coréen, comme le montrent Ahn & Ha Yap (2015) dans une étude sur les fonctions des marqueurs évidentiels d'emprunt en coréen parlé :

- (3.5) A 'kumpal-i nemwu-ha-y' oppa pw-ass-e?
blonde.hair-NOM too.much-do- SFP older.brother see-PST-SFP
'Did you see the movie *Legally Blonde*?'
B tangyenhi pw-ass-ci
of.course see-PST-SFP
'Of course, I saw it.'
A caymi-ss-tamye?
be.interesting-PST-EVID
'It is interesting, **I hear, isn't that true?**'
B 'kumpal-i nemwu ha-y'-ka
blonde.hair-NOM too.much do-SFP-NOM
caymi-ss-ta-ki-pota-n ccom wusky-e.
be.interesting-PST-DEC-nomz-than-TOP rather be.funny-SFP
'*Legally Blonde* is funny rather than interesting.'
(Ahn & Ha Yap, 2015 : 74-75 [num. d'origine (28)])

À l'instar de l'extrait (3.4), l'évaluation produite par le locuteur A intervient dans un contexte d'asymétrie épistémique, le locuteur A n'ayant pas vu le film « *Legally Blonde* », contrairement au locuteur B. En atténuant son évaluation par le marqueur évidentiel d'emprunt « *tamye* » ('j'ai entendu'), le locuteur A indique ainsi à son interlocuteur qu'il ne revendique aucun droit épistémique à évaluer ce film, tout en reconnaissant l'autorité épistémique de son interlocuteur (Ahn & Ha Yap, 2015 : 74).

Les marqueurs évidentiels peuvent également revêtir une fonction atténuante dans d'autres contextes séquentiels. Dans une étude sur les fonctions des marqueurs évidentiels « *por lo visto* » ('visiblement') et « *al parecer* » ('apparemment') en espagnol-en-interaction, Cornillie & Gras (2020)¹³⁸ relèvent ainsi une tendance de ces deux marqueurs à être utilisés le plus

¹³⁸Voir également l'étude de Cornillie & Gras (2015) sur les marqueurs évidentiels « *por lo visto* » ('visiblement'), « *se ve que* » ('il semble') et « *al parecer* » ('apparemment'), ainsi que celle de Albelda Marco (2020) sur le marqueur évidentiel « *se ve que* », dans lesquelles la fonction « atténuante » de ces marqueurs est attestée.

fréquemment dans des contextes d'asymétrie épistémique et plus spécifiquement dans les actions de type *demande* ('ask'), *transmission d'une information* ('telling') et *réponse* ('answering'), les deux marqueurs n'apparaissent que rarement dans des évaluations ou des confirmations (Cornillie & Gras, 2020 : 194). La fonction atténuante de ces deux marqueurs évidentiels semble également corrélée – en sus de la position séquentielle dans laquelle ils apparaissent – aux statuts socio-épistémiques des interlocuteurs, soit *locuteur comme connaisseur primaire* (K+), *allocutaire comme connaisseur primaire* (K-) ou *interlocuteurs partageant un savoir égal* (K=). Lorsque les marqueurs apparaissent dans des contextes de symétrie épistémique (K=), ils participent à l'atténuation de la position épistémique et orientent le locuteur vers une position de K- en regard de celle de son allocutaire, favorisant alors une interaction collaborative (Cornillie & Gras, 2020 : 196). Lorsque les marqueurs sont utilisés dans des contextes d'asymétrie épistémique, ils semblent participer essentiellement au maintien de la face positive de l'allocutaire (Cornillie & Gras, 2020 : 201). Les locuteurs dont le statut épistémique est K- ont tendance à employer les marqueurs évidentiels dans les transmissions d'une information pour atténuer l'autorité épistémique inhérente à cette action et solliciter une confirmation de l'allocutaire, qui est reconnu comme plus sachant et possédant un accès épistémique davantage étendu. De la même manière, les marqueurs évidentiels employés dans des réponses permettent aux locuteurs d'atténuer une position épistémique haute, induite par le type d'action qui est en jeu, et de s'en distancier.

3.3.3. Revendiquer une autorité et une priorité épistémiques

Les marqueurs évidentiels sont également des ressources, dans certains contextes, pour *revendiquer* une autorité épistémique (voir, e.a., Clift, 2006 ; Mushin, 2012 ; Grzech, 2020a, 2023). Rebecca Clift (2006) analyse, par exemple, comment les marqueurs évidentiels de reprise autophonique peuvent devenir des outils pour revendiquer une autorité épistémique dans des environnements de « competitive assessment » ('évaluation compétitive'), comme c'est le cas dans l'extrait ci-dessous :

- (3.6) Jenny They're [a lovely family now aren't [they
 Vera [Mm [They are ye[s
 Jenny [eeYe[s
 Vera [Yes
 Jenny Mm all they need now is a little girl to complete it
 [hehheh]
 Vera [Well **I said t**]o **Jean** how about it so **our Bill laughingly said** 'ey she'll
 have to ask me first now
 Jenny hha [ha
 Vers [huh huh-u huh-u[uhuh
 (Clift, 2006 : 577 [num. d'origine (1)] ; nous soulignons)

Dans un premier temps, Jenny produit une évaluation sur la famille du fils de Vera ('they are a lovely family now'/ 'ils forment une jolie famille maintenant'), qu'elle module par un 'question

tag' pour atténuer la revendication tacite d'une autorité épistémique due à la position initiale de son évaluation (Heritage & Raymond, 2005). Après une confirmation et une marque d'accord de Vera, qui revendique une autorité épistémique, Jenny formule une nouvelle évaluation ('all they need now is a little girl to complete it'/ 'il ne leur manque plus qu'une petite fille pour compléter la famille'), sans toutefois l'atténuer, bien que le rire présente l'évaluation comme « légère » (Clift, 2006 : 578). En réaction à cette évaluation initiale non atténuée, Vera rapporte une séquence dialoguée entre elle et son fils ('well I said to Jean how about it so our Bill laughingly said hey she'll have to ask me first now'/ 'J'ai dit à Jean vous en pensez quoi et notre Bill a alors répondu en riant elle devra d'abord me demander mon avis'). Le recours à ces deux marqueurs évidentiels d'emprunt permet alors à Vera de revendiquer aussi bien une autorité épistémique qu'une priorité épistémique, comme l'explique Clift (2006) :

In the face of an epistemically upgraded assessment from her co-participant, it provides a powerful evidential display of having reached that assessment first. By reporting a past event which displays her own prior engagement with what has just been raised, the speaker indexes her stance by laying claim to primary rights to do the assessing. She claims priority – in a sense, pulling rank – on the basis of sheer chronology: she was there first (Clift, 2006 : 578 [emphase d'origine]).

Les marqueurs évidentiels d'emprunt, dans certains contextes, peuvent ainsi devenir des ressources pour indexer une position épistémique haute et revendiquer une autorité épistémique¹³⁹, et ce notamment lorsqu'ils sont utilisés en réaction à une première évaluation.

Il ressort des différentes études que nous venons de parcourir que les fonctions des marqueurs évidentiels sont étroitement liées à l'action que le locuteur accomplit à travers son tour, ainsi qu'à la place séquentielle de celle-ci (Sidnell, 2012 : 314). Le recours à des marqueurs évidentiels permet au locuteur de gérer, mais aussi de moduler la distribution des savoirs entre son/ses allocutaire(s) et lui-même et d'indexer des droits et responsabilités épistémiques relatifs particuliers. Dans la littérature évidentialiste, une attention particulière est donnée aux fonctions des marqueurs évidentiels présents dans des *évaluations* ('assessment'), ainsi que dans des *transmissions d'information* ('telling') (voir, e.a., Heritage & Raymond, 2005 ; Clift, 2006 ; Sidnell, 2012 ; Ahn & Ha Yap, 2015). De manière plus générale, finalement, nous constatons que les études portent le plus souvent sur l'étude d'un marqueur évidentiel spécifique ou alors d'une sous-catégorie évidentielle particulière (e.g., les marqueurs inférentiels) dans des contextes définis, et non sur l'ensemble du paradigme évidentiel.

¹³⁹ Sans toutefois rattacher leur étude au phénomène de l'évidentialité, Berger & Pekarek Doehler (2015) montrent également, en français, comment le discours rapporté direct (et ce notamment dans des séquences dialoguées rapportées) peut être utilisé par les locuteurs comme ressource pour revendiquer une supériorité épistémique.

3.4. Rappel des questions de recherche

La présente recherche s'inscrit aussi bien dans une tradition interactionniste de l'étude de l'« epistemic stancetaking » que dans la continuité des travaux menés sur l'évidentialité-en-interaction. Comme nous l'avons vu, les études qui traitent des marqueurs évidentiels en français-en-interaction sont peu fréquentes et se concentrent généralement sur un marqueur évidentiel spécifique ou sur une sous-catégorie évidentielle particulière. L'objectif de notre thèse est alors de proposer une étude empirique et systématique des marqueurs évidentiels tels qu'ils sont utilisés en *français-en-interaction* et d'explorer comment ceux-ci contribuent à la gestion du savoir dans l'interaction. Plus spécifiquement, il s'agit de répondre à deux grandes questions de recherche qui constituent le fil rouge de notre partie analytique :

1) À quels marqueurs évidentiels les locuteurs recourent-ils et dans quel(s) contexte(s) ?

Cette première question structure la partie *quantitative* de notre analyse (cf. Chapitre 5). Nous étudions la distribution et la fréquence des marqueurs évidentiels, tels qu'ils apparaissent dans trois contextes institutionnels différents, afin de déterminer si des *tendances récurrentes* se manifestent et, également, si des variables se révèlent statistiquement *structurantes*. Nous étudions aussi bien des variables prises de manière individuelle (e.g., les sous-catégories évidentielles auxquelles les locuteurs recourent le plus fréquemment, les marqueurs évidentiels les plus utilisés dans chaque sous-catégorie évidentielle ou encore *qui* les utilise) que les relations statistiquement significatives qu'entretiennent certaines variables entre elles (e.g., la distribution des sous-catégories évidentielles par genre institutionnel). Les différentes variables que nous examinons sont communes au projet de recherche collectif dans lequel s'inscrit le présent travail ; elles feront l'objet d'une présentation détaillée dans le chapitre suivant. L'approche quantitative poursuit l'objectif plus général de traiter de données relativement massives et d'offrir une vision globale, à une échelle encore peu explorée, de la fréquence et de la distribution des marqueurs évidentiels du français dans trois genres institutionnels spécifiques.

2) De quelle manière les marqueurs évidentiels contribuent-ils à l'élaboration et la négociation de positions épistémiques particulières ?

Cette seconde question ordonne la partie *qualitative* de notre analyse (cf. Chapitres 6 et 7). Comme nous l'avons vu dans le présent chapitre, les marqueurs évidentiels sont généralement reconnus comme des « epistemic stance resources » (e.a., Boye, 2012 ; Heritage, 2013a ; Marín Arrese, 2015 ; Carretero et al., 2022), soit des moyens par lesquels les locuteurs peuvent moduler leur position épistémique, ainsi que leur autorité épistémique relativement à un certain savoir. Les marqueurs évidentiels permettent ainsi bien d'*atténuer* une autorité épistémique inhérente à l'accomplissement d'une action particulière

que de *revendiquer* une autorité épistémique qui ne serait *pas* intrinsèque à une action donnée. Notre approche qualitative des marqueurs évidentiels s'inscrit alors dans la continuité des études qui ont analysé le rôle des marqueurs évidentiels dans la gestion du savoir-en-interaction, en regard, notamment, de l'*action* qu'ils modulent. En nous focalisant sur l'emploi des marqueurs évidentiels dans des actions particulières, il s'agira ainsi d'étudier leur fonction dans la négociation d'un savoir donné, que ce soit en termes de position épistémique ou d'autorité épistémique. L'analyse des marqueurs évidentiels dans des contextes actionnels *et* séquentiels similaires soulèvera également plusieurs interrogations additionnelles ; par exemple, est-ce que toutes les sous-catégories évidentielles sont compatibles dans un *même* environnement interactionnel ? Si oui, les marqueurs sont-ils pour autant interchangeables ? Deviennent-ils des synonymes s'ils revêtent une même fonction ?

L'analyse de ces deux questions de recherche nous permettra ainsi d'étudier *comment* et *dans quels contextes* les participants recourent au marquage de la source de l'information en français-en-interaction.

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSES ET RÉSULTATS

CHAPITRE 4

DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

4.1. Présentation des données et du corpus

Commun au projet de recherche POSEPI (cf. Introduction), le corpus contrastif sur lequel s'appuie la présente thèse se compose de vingt-huit heures de données naturelles, vidéo-enregistrées en Suisse romande. L'entièreté des données est en français et celles-ci ont été intégralement transcrites et révisées dans le logiciel ELAN (2020), en suivant les conventions de transcription ICOR (cf. Convention de transcription et de renvoi). Le corpus rassemble 141 locuteurs et locutrices – en tant que personnes ontologiques¹⁴⁰ – pour un total d'environ 350'000 mots. Le caractère contrastif de ce corpus s'appréhende par ses deux sous-corpus, de taille égale, dont le premier constitue le pan plus « politique » des données avec des DÉBATS PUBLICS (env. 9h) d'une part et des DÉBATS TÉLÉVISÉS (env. 5h) d'autre part, tandis que le second sous-corpus rassemble, quant à lui, exclusivement des interactions tirées de RÉUNIONS PROFESSIONNELLES (env. 14h). Les caractéristiques respectives de ces deux sous-corpus et la nature de leurs interactions nous permettent de catégoriser ces rencontres comme relevant, de manière générale, de trois genres ou contextes « institutionnels » différents (Arminen, 2005 ; Drew & Heritage, 1992b). La parole peut alors y être qualifiée d'« institutionnelle ».

4.1.1. Des débats politiques aux réunions professionnelles : une parole dite *institutionnelle*

Dès la fin des années septante, on constate une émergence des études s'intéressant à la parole-en-interaction ('talk-in-interaction') dite « institutionnelle » (Drew & Heritage, 1992a), en opposition à la conversation ordinaire vue comme la « prototypical for[m] of everyday talk » (Arminen, 2005 : 43). La *parole institutionnelle* se définit alors, *grosso modo*, comme une parole dont les composantes et modalités d'attribution sont (pré)établies *pour* et *par* un contexte institutionnel particulier. Toutefois, comme le problématisent Drew & Heritage (1992a), puis Heritage & Clayman (2010), « a full definition and conceptualization of institutional talk is probably impossible » tant par la variété des formes institutionnelles possibles que par le fait que la parole institutionnelle ne se limite pas à des espaces physiques ou symboliques particuliers (Heritage & Clayman, 2010 : 35). De plus, comme le souligne Arminen (2005), « most institutional practices are not 'formally' different from mundane interactions in terms of the 'constitutive' dimensions of talk-in-interaction » (Arminen, 2005 : 45). Dès lors, l'institutionnalité d'une interaction ne peut être déterminée par son cadre (« by its setting »,

¹⁴⁰ Une distinction est faite entre le nombre de locuteurs dits « ontologiques » vs le nombre de locuteurs dits « non ontologiques » recensés dans notre corpus. Il se peut en effet qu'un *même* locuteur ontologique intervienne dans plusieurs événements, comme c'est le cas, par exemple, du politicien Philippe Nantermod, présent dans trois débats distincts (soit DPU_REC, DPU_PRE et DTV_REC). Dans chaque débat, une étiquette d'identification unique lui est attribuée (soit « NA1 », « NA2 », « NA3 »). Les trois étiquettes données correspondent alors à *trois locuteurs* « non ontologiques », mais à *un même locuteur* « ontologique » (soit « NA1 »). C'est également le cas des onze « voix off » recensées dans notre corpus qui sont comptabilisées comme un seul locuteur ontologique (soit « voix off ») ou encore, de la même manière, de tous les tours de parole non attribuables à une personne particulière, car indéterminables, qui sont classés sous l'entité unique « non identifiable » (soit « ND »). Nous comptons, au total, 141 locuteurs et locutrices ontologiques pour 202 locuteurs et locutrices non ontologiques.

Drew & Heritage, 1992a : 3), mais doit être appréhendée au regard des normes et pratiques intra-interactionnelles (« intra-interactional norms and practices », Svennevig, 2012 : 4) qui se déploient dans l'enchaînement séquentiel des tours de parole, rendant manifeste l'orientation mutuellement intelligible des participants vers un cadre institutionnel spécifique¹⁴¹ et dont l'accomplissement d'actions typifiées, tour après tour, édifie l'institutionnalité de l'échange (Drew & Heritage, 1992a ; Arminen, 2005 ; Heritage & Clayman, 2010 ; Mondada, 2013b). S'inscrivant dans la tradition de l'analyse conversationnelle, Drew & Heritage (1992a) circonscrivent trois caractéristiques *constitutives* et *fondamentales*, reprises ultérieurement par Heritage & Clayman (2010), qui témoignent du caractère institutionnel de la parole :

- 1) the interaction normally involves the participants in specific goal orientations *which are tied to their institution-relevant identities* [...];
- 2) the interaction involves special constraints on what will be treated as allowable contributions to the business at hand; and
- 3) the interaction is associated with inferential frameworks and procedures that are particular to specific institutional contexts (Heritage & Clayman, 2010 : 34 [emphasis d'origine]).

La première caractéristique rend compte de l'orientation des interlocuteurs vers une « finalité spécifique » ('specific goal') propre à l'identité institutionnelle en question ou, autrement dit, vers l'accomplissement d'une activité institutionnelle (Arminen, 2005 : 37) ; la seconde pointe l'existence de « contraintes particulières » ('special constraints') qui accompagnent la parole institutionnelle, tandis que la troisième caractéristique est relative aux « cadres inférentiels » et aux « procédures inférentielles » ('inferential frameworks and procedures') propres à des contextes institutionnels particuliers. Ces trois caractéristiques générales permettent ainsi d'interroger la nature « institutionnelle » d'une interaction. À côté de celles-ci, Drew et Heritage (1992a) dressent également une liste de six « dimensions » interactionnelles dans lesquelles l'institutionnalité peut se présenter, impliquant des « special and particular constraints » (Drew & Heritage, 1992a : 22) sur la participation des interlocuteurs. La liste est reprise telle quelle chez Arminen (2005), ainsi que chez Heritage & Clayman (2010). Nous présentons les six dimensions de manière succincte ci-dessous, en respectant l'ordre d'apparition donné par Arminen (2005), puis Heritage & Clayman (2010) :

- 1) *Le système d'alternance des tours de parole* ('turn-taking organization') : le caractère « institutionnel » d'une interaction peut se manifester par le fait que « the topics, actions, and order of speakership are organized from the outset in an explicit and predictable

¹⁴¹ Autrement dit, l'institutionnalité de l'échange est rendue méthodiquement reconnaissable par les interlocuteurs de celui-ci. Le caractère « méthodique » renvoie à la notion plus générale d'*accountability* ('descriptibilité'), telle qu'elle est proposée par Garfinkel (1967) dans ses recherches en ethnométhodologie : « [Les recherches en ethnométhodologie] analysent les activités de la vie quotidienne en tant que méthodes des membres pour rendre ces mêmes activités visiblement-rationnelles-et-rapportables-à-toutes-fins-pratiques, c'est-à-dire « descriptibles » (*accountable*) comme organisations des activités ordinaires de tous les jours (Garfinkel 2007 : 45-46, trad. de Garfinkel, 1967 : vii) ». L'*accountability* se rapporte ainsi, chez l'auteur, à la manière dont les interlocuteurs agissent de manière « reconnaissable », tout en proposant des « comptes rendus » ('accounts') de leur(s) action(s).

way » (Heritage & Clayman, 2010 : 37). Trois cas de figure sont distingués dans lesquels la parole est plus « restreinte » : (i) la pré-allocation des types de tour ('action (or "turn-type") pre-allocation'), laquelle contraint les participants à ne produire que les actions qui leur sont autorisées ; (ii) l'allocation médiée de la parole ('mediated turn-allocation'), laquelle implique qu'un participant gère l'accès au *floor* des autres participants à l'interaction ; et (iii) la combinaison d'une pré-allocation des types de tour et d'une allocation médiée de la parole ('systems that involve a combination of both processes') (Heritage & Clayman, 2010 : 37-40) ;

- 2) *L'organisation structurelle d'ensemble* ('overall structural organization (of the interaction)') : les interactions institutionnelles comportent généralement plusieurs « phases pré-spécifiées d'action » ('pre-specified phases of action', Heritage & Clayman, 2010 : 40), et ce *a contrario* de la conversation ordinaire qui, à l'exception des phases routinisées d'ouverture et de clôture, « embodies an exceptionally open, fluid, and diverse set of activities and practices which combine and recombine in many unpredictable forms in line with the objectives and inclinations of the participants » (Heritage & Clayman, 2010 : 40) ;
- 3) *L'organisation séquentielle* ('sequence/sequential organization') : l'institutionnalité de la parole se manifeste également au niveau de l'organisation *séquentielle* des actions. La manière dont les participants s'orientent dans l'accomplissement coordonné d'actions rend compte du caractère institutionnel de la *parole*, mais aussi du *rôle* et de l'*identité* de chaque participant (Heritage & Clayman, 2010 : 43).
- 4) *La « conception » des tours* ('turn design')¹⁴² : le recours à certaines ressources linguistiques et textuelles dans la conception même du tour participe également à l'institutionnalisation de la parole. Soulignons que Heritage & Clayman (2010), à la suite de Drew et Heritage (1992a), proposent deux éléments distincts de sélection qu'implique la conception du tour, soit « (1) the action that the talk is designed to perform and (2) the means that are selected to perform the action » (Heritage & Clayman, 2010 : 46) ; toutefois, Arminen (2005) se distancie quelque peu de cette proposition et catégorise plutôt le premier élément dans *l'organisation séquentielle* (Arminen, 2005 : 54-55).
- 5) *Le choix lexical* ('lexical (or word) choice') : directement lié à la conception du tour, le lexique auquel recourent les locuteurs peut témoigner du caractère institutionnel de la parole, notamment lorsqu'il relève d'une langue spécialisée ou lorsqu'il est associé à un registre particulier (variations diaphasique et diastratique).
- 6) *Les asymétries interactionnelles* ('social epistemology and social relations' (Drew & Heritage, 1992a : 45) ; 'epistemological and other forms of asymmetry' (Heritage & Clayman, 2010 : 36) ; 'interactional asymmetries' (Arminen, 2005 : 53)) : cette sixième dimension concerne plus globalement deux thèmes « that are often generally distributed across broad ranges of conduct in institutional settings and manifest themselves in and

¹⁴² Notons que le terme anglais « design » renvoie aussi bien à la *conception* du tour qu'à son *résultat* (forme, structure, etc.).

through the features of institutional interaction » (Drew & Heritage, 1992a : 45). Les deux « thèmes » récurrents sont alors la « prudence professionnelle » et les « asymétries interactionnelles » (Drew & Heritage, 1992a : 45-47).

C'est à travers ces différentes dimensions et par les spécificités qui s'en dégagent au sein de nos interactions que nous pouvons catégoriser, *de manière générale*, nos sous-corpus de DÉBATS PUBLICS, de DÉBATS TÉLÉVISÉS et de RÉUNIONS PROFESSIONNELLES en trois « contextes institutionnels » différents, sans pour autant exclure le fait que de la « conversation ordinaire » peut apparaître, à un moment donné, dans les contextes institutionnels étudiés.

Les deux prochaines sections sont consacrées à la présentation des profils respectifs de nos deux sous-corpus. Nous nous arrêtons aussi bien sur leurs caractéristiques générales (e.g., type, durée, thématiques abordées, nombre de participants, etc.) que sur des aspects plus relatifs au caractère « multimodal » des échanges (e.g., disposition spatiale des protagonistes, prises de vues, etc.).

4.1.2. Sous-corpus de débats politiques

Nous réunissons les deux genres de rencontre DÉBAT PUBLIC et DÉBAT TÉLÉVISÉ dans un sous-corpus de DÉBATS POLITIQUES en raison, d'une part, du trait « politique » qu'ils partagent et des similarités thématiques des rencontres et, d'autre part, en raison de leurs similarités institutionnelles, que ce soit en regard d'une allocation médiée de la parole par un animateur, de la présence d'un public plus ou moins sollicité ou encore de l'orientation particulière de l'interaction vers le désaccord, afin d'appuyer la visibilité des positions idéologiques antagonistes sur une même question (Jacquin et al., 2022b : 5).

Débats publics

Le premier pan du sous-corpus « politique » est constitué de huit débats-conférences publics organisés à l'Université de Lausanne (UNIL) par des associations d'étudiants¹⁴³ entre 2007 et 2009. Chaque événement possède une durée propre, entre quarante minutes et deux heures et demie environ. Les thématiques abordées lors de ces débats-conférences correspondent à des sujets de politique et de société actuels, comme l'introduction d'un salaire minimum, l'interdiction des véhicules polluants ou encore l'influence des médias dans la politique. Le nombre de participants « actifs », c'est-à-dire qui produisent *a minima* un tour de parole, diffère également selon les événements, variant de sept à quatorze participants. Les participants qualifiés de « non actifs » correspondent aux membres du public qui ne participent pas activement à l'échange ou, autrement dit, qui ne produisent *aucun* tour de parole. Les données

¹⁴³ Le débat « DPU_ETU » est organisé par la *Fédération d'Associations d'Étudiants et 24 Heures* ; le débat « DPU_SAL » par les groupes ou partis politiques *Attac-Vaud, Jeunesses Socialistes, POP, SolidaritéS et Sud*. Les autres débats ont tous été organisés par le *Groupe de Réflexion Politique (GRÉP)* de l'Université de Lausanne.

ont été intégralement récoltées et transcrites dans le cadre de la thèse de doctorat de Jérôme Jacquin (2012)¹⁴⁴ et les transcriptions révisées dans leur entier dans le cadre du projet POSEPI.

Le tableau suivant présente de manière succincte les huit événements du sous-corpus « débats publics » en pointant, respectivement de gauche à droite, (i) l’acronyme donné à l’événement (p.ex. DPU_ETU), (ii) le titre du débat, repris des affiches ou tracts de présentation distribués avant la tenue de celui-ci, (iii) la date et le lieu de l’événement, (iv) les participants, actifs ou non actifs, présents lors de l’échange, ainsi que leur fonction (ou « place interactionnelle » (Jacquin, 2014)), leur acronyme nominatif, leur nom complet – lorsque celui-ci est connu – et leur statut socio-professionnel¹⁴⁵ et, finalement, (v) la durée (en minutes) de l’événement¹⁴⁶.

| | Titre | Date/lieu | Participants (fonction, acronyme, nom, statut) | T' |
|---------|---|--------------------|---|----|
| DPU_REC | Quel droit de recours pour les associations écologistes ? | 15.11.2007 Unil | Animateur : AN1, un membre du GRÉP (« co-président d'une association d'étudiants ») Conférencier : NA2, Philippe Nantermod (« vice-président des Jeunes radicaux suisses et membre du comité d'initiative Assez d'obstructionnisme – plus de croissance pour la Suisse ») Public : environ vingt personnes, dont P22, P23, P24, P25, P26 et P27, six membres du public intervenants (statut inconnu) | 42 |
| DPU_UDC | Quel rôle des médias dans la victoire de l'UDC ? | 29.11.2007 Unil | Animateur : AN2, un membre du GRÉP (« co-président d'une association d'étudiants ») Conférencier : CH1, François Cherix (« conseiller en communication, membre du Parti socialiste ») Public : environ trente personnes, dont P36, P37, P38, P39, P40, P41 et P42, sept membres du public intervenants (statut inconnu) | 47 |
| DPU_VEH | Faut-il interdire les véhicules polluants ? | 28.02.2008 Unil | Animateur : AN1, un membre du GRÉP (« co-président d'une association d'étudiants ») Conférencier : MOC, Alberto Mocchi (« président des Jeunes verts vaudois, membre du comité d'initiative ») Public : environ dix personnes, dont P43, P44, P45, P46, P47, P48 et P49, sept membres du public intervenants (statut inconnu) | 46 |
| DPU_SAL | Faut-il un salaire minimum ? | 23.04.2008 Unil | Animateur : AN3, une personne non identifiée (statut inconnu) Débatant 1 : DOL, Jean-Michel Dolivo (« avocat, membre de solidarités ») Débatant 2 : BL1, Jean- Baptiste Blanc (« étudiant, membre du POP ») Débatant 3 : ROU, Line Rouyet (« étudiante, membre des Jeunesses socialistes ») Public : environ dix personnes, dont P29, P31, P32, P33, P34 et P35, six membres du public intervenants (statut inconnu) | 80 |

¹⁴⁴ Pour une présentation détaillée des étapes effectuées et des problématiques rencontrées lors de la constitution du corpus, nous renvoyons le lecteur au chapitre « Présentation des données et du corpus » du manuscrit publié (Jacquin, 2014 : 21-32).

¹⁴⁵ Les informations concernant le statut socio-professionnel de chaque débattant ou conférencier ont été trouvées dans les présentations introductives. Pour les membres du public, les informations relatives à leur statut socio-professionnel sont inexistantes ; le statut est donc systématiquement défini comme « inconnu ».

¹⁴⁶ La durée des événements est calculée par Jacquin (2012, 2014) selon les deux balises temporelles suivantes : le *message de bienvenue de l'organisateur* qui marque le début de l'événement et la *fin des applaudissements* qui marque la fin de l'événement.

| | Titre | Date/lieu | Participants (fonction, acronyme, nom, statut) | T' |
|---------|---|--------------------|---|-----|
| DPU_ETU | Quelles études aujourd'hui, pour quels emplois demain ? | 4.10.2007 Unil | <p>Organisateur : FAE, un représentant de la Fédération d'Associations d'Étudiants et 24 Heures (« président d'une association »)</p> <p>Animateur : SDZ, Jean-Marc Sandoz (« rédacteur en chef adjoint de 24 heures »)</p> <p>Débattant 1 : SIM, Andrea Simoneschi (« représentant PDC, formé à l'UNIL en anthropologie et sociologie, thérapeute et formateur en médecine traditionnelle chinoise et acupuncture, président du PDC lausannois »)</p> <p>Débattant 2 : SSO, Julien Sansonnens (« représentant POP, étudiant informaticien, membre du conseil de faculté des SSP, président du POP section Lavaux-Oron »)</p> <p>Débattant 3 : MA1, Ada Marra (« représentante du Parti Socialiste, secrétaire politique du Parti Socialiste Vaudois, secrétaire de l'UNES, députée, présidente de l'Association Lire et Écrire suisse romande, formée en sciences politiques à l'UNIL »)</p> <p>Débattant 4 : DUM, Coralie Dumoulin (« représentante Radicaux, fiscaliste d'entreprise, membre du comité de l'Association vaudoise des femmes radicales et de l'Association des buveurs d'orge, conseillère communale »)</p> <p>Débattant 5 : BON, Éric Bonjour (« représentant UDC, formé à l'école de commerce et HES, administrateur d'une société en assurance et planification financière, député »)</p> <p>Débattant 6 : JMR, Jean-Marc Rapp (« ancien recteur, professeur de droit commercial, vice-président de l'Association européenne des universités, directeur du Centre de droit d'entreprise, actif Pro Juventute, Synphonetia »)</p> <p>Débattant 7 : BAC, François Bachmann (« représentant Parti évangélique vaudois, formé à l'EPFL, ingénieur en mathématiques, consultant informatique, coprésident du Parti évangélique vaudois, conseiller communal »)</p> <p>Débattant 8 : FRI, Daniel Friedli (« représentant Verts, enseignant de physique au gymnase, membre du comité de l'ATEE Vaud »)</p> <p>Débattant 9 : MOR, Jean-René Moret (« représentant Union démocratique fédérale, étudiant EPFL »)</p> <p>Débattant 10 : TOP, Naïma Topkiran (« représentante SolidaritéS, étudiante en sciences sociales »)</p> <p>Public : environ huitante personnes, dont P05 et P06, deux membres du public intervenants (statut inconnu)</p> | 152 |
| DPU_PRE | Financer les études par des bourses ou par des prêts ? | 22.05.2008 Unil | <p>Animateur : AN1, un membre du GRÉP (« co-président d'une association d'étudiants »)</p> <p>Débattant 1 : NA1, Philippe Nantermod (« vice-président des Jeunes libéraux radicaux suisses »)</p> <p>Débattant 2 : BL2, Jean-Baptiste Blanc (« membre du comité directeur du POP vaudois »)</p> <p>Public : environ vingt personnes, dont P12, P13, P14, P15, P16, P19, P20 et P21, huit membres du public intervenants (statut inconnu)</p> | 52 |

| | Titre | Date/lieu | Participants (fonction, acronyme, nom, statut) | T' |
|---------|---------------------------------------|--------------------|---|----|
| DPU_MED | La politique polluée par les médias ? | 18.12.2008 Unil | Animateur : AN2, un membre du GRÉP (« co-président d'une association d'étudiants ») Conférencier : SAN, Suzette Sandoz (« professeure et ancienne conseillère nationale ») Public : environ quinze personnes, dont P07, P08, P09, P10 et P11, cinq membres du public intervenants (statut inconnu) | 47 |
| DPU_BIE | Qu'est-ce que le bien commun ? | 12.05.2009 Unil | Animateur : AN1, un membre du GRÉP (« co-président d'une association d'étudiants ») Débattant 1 : BRI, Pascal Bridel (« professeur d'économie politique, UNIL ») Débattant 2 : DEL, Olivier Delacrétaz (« président de la Ligue vaudoise, spécialiste fédéral du bien commun, auteur ») Public : environ quinze personnes, dont P01, P02, P03 et P04, quatre membres du public intervenants (statut inconnu) | 48 |

Tableau 1. Sous-corpus des débats publics

Les huit débats publics se différencient cependant selon leur modalité de parole respective et peuvent être divisés de ce fait en deux « ordres » distincts (Jacquin, 2014). Un premier ordre réunit ainsi les événements de type « débat » à proprement parler, dans lesquels s'opposent *dans un premier temps* les débattants invités, aux vues politiques divergentes, face à un public dont, *seulement dans un second temps*, la participation est sollicitée, mais non exigée. La deuxième phase des débats correspond alors à des échanges de type commentaire-réponse ou question-réponse. La durée de cette phase est variable, mais, de manière générale, celle-ci occupe au minimum le dernier tiers de la rencontre et au maximum la moitié de celle-ci. Toutefois, une exception notable est à souligner en ce qui concerne le débat public DPU_ETU, dont seules six minutes sur les cent cinquante-deux de l'échange sont consacrées aux questions et/ou commentaires du public. Sont ainsi regroupés dans le premier ordre les débats publics DPU_ETU, DPU_SAL, DPU_PRE et DPU_BIE.

Un second ordre rassemble, quant à lui, des événements de type « discussion », durant lesquels un conférencier unique est invité à donner une conférence introductive sur la thématique annoncée. La durée de la conférence introductive est variable, mais, de manière générale, celle-ci occupe au minimum le premier tiers de la rencontre et au maximum la première moitié de celle-ci. Une large place est ainsi accordée à la seconde phase, celle de la discussion, qui correspond aux questions ou commentaires du public, dont la participation est également sollicitée, mais non exigée. Comme le souligne Jacquin (2014), la nature *imprévisible* des interventions des membres du public dirige alors la fin de la rencontre tantôt vers un régime d'« interview », tantôt vers un régime de « débat » :

La discussion peut soit s'orienter vers un régime d'*interview* – le public se contente alors de demander des compléments d'information au conférencier qui lui répond – soit vers un régime de *débat* – dans ce cas, une ou plusieurs voix antagoniste(s) émerge(nt) du public (Jacquin, 2014 : 30 [emphases d'origine]).

Sont ainsi regroupés dans le second ordre les débats publics DPU_REC, DPU_UDC, DPU_VEH et DPU_MED.

Concernant la disposition spatiale des protagonistes, les huit débats publics témoignent d'une occupation de l'espace très similaire (cf. Image 1, ci-dessous), même si la taille des lieux de rencontre diffère selon l'événement en question (e.g., salle de classe vs auditoire). Ainsi, les débattants ou conférenciers – tantôt debout, tantôt assis – sont toujours positionnés face au public et maintiennent généralement une distance d'au moins une rangée avec celui-ci. De la même manière, le public, assis invariablement en rangée, fait alors toujours face aux débattants/conférenciers. L'animateur du débat ou de la discussion peut être debout ou assis, mais se situe en permanence sur le côté, soit au niveau des débattants/conférenciers, soit au niveau du public. Quel que soit le cas de figure, sa position reste toujours démarquée *spatialement*.



Image 1. Disposition spatiale des locuteurs dans les débats publics

Enfin, concernant les prises de vues, tous les débats ont été filmés via deux caméras fixées sur des trépieds fixes, qui couvrent différents angles de la salle. Si des changements de plan (i.e., plan rapproché, gros plan, plan d'ensemble, etc.) sont effectués pour cibler le locuteur qui parle et obtenir ainsi une meilleure visibilité, il se peut toutefois que les prises de vues ne soient pas optimales pour les objectifs fixés dans le projet quant à l'analyse *multimodale* des marqueurs épistémiques au sens large (cf. *infra* § 4.3.1.).

Débats télévisés

Le second pan du sous-corpus « politique » est constitué de cinq débats télévisés tirés de l'émission *Infrarouge* et diffusés par la Radio Télévision Suisse (RTS) entre 2007 et 2013¹⁴⁷. Chaque débat dure une heure. Les cinq débats ont été sélectionnés en fonction de la proximité

¹⁴⁷ *Infrarouge* est une émission hebdomadaire qui propose des débats sur divers thèmes d'actualité. Les enregistrements de ces débats sont en libreaccès sur le site de la RTS à l'adresse suivante : <https://www.rts.ch/emissions/infrarouge/>

thématique que ceux-ci entretiennent avec les thématiques abordées lors des débats publics, par exemple l'introduction d'un salaire minimum. Le nombre de participants « actifs » (i.e., qui produisent minimalement un tour de parole) varie fortement selon les débats télévisés, allant de dix à dix-neuf participants et participantes, voix off comprises. En effet, deux grandes catégories de participants peuvent être circonscrites, à savoir (i) les participants actifs *en direct* (i.e., animateur, débattants principaux, invités en duplex, etc.) et les participants actifs *en différé* (i.e., voix off, protagonistes dans des mini-reportages/témoignages/extraits, etc.). Un public est systématiquement présent lors des débats, mais n'est jamais invité à prendre la parole. Bien que rarement, il se peut que le public manifeste un bref mécontentement (e.g., huées) ou, au contraire, un soutien (e.g., applaudissements) à des propos tenus. Les données ont été transcrites et révisées dans leur intégralité¹⁴⁸ dans le cadre du projet « POSEPI ».

Le tableau suivant présente de manière succincte les cinq événements du sous-corpus « débats télévisés », en reprenant les mêmes catégories mentionnées *supra* pour les débats publics¹⁴⁹.

| | Titre | Date/lieu | Participants (fonction, acronyme, nom, statut) | T' |
|---------|--------------------------------|--------------------------|--|----|
| DTV_DEM | Démocratie suisse : la crise ! | 11.09.2007 Studio RTS | Animateur : LOR, Massimo Lorenzi (« journaliste à la RTS ») Débattant 1 : DAR, Christophe Darbellay (« instance du Parti gouvernemental PDC ») Débattant 2 : BEN, Léonard Bender (« instance du Parti gouvernemental PLR ») Débattant 3 : MAI, Pierre-Yves Maillard (« instance du Parti gouvernemental PS ») Débattant 4 : BUG, André Bugnon (« instance du Parti gouvernemental UDC ») Invité public : CH2, François Cherix (« auteur de 'Christoph Blocher ou le mépris des lois' ») Invité duplex : KOP, Roger Köppel (« éditeur et rédacteur en chef de la Weltwoche ») Reportage (différé) : BLO, Christophe Blocher (« conseiller fédéral, UDC ») et JAN, Romaine Jean (« journaliste à la RTS ») Voix off émission : F01 (« journaliste à la RTS ») Voix off reportage : F02 (« journaliste à la RTS ») | 60 |

¹⁴⁸ À l'exception de deux débats qui ont été transcrits par Jérôme Jacquin *avant* le début de projet POSEPI.

¹⁴⁹ Les informations concernant le statut socio-professionnel des participants ont été trouvées dans les présentations introductives ou via les bandeaux/synthés de présentation. Il en va de même pour les noms et prénoms des intervenants.

| | Titre | Date/lieu | Participants (fonction, acronyme, nom, statut) | T' |
|---------|--|---------------------------|--|-----------|
| DTV_REC | Vote sur le droit de recours : la grande bagarre ! | 25.11.2008 Studio RTS | Animateur : LOR, Massimo Lorenzi (« journaliste à la RTS ») Débattant 1 : NA3, Philippe Nantermod (« vice-président des Jeunes libéraux radicaux suisses ») Débattant 2 : HOD, Antonio Hodgers (« politicien, conseiller national, les Verts, Genève ») Invité public 1 : HAL, Jacques Haldy (« député, Libéral-radical, Vaud ») Invité public 2 : CHE, Isabelle Chevalley (« présidente, Écologie libérale ») Invité public 3 : ROC, Philippe Roch (« consultant indépendant, ancien directeur de l'Office fédéral de l'Environnement ») Invité public 4 : NID, Yves Nidegger (« politicien, conseiller national, UDC, Genève ») Invité public 5 : SNG, Marie-Thérèse Sangra (« secrétaire régionale WWF Valais ») Invité public 6 : LAT, Philippe Lathion (« président de Télé-Nendaz ») Reportage (différé) : WEB, Franz Weber (« écologiste ») Voix off émission : F08 (« journaliste à la RTS ») Voix off reportage : F09 et F10 (« journaliste à la RTS ») | 60 |
| DTV_SMI | Le scandale des bas salaires | 27.03. 2007 Studio RTS | Animatrice : JAN, Romaine Jean (« journaliste à la RTS ») Débattant 1 : LEV, Christian Levrat (« politicien, conseiller national PS, vice-président de l'Union Syndical Suisse ») Débattant 2 : WEI, Pierre Weiss (« député, chef du groupe libéral au Grand Conseil genevois, directeur à la Fédération des entreprises romandes ») Invité public 1 : FER, Aldo Ferrari (« secrétaire régional UNIA, Vaud ») Invité public 2 : ZUF, Francine Zufferey (« syndicat UNIA, Valais ») Invité public 3 : MEN, Madame Mendes (« vendeuse ») Invité public 4 : CAS, Claudio Casanova (« vice-président Hôtellerie suisse ») Invité public 5 : STE, Marian Stepczynski (« journaliste économique, président de Migros Genève ») Invité duplex : MMX, Madame Iks, anonyme (« blanchisseuse ») Reportage (différé) : MAP, Marie-Pierre (« chômeuse, anciennement travailleuse dans une manufacture horlogère sédunoise ») Voix off émission : F12 (« journaliste à la RTS ») Voix off reportage : F13 (« journaliste à la RTS ») | 60 |

| | Titre | Date/lieu | Participants (fonction, acronyme, nom, statut) | T' |
|---------|---------------------------------|--------------------------|---|----|
| DTV_SM2 | 4000 frs par mois, un minimum ? | 03.12.2013 Studio RTS | Animateur : BER, David Berger (« journaliste à la RTS ») Débattant 1 : MA2, Ada Marra (« politicienne, conseillère nationale, PS, Vaud ») Débattant 2 : CNI, Andrea Caroni (« conseiller national, PLR, Appenzell AR ») Débattant 3 : PEL, Alessandro Pelizzari (« secrétaire régional UNIA, Genève ») Débattant 4 : MEY, Gilles Meystre (« directeur adjoint de Gastrovaud ») Débattant 5 : MAU, David Maurer (« CEO de Colorix ») Invité duplex 1 : ROS, Sergio Rossi (« professeur d'économie à l'Université de Fribourg ») Invité duplex 2 : MIE, Anne Mailliet (« correspondante de la RTS en Allemagne ») Reportage (différé) : BND, Pauline Bond (« chômeuse, anciennement vendeuse ») Voix off reportage : F11 (« journaliste à la RTS ») | 60 |
| DTV_VEH | Mort au 4x4 ? | 06.03.2007 Studio RTS | Animateur : ZEN, Michel Zendali (« journaliste à la RTS ») Débattant 1 : PON, Charles Poncet (« avocat genevois ») Débattant 2 : NOR, Roger Nordmann (« politicien, conseiller national, PS, Vaud ») Invité public 1 : SCH, Stéphanie Schenk (« membre des Jeunes verts, Genève ») Invité public 2 : RSI, Vincent Rossi (« membre des Jeunes verts, Vaud ») Invité public 3 : BGD, Stéphane Benoît-Godet (« rédacteur en chef de Bilan ») Invité public 4 : FCI, Charles Friderici (« secrétaire général ACS Vaud ») Invité public 5 : REB, Martine Rebetez (« climatologue ») Invité public 6 : THU, Bernard Thuner (« concessionnaire automobile ») Invité public 7 : PTI, Noëlle Petitedemange (« porte-parole ATM (Association Transports et Environnement) ») Témoignant webcam : P50 et P51 (« citoyen ») Reportage (différé) : PET, Pierre Petey (« directeur des ventes, Autobritt SA, Genève »), JMO, Jean-Marie Mortier (« directeur technique 'Test Achats' »), F05 et F07 (« journaliste à la RTS ») Voix off émission : F03 (« journaliste à la RTS ») Voix off reportage : F04 et F06 (« journaliste à la RTS ») | 60 |

Tableau 2.Sous-corpus des débats télévisés

L'émission *Infrarouge* propose des débats de type « citoyen » (Burger, 2010; Savoy & Reynard, 2012), c'est-à-dire des débats qui font « intervenir à des fins de confrontation d'opinions des *experts* dans un domaine social » (Burger, 2010 : 4 [nous soulignons]), à qui l'on demande une attention particulière quant à la constitution d'un « cadre pédagogique permettant à l'audience d'accroître ses connaissances d'une problématique d'intérêt général » (idem). Face à ces experts et à la manifestation parfois houleuse de points de vue antagonistes, un animateur est présent pour modérer et réguler la rencontre. Dans ce type de *débat-civique*, la fonction d'animateur est toujours tenue par un journaliste, dont la neutralité et l'éthique sont

exigées. Le rôle de l'animateur consiste alors essentiellement à gérer les modalités de prises de parole, mais également à « relancer l'expression des opinions » et à « synthétiser le propos à l'adresse du public » (Burger, 2010 : 4).

Il se peut également que des invités, présents dans le public ou en duplex, interviennent à un moment donné du débat. Ces intervenants « secondaires » ne sont pas nécessairement des experts et peuvent représenter parfois monsieur et madame Tout-le-monde, dont seule la question du *vécu* importe. De la même manière, les débats peuvent être entrecoupés de brefs reportages/témoignages, en différés, durant lesquels interviennent aussi bien des experts d'un domaine donné que des témoins non experts. Finalement, différentes voix off ou voix hors champ sont utilisées soit dans le cadre de l'*émission* pour introduire la thématique du jour, présenter les débattants ou encore annoncer la teneur des brefs reportages, soit dans le cadre des *reportages* pour émettre différents commentaires explicatifs. La pluralité des participants et la variété des moyens de diffusion de la parole au sein de ces débats créent alors un jeu subtil de rupture, aussi bien temporelle (direct vs différé) que spatiale (plateau vs ailleurs).

Concernant la disposition spatiale des protagonistes, les cinq débats montrent une occupation de l'espace similaire (cf. Image 2, ci-dessous) : l'animateur et les débattants sont disposés autour d'une table au centre du plateau. L'animateur « préside », tandis que les représentants des camps opposés se font face. Les intervenants secondaires se situent dans l'arrière-scène, avec le public non actif ; ils sont installés derrière les débattants en fonction de l'affinité politique qu'ils partagent avec eux, respectant ainsi une démarcation nette entre les deux camps opposés. Les protagonistes présents en duplex ou au sein des reportages sont projetés sur des écrans.

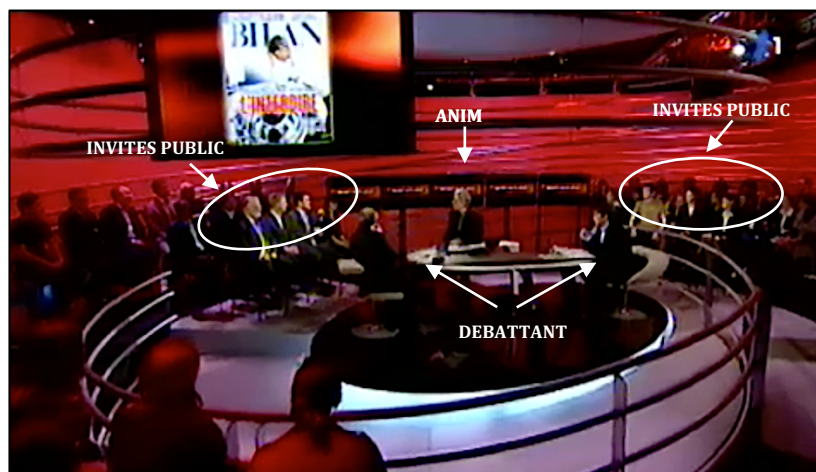


Image 2. Disposition spatiale des locuteurs dans les débats télévisés

Finalement, concernant les prises de vues, une alternance de plans (e.g., plan rapproché du locuteur, gros plan de l'allocutaire, plan d'ensemble, etc.) est pratiquée durant toute la durée du débat, dont la cadence est rythmée aussi bien *pour* le débat que *par* le débat. Cette spécificité

rend, comme nous le verrons, l'analyse multimodale plus « délicate » (cf. *infra* § 4.3.1.). En effet, il est fréquent que des gros plans ou plans rapprochés soient effectués sur l'adversaire qui *écoute*, nous faisant perdre toutes les informations multimodales produites par le locuteur.

4.1.3. Sous-corpus de réunions professionnelles

Le sous-corpus de réunions professionnelles rassemble des interactions professionnelles tirées de trois petites (<10 personnes) à moyennes (45-100 personnes) entreprises, dont les domaines d'expertise sont la communication d'entreprise (entreprise A), l'architecture (entreprise B) et l'ingénierie (entreprise C). Toutes les réunions se sont déroulées dans les locaux respectifs des entreprises et celles-ci ont eu lieu entre 2017 et 2018. Les événements durent entre vingt minutes pour le plus court et une heure et demie environ pour le plus long, et réunit entre deux et six participants « actifs »¹⁵⁰. Les données ont été récoltées dans le cadre du projet FNS *E-STAMP : Epistemic Stance Taking from a Multimodal Perspective* (SNF Ambizione Project PZ00P1_168033) dirigé par Jérôme Jacquin¹⁵¹. La transcription des données a été terminée dans le cadre du projet POSEPI et l'intégralité des transcriptions a été révisée dans le cadre dudit projet.

Le tableau suivant présente de manière succincte les treize événements du sous-corpus « réunions professionnelles », en reprenant les mêmes catégories mentionnées *supra* pour le sous-corpus des débats télévisés, à l'exception de la catégorie « fonction interactionnelle » (Jacquin, 2014), puisque celle-ci est la même pour tous les participants, à savoir *participant* ou *participante à une réunion*. Soulignons également que pour des raisons de confidentialité, tous les noms des participants, ainsi que les noms des entreprises ont été dûment anonymisés.

| | Nom/Domaine | Date/lieu | Participants (acronyme, nom, statut) | T' |
|---------|---|----------------|---|-------------------|
| REU_AC1 | ABSTRACT Communication d'entreprise | 2017 Locaux | ROG, Roger (« président ») BOR, Boris (« directeur ») CAR, Carole (« responsable administratif et CFO ») GEO, Georges (« tonton en scène ») ISA, Isaline (« stagiaire ») JEA, Jean (« tonton en chef ») <i>*Chercheur responsable : JAC, Jérôme Jacquin (« linguiste »)</i> | 77 ¹⁵² |

¹⁵⁰ Les protagonistes qui ne participent pas officiellement à la réunion sont considérés comme des participants « non actifs ». Ainsi, les chercheurs JAC, ROH et PEJ dans les événements REU_AC1, REU_AC2, REU_BL4 et REU_BM3 ne sont pas comptabilisés dans le décompte total des locuteurs, puisque ceux-ci ne sont présents qu'en début et fin de réunion pour respectivement effectuer les derniers réglages des caméras et arrêter l'enregistrement de celles-ci. Est aussi catégorisé comme tel le participant ADA dans les événements REU_BV1 et REU_BL4, puisque celui-ci n'est présent que quelques brèves secondes pour apporter des cafés aux collaborateurs.

¹⁵¹ Pour une présentation détaillée des étapes effectuées et des problématiques rencontrées lors de la constitution du corpus, nous renvoyons le lecteur intéressé à l'article de Jacquin & Roh (2019).

¹⁵² La durée des événements est calculée par Jacquin & Roh (2019) selon les deux balises temporelles suivantes : lorsqu'au moins deux participants apparaissent à l'écran, qui marque le début de l'événement et lorsque le groupe se sépare et/ou lorsque les chercheurs arrivent dans la salle, qui marque la fin de l'événement.

| | Nom/Domaine | Date/lieu | Participants (acronyme, nom, statut) | T' |
|---------|---|----------------|--|----|
| REU_AC2 | ABSTRACT Communication d'entreprise | 2017 Locaux | ROG, Roger (« président ») CAR, Carole (« responsable administratif et CFO ») BOR, Boris (« directeur ») ANN, Anne (« designer ») <i>* Chercheur responsable : JAC, Jérôme Jacquin (« linguiste »)</i> <i>* Chercheuse : ROH, Sabrina Roh (« linguiste »)</i> | 55 |
| REU_AM1 | ABSTRACT Communication d'entreprise | 2017 Locaux | ROG, Roger (« président ») CAR, Carole (« responsable administratif et CFO ») BOR, Boris (« directeur ») ANN, Anne (« designer ») | 63 |
| REU_AM2 | ABSTRACT Communication d'entreprise | 2017 Locaux | ROG, Roger (« président ») CAR, Carole (« responsable administratif et CFO ») BOR, Boris (« directeur ») ANN, Anne (« designer ») | 37 |
| REU_BL1 | BTBA Architecture | 2017 Locaux | ALE, Alex (« architecte ») FRA, Françoise (« chef de projet développement ») CHA, Charles (« responsable <i>entreprise externe</i> ») ANT, Antoine (« employé <i>entreprise externe</i> ») | 47 |
| REU_BL2 | BTBA Architecture | 2017 Locaux | FLO, Florence (« cheffe de projet urbanisme ») SOP, Sophie (« architecte EPFL / urbaniste FSU – associée ») SAR, Sarah (« cheffe de projet développement ») GRE, Greg (« chef de projet urbanisme ») | 52 |
| REU_BL4 | BTBA Architecture | 2017 Locaux | CHR, Christophe (« architecte – associé ») LUC, Lucas (« chef de projet exécution ») <i>* ADA, Adam (« secrétaire réceptionniste »)</i> <i>* Chercheuse : PEJ, Cécile Petitjean (« linguiste »)</i> | 21 |
| REU_BM1 | BTBA Architecture | 2017 Locaux | MIC, Michel (« architecte associé ») LOU, Louis (« architecte ») DAP, Daphné (« architecte ») STA, Stan (« chef de projet développement ») OSC, Oscar (« architecte ») | 95 |
| REU_BM2 | BTBA Architecture | 2017 Locaux | MIC, Michel (« architecte associé ») CLA, Claire (« chef de projet développement ») LIS, Lisa (« dessinatrice en architecture / designer architecte ») THE, Théodora (« architecte ») | 57 |
| REU_B | BTBA Architecture | 2017 Locaux | SAL, Sally (« architecte ») ROB, Robert (« dessinateur en architecture ») CHR, Christophe (« architecte – associé ») <i>* Chercheuse : PEJ, Cécile Petitjean (« linguiste »)</i> | 68 |
| REU_C | CREDO Ingénierie | 2017 Locaux | YVA, Yvan (« PDG ») SEB, Sébastien (« directeur associé ») PAU, Pauline (« administratrice, comité de direction ») OLR, Olrich (« directeur associé ») | 69 |

| | Nom/Domaine | Date/lieu | Participants (acronyme, nom, statut) | T' |
|---------|----------------------|----------------|---|----|
| REU_BV1 | BTBA Architecture | 2017 Locaux | STA, Stan (« chef de projet développement ») EMM, Emma (« responsable communication ») JUL, Jules (« dessinateur en architecture ») RAP, Raphaël (« architecte – associé ») HUG, Hugo (« dessinateur en architecture ») CHR, Christophe (« architecte – associé ») SAC, Sacha (« chef de projet design ») *ADA, Adam (« secrétaire réceptionniste ») | 99 |
| REU_CL4 | CREDO Ingénierie | 2018 Locaux | YVA, Yvan (« PDG ») SEB, Sébastien (« directeur associé ») PAU, Pauline (« administratrice, comité de direction ») OLR, Olrich (« directeur associé ») VIN, Vincent (« collaborateur ») WIL, William (« administrateur, comité de direction ») | 97 |

Tableau 3. Sous-corpus des réunions professionnelles

Si le contenu *thématique* des réunions correspond au domaine d'expertise de leur entreprise respective (i.e. communication d'entreprise, architecture et ingénierie), le *type* de réunion et les *objectifs* visés sont parfois similaires d'une entreprise à l'autre. Ainsi, les réunions peuvent relever du *brainstorming*, de la répétition générale d'une présentation, d'une mise au point sur l'avancée d'un projet en cours ou encore de la gestion administrative de certains projets au sein de l'entreprise. Les modalités de prises de parole sont différentes de celles du sous-corpus « débats politiques » et sont aussi bien constitutives que constituantes de l'activité en cours (e.g., *présenter*), du type de réunion et du statut socio-professionnel des participants¹⁵³. En cela, les réunions de ce sous-corpus rejoignent la définition globale qu'en donnent Deppermann et al. (2010) :

Meetings are multiparty conversations which are often characterised by an organizational fingerprint (agendas, a planned order of presenters, a schedule, a chairperson, etc.) (Deppermann et al., 2010 : 1072).

Concernant la disposition spatiale des protagonistes, les treize réunions montrent des occupations de l'espace parfois différentes en fonction du domaine d'expertise et/ou du type de réunion. Toutefois, de manière générale, les participants sont assis autour d'une table, excepté deux réunions de type « brainstorming » (REU_AC1 et REU_AC2) durant lesquelles les participants sont assis sur des canapés autour d'une table basse. Les participants peuvent, de manière ponctuelle, se lever/être debout pour une durée plus ou moins longue (cf. Image 3, ci-dessous). Lors des réunions, sans que cela soit nécessairement le cas, différents objets sont mobilisés (e.g., plan, maquette, ordinateur, écran plat, flipchart, etc.) et peuvent exercer une influence, selon leur localisation (e.g., mur ou table), sur la disposition spatiale des protagonistes à un moment T de la réunion, comme c'est le cas dans l'image 3.

¹⁵³ Voir aussi les études d'André (2006), de Mondada (2006) et de Divoux (2020) sur les interactions en situation de travail.



Image 3. Disposition spatiale des locuteurs dans les réunions professionnelles

Enfin, concernant les prises de vues, toutes les réunions ont été filmées via trois caméras fixes – deux sur trépieds, une sur la table – qui couvrent différents angles de la salle. À la différence des débats publics, aucun changement de plan n'est effectué, puisqu'aucun chercheur n'est présent lors de la réunion. La prise de vue panoramique inférieure (cf. Image 3, ci-dessus) permet une *vue d'ensemble élargie* qui a l'avantage de montrer l'*ensemble* des protagonistes, mais le défaut de fausser la direction des regards et des gestes. Les deux images supérieures, couvrant la salle sous deux angles différents, sont donc plus optimales pour l'analyse multimodale. Il peut arriver dans de rares cas que les caméras soient obstruées, soit par un participant qui se lève, soit par le déplacement d'un objet présent sur la table (p.ex. tasse de café, classeur, feuille, etc.).

Résumons-nous. Les données sélectionnées dans le cadre du projet POSEPI se divisent en deux sous-corpus, dont l'un se compose de DÉBATS POLITIQUES (publics et télévisés) et l'autre de RÉUNIONS PROFESSIONNELLES. Chacun de ces deux sous-corpus est de taille égale. Nous totalisons ainsi vingt-huit heures de données pour vingt-six événements différents. Enfin, par leur caractéristique propre, nous pouvons catégoriser les différents événements de notre corpus comme relevant de genres institutionnels particuliers. Le tableau ci-dessous présente une vue synthétique de notre corpus :

| Nom | Lang. | Description | Date | Taille | 145 locuteurs |
|------------|-------|--|-----------|------------------|---------------|
| DÉBATTRE | FR | Débats publics organisés à l'Université de Lausanne par des associations d'étudiants sur divers sujets politiques. | 2007-2009 | N = 8 H = 9 | |
| INFRAROUGE | FR | Débats télévisés diffusés par la Radio Télévision Suisse (RTS) dans le cadre de l'émission Infrarouge. Les thématiques abordées correspondent à celles des débats publics. | 2007-2013 | N = 5 H = 5 | |
| E-STAMP | FR | Réunions professionnelles au sein de trois entreprises (communication, architecture, ingénierie) basées à Lausanne. | 2017-2018 | N = 13 H = 14 | |
| | | | | ≈ 28 heures | |

Tableau 4. Présentation synthétique du corpus

Nous pouvons dès à présent passer à la méthodologie commune adoptée dans le cadre du projet POSEPI pour l'étude des marqueurs épistémiques (au sens large) dans l'interaction. Les deux sous-chapitres suivants ne présentent que de manière concise les différents choix méthodologiques retenus pour la méthode d'analyse (§ 4.2.) et la grille d'annotation (§ 4.3.). En effet, ceux-ci ont fait l'objet d'une publication (cf. Jacquin et al., 2022a) sous la forme d'un guide d'annotation d'une cinquantaine de pages expliquant, problématisant et exemplifiant l'entièreté de la procédure à suivre pour l'annotation des marqueurs épistémiques de notre corpus. Pour un aperçu complet des choix méthodologiques, nous renvoyons le lecteur intéressé au guide d'annotation susmentionné.

4.2. Du lemme évidentiel au marqueur évidentiel : méthode d'analyse

La démarche adoptée dans le projet POSEPI (Jacquin, 2019) pour l'analyse des marqueurs épistémiques – au sens large – est de nature sémasiologique, c'est-à-dire que nous partons d'une liste de mots ou d'expressions qui expriment, sémantiquement, un degré de certitude ou une source de l'information pour ensuite établir une théorie de l'utilisation de ces marqueurs dans l'interaction (lemme > sens). Autrement dit, l'approche sémasiologique a pour but principal de répertorier une liste d'*expressions particulières* pour ensuite en déterminer leur *signification*, au contraire de l'approche onomasiologique qui part du « conceptuel » pour en déterminer les formes. Si la démarche sémasiologique induit le risque – inévitable – de ne pas considérer certaines formes qui pourraient *en contexte* manifester, dans le cas de la présente étude, un sens évidentiel (par exemple, la proposition complète « je l'ai eu hier » – sous-entendu « au téléphone et il m'a dit que » – dans « ils en r'di-j' l'ai eu hier: et ils en rediscu::tent/ »), elle a néanmoins l'avantage de circonscrire plus précisément quelles sont les expressions sémantiques récurrentes qui participent au phénomène.

Le choix d'une approche sémasiologique formate ainsi directement la méthode d'analyse suivie dans le projet collectif, que nous allons présenter dans le sous-chapitre suivant.

4.2.1. Extraction lemmatique et sélection des marqueurs du corpus

L'annotation des marqueurs épistémiques du corpus est précédée de deux grandes étapes, l'une d'*extraction* et la seconde de *sélection*. La première étape consiste ainsi à extraire de nos données les occurrences lemmatiques présentes dans les transcriptions, c'est-à-dire d'isoler l'intégralité des tokens formés à partir des lemmes listés à la fin du second chapitre¹⁵⁴, et ce, qu'ils correspondent ou non à un marqueur évidentiel. Du fait de la présence de signes conventionnels au sein des transcriptions, des expressions régulières (regex)¹⁵⁵ ont été utilisées pour extraire les occurrences lemmatiques de ELAN. Ainsi, par exemple, si l'on souhaite extraire tous les tokens du lemme *dire*, il nous faut chercher l'expression régulière la plus performante pour ne pas en omettre. Dans ce cas de figure, vu la diversité des formes possibles du lemme *dire* (par exemple, « dit », « disent », « dire », « dîmes ») et, *de facto*, la petitesse du segment commun (« di ») qu'il faudrait prendre en considération¹⁵⁶, il est préférable d'effectuer une recherche en utilisant quatre expressions régulières différentes, en prenant séparément les segments communs « dis », « dit », « dir » et « dîm ». Ces derniers couvrent en effet toutes les formes possibles du lemme *dire*. Une fois l'expression régulière composée, celle-ci est introduite dans la barre de recherche du logiciel ELAN, qui recense et liste toutes les occurrences qui contiennent le segment commun recherché. La liste des occurrences peut être exportée en fichier « .txt » et importée dans un fichier Excel en vue de la seconde étape.

Cette seconde étape consiste à trier manuellement les « faux positifs », c'est-à-dire les occurrences qui contiennent effectivement le segment recherché, mais qui ne correspondent pas à une forme du lemme *dire*. Par exemple, l'annotation « ça sera tout à fait dans votre **direction/** » est supprimée de la liste. Bien que chronophage, cette méthode assure néanmoins une certaine sécurité quant à l'omission de certaines formes due à une expression régulière trop « fine ». C'est également à ce stade que sont enlevées les occurrences qui ne respectent pas les critères de définition tels que nous les avons définis et présentés au chapitre 1 (cf. § 1.4.6).

¹⁵⁴ La liste des lemmes sur laquelle nous nous sommes basée a été complétée par une lecture intégrale des données transcrites, lors d'une étape supplémentaire. De ce fait, si des lemmes avaient été omis dans la liste (par exemple un verbe de parole), ils ont pu être « récupérés » par ce biais et ajoutés, dans un second temps, à la liste des lemmes évidentiels présents dans notre corpus. C'est le cas, par exemple, de l'expression « noir sur blanc » qui n'avait pas été initialement recensée.

¹⁵⁵ L'expression régulière est constituée de plusieurs ensembles de caractères (séparés par le signe |) qui correspondent à différentes « contraintes » particulières (dans notre travail, les signes conventionnels) que l'on souhaite prendre en compte lors de la recherche automatique. La forme *canonique* utilisée dans le présent travail est la suivante : $(\backslash(\backslash)\backslash\backslash\backslash\backslash.\backslash d\backslash[\backslash]\backslash=\backslash:)\{0,\}$. Ainsi, par exemple, l'ensemble \: indique que les occurrences du lemme *dire* dont une des lettres serait allongée (par exemple, « il di::t que »), rompant ainsi la chaîne de caractère recherchée, sont comptabilisées. Chaque ensemble correspond alors à un signe conventionnel de transcription (e.g. allongement phonique, intonation montante, etc.). Pour s'assurer de l'exactitude de l'expression régulière, celle-ci a été testée sur le site <https://regexr.com>.

¹⁵⁶ Au total, 5624 occurrences du segment commun « di » sont présentes dans nos données, puisque sont également pris en compte dans la recherche des occurrences telles que « dix-huitième siècle ».

Ainsi, en ce qui concerne notre exemple du verbe *dire* – les critères et opérations étant valables pour l'ensemble des lemmes étudiés – toute occurrence lemmatique¹⁵⁷ est ôtée si celle-ci :

- (i) ne possède pas la valeur « évidentielle » (dans ce cas, d'emprunt ou d'inférence) comme valeur primaire ; par exemple, les marqueurs de reformulation, entendus comme « procédé de modification d'un segment par un autre pour expliquer, définir, justifier, préciser, dénommer, exemplifier, paraphraser, conclure, etc. les propos » (Grabar & Eshkol-Taravella, 2015 : 308 ; voir aussi Steuckardt, 2018), tels que « c'est-à-dire », « autrement dit », « disons », « je veux dire », « ce qui veut dire » ou encore « ça veut dire ». C'est aussi le cas des expressions figées comme « ce n'est même pas dit », « à vrai dire », « dis donc » ou encore « si j'ose dire » et des emplois du verbe *dire* dans un sens littéral (« y a un trait d'union on dit chaux-DE-fonds ») ;
- (ii) ne possède pas une portée *propositionnelle* ; par exemple, tous les marqueurs associés à une portée nominale, tels que « on dit des âneries », « on a dit beaucoup de choses », « elle dit quand même plus ou moins bonjour » ou encore « il a le droit de dire son opinion ». Dans le cas de figure où une portée est *absente*, les occurrences sont tout de même comptabilisées ;
- (iii) ne se rapporte pas au locuteur comme expérimentateur (L=E). Dans le cas des marqueurs évidentiels d'emprunt, ceux-ci se rapportent *toujours* à L=E. Que le locuteur soit le *récepteur* de l'emprunt (« il a dit que ») ou son *générateur* (« j'ai dit que »), il en est toujours l'expérimentateur.
- (iv) se présente comme des antécédents de conditionnel, manifeste une projection ou est employée avec le futur ; par exemple, toutes les occurrences qui ne transmettent pas un discours rapporté effectif ou une inférence effective, telles que « tu me dis si je me trompe », « si tu dis là je fais un toit mansardé sur un bâtiment », « vous allez pas me dire que les grandes chaînes de distribution ne peuvent pas payer les salaires », « la droite va vous dire que l'économie a droit à former que les meilleurs et que des banquiers des h e c ».
- (v) est accompagnée d'une particule négative ; dans ce cas précis, la négation n'est pas possible, puisque celle-ci annule l'effectivité du discours rapporté. Par exemple, « quand on a évoqué ça ils ont pas dit ah non non c'est hors de question » ou « j'ai pas dit que vous étiez dogmatique ».

Ainsi, sur les 3'543 occurrences trouvées lors de la première étape, seules 824 sont comptabilisées comme de « véritables » marqueurs évidentiels après la seconde étape de *sélection*. C'est seulement une fois cette seconde étape effectuée que peut débiter la phase d'annotation.

¹⁵⁷ Tous les exemples cités ci-dessous sont des exemples attestés, tirés de notre corpus.

4.3. Présentation de la grille d'annotation

Dans la perspective d'une approche quantitative, chaque marqueur a été annoté selon un schéma d'annotation particulier, commun au projet et inspiré en partie du schéma d'annotation du projet MODAL¹⁵⁸ (Ghia et al., 2016 ; Nissim & Pietrandrea, 2017), mais également des travaux de Pekarek Doehler sur l'expression « je sais pas » (Pekarek Doehler, 2016, 2019)¹⁵⁹. Nous annotons de cette manière le MARQUEUR en indiquant ses différentes propriétés morphosyntaxiques (lemme, type de forme/expression, catégorie morpho-syntaxique), discursives (genre discursif, rôles communicationnels du locuteur et de l'allocutaire), interactionnelles (position séquentielle dans l'Unité de Construction de Tour (UCT), position de l'UCT dans le tour de parole et rôle de celle-ci dans la séquence) et multimodales (direction du regard avant, pendant et après le marqueur et le/les geste(s) co-occurent(s)), ainsi que sa PORTÉE avec des renseignements pointant la nature de celle-ci, qui l'a produite et à qui celle-ci est adressée. Nous étudions finalement la RELATION entre le marqueur et sa portée au travers des trois variables que sont la direction, la source et la polarité (Jacquin et al., 2022a).

L'annotation des variables susmentionnées se fait dans un tableau Excel à double entrée. Le lien avec les données primaires est cependant maintenu par l'attribution d'un identifiant unique (ID) à chaque marqueur, mais également à chaque portée, annoté dans ELAN. En effet, deux nouveaux acteurs ou *tiers* ont été ajoutés dans ELAN, correspondant au marqueur (MQR) et à sa portée (POR). Ainsi, dans l'exemple ci-dessous (cf. Image 4), le marqueur évidentiel d'emprunt « c'est legrand qui disait ça tout l' temps/ » est sélectionné et annoté comme étant le marqueur 42066 et sa portée « c'est la base de l'architecture\ » comme la portée 42066. C'est par le biais de ces deux ID que la connexion reste ainsi établie entre ELAN et la grille d'annotation.

¹⁵⁸ Le schéma d'annotation du projet MODAL est disponible à l'adresse suivante : <https://modal.msh-vdl.fr/index.php/2016/12/07/english-the-annotation-scheme1/?lang=en?lang=en>.

¹⁵⁹ Toutes les données primaires (enregistrements et transcriptions anonymisés) sont disponibles dans la base de données CLAPI (Corpus de L'Angue Parlée en Interaction) à l'adresse suivante : <http://clapi.icar.cnrs.fr/Posepi/> (Jacquin et al., 2024). En ce qui concerne les données secondaires, soit la base de marqueurs épistémiques, au sens large, identifiés et annotés dans le cadre du projet, elles sont consultables dans DaSCH (Swiss National Data and Service Center for the Humanities) à l'adresse suivante : <https://ark.dasch.swiss/ark:/72163/1/0120> (Jacquin et al., 2024).



Image 4. Exemple d'annotation d'un marqueur et sa portée dans ELAN

Enfin, et ce pour assurer une certaine cohérence dans l'annotation, un test d'accord inter-annotateurs de Cohen a été réalisé sur un échantillon de données (Richard Landis & Koch, 1977). Les annotateurs ont été sélectionnés parmi les membres du projet POSEPI. Les tests croisés ont été effectués par deux, trois ou quatre annotateurs. Toutes les variables retenues pour l'annotation du marqueur, de sa portée et de la relation entre le marqueur et sa portée (cf., *infra*) ont été entièrement testées sur une cinquantaine de marqueurs épistémiques (au sens large), sélectionnés de manière aléatoire dans nos données. Les critères d'annotation des variables dont le score d'accord inter-annotateurs était « problématique » ont alors été modifiés et les variables re-testées, de manière à atteindre des scores d'accord inter-annotateurs allant de « substantiel » (Kappa de Cohen entre 0.6 and 0.8) à « presque parfait » (Kappa de Cohen entre 0.8 and 1.0) pour chaque variable (Richard Landis & Koch, 1977 : 165).

4.3.1. Annotation du marqueur

Nous présentons, dans cette sous-section, les variables relatives à l'annotation du *marqueur*. Les caractéristiques du marqueur, telles que nous les renseignons dans le projet POSEPI, peuvent être regroupées en cinq grandes catégories, qui sont relatives à (i) l'identification du marqueur, mais aussi à ses différentes propriétés (ii) morphosyntaxiques, (iii) discursives, (iv) interactionnelles et (v) multimodales. L'annotation des marqueurs étant réalisée dans un tableau Excel à double entrée, certaines variables sont remplies de manière automatique, soit par le biais des fonctions Excel *RechercheX* ou *Si*, soit à la suite de l'import des résultats depuis le logiciel ELAN. Les variables remplies de manière automatique sont signalées par un astérisque (e.g., « GENRE DISCURSIF* »).

Identification du marqueur

Douze variables sont liées à l'identification du marqueur. Nous attribuons (1) un CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE¹⁶⁰ au marqueur (e.g., ID 42066) et renseignons (2) l'ÉVÉNEMENT* dans lequel le marqueur apparaît (e.g., « REU_BM2 »), le nom de l'événement correspondant à l'acronyme donné dans les tableaux de présentation (cf. § 4.1.2. et § 4.1.3.), (3) l'ANNÉE* de l'événement, (4) le FICHER VIDÉO* de celui-ci (e.g., REU_BM2_fusion_HD_light.mp4) et (5/6) les COORDONNÉES TEMPORELLES* (en millisecondes) de *début* et de *fin* du marqueur au sein de l'événement dans lequel il apparaît. Nous attribuons à chaque marqueur (7) un LIEN URL, qui permet de localiser le marqueur dans la base de données CLAPI, laquelle agrège, synchronise et met à disposition en ligne les données primaires du projet (fichiers vidéo et audio et transcriptions).

Nous indiquons également si (8) le MARQUEUR APPARAÎT OU NON DANS UN DISCOURS RAPPORTÉ et si (9) le MARQUEUR POSSÈDE OU NON UNE PORTÉE PROPOSITIONNELLE. Dans le premier cas de figure, si un marqueur apparaît dans un discours rapporté – à l'instar du marqueur « Sébastien dit à Olrich que » dans l'extrait (4.1) ci-dessous –, celui-ci est *recensé*, mais non annoté dans son ensemble.

- (4.1) ouais donc là **il me dit**^[1] ah mais je vais quand même pas faire la facture parce que sébastien dit à olrich qu'^[2] il faut faire la facture (corpus ; ID 42292^[1] ; ID 42293^[2])

Dans le second cas, si un marqueur ne possède pas de portée propositionnelle, car celle-ci est absente (e.g., à la suite d'une interruption) – à l'exemple du marqueur « il paraît qu- » dans l'énoncé (4.2) ci-dessous –, le marqueur est *recensé*, mais non annoté dans son ensemble¹⁶¹.

- (4.2) euh mais **il paraît q-** ouais pourquoi pas mais dans dans ce goût-là (corpus ; ID 40233)

Finalement, nous annotons le lien potentiel qu'entretient un marqueur avec un ou plusieurs autre(s) marqueur(s). Si deux marqueurs ou plus possèdent (10) UNE MÊME PORTÉE PROPOSITIONNELLE (cf. § 1.4.3.), nous indiquons l'identifiant du ou des marqueur(s) conjoint(s) concerné(s). Si un marqueur (11) PORTE SUR UN OU PLUSIEURS AUTRE(S) MARQUEUR(S) ou (12) SUR UN OU PLUSIEURS AUTRE(S) MARQUEUR(S) ASSOCIÉ(S) À SA OU LEUR PORTÉE, comme c'est le cas lorsqu'un enchâssement syntaxique est présent entre deux marqueurs, nous indiquons l'identifiant du ou des marqueur(s) conjoint(s) concerné(s). De manière symétrique,

¹⁶⁰ Les noms des variables sont donnés en petites capitales et sont précédés d'un numéro pour les repérer davantage. La numérotation n'est pas continue d'une sous-section à l'autre.

¹⁶¹ Dans ces deux cas de figure, seules les variables d'identification *code d'identification*, *événement*, *année*, *fichier vidéo*, *lien URL*, *coordonnées temporelles*, les variables relatives aux propriétés *morphosyntaxiques* (à l'exception de la variable « type morphosyntaxique ») et celles relatives au *locuteur* (cf., *infra*) sont annotées.

si un marqueur A porte sur un autre marqueur B (et possiblement sa portée), ce dernier est alors *de facto* sous la portée du marqueur A, puisque celui-ci l’englobe. L’identifiant du ou des marqueur(s) englobant(s) est alors indiqué. Ces deux dernières variables n’étant pas étudiées dans la présente thèse, nous renvoyons le lecteur au guide d’annotation pour une illustration de ces deux cas de figure (Jacquin et al., 2022a).

Propriétés morphosyntaxiques

Cinq variables ont trait aux caractéristiques morphosyntaxiques du marqueur. Nous renseignons (1) la RÉALISATION DU MARQUEUR, c’est-à-dire la réalisation *effective* et *fidèle* du marqueur, tel qu’il a été prononcé dans l’événement. La réalisation du marqueur se conforme à sa transcription dans ELAN ; tous les signes conventionnels de transcription sont ainsi conservés (e.g., « c’est legrand qui disait ça tout l’ temps/ »). Pour des raisons d’uniformisation, nous considérons, dans le projet, comme faisant partie du marqueur les éléments syntaxiques associés suivants : (a) les dislocations à gauche ou à droite, (b) les auto-réparations et (c) les circonstants spatiaux ou temporels (excepté les connecteurs ou subordonnants régisseurs). Nous donnons également (2) la RÉALISATION SIMPLIFIÉE DU MARQUEUR, lequel est alors présenté sans ses éventuels signes de convention. Les éléments grammaticaux intégrés dans le marqueur, en sus du *lemme* et des *pronoms sujets*, sont indiqués sous la dénomination plus générale de la classe à laquelle l’élément appartient (e.g., « c’est legrand qui disait ça tout l’ temps/ » → « c’est (X) qui disait (ANAPH) (TEMP) » ou encore « je lui ai malheureusement dit » → « je (PRO) ai (ADV) dit »). Nous indiquons (3) le LEMME auquel correspond le marqueur annoté, ainsi que (4) le POS-TAG* du lemme (i.e. part-of-speech tagging), chacun possédant un *pos-tag* prédéfini, tel que « adverbe », « verbe », « nom », etc.

Finalement, nous annotons (5) le TYPE MORPHOSYNTAXIQUE du marqueur. Chaque marqueur est catégorisé dans l’un des sept types morphosyntaxiques listés ci-dessous, pour lesquels nous restituons, quand cela est nécessaire et de manière concise, les définitions qui leur sont données dans le cadre du projet (Jacquin et al., 2022a : 20-24)¹⁶².

(i) Morphème. Pour rappel, dans le cadre de ce travail, nous n’étudions *que* le morphème du conditionnel (§ 2.2.).

(4.3) vous parliez d'une adéquation entre euh la bulle spéculative que vous présentiez au départ et ce que les médias veulent dire par rapport au populisme euh le l’opinion des médias enfin la la façon de fonctionner d’un média serait correspondante (corpus ; ID 45012)

¹⁶² Notons que nous suivons de près, dans le projet POSEPI, les catégories morphosyntaxiques (et leur définition respective) qui ont été proposées dans le projet MODAL (Pietrandrea, 2022).

(ii) Construction attributive à verbe copule. Les constructions reposent sur un verbe copule épistémique, tel que « paraître » ou « avoir l’air ».

(4.4) petite question puisque vous m’avez l’air particulièrement bien informé (corpus ; ID 20008)

(iii) Construction à verbe modal. La définition retenue dans le cadre du projet est la suivante : « constructions characterized by an inflectionally constrained verbal predicate that takes an aspectually incomplete infinitive as a complement » (Pietrandrea, 2022).

(4.5) ce que je veux dire c’est que certainement on doit pouvoir trouver un arrangement dans le cadre de ce texte constitutionnel (corpus ; ID 41099)

(iv) Prédicat verbal à complément (avec présence ou non du *que*). Lorsque le « que » de subordination n’est pas produit, comme c’est le cas en (4.6) ou en (4.8), ou, autrement dit, lorsqu’il s’agit d’une situation de complétives asyndétiques, le marqueur est toujours considéré comme un prédicat verbal à complément et n’est pas assimilé à un parenthétique, qui ne peut intervenir, lui, qu’en milieu ou en fin de portée (voir *infra*). Les introducteurs de discours rapporté direct sont également catégorisés comme des prédicats verbaux à complément.

(4.6) ouais pis surtout les vis-à-vis on a vu le entre le b six et le le truc là c’est c’est hyper important de voir l’angle (corpus ; ID 40477)

(4.7) j’ai vu que le le nom credo on le voit à peu près partout pour aller jusqu’au bureau (corpus ; ID 40308)

(4.8) monsieur maillard est magistrat il dit les magistrats doivent pas être tribuns (corpus ; ID 42254)

(v) Syntagme adverbial. La définition retenue dans le cadre du projet est la suivante : « a syntactically non obligatory predicates that syntactically depend on another predicate (whether a verb, an adjective, an adverb or an entire clause) » (Pietrandrea, 2022). Cela comprend l’ensemble des adverbes épistémiques en *-ment*, mais également les « adverbiaux de phrase » de type « d’après X », « pour X » ou encore « si l’on en croit X »¹⁶³.

(4.9) elle t’avait apparemment elle t’avait appelé la semaine dernière (corpus ; ID 40213)

¹⁶³ Plus précisément, les syntagmes prépositionnels « d’après X », « selon X », « suivant X » ou encore « pour X », de même que les constructions évidentielles introduites par *si/quand* comme « si l’on en croit X », « si on écoute X », « quand vous regardez les chiffres », etc., sont considérés, dans ce travail, comme des « adverbes d’énonciation » (Molinier, 2009 : 18-19) ou des « adverbiaux de phrase » (Grande Grammaire du Français, 2021 : 809).

(4.10) **pour les initiants**^[1] les associations abusent du droit de recours selon eux^[2] le droit de recours actuel est un frein à l'économie qui bloque trop de projets et qui met ainsi des emplois en péril (corpus ; ID 44034^[1] ; ID 44011^[2])

(4.11) c'est tout de même un salarié sur cinq si on croit vos chiffres encore une fois qui gagne pratiquement euh à la limite qui sont qui sont à la limite de la subsistance (corpus ; ID 43124)

(vi) Parenthétique. La définition retenue dans le cadre du projet est la suivante : « predicates syntactically independent of the scope » (Pietrandrea, 2022). Nous incluons, dans la classe des parenthétiques, les constructions relatives introduites par « comme »¹⁶⁴.

(4.12) zéro virgule cinq pour cent de hausse de la masse salariale vous dites (corpus ; ID 42127)

(4.13) vous avez donné ces chiffres sur la base dites-vous euh d'une enquête de l'office fédéral de la statistique et d'une enquête de l'université de genève (corpus ; ID 42115)

(4.14) il avait l'habitude de dessiner un peu sur le papier et c'est cela qui explique euh semble-t-il ses faits et gestes il regrette de tout ce qu'il a causé (corpus ; ID 20081)

(4.15) enfin je veux dire **comme tu dis** par principe déjà y a ça (corpus ; ID 42704)

(vii) Proposition complète. La proposition complète se caractérise par le fait qu'elle est syntaxiquement et sémantiquement complète. La référence à la portée qu'elle module se fait par le biais d'une relation de coréférence qui relie un élément de la proposition et un élément de la portée (Pietrandrea, 2022).

(4.16) on paie aujourd'hui et c'est une étude de SECO qui dit ça on paie aujourd'hui nos employés trente pour cent plus cher que les nos concurrents directs les pays limitrophes trente pour cent bien que nos charges sociales soient inférieures à ces pays on paie quarante pour cent de plus pour le l'énergie et cinquante pour cent de plus pour la marchandise (corpus ; ID 42298)

(4.17) les entreprises sont tentées de mécaniser d'automatiser au maximum et l'emploi se réduit aussi on le voit dans beaucoup de pays (corpus ; ID 40275)

Propriétés discursives

Sept variables sont liées aux propriétés discursives du marqueur. Nous renseignons (1) le GENRE DISCURSIF* de l'événement dans lequel le marqueur apparaît (soit, « débat télévisé », « débat public » ou « réunion professionnelle »), (2) le LOCUTEUR DU MARQUEUR*, le nom du locuteur

¹⁶⁴ Ainsi, dans certaines configurations syntaxiques, un marqueur placé avant sa portée peut être catégorisé comme un parenthétique. C'est également le cas, dans nos données, avec des marqueurs de modalité épistémique comme « me semble-t-il » (cf. Jacquin et al., 2022a : 24).

correspondant à l'acronyme donné dans les tableaux de présentation (cf. § 4.1.2. et § 4.1.3.), mais aussi (3) le ou les ALLOCUTAIRE(S) DU MARQUEUR, le nom de l'allocutaire – s'il est seul allocutaire – correspondant également à l'acronyme donné dans les tableaux de présentation. Si un marqueur est adressé à *plusieurs* allocutaires, ces derniers sont catégorisés soit comme « sous-groupe » (i.e., le marqueur est adressé à plusieurs allocutaires, mais pas à l'ensemble des interactants), soit comme « public » (i.e., le marqueur est adressé aux membres du public), soit comme « tous » (i.e., le marqueur est adressé à tous les interactants). Nous annotons également (4/5) la PLACE INTERACTIONNELLE* (ou la fonction interactionnelle) du locuteur du marqueur *et* de l'allocutaire du marqueur et (6/7) le STATUT SOCIO-PROFESSIONNEL* du locuteur du marqueur *et* de l'allocutaire du marqueur, tels qu'ils sont définis dans les tableaux de présentation (cf. § 4.1.2. et § 4.1.3.). Notons que, dans les cas de figure où le marqueur est adressé à plusieurs allocutaires, *et* la place interactionnelle *et* le statut socio-professionnel de ceux-ci sont inscrits comme « non pertinent ».

Propriétés interactionnelles

Trois variables sont relatives aux aspects interactionnels du marqueur. Nous annotons (1) la POSITION DU MARQUEUR DANS L'UNITÉ DE CONSTRUCTION DE TOUR (UCT), en distinguant six positions différentes, soit (i) début, (ii) début(*), (iii) milieu, (iv) fin(*), (v) fin et (vi) le marqueur constitue la totalité de l'UCT. Les astérisques adjoints aux positions *début*(*), *et fin*(*), indiquent que le marqueur se situe à *un* ou *deux mots* du début exact ou de la fin exacte de l'UCT¹⁶⁵. En conséquence, un marqueur est considéré comme étant en position *médiane* dès qu'il se situe à *trois mots* (ou plus) du début exact ou de la fin exacte de l'UCT. Dans l'extrait ci-dessous¹⁶⁶, par exemple, le marqueur « comme je l'ai dit » est identifié en position *début*(*), car il n'est précédé que du mot « ensuite » :

- (4.18) [...] euh: moi je pense on doit aussi tenir compte du fait que cette surveillance-là elle nous coûte très cher\ (0.3) || euh tren[te mi]lliards de francs investis c'est beaucoup\ euh: (0.5) || **ensuite comme j' l'ai dit** euh le le l' NOMBRE de cas au tribunal fédéral est quand même assez faible\ et le nombre de fois on entre dans une procédure de recours est assez faible\ (0.2) || c'est surtout la menace du recours et toute la négociation qui se passe (0.3) en amont (0.3) et euh: c'est là surtout qu' y a le plus de de problèmes et d'argent bloqué [FIN TDP] (corpus ; ID 42528).

¹⁶⁵ La question de la délimitation d'une UCT, tout comme, d'ailleurs, la question de la segmentation de la parole en TDP, est une problématique quelque peu complexe et qui fait débat dans la littérature (voir, sur cette question, e.a., Jacquin, 2014 : 79-92 ; Jacquin et al., 2022a : 25-30). Cette problématique est abordée de manière plus approfondie dans le guide d'annotation du projet et les critères de délimitation d'une UCT, tels que nous les avons retenus dans le projet, y sont présentés de manière détaillée (Jacquin et al., 2022a : 25-30). Pour des raisons de place, nous ne les restituons pas ici. Soulignons toutefois que les marques « euh », « mh », « ben », « ah », etc. sont considérées comme des *mots* et que certains « petits mots » (e.g., « ouais » ou « alors ») peuvent constituer à eux seuls, dans certains contextes, la totalité d'une UCT.

¹⁶⁶ Les UCT sont délimitées par les signes « || » au sein de l'extrait. Pour les besoins du propos, nous laissons les signes conventionnels de transcription dans cet extrait.

Nous renseignons également (2) la POSITION DE L'UCT (CONTENANT LE MARQUEUR) DANS LE TOUR DE PAROLE (TDP), en distinguant quatre positions, à savoir lorsque l'UCT se trouve (i) en début de TDP, (ii) en milieu de TDP, (iii) en fin de TDP ou lorsque (iv) l'UCT constitue la totalité du TDP. Par exemple, dans l'extrait (4.18) ci-dessus, la position de l'UCT qui contient le marqueur « comme je l'ai dit » est identifiée comme étant *médiane*. Finalement, nous étudions (3) LA FONCTION INTERACTIONNELLE (OU LE RÔLE SÉQUENTIEL) DE L'UCT DANS LAQUELLE APPARAÎT LE MARQUEUR. Trois rôles séquentiels sont distingués : (i) clairement initiatif (i.e., l'UCT constitue *clairement* une première partie de paire adjacente), (ii) clairement réactif-évaluatif (i.e. l'UCT constitue *clairement* une seconde partie de paire adjacente ou lorsqu'il s'agit d'une évaluation du TDP précédent) et (iii) indéterminé (i.e. l'UCT ne peut être classée dans l'un ou l'autre de ces rôles ou alors celle-ci relève un peu des deux).

Propriétés multimodales

Cinq variables ont trait aux propriétés multimodales du marqueur. Nous renseignons (1) la DIRECTION DU REGARD AVANT, (2) la DIRECTION DU REGARD PENDANT et (3) la DIRECTION DU REGARD APRÈS la production du marqueur. Pour chaque direction du regard, six possibilités sont distinguées, soit (i) regard sur le ou les allocutaire(s), (ii) regard sur un tiers, (iii) regard orienté vers un objet (symbolique), (iv) autre (i.e., regard moyenne distance, au loin, en bas, etc.), (v) yeux fermés, (vi) indéterminable (i.e. les prises de vues ne sont pas optimales pour identifier la direction du regard). Nous annotons également (4) la présence ou non d'UN GESTE CO-OCCURRENT PERTINENT et, le cas échéant, (5) le TYPE DE GESTE co-occurent au marqueur. Un geste co-occurent est considéré comme « pertinent » s'il respecte les trois conditions suivantes : (i) il est produit dans une fenêtre temporelle de - 2.0 secondes à + 1.0 seconde par rapport au *lemme* du marqueur, (ii) il est de type représentationnel et (iii) il est sémantiquement lié au marqueur étudié, à l'exception des déictiques qui, eux, sont annotés systématiquement. Pour définir quel est le *type* du geste co-occurent au marqueur, nous nous basons essentiellement sur la typologie de Kipp (2003), bien que certains ajustements aient dû être effectués. Finalement, dans les cas où les prises de vue ne permettent pas de définir s'il y a présence ou non d'un geste, le cas est considéré comme « indéterminable ».

4.3.2. Annotation de la portée

Nous présentons, dans cette sous-section, les dix variables relatives à l'annotation de la portée du marqueur. Ces variables étant identiques à celles du marqueur, nous ne les présentons que de manière concise.

Identification de la portée

Trois variables sont liées à l'identification de la portée. Nous attribuons (1) un CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE à la portée, qui est identique à celui du marqueur qui la module et

nous renseignons (2/3) les COORDONNÉES TEMPORELLES* (en millisecondes) de *début* et de *fin* de la portée au sein de l'événement dans lequel elle apparaît.

Propriétés morphosyntaxiques

Une seule variable a trait aux caractéristiques morphosyntaxiques de la portée. Nous renseignons uniquement (1) la RÉALISATION DE LA PORTÉE, soit la réalisation *effective* et *fidèle* de celle-ci, telle qu'elle a été prononcée dans l'événement. La réalisation de la portée se conforme ainsi à sa transcription dans ELAN. Pour des raisons d'uniformisation, nous considérons, dans le projet, comme faisant partie de la portée les éléments syntaxiques associés suivants : (a) les dislocations à gauche ou à droite ou (pseudo)clivage, (b) les auto-réparations (excepté les hésitations pré- ou post-portée), (c) les antécédents de propositions relatives, (d) les circonstants spatiaux ou temporels (excepté les connecteurs, les subordonnants et les modalisations d'énonciation) et (e) les propositions associées à un marqueur subordonnant. L'exception du critère (d) ne s'applique pas dans les cas de discours rapporté.

Propriétés discursives

Quatre variables sont relatives aux propriétés discursives de la portée. Nous renseignons (1) le LOCUTEUR DE LA PORTÉE*, qui peut, comme nous l'avons vu (§ 1.4.3.), être différent de celui qui a produit le marqueur, (2) le ou les ALLOCUTAIRE(S) DE LA PORTÉE, qui peu(ven)t être différent(s) de celui ou de ceux du marqueur, (3) la PLACE INTERACTIONNELLE* (ou *fonction interactionnelle*) du locuteur de la portée et de l'allocutaire de celle-ci et (4) le STATUT SOCIO-PROFESSIONNEL* du locuteur de la portée et de l'allocutaire de celle-ci. Rappelons que si la portée est adressée à plusieurs allocutaires, *et* la place interactionnelle *et* le statut socio-professionnel de ceux-ci sont annotés comme « non pertinent »

4.3.3. Annotation de la relation entre le marqueur et la portée

Nous présentons, dans cette dernière sous-section, les trois variables qui sont propres à la relation entre le marqueur et sa portée. Nous annotons (1) la DIRECTION, c'est-à-dire la relation directionnelle entre le marqueur et sa portée, lequel peut (i) précéder sa portée (marqueur>portée), (ii) la suivre (portée>marqueur) ou (iii) être à l'intérieur de celle-ci, (2) la SOURCE*, qui indique si les *origines énonciatives* respectives du marqueur et de la portée sont (i) similaires (i.e., production par le même locuteur) ou (ii) distinctes (i.e. production par deux locuteurs différents) et (3) la POLARITÉ entre le marqueur et sa portée. Dans ce dernier cas, il est question de définir quel est le type de validation que le marqueur attribue au contenu propositionnel de la portée. Cette relation peut être :

(i) Positive

(4.19) **apparemment il se passe pas grand-chose** donc (corpus ; ID 40221)

- (4.20) en général il ressort du marché euh comme on peut l'avoir entendu par le professeur bridel (corpus ; ID 41207)
- (ii) Négative
- (4.21) on était **soi-disant** rationnel pour le natel (corpus ; ID 41003)
- (4.22) par rapport au droit fondamental qui est **prétendument** garanti par les dispositions sur la liberté économique (corpus ; ID 41004)
- (iii) Neutre
- (4.23) **vous dites que** la sécurité est une affaire cantonale (corpus ; ID 42120)

Soulignons qu'il s'agit ici d'une validation qui est évaluée *hors contexte*, c'est-à-dire sans que d'autres informations contextuelles ne soient prises en compte.

Les variables que nous avons présentées dans les pages précédentes sont toutes communes au projet POSEPI. Nous ajoutons également trois variables qui sont propres à la taxonomie évidentielle retenue dans la présente étude (§ 1.3.3.). Elles correspondent aux trois derniers nœuds de notre taxonomie : (1) le PREMIER NŒUD ÉVIDENTIEL indique si le marqueur traduit (i) un emprunt, (ii) une inférence, (iii) une perception ou, éventuellement, (iv) un cas indéterminable, (2) le SECOND NŒUD ÉVIDENTIEL indique si le marqueur évidentiel est (i) un emprunt spécifié, (ii) un emprunt non spécifié, (iii) une perception directe, (iv) une perception médiée, (v) une perception indéterminable, (vi) une inférence basée sur des indices perceptibles, (vii) une inférence basée sur des indices non perceptibles ou (viii) une inférence à prémisse indéterminable, (3) le TROISIÈME NŒUD ÉVIDENTIEL ne concerne que les marqueurs évidentiels d'emprunt, qu'ils soient de type spécifié ou de type non spécifié, et indique si ceux-ci sont de reprise (i) autophonique, (ii) diaphonique, (iii) hétérophonique ou (iv) à un document écrit.

Les méthodes d'analyse retenues pour l'étude des marqueurs évidentiels, tels qu'ils apparaissent dans nos données, sont présentées dans les chapitres analytiques suivants ; les méthodes d'analyse quantitative sont données dans le chapitre 5, tandis que les méthodes d'analyse qualitative sont exposées dans les chapitres 6 et 7.

CHAPITRE 5

APPROCHE QUANTITATIVE DES MARQUEURS ÉVIDENTIELS

5.1. Préambule

Les résultats quantitatifs que nous exposons dans le présent chapitre rendent compte de la distribution et de la fréquence des marqueurs évidentiels, tels qu'ils apparaissent dans notre corpus de données naturelles. Le chapitre est organisé en quatre grandes sections, au sein desquelles sont mobilisées les différentes variables analytiques que nous avons présentées dans le chapitre 4. Plus précisément, il s'agira dans un premier temps de nous arrêter sur les *profils* (plus ou moins prototypiques) de nos marqueurs évidentiels (§ 5.2.), en identifiant, par le biais de statistiques descriptives¹⁶⁷, leur nombre, leurs différents types morpho-syntaxiques, les bases lemmatiques sur lesquelles ils sont construits ou encore les « fonctions » évidentielles les plus représentées (i.e., perception, emprunt, inférence). Dans un second temps, nous nous focaliserons sur les relations statistiquement significatives qu'entretiennent certaines variables – par exemple, la position du marqueur dans l'unité de construction de tour – avec la variable du *genre institutionnel*, qui, comme nous le verrons, apparaît être une variable particulièrement structurante dans nos données (§ 5.3.). Dans un troisième temps, nous nous concentrerons sur la distribution des marqueurs évidentiels par locuteur et locutrice (désormais LOC), en prenant en considération le rôle communicationnel assumé dans les trois genres (§ 5.4.). Il sera ainsi question d'appréhender *qui* en emploie le plus, en fonction du temps de parole total de chaque LOC. Finalement, nous terminerons ce parcours quantitatif par une analyse de la facette *multimodale* de nos marqueurs évidentiels (§ 5.5.), en nous arrêtant sur les directions du regard lors de la réalisation de ceux-ci et sur les gestes co-occurrents qui accompagnent lesdits marqueurs. L'ensemble des résultats quantitatifs présentés dans ce chapitre nous permettra alors de dessiner des tendances générales dans l'emploi des marqueurs évidentiels en interaction. Aussi, les exemples donnés de manière ponctuelle dans les pages qui suivent – tous sont tirés de notre corpus – doivent être vus comme des *illustrations* de cas, l'analyse qualitative et approfondie de collections d'extraits étant la vocation des chapitres 6 et 7.

5.2. Profils des marqueurs évidentiels : distribution et tendances

Nous totalisons, au sein de nos données, 1923 marqueurs évidentiels. Parmi ceux-ci, 1,1% (n=21/1923) apparaissent dans des discours rapportés et 6,7% (n=129/1923) sont dénués d'une portée propositionnelle (dans les cas d'interruption, par exemple). Conformément à nos choix théoriques et méthodologiques, nous ne retenons pas, dans notre analyse, ces deux cas de figure. L'exclusion de ces marqueurs nous conduit dès lors à un total de **1773 marqueurs évidentiels**, sur lequel se fondent ainsi les prochaines analyses.

¹⁶⁷ Les analyses statistiques ont toutes été réalisées via le logiciel *SPSS Statistics* (IBM Corp, 2020). Certaines analyses plus complexes feront l'objet d'un commentaire développé, tant pour spécifier la démarche entreprise que pour expliquer les résultats sélectionnés.

5.2.1. Lemmes et aspects morpho-syntaxiques

Débutons ce parcours quantitatif par la fréquence des lemmes sur lesquels sont formés les marqueurs évidentiels. Nous recensons 114 lemmes évidentiels différents¹⁶⁸, dont les deux plus fréquents sont, de loin, les lemmes DIRE (42,3%, n=750/1773) et VOIR (15,8%, n=281/1773), comme en témoigne le tableau 5 ci-après. Si la vue d'ensemble *lemmatique* révèle certes une grande diversité lexicale, nous constatons que les marqueurs évidentiels se rangent majoritairement sous les deux lemmes susmentionnés. Plus généralement, nous distinguons deux « pôles » lemmatiques, qui se caractérisent, pour le premier, par un petit groupe de lemmes évidentiels qui totalisent à eux seuls un nombre très élevé de marqueurs évidentiels (21 lemmes à > 10 occurrences ; 1468 marqueurs) et, pour le second, par un grand groupe de lemmes évidentiels qui totalisent un faible nombre de marqueurs évidentiels au total (93 lemmes ≤ 10 occurrences ; 305 marqueurs). Les LOC ont ainsi tendance à recourir de manière routinière à des lemmes particuliers pour marquer la source de l'information.

En ce qui concerne l'étiquetage morpho-syntaxique des lemmes recensés, nous notons que dans 93,5% des cas (n=1658/1773), les lemmes évidentiels sont des *verbes*, compris dans un sens générique du terme, contre seulement 2,3% (n=41/1773) d'*adverbes* ou *locutions adverbiales*, 2,2% (n=38/1773) d'*adjectifs* ou *noms* et 2% (n=36/1773) de *prépositions* ou *locutions prépositives*. La prédominance des verbes peut s'expliquer, entre autres, par le choix théorique fait dans le présent travail de considérer tout introducteur de discours rapporté comme marqueurs d'emprunt, ce qui a pour conséquence d'augmenter le nombre potentiel de lemmes évidentiels *verbaux* et le nombre de marqueurs associés au lemme DIRE, mais ne saurait expliquer à lui seul le faible pourcentage d'adverbes ou de prépositions évidentielles dans notre corpus. La préférence d'emploi d'un *verbe* pour marquer la source de l'information pourrait être corrélé aux genres institutionnels étudiés dans ce travail. En effet, les adverbes d'emprunt (i.e., *censément*, *officiellement*, *officieusement*, etc.) ont pour caractéristique de ne *pas* spécifier, syntaxiquement parlant, l'individu qui a premièrement produit le discours rapporté, mais également, pour les adverbes *prétendument* et *soi-disant*, d'attribuer une polarité négative à la portée propositionnelle. Dès lors, pour des raisons d'intelligibilité, mais également par leur nature potentiellement menaçante pour le ménagement des faces (Brown & Levinson, 1987), les adverbes d'emprunt seraient moins préférés que les formes plus canoniques du discours rapporté formées sur le verbe *dire*. Le faible emploi de prépositions d'emprunt, telles que *d'après X*, *selon X* ou encore *pour X*, pourrait être dû à une question de registre, la haute fréquence de ces expressions étant souvent attestée dans le registre écrit (que ce soit, par exemple dans des travaux académiques ou scientifiques (Abeillé & Godard, 2021 : 1980), dans

¹⁶⁸ Ce qui représente 46,9% (n=114/243) des lemmes recensés dans le chapitre 2. Soulignons que le lemme NOIR SUR BLANC, comme dans le marqueur « c'est noir sur blanc », a été découvert de manière fortuite et ne figure pas dans le second chapitre.

Tableau 5. Fréquence des lemmes évidentiels

| | Fréquence absolue | Pourcentage | | Fréquence absolue | Pourcentage | | Fréquence absolue | Pourcentage |
|--------------------|-------------------|-------------|-------------------------|-------------------|-------------|-------------------------|-------------------|-------------|
| DIRE | 750 | 42,3 | MANIFESTEMENT | 5 | 0,3 | ÉCOUTER | 2 | 0,1 |
| VOIR | 281 | 15,8 | OBSERVER | 5 | 0,3 | FAIRE | 2 | 0,1 |
| DEMANDER | 49 | 2,8 | PROUVER | 5 | 0,3 | NIER | 2 | 0,1 |
| DEVOIR | 44 | 2,5 | RÉPONDRE | 5 | 0,3 | PRENDRE | 2 | 0,1 |
| AVOIR L'IMPRESSION | 39 | 2,2 | SE DEMANDER | 5 | 0,3 | PRÉSUMER | 2 | 0,1 |
| VOULOIR DIRE | 39 | 2,2 | APPRENDRE | 4 | 0,2 | PRÉTENDUMENT | 2 | 0,1 |
| PARLER | 29 | 1,6 | AVIS | 4 | 0,2 | PREUVE | 2 | 0,1 |
| REGARDER | 25 | 1,4 | CONSTAT | 4 | 0,2 | RAPPELER | 2 | 0,1 |
| CONSTATER | 23 | 1,3 | D'APRÈS (X) | 4 | 0,2 | RELEVER | 2 | 0,1 |
| PARAÎTRE | 22 | 1,2 | DONNER L'IMPRESSION | 4 | 0,2 | REMARQUE | 2 | 0,1 |
| POUR (X) | 21 | 1,2 | ÊTRE LÀ | 4 | 0,2 | SAVÉRER | 2 | 0,1 |
| ENTENDRE | 20 | 1,1 | PENSER | 4 | 0,2 | APERCEVOIR | 1 | 0,1 |
| EXPLIQUER | 18 | 1 | QUALIFIER | 4 | 0,2 | ASSURER | 1 | 0,1 |
| APPAREMMENT | 17 | 1 | RECONNAÎTRE | 4 | 0,2 | AVOUEUR | 1 | 0,1 |
| MONTRER | 17 | 1 | REPROCHER | 4 | 0,2 | CONCLURE | 1 | 0,1 |
| AVOIR L'AIR | 14 | 0,8 | SE POSER LA QUESTION | 4 | 0,2 | CONTESTER | 1 | 0,1 |
| PROPOSER | 13 | 0,7 | SOUS-DISANT | 4 | 0,2 | CONVENIR | 1 | 0,1 |
| SEMBLER | 13 | 0,7 | ACCUSER | 3 | 0,2 | DÉCOUVRIR | 1 | 0,1 |
| {conditionnel} | 12 | 0,7 | AFFIRMER | 3 | 0,2 | DÉMONSTRATION | 1 | 0,1 |
| SE DIRE | 11 | 0,6 | BASE | 3 | 0,2 | ENTREVOIR | 1 | 0,1 |
| SELON (X) | 11 | 0,6 | GITER | 3 | 0,2 | FAIRE ALLUSION | 1 | 0,1 |
| DÉMONTRER | 10 | 0,6 | CONSIDÉRER | 3 | 0,2 | FAIRE PASSER LE MESSAGE | 1 | 0,1 |
| LIRE | 10 | 0,6 | DONNER | 3 | 0,2 | FOI DE | 1 | 0,1 |
| POSER LA QUESTION | 10 | 0,6 | OFFICIELLEMENT | 3 | 0,2 | INDUIRE | 1 | 0,1 |
| ÊTRE DANS/A/AUX | 9 | 0,5 | PRÉTENDRE | 3 | 0,2 | MENTIONNER | 1 | 0,1 |
| DÉCLARER | 8 | 0,5 | SE PLAINDRE DE | 3 | 0,2 | NEZ | 1 | 0,1 |
| ÉCRIRE | 8 | 0,5 | SENTIMENT | 3 | 0,2 | NOIR SUR BLANC | 1 | 0,1 |
| SE RENDRE COMPTE | 8 | 0,5 | SIGNIFIER | 3 | 0,2 | NOTOIREMENT | 1 | 0,1 |
| VISIBLEMENT | 8 | 0,5 | SOUÇONNER | 3 | 0,2 | PROMETTRE | 1 | 0,1 |
| ANNONCER | 7 | 0,4 | TROUVER | 3 | 0,2 | PROPOSITION | 1 | 0,1 |
| ESTIMER | 7 | 0,4 | ARRIVER À LA CONCLUSION | 2 | 0,1 | RÉCLAMER | 1 | 0,1 |
| MARQUER | 7 | 0,4 | AVERTIR | 2 | 0,1 | REPRENDRE | 1 | 0,1 |
| SENTIR | 7 | 0,4 | CONFIRMER | 2 | 0,1 | RÉVÉLER | 1 | 0,1 |
| ADMETTRE | 6 | 0,3 | CONNAÎTRE | 2 | 0,1 | SEXPRIMER | 1 | 0,1 |
| NOTER | 6 | 0,3 | CONVAINCRE | 2 | 0,1 | TIRER DE | 1 | 0,1 |
| REMARQUER | 6 | 0,3 | CROIRE | 2 | 0,1 | VISIBLE | 1 | 0,1 |
| RÉPÉTER | 6 | 0,3 | DÉCLARATION | 2 | 0,1 | VOULOIR SAVOIR | 1 | 0,1 |
| INDIQUER | 5 | 0,3 | DISCUTER | 2 | 0,1 | VUE | 1 | 0,1 |
| | | | | | | Total | 1773 | 100 |

la presse écrite (Bastian & Hammer, 2004 : 525-526) ou encore dans les articles Wikipédia sur la recherche scientifique (Scripnic & Gâță, 2008)). Toutefois, ces hypothèses n'expliquent pas le faible taux d'adverbes *inférentiels* présents dans nos données, taux quelque peu surprenant en regard du nombre d'études menées sur ceux-ci dans la littérature évidentialiste francophone (cf. § 2.5.2.). Nous reviendrons sur ce point dans la section consacrée aux marqueurs inférentiels.

Si nous regardons à présent le type morpho-syntaxique des *marqueurs* évidentiels (cf. Tableau 6, ci-dessous), nous observons la prédominance de *prédicats verbaux à complément* (65,4%, n=1159/1773), par rapport aux *propositions complètes* (13,9%, n=247/1773), aux *parenthétiques* (8,7%, n=155/1773), aux *syntagmes adverbiaux* (6,1%, n=109/1773), mais également aux *constructions attributives à verbe copule*, aux *constructions à verbe modal* et aux *morphèmes*, les occurrences additionnées de ces trois types morpho-syntaxiques correspondant à moins de six pour cent du total (n=103/1773).

| | Fréquence absolue | Pourcentage |
|--|-------------------|-------------|
| <i>prédicat verbal à complément</i> | 1159 | 65,4 |
| <i>proposition complète</i> | 247 | 13,9 |
| <i>parenthétique</i> | 155 | 8,7 |
| <i>syntagme adverbial</i> | 109 | 6,1 |
| <i>construction attributive à verbe copule</i> | 47 | 2,7 |
| <i>construction à verbe modal</i> | 44 | 2,5 |
| <i>morphème</i> | 12 | 0,7 |
| Total | 1773 | 100 |

Tableau 6. Fréquence des types morpho-syntaxiques des marqueurs évidentiels

Les LOC ont ainsi tendance à utiliser majoritairement les marqueurs évidentiels dans des constructions à complétives, avec présence ou non du *que* de subordination. Ces résultats expliquent par ailleurs la majorité de marqueurs qui précèdent la portée propositionnelle. En effet, dans 73,3% des cas (n=1300/1773) le marqueur introduit la portée, tandis que dans 13,5% des cas (n=240/1773) le marqueur est produit après celle-ci et dans 13,1% des cas (n=233/1773) le marqueur apparaît à l'intérieur. Rappelons que dans certaines configurations syntaxiques, un marqueur placé *avant* la portée peut également être catégorisé comme parenthétique (et non comme prédicat verbal à complément)¹⁶⁹.

Nous avons vu, jusqu'à présent, que nos marqueurs évidentiels sont le plus souvent formés sur des lemmes *verbaux* et plus particulièrement sur les lemmes DIRE et VOIR, ces derniers totalisant près de soixante pour cent des occurrences évidentielles recensées dans nos données. Ils sont utilisés majoritairement dans des constructions à complétives, ce qui explique le taux élevé de marqueurs qui précèdent la portée propositionnelle. Ce premier balisage fait,

¹⁶⁹ C'est le cas, par exemple, avec certains marqueurs de modalité épistémique comme « me semble-t-il, *P* » (cf. Jacquin et al., 2022a : 24) ou avec certaines comparaisons reportives (e.g., « comme dit Pierre, *P* ») (cf. § 4.3.1.).

intéressons-nous plus particulièrement à la forme des marqueurs par sous-catégories évidentielles.

5.2.2. Les sous-catégories évidentielles

Pour rappel, nous distinguons dans ce travail trois grandes sous-catégories évidentielles – soit l’emprunt, l’inférence et la perception – qui possèdent à leur tour des sous-catégories qui leur sont propres, dont nous parlerons dans la prochaine sous-section. La sous-catégorie de l’emprunt est la plus représentée dans nos données, avec 64,9% d’occurrences (n=1151/1773), les sous-catégories de l’inférence et de la perception atteignant quant à elles des taux d’occurrences plus analogues, avec, respectivement, 19,9% (n=353/1773) et 14,9% (n=265/1773). La prédominance de la première sous-catégorie et la proche similarité des deux dernières, que ce soit par le nombre de tokens respectifs, mais aussi, comme nous le verrons, par des caractéristiques lemmatiques communes, nous conduisent à les analyser en deux temps. Nous débutons ainsi avec la sous-catégorie de l’emprunt, avant de nous arrêter sur les sous-catégories de l’inférence et de la perception. Dans les deux sous-sections, il est question d’étudier les différentes « formes » des *marqueurs* évidentiels et de définir si des structures semblables sont récurrentes ou non¹⁷⁰.

5.2.2.1. Les marqueurs évidentiels d’emprunt

Au total, 1151 marqueurs évidentiels d’emprunt sont présents dans notre corpus. Ils sont formés sur la base de 81 lemmes différents, dont seuls douze recensent dix marqueurs ou plus. Le lemme DIRE totalise le plus grand nombre de marqueurs avec 746 occurrences, ce qui correspond à 64,8% de l’ensemble des marqueurs d’emprunt (cf. Tableau 7, ci-dessous). Il est suivi, de loin, du lemme DEMANDER, qui atteint la deuxième position avec une cinquantaine d’occurrences seulement et du lemme PARLER dont vingt-neuf marqueurs sont formés à partir de celui-ci.

¹⁷⁰ Nous nous arrêtons, dans les pages suivantes, sur les marqueurs évidentiels « tokens » présents dans nos données. Autrement dit, nous présentons et analysons les différentes structures que revêtent les marqueurs évidentiels, au regard de leur caractéristique morfo-syntaxique, de la personne énonciative ou encore du temps ou mode verbal. Une proposition de liste des marqueurs évidentiels « types » que nous rencontrons dans nos données est adjointe en annexe de ce travail.

| | Fréquence absolue | Pourcentage |
|------------------|-------------------|-------------|
| <i>DIRE</i> | 746 | 64,8 |
| <i>DEMANDER</i> | 49 | 4,3 |
| <i>PARLER</i> | 29 | 2,5 |
| <i>POUR (X)</i> | 21 | 1,8 |
| <i>EXPLIQUER</i> | 18 | 1,6 |
| <i>PROPOSER</i> | 13 | 1,1 |
| {conditionnel} | 12 | 1 |
| <i>ENTENDRE</i> | 12 | 1 |
| <i>SE DIRE</i> | 11 | 1 |
| <i>LIRE</i> | 10 | 0,9 |

Tableau 7. Les dix lemmes évidentiels d'emprunt les plus fréquents

La nette préférence pour le verbe *dire* comme base lemmatique des marqueurs évidentiels d'emprunt correspond à un recours écrasant, souvent mesuré, de ce verbe à l'oral pour introduire un discours rapporté (voir, entre autres, Vincent & Dubois (1997 : 82), dont une nette majorité des discours rapportés étudiés – issus du « parler spontané » – sont construits avec le verbe *dire* ; Blanche-Benveniste (2010 : 108), qui constate que, dans les conversations ordinaires, « le stock lexical des verbes [d'emprunt] est souvent limité à *dire* [et] *demander* »). Il possède la caractéristique sémantique d'être « neutre », c'est-à-dire qu'il n'indique ni un accord, ni un désaccord vis-à-vis du contenu propositionnel rapporté, bien que, en interaction, le verbe puisse s'orienter vers une polarité positive ou négative (Jacquin, 2022). Au sein de nos données, les marqueurs évidentiels d'emprunt formés sur le lemme *DIRE* ont une polarité neutre dans 89,1% des cas (n=665/746). Seules 8,8% (n=66/746) des occurrences expriment alors une polarité positive (par exemple, avec le marqueur « comme je l'ai dit ») et 2% (n=15/746) une polarité négative (par exemple, avec le marqueur « ça c'est faux ce que vous dites »)¹⁷¹.

En ce qui concerne la « forme » des marqueurs évidentiels d'emprunt, nous observons une forte hétérogénéité parmi ceux-ci. En effet, si des patrons plus ou moins réguliers peuvent être décelés, peu de marqueurs faisant état d'un figement ou d'un semi-figement (comme c'est le cas des marqueurs discursifs « dit-on » ou « paraît-il » (voir, e.a., Dostie, 2004)) sont présents dans nos données¹⁷². Nous trouvons ainsi des variations à différents niveaux, comme celui de la morphosyntaxe, celui des personnes énonciatives ou encore celui des temps ou modes

¹⁷¹ La question de la polarité faisant l'objet d'un commentaire dans le sous-chapitre consacré au genre institutionnel (cf. § 5.3.), nous ne développons pas plus.

¹⁷² Plus généralement, nous avons interrogé la fréquence des marqueurs évidentiels « dit-il » (et ses variantes « dit-on », « dites-vous », « dis-tu »), « soi-disant », « prétendument », ainsi que « il paraît (que) » (et ses variantes « à ce qu'il paraît », « paraît-il », « paraît ») – tous faisant état d'un figement ou d'un semi-figement – dans plusieurs corpus oraux de la base de données Orféo (Outils et Recherches sur le Français Écrit et Oral), à savoir les corpus *CFPP2000* (Corpus de Français Parlé Parisien), *CLAPI* (Corpus de Langue Parlée en Interaction), *C-ORAL-ROM* (Corpus de référence pour les langues romanes orales), *CRFP* (Corpus de Référence du Français Parlé), *TCOF* (Traitement de Corpus Oraux en Français), *OFROM* (corpus Oral de Français de Suisse ROMande), qui totalisent, à eux tous, plus de deux millions de mots. La fréquence de ces marqueurs est également faible dans les différents corpus oraux interrogés, en comparaison des introducteurs « classiques » de discours rapporté : « il paraît » (et ses variantes) (n=59/2'210'000) ; « soi-disant » (n=20/2'210'000) ; « dit-il » (et ses variantes) (n=1/2'210'000) ; « prétendument » (aucune occurrence).

verbaux. Nous proposons alors de parcourir ces trois aspects de manière successive, dans le but de repérer, sinon des structures récurrentes, des tendances générales d'utilisation.

Variation morphosyntaxique

Les marqueurs d'emprunt sont majoritairement employés en tant que prédicats verbaux à complément (69,1%, n=795/1151), avec présence ou non du *que*. Au côté de la structure canonique *X [lemme d'emprunt] (que)* (e.g., « je lui ai dit que », « il a dit », « vous estimez que », etc.), la plus représentée dans nos données, nous trouvons quatre structures récurrentes :

- Une première est construite autour du pronom relatif *qui* et suit le modèle *X qui [lemme d'emprunt] (que)*, comme dans « cette dame qui dit », « Darbellay qui dit que », « un conseiller fédéral qui dit », « celles et ceux qui reprochent que », etc.
- Une seconde se rapproche d'une construction *clivée* et suit le modèle *C'est X qui [lemme d'emprunt] (que)*, comme dans « c'est Fiodea qui nous a demandé de », « c'est toi qui me disais l'autre jour », « c'est William qui a dit que », « c'est moi qui a dit », etc.
- La troisième s'assimile à une construction *pseudoclivée*, suivant le modèle *Ce que [lemme d'emprunt] c'est que*, l'individu *X* pouvant être placé avant ou après le lemme d'emprunt, comme dans « ce que dit Raphaël c'est que », « ce qu'on a discuté ce matin c'est que », « ce qu'on apprend aussi c'est un deuxième fait incontesté c'est que », « ce que vous êtes en train de me dire c'est que », avec dans de rares cas élision totale ou partielle de la forme finale *c'est que* (« ce que je vous expliquais tout au tout début \emptyset », « ce qu'on a discuté avec Josy \emptyset », « nous ce qu'on disait c'est \emptyset »). Nous trouvons également, bien que rarement, des variantes qui peuvent être précédées de la forme *c'est*, par exemple, « c'est ce qu'on avait dit c'est que », « c'est ce que m'a dit aussi Lucas que », etc.).
- La quatrième structure se caractérise par sa forme infinitive, suivant le modèle *[lemme d'emprunt^{INF}] que* comme dans « dire que », « prétendre que », « estimer que », avec également des formes plus phraséologiques, telles que « il faut pas dire que ».

Le deuxième type morphosyntaxique le plus fréquemment associé aux marqueurs d'emprunt est celui de la proposition complète (16%, n=184/1151). Nous trouvons majoritairement la structure *X (anaphorique) [lemme d'emprunt]*, comme c'est le cas des marqueurs « je l'ai dit », « on en a parlé », avec parfois, bien que rarement, une redondance anaphorique « ça les fabricants de vernis ils vous le disent », « ça j'en ai entendu parler ». Il se peut également que l'anaphorique soit placé après le lemme, comme c'est le cas dans « j'ai appris ça ce matin ». Une seconde structure de proposition complète est présente dans nos données, dont la caractéristique est de débiter par la forme *c'est*. Quatre variantes structurelles sont utilisées chez nos LOC de manière plus ou moins régulière : (i) une première variante structurelle suit le modèle *C'est/était ce que [lemme d'emprunt]*, l'individu *X* pouvant être placé avant ou après

le lemme d'emprunt, comme c'est le cas des marqueurs « c'est ce que tu dis avant », « c'est ce que dit Monsieur Weiss » ou encore « c'était ce qu'on disait tout à l'heure ». Cette structure est similaire à celle que nous retrouvons dans les cas de prédicats verbaux à complément. Toutefois, elle est considérée ici comme une véritable proposition complète, car elle ne précède pas la portée propositionnelle ; (ii) une seconde variante, à la forme passive, suit le modèle *C'est/était [lemme d'emprunt]*, comme dans « c'est noté », « c'est marqué », « c'est noir sur blanc » ou encore « c'était déclaré au mois de décembre l'année passée » ; (iii) une troisième variante, plus rare, correspond à la seconde structure identifiée pour les prédicats verbaux à complément, se différenciant toutefois de celle-ci par la présence systématique d'un anaphorique *C'est X qui [lemme d'emprunt] (anaphorique)*, comme dans « c'est Legrand qui disait ça tout le temps » ou « c'est une étude du seco qui dit ça » ; (iv) une quatrième et dernière variante, peu fréquente, suit le modèle *C'est dans/à/au(x) [objet]*, comme dans « c'était hier soir à la télé aux infos », « c'est aujourd'hui dans le journal ». Finalement, nous recensons également, bien que plus rarement, la structure *Ça [lemme d'emprunt] (anaphorique)* comme dans « ça a été confirmé ça », « ça a été dit », « ça a déjà été dit tout à l'heure ».

Le troisième type morphosyntaxique le plus représenté est le type parenthétique (9,4%, n=108/1151). Dans deux tiers des cas, nous trouvons la structure *Comme X [lemme d'emprunt]* (par exemple, « comme tu dis », « comme j'ai dit tout à l'heure »). Elle peut être accompagnée d'un anaphorique, comme dans « comme vous l'indiquez » et être utilisée avec une inversion du sujet, comme c'est le cas dans « comme le disait Dolivo ». Le reste des parenthétiques se répartit dans les deux structures (i) *X [lemme d'emprunt]*, comme c'est le cas des marqueurs « il m'a dit », « vous dites », « on a dit », « elle estime » et (ii) *[lemme d'emprunt] X*, comme c'est le cas des marqueurs « dites-vous » ou « nous a dit Unia ». Le quatrième type morphosyntaxique le plus représenté est le type syntagme adverbial (4,5%, n=52/1151). Deux tiers des syntagmes adverbiaux correspondent à l'emploi des prépositions *pour X, d'après X, selon X* et de la locution prépositive *foi de X*. Nous recensons également neuf marqueurs d'emprunt adverbiaux figés (« officiellement », « prétendument », « soi-disant »), tandis que le reste des syntagmes adverbiaux se répartit dans les deux structures (i) *Si X [lemme d'emprunt]*, comme dans « si on écoute les syndicats » et (ii) *sur la base de Y*, comme dans « sur la base de données de l'office fédéral de la statistique ». Nous avons trouvé une seule occurrence de la construction *À ce que [lemme d'emprunt]*, avec le marqueur « à ce que j'ai entendu ». Finalement, nous comptons douze marqueurs catégorisés comme des morphèmes, correspondant à des cas de conditionnel d'emprunt.

Les formes susmentionnées peuvent toutes inclure, mais non nécessairement, des pronoms personnels, des expressions temporelles (e.g., « ce week-end », « maintenant », « jeudi », « vers quatre heures », « avant », etc.) ou spatiales (e.g., « sur les ondes »), des adverbes (e.g., « quand même », « déjà », « aussi », etc.) et autres compléments plus développés (e.g., « y a

une ét- une étude de du séco euh je pense que vous devez bien connaître euh dit que »), qui permettent au LOC de baliser et de préciser le cadre « originel » dans lequel le discours a été tenu, mais aussi, plus généralement, d'émettre un commentaire sur celui-ci.

Les marqueurs évidentiels d'emprunt recensés dans nos données manifestent des variations morphosyntaxiques plurielles. Peu de marqueurs font alors état d'un figement ou d'un semi-figement. Si les locuteurs recourent majoritairement à la construction « X [lemme d'emprunt] (que) », nous notons néanmoins un recours fréquent à des constructions évidentielles qui contiennent une ou plusieurs expressions anaphorique(s)/cataphorique(s) (e.g., « c'est », « en », « ça », « le », etc.). La présence récurrente de celles-ci semble contribuer à souligner, voire appuyer, le lien entre l'accès à l'information et l'information donnée. Finalement, les tendances syntaxiques associées à nos marqueurs évidentiels d'emprunt montrent, à l'oral, un recours à des formes *variées* et *complexes* pour exprimer cet accès épistémique.

Variation de la personne énonciative

Les personnes énonciatives se répartissent différemment en fonction de la nature évidentielle des marqueurs d'emprunt (i.e., autophonique, diaphonique, hétérophonique ou document écrit¹⁷³). Ainsi, en ce qui concerne les marqueurs d'emprunt *autophoniques*, ceux-ci sont associés exclusivement à la première personne du singulier JE (60,2%, n=157/261) et au pronom ON (39,8%, n=104/261), lequel incluant toujours, dans ces cas de figure, le locuteur et une ou plusieurs voix tierces (sur les divers emplois du pronom *on*, voir Fløttum et al., 2007). Les marqueurs d'emprunt *diaphoniques* possèdent quant à eux une « palette » d'expressions référentielles plus variées, comme le montrent le Tableau 8 et la Figure 13 :

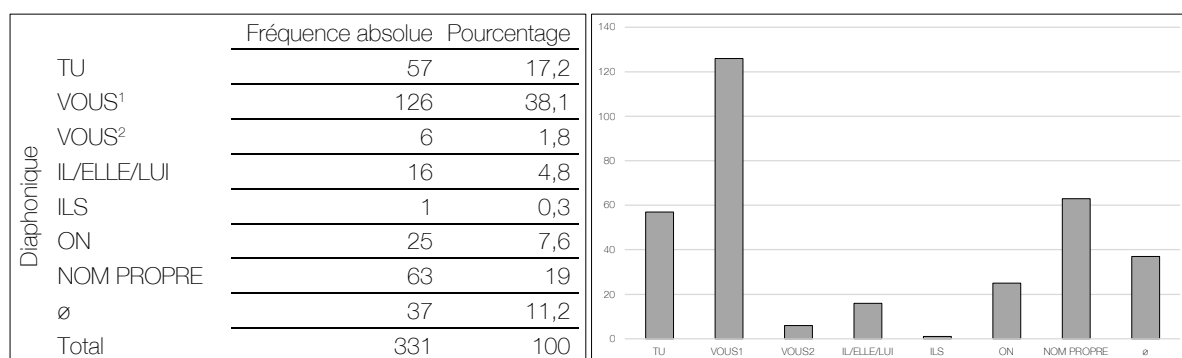


Tableau 8 et Figure 13. Personnes énonciatives associées aux marqueurs d'emprunt diaphonique

Si nous trouvons de manière attendue des marqueurs à la seconde personne énonciative, qu'il s'agisse du VOUS de politesse (VOUS¹ ; 38,1%, n=126/331), du VOUS pluriel (VOUS² ; 1,8%, n=6/331) ou du TU (17,2%, n=57/331), il est intéressant de noter que de nombreux marqueurs diaphoniques sont combinés avec (i) un *nom propre* (n=19%, n=63/331), comme dans « Monsieur Maillard a dit que » ; (ii) les pronoms à la troisième personne du singulier et du

¹⁷³ Les personnes énonciatives ne sont pas pertinentes pour le cas des documents écrits.

pluriel IL(S)/ELLE/LUI (5,2%, n=17/331) et (iii) le pronom ON, qui inclut, dans ce cas de figure, une ou plusieurs personnes qui participent à l'interaction, mais exclut le locuteur (cf. Fløttum et al., 2007). Les trois cas de figure susmentionnés peuvent être assimilés à des cas de délocution *in praesentia* (Constantin de Chanay, 2010 : 288-290), par lesquels le locuteur restitue les propos tenus par un participant à l'interaction sans pour autant que ceux-ci ne lui soient *adressés*, comme c'est le cas des marqueurs à la seconde personne énonciative. Finalement, dans 11,2% des cas (n=37/331), nous trouvons des marqueurs qui ne mentionnent pas *qui* a premièrement produit le discours rapporté (par exemple, « prétendre que »), bien que le contexte permette de remonter à la source énonciative originelle. Nous commenterons ces résultats dans la seconde sous-section, en regard du genre institutionnel dans lequel ils apparaissent.

Finalement, les marqueurs d'emprunt *hétérophonique* sont formés majoritairement avec les pronoms de la troisième personne du singulier et du pluriel IL(S)/ELLE(S)/LUI/EUX (35,2%, n=175/497). Nous trouvons également des marqueurs construits avec le pronom ON (10,9%, n=54/497), duquel sont exclus, dans ce cas, le locuteur *et* les participants de l'interaction (cf. Fløttum et al., 2007), et un marqueur à la seconde personne du singulier TU avec le marqueur « tu peux pas non plus demander de » dans « tu peux pas non plus demander d'avoir tout le temps des ex- des des choses différentes », l'information rapportée étant attribuable à une personne tierce ne participant pas à l'interaction (ici, un client de l'entreprise)¹⁷⁴. À côté des emplois pronominaux, les LOC ont également recours à différentes expressions référentielles pour désigner le locuteur rapporté. Le degré d'identification de celles-ci varie entre des formes indéterminées (e.g., le conditionnel d'emprunt), des référenciations partielles invoquant une masse collective indéfinie (e.g., « tout le monde était convaincu que », « tout le monde tout le monde vous dit ») ou un groupe d'individus (e.g., « d'aucuns se sont demandé », « celles et ceux qui reprochent que »), des instances personnifiées (e.g., « la gauche aujourd'hui dit que », « le WWF a dit », « l'état se demandait »), des catégories sociales (e.g., « un médecin venait nous expliquer que », « des étudiants surtout à plein temps se plaignaient de ») et des noms propres, ces derniers représentant 7,6% du total (n=38/497). Soulignons toutefois que certaines expressions référentielles sémantiquement indéfinies/indéterminables peuvent être identifiées par des éléments du cotexte qui ne sont pas présents dans le marqueur.

Les résultats présentés ci-dessus témoignent d'une image complexe des profils des marqueurs évidentiels d'emprunt. S'ils traduisent tous un accès global similaire, les marqueurs manifestent une grande variété de formes relativement à la *personne énonciative*. Nous notons néanmoins une tendance générale à la *spécification* de « qui » a premièrement tenu le discours rapporté. Le « formatage » des marqueurs, aussi bien au niveau morpho-syntaxique qu'au

¹⁷⁴ Le contexte dans lequel l'introducteur de discours rapporté s'inscrit nous permet de l'identifier comme un acte du dire *realis* et, de fait, de le considérer comme un marqueur évidentiel d'emprunt.

niveau de la personne énonciative, semble être directement lié au *contexte* dans lequel ils sont mobilisés.

Variation au niveau du temps verbal

En ce qui concerne les temps verbaux des marqueurs d'emprunt, nous notons une fréquence proche entre les emplois du passé composé de l'indicatif (34,1%, n=392/1151) et ceux du présent de l'indicatif (29,6%, n=341/1151), totalisant ensemble plus de soixante pour cent des occurrences. Les troisième et quatrième positions sont tenues, respectivement, par l'imparfait de l'indicatif (10,7%, n=123/1151) et l'infinitif présent à la voix active (9,1%, n=105/1151), comme c'est le cas, par exemple, des marqueurs « prétendre que » ou « dire que » dans les énoncés ci-dessous :

- (5.1) **prétendre heu tout le temps dans des manifestations ou euh dans des articles de presse que l'état joue la politique des caisses vides ça rapporte pas un franc ça ça permet pas plus d'investissement** (corpus ; ID 41200)
- (5.2) L1 et il y a un amalgame complet dans ce débat sur le la suppression du droit de recours pour certains objets on a tout mélangé
- L2 non non non non non on a dit très clairement de quoi il s'agissait on a fait une entrée en matière très claire ne nous faites pas un procès d'intention monsieur haldy s'il vous plaît on a fait notre boulot sérieusement **dire qu'on mélange tout** c'est pas correct j'aimerais que madame chevalley vous réponde (corpus ; ID 42669)

Excepté ces quatre temps verbaux, nous trouvons également, bien que plus rarement, des marqueurs au plus-que-parfait de l'indicatif, au conditionnel présent, au subjonctif présent, au participe/gérondif présent et, à la voix passive, au présent et au passé composé de l'indicatif. Soulignons que les marqueurs au présent de l'indicatif se retrouvent essentiellement dans les sous-catégories *diaphonique* et *hétérophonique*¹⁷⁵, puisque nous ne considérons pas dans ce travail les autocitations performatives comme relevant du discours rapporté (par exemple, « je dis qu'il faut faire un effort »). Les quelques cas autophoniques au présent de l'indicatif recensés dans nos données correspondent soit à des introducteurs de discours rapporté qui dénotent une répétition (« je répète »), soit à des formes au présent dit « d'habitude » (« je dis toujours ») ou alors à des marqueurs au présent narratif, employés dans des séquences dialoguées rapportées à côté de marqueurs diaphoniques ou hétérophoniques au même temps, comme c'est le cas des marqueurs (en gras) dans l'extrait ci-dessous :

- (5.3) non mais parce que non non mais il était réticent euh parce que j'ai dit **mais alors euh voilà pour le** mais mais c'est parce que on a été manger à vendredi et pis **j'ai dit ah mais y a quand même des des des trucs euh qui sont intéressants peut-être euh pour développement sur euh sur frioul** et pis euh et pis **nathan il me dit**¹¹

¹⁷⁵ C'est même le temps verbal le plus fréquent dans chacune des deux sous-catégories, avec 37,2% (n=123/331) de marqueurs diaphoniques au présent contre 26,6% (n=88/331) au passé composé de l'indicatif et 34,2% (n=170/497) de marqueurs hétérophoniques au présent contre 25,6% (n=127/497) au passé composé de l'indicatif.

mais qu'est-ce qui se passe je dis^[2] mais non xx aujourd'hui c'était c'était une en deux minutes on a discuté euh qu'il y a éventuellement une opportunité avec un bureau à à frioul quoi et il me dit^[3] ouais donne-moi les noms je dis^[4] mais non quoi tant que j'ai pas creusé un peu plus ben je te donne rien (corpus ; ID 42334^[1] ; 42720^[2] ; 42335^[3] ; 42719^[4])

Enfin, la forte proportion de marqueurs évidentiels d'emprunt au présent de l'indicatif montre, plus généralement, une préférence chez nos LOC à « présentifier » le discours rapporté (voir Gosselin, 2005 : 216-217 sur l'effet de *simulation de la présence* du présent narratif) et à introduire ainsi les propos d'un tiers en les exposant *comme s'ils* coïncidaient avec le moment de l'énonciation.

Résumons. Les marqueurs évidentiels d'emprunt présents dans nos données ont des formes plurielles, mais la récurrence de certaines d'entre elles amenuise l'apparente hétérogénéité structurelle de nos marqueurs. La structure la plus fréquente, tous types morpho-syntaxiques confondus, suit le modèle *X [lemme d'emprunt] (que)*. En ce qui concerne les personnes énonciatives, nous avons vu que celles-ci sont directement corrélées à la nature autophonique, diaphonique ou hétérophonique de l'emprunt. Une pratique intéressante de *délocution* est présente chez nos LOC avec les emprunts diaphoniques, par lesquels les LOC rapportent les propos d'un participant de l'interaction sans pour autant que ceux-ci ne lui soient *adressés*. Enfin, les marqueurs évidentiels d'emprunt sont le plus souvent utilisés au passé composé et au présent de l'indicatif, ce dernier permettant aux locuteurs, de manière générale, de « présentifier » le discours rapporté, en le présentant comme simultané avec le moment de l'énonciation.

5.2.2.2. Les marqueurs d'inférence et de perception

Bien qu'ils soient sémantiquement différents, nous analysons les marqueurs évidentiels d'inférence et de perception présents dans nos données de manière conjointe en raison de leur fréquence respective relativement proche, de l'emploi préféré d'un même lemme pour indiquer une acquisition de l'information perceptive ou inférentielle, mais aussi en raison des contraintes *m-performatives* que les deux sous-catégories évidentielles ont en commun.

Concentrons-nous dans un premier temps sur les lemmes des marqueurs évidentiels recensés. Nous comptons trente-six lemmes différents pour la sous-catégorie de l'inférence, contre seulement quinze pour celle de la perception. Si nous regardons les dix lemmes les plus fréquents dans chacune des deux sous-catégories (cf. Tableau 9 et Tableau 10, ci-dessous), nous constatons que le lemme VOIR est le lemme préféré pour marquer *et* une perception *et* une

inférence, corroborant ainsi la polysémie évidentielle fréquemment relevée du verbe *voir* (e.a., Bolly, 2010, 2012 ; Grossmann, 2014a, 2014b ; Schuring & Dendale, 2020)¹⁷⁶.

| | Fréquence absolue | Pourcentage |
|--------------------|-------------------|-------------|
| VOIR | 79 | 22,4 |
| DEVOIR | 44 | 12,5 |
| AVOIR L'IMPRESSION | 39 | 11 |
| VOULOIR DIRE | 39 | 11 |
| PARAÎTRE | 19 | 5,4 |
| APPAREMMENT | 17 | 4,8 |
| AVOIR L'AIR | 14 | 4 |
| SEMBLER | 13 | 3,7 |
| MONTREZ | 10 | 2,8 |
| CONSTATER | 9 | 2,5 |

Tableau 9. Les dix lemmes d'inférence les plus fréquents

| | Fréquence absolue | Pourcentage |
|------------|-------------------|-------------|
| VOIR | 198 | 74,7 |
| REGARDER | 24 | 9,1 |
| CONSTATER | 14 | 5,3 |
| ENTENDRE | 8 | 3 |
| REMARQUER | 4 | 1,5 |
| OBSERVER | 4 | 1,5 |
| CONSTAT | 4 | 1,5 |
| RELEVER | 2 | 0,8 |
| APERCEVOIR | 1 | 0,4 |
| DÉCOUVRIR | 1 | 0,4 |

Tableau 10. Les dix lemmes de perception les plus fréquents

Toutefois, une différence apparaît quant à la fréquence des marqueurs basés sur le lemme VOIR dans chaque sous-catégorie : alors que la fréquence du lemme VOIR est particulièrement élevée dans la sous-catégorie de la perception, avec 74,7% (n=198/265) des marqueurs formés sur celui-ci, sa fréquence dans la sous-catégorie de l'inférence est nettement moins distante du reste des lemmes employés, avec seulement 22,4% (n=79/353) des occurrences. En effet, plus de la moitié des marqueurs inférentiels se répartissent entre les lemmes VOIR, DEVOIR, AVOIR L'IMPRESSION et VOULOIR DIRE (62,3%, n=220/353). En comparaison des sous-catégories de la perception et de l'emprunt, les LOC ont ainsi tendance à recourir à une plus grande variété de lemmes pour indiquer une acquisition par inférence, modulant dès lors cette dernière par différentes nuances sémantiques propres à chaque lemme. Il est intéressant de noter que sur les dix lemmes les plus fréquents, cinq ont trait à l'apparence, soit AVOIR L'IMPRESSION, PARAÎTRE, APPAREMMENT, AVOIR L'AIR et SEMBLER¹⁷⁷. Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, les marqueurs inférentiels les plus fréquents sont essentiellement formés sur des *verbes*, les adverbies canoniques de l'inférence étant peu usités¹⁷⁸. L'emploi majoritaire de lemmes verbaux

¹⁷⁶ Sur l'ensemble des lemmes évidentiels recensés dans nos données, 15 lemmes sont utilisés au moins deux fois de manière distincte évidentiellement parlant, c'est-à-dire pour marquer des sources de nature différente : par exemple, les lemmes PARAÎTRE, ENTENDRE ou encore DIRE sont utilisés pour marquer tantôt un *emprunt*, tantôt une *inférence*, tandis que des lemmes comme ENTENDRE, PRENDRE sont utilisés pour marquer tantôt un emprunt, tantôt une perception, ou encore, finalement, des lemmes tels que SENTIR ou VOIR sont employés pour marquer soit une inférence, soit une perception.

¹⁷⁷ Pour une étude plus générale des verbes d'apparence *sembler*, *paraître*, *avoir l'air*, *avoir l'impression* et *donner l'impression* présents dans nos données, se référer à l'article de Jacquin et al. (2022b). Les aspects évidentiels et modaux de ces cinq verbes sont également approchés.

¹⁷⁸ Nous avons interrogé la fréquence des adverbies évidentiels d'inférence « apparemment », « visiblement » et « manifestement » dans plusieurs corpus oraux de la base de données Orféo (cf., note de bas de page 172). Nous constatons une distribution similaire, entre ces trois marqueurs, à celle que nous trouvons dans notre corpus, l'adverbe « apparemment » (n=171/2'210'000) étant plus fréquent que les adverbies « visiblement » (n=32/2'210'000) et « manifestement » (n=4/2'210'000). Il serait intéressant, dans des études futures, de comparer les fréquences d'apparition de l'ensemble des marqueurs évidentiels d'inférence, afin d'appréhender si, à l'oral, l'emploi des adverbies évidentiels inférentiels s'avère communément rare lorsqu'un locuteur indique une source inférentielle de l'information.

pourrait s'expliquer par une plus grande malléabilité dans le « modelage » des marqueurs, les LOC pouvant tantôt y ajouter des éléments contextuels, tantôt faire varier les personnes énonciatives et les temps verbaux.

En ce qui concerne les *formes* des marqueurs d'inférence et de perception, nous notons des variations propres à chaque sous-catégorie, que ce soit au niveau du type morpho-syntaxique, de la personne énonciative ou encore du temps verbal. Toutefois, nous verrons que des tendances similaires peuvent être recensées dans les deux sous-catégories évidentielles.

Variation morpho-syntaxique

Les types morpho-syntaxiques que l'on rencontre avec les marqueurs d'inférence et de perception sont au nombre de six, mais seuls les prédicats verbaux à complément, les propositions complètes, les parenthétiques et les syntagmes adverbiaux sont communs aux deux sous-catégories évidentielles. En effet, comme le montrent le Tableau 11 et la Figure 14 ci-dessous, certains types morpho-syntaxiques ne se retrouvent *que* dans la sous-catégorie de l'inférence. C'est le cas des constructions à verbe modal, qui se rapportent exclusivement dans nos données aux marqueurs formés sur le lemme DEVOIR (e.g., « ça *doit* pas être quelque chose de très agréable ») et des constructions attributives à verbe copule, qui concernent uniquement les lemmes AVOIR L'AIR, DONNER L'IMPRESSION, SEMBLER, PARAÎTRE et S'AVÉRER (e.g., « ça *semble* beaucoup »). Les deux types morpho-syntaxiques susmentionnés ne montrant pas de variations structurelles, nous ne traitons alors, dans les paragraphes qui suivent, que des types communs aux deux sous-catégories.

| | Inférence | | Perception | |
|---|---------------|-------------|---------------|-------------|
| | Fréq. absolue | Pourcentage | Fréq. absolue | Pourcentage |
| prédicat verbal à complément | 180 | 51 | 181 | 68,3 |
| proposition complète | 27 | 7,6 | 36 | 13,6 |
| parenthétique | 17 | 4,8 | 29 | 10,9 |
| construction attributive à verbe copule | 47 | 13,3 | 0 | 0 |
| construction à verbe modal | 44 | 12,5 | 0 | 0 |
| syntagme adverbial | 38 | 10,8 | 19 | 7,2 |
| Total | 353 | 100 | 265 | 100 |

Tableau 11. Types morpho-syntaxiques des sous-catégories de l'inférence et de la perception (fréquences absolue et relative)

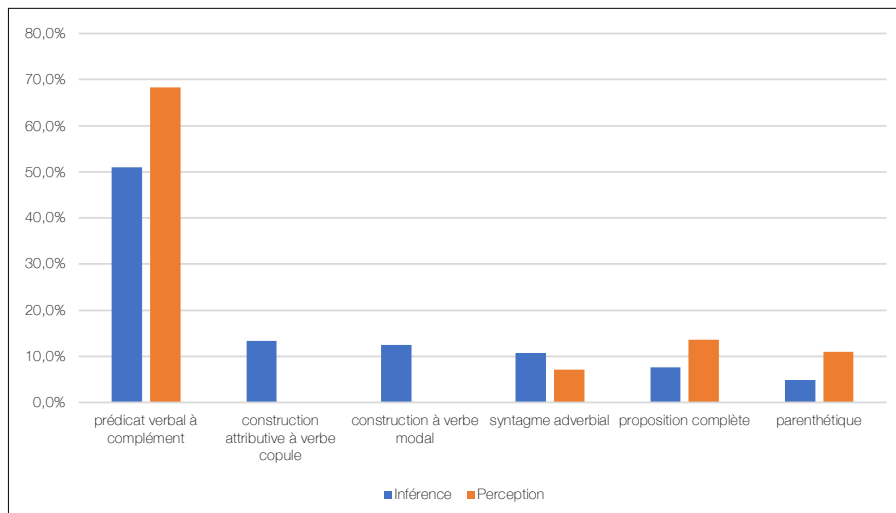


Figure 14. Types morpho-syntaxiques des sous-catégories de l'inférence et de la perception (fréquence relative)

Les prédicats verbaux à complément sont majoritaires dans les deux sous-catégories évidentielles, avec 68,3% (n=181/265) des cas pour la perception et 51% (n=180/353) des cas pour l'inférence. En ce qui concerne la structure des marqueurs de ce type, le modèle *X [lemme d'inférence/perception] (que)* est le plus courant (e.g., « j'ai l'impression que »), avec toutefois une différence notable dans chaque sous-catégorie quant à la présence ou non du *que*. En effet, si l'absence de subordonnant est très rare avec les marqueurs inférentiels, elle est très fréquente avec les marqueurs de perception. Ainsi, sur les 157 marqueurs perceptifs qui suivent cette structure, 100 marqueurs, dont la quasi-totalité est formée sur le lemme VOIR, sont produits sans le *que*, correspondant tantôt à des cas de parataxes asyndétiques (e.g., « tu vois dans la présentation y a jamais de master plan », « j'ai vu vendredi il est quand même revenu ») dans lesquels le subordonnant est *omis*, tantôt à des infinitives (e.g., « on a vu des salaires d'embauche dans des secteurs entier s'écrouler »), dans lesquelles le subordonnant *que* n'est pas admis. Une seconde structure récurrente est uniquement présente avec les marqueurs inférentiels et suit le modèle *Ça [lemme d'inférence] que* comme dans « ça signifie que », représentant environ la moitié des cas inférentiels. Finalement, une poignée de marqueurs, toutes catégories confondues, correspondent à des structures hétéroclites non récurrentes, qui ne permettent pas de regroupement, comme c'est le cas des marqueurs « l'impression que j'ai c'est que », « c'est là que tu vois que » ou encore « ce que je constate quand même à en réponse à ça c'est que ».

Concernant les parenthétiques, nous trouvons trois structures récurrentes communes aux deux sous-catégories évidentielles. La structure la plus fréquente, de loin, est celle de type *X [lemme]* (e.g., « j'ai vu », « tu vois », « j'ai l'impression »). Elle est suivie des structures (i) *Comme X [lemme de perception]* (par exemple, « là comme on voit », « comme vous l'avez constaté ») et (ii) *Vu (SN)* (par exemple, « vu l'environnement », « vu le marché »), cette dernière étant propre à l'inférence. Nous comptons également deux occurrences du marqueur inférentiel « semble-t-il ». Parmi les syntagmes adverbiaux évidentiels recensés, un peu plus de

la moitié correspondent à des adverbes en *-ment* (« apparemment », « manifestement », etc.). Ceux-ci indiquent toujours une inférence, à l'exception de l'adverbe « notoirement » – comptabilisé une seule fois dans nos données – qui se range, quant à lui, dans la sous-catégorie de la perception. Deux autres structures sont également propres à chaque sous-catégorie évidentielle et correspondent, pour la perception, à la structure *Si/quand X REGARDER* et pour l'inférence, aux structures prépositionnelles *d'après Y, selon Y* ou encore *sur la base de Y*. Nous dénombrons également trois occurrences de marqueurs inférentiels partiellement figés, à savoir « à ce que je vois », « à première vue » et « à vue de nez ». Finalement, les propositions complètes suivent généralement la structure *X (anaphorique) [lemme d'inférence/perception]*, l'anaphorique pouvant également être placé en début de marqueur (e.g., « ça j'ai vu »), à la fin (e.g., « moi j'ai vu ça ») et, dans certains cas de redondance, à deux endroits (e.g., « ça on le voit »). Dans de rares emplois, nous trouvons également le modèle de proposition complète *C'est (ce que) [lemme d'inférence/perception]* comme dans « c'est exactement ce qu'on a vu ce soir » ou encore « c'est l'impression que ça donnait ».

Certaines des formes susmentionnées peuvent inclure, mais non nécessairement, des pronoms personnels, des expressions temporelles (e.g., « aujourd'hui », « récemment », « tout à l'heure », « l'autre jour », etc.) ou spatiales (e.g., « sur le plan », « là », etc.), des adverbes (e.g., « malheureusement », « exactement », etc.) et autres compléments plus développés, qui permettent au LOC de baliser et de moduler l'acte expérientiel de perception ou le processus inférentiel.

Variation de la personne énonciative

Pour que les marqueurs d'inférence et de perception soient considérés comme *évidentiels*, ceux-ci doivent toujours se rapporter au locuteur comme acteur du processus inférentiel ou de l'expérience de perception, bien que des entités tierces puissent y être incluses (cf. § 1.4.4.1.). Les personnes énonciatives IL(S)/ELLE(S) ne sont alors pas compatibles avec ce critère, puisqu'elles excluent invariablement le locuteur. Si nous regardons la distribution des personnes énonciatives associées à nos marqueurs évidentiels (voir le Tableau 12 et la Figure 15 ci-dessous), nous notons une différence d'emploi entre les deux sous-catégories. En effet, les marqueurs d'inférence sont le plus souvent « non marqués » (53,8%, n=190/353), ce qui correspond à l'usage d'adverbes et de locutions verbales comme « ça veut dire que » ou « ça paraît bien » qui n'acceptent pas l'explicitation de personnes énonciatives, tandis que les marqueurs de perception sont majoritairement employés avec le pronom ON (34,3%, n=104/265), dans un usage tel qu'il comprend le locuteur (cf. Fløttum et al., 2007).

| | Inférence | | Perception | |
|---------------|-------------------|-------------|-------------------|-------------|
| | Fréquence absolue | Pourcentage | Fréquence absolue | Pourcentage |
| JE/ME/MOI/MON | 71 | 20,1 | 69 | 27,5 |
| NOUS | 3 | 0,8 | 2 | 0,8 |
| ON | 72 | 20,4 | 104 | 34,3 |
| TU | 13 | 3,7 | 40 | 13,2 |
| VOUS | 4 | 1,1 | 31 | 10,2 |
| NOM PROPRE | 0 | 0 | 1 | 0,3 |
| ∅ | 190 | 53,8 | 18 | 5,9 |
| Total | 353 | 100 | 265 | 100 |

Tableau 12. Personnes énonciatives associées aux marqueurs d'inférence et de perception (fréquences absolue et relative)

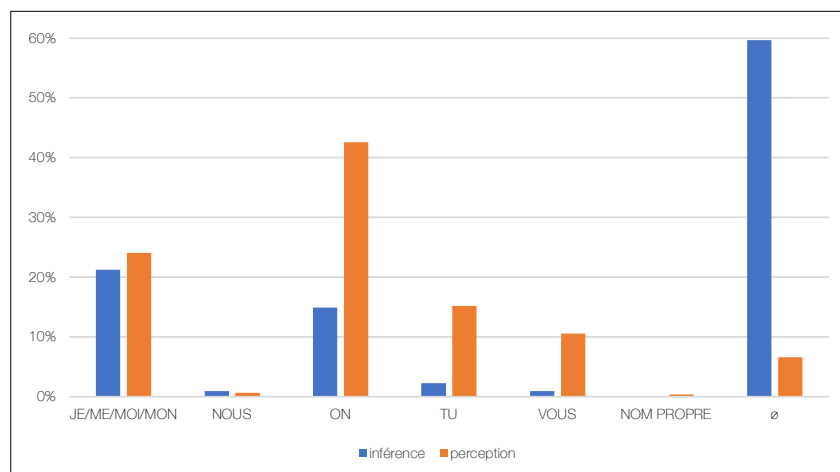


Figure 15. Personnes énonciatives associées aux marqueurs d'inférence et de perception (fréquence relative)

En seconde position, nous trouvons les formes à la première personne énonciative du singulier JE/ME/MOI/MON pour la perception (27,5%, n=69/265), tandis que, pour l'inférence, la deuxième place est tenue à une occurrence près par le pronom ON, qui inclut le locuteur (20,4%, n=72/353). En effet, nous comptons un nombre quasi égal d'occurrences inférentielles à la première personne énonciative du singulier (20,1%, n=71/353). Un contraste apparaît également entre les deux sous-catégories dans l'emploi des marqueurs à la seconde personne énonciative, qu'il s'agisse du singulier ou du pluriel. Si les LOC ont très peu recours aux secondes personnes avec les marqueurs inférentiels (3,7%, n=13/353 pour TU ; 1,1%, n=4/353 pour VOUS), nous constatons que ceux-ci sont plus courants avec les marqueurs de perception (13,2%, n=40/265 pour TU ; 10,2%, n=31/265 pour VOUS, dont seuls trois correspondent à un VOUS de politesse).

Ces résultats montrent ainsi deux tendances chez nos LOC (i) à inclure très fréquemment des personnes tierces dans l'acte expérientiel de *perception*, que ce soit par l'emploi du pronom ON qui met en scène un acte collectif de perception ou par l'emploi de la seconde personne énonciative (TU/VOUS) qui permet au LOC, en restant à l'état virtuel, d'attribuer « une vision à l'allocutaire » (Miecznikowski et al., 2021 : 11, voir aussi Miecznikowski et al., 2023) et (ii) à souvent exclure, du moins textuellement, toute personne tierce du processus *inférentiel*, limitant l'acquisition de l'information à la seule personne du LOC. L'exclusion de personnes tierces du

processus inférentiel tend à souligner la *subjectivité* du raisonnement en cours, l'accent étant alors mis plus spécifiquement sur la conclusion qui en est dérivée.

Variation au niveau du temps verbal

Les marqueurs d'inférence et de perception sont majoritairement utilisés au présent de l'indicatif. C'est particulièrement le cas des marqueurs d'inférence, dont 70% des occurrences (n=247/353) sont à ce temps, montrant ainsi une pratique inférentielle dans « le cours de l'action ». Toutefois, certains marqueurs employés à d'autres temps traduisent également une inférence *immédiate*, comme c'est le cas des marqueurs au conditionnel (e.g., « on dirait que »), au participe passé (e.g., « vu l'environnement »), à l'infinitif (e.g., « ça peut paraître ») ou encore des syntagmes adverbiaux (e.g., « apparemment »). Nous dénombrons alors dans nos données seulement 37 occurrences inférentielles (10,5%, n=37/353) qui traduisent une inférence passée, toutes étant employées à un temps du passé, que ce soit au passé composé, à l'imparfait ou au plus-que-parfait de l'indicatif. Concernant les marqueurs de perception, nous observons une même tendance, bien que les temps du passé soient plus fréquents. En effet, si nous recensons 57,4% d'occurrences (n=152/265) au présent de l'indicatif, ainsi que 12,1% de marqueurs (n=40/265) à l'infinitif, au participe présent ou relevant du syntagme adverbial, tous traduisant un acte perceptif immédiat, nous comptons un peu plus d'un quart des marqueurs qui sont à un temps du passé (27,5%, n=73/265, dont 71 sont au passé composé de l'indicatif).

En résumé, nous avons vu que les marqueurs évidentiels d'inférence et de perception sont construits le plus souvent à partir du lemme VOIR. Ce dernier est particulièrement représentatif de la sous-catégorie de la perception, moins de la sous-catégorie de l'inférence, les LOC ayant tendance à recourir à une plus grande variété lemmatique pour indiquer un processus inférentiel¹⁷⁹. En ce qui concerne les formes des marqueurs évidentiels d'inférence et de perception, nous relevons dans les deux cas une nette majorité de *prédicats verbaux à complément*. Des particularités morpho-syntaxiques propres à chaque sous-catégorie sont néanmoins visibles : les types morpho-syntaxiques *construction à verbe modal* et *construction attributive à verbe copule* ne sont associés qu'aux marqueurs inférentiels. Cela est dû à la monosémie évidentielle de certains lemmes qui *ne* se retrouvent alors *que* dans la sous-catégorie de l'inférence (e.g., *avoir l'air*). Aussi, malgré leur nature *m-performative* commune, nous observons une différence entre ces deux sous-catégories quant aux personnes énonciatives associées aux marqueurs. En effet, alors que les marqueurs d'inférence sont le plus souvent « non marqués » (i.e., qui n'acceptent pas l'explicitation de personnes énonciatives), les marqueurs de perception sont majoritairement employés avec le pronom ON, ce qui témoigne d'une pratique courante d'inclure des personnes tierces dans l'acte expérientiel de *perception*.

¹⁷⁹ Ce qui tend à corroborer la thèse de Dendale & Miecznikowski (2023) selon laquelle l'évidentialité inférentielle serait la sous-catégorie évidentielle qui comporte le plus grand nombre et la plus riche variété d'expressions lexicales et grammaticales (Dendale & Miecznikowski, 2023 : 17).

Finalement, les marqueurs d'inférence et de perception sont majoritairement employés au présent de l'indicatif, ce qui démontre une tendance à faire coïncider, du moins lexicalement, la source de l'information avec le moment de l'énonciation.

Les *profils* de nos marqueurs évidentiels ayant été dressés, nous pouvons dès lors nous concentrer sur la *distribution* des marqueurs évidentiels et de certaines variables interactionnelles en fonction du genre institutionnel.

5.3. Le genre institutionnel comme variable structurante

Le genre institutionnel apparaît, statistiquement parlant, comme une variable structurante dans nos données, c'est-à-dire qu'il a tendance à *affecter* certaines variables et à maintenir avec celles-ci des interactions fortes¹⁸⁰. Nous nous concentrons alors, dans le présent sous-chapitre, sur les relations qu'entretient le GENRE INSTITUTIONNEL avec, d'une part, les variables des sous-catégories évidentielles et de la polarité (§ 5.3.1.) et, d'autre part, à un niveau plus interactionnel, avec les variables de la place du marqueur dans l'unité de construction de tour (UCT), de la place de l'UCT (qui contient le marqueur) dans le tour de parole, ainsi que du rôle séquentiel de l'UCT (§ 5.3.2.). Nous verrons que chaque relation se révèle statistiquement significative, bien qu'à des degrés différents.

Avant d'appréhender de manière plus approfondie ces relations, notons que nous trouvons des marqueurs évidentiels dans les vingt-six événements de notre corpus et que la fréquence d'apparition des marqueurs, au sein de chaque événement, varie entre 0,6 tokens/minute pour l'événement le moins « marqué » à 2,2 tokens/minute pour le plus « marqué ». Proportionnellement, les marqueurs évidentiels sont utilisés le plus fréquemment dans les débats télévisés (111,4 tokens/heure), puis dans les débats publics (55 tokens/heure) et, finalement, dans les réunions professionnelles (51,5 tokens/heure)¹⁸¹. Le recours plus fréquent à des marqueurs évidentiels dans les débats télévisés, en comparaison des deux autres genres

¹⁸⁰ Pour arriver à ce premier résultat, nous avons effectué une analyse log-linéaire, qui nous a permis de mesurer le degré d'association entre différentes variables et de définir si l'une ou plusieurs d'entre elles étaient *structurantes*. Le modèle log-linéaire – saturé – prend en considération tous les effets de toutes les variables. Plus une variable apparaît dans la « classe génératrice », plus elle est définitoire, c'est-à-dire qu'elle définit et affecte fortement les autres catégories. Dans un second temps, nous avons mesuré plus précisément la *significativité* de la relation entre deux variables par un test statistique du χ^2 de Pearson, via lequel l'hypothèse nulle suivante a été testée : les catégories sélectionnées sont utilisées dans les trois genres de manière équivalente. Une relation est dite *significative* si la valeur p est inférieure à 0,05 (soit $p < 0,05$), ce qui correspond à un rejet de l'hypothèse nulle. Si la relation ne l'est pas, elle est dite *non significative* (soit $p > 0,05$) : il n'est pas possible de conclure qu'il n'y a pas de différence ou bien l'association n'a pas pu être mise en évidence avec les données à disposition. Soulignons toutefois qu'une valeur de p se situant entre 0,05 et 0,1 peut montrer une *tendance statistique*.

¹⁸¹ En normalisant les fréquences du nombre de marqueurs évidentiels par heure dans chaque genre institutionnel, nous pouvons projeter la fréquence relative d'apparition des marqueurs évidentiels entre les trois genres ; les marqueurs évidentiels sont ainsi nettement plus fréquents dans les débats télévisés (51,1%) que dans les débats publics (25,2%) et les réunions professionnelles (23,6%). Rappelons toutefois qu'il est difficile, en raison de la taille respective de chaque sous-corpus, d'établir des comparaisons plus complexes entre les trois genres institutionnels étudiés.

institutionnels, pourrait refléter un besoin de marquer la source de l'information de manière plus « régulière » dans ce type de rencontres, et ce possiblement en raison d'enjeux spécifiques à l'activité de *débattre*, mais également à la structure séquentielle particulière des débats télévisés. Nous y reviendrons.

5.3.1. L'emprunt et la polarité neutre, caractéristiques des trois genres

La distribution des sous-catégories évidentielles par genre est statistiquement significative ($p = 0,023$). Les trois sous-catégories évidentielles sont présentes dans chaque genre, même si, comme l'illustrent le Tableau 13 et la Figure 16 ci-dessous, une préférence est visible pour la sous-catégorie de l'emprunt.

| | | Genre | | | |
|-------------------------------|-----------------------|--------------|----------------|---------|-------|
| | | Débat public | Débat télévisé | Réunion | Total |
| Sous-catégories évidentielles | <i>emprunt</i> | 314 | 396 | 441 | 1151 |
| | <i>inférence</i> | 106 | 89 | 158 | 353 |
| | <i>perception</i> | 74 | 71 | 120 | 265 |
| | <i>indéterminable</i> | 1 | 1 | 2 | 4 |
| | Total | 495 | 557 | 721 | 1773 |

Tableau 13. Distribution des sous-catégories évidentielles par genre (fréquence absolue) (Khi-deux de Pearson : 14,690; df=6; $p = 0,023$)

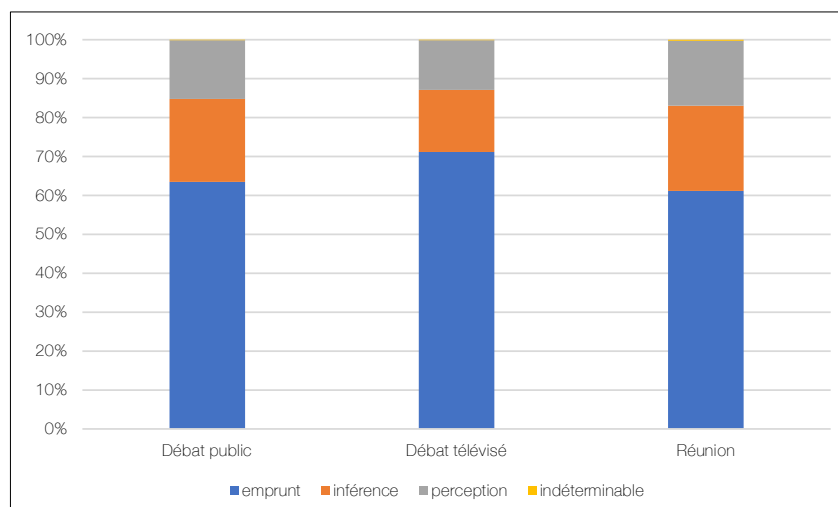


Figure 16. Distribution des sous-catégories évidentielles par genre (fréquence relative)

Une similarité entre les trois genres se manifeste ainsi quant à la *distribution* des sous-catégories évidentielles, avec d'une part un taux très élevé de la sous-catégorie de l'emprunt et d'autre part des taux plus faibles en ce qui concerne les sous-catégories de l'inférence et de la perception¹⁸². Le recours généralement prédominant à des marqueurs évidentiels d'*emprunt*

¹⁸² Nos résultats sont difficilement comparables à d'autres études évidentialistes dans lesquelles l'aspect quantitatif est également exploré. En effet, soit les unités langagières considérées comme marqueurs évidentiels diffèrent des nôtres (par exemple, l'inclusion par certains auteurs des expressions « je pense » ou « je crois » dans le champ évidentiel, que nous ne considérons pas dans notre travail comme évidentielles, voir, entre autres, Trbojević (2018) et son étude sur la distribution et l'emploi des marqueurs évidentiels, en anglais et en serbe, dans des interviews politiques), soit le type de données étudiées ne permet pas de rapprochement. Relevons toutefois une similitude

– en comparaison des recours moins fréquents à des marqueurs évidentiels d’inférence et de perception – pourrait témoigner d’un marquage évidentiel plus « contraint » lorsque l’information a été acquise par le biais de quelqu’un d’autre (nous verrons ci-dessous (cf. § 5.3.1.1.) que les marqueurs d’emprunt sont essentiellement des marqueurs de reprise *hétérophonique* et *diaphonique*) ; transmettre une information issue d’un emprunt et *ne pas l’indiquer* serait alors plus « critique » si l’accès de celle-ci venait à être questionné. Les débats télévisés se distinguent toutefois quelque peu des débats publics et des réunions par un écart proportionnellement plus important entre la sous-catégorie de l’emprunt (71,1% d’occurrences, n=396/557) et celles de l’inférence et de la perception (respectivement 16%, n=89/557 et 12,7%, n=71/557 d’occurrences).

Si nous regardons à présent de manière proportionnelle la *fréquence* d’apparition de chaque sous-catégorie évidentielle dans chaque genre, nous constatons que les marqueurs évidentiels d’emprunt sont utilisés le plus souvent, et de loin, dans les débats télévisés (79,2 tokens/heure), puis dans les débats publics (34,9 tokens/heure) et finalement dans les réunions professionnelles (31,5 tokens/heure). Les marqueurs de perception et d’inférence ont quant à eux une fréquence globalement similaire au sein des trois genres et sont relativement peu usités. Les marqueurs de perception apparaissent ainsi moins de dix fois par heure dans les débats publics et les réunions professionnelles (respectivement, 8,2 tokens/heure et 8,5 tokens/heure) et moins de quinze fois par heure dans les débats télévisés (14,2 tokens/heure). En ce qui concerne les marqueurs d’inférence, leur fréquence est de 17,8 tokens/heure pour les débats télévisés, 11,7 tokens/heure pour les débats publics et de 11,2 tokens/heure pour les réunions professionnelles. Le recours massif aux marqueurs évidentiels d’emprunt au sein des débats télévisés – résultat le plus notable – pourrait s’expliquer tantôt par des stratégies argumentatives spécifiques à l’activité de *débattre* dans lesquelles la mobilisation de marqueurs de reprise relèverait d’une pratique récurrente, que ce soit, par exemple, pour s’opposer aux propos tenus par un adversaire, pour mobiliser un argument d’autorité ou encore pour émettre un mouvement défensif (e.g., par l’emploi du marqueur « comme je l’ai dit »), tantôt par des stratégies plus « fonctionnelles », spécifiques cette fois-ci aux débats télévisés et à leur structure séquentielle particulière (comme c’est le cas, par exemple, dans les débats parlementaires, cf., Cuenca, 2023), dont celle, par exemple, de rappeler les positions tenues par les débatteurs pour s’assurer de l’intelligibilité du débat. Nous y reviendrons dans le sous-chapitre 5.4.

entre nos résultats et ceux trouvés par Albelda Marco (2018) dans son étude sur la distribution des marqueurs évidentiels espagnols dans les conversations ordinaires, les débats parlementaires, les articles de presse et les écrits académiques. L’auteure constate, dans les données orales, une nette prédominance des marqueurs évidentiels d’emprunt – lesquels comprennent les introducteurs de discours rapporté – avec 93,6% d’occurrences dans les conversations ordinaires et 75% dans les débats parlementaires. Ils sont suivis des marqueurs d’inférence, qui arrivent en seconde position dans les deux genres (6,4% dans les conversations ordinaires et 25% dans les débats parlementaires). L’auteure ne recense cependant aucun marqueur évidentiel de perception (Albelda Marco, 2018 : 447), ce qui diffère de nos résultats.

La haute fréquence de marqueurs évidentiels d'emprunt dans les trois genres tend à expliquer par ailleurs une polarité majoritairement *neutre* au sein de nos données (55,4% ; n=983/1773), comme le montre le Tableau 14 ci-après. En effet, bien qu'ils puissent également véhiculer des polarités positive ou négative, les marqueurs évidentiels d'emprunt sont employés le plus souvent dans nos données de telle manière qu'ils ne se positionnent pas, sémantiquement¹⁸³, quant à la vérité de la portée propositionnelle, participant ainsi à la prédominance globale de la polarité neutre.

| | | Genre | | | Total |
|----------|-----------------|--------------|----------------|---------|-------|
| | | Débat public | Débat télévisé | Réunion | |
| Polarité | <i>négative</i> | 21 | 15 | 8 | 44 |
| | <i>neutre</i> | 241 | 340 | 402 | 983 |
| | <i>positive</i> | 233 | 202 | 311 | 746 |
| | Total | 495 | 557 | 721 | 1773 |

Tableau 14. Distribution de la polarité par genre (fréquence absolue)
(Khi-deux de Pearson : 26,586; df=4; p < 0,001)

De manière plus générale, tous genres confondus, il est intéressant de noter que nous trouvons également une grande proportion de marqueurs évidentiels associés à une polarité positive (42,1%, n=746/1773), tandis que nous ne recensons qu'une poignée de marqueurs associés à une polarité négative (2,5%, n=44/1773). Le faible taux de polarité négative peut se comprendre par la nature résolument *positive* des marqueurs évidentiels (cf., § 1.4.5.), et ce plus particulièrement pour les marqueurs de perception et d'inférence dont les formes négatives relèvent plus de l'*exception* que de la norme. Il n'est ainsi pas surprenant de compter, dans nos données, seulement sept marqueurs d'inférence associés à une polarité négative et quatre de perception, contre trente-trois d'emprunt.

Jusqu'à présent, nous nous sommes focalisée uniquement sur la distribution des sous-catégories évidentielles en regard du genre, relation qui était statistiquement significative, sans prendre en considération toutefois les sous-catégories qui leur sont propres. Il s'agit alors, dans les deux prochaines sections, d'étudier plus spécifiquement la distribution des sous-catégories de l'emprunt, de la perception et de l'inférence en fonction du genre institutionnel. Nous verrons que, si les résultats sont hautement significatifs pour les sous-catégories de l'emprunt (§ 5.3.1.1.), il n'en va pas de même pour les sous-catégories de l'inférence et de la perception (§ 5.3.1.2.).

¹⁸³ Rappelons que si les marqueurs évidentiels d'emprunt sont majoritairement neutres *sémantiquement*, ils peuvent néanmoins être *pragmatiquement* orientés vers une polarité positive ou négative, soit être contextuellement enrichis (Jacquin, 2022).

5.3.1.1. De la reprise diaphonique dans les débats politiques à la reprise autophonique dans les réunions

Nous l'avons vu, les LOC ont tendance à davantage recourir, tous genres confondus, aux marqueurs d'emprunt lorsqu'ils indiquent une source de l'information. Si nous regardons plus spécifiquement la distribution des formes de reprise par genre, nous constatons que celles-ci sont mobilisées de manière distincte en fonction du genre dans lequel elles s'inscrivent (cf. Tableau 15, ci-après). Un premier commentaire peut être fait quant à la fréquence des emprunts spécifiés vs non spécifiés présents dans nos données. Les marqueurs recensés sont majoritairement de type *spécifié* (83,3%, n=959/1151), i.e., explicitant *qui* est l'individu ayant premièrement produit le discours rapporté. Les LOC n'emploient ainsi que rarement des marqueurs dont la source énonciative originelle est laissée indéterminée, comme c'est le cas des marqueurs « paraît que », « j'ai entendu il y a deux trois jours que » ou encore « soi-disant ». Le faible recours à des marqueurs d'emprunt non spécifiés peut s'expliquer par leur caractère *moins fiable*, car peu transparent, en termes d'indication de la source de l'information. Toutefois, il est intéressant de noter que sur les 192 marqueurs non spécifiés, 24% des occurrences (n=46/192) sont des reprises *diaphoniques*, qui ont pour caractéristique de ne pas spécifier textuellement « qui » est l'individu à l'origine du discours rapporté, bien que celui-ci soit directement attribuable à un participant de l'interaction. Ils permettent ainsi aux LOC de reprendre des propos énoncés antérieurement en se prémunissant toutefois de mettre sur « le devant de la scène » l'individu qui les a produits en premier.

Les quarante-six marqueurs d'emprunt non spécifiés de reprise diaphonique sont présents quasi exclusivement dans les débats, avec vingt-quatre marqueurs dans les débats publics et vingt et un dans les débats télévisés. Une seule occurrence – faisant figure d'exception – se trouve alors dans les réunions avec le marqueur « ç'a été confirmé ça ». Les marqueurs d'emprunt non spécifiés de reprise diaphonique semblent ainsi être spécifiques aux *débats politiques*. Plus généralement, ces marqueurs sont utilisés par les LOC tantôt de manière à *ne se focaliser que* sur l'information transmise (par exemple, « il était dit tout à l'heure que », « il a déjà été mentionné avant », « premièrement on a dit que »), tantôt pour apporter un jugement de valeur au discours rapporté – jugement le plus souvent négatif (par exemple, « on peut pas dire que », « c'est pas correct de dire que », « il faut pas dire que ») – et permettre au LOC, d'une certaine manière, de « faire primer son jugement sur la position exprimée dans le [discours rapporté] » (Caillat, 2016 : 156).

| | | Genre | | | |
|-------------------------|-----------------------|--------------|----------------|---------|-------|
| | | Débat public | Débat télévisé | Réunion | Total |
| Emprunt spécifié | <i>autophonique</i> | 42 | 50 | 169 | 261 |
| | <i>diaphonique</i> | 72 | 162 | 51 | 285 |
| | <i>hétérophonique</i> | 93 | 97 | 167 | 357 |
| | <i>document écrit</i> | 19 | 13 | 24 | 56 |
| | <i>Total</i> | 226 | 322 | 411 | 959 |
| Emprunt non spécifié | <i>diaphonique</i> | 24 | 21 | 1 | 46 |
| | <i>hétérophonique</i> | 58 | 53 | 29 | 140 |
| | <i>indéterminable</i> | 6 | 0 | 0 | 6 |
| | <i>Total</i> | 88 | 74 | 30 | 192 |
| Total | | 314 | 396 | 441 | 1151 |

Tableau 15. Distribution des formes d'emprunt par genre (fréquence absolue)

Si nous regardons à présent plus spécifiquement la distribution des formes d'emprunt par genre¹⁸⁴, sans émettre de distinction entre les emprunts spécifiés vs non spécifiés, nous remarquons que chaque genre témoigne d'un recours préféré aux différentes formes de reprise, comme l'illustre la Figure 17 ci-dessous. Ainsi, au sein des débats télévisés, les LOC utilisent le plus souvent des reprises diaphoniques (46,2%, n=183/396), tandis que dans les débats publics et les réunions professionnelles, les LOC emploient le plus fréquemment des marqueurs d'emprunt hétérophoniques (respectivement, 48,1%, n=151/314 et 44,4%, n=196/441). En seconde position, nous trouvons pour chaque genre un type de reprise différent : hétérophonique pour les débats télévisés (37,9%, n=150/396), diaphonique pour les débats publics (30,6%, n=96/314) et autophonique pour les réunions professionnelles (38,3%, n=169/441). Finalement, la troisième position est tenue par les reprises autophoniques dans les débats politiques (13,4%, n=42/314 pour les débats publics, 12,6%, n=50/396 pour les débats télévisés) et les reprises diaphoniques dans les réunions (11,8%, n=52/441). Les reprises de type « document écrit » arrivent quant à elles en quatrième position dans les trois genres.

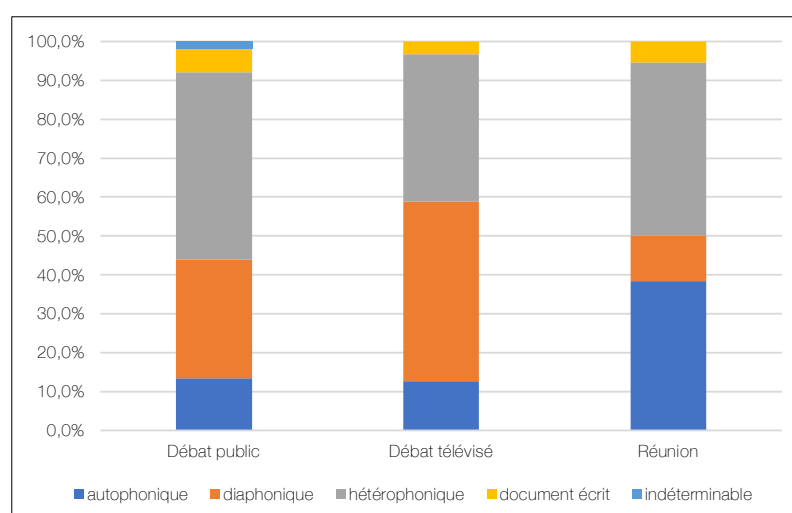


Figure 17. Distribution des formes d'emprunt par genre (fréquence relative)

¹⁸⁴ La relation entre les formes d'emprunt et le genre est statistiquement hautement significative (Khi-deux de Pearson : 187,411 ; df=8 ; p < 0,001).

Les formes de reprise semblent ainsi être fortement corrélées au genre institutionnel. L'emploi massif de marqueurs diaphoniques dans les débats télévisés et, dans une moindre mesure, dans les débats publics correspond, comme nous l'avons déjà évoqué, à une pratique courante de *contestation* des propos de l'adversaire par le locuteur, alors lui-même débattant, mais aussi de *rappel* des positions tenues par les différents acteurs du débat. Il est intéressant de noter que les marqueurs d'emprunt diaphoniques au sein des réunions sont utilisés de manière différente que ceux dans les débats politiques. En effet, ils sont le plus souvent associés à des accords, exprimés soit par le marqueur lui-même (« comme tu as dit Daphné »), soit par des commentaires présents dans le cotexte (« tu dis on doit le voir *mais c'est clair* »). Ils sont également employés par les LOC pour émettre un jugement positif sur un discours rapporté (« c'est super intéressant ce que tu dis ») ou encore, finalement, pour rappeler des propos tenus dans une réunion précédente. Les réunions se distinguent aussi des débats par un emploi plus fréquent des marqueurs d'emprunt autophoniques, qui correspondent, dans nos données, essentiellement à une fonction de *rappel à un savoir commun* (« on avait dit que »), mais aussi à de nombreuses séquences dialoguées rapportées dans lesquelles le LOC restitue ses propos (« j'ai dit que »).

5.3.1.2. Quid de la perception et de l'inférence ?

Si la relation entre les sous-catégories évidentielles et le genre institutionnel est statistiquement significative ($p = 0,023$), les relations qu'entretient le genre avec les sous-catégories évidentielles de la perception et de l'inférence – prises de manière individuelle – se révèlent être statistiquement non significatives. C'est particulièrement le cas avec la sous-catégorie de l'inférence ($p = 0,488$), un peu moins avec la perception qui tend vers une faible tendance statistique ($p = 0,141$). Nous ne pouvons alors conclure à l'existence ou non d'une différence, dans nos données, entre les deux variables sous-catégorielles évidentielles et la variable du genre. Il nous semble toutefois intéressant de présenter brièvement les résultats trouvés pour chaque sous-catégorie évidentielle. Ainsi, en ce qui concerne la perception, nous constatons que la perception *directe* est généralement préférée à la perception *médiée* dans les trois genres, comme le montre le tableau 16 :

| | Genre | | | |
|-----------------------|--------------|----------------|---------|-------|
| | Débat public | Débat télévisé | Réunion | Total |
| <i>directe</i> | 49 | 44 | 88 | 181 |
| <i>médiée</i> | 25 | 26 | 28 | 79 |
| <i>indéterminable</i> | 0 | 1 | 4 | 5 |
| Total | 74 | 71 | 120 | 265 |

Tableau 16. Distribution des sous-catégories de la perception par genre (fréquence absolue)
(Khi-deux de Pearson : 6,906 ; $df=4$; $p = 0,141$)

Les réunions professionnelles témoignent toutefois d'un emploi plus faible, proportionnellement parlant, de marqueurs de perception médiée (23,3%, $n=28/120$), en

comparaison des débats politiques (33,8%, n=25/74 dans les débats publics et 36,6%, n=26/71 dans les débats télévisés). Le recours peu fréquent à des perceptions médiées dans les réunions peut s'expliquer par un usage restreint de supports *écrits* au sein de celles-ci, *a contrario* des débats, dans lesquels nous relevons une mobilisation plus courante d'articles de loi, d'articles de journaux ou encore de graphiques, expliquant possiblement un écart d'usage moins important entre les deux formes de perception dans les débats politiques.

Concernant la sous-catégorie de l'inférence, nous trouvons dans les trois genres étudiés une majorité d'inférences basées sur des indices *non perceptibles* (60,9%, n=215/353), i.e., dont le raisonnement porte sur des connaissances générales, des expériences personnelles ou encore sur le contenu de différents dires émis par un ou plusieurs interlocuteurs.

| | Genre | | | |
|----------------------------------|--------------|----------------|---------|-------|
| | Débat public | Débat télévisé | Réunion | Total |
| <i>indices non perceptibles</i> | 72 | 52 | 91 | 215 |
| <i>indices perceptibles</i> | 22 | 23 | 45 | 90 |
| <i>à prémisse indéterminable</i> | 12 | 14 | 22 | 48 |
| Total | 106 | 89 | 158 | 353 |

Tableau 17. Distribution des sous-catégories de l'inférence par genre (fréquence absolue)
(Khi-deux de Pearson : 3,437 ; df=4 ; p = 0,488)

Les débats télévisés totalisent ainsi 58,4% (n=52/89) d'inférences à prémisses non perceptibles, les débats publics 67,9% (n=72/106) et les réunions professionnelles 57,6% (n=91/158), comme en témoigne le Tableau 17 ci-dessus. La prédominance d'inférences formées sur des indices non perceptibles s'expliquerait, entre autres, par un stock relativement faible de stimulus visuels qui sont à la « disposition » des participants *pendant* l'interaction. En effet, que ce soit dans les débats politiques ou les réunions professionnelles, les prémisses perceptibles se limitent *grosso modo* aux *personnes* participant à l'interaction et aux *objets* présents dans les événements (par exemple, des brochures, des classeurs, des maquettes ou encore des images). Si nous trouvons des inférences basées sur l'apparence d'*objets*, comme en témoignent les exemples (5.4) et (5.5) ci-dessous, tirés respectivement d'un débat télévisé et d'une réunion professionnelle, nous ne trouvons aucune inférence basée sur l'apparence physique d'un participant à l'interaction.

- (5.4) alors j'aurais été étonné monsieur weiss que vous ne contestiez pas ces chiffres raison pour laquelle j'ai pris l'étude euh sur laquelle vous vous fondez vous avez une brochure **semble-t-il** un dépliant de cette étude je je j'ai pris l'étude elle-même (corpus ; ID 20089)
- (5.5) ((en regardant un classeur rempli de documents)) il a l'air très lourd (corpus ; ID 40021)

Soulignons que le recours à des inférences basées sur des indices perceptibles qui ne sont *pas* dans le champ de vision des participants est peu fréquent dans nos données. Dans ces cas de

figure, les indices sont généralement rendus explicites, comme c'est le cas dans l'exemple ci-dessous :

(5.6) moi j` pense vu l'environnement c'est plutôt un peu quelque chose de rustique
(corpus ; ID 40252)

La prédominance des inférences basées sur des indices non perceptibles pourrait également être corrélée à la nature des genres institutionnels étudiés, laquelle favoriserait des raisonnements plus *conceptuels*, en se basant ainsi tantôt sur des *dirés* tenus par des participants à l'interaction ou des personnes externes à celle-ci, tantôt sur différents concepts théoriques, savoirs communs ou encore expériences vécues.

Résumons. Les résultats de cette sous-partie montrent une prédominance, dans les trois genres, de la sous-catégorie de l'emprunt, vis-à-vis des sous-catégories de la perception et de l'inférence. Si les marqueurs d'emprunt de reprise hétérophonique sont fréquents dans les trois genres, nous remarquons que les marqueurs d'emprunt diaphonique tendent à être propres aux débats politiques, tandis que les marqueurs d'emprunt autophonique semblent l'être aux réunions professionnelles. Le genre institutionnel apparaît ainsi être une variable structurante, dans nos données, pour les sous-catégories de l'emprunt. Cela n'est toutefois pas le cas pour les sous-catégories de l'inférence *et* de la perception, dont la relation avec le genre institutionnel se révèle non significative.

5.3.2. Position et rôle séquentiel des marqueurs évidentiels : une 'empreinte interactionnelle' propre à chaque genre

Les distributions de la position du marqueur dans l'unité de construction de tour (UCT), de la position de l'UCT dans le tour de parole, ainsi que du rôle séquentiel de l'UCT par genre sont toutes statistiquement hautement significatives ($p < 0,001$). Nous commenterons chaque distribution de manière successive, afin de dresser un profil interactionnel de nos marqueurs évidentiels.

Débutons par la position du marqueur dans l'UCT. Comme le montrent le Tableau 18 et la Figure 18 ci-dessous, les marqueurs évidentiels apparaissent le plus souvent, tous genres confondus, en milieu d'UCT (59,1%, $n=1048/1773$), puis en position initiale, qu'ils soient précédés ou non d'un ou deux mots (32,6%, $n=578/1773$). Ils ne se présentent que rarement en position finale d'UCT – suivis ou non d'un ou deux mots – et encore moins lorsqu'ils constituent la totalité de l'UCT (respectivement, 6,7%, $n=119/1773$ et 1,6%, $n=28/1773$).

| | Genre | | | Total |
|----------|--------------|----------------|---------|-------|
| | Débat public | Débat télévisé | Réunion | |
| début | 39 | 115 | 114 | 268 |
| début* | 76 | 79 | 155 | 310 |
| fin | 12 | 39 | 52 | 103 |
| fin* | 2 | 2 | 12 | 16 |
| milieu | 363 | 316 | 369 | 1048 |
| totalité | 3 | 6 | 19 | 28 |
| Total | 495 | 557 | 721 | 1773 |

Tableau 18. Distribution de la position du marqueur dans l'UCT par genre (fréquence absolue) (Khi-deux de Pearson : 95,541; df=10; p < 0,001)

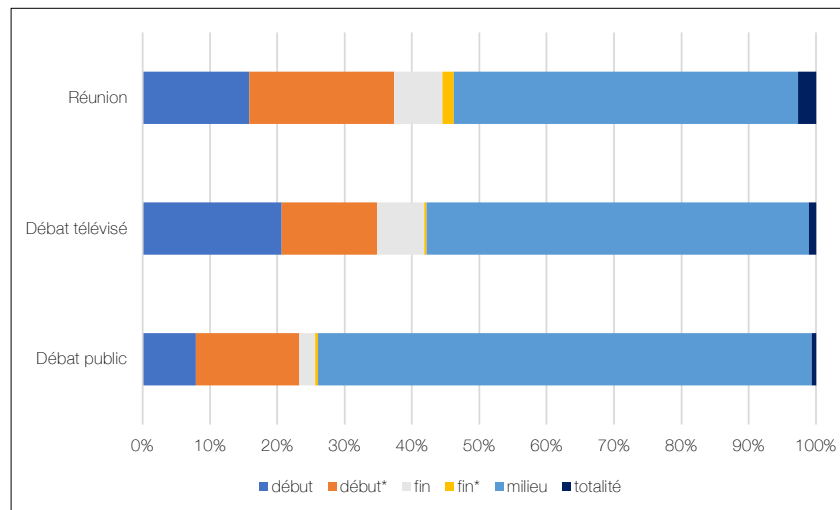


Figure 18. Distribution de la position du marqueur dans l'UCT par genre (fréquence relative)

Le faible taux de positions finales et de marqueurs qui constituent à eux seuls une UCT (soit les positions nommées « totalité ») est inversement proportionnel au taux très élevé dans nos données de prédicats verbaux à complément, dont la nature morpho-syntaxique implique que le marqueur soit toujours suivi de sa portée propositionnelle. La forte proportion de marqueurs en milieu d'UCT montre une tendance chez nos LOC à utiliser les marqueurs évidentiels dans le *développement* de l'UCT, comme c'est le cas par exemple dans les UCT en (5.7) ou (5.8), mais aussi, bien que plus rarement, en *incise*, comme c'est le cas dans l'UCT en (5.9) :

- (5.7) juste (0.4) ||¹⁸⁵ j'ai: en vous entendant parler je trouve un peu curieux parce que: / (0.5) **vous critiquez l'u d c:\ (0.3) en disant que c'est le seul parti qui fait appel au peuple** || et **vous dites que** les autres se (0.5) entre guillemets je force le trait\ (0.3) mais se retranchent derrière les institutions:/ || alors finalement c'est qui le démocrate/ [...] (corpus ; ID 42564^[1] ; 42136^[2])
- (5.8) je sais pas ce que pauline t' as fait de tout ça || mais je pense qu'on avait écrit qu'elle était à lausanne (corpus ; ID 41301)
- (5.9) faut trouver un moyen qu'il y ait une une sorte de de comme tu disais une sorte de rentabilité ou du (corpus ; ID 42611)

¹⁸⁵ Les barres verticales indiquent les frontières entre les UCT.

Si la position médiane est particulièrement fréquente dans les débats publics (73,3%, n=363/495), elle l'est un peu moins dans les deux autres genres (56,7%, n=316/557 pour les débats télévisés et 51,2%, n=369/721 pour les réunions professionnelles), dans lesquels la position initiale est également courante.

Les UCT qui contiennent les marqueurs évidentiels se manifestent le plus souvent, tous genres confondus, en milieu de tour (43,7%, n=774/1773), comme en témoignent le Tableau 19 et la Figure 19 ci-dessous. Toutefois, si nous regardons leur distribution par genre institutionnel, nous constatons que c'est particulièrement le cas dans les débats publics, dont 75,2% (n=372/495) des UCT se trouvent en position médiane, ainsi que, dans une moindre mesure, au sein des débats télévisés, dans lesquels un peu plus de quarante pour cent des UCT correspondent à cette position (42,2%, n=235/557) ; en revanche, les réunions professionnelles se distinguent des deux autres genres par le fait que la position de l'UCT la plus fréquente est celle où l'UCT constitue à elle seule un tour de parole (43,4%, n=313/721). De manière générale, nous observons qu'il y a une distribution des positions de l'UCT plus variée dans les réunions professionnelles et, dans une moindre mesure, dans les débats télévisés, que dans les débats publics.

| | | Genre | | | |
|-------------------------------|----------|--------------|----------------|---------|-------|
| | | Débat public | Débat télévisé | Réunion | Total |
| Position de l'UCT dans le TDP | début | 57 | 87 | 115 | 259 |
| | fin | 49 | 112 | 126 | 287 |
| | milieu | 372 | 235 | 167 | 774 |
| | totalité | 17 | 123 | 313 | 453 |
| Total | | 495 | 557 | 721 | 1773 |

Tableau 19. Distribution de la position de l'UCT dans le tour par genre (fréquence absolue) (Khi-deux de Pearson : 392,171; df=6; p < 0,001)

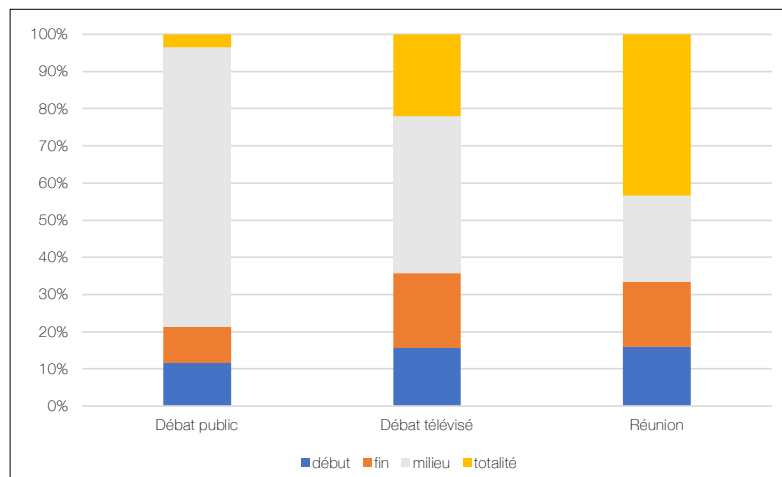


Figure 19. Distribution de la position de l'UCT dans le tour par genre (fréquence relative)

Nos résultats rejoignent l'idée formulée par Heritage et Greatbatch (1991), puis Drew et Heritage (1992a) d'une « empreinte interactionnelle » ('fingerprint') propre à chaque genre. Le système d'alternance des locuteurs ('turn-taking system', Sacks et al., 1974) est connu pour être

différent en fonction des formes institutionnelles d'interaction (Heritage, 1998), la conduite de la prise de parole pouvant ainsi être « strongly constrained within quite sharply defined procedures » (Drew & Heritage, 1992a : 27). L'empreinte interactionnelle se caractérise alors par le fait qu'elle est constituée d'un « set of interactional practices differentiating each form both from *other institutional forms* and from *the baseline of mundane conversational interaction itself* » (Heritage & Greatbatch, 1991 : 58 [nous soulignons]).

La prédominance d'UCT marquées en milieu de tour au sein des débats politiques peut ainsi s'expliquer en raison d'une *médiation* dans l'accès à la parole et d'une *pré-allocation* des types de tours (Sacks et al., 1974 ; Heritage & Clayman, 2010). En effet, celles-ci contribuent à des tours de parole plus longs que ceux présents dans les interactions où l'accès à la parole est plus libre, comme c'est le cas ici de nos réunions professionnelles (Jacquin et al., 2022b), augmentant ainsi la possibilité d'avoir une UCT contenant un marqueur évidentiel en position médiane. Comme nous l'avons vu (§ 4.1.2.), les débats publics se caractérisent par une première phase soit de *débat* entre des intervenants invités, soit de *conférence* durant laquelle un conférencier unique présente son point de vue sur la thématique annoncée et d'une seconde phase de *questions/commentaires* durant laquelle les membres du public peuvent s'exprimer. Durant la première phase, les débattants et les conférenciers ont un temps de parole *prédéfini* et un accès privilégié au *floor*, tandis que dans la seconde phase, les membres du public sont invités à participer et à poser des questions au(x) débattant(s) ou au conférencier, ces derniers étant alors engagés tacitement à leur fournir une réponse. Durant les deux phases, l'animateur présent endosse le rôle de gérer l'accès à la parole et/ou de pré-allouer des types de tours aux participants à l'interaction (Sacks et al., 1974 ; Heritage & Clayman, 2010 ; voir aussi Jacquin, 2017). En fonction d'une participation plus ou moins active des membres du public, le temps de parole octroyé à un membre du public peut fortement varier, influant alors sur la longueur des tours de parole. Les débats télévisés témoignent également d'un système d'alternance des locuteurs géré par un animateur, qui préalloue des types de tours, gère l'accès à la parole et veille à ce que chaque débattant principal ait un temps de parole *égal* et que chaque invité puisse intervenir. Autrement dit, l'animateur s'assure de respecter un programme préétabli. Si la médiation dans l'accès à la parole au sein des débats télévisés favorise la succession de longs tours, et donc la présence de marqueurs évidentiels dans des UCT en milieu de tour, nous notons toutefois un taux élevé d'UCT contenant un marqueur qui constituent *à elles seules* un tour de parole, correspondant à un usage récurrent de marqueurs évidentiels tantôt dans de brefs chevauchements ou de courtes interruptions, tantôt dans des tours de relance ou de transition produits par les animateurs de débats. Les réunions professionnelles, même si la parole au sein de celles-ci est institutionnelle, attestent d'un système d'alternance des locuteurs moins uniforme que dans les débats, se rapprochant alors d'un système plus spontané, voire « quasi-conversationnel » (Drew & Heritage, 1992a : 28). Les tours de parole y sont tendanciellement moins longs, bien que selon l'activité en cours, par exemple *rapporter le point*

de vue des clients ou présenter les résultats d'une recherche, nous trouvons la présence de longs, voire très longs, tours de parole.

La tendance à une empreinte interactionnelle propre à chaque genre se manifeste également lorsqu'on envisage la relation entre le rôle séquentiel de l'UCT – contenant le marqueur évidentiel – et le genre institutionnel, relation qui se révèle être, comme nous l'avons déjà dit, statistiquement hautement significative ($p < 0,001$). De manière générale, à ce stade d'analyse, le rôle séquentiel de l'UCT est le plus souvent indéterminé (55,4%, $n=982/1773$), comme l'illustrent le Tableau 20 et la Figure 20 ci-dessous. C'est particulièrement le cas dans les débats publics, dont plus de septante pour cent des UCT ont un statut indéfini (73,1%, $n=362/495$) et dans les débats télévisés, qui totalisent quant à eux 56,7% ($n=316/557$) de cas indéterminés. Au sein des réunions professionnelles, et ce bien que le rôle séquentiel de l'UCT soit également majoritairement indéterminé (42,2%, $n=304/721$), nous notons une distribution du rôle séquentiel de l'UCT contenant le marqueur évidentiel plus variée que dans les débats politiques, avec 28,8% ($n=208/721$) d'actions *clairement* réactives/évaluatives et 29% d'actions *clairement* initiatives.

| | | Genre | | | Total |
|--------------------------------|--------------------------|--------------|----------------|---------|-------|
| | | Débat public | Débat télévisé | Réunion | |
| Rôle de l'UCT dans la séquence | <i>indéterminé</i> | 362 | 316 | 304 | 982 |
| | <i>initiatif</i> | 58 | 93 | 208 | 359 |
| | <i>réactif/évaluatif</i> | 75 | 148 | 209 | 432 |
| | Total | 495 | 557 | 721 | 1773 |

Tableau 20. Distribution du rôle séquentiel de l'UCT par genre (fréquence absolue) (Khi-deux de Pearson : 123,366; $df=4$; $p < 0,001$)

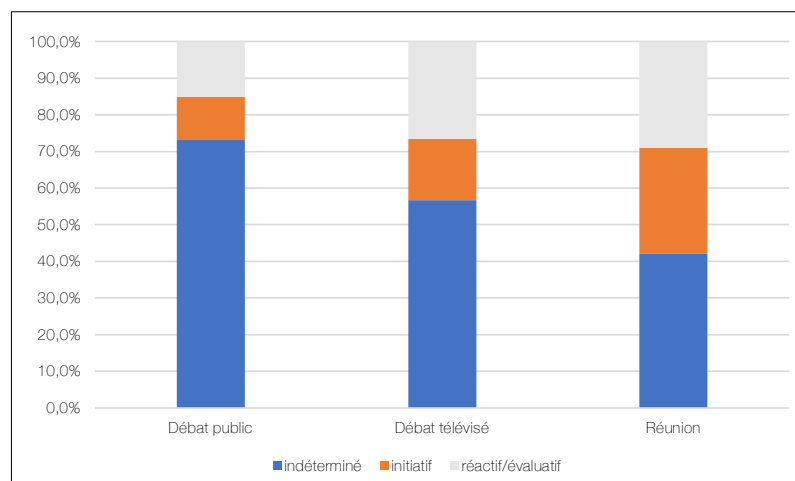


Figure 20. Distribution du rôle séquentiel de l'UCT par genre (fréquence relative)

Les marqueurs évidentiels tendent ainsi à être utilisés, dans les débats politiques, préférentiellement dans le développement énonciatif et argumentatif de longs tours de parole (Jacquin, 2017 ; Jacquin et al., 2022b), tandis qu'ils participent « davantage à l'élaboration séquentielle de l'interaction, à l'enchaînement et à la négociation directe des points de vue » dans les réunions professionnelles (Jacquin et al., 2022b : 8). Finalement, il est intéressant de

noter que le rôle séquentiel de l'UCT contenant le marqueur est fortement corrélé, dans les débats politiques, à la place interactionnelle des LOC¹⁸⁶. En effet, les marqueurs évidentiels qui participent à l'élaboration d'une action clairement initiative sont mobilisés essentiellement par les *membres du public* dans les débats publics (84,5%, n=49/58) et les *animateurs* dans les débats télévisés (93,5%, n=87/93). À l'inverse, les marqueurs évidentiels qui apparaissent dans des UCT dont le rôle est clairement réactif/évaluatif sont majoritairement employés par les *intervenants invités à un débat* (84%, n=63/75 dans les débats publics ; 83,1%, n=123/148 dans les débats télévisés). Nous retrouvons cette même tendance en ce qui concerne les UCT dont le rôle est indéterminé, celles-ci étant produites le plus souvent par des *intervenants invités à un débat* (79%, n=286/362 dans les débats publics ; 80,4%, n=254/316 dans les débats télévisés). Nos résultats rendent ainsi compte d'une mobilisation particulière, au sein des débats politiques, des marqueurs évidentiels en regard de la place interactionnelle des LOC ; les intervenants invités à un débat tendent à mobiliser les marqueurs évidentiels dans le développement de longs tours de parole et dans l'élaboration d'actions clairement réactives, tandis que les animateurs de débat et les membres du public les utilisent plus fréquemment dans des contextes interactionnels clairement initiatifs (nous y reviendrons dans le chapitre 6).

Nous avons vu jusqu'à présent que les marqueurs évidentiels, tels qu'ils apparaissent dans nos données, ont tendance à être utilisés dans des UCT présentes en milieu de tour et dont le rôle séquentiel est le plus souvent indéterminé. C'est particulièrement le cas pour les débats publics et les débats télévisés, ce qui tend à confirmer une « empreinte interactionnelle » (Heritage & Greatbatch, 1991) propre à ces deux genres. Les réunions professionnelles témoignent, quant à elles, d'une distribution plus variée de la place de l'UCT contenant le marqueur évidentiel dans le tour et du rôle séquentiel de celle-ci. Nous avons finalement relevé une corrélation, dans les débats politiques, entre le rôle communicationnel des LOC et le rôle séquentiel de l'UCT, les membres du public dans les débats publics et les animateurs dans les débats télévisés employant préférentiellement les marqueurs évidentiels dans des actions initiatives, à l'inverse des intervenants invités à un débat qui les utilisent le plus souvent dans des contextes séquentiels indéterminés.

Le prochain sous-chapitre s'inscrit dans la continuité de ces résultats et se concentre plus particulièrement sur *qui* mobilise les marqueurs évidentiels dans nos données, mais aussi à *qui* ceux-ci sont adressés. Il s'agira ainsi d'étudier la fréquence d'emploi des marqueurs évidentiels par LOC proportionnellement à leur temps de parole respectif, en regard du rôle communicationnel des LOC, mais aussi, dans certains cas, de leur statut socio-professionnel.

¹⁸⁶ Dans les débats politiques, la relation entre le rôle séquentiel de l'UCT et la place interactionnelle est statistiquement hautement significative (Khi2 de Pearson : 452,943 ; df=8 ; p < 0,001).

5.4. Locuteurs et allocutaires : *qui mobilise les marqueurs évidentiels et à qui ils sont adressés*

Parmi les 141 locuteurs et locutrices ontologiques de notre corpus (§ 4.1.), nous en dénombrons 123 qui produisent au moins une fois un marqueur évidentiel¹⁸⁷. Dans 97,1% des cas (n=1721/1773), le marqueur *et* la portée de celui-ci sont produits par un même locuteur. Soulignons que nous ne tenons compte dans ce sous-chapitre que des LOC qui produisent des *marqueurs évidentiels* et laissons de côté les quelques LOC qui produisent *uniquement* une *portée propositionnelle* ; nous aurons l'occasion d'analyser, dans le chapitre 7, quelques extraits dans lesquels le marqueur et la portée ne sont pas produits par un même locuteur.

Si l'on regarde de plus près la fréquence d'emploi des marqueurs évidentiels par LOC proportionnellement à leur temps de parole respectif (i.e., en projetant le nombre d'occurrences par LOC par tranches de dix minutes), nous constatons que sur les quinze LOC¹⁸⁸ qui en utilisent le plus fréquemment, tous genres confondus, quatorze sont issus de débats politiques – sept de débats publics (P42, P33, P25, P40, P36, P08 et P38) et sept de débats télévisés (F05, F07, BGD, MAU, CHE, BER et JAN) – et seule une locutrice est issue d'une réunion (ISA), comme l'illustre la Figure 21 :

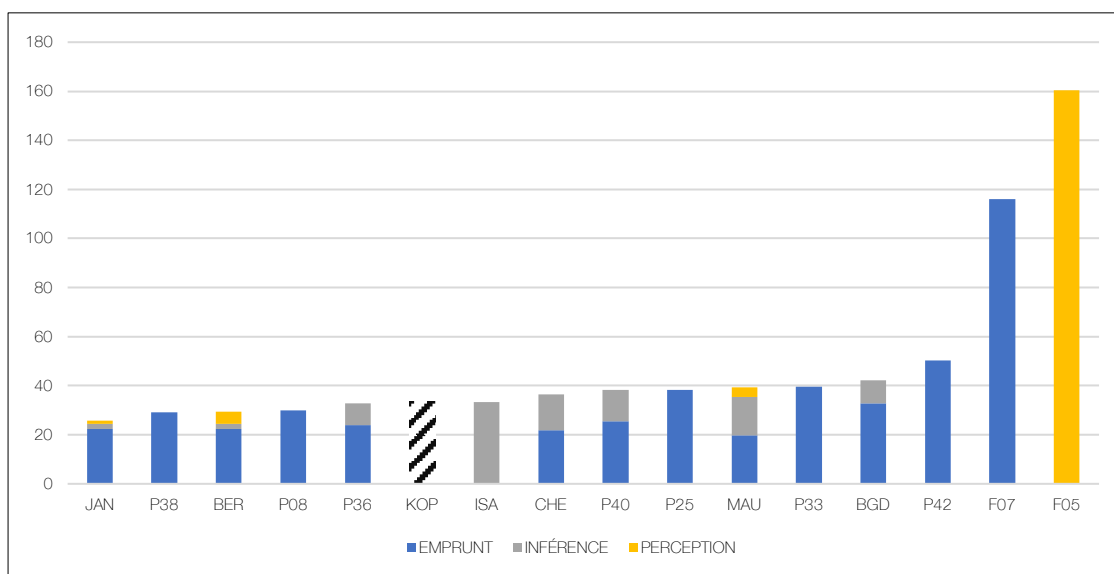


Figure 21. Occurrences par locuteur/locutrice par 10 minutes de parole (15 premiers LOC)

¹⁸⁷ Sur les dix-huit LOC qui ne produisent aucun marqueur évidentiel, huit sont des participants à des *débats publics*, sept à des *débats télévisés* et deux à des *réunions professionnelles*. Le locuteur restant correspond à la somme des LOC indéterminés et ne peut ainsi être attaché à un événement particulier. Au sein des débats publics, nous comptons six *membres du public*, un *animateur* et un *intervenant invité*, tandis que dans les débats télévisés nous recensons deux *intervenants à un débat* (l'un dans un reportage, le second en duplex) et cinq *témoignants/interviewés* qui apparaissent dans des reportages ou en différé par webcam. Le temps de parole total des LOC qui ne produisent pas de marqueurs évidentiels est relativement faible, ce qui pourrait expliquer qu'ils n'y aient jamais recours. Treize LOC parlent ainsi moins d'une minute, quatre LOC parlent entre une et quatre minutes et un dernier parle environ onze minutes.

¹⁸⁸ Le locuteur KOP, qui arrive en onzième position, a été retiré de ce décompte, car il s'agit d'une traduction simultanée, en doublage et en direct.

En prenant en compte le rôle communicationnel des quinze LOC qui usent le plus souvent de marqueurs évidentiels, il est intéressant de noter que nous trouvons majoritairement (i) des *membres du public* présents dans les débats publics (P42, P33, P25, P40, P36, P08 et P38), puis, issus des débats télévisés, (ii) des *intervenants invités à un débat* (dans le public (CHE et BGD) ou sur le plateau (MAU)), (iii) des *animateurs de débat* (BER et JAN) et (iv) des *interviewers-journalistes* présents dans de brefs reportages rediffusés en cours d'émission (F05 et F07). Ces derniers ne sont pas, à proprement parler, des participants à l'interaction. Nous ne recensons enfin qu'une seule *participante à une réunion* (ISA). En ce qui concerne les marqueurs évidentiels mobilisés par les quinze LOC, nous observons que ceux-ci relèvent essentiellement de la sous-catégorie de l'emprunt, corroborant ainsi le recours généralement préférentiel à cette sous-catégorie dans nos données (cf. § 5.3.1.). Cette vue d'ensemble montre ainsi une tendance à un emploi plus fréquent des marqueurs évidentiels (majoritairement d'emprunt) dans les débats politiques que dans les réunions professionnelles. Le genre institutionnel, mais aussi le rôle communicationnel incombé aux LOC pour la durée de l'événement, semble alors exercer une influence sur la fréquence d'emploi des marqueurs évidentiels.

Face à ces résultats généraux, il nous semble pertinent de nous concentrer brièvement sur la fréquence d'emploi des marqueurs évidentiels par LOC – proportionnellement au temps de parole – *au sein de chaque genre*, afin de mieux en appréhender les singularités institutionnelles. Les figures présentées ci-après tiennent alors compte des dix LOC non ontologiques les plus « prolifiques » en regard de leur temps de parole, au sein de chaque genre. Nous mobiliserons également, en plus du rôle communicationnel des LOC, le statut socio-professionnel de ceux-ci, notamment pour les réunions professionnelles.

En envisageant la fréquence d'emploi des marqueurs évidentiels par LOC dans les *débats publics*, nous constatons que les dix LOC qui en utilisent le plus fréquemment sont tous des *membres du public*, comme le montre la Figure 22 :

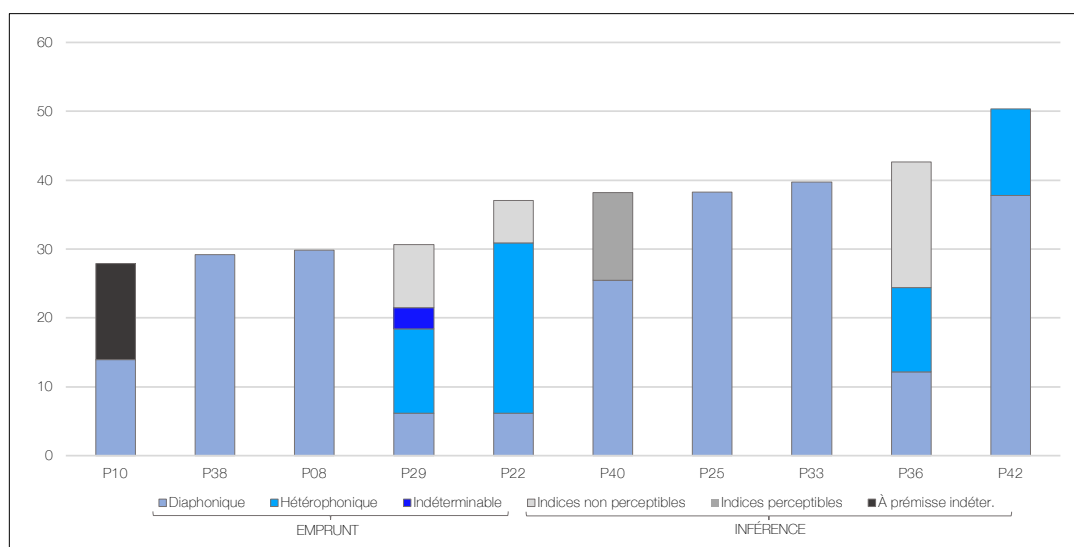


Figure 22. Occurrences par locuteur/locutrice par 10 minutes de parole dans les débats publics (10 premiers LOC)

La haute fréquence relative dans l'utilisation des marqueurs évidentiels chez les membres du public pourrait, possiblement, s'expliquer par leur position et catégorisation de non-expert vis-à-vis des invités (voir, par exemple, Bovet, 2007), lesquelles favoriseraient alors un recours plus fréquent à un marquage de la source de l'information, afin de, pourrions-nous supposer, justifier les informations transmises et renforcer la véracité de celles-ci. Nous verrons dans le chapitre 6 que cette hypothèse se confirme en partie. En observant plus spécifiquement les sources évidentielles auxquelles les dix membres du public ont recours, nous constatons que la sous-catégorie de l'emprunt, lorsqu'elle n'est pas la seule mobilisée, est la plus représentée chez tous les membres du public. La sous-catégorie de l'inférence est mobilisée quant à elle de manière plus ponctuelle, tandis que la sous-catégorie de la perception n'apparaît jamais. Fait plus notoire, les membres du public les plus « prolifiques » ont tendance à recourir massivement – voire, chez certains, exclusivement – à des marqueurs d'emprunt de reprise *diaphonique*. Les propos rapportés, introduits par le marqueur évidentiel, correspondent le plus souvent à ceux d'un intervenant invité à un débat et sont généralement adressés directement à celui-ci (68,9%, n=82/119). L'emploi récurrent de marqueurs de reprise diaphonique chez les membres du public s'inscrit dans différentes stratégies discursives, dont la plus récurrente est celle où le marqueur évidentiel participe à l'élaboration d'une préface à une question, comme c'est le cas des marqueurs (en gras) dans les énoncés (5.10) et (5.11) :

- (5.10) P25 j'avais juste une petite question **tu dis que** les entreprises elles perdent parfois vingt ans à négocier
 NA2 mhm
 P25 sous la menace du droit de recours à quoi ça servirait aussi *pourquoi elles y vont pas direct* (corpus ; ID 42707)
- (5.11) P38 mais heu **vous dites**^[1] donc cette heu stratégie de de rupture marche très bien et avant vous vous avez dit que^[2] heu ce qui serait bien ce serait que l'u d c se concentre plus sur des vous avez parlé de problèmes heu de fonds mais justement *si cette tr- stratégie de rupture marche pourquoi est-ce que les partis qui l'adoptent heu cesseraient de de l'adopter et pourquoi et à votre avis est-ce que les autres partis vont aussi devoir heu commencer à l'adopter pour pouvoir heu concurrencer l'u d c dans le domaine enfin heu dans le paysage médiatique est-ce qu'on va vers une tendance de spectaculari- de s- de mise en spectacle de la politique* (corpus ; ID 42137^[1] ; 42534^[2])

De manière plus générale, nous observons chez les membres du public une tendance fréquente à *rappeler* et *vérifier* les propos tenus par un participant à l'interaction, qu'il soit intervenant invité à un débat ou membre du public. Nous ne développons pas plus pour le moment, les fonctions des marqueurs évidentiels de reprise diaphonique dans des tours initiatifs – et plus spécifiquement, dans l'accomplissement de l'action « poser une question » – feront l'objet d'une analyse qualitative dans le chapitre 6.

Au sein des débats télévisés, parmi les dix LOC qui ont recours le plus souvent à des marqueurs évidentiels¹⁸⁹ (cf. Figure 23, ci-dessous), nous comptons quatre *voix off* (F02, F09, F13 et F03), trois *intervenants invités à un débat* (CHE, BGD et MAU), deux *interviewers-journalistes* présents dans de brefs reportages diffusés en cours d'émission (F05 et F07), ainsi qu'un *animateur de débat* (BER). En comparaison des débats publics et de la prépondérance des membres du public qui occupent les dix premières places, nous notons alors une plus grande variété, dans les débats télévisés, des rôles communicationnels des dix LOC les plus prolifiques. Toutefois, lorsque nous prenons en considération le statut socio-professionnel de ces LOC, nous observons que sept d'entre eux sont des *journalistes* (BER et F-nombre).

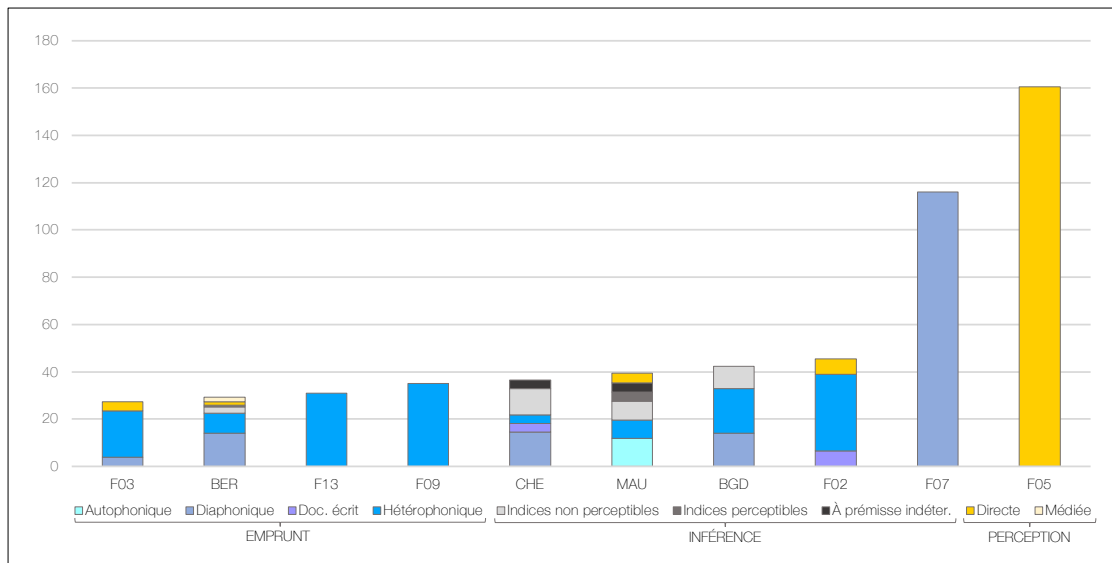


Figure 23. Occurrences par locuteur/locutrice par 10 minutes de parole dans les débats télévisés (10 premiers LOC)

La haute fréquence relative dans l'utilisation des marqueurs évidentiels chez les journalistes semble correspondre à une « routine journalistique », laquelle concourrait à un marquage répété de la source de l'information. En témoigne, par exemple, l'usage similaire des marqueurs évidentiels par les voix off. Ces dernières interviennent comme intermédiaires, tantôt dans le cadre de l'émission pour présenter les débattants invités (c'est le cas de F03), tantôt dans le cadre d'un reportage pour rappeler des faits actuels en lien avec la thématique débattue ou pour introduire et contextualiser le témoignage d'un protagoniste (ce sont les cas de F02, F09 et F13). Les marqueurs évidentiels produits par celles-ci relèvent essentiellement de la sous-catégorie de l'emprunt, avec un recours massif, si ce n'est exclusif, à des marqueurs de reprise hétérophonique. Les voix off ayant des temps de parole relativement courts – entre trente secondes et deux minutes trente, sans interruption –, les marqueurs évidentiels sont alors généralement employés de manière concentrée et successive, créant des faisceaux localisés de marqueurs évidentiels, comme c'est le cas, par exemple, dans le récit de « l'affaire

¹⁸⁹ Le locuteur KOP (cf. NBP 13), tenant initialement la huitième position, a été enlevé du décompte et supprimé de la figure pour des raisons de lisibilité.

Roschacher », narrée par la voix off F02, dans lequel sept marqueurs évidentiels (en gras) se succèdent :

- (5.12) une semaine que dure ce feuilleton avec dans le rôle principal christoph blocher et ce qu'on peut désormais appeler l'affaire roschacher chronologie des faits début de semaine dernière des fuites sur le rapport de la commission de gestion du national christoph blocher aurait^[1] poussé à la démission l'ancien procureur de la confédération valentin roschacher certains le soupçonnet d'^[2]avoir voulu protéger le banquier oscar holenwenger interpellé à infrarouge **blocher nie^[3]** et contre-attaque la victime du complot c'est lui il existerait^[4] un plan secret pour l'évincer du collège [bref extrait d'un reportage en rediffusion omis] le lendemain le conseil fédéral entre en jeu il nomme un expert pour analyser le rapport de la commission on avait encore jamais vu ça à berne^[5] dans la soirée l'affaire se corse la présidente de la sous-commission lucrezia meier-schatz évoque des documents mystérieux découverts dans la serviette du banquier holenwenger le jour d'après coup d' théâtre le conseiller national u d c christoph mörgeli utilise ces documents pour dénoncer publiquement le rapport de la commission il xxx une manipulation contre son leader en fin d' semaine la tension est à son comble pascal couchepin entre en scène il évoque un climat politique digne de l'époque fasciste et établit un lien entre blocher et le duce les hostilités continuent **ce week-end on apprend que^[6] lucretia meier-schatz a reçu des menaces de mort** elle doit être mise sous protection policière les conclusions de l'affaire roschacher ne seront pas connues avant les élections fédérales les spéculations vont bon train impossible pour l'instant de dire qui complotte contre qui le public lui aussi hésite et attend pour voir toutefois **selon un récent sondage^[7] s'il est prouvé que blocher a trempé dans un complot soixante pour cent des suisses souhaiteraient sa démission** (corpus : ID 45010^[1] ; 43153^[2] ; 43156^[3] ; 45007^[4] ; 40441^[5] ; 41267^[6] ; 44008^[7]).

L'emploi très fréquent par les voix off de marqueurs évidentiels d'emprunt hétérophoniques – avec une distribution égale entre les reprises spécifiées et non spécifiées – participe alors pleinement au maintien d'une « neutralité journalistique » à laquelle elles sont tenues (Lonfat, 2014 : 265).

L'usage de marqueurs évidentiels comme « routine journalistique » se vérifie également lorsqu'on considère les deux journalistes F05 et F07, qui produisent, respectivement, un seul tour de parole et deux tours de parole. En effet, chaque journaliste recourt alors à un marqueur évidentiel dans l'élaboration d'un acte initiatif, marquant tantôt une source perceptive (5.13), tantôt un emprunt (5.14) :

- (5.13) F05 dans la pratique on les voit quand même la plupart du temps aux trois quarts vides ces quatre quatre (corpus : ID 40455)
- (5.14) F07 quand vous dites deux générations de retard vous faites allusion à quoi (corpus : ID 42147)

Enfin, nous trouvons également un usage routinier chez l'animateur BER, qui emploie majoritairement des marqueurs d'emprunt de reprise diaphonique, dans le but de rappeler les diverses positions tenues par les débattants invités, que ce soit, par exemple, pour résumer le point de vue d'un débattant et reprendre le *floor* ou pour inviter un autre participant à commenter les propos de son adversaire (nous y reviendrons dans le chapitre 6).

Finalement, en ce qui concerne les trois intervenants invités à un débat, il est intéressant de noter que ceux-ci ne sont pas des débattants « principaux », dans la mesure où les intervenants CHE et BGD sont présents dans le public et où le locuteur MAU ne prend place sur le plateau qu'en fin de débat, pour les quinze dernières minutes de l'émission. La haute fréquence relative dans l'emploi des marqueurs évidentiels chez ces trois LOC semble toutefois correspondre davantage à un usage épisodique, en réaction ou non à un élément déclencheur (e.g., le désaccord d'un adversaire), qu'à un emploi routinier qui serait plus directement lié à un rôle communicationnel ou à un statut socio-professionnel particulier.

Dans le cadre des réunions professionnelles, le rôle communicationnel des LOC (i.e., « participant à une réunion ») n'est pas pertinent pour identifier des tendances d'usage, celui-ci étant le même pour chaque participant. Seul le statut socio-professionnel est alors envisagé pour appréhender quels sont les LOC qui produisent le plus souvent des marqueurs évidentiels, proportionnellement au temps de parole. Ainsi, comme le montre la Figure 24 ci-dessous, parmi les dix LOC les plus « prolifiques », sont présents une *stagiaire* (ISA) – seule « participante à une réunion » relevée dans le recensement général (cf. Figure 21, ci-dessus) –, quatre *chefs de projet* (FLO, SAR, CLA, LUC), une *architecte* (SAL), un *directeur associé* (OLR), un *PDG* (YVA), un *dessinateur* (JUL) et une *architecte associée* (SOP).

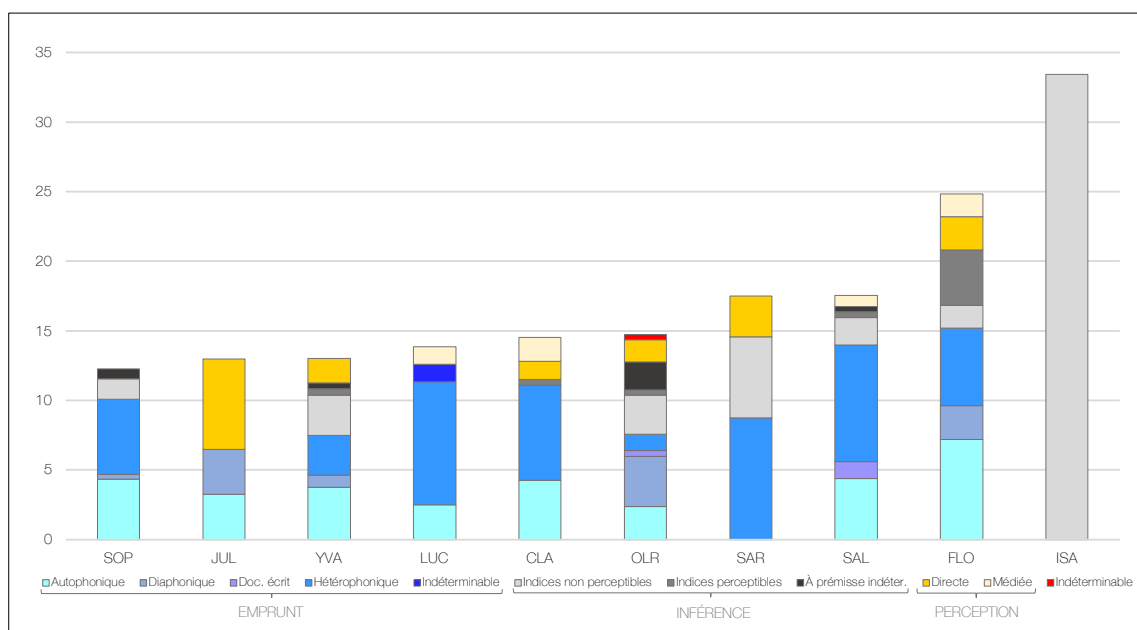


Figure 24. Occurrences par locuteur/locutrice par 10 minutes de parole dans les réunions (10 premiers LOC)

En projetant les statuts socio-professionnels par niveau hiérarchique¹⁹⁰, nous constatons qu'il n'y a pas, du moins quantitativement parlant, une influence directe du statut socio-professionnel

¹⁹⁰ Cinq niveaux sont distingués vis-à-vis des statuts socio-professionnels de tous les participants à une réunion. Pour chaque niveau, les statuts socio-professionnels correspondants sont donnés, ainsi que, entre parenthèses, le nombre de LOC concernés. Au niveau ZÉRO, nous avons des *stagiaires* (1) ; au niveau UN, des *dessinateurs* (2) et des *designers* (1) ; au niveau DEUX des *responsables communication* (1), des *responsables administration &*

sur la *fréquence d'emploi* des marqueurs évidentiels au sein des réunions professionnelles, tous les niveaux étant représentés. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y a aucune influence du statut socio-professionnel sur l'emploi ou le choix d'un marqueur évidentiel ; en effet, dans des contextes précis et en fonction de *qui* est l'allocutaire désigné, il se peut que le locuteur soit amené à utiliser un marqueur évidentiel particulier, qui participe au maintien de son statut socio-professionnel ou alors qui le « reflète » (Holmes & Stubbe, 2015). En ce qui concerne les types de sources mobilisées par les dix LOC, nous notons un recours chez tous – à l'exception d'ISA – à des sources variées, même si les emplois d'emprunt de reprise autophonique et de reprise hétérophonique restent globalement les plus fréquents. L'analyse de la fréquence d'emploi des marqueurs évidentiels chez les participants à une réunion, en prenant en compte leur statut socio-professionnel et les types de sources mobilisées, ne révèle alors pas un usage particulier ou une « systématisme » dans le marquage de la source de l'information, comme cela tend à être le cas, nous l'avons vu, dans les débats politiques.

Concentrons-nous finalement, pour la dernière partie de ce sous-chapitre, sur les allocutaires des marqueurs évidentiels, soit à *qui* ces derniers sont adressés. Nous distinguons trois cas de figure : le premier s'applique aux marqueurs qui sont adressés à un *allocutaire unique*, ce qui correspond dans nos données – tous genres confondus – à 43,4% de la totalité des marqueurs évidentiels (n=769/1773) ; le second cas de figure concerne les marqueurs qui sont adressés à *tout le monde*¹⁹¹, ce qui équivaut à 47,6% de la totalité des marqueurs (n=844/1773) ; et le troisième, peu représenté dans nos données, se rapporte aux marqueurs adressés à un *sous-groupe d'allocutaires* (8,9%, n=158/1773)¹⁹². Nous constatons ainsi que, tous genres confondus, les marqueurs évidentiels sont adressés de manière quasi égale aussi bien à un allocutaire unique qu'à tout le monde, bien qu'une légère prévalence soit visible pour le deuxième cas de figure. La haute fréquence des marqueurs évidentiels adressés à un allocutaire unique peut s'expliquer par l'emploi récurrent, dans nos données, de marqueurs d'emprunt de reprise diaphonique, qui sont alors directement adressés à l'énonciateur cité (32,1%, n=247/769)¹⁹³.

finance (1), des *metteurs en scène/réalisateurs* (1) et des *architectes* (6) ; au niveau TROIS des *chefs de projet* (8) et des *ingénieurs* (1) ; au niveau QUATRE des *architectes associés* (4) et des *administrateurs/membres du conseil de direction* (2) ; et finalement, au niveau CINQ, nous avons des *directeurs* (1), des *directeurs associés* (3) et des *PDG* (2). Les niveaux ont été élaborés et mis en concurrence en fonction des responsabilités et des pouvoirs propres à chaque statut socio-professionnel. Le niveau CINQ représente le niveau le plus « élevé » en termes de responsabilité et d'autorité.

¹⁹¹ La qualification « tout le monde » correspond au cas de figure « tous » dans le guide d'annotation, soit « lorsque le locuteur s'adresse à toutes les personnes présentes sans distinction et sans précision, ou ne semble pas avoir d'allocutaire déterminé » (Jacquin et al., 2022a : 32).

¹⁹² Les allocutaires de deux marqueurs n'ont pu être définis et ont été catégorisés comme des cas indéterminables.

¹⁹³ La relation entre les sous-catégories évidentielles et le(s) allocutaire(s) est, par ailleurs, statistiquement hautement significative (Khi2 de Pearson : 183,511 ; df=30 ; p < 0,001). Concernant les catégories « sous-groupes d'allocutaires » et « tout le monde », celles-ci sont le plus souvent associées aux emprunts de reprise hétérophonique (respectivement, 29,7%, n=47/158 et 33,2%, n=280/844).

Nous décelons toutefois une tendance quelque peu différente lorsque nous envisageons à *qui* sont adressés les marqueurs évidentiels au sein de chaque genre, pris de manière séparée (cf. Tableau 21 et la Figure 25, ci-dessous).

| Allocutaire(s) | Genre | | | |
|-----------------------------------|--------------|----------------|---------|-------|
| | Débat public | Débat télévisé | Réunion | Total |
| <i>tout le monde</i> | 213 | 274 | 357 | 844 |
| <i>allocutaire unique</i> | 172 | 275 | 322 | 769 |
| <i>sous-groupe d'allocutaires</i> | 109 | 8 | 41 | 158 |
| <i>indéterminé</i> | 1 | 0 | 1 | 2 |
| Total | 495 | 557 | 721 | 1773 |

Tableau 21. Distribution des allocutaires par genre (fréquence absolue)
(Khi-deux de Pearson : 156,222; df=6 ; p < 0,001)

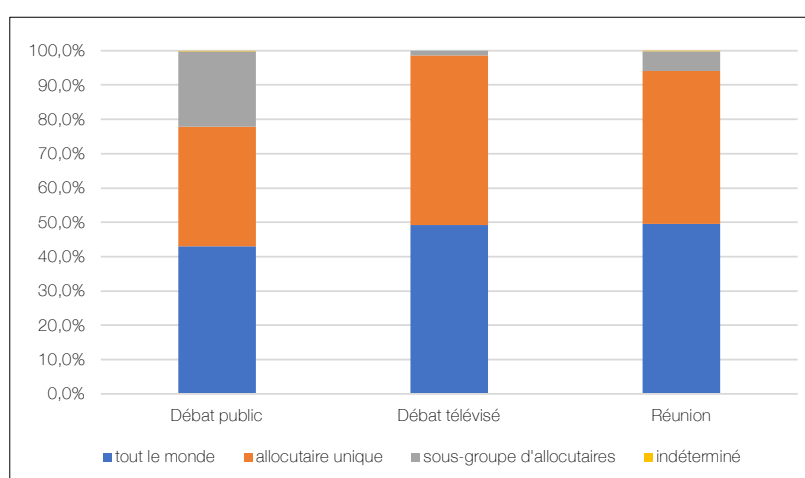


Figure 25. Distribution des allocutaires par genre (fréquence relative)

Si nous observons une distribution égale, dans les débats télévisés, entre les marqueurs adressés à un allocutaire unique (49,4%, n=275/557) et ceux adressés à tout le monde (49,2%, n=274/557), et une distribution quasi égale dans les réunions professionnelles entre ces deux formes d'adresse (44,7%, n=322/721 à un allocutaire unique ; 49,5%, n=357/721 à tout le monde), nous relevons une distribution plus singulière dans les débats publics. En effet, bien que les marqueurs évidentiels y soient adressés majoritairement à tout le monde (43%, n=213/495), puis à un allocutaire unique (34,7%, n=172/495), il est également fréquent que les marqueurs soient adressés à un sous-groupe d'allocutaires (22%, n=109/495), *a contrario* des deux autres genres. La proportion plus grande de marqueurs évidentiels adressés à un sous-groupe d'allocutaires semble être directement corrélée à la présence d'un *public* dans chacun des événements. En effet, les marqueurs évidentiels qui entrent dans ce troisième cas de figure sont principalement produits par les débattants et les conférenciers invités qui s'adressent alors à une « overhearding audience » (Heritage & Greatbatch, 1991), excluant de fait leur(s) adversaire(s) et/ou l'animateur/organisateur du débat. Soulignons que nous recensons également, bien que rarement, des occurrences produites par les animateurs ou les organisateurs d'un débat, qui écartent alors le(s) débattant(s) ou le conférencier invité pour ne s'adresser

qu'au public. Les adresses à un sous-groupe d'allocutaires concernent les huit débats publics étudiés, ce qui tend à confirmer, à nouveau, l'idée d'une « empreinte interactionnelle » propre à ce genre.

Résumons. Dans nos données, 123 locuteurs et locutrices produisent au moins une fois un marqueur évidentiel. En considérant la fréquence d'emploi des marqueurs évidentiels par LOC proportionnellement à leur temps de parole respectif, nous constatons que ceux qui en utilisent le plus *fréquemment*, tous genres confondus, sont essentiellement des LOC issus de débats politiques. Plus spécifiquement, au sein des débats publics, les dix LOC les plus « prolifiques » sont des *membres du public* et montrent une tendance à recourir préférentiellement à des marqueurs évidentiels d'emprunt de reprise diaphonique, notamment dans l'élaboration d'une préface à une question. Dans les débats télévisés, parmi les dix LOC qui en utilisent le plus souvent, nous notons une forte proportion de *journalistes*, dont l'emploi de marqueurs évidentiels semble alors s'ancrer dans une « routine journalistique ». Finalement, dans les réunions professionnelles, l'analyse de la fréquence d'emploi des marqueurs évidentiels chez les participants, en prenant en compte leur statut socio-professionnel et les types de sources mobilisées, ne révèle pas un usage particulier ou une systématisme dans le marquage de la source de l'information, comme cela tend à être le cas dans les débats politiques. En ce qui concerne les *allocutaires* des marqueurs évidentiels, nous observons une distribution très similaire, tous genres confondus, entre les adresses à un *allocutaire unique* et celles à *tout le monde*.

5.5. Profil multimodal des marqueurs évidentiels

Terminons ce parcours quantitatif en nous focalisant sur le profil multimodal des marqueurs évidentiels, tels qu'ils apparaissent dans nos données. Il est question, dans ce dernier sous-chapitre, d'étudier le « matériel » paraverbal qui accompagne la production des marqueurs évidentiels, en nous focalisant premièrement sur la direction du regard (§ 5.5.1.) et secondement sur les gestes co-occurrents (§ 5.5.2.). Avant de passer aux résultats de notre analyse, un point d'attention doit toutefois être soulevé relativement aux débats télévisés et à la haute fréquence de cas *indéterminables* rencontrés lors de notre exploration multimodale. En effet, en raison de plans de coupe réguliers dans l'émission *Infrarouge* – constituante de notre corpus de débats télévisés –, il est fréquent qu'apparaisse à l'écran, comme cela a déjà été montré pour d'autres débats télévisés, « l'image de l'adversaire pendant une des interventions du locuteur principal » (Vassileva-Hamedani, 2005 : 96) et, ce faisant, il n'est souvent pas possible de définir si des ressources multimodales particulières sont combinées ou non à la production d'un marqueur évidentiel. Le nombre élevé de cas indéterminables dans les débats télévisés, proportionnellement au faible nombre de ceux-ci dans les débats publics et dans les réunions professionnelles, nous contraint alors à considérer séparément les facettes multimodales des

marqueurs évidentiels au sein de chaque genre. Toutefois, lorsque cela est possible, des comparaisons seront faites entre les genres institutionnels.

5.5.1. Maintenir le regard : trajectoire directionnelle préférée

Nous examinons, dans ce travail, la direction du regard *avant*, *pendant* et *après* la réalisation du marqueur évidentiel, afin de déceler si des comportements du regard particuliers sont associés à certains marqueurs évidentiels ou à certaines sous-catégories évidentielles et, le cas échéant, de quelle manière ces comportements participent ou non à la modulation du marquage évidentiel en cours. Pour rappel (§ 4.3.1.), six cas de figure sont distingués selon que le regard est orienté (i) vers un ou plusieurs allocutaire(s), (ii) vers un tiers, (iii) vers un objet (symbolique), (iv) vers quelque chose d'autre de non tangible (i.e., regard moyenne distance, au loin, en bas, en haut ou indéterminé) ou si (v) le locuteur a les yeux fermés. Finalement, lorsque l'orientation du regard ne peut être définie, elle est classée comme (vi) indéterminable.

En concaténant les trois directions du regard pour chaque marqueur, nous recensons plus de huitante trajectoires du regard différentes. Toutefois, parmi celles-ci, vingt-trois ont une ou plusieurs direction(s) du regard indéterminable(s), le cas de figure le plus fréquent étant celui où la trajectoire *totale* est indéterminable (20%, n=355/1773). Comme nous l'avons annoncé, les directions du regard indéterminables demeurent quasi exclusivement dans les débats télévisés. En effet, plus de nonante pour cent des marqueurs concernés sont présents au sein de ceux-ci. Pour cette raison, nous étudions alors les trajectoires directionnelles du regard les plus fréquentes dans chaque genre, pris de manière individuelle. C'est seulement dans un second temps que nous établirons si des similitudes sont visibles entre les trois genres. Soulignons que les marqueurs évidentiels associés à une ou plusieurs directions catégorisées comme « indéterminables » n'ont pas été enlevés des décomptes présentés ci-après. En effet, bien que non informatifs en termes multimodaux, ces cas de figure nous permettent cependant d'avoir une vue d'ensemble sur le nombre de directions *effectives* au sein de chaque genre.

Trajectoire du regard dans les débats publics

La trajectoire du regard la plus fréquente, au sein des débats publics, est celle où le regard est orienté vers un ou des allocutaire(s), totalisant 40,6% (201/495) des occurrences (cf. Tableau 22, ci-dessous). Elle est suivie d'une trajectoire du regard dirigée vers un objet (10,7%, n=53/495), puis d'une trajectoire vers quelque chose d'autre (8,7%, n=43/495). Les trois trajectoires les plus fréquentes sont ainsi associées, à elles seules, à soixante pour cent des marqueurs évidentiels présents dans les débats publics.

| | | Fréquence absolue | Pourcentage |
|---|---|-------------------|-------------|
| Trajectoire du regard | <i>allocutaire(s)-allocutaire(s)-allocutaire(s)</i> | 201 | 40,6% |
| | <i>objet (symbolique)-objet (symbolique)-objet (symbolique)</i> | 53 | 10,7% |
| | <i>autre-autre-autre</i> | 43 | 8,7% |
| | <i>autre-allocutaire(s)-allocutaire(s)</i> | 29 | 5,9% |
| | <i>indéterminable-indéterminable-indéterminable</i> | 22 | 4,4% |
| | <i>autre-autre-allocutaire(s)</i> | 16 | 3,2% |
| | <i>allocutaire(s)-allocutaire(s)-autre</i> | 15 | 3,0% |
| | <i>allocutaire(s)-autre-autre</i> | 14 | 2,8% |
| | <i>objet (symbolique)-allocutaire(s)-allocutaire(s)</i> | 9 | 1,8% |
| | <i>autre-allocutaire(s)-autre</i> | 8 | 1,6% |
| <i>objet (symbolique)-objet (symbolique)-allocutaire(s)</i> | 8 | 1,6% | |

Tableau 22. Les dix trajectoires¹⁹⁴ du regard les plus fréquentes, dans les débats publics.

Ces résultats montrent ainsi une double tendance à, d'une part, *maintenir son regard* lors des trois phases qui entourent la réalisation d'un marqueur évidentiel et, d'autre part, à orienter préférentiellement son regard *vers le ou les allocutaire(s)* du marqueur évidentiel. De telles pratiques semblent correspondre, plus généralement, à la dimension institutionnelle de la situation ; les débattants et les conférenciers, d'un côté, font face à une audience et ont tendance à directement la regarder lorsqu'ils s'expriment, manifestant ainsi un *engagement total* avec celle-ci (Rendle-Short, 2006) et, d'un autre côté, les membres du public tendent à fixer les débattants ou le conférencier invité lorsqu'ils leur adressent une question ou un commentaire¹⁹⁵. Il est intéressant de noter que les trajectoires dont le regard est maintenu sur un objet (symbolique) ou sur quelque chose d'autre sont quasiment toutes attribuables aux débattants et conférenciers. Si cela peut s'expliquer par un temps de parole plus long et, conséquemment, par une production plus importante de marqueurs évidentiels, cela concorde surtout à un recours fréquent par les débattants et les conférenciers à des *notes écrites*, aide-mémoire de ce qu'ils souhaitent communiquer. En ce qui concerne la haute fréquence de regard « autre » chez ceux-ci, elle peut s'expliquer par le fait qu'ils ne peuvent fixer *en continu* leur audience, notamment lors de la production de longs tours de parole.

De manière plus générale, lorsque nous envisageons toutes les trajectoires recensées où le regard n'est *pas* maintenu, nous constatons qu'il est très peu fréquent, dans les débats publics, qu'un marqueur évidentiel ne soit pas associé à une direction du regard orientée vers l'allocutaire. En témoignent les cas fréquents de *réorientation du regard* vers l'allocutaire au moment de la production du marqueur évidentiel, comme c'est le cas, par exemple, de la trajectoire « autre-allocutaire(s)-allocutaire(s) », quatrième trajectoire la plus fréquente dans les

¹⁹⁴ La trajectoire « indéterminable-indéterminable-indéterminable », surlignée en gris dans le tableau, ne donnant aucun résultat multimodal, nous ne la comptons pas officiellement dans l'inventaire des dix trajectoires du regard les plus fréquentes. Il en va de même pour les décomptes propres aux débats télévisés et aux réunions professionnelles.

¹⁹⁵ Il a été montré, dans la conversation ordinaire en italien, que les locuteurs ont tendance à regarder les allocutaires lorsqu'ils posent des questions (Rossano, 2013; Rossano et al., 2009). Les membres du public, en raison de leur place interactionnelle au sein des débats publics, sont tendanciellement amenés à formuler des *questions*, ce qui pourrait également expliquer un regard plus systématique vers l'allocutaire.

débats publics. Les trajectoires où le regard est *détourné* de l'allocutaire (e.g., « allocutaire-autre-autre ») sont rares, corroborant ainsi une tendance chez nos LOC à orienter le regard vers l'allocutaire lorsqu'ils ont recours à un marqueur évidentiel. Toutefois, ces résultats peuvent à nouveau, selon nous, s'expliquer plus particulièrement par le caractère institutionnel de la rencontre, dans laquelle les places interactionnelles des LOC et les *activités* et *actions* qui leur sont liées (*donner une conférence, poser des questions*) affectent le comportement du regard des participants. Soulignons finalement que les distributions des sous-catégories évidentielles par trajectoire du regard et par orientation du regard *pendant* la réalisation du marqueur se révèlent non significatives dans les débats publics (respectivement, Khi2 de Pearson : 56,642 ; df=120 ; p = 1,000 et Khi2 de Pearson : 14,759 ; df=15 ; p = 0,469). Nous ne pouvons alors conclure à l'existence ou non d'une différence, dans nos données, entre les variables des sous-catégorielles évidentielles et les variables relatives à la direction du regard.

Trajectoire du regard dans les débats télévisés

Les fréquences des différentes trajectoires du regard qui entourent la production des marqueurs évidentiels dans les débats télévisés sont biaisées par la très haute fréquence des trajectoires totalement indéterminables, auxquelles 56,4% (n=314/557) des marqueurs évidentiels sont associés. Nous décelons toutefois une trajectoire récurrente, qui s'applique à 16,3% (n=91/557) des marqueurs évidentiels, où le regard est orienté vers un ou des allocutaire(s). Elle est suivie, de loin, par une trajectoire du regard orientée vers autre chose (3,6%, n=20/557).

| | Fréquence absolue | Pourcentage |
|---|-------------------|-------------|
| <i>indéterminable-indéterminable-indéterminable</i> | 314 | 56,4% |
| <i>allocutaire(s)-allocutaire(s)-allocutaire(s)</i> | 91 | 16,3% |
| <i>autre-autre-autre</i> | 20 | 3,6% |
| <i>objet (symbolique)-objet (symbolique)-objet (symbolique)</i> | 14 | 2,5% |
| <i>allocutaire(s)-allocutaire(s)-indéterminable</i> | 14 | 2,5% |
| <i>allocutaire(s)-indéterminable-indéterminable</i> | 14 | 2,5% |
| <i>indéterminable-allocutaire(s)-allocutaire(s)</i> | 10 | 1,8% |
| <i>indéterminable-indéterminable-allocutaire(s)</i> | 10 | 1,8% |
| <i>tiers-allocutaire(s)-allocutaire(s)</i> | 8 | 1,4% |
| <i>autre-indéterminable-indéterminable</i> | 5 | 0,9% |
| <i>autre-autre-allocutaire(s)</i> | 4 | 0,7% |

Tableau 23. Les dix trajectoires du regard les plus fréquentes, dans les débats télévisés

De même que pour les débats publics, il semble ainsi, *mutatis mutandis*, qu'il y ait une tendance à *maintenir son regard* lors des trois phases qui entourent la réalisation d'un marqueur évidentiel, ainsi qu'à orienter préférentiellement son regard vers *le ou les allocutaire(s)* du marqueur. Les trajectoires supplémentaires recensées étant fréquemment entachées de cas indéterminables, voilant dès lors toute représentativité des trajectoires du regard associées à la production d'un marqueur évidentiel, nous ne commentons pas davantage.

Trajectoire du regard dans les réunions professionnelles

Les trajectoires du regard les plus fréquentes, dans les réunions professionnelles, sont celles où le regard est maintenu sur le ou les allocutaire(s), sur autre chose et sur un objet (symbolique). Celles-ci correspondent à environ septante pour cent de la totalité des trajectoires recensées. Leur distribution est relativement *égale*, bien que nous notions une fréquence légèrement plus élevée pour la trajectoire où le regard est orienté vers le ou les allocutaire(s), comme le montre le Tableau 24 ci-dessous. Si regarder le ou les allocutaire(s) lors de la production du marqueur évidentiel correspond à une pratique courante relevée dans les trois genres, regarder « autre chose » ou un objet semble s'avérer plus spécifique, proportionnellement parlant, aux réunions professionnelles.

| | Fréquence absolue | Pourcentage |
|---|-------------------|-------------|
| <i>allocutaire(s)-allocutaire(s)-allocutaire(s)</i> | 212 | 29,4% |
| <i>autre-autre-autre</i> | 157 | 21,8% |
| <i>objet (symbolique)-objet (symbolique)-objet (symbolique)</i> | 133 | 18,4% |
| <i>autre-autre-allocutaire(s)</i> | 27 | 3,7% |
| <i>allocutaire(s)-autre-autre</i> | 23 | 3,2% |
| <i>autre-allocutaire(s)-allocutaire(s)</i> | 20 | 2,8% |
| <i>indéterminable-indéterminable-indéterminable</i> | 19 | 2,6% |
| <i>allocutaire(s)-allocutaire(s)-autre</i> | 15 | 2,1% |
| <i>objet (symbolique)-objet (symbolique)-allocutaire(s)</i> | 13 | 1,8% |
| <i>objet (symbolique)-allocutaire(s)-allocutaire(s)</i> | 12 | 1,7% |
| <i>allocutaire(s)-allocutaire(s)-objet (symbolique)</i> | 11 | 1,5% |

Tableau 24. Les dix trajectoires du regard les plus fréquentes, dans les réunions professionnelles

La haute fréquence d'une orientation du regard vers un objet peut s'expliquer, de manière générale, par un recours régulier chez les LOC à divers plans, maquettes, classeurs ou encore prototypes en tout genre, présents dans les espaces de réunion, les LOC parlant alors aussi bien *de* l'objet (e.g., l'évolution d'une maquette) qu'*à partir de* celui-ci (e.g., les modifications souhaitées par les clients vis-à-vis du plan initial). Si toutes les sous-catégories évidentielles sont associées au moins une fois à une orientation du regard dirigée vers un objet, les sous-catégories de la *perception directe*, de l'emprunt de reprise *autophonique* et de l'emprunt de reprise *hétérophonique* sont toutefois les plus fréquemment combinées, à des taux très similaires, avec une telle orientation du regard¹⁹⁶. Dans nos données, l'orientation du regard vers un objet, lorsqu'elle est associée à ces marqueurs évidentiels, sert principalement de « ressource corporelle » (Mondada, 2012b : 134) pour indiquer au(x) participant(s) le référent dont il est question.

¹⁹⁶ La distribution des sous-catégories évidentielles par *trajectoire du regard* n'est pas significative dans les réunions professionnelles (Khi2 de Pearson : 136,814 ; df=141 ; p = 0,584). Toutefois, la relation entre les sous-catégories évidentielles et l'orientation du regard *pendant* la réalisation du marqueur se révèle hautement significative (Khi2 de Pearson : 36,370 ; df=15 ; p < 0,001) ; c'est même davantage le cas lorsqu'on envisage plus spécifiquement les sous-catégories de l'emprunt, de la perception et de l'inférence avec l'orientation du regard *pendant* la réalisation du marqueur (Khi2 de Pearson : 86,972 ; df=50 ; p < 0,001).

La trajectoire du regard orientée vers « autre chose » est un peu plus complexe à appréhender, notamment lorsqu'on envisage les sous-catégories évidentielles qui y sont associées. En effet, quand le regard est moyenne distance, au loin, en bas, en haut ou encore indéterminé, il coïncide le plus souvent avec la réalisation d'un marqueur d'emprunt de reprise *autophonique*, ainsi que, bien que moins fréquemment, avec la production d'un marqueur d'emprunt de reprise *hétérophonique*. L'affinité manifeste entre un regard « autre » et la sous-catégorie évidentielle de l'autophonie se confirme également lorsqu'on considère toutes les directions du regard associées aux marqueurs d'emprunt de reprise *autophonique* pendant leur réalisation, puisque dans environ un cas sur deux, le regard y est *détourné*. Si cette tendance tient, dans certains cas, simplement au fait que le locuteur regarde *tout en parlant* un objet non symbolique (e.g., des notes, un agenda, un téléphone mobile), elle semble correspondre aussi à deux cas de figure plus spécifiques. Dans le premier cas, le plus fréquent, les marqueurs apparaissent durant une activité de *raconter* ('storytelling') (pour une définition, voir, e.a., Goodwin & Heritage, 1990 ; Mandelbaum, 2013 ; Ravazzolo et al., 2021), durant laquelle des conversations ou des bouts de celles-ci sont relatées et rapportées. Comme déjà évoqué (§ 5.3.1.1.), la haute fréquence de marqueurs *autophoniques* dans les réunions professionnelles concorde avec un nombre important de séquences dialoguées rapportées, dans lesquelles les LOC restituent également leurs propres paroles. Le fait que le regard soit toujours détourné lors de leur réalisation, durant cette activité, pourrait s'expliquer par des phases de « reenactment » (litt. 'reconstitution') (Sidnell, 2006 ; Pfeiffer & Weiss, 2022), durant lesquelles il a été montré que le regard du locuteur a tendance à être détourné des allocutaires (Sidnell, 2006)¹⁹⁷. Toutefois, nous notons également des cas de figure où le regard est dirigé vers autre chose *uniquement* pendant la réalisation du marqueur de reprise *autophonique*, le regard se réorientant alors vers l'allocutaire lors de la production de la portée. Cela pourrait correspondre à une volonté du locuteur de ne pas se mettre sur « le devant de la scène » lorsqu'il rapporte ses propres paroles. Dans le second cas, plus ponctuel, l'orientation du regard vers autre chose semble être liée à une fonction *atténuante*. En effet, quand il est associé à des marqueurs tels que « j'ai dit avant », « je répète », « je l'ai déjà dit » ou encore « comme je te disais », impliquant une réitération d'un savoir déjà transmis à l'allocutaire, le détournement du regard permet au LOC d'éviter un regard qui pourrait être interprété comme « accusateur » par l'allocutaire.

Les trois genres institutionnels montrent ainsi une tendance commune et récurrente à *maintenir le regard* lors de la production du marqueur évidentiel. Si le regard est préférentiellement orienté vers le ou les allocutaire(s) dans les trois genres, nous notons toutefois une différence entre les débats politiques et les réunions professionnelles. En effet, les

¹⁹⁷ Plus généralement, de nombreuses études ont mesuré le recours fréquent à des marques multimodales et des intonations particulières lors de la formulation d'un discours rapporté, permettant ainsi au locuteur de rendre plus manifeste un décrochement énonciatif (voir, entre autres, Caillat, 2012 ; Blackwell et al., 2015 ; Stec, 2016 ; Stec et al., 2017).

premiers témoignent, dans une nette majorité des cas, d'une direction du regard tournée vers le ou les allocutaire(s), tandis les secondes manifestent une distribution plus égale entre les trajectoires dirigées vers le ou le(s) allocutaire(s), vers autre chose et vers un objet lors de l'emploi de marqueurs évidentiels.

5.5.2. Pointer pour accompagner la source de l'information

Dans un peu plus d'un tiers des cas, les marqueurs évidentiels sont accompagnés d'un geste co-occurent (36,8%, n=652/1773), tandis que dans 46,8% des cas (n=830/1773), ils ne sont pas associés à un geste particulier. Comme pour la direction du regard, nous comptons également un taux relativement élevé d'occurrences où il n'est pas possible de définir si un geste est présent ou non lors de la production du marqueur (16,4%, n=291/1773), et ce particulièrement dans les débats télévisés. Nous recensons 714 gestes associés aux 652 marqueurs évidentiels, ce qui témoigne d'une préférence générale à accompagner le marqueur d'un seul geste. En effet, les marqueurs ne possèdent que rarement deux gestes co-occurents (8,9%, n=58/652) et encore moins fréquemment trois gestes co-occurents (0,3%, n=2/652).

Toute proportion gardée, en faisant fi des cas indéterminables, les LOC ont ainsi plutôt tendance à ne *pas* produire de geste lorsqu'ils indiquent une source de l'information. Si ces résultats se confirment pour les débats publics et les réunions professionnelles, comme le montre le Tableau 25 ci-dessous, nous observons cependant une tendance inverse pour les débats télévisés, dont une majorité de marqueurs évidentiels sont accompagnés d'un geste (34,6%, n=193/557 en tenant compte des cas indéterminables ; 65,4%, n=193/295 en les enlevant du décompte total). Toutefois, en regard du nombre élevé de cas indéterminables dans les débats télévisés (47%, n=262/557), ces résultats sont à prendre avec prudence.

| | | Genre | | | |
|------------------------|--------------------------------|--------------|----------------|---------|-------|
| | | Débat public | Débat télévisé | Réunion | Total |
| Présence d'un geste | <i>impossible à déterminer</i> | 21 | 262 | 8 | 291 |
| | <i>non</i> | 280 | 102 | 448 | 830 |
| | <i>oui</i> | 194 | 193 | 265 | 652 |
| | Total | 495 | 557 | 721 | 1773 |

Tableau 25. Présence d'un geste par genre (fréquence absolue)

Parmi les 714 gestes recensés, 76,2% (n=544/714) correspondent à des gestes *déictiques* – i.e., des gestes de pointage –, tandis que 12% (n=86/714) sont de type *métaphorique* – i.e., des gestes « depicting an object that stands for what is being said » (Kipp, 2003 : 40) – et 10,9% (n=78/714) sont des *emblèmes* – i.e., des gestes dont la forme et le sens sont conventionnalisés (Kipp, 2003 : 40). Finalement, nous ne comptons que six marqueurs évidentiels associés à un geste *iconique* (0,8%, n=6/714), i.e., des gestes qui illustrent un aspect de ce qui est dit (Kipp, 2003 : 40). La relation entre le *type de geste* et le *genre* est statistiquement hautement significative dans nos données ($p < 0,001$). Si les trois genres

témoignent d'un recours majoritaire à des gestes déictiques, comme l'illustrent le Tableau 26 et la Figure 26 ci-dessous, nous notons toutefois une différence entre les réunions et les débats politiques en ce qui concerne les gestes métaphoriques et les emblèmes. En effet, les débats politiques se distinguent quelque peu des réunions professionnelles par un emploi proportionnellement plus important de gestes métaphoriques et d'emblèmes.

| Type de geste | Genre | | | Total |
|---------------|--------------|----------------|---------|-------|
| | Débat public | Débat télévisé | Réunion | |
| Déictique | 137 | 162 | 245 | 544 |
| Emblème | 22 | 31 | 25 | 78 |
| Iconique | 2 | 1 | 3 | 6 |
| Métaphorique | 55 | 18 | 13 | 86 |
| Total | 216 | 212 | 286 | 714 |

Tableau 26. Types de geste par genre (fréquence absolue)
(Khi-deux de Pearson : 60,375; df=6; p < 0,001)

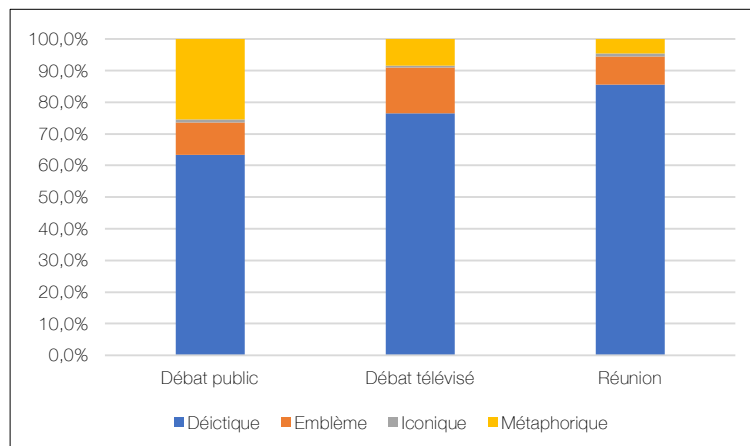


Figure 26. Type de geste par genre (fréquence relative)

La forte proportion de gestes déictiques associés à nos marqueurs évidentiels peut, certes, correspondre au choix méthodologique de les annoter systématiquement (*a contrario* des gestes iconiques, métaphoriques et des emblèmes qui ne sont annotés que s'ils ont un lien sémantique avec le marqueur, voir Jacquin et al., 2022a), mais semble tout de même témoigner d'une pratique récurrente de *pointage*, ce dernier étant alors mobilisé par le locuteur comme ressource pour appuyer son marquage de la source de l'information. Nous y reviendrons ci-après.

Regardons à présent plus particulièrement quels sont les gestes les plus fréquents au sein de chaque genre. Nous comptons, dans les débats publics, vingt-huit gestes différents, dont les cinq principaux – totalisant deux tiers des occurrences – sont tous des gestes déictiques. Le geste déictique le plus fréquent pointe alors un référent *indéterminable*, car invisible sur les prises de vue (20,8%, n=45/216). Il est suivi de quatre gestes déictiques ciblant tantôt un allocutaire (17,1%, n=37/216), tantôt un objet (10,2%, n=22/216) et, à des fréquences similaires, tantôt un tiers (7,4%, n=16/216) et le locuteur lui-même (7,4%, n=16/216). Nous trouvons également, dans un peu plus d'un quart des cas, des gestes métaphoriques, dont les

plus utilisés sont les gestes dits ‘Cup-Flip’ (6%, n=13/216), ‘Cup’ (6%, n=13/216) et ‘Emerge’ (4,6%, n=10/216). En ce qui concerne les débats télévisés, nous dénombrons vingt-deux gestes différents. Les deux gestes les plus fréquents sont également des déictiques, pointant vers un référent indéterminable (41,5%, n=88/212) et vers un allocutaire (21,7%, n=46/212). Quand ils sont suivis d’un geste déictique dirigé vers un tiers (9,9%, n=21/212), nous trouvons respectivement en quatrième et cinquième positions l’emblème ‘Finger-Ring’ (7,5%, n=16/212) et le geste métaphorique ‘Emerge’ (2,8%, n=6/212). Finalement, au sein des réunions professionnelles, nous recensons vingt et un gestes différents. Le geste de loin le plus usité est un déictique qui pointe un objet (47,9%, n=137/286). Nous trouvons en seconde et troisième positions les gestes déictiques ciblant un allocutaire (20,3%, n=58/286) et ciblant un référent indéterminable (13,6%, n=39/286). Ils sont suivis, à des taux identiques, par le geste déictique pointant vers le locuteur lui-même et l’emblème ‘Doubt-Shrug’ (2,4%, n=7/286).

Si les gestes *déictiques* sont, de loin, les plus fréquemment associés à un marqueur évidentiel dans les trois genres, nous notons néanmoins une différence entre les débats politiques et les réunions professionnelles en fonction de ce qu’ils pointent *préférentiellement*. Ainsi, au sein des débats politiques, on pointe plus fréquemment son ou ses allocutaire(s), tandis que dans les réunions professionnelles, on pointe plus couramment un objet (symbolique). La haute fréquence de gestes déictiques qui pointent vers un ou des allocutaire(s), au sein des débats, peut se comprendre par la haute fréquence de marqueurs évidentiels d’emprunt diaphonique. En effet, les gestes déictiques qui pointent vers un ou des allocutaire(s) sont essentiellement co-occurents à des reprises *diaphoniques*, démontrant alors une tendance chez les LOC à « rattache[r] visuellement les propos qu’ils énoncent à leur source effective » (Caillat, 2016 : 105) et, de ce fait, à désambiguïser l’origine du discours qui est rapporté. Dans les réunions professionnelles, le pointage régulier vers des objets (symboliques) correspond – à l’instar des trajectoires du regard dirigées vers ceux-ci – à une stratégie de localisation du référent, qui permet au LOC de mettre en place un alignement perceptif entre tous les participants de la réunion. Les gestes de pointage vers des objets (symboliques) ne sont pas corrélés à une sous-catégorie évidentielle particulière, comme le sont les gestes déictiques qui pointent vers un ou des allocutaire(s) dans les débats.

Finalement, il nous semble intéressant de nous arrêter brièvement sur les gestes métaphoriques présents dans les débats publics, ainsi que sur le geste emblème ‘Finger-Ring’ que nous rencontrons dans les débats télévisés. Certes plus rares, leur présence récurrente dans un genre particulier tend à souligner des pratiques propres à chaque genre. Les gestes métaphoriques, présents dans les débats publics, sont co-occurents aussi bien à des marqueurs d’emprunt qu’à des marqueurs d’inférence, mais rarement à des marqueurs de perception. Dans un premier cas de figure, ils sont associés à des lemmes comme DIRE, DÉCLARER, SOI-DISANT ou encore RÉVÉLER et participent à moduler ou appuyer le degré de validité des propos restitués.

Dans un second cas de figure, ils accompagnent des lemmes tantôt d'apparence comme APPAREMMENT, SEMBLER, AVOIR L'IMPRESSION ou encore AVOIR L'AIR, tantôt de perception comme VOIR, VISIBLEMENT ou encore SENTIR. Lorsqu'ils sont associés à ces lemmes, les gestes métaphoriques participent essentiellement à rendre manifeste le caractère « visible » de la source de l'information, que ce soit au sens propre avec les marqueurs de perception ou au sens figuré avec les marqueurs d'inférence, et permettent alors aux LOC de consolider la véracité des informations transmises. Finalement, dans les débats télévisés, les LOC ont recours, épisodiquement, à l'emblème 'Finger-Ring' (nommé également 'precision-grip' chez Lempert, 2011). Il est associé quasi exclusivement à des marqueurs d'emprunt et, dans la moitié des cas, avec des marqueurs dont la polarité est positive. Ce geste contribue alors pleinement à renforcer la véracité ou « l'exactitude » (Kendon, 2004 : 240) de l'information transmise – soit, dans les cas d'emprunt, le *contenu* du discours rapporté – mais aussi plus généralement, comme cela a déjà été démontré dans les débats, à « making a 'sharp', effective point » (Lempert, 2011 : 243).

La présente sous-section nous a permis d'analyser le profil multimodal des marqueurs évidentiels. De manière générale, dans les trois genres, les LOC ont tendance à *maintenir leur regard* lorsqu'ils produisent un marqueur évidentiel et à orienter leur regard préférentiellement vers *le ou les allocutaire(s)*, du marqueur. En ce qui concerne les gestes co-occurents aux marqueurs évidentiels, nous notons un usage important de gestes *déictiques* dans les trois genres. Une différence apparaît toutefois entre les débats politiques et les réunions professionnelles, les premiers faisant état d'une préférence pour les pointages dirigés vers *le ou les allocutaire(s)* du marqueur et les seconds pour les pointages dirigés vers un *objet (symbolique)*. Si le genre institutionnel semble influencer plus particulièrement les directions du regard associées aux marqueurs évidentiels que les sous-catégories évidentielles en elles-mêmes, nous notons un lien plus significatif entre les sous-catégories évidentielles et les gestes co-occurents aux marqueurs, comme c'est le cas, par exemple, des gestes de pointage vers l'allocutaire, qui sont essentiellement co-occurents à des marqueurs d'emprunt de reprise diaphonique.

CHAPITRE 6

MARQUER LA SOURCE DE L'INFORMATION DANS L'ÉLABORATION D'UNE QUESTION

6.1. Préambule

Les marqueurs évidentiels peuvent revêtir différentes fonctions, comme celles, par exemple, d'atténuation ou de revendication d'une autorité épistémique, et ce notamment en fonction de la *place séquentielle* qu'ils occupent et de l'*action* qu'ils modulent (cf. § 3.3.). L'approche quantitative que nous avons menée dans le chapitre 5 nous a permis de montrer que, dans nos données, les marqueurs évidentiels ont tendance à être utilisés majoritairement dans de (très) longs tours de parole. Les unités de construction du tour (UCT) qui contiennent les marqueurs évidentiels possèdent alors un rôle séquentiel le plus souvent indéterminé, i.e., n'étant ni clairement initiatif, ni clairement réactif. Lorsque le rôle séquentiel est clairement initiatif, les marqueurs évidentiels sont utilisés majoritairement dans des UCT qui accomplissent les actions sociales¹⁹⁸ de « transmettre une information » et de « évaluation ». Lorsque le rôle séquentiel est clairement réactif, les UCT *marquées* concourent le plus souvent à l'accomplissement de l'action « répondre à une question » et de « marquer un désaccord ». Les marqueurs évidentiels sont ainsi utilisés préférentiellement dans des actions qui impliquent un « échange d'informations » (Cornillie & Gras, 2020), soit « transmettre une information » et « répondre à une question ».

Dans la continuité des travaux qui analysent les fonctions des marqueurs évidentiels en regard de l'*action* qu'ils modulent (e.a., Clift, 2006 ; Sidnell, 2012 ; Cornillie & Gras, 2020 ; Grzech, 2021), nous nous focalisons dans le présent travail sur l'emploi des marqueurs évidentiels dans les actions sociales de « poser une question » et de « répondre à une question », soit sur la paire adjacente QUESTION/RÉPONSE (Sacks et al., 1974 ; Schegloff, 2007). Le choix de nous arrêter sur ces deux actions est motivé par la présence élevée dans nos données de marqueurs évidentiels dans des *réponses à des questions* – le choix d'étudier des *questions* nous permettant alors une analyse « en miroir » (nous y reviendrons) –, mais aussi, plus généralement, par le peu d'études qui ont examiné le rôle des marqueurs évidentiels dans l'accomplissement de ces deux actions (cf. Chapitre 3). Se concentrer sur des actions présente l'avantage d'analyser les fonctions de marqueurs évidentiels sémantiquement différents dans des environnements similaires, mais souffre de l'inconvénient de ne pas donner une analyse détaillée d'un marqueur évidentiel particulier dans tous ses contextes d'apparition, permettant l'appréhension du caractère multifonctionnel (ou non) de celui-ci. Aussi prenons-nous le risque de ne pas étudier certains marqueurs évidentiels s'ils n'apparaissent pas dans les deux actions retenues dans la présente analyse.

¹⁹⁸ Sur la question générale des « actions sociales » en interaction (e.g., requête, plainte, suggestion, etc.), voir, entre autres, les ouvrages collectifs *Structures of Social Action* édités par Atkinson et Heritage (1984), *Action Ascription in Interaction* dirigés par Deppermann et Haugh (2022), ainsi que l'ouvrage de Couper-Kuhlen & Selting (2018). Les étiquettes que nous donnons aux actions ne correspondent pas à un inventaire prédéfini, mais sont attribuées sur la base des actions que les UCT semblent accomplir dans nos données (voir Grzech, 2021 : 218). Aussi, soulignons que certaines UCT peuvent accomplir plusieurs actions en même temps.

En ce qui concerne nos questions de recherche, telles que nous les avons présentées en § 3.4, l'attention portée aux marqueurs évidentiels présents dans la paire adjacente QUESTION/RÉPONSE soulève des questions intéressantes quant à l'élaboration de positionnements épistémiques particuliers des locuteurs. Pour rappel, les séquences composées de la paire adjacente QUESTION/RÉPONSE témoignent d'une asymétrie épistémique entre le questionneur et le(s) questionné(s) : le questionneur s'oriente vers une position épistémique K, tandis qu'il projette le(s) questionné(s) dans une position K+ (e.a., Heritage, 2003 ; Heritage & Raymond, 2012 ; Sidnell, 2012). Chaque partie de la paire adjacente implique alors des enjeux différents dans la négociation des savoirs. Si l'asymétrie épistémique entre le questionneur et le questionné est inhérente à l'action de « poser une question », la construction, ainsi que le contenu même de la question, peut toutefois « adjust the depth of the epistemic gradient between questioner and respondent, encoding different degrees of information gap and different levels of commitment to the candidate answer advanced by the questioner » (Heritage et Raymond, 2012 : 180). De la même manière, un questionné peut moduler sa réponse pour diminuer une position haute inhérente à l'action de « répondre à une question ». Ainsi, la présence de marqueurs évidentiels dans ces deux actions antagonistes, épistémiquement parlant, soulève la question de leur fonction et de leur rôle dans la gestion des savoirs (K+/K-) entre les interactants. Si la fonction basique d'un marqueur évidentiel est d'indiquer *comment* il a acquis une information, il est intéressant de se demander de quelle manière ils sont utilisés dans des actions qui projettent le locuteur tantôt dans une position de *non-savoir* (autrement dit, de quelle manière un locuteur explicite l'accès à une information qui est *questionnée* ?), tantôt dans une position de *savoir* (de quelle manière un locuteur explicite l'accès à une information *dont il est projeté qu'il la possède* ?).

Le présent chapitre se focalise alors sur les fonctions des marqueurs évidentiels lorsqu'ils apparaissent dans l'élaboration d'une question. Le chapitre 7 sera consacré, quant à lui, aux fonctions des marqueurs évidentiels présents dans l'élaboration d'une réponse à une question.

6.2. Les marqueurs évidentiels présents dans des *questions*

6.2.1. La « question » : éléments de définition

La définition de la QUESTION a fait l'objet de nombreuses études et a été traitée aussi bien à travers le prisme de la syntaxe et de la sémantique que de la pragmatique (e.a., Kerbrat-Orecchioni, 1991, 2008 ; Mosegaard Hansen, 2002 ; Coveney, 2011). Il ne s'agit pas ici de restituer toutes les propositions avancées dans la littérature relativement à ce qu'est une

question¹⁹⁹, mais de proposer les éléments de définition que nous retenons dans la présente étude pour catégoriser un énoncé comme telle.

D'un point de vue pragmatique, la question constitue la première partie de la paire adjacente QUESTION/RÉPONSE (Sacks et al., 1974 ; Schegloff, 2007). Considérée comme un acte de langage, au sens searlien du terme, elle est catégorisée dans la classe des « demandes », qui découlent des actes directifs (voir, e.a., Kerbrat-Orecchioni, 1991, 2008 à la suite de Benveniste, 1966). Une question implique nécessairement un allocataire, bien que la formulation d'une réponse par celui-ci ne soit pas un critère suffisant pour catégoriser un énoncé comme une question (Kerbrat-Orecchioni, 1991, 2008). Autrement dit, un énoncé peut conserver son statut de question, malgré l'absence de réponse de l'allocataire. Kerbrat-Orecchioni (2008) considère ainsi comme *question* « tout énoncé qui se présente comme ayant pour finalité principale d'obtenir de son destinataire un apport d'information » (Kerbrat-Orecchioni, 2008 : 86 ; voir aussi Mosegaard Hansen, 2002 : 467). Par une définition résolument pragmatique de la question, l'auteure écarte de ce fait les questions soi-disant « rhétoriques » de la classe des « véritables » questions, puisqu'elles sont vues comme des actes qui n'impliquent *pas* un allocataire²⁰⁰. Malgré le statut quelque peu flou de cette catégorie, nous adoptons une définition semblable dans ce travail et ne considérons pas comme « questions » les questions dites « rhétoriques »²⁰¹ ou toute autre question qui n'est pas produite dans le but d'obtenir une information de l'allocataire (par exemple, dans les cas de figure, rares, où le locuteur se parle à lui-même). Comme nous nous intéressons plus spécifiquement au marquage de la source de l'information dans des *asymétries épistémiques*, ces questions ne sont pas pertinentes pour notre propos. De la même façon, les demandes d' « une action physique immédiate » (Stivers & Enfield, 2010) comme dans « tu peux me passer le stylo ? » ne sont pas considérées ici comme de « véritables » questions « if it was a physical action that was the relevant next response » (Stivers & Enfield, 2010 : 2621).

La question peut revêtir différents aspects structurels. Elle peut avoir une forme aussi bien *interrogative* que *déclarative*, posséder une intonation *montante* ou bien *descendante* ou encore contenir des *marqueurs structurels spécifiques*, comme des marqueurs lexicaux (« je te demande si »), des marqueurs morpho-syntaxiques interrogatifs (« qui », « quoi », « quand »),

¹⁹⁹ Pour une synthèse, voir, parmi d'autres, Coveney (2011), Divoux (2020) et Kerbrat-Orecchioni (1991, 2008).

²⁰⁰ De la même manière, Stivers et Enfield (2010) écartent, dans certains contextes, les questions qui cherchent une reconnaissance : « Questions seeking acknowledgment in, for example, the middle of a story telling the teller solicits specific acknowledgement (e.g., “And it was a Weight Watchers recipe right?”) were not coded as questions precisely because they sought not neither confirmation nor affirmation » (Stivers & Enfield, 2010 : 2621).

²⁰¹ Les « phrases interro-négatives » (e.g., « est-ce qu'il n'a pas déjà eu le prix Goncourt ? », cf. Grande Grammaire du Français, 2021 : 1427) sont parfois interprétées comme des questions rhétoriques, « à partir du moment où l'ensemble sur lequel porte la question n'est pas délimité » (idem). Comme nous le verrons, nous rencontrons dans nos données plusieurs phrases interro-négatives auxquelles sont associés des marqueurs évidentiels. Celles-ci nous semblent attendre, de manière relativement claire, une réponse de l'allocataire et sont dès lors considérées comme de « véritables » questions dans notre travail.

etc.) ou encore une inversion du sujet (voir, e.a., Kerbrat-Orecchioni, 1991 ; Divoux, 2020 ou encore le chapitre « Les phrases interrogatives » (XII-3) de la Grande Grammaire du Français, 2021). Ces différentes caractéristiques ne peuvent alors être considérées comme des critères discriminants suffisants pour écarter certains énoncés (e.g., un énoncé déclaratif ne pourrait pas être une question, tout énoncé interrogatif serait une question, etc.). Si certains énoncés sont facilement identifiables comme étant des *questions*, certains nécessitent une analyse plus approfondie du contexte pour en définir la nature. Divoux (2020) suggère alors de prendre en considération quatre dimensions « contextuelles » pour déterminer si un énoncé est une question : (i) le contenu de l'énoncé (e.g., recherche d'une information, d'une confirmation), (ii) le cotexte immédiat dans l'interaction (e.g., présence d'une pré-question qui exprime l'objectif pragmatique), (iii) les savoirs relatifs des participants (i.e., quelles informations sont connues de qui) et (iv) le type d'activité (e.g., faire un état des lieux des projets en cours). Dans l'énoncé ci-dessous, tiré de notre corpus, la présence de la pré-question « moi j'avais une autre question » nous permet ainsi de définir l'énoncé « GORGIO\ » (forme déclarative, intonation descendante) comme une véritable question :

- (6.1) L1 moi j'avais une autre question ça ça a rien à voir euh mh *GORGIO*
 L2 j'ai demandé à gorgio mais il m'a pas donné de réponse dans le fond mais il devait me donner réponse vendredi il m'a PAS dit (corpus)

L'énoncé (6.1) exemplifie également une question présentée de manière « elliptique », c'est-à-dire dont le contenu propositionnel n'est pas formulé dans son intégralité. Dans ces cas-là, la réponse peut aider à reconstituer la question (ici, la question serait « concernant Gorgio, est-ce qu'on a des nouvelles sur la décision qu'il a prise ? »). Finalement, soulignons que les questions peuvent aussi posséder, dans certains cas, des *préfaces* ou des *postfaces*, qui participent directement à leur élaboration. Les « préfaces » et les « postfaces » à des questions peuvent être définies comme « a more or less long textual passage which precedes [or follows] the formulation of the questioning speech act to contextualize it and contribute making it relevant » (Palmieri et al., 2015 : 124). Une question possédant une préface ou une postface peut être considérée comme une « question étendue », qui se caractérise alors par le fait qu'elle est composée de plusieurs unités de construction de tour. Nous y reviendrons ci-après (§ 6.2.3).

Une question peut également avoir des structures logico-sémantiques différentes. Nous suivons dans ce travail une typologie traditionnelle – telle que nous pouvons la trouver dans la Grande Grammaire du Français (Abeillé & Godard, 2021) ou dans des études plus empiriques, comme celle, entre autres, de Stivers et Enfield (2010)²⁰² – dans laquelle trois grandes structures sont distinguées :

²⁰² La typologie est tirée d'un schéma d'annotation sur les séquences « question/réponse » dans la conversation ordinaire. Le schéma a été développé dans le cadre d'un projet comparatif de dix langues. Pour une introduction au projet, voir Enfield et al. (2010).

- (i) Structure « **fermée** » (ou *polaire, totale, en oui/non*) : une question fermée porte sur l'ensemble de la phrase (Coveney, 2011 : 114) et contient « a proposition with two possible answers in semantic terms: true/the case versus not true/not the case » (Stivers & Enfield, 2010 : 2621). Une question fermée rend pertinente une affirmation/confirmation ou une infirmation. Elle peut avoir trois formes différentes, à savoir l'insertion de la particule *est-ce que* (« est-ce qu'il a mangé »), l'inversion du clitique (« a-t-il mangé ») ou prendre une forme déclarative avec, le plus souvent, une intonation montante (« il a mangé ») (Celle, 2024 : 8 ; voir aussi Divoux, 2020 : 88). La forme déclarative peut être accompagnée de marqueurs morpho-syntaxiques interrogatifs situés en position finale comme « n'est-ce pas » ou « hein ».
- (ii) Structure « **ouverte** » (ou *partielle, à information, Q-question*) : une question ouverte porte sur une partie de la phrase (Coveney, 2011 : 114). Elle est dite « ouverte » quand une « part of a proposition is presupposed, and the utterance seeks the identity of one element of the proposition » (Stivers & Enfield, 2010 : 2621). La question ouverte contient généralement une particule interrogative (*où, quand, qui, pourquoi, etc.*). Pour une typologie des différentes formes que peuvent prendre les questions ouvertes, voir Coveney (2011 : 114).
- (iii) Structure « **alternative** » : une question alternative contient un ensemble de réponses alternatives dans sa formulation, qui sont généralement reliées, mais non nécessairement, par la conjonction *ou (bien)* (e.g., « tu veux du café *ou/ou bien/ø* du thé », « tu viens *ou pas* ») (Stivers & Enfield, 2010 : 2622). Un débat est toutefois existant, dans la littérature, quant à la catégorisation des questions qui ne contiennent qu'un seul élément de réponse, mais qui comporte la conjonction *ou*, comme dans « tu veux un café *ou* ». Ainsi, parmi d'autres, Stivers et Enfield (2010) classent ces formes comme des questions *fermées*, tandis que Divoux (2020) les catégorisent comme des questions *alternatives non réalisées*. Dans le présent travail, nous suivons la catégorisation de Stivers et Enfield (2010).

Quelle que soit leur structure logico-sémantique, chaque question possède une « fonction communicative » ou une « action sociale » particulière. Stivers et Enfield (2010) recensent sept « actions sociales » différentes dans leur étude, dont nous nous inspirons ici. Quelques précisions ont toutefois été ajoutées dans les définitions de certaines actions (e.g. l'inclusion des demandes d'opinion dans la classe des demandes d'information) et les actions « questions rhétoriques » et « à voix haute » ('outloud') ont été écartées, car elles ne respectent pas le critère *pragmatique* d'une question, que nous avons retenu dans la présente étude (cf., Kerbrat-Orecchioni, 2008). Nous distinguons quatre grandes fonctions communicatives que les questions peuvent réaliser :

- (i) **Demande d'information** : la demande porte sur une information que le locuteur ne connaît *pas* ou *plus*. La demande d'information « expects a response containing information, in order to fill a gap in the questioner's knowledge » (Hennoste et al.,

2017 : 526). Nous considérons dans ce travail les « demandes d'opinion » (Quillard, 2000) – par exemple « tu penses quoi de Lucas ? » – comme des formes de demandes d'information. Les questions ouvertes, ainsi que les questions alternatives s'orientent le plus souvent vers des demandes d'information (Bongelli et al., 2018).

- (ii) **Demande de confirmation** : la demande de confirmation est une question qui affirme une proposition à confirmer (Stivers & Enfield, 2010 : 2623). Elle prend la forme, le plus souvent, d'une déclarative. Les questions fermées sont généralement axées sur la recherche d'une confirmation par l'allocutaire (Bongelli et al., 2018)²⁰³. Nous considérons, dans le présent travail, les « recherches d'un accord sur une évaluation » ('Assessment (stating evaluation ; seeking agreement)', Stivers & Enfield, 2010 : 2623) comme une forme particulière de demande de confirmation, et non comme une fonction communicative à part entière (e.g., « c'est joli, n'est-ce pas ? » ; « c'est bien non ? »).
- (iii) **Suggestion/offre/requête** : le locuteur formule une requête ou une question qui *suggère, propose* ou *offre* quelque chose (e.g., « tu veux du chocolat ? »). Quillard, (2000) ainsi que Divoux, (2020) parlent de « demande d'acceptation d'offre ». À la suite de Hennoste et al. (2017), nous n'incluons pas les requêtes d'information formées à l'impératif (e.g., « donne-moi ton numéro de téléphone ») dans cette catégorie.
- (iv) **Réparation hétéro-initiée** : les questions qui sont formées avec un « repair initiator » (e.g., « quoi ? », « hein ? ») ou qui répètent partiellement ce que l'allocutaire a précédemment dit (e.g., « *il est allé* où ? ») sont catégorisées comme des formes de réparation hétéro-initiée (Stivers & Enfield, 2010 : 2623). Nous considérons également, dans ce travail, les marqueurs d'étonnement (e.g., « ah bon ? », « sérieux ? », « ah ouais ? ») comme des formes spéciales de réparation hétéro-initiée. Certaines questions peuvent traduire un problème d'« acceptabilité », lorsque le contenu du tour problématique entre en contradiction avec le savoir du questionneur (Couper-Kuhlen & Selting, 2018 : 188) ; bien qu'elles interviennent dans des séquences de réparation, ces questions se rapprochent, selon nous, plus particulièrement d'une fonction de demande de *confirmation*.

Les deux typologies présentées ci-dessus nous servent ainsi de « schéma d'annotation » pour classer et catégoriser les énoncés qui contiennent un marqueur évidentiel aussi bien comme étant des QUESTIONS (§ 6.) que des RÉPONSES À DES QUESTIONS (§ 7.).

²⁰³ Il se peut, avec certaines questions fermées (e.g., « est-ce qu'il pleut encore ? »), qu'il soit difficile de définir s'il s'agit d'une demande d'information ou d'une demande de confirmation. Dans ces cas, c'est le contexte plus général de la séquence qui nous permet de pencher pour l'une ou pour l'autre de ces fonctions (voir aussi Bongelli et al. (2018) pour l'italien).

À côté des fonctions communicatives ou des actions sociales particulières que revêtent les questions, ces dernières possèdent également des valeurs « taxémiques »²⁰⁴ variables (Kerbrat-Orecchioni, 1988, 1991, 2008). Les questions témoignent par ailleurs d'une « ambivalence taxémique » (Kerbrat-Orecchioni, 1991 : 28), puisqu'elles peuvent placer le questionneur aussi bien dans une position « haute » – la formulation d'une question obligeant l'allocutaire à produire une « réponse » – que dans une position « basse » – la formulation d'une question symbolisant un aveu d'ignorance du questionneur. La valeur « taxémique » (ou relationnelle) d'une question dépend du contexte dans laquelle elle s'inscrit et se définit en fonction de la finalité de la question, de son cadrage institutionnel, du « rapport de force » entre le questionneur et le questionné, mais aussi de son formatage (soit, de la « formulation, plus ou moins douce ou brutale, de l'acte de langage ») (Kerbrat-Orecchioni, 1991 : 29-30 ; voir aussi Mondada, 2024 sur l'élaboration de questions par des stagiaires vs par des experts dans les salles d'opération).

Enfin, à la suite des travaux pionniers de Heritage (Heritage, 2003, 2010, 2012 ; Heritage & Raymond, 2012), plusieurs auteurs s'intéressent à la revendication d'une position épistémique particulière relativement à la *structure* de la question et à son *interprétabilité* (i.e., sa fonction communicative). Bongelli et al. (2018)²⁰⁵ proposent ainsi de distinguer – en fonction du gradient épistémique établi entre le questionneur (K-) et le questionné (K+) – les questions posées par *un locuteur qui ne connaît pas une certaine information* et les questions posées par *un locuteur qui ne sait pas si une information est vraie ou fausse*, celui-ci étant donc incertain vis-à-vis de la véracité de l'information questionnée (Bongelli et al., 2018 : 30-31). Les questions ouvertes coïncideraient alors avec une position de *non-savoir* du locuteur, tandis que les questions fermées et les questions alternatives seraient relatives à une position d'*incertitude* du locuteur quant à la vérité d'une information (Bongelli et al., 2018 : 34). La position épistémique est ainsi interprétée selon un continuum entre « ne pas savoir si » et « croire que ». Par exemple, en anglais, les questions déclaratives (e.g., « You're married ») sont, de ce fait, analysées comme étant celles qui se rapprochent le plus de la position projetée de K+ de l'allocutaire. Comme le souligne Heritage (2010), les questions déclaratives ont la particularité d'être produites, le plus souvent, « when the speaker has already been told (or independently knows) the information requested and merely seeks to reconfirm or alternatively to convey inferences, assumptions, or other kinds of 'best guesses' » (Heritage, 2010 : 48-49). Dans une étude sur les dimensions épistémiques des questions fermées, Hennoste et al. (2017) classent également les « demandes d'information » comme des questions qui projettent une position

²⁰⁴ Le terme « taxémique » (du grec *taxis* 'place') est lié au concept de « taxème ». Les taxèmes sont des « faits verbaux ou paraverbaux », qui permettent d'appréhender, tout au long de l'interaction, la *relation* – résolument muable – entre les participants (Kerbrat-Orecchioni, 1988, 1991, 2008).

²⁰⁵ Voir aussi, plus généralement, l'ouvrage *Questions and Epistemic Stance in Contemporary Spoken British English* de Zuczkowski et al. (2021) ; l'étude de Bongelli et al. (2018) que nous présentons ici correspond, en partie, aux chapitres 3-7 et 10 de l'ouvrage.

épistémique de *non-savoir* du locuteur, tandis que les « réparations hétéro-initiées », les « recherches d'un accord sur une évaluation », ainsi que les « demandes de confirmation » – selon la typologie de Stivers & Enfield (2010) – sont analysées comme projetant une position de *savoir* du locuteur. Finalement, Divoux (2020) distingue les demandes d'information des demandes de confirmation en regard du degré de connaissances que les deux actions véhiculent, les premières manifestant une information *inconnue* du locuteur, les secondes une information *hypothétiquement connue* du locuteur (Divoux, 2020 : 98-99). Soulignons qu'aucun auteur ne conteste pour autant le statut épistémique de K- vers lequel s'oriente le locuteur lorsque celui-ci pose une question²⁰⁶.

6.2.2. Les marqueurs évidentiels et l'action de « poser une question » : un bref état de l'art

Comme nous l'avons vu, l'action de « poser une question » oriente le questionneur comme K- et le(s) questionné(s) comme K+ (Heritage & Raymond, 2012 : 180). Une question présuppose donc que le locuteur ne possède pas un certain savoir ou alors qu'il n'en est pas certain. Il peut alors sembler paradoxal, à première vue, qu'un locuteur indique par quel biais l'information questionnée a été acquise, puisque cette dernière n'est pas connue du locuteur (San Roque et al., 2017 ; Jiménez-Fernández & Tubino-Blanco, 2023)²⁰⁷. Il n'est ainsi pas surprenant que, dans les langues où l'évidentialité est grammaticalisée, les marqueurs évidentiels ne soient que rarement admis dans les questions lorsqu'ils manifestent un accès à l'information du *locuteur* (Aikhenvald, 2003 : 17 ; 2004 : 242-249 ; San Roque et al., 2017). L'emphase donnée à un accès par le *locuteur* correspond au fait que, dans les langues où l'évidentialité est grammaticalisée, il est néanmoins très fréquent de trouver des marqueurs évidentiels dans des questions lorsqu'ils projettent une source de l'information à la disposition de l'*allocutaire*. Cet emploi particulier des marqueurs évidentiels se rapporte au phénomène de l'« interrogative flip » (San Roque et al., 2017 : 128), qui correspond à un « phenomenon of a marker that references the speaker's perspective/point of view in declarative clauses *'flipping'* to the addressee in interrogatives » (Faller, 2024 : 1 [nous soulignons] ; voir aussi, e.a., Aikhenvald, 2004 ; Eckardt, 2020 ; Eckardt & Beltrama, 2019 ; Faller, 2023 ; Murray, 2010 ; Gawne, 2016).

L'« interrogative flip » semble également se retrouver dans les langues qui possèdent des marqueurs évidentiels facultatifs. Ainsi, par exemple, Eckardt (2020) analyse le marqueur évidentiel « wohl » (ici, 'à ton avis') comme un 'interrogative flip' qui module la question « Wo ist der Schlüssel » ('Où est la clef ?') :

²⁰⁶ À l'exception de la catégorie bien connue des « known-answer questions » ('questions dont la réponse est connue') que l'on retrouve, par exemple, dans des contextes d'enseignement (e.a., Rusk et al., 2017).

²⁰⁷ Le paradoxe semble moins probant lorsque l'information questionnée est *hypothétisée* par le questionneur.

- (6.2) Wo ist *wohl* der Schlüssel ?
 where is *wohl* the key
 ‘Where, do you assume, is the key?’ (Eckardt, 2020 : 3 [n.o. (5) ; nous soulignons])

En français, cela correspondrait à des marqueurs comme « d’après ce que tu as vu/entendu [question] », « d’après les indices que tu as [question] », etc., par lesquels le locuteur attribue une source de l’information à l’allocutaire. Soulignons que ces marqueurs, que d’aucuns qualifient d’évidentiels, ne sont pas considérés dans le présent travail comme des marqueurs *évidentiels*, car ils ne correspondent pas au critère *m-performatif* énoncé en § 1.4.4.1., le locuteur n’étant jamais, dans ces cas, l’expérimentateur de la source (i.e., (L) ≠ (E)).

Les différentes études menées sur l’emploi des marqueurs évidentiels dans des *questions* ne portent alors que très rarement sur des marqueurs évidentiels qui manifestent un « maintien de la perspective du locuteur » (San Roque et al., 2017 : 128) ou, autrement dit, qui font état d’un « Non-Flip interrogative » (Bhadra, 2020), comme ce sont les cas des marqueurs évidentiels d’emprunt « *bà* » en bora (6.3) et d’inférence « *-ine* » en pomo oriental (6.4) :

- (6.3) à-**bà** ú phè-é-ʔí
 Q-EVID you go-FUT-CLF
 ‘Are you going (**as I was told**) ?’
 (Aikhenvald, 2004 : 244 [n.o. (8.5) ; emphase d'origine])

- (6.4) k’e·héy=t’a mí· ka·dá-k-k’-**ine**?
 self=INTER 2sg.PATIENT CUT-PUNCTUAL-REFL-INFR
 ‘Did you cut yourself’ (When seeing bandages, or a bloody knife, etc.)
 (Aikhenvald, 2004 : 244 [n.o. (8.4) ; emphase d'origine])

Nous trouvons toutefois quelques études, plus ou moins approfondies, qui analysent la distribution et les fonctions des marqueurs évidentiels – selon la perspective du *locuteur* – dans des questions. Sur la base de quelques énoncés trouvés dans la littérature évidentialiste et dans des langues qui grammaticalisent le phénomène, San Roque et al. (2017) remarquent ainsi que les marqueurs évidentiels tendent à apparaître le plus souvent dans des questions ouvertes, les auteurs proposant alors l’explication suivante :

It seems possible that speaker perspective will be more compatible with content questions than with polar questions as, for the former, the reality of the event is to some extent presupposed by the speaker. It is perhaps in these situations – where a speaker knows that an event has happened (e.g., they saw John hit someone), but does not know all the details (e.g., whom John hit) – that we can most easily imagine a question that spells out the information source of the speaker (San Roque et al., 2017 : 128).

Aikhenvald (2004) relève, quant à elle, que les marqueurs évidentiels d’emprunt, quand ils sont utilisés dans des questions, peuvent véhiculer une connotation « mirative » (i.e., de surprise) et permettent aux locuteurs d’indiquer qu’ils attendent un développement (Aikhenvald, 2004 :

249). Nous recensons également une étude menée sur les constructions évidentielles italiennes en « vedere que » ('voir que') (Miecznikowski et al., 2021, 2023) dans les actions « transmettre une information » et « demander une confirmation ». Les auteurs notent une distribution généralement plus fréquente des constructions évidentielles dans l'action « transmettre une information » que dans l'action « demander une confirmation ». Au sein des demandes de confirmation, les constructions évidentielles formées à la seconde personne du singulier sont les plus fréquentes (Miecznikowski et al., 2021 : 13) ; elles traduisent tantôt une perception directe, tantôt une inférence. Dans le dernier cas de figure, la combinaison entre la nature *inférentielle* du marqueur et son emploi dans une demande de confirmation tend à créer un effet de « evidential vindication » (Kendrick, 2019). Dans une étude sur le marqueur évidentiel d'inférence *qué*, en espagnol, Jiménez-Fernández et Tubino-Blanco (2023) montrent que le marqueur tend à apparaître uniquement dans des interrogatives monoclausales et permet au locuteur de fournir une interprétation évidentielle de sa question. Finalement, Kaiser (2024) démontre que le marqueur évidentiel d'emprunt finnois « kuulemma » ('I heard') peut être employé aussi bien dans des questions fermées que dans des questions ouvertes, et ce tout en conservant la perspective du locuteur (Kaiser, 2024 : 17). Le recours à ce marqueur permettrait au locuteur « to express a proposition *p* without expressing a public commitment to it » (Kaiser, 2024 : 3). En ce qui concerne le français, de nombreuses études traitent de l'emploi du conditionnel épistémique, qu'il soit *inférentiel* ou *d'emprunt*, dans les questions (voir, e.a., Haillet, 2002 ; Dendale, 2010 ; Squartini, 2008 ; Provôt & Desclés, 2012 ; Bourova & Dendale, 2013 ; Celle 2024). Celle (2024), par exemple, pointe le fait que le conditionnel épistémique – catégorisé par l'auteure comme un marqueur *inférentiel* lorsqu'il est utilisé dans des questions *fermées* – participe à l'élaboration de questions biaisées qui remplissent une fonction argumentative. Ainsi, le conditionnel épistémique présent dans la question « *deviendrais-tu jacobine ?* » (Celle, 2024 : 14) suggère implicitement que des prémisses existent pour formuler l'hypothèse que l'allocutaire est devenue jacobine et que le locuteur « has evidence for the positive answer to the question, which can be paraphrased by 'in view of evidence, I can infer that *p*' » (Celle, 2024 : 11). Excepté ces quelques études²⁰⁸, nous n'avons pas trouvé de travaux qui analysent plus spécifiquement l'emploi des marqueurs évidentiels dans des questions, lorsqu'ils sont utilisés selon la perspective du *locuteur*.

²⁰⁸ Citons également, bien que son étude s'inscrive de manière plus indirecte dans le présent recensement, Pomerantz (1980) et son article « Telling My Side: 'Limited Access' as a 'Fishing' Device », dans lequel l'auteure décrit la manière dont la formulation d'un *accès limité* à un événement connu de l'allocutaire est une ressource (soit, un 'Fishing Device') pour le découvrir *entièrement*, et ce, en donnant la possibilité à l'allocutaire de le révéler volontairement : « When a conversant tells « what I know », « my experience », or « my side », the recipient may voluntarily talk about the event. The design, then, of a « my side » telling provides for the recipient to volunteer information, perform a service, make an offer, extend an invitation, remedy an offense, answer an accusation, and so forth without his *directly* being asked, requested, accused, or complained against » (Pomerantz, 1980 : 193). L'explicitation d'un accès limité à une information permet ainsi au locuteur d'éviter de formuler, de manière *directe*, une question.

Partant du principe que la structure d'une question traduit des degrés de savoir différents (cf. § 6.2.1.), nous pouvons émettre l'hypothèse que les marqueurs évidentiels, du moins en français, sont plus propices à être utilisés dans des *demandes de confirmation*, puisque ces dernières témoignent d'un accès préexistant à l'information questionnée. En effet, il paraîtrait étrange, si ce n'est contradictoire, qu'un locuteur marque la source d'une information questionnée dont il ne détient aucun savoir. Nous formulons également l'hypothèse que les marqueurs évidentiels sont employés dans des contextes où des questions d'autorité et de droit épistémiques sont en jeu. Manifester un accès à une information questionnée, alors que l'action de « poser une question » oriente le(s) questionné(s) vers une position K+, semble témoigner d'un enjeu au niveau du droit épistémique et de l'autorité épistémique à connaître et, donc, à détenir ladite information. La valeur « taxémique » d'une question étant variable (Kerbrat-Orecchioni, 1991, 2008), les questions peuvent, dans certains cas, se révéler être un acte menaçant pour la face de l'allocutaire (Brown & Levinson, 1987 ; Kerbrat-Orecchioni, 1991, 2008). Si une question, par exemple, induit « une incursion dans les 'réserves informationnelles d'autrui' » (Kerbrat-Orecchioni, 2008 : 87), les marqueurs évidentiels se montrent de bons candidats pour moduler et gérer les savoirs mobilisés. Rappelons, finalement, que nous traitons de marqueurs qui ne sont pas nécessaires pour la *compréhension* de la question.

6.2.3. Distribution des marqueurs évidentiels : une vue d'ensemble

Nous recensons, au sein de nos données, 50 marqueurs évidentiels²⁰⁹ qui modulent une question, telle que nous l'avons définie précédemment (§ 6.2.1.). Toutefois, notre recherche des marqueurs évidentiels présents dans des questions a fait apparaître un phénomène récurrent dans nos données : l'emploi de marqueurs évidentiels, et leur portée respective, dans des *préfaces* à des questions, dans des *postfaces* à celles-ci ou alors placés en *incise*. Ces ÉNONCÉS MARQUÉS, lorsqu'ils interviennent dans l'un des trois contextes susmentionnés, participent alors directement à l'élaboration de la question. Une distinction peut donc être faite entre les cas où (i) un marqueur évidentiel module une question – la portée propositionnelle *faisant partie* de la question – comme c'est le cas dans l'exemple (6.5), et (ii) les cas où le marqueur *et* sa portée participent à la modulation d'une question, que l'on qualifiera alors de « question étendue » (cf., *supra*), comme c'est le cas dans l'exemple (6.6) :

(6.5) par contre *la coloc non pour l'aixoise hein c'est ce que tu m'as montré* (corpus ; ID 41080)

²⁰⁹ Nous avons parcouru l'intégralité des marqueurs évidentiels dont le rôle séquentiel était « clairement initiatif », ainsi que ceux dont le rôle était considéré « indéterminé » en première analyse. Certains marqueurs évidentiels ont alors été classés, dans un second temps, comme ayant un rôle séquentiel « initiatif » (notamment dans les cas de *préface* à une question, nous y reviendrons).

- (6.6) oui dans le même sens de ce qu'il disait **j'avais lu une étude euh selon laquelle les particules fines émises par les voitures en suisse c'est moins de cinq pour cent l'essentiel des particules fines donc ces fameuses particules fines qui font si peur émises en suisse c'est l'agriculture et le chauffage au bois** alors *pourquoi est-ce qu'on s'acharne parce que c'est quand même un peu de l'acharnement sur un certain type de voitures donc finalement sur les gens riches puisque c'est toujours eux qui paient pourquoi on s'acharne sur eux alors qu'il y a d'autres domaines qui polluent dix vingt trente fois plus et auxquels on ne dit rien parce que ça fait bien de se chauffer au bois ou je sais pas quoi* (corpus ; ID 41162).

Plus spécifiquement, en suivant la définition que donnent Palmieri et al. (2015) à la « préface à une question », soit, pour rappel, « a more or less long textual passage which precedes the formulation of the questioning speech act to contextualize it and contribute making it relevant » (Palmieri et al., 2015 : 124), nous entendons par *préfaces marquées, postfaces marquées* ou *incises marquées* des segments qui « conve[y] information related to the question » (Lucchini et al., 2022 : 2) et qui participent, de ce fait, à son élaboration.

En prenant en considération les énoncés marqués, en plus des marqueurs évidentiels, nous dénombrons **128 marqueurs évidentiels** qui sont associés à l'action de « poser une question », ce qui correspond à moins de dix pour cent de la totalité de nos marqueurs (7,2%, n=128/1773). En ce qui concerne les sous-catégories évidentielles mobilisées dans l'élaboration d'une question, nous trouvons, dans nos données, une majorité écrasante de marqueurs évidentiels d'emprunt (n=104/128), puis de marqueurs évidentiels d'inférence (n=18/128) et, plus rarement, de marqueurs évidentiels de perception (n=6/128), comme en témoigne le tableau 27 ci-dessous. Il est intéressant de noter que, toutes sous-catégories évidentielles confondues, près de la moitié des marqueurs évidentiels présents dans l'élaboration de cette action sont des marqueurs évidentiels d'emprunt de reprise *diaphonique* (n=63/128). Le recours élevé à cette sous-catégorie évidentielle semble confirmer, ou du moins soutenir, l'hypothèse que les marqueurs évidentiels sont utilisés lorsqu'il y a un enjeu particulier au niveau des droits et de l'autorité épistémiques à détenir une information, puisque le savoir questionné a été acquis par le biais du ou des *questionnés*. Finalement, l'absence de marqueur évidentiel de perception, dans les cas où le marqueur porte sur la question, renforce le fait qu'il ne semble pas possible, sans paraître contradictoire, d'indiquer un accès *direct* à un contenu propositionnel questionné.

| | | [Marqueur + portée] | | | [Marqueur] | | | |
|------------|----------------------------------|---------------------|----------|-----------|------------|-------|--------|-------|
| | | Préface | Postface | En incise | Avant | Après | Milieu | Total |
| Emprunt | <i>autophonique</i> | 1 | 3 | 1 | 5 | 3 | 1 | 14 |
| | <i>diaphonique</i> | 28 | 7 | 0 | 14 | 9 | 5 | 63 |
| | <i>hétérophonique</i> | 8 | 7 | 1 | 5 | 1 | 0 | 22 |
| | <i>document écrit</i> | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 | 5 |
| Inférence | <i>indices non perceptibles</i> | 8 | 2 | 0 | 3 | 1 | 0 | 14 |
| | <i>indices perceptibles</i> | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| | <i>à prémisse indéterminable</i> | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Perception | <i>directe</i> | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| | <i>médiée</i> | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| Total | | 52 | 23 | 3 | 27 | 15 | 8 | 128 |

Tableau 27. Distribution des sous-catégories évidentielles par leur place dans l'élaboration d'une question (fréquence absolue)

Concernant la position des marqueurs évidentiels relativement à la question, nous notons une préférence importante chez les locuteurs à marquer un accès *avant* la formulation de la question, que ce soit dans des préfaces (n=52) ou en position pré-portée (n=27). La haute fréquence de positions initiales témoigne alors d'une stratégie d'*introduction évidentielle*, plus que d'un ajout. Nous verrons que la position du marqueur ou de l'énoncé marqué semble exercer une influence sur la fonction du marquage évidentiel.

Finalement, lorsque les marqueurs évidentiels, ainsi que leur portée, sont produits dans une *préface*, une *postface* ou se trouvent *en incise* d'une question, ils modulent des questions dont les fonctions communicatives sont essentiellement des DEMANDES D'INFORMATION, (n=66/78). Dans de rares cas, ils sont attendants à une demande de confirmation (n=10/78) ou à une demande d'acceptation d'offre (n=2/78). Lorsque les marqueurs évidentiels modulent une portée qui constitue la question, nous trouvons majoritairement des DEMANDES DE CONFIRMATION (n=36/50), puis des demandes d'information (n=11/50). Soulignons que dans trois cas de figure, la fonction communicative est indéterminable. Ces résultats répondent, en partie, à notre hypothèse de départ quant à une propension des marqueurs évidentiels à moduler des demandes de confirmation, soit des segments informationnels qui témoignent d'un accès préexistant à l'information. Il n'est ainsi pas anodin que les demandes d'information marquées soient massivement modulées par des *énoncés marqués* (soit un marqueur évidentiel et sa portée), et seulement rarement par des *marqueurs*. Finalement, à un niveau plus global, les questions associées à un marquage évidentiel sont le plus souvent des questions *fermées* (n=89/128)²¹⁰, qui réalisent, à parts égales, aussi bien des demandes d'information que des demandes de confirmation. Ce résultat s'écarte alors de la tendance, mesurée par San Roque et al. (2017),

²¹⁰ Nous recensons trente-deux questions ouvertes, ainsi qu'une question alternative. Excepté trois cas indéterminables, nous notons également la présence de trois marqueurs évidentiels qui modulent *et* une question ouverte *et* une question fermée, produites à la suite.

qu'ont les marqueurs évidentiels, dans les langues qui grammaticalisent le phénomène, à être associés à des questions *ouvertes*.

Sur la base des résultats que nous avons trouvés, nous proposons alors, dans les sections suivantes, de parcourir les fonctions que peuvent revêtir les marqueurs évidentiels selon la *relation* qu'ils entretiennent avec la question (le marqueur *et* sa portée modulent une question *vs* le marqueur module une information questionnée), mais aussi selon leur *position* dans l'élaboration de la question (i.e., *avant*, *après* ou *en incise*)²¹¹.

6.3. Les marqueurs évidentiels dans des *préfaces* à des questions

De manière générale, il est reconnu que les *préfaces* à des questions tendent à « incorporate explicit *contextualizing* propositions » (Heritage, 2003 : 15 [nous soulignons] ; voir aussi Clayman & Heritage, 2002 ; Palmieri et al., 2015 ; Lucchini et al., 2022), ce qui permet au locuteur de « préparer » la question à venir. Dans une étude sur les questions et les réponses produites lors de téléconférences sur les résultats d'une entreprise ('Earnings conference calls'), Palmieri et al. (2015) relèvent que les *préfaces* servent à élaborer une question à venir en fournissant différents éléments contextuels sur laquelle celle-ci se base. Ces éléments contextuels peuvent être de différentes natures, par exemple un constat, les dires d'une personne tierce ou encore la formulation d'une opinion (Palmieri et al., 2015 : 129). Bien que les différents éléments contextuels cités ne soient pas qualifiés en des termes évidentiels par les auteurs, nous pouvons toutefois constater une certaine prédisposition des marqueurs évidentiels à apparaître dans des *préfaces* à des questions. Par la nature résolument « contextualisante » des *préfaces*, plusieurs auteurs leur reconnaissent des fonctions de « légitimation » de la question à venir (Palmieri et al., 2015), d'« intelligibilité » et de « garantie de la pertinence » de la question (Clayman & Heritage, 2002) ou encore, lorsque la question est présentée comme la *conclusion* d'une inférence basée sur des éléments de contexte présents dans la *préface*, une fonction de « justification »²¹² qu'il est *correct* de poser la question (Hitchcock, 2019).

²¹¹ Comme nous le verrons dans nos analyses (chapitres 6 et 7), plusieurs marqueurs évidentiels ou énoncés marqués revêtent des fonctions de *justification* et/ou sont considérés comme des *arguments d'autorité* ou des « *appels à des procédures inférentielles fiables* » (Miecznikowski, 2020), tous s'inscrivant alors plus globalement dans diverses stratégies argumentatives en cours. Plusieurs auteurs, dans la littérature évidentialiste, se sont intéressés aux marqueurs évidentiels à l'aune de l'argumentation et catégorisent lesdits marqueurs – lorsqu'ils sont explicites – comme des « indicateurs argumentatifs » ou des « arguments » particuliers dans les schémas d'argumentation (voir, e.a., Rocci, 2006 ; Musi, 2014 ; Musi & Rocci, 2017 ; Miecznikowski, 2020 ; voir aussi, même si la dimension argumentative est moins centrale, Gâță, 2009 ; Ganea, 2010 ou encore Scripnic, 2010). Bien que nos marqueurs évidentiels s'inscrivent fréquemment dans des mouvements argumentatifs, nous ne développons toutefois pas dans ce travail, de manière approfondie, le « volet argumentatif », afin de rester au niveau plus spécifique des positions épistémiques.

²¹² De manière plus générale, les *préfaces* à des questions pourraient être appréhendées soit comme des « *supportive moves* » ou des « *external modifiers* » (Blum-Kulka et al., 1989), soit comme des unités optionnelles externes à l'acte principal, qui contribuent à le modifier indirectement. Ainsi, « donner une justification » avant de formuler la question à venir pourrait être considéré comme un modificateur externe particulier.

Au sein de nos données, nous recensons 37 préfaces à des questions qui sont marquées évidentiellement, dont 23 ne contiennent qu'un seul marqueur évidentiel (et sa portée) et 14 comportent plusieurs marqueurs évidentiels (et leur portée respective). Si toutes les sous-catégories évidentielles sont attestées en préface à des questions, à l'exception de la perception directe, nous trouvons néanmoins une majorité de marqueurs évidentiels d'emprunt de reprise *diaphonique* (n=28/52) (cf. Tableau 1, ci-dessus). Comme nous l'avons déjà relevé dans le chapitre précédent (cf. § 5.4.), les préfaces marquées évidentiellement sont produites le plus souvent, voire exclusivement, par les membres du public et les animateurs ou interviewers dans les débats télévisés (96,2%, n=50/52, avec une répartition égale entre les deux groupes). En effet, seuls deux participants à une réunion emploient des marqueurs évidentiels dans cette position. Cette pratique semble ainsi spécifique aux débats politiques et, plus particulièrement, aux locuteurs dont les places interactionnelles témoignent de statuts épistémiques singuliers. Les membres du public, relativement aux experts invités (i.e., conférencier et débattants), sont catégorisés comme des *non-experts* (Bovet, 2007) et s'orientent, de ce fait, vers un statut épistémique K-. Les journalistes, quant à eux, doivent conserver une « neutralité journalistique » (Lonfat, 2014) vis-à-vis des débattants et témoins invités et ont le rôle, en tant qu'animateurs de débat, de solliciter les avis des invités, tout en gérant l'interaction (Burger, 2010). En tant que tels, ils s'orientent également vers un statut inférieur à celui des débattants, donnés comme experts de la thématique du débat, tout comme celui des témoins, qui partagent généralement une expérience personnelle. Toutefois, invités et animateurs peuvent revendiquer, en cours d'interaction, des positions épistémiques K+.

Parmi les préfaces marquées que nous avons recensées, certaines ont un emploi essentiellement fonctionnel et servent à rappeler un *dire* avant une demande de « clarification » (n=10), par exemple « vous m'avez dit pour moi ce droit de recours est un privilège excessif *puis-je vous demander ce que signifie pour vous le terme privilège excessif* » (ID 42454) ou alors « c'est dit que donc ça serait ça serait permis mais les articles deux et trois seraient quand même applicables euh je *ça ça veut dire quoi* » (ID 42221). La majorité, cependant, semble participer plus directement à l'élaboration d'une position épistémique particulière et à la négociation des savoirs. Il s'agit alors, dans un premier temps, de nous focaliser sur une collection de préfaces contenant des marqueurs évidentiels de reprise diaphonique, et leur portée respective, qui permettent au locuteur de *s'assurer d'un savoir pour légitimer une question* (§ 6.3.1.). Dans un second temps, nous traitons d'une petite collection de préfaces multi-marquées qui participent aussi bien à la *mise en place d'une précaution épistémique* qu'à la *revendication d'une autorité épistémique particulière* (§ 6.3.2.). Finalement, nous nous concentrons sur une troisième collection dans laquelle sont réunies des préfaces qui permettent aux animateurs de débat télévisé de *provoquer une prise de position de la part du questionné, tout en légitimant la teneur de la question formulée* (§ 6.3.3.).

6.3.1. Citer l'*allocutaire* avant de lui poser une question : s'assurer d'un savoir pour légitimer une question

Une première collection de 16 occurrences réunit des marqueurs évidentiels de reprise diaphonique, qui permettent au locuteur d'introduire des propos de l'*allocutaire* tenus *durant l'échange*, comme c'est le cas dans l'extrait (6.7)²¹³, tiré d'un débat public sur la question du droit de recours des associations en Suisse. La membre du public P25 rapporte les propos du conférencier (« tu dis que les entreprises elles perdent parfois vingt ans à négocier sous la menace du droit de recours », lignes 3-6) en préface à une demande d'information (« à quoi ça servirait aussi pourquoi elles y vont pas direct », ligne 8) :

(6.7) DPU_REC / 00:46:31.388 – 00:46:49.667 / ID 42707²¹⁴

01 AN1 mademoiselle/
02 (0.6)
03 P25 j'avais juste une p`tite question\ (.) **tu dis que::** (0.2)
04 les: entreprises elles perdent parfois vingt ans à négocier/
05 NA2 mhm
06 P25 sous la menace du droit de recours\
07 NA2 mhm
08 P25 *à quoi ça servirait aussi/ pourquoi elles y vont pas direct/*
09 (0.5)
10 NA2 parce que si vous y allez directement/ (0.2) euh vous entrez
11 dans une (0.4) procédure de: malade (0.2) qui coûte cher\ et
12 pis vous prenez le risque évidemment d` perdre\

Lorsqu'ils sont utilisés en préface à une question, les marqueurs évidentiels de reprise diaphonique, et leur portée respective, apparaissent dans un format récurrent, comme l'illustre l'extrait ci-dessus : (i) ils sont produits en début de tour ou directement après une pré-question (e.g., « j'avais juste une petite question », ligne 3), (ii) ils constituent généralement à *eux seuls* la préface et (iii) un point de complétude potentielle (PCP) suit la portée propositionnelle, qui peut devenir pertinent pour une transition (e.g., en ligne 7, l'*allocutaire* Philippe Nantermod (NA2) en profite pour introduire un régulateur). Formatées de telle manière, les préfaces participent alors à créer une base commune de savoir, tout en laissant la possibilité à l'*allocutaire* d'infirmier qu'il a tenu de tels propos, comme en témoigne la présence récurrente de PCP post-portée. Ce faisant, le locuteur effectue un triple mouvement : il s'assure d'avoir *bien compris* ce qui a été dit par l'*allocutaire* tout en se *prémunissant* de formuler une question qui pourrait être incomprise, car mal contextualisée, et *légitime* ainsi la question à venir en affichant explicitement sur quoi il se base pour formuler ladite question²¹⁵. Soulignons que les

²¹³ L'extrait (6.7) fait également l'objet d'une analyse dans l'article de Jacquin (2022 : 83-84).

²¹⁴ Dans chaque extrait analysé, le marqueur évidentiel est en gras, la portée soulignée et la question en italique.

²¹⁵ Les préfaces répondent ainsi, d'une certaine manière, à la séquentialité particulière des débats publics ; elles réintroduisent des éléments informationnels qui ont été proposés par le débattant/conférencier dans un passé plus ou moins lointain et les présentent de manière adjacente à une question qui réagit précisément à ceux-ci. À ce titre, sans toutefois développer de manière approfondie – cela dépasserait de trop loin les limites de ce travail –, la classification des questions comme étant, séquentiellement parlant, simplement « initiatives » pourrait être

préfaces participent toujours à introduire une question qui porte directement sur les propos rapportés. Dans l'extrait ci-dessus, la membre du public P25 formule ainsi une demande de clarification relativement au contenu des propos qu'elle vient de rapporter (Jacquin, 2022 : 84). Les questions visent généralement à avoir un développement informationnel de l'allocutaire, comme c'est le cas dans les extraits (6.8) et (6.9) ci-dessous. Nous ne trouvons, par ailleurs, qu'un seul cas de figure où la question défie les propos de l'allocutaire restitués dans la préface (voir l'extrait (6.10) ci-dessous). Finalement, la spécification évidentielle que l'information véhiculée dans la préface est une reprise *diaphonique* nous semble aller au-delà d'une simple fonction de « formes d'adresse » (Kerbrat-Orecchioni, 2010). En effet, elle permet aux locuteurs – ici, les membres du public et les animateurs de débat – de ne pas revendiquer une autorité épistémique quant à l'information transmise et de reconnaître une primauté épistémique à l'allocutaire, l'information ayant été acquise par son biais.

Les trois extraits que nous présentons ci-dessous nous permettent alors d'illustrer le « triple mouvement » qu'effectuent les préfaces marquées par des reprises diaphoniques. L'extrait (6.8) est tiré d'un débat public consacré à la problématique de l'introduction ou non d'un salaire minimum en Suisse et intervient lors de la seconde phase du débat, consacrée aux questions et/ou commentaires du public. La membre du public P34 s'adresse aux trois débattants invités à ce débat, à savoir Jean-Michel Dolivo (DOL), Jean-Baptiste Blanc (BL1) et Line Rouyet (ROU). À la suite d'une hétéro-sélection produite par l'animateur (AN3), la membre du public formule une pré-question qui lui permet d'annoncer le caractère potentiellement menaçant de la question à venir (« c'est une toute petite question qui est peut-être un peu embêtante », lignes 3-4) et poursuit en ciblant le sujet de la question, soit le calendrier de l'initiative (« c'est juste par rapport à ces à ce cet euh cet agenda de », lignes 4-5). La locutrice P34 introduit alors un énoncé marqué et rapporte les propos tenus par la débattante Line Rouyet peu de temps avant (« tu disais euh on aurait voulu euh on on serait venu si on av- si on avait attendu l'été on aurait été d'accord », lignes 5-7).

(6.8) DPU_SAL / 01:13:37.882 - 01:14:32.061 / ID 42604

01 AN3 encore euh (0.2) marion/
 02 (1.4)
 03 P34 xx xx c'est une toute petite question qui est peut-être un
 04 peu embêtante/ mais c'est juste par rapport à ces à ce cet

discutée. En réagissant à des propos tenus par le débattant/conférencier, tout en ayant pour finalité l'obtention d'une information du conférencier/débattant, les questions combinent simultanément un rôle réactif et un rôle initiatif. Certaines questions pourraient alors être assimilées à des « interventions réactives-initiatives », telles qu'elles sont définies dans le modèle de l'analyse conversationnelle de l'École de Genève (e.a., Roulet et al., 1985 ; Moeschler, 1992 ; Benavent Payà, 2004), qui distingue trois fonctions aux interventions, soit « initiative », « réactive » ou « réactive-initiative ». Les interventions dites « réactives-initiatives » se caractérisent par le fait qu'elles « répondent à une intervention préalable, mais en même temps provoquent une autre intervention » (Benavent Payà, 2004 : 124). Les réparations hétéro-initiées sont par exemple classées par Baciu (1983) comme des interventions « réactives-initiatives » : « reactive because they simply indicate lack of understanding of a prior utterance and initiative because they request specific information » (Baciu, 1983 : 19).

05 euh (1.0) cet agenda de: **tu disais:** euh on aurait voulu euh
06 on on serait venu si on av- si on avait attendu l'été/ [on
07 aurait été d'acc]ord\&
08 ROU [bon
09 c'est les syndicats]
10 P34 &(0.9) euh: (1.0) *je voulais juste savoir euh par rapport à*
11 *aux initiants euh (0.4) `fin comment ça s'est passé cet agenda*
12 *et pourquoi est-ce qu'il a: (0.7) est-ce que c'est quelque*
13 *chose qui traînait depuis longtemps et pis qu'à un moment*
14 *donné euh y en avait marre d'attendre ou/ (0.7) ((petit rire))*
15 *quel est/ (0.5) quel était la la décision/ (0.6) euh: (1.4)*
16 *par rapport à: c'est c'est peut-être une question un peu:*
17 *embêtante que je pose [mais par rapport]&*
18 ROU [((raclement de gorge)) et c'est
19 l'urgence aussi]
20 P34 &à:: (0.7) un:
21 (0.3)
22 DOL bon c'est c'est (0.6) c'est une discuss- moi je je suis (0.3)
23 je suis d'avis que::: (1.0) je suis pas tout à fait d'avis
24 °d` d` d` d`° (0.3) de ton avis ça aurait été utile et
25 que le le parti socialiste et les syndicats:: soutiennent
26 l'i- au début c'est pas fondamental [...]

En rapportant les propos de Line Rouyet, la membre du public réinsère alors un élément de savoir connu – ici, l'élément problématique lié au calendrier de l'initiative (« si on avait attendu l'été on aurait été d'accord [*de participer à l'initiative*] », lignes 6-7) – sur lequel elle peut fonder sa question. La source de l'information à laquelle recourt la membre du public est toutefois quelque peu nuancée par Line Rouyet (« bon c'est les syndicats », lignes 8-9). Produite en chevauchement du tour de P34, la réparation hétéro-initiée par Line Rouyet ne vise pas tant à infirmer les propos rapportés qu'à affranchir les jeunes socialistes – qu'elle représente – d'une responsabilité quant au choix d'avoir voulu attendre : ce sont les syndicats qui ont pris la décision de ne pas participer à l'initiative plus tôt. La correction ne portant que sur la *source*, la membre du public poursuit en formulant une « cascade de questions » (Clayman & Heritage, 2002), ou une « multi-question » (Heinemann, 2010), qui, partant du savoir formulé en préface, soulève des interrogations sur différents aspects de l'agenda de l'initiative (lignes 10-20). Il est intéressant de noter que la question est formulée après une longue pause intra-tour (ligne 10), qui fait suite au chevauchement produit par Line Rouyet. Cette longue pause laisse alors, de manière très marquée, la possibilité à la débattante de venir compléter sa première intervention, ce qu'elle ne fait toutefois pas. Finalement, la « multi-question » formulée par la membre du public est adressée aux « initiants » (ligne 11), soit ici à Jean-Michel Dolivo et Jean-Baptiste Blanc, ce qui pourrait témoigner d'une réorientation de la question en raison de la « correction » apportée par la débattante Line Rouyet aux lignes 8 et 9. L'élaboration d'une préface marquée évidentiellement permet ainsi à la membre du public de *s'assurer d'un savoir* pour légitimer sa question à venir et peut être comparée, d'une certaine manière, à une forme de « candidate understanding » ('interprétation tentative') avancée par la

locutrice (Heritage, 1984 ; Antaki, 2012) ou, autrement dit, à une forme de vérification d'une interprétation d'un aspect du discours tenu par le débattant²¹⁶.

Nous trouvons un fonctionnement similaire dans l'extrait (6.9). Celui-ci est tiré d'un débat télévisé sur la problématique des bas salaires en Suisse. L'animatrice Romaine Jean (JAN) produit une pré-question qui lui permet d'hétéro-sélectionner le débattant Christian Levrat (LEV), tout en rappelant la position politique de « syndicaliste » qu'il défend (« j'ai une question pour vous syndicaliste j'ai une question pour vous Monsieur Levrat », lignes 1-2). Après un moment de flottement (marque d'hésitation et une interruption « euh v- », entourées de deux courtes pauses, ligne 2), coïncidant avec une lecture de ses notes²¹⁷, l'animatrice Romaine Jean rappelle alors deux informations précédemment transmises par Christian Levrat, qu'elle module par les marqueurs de reprise diaphonique « vous dites » (ligne 3) et « vous donnez même le chiffre de » (ligne 5).

(6.9) DTV_SM1 / 00:46:33.105 – 00:47:03.529 / ID 42133^[1] et 48251^[2]

```

01 JAN  [j'ai une] question pour vous syndicaliste j'ai une question
02      pour vous (0.2) monsieur levrat:\ (0.2) euh v- (0.3)
03      t:toujours/ vos chiffres hein/ vous dites[1] euh: y a une
04      explosion: d'engagement:: (0.2) via les agences temporaires\
05      hein/ vous donnez même le chiffre de[2] SOIXAN*TE pour cent/*
      jan                                     +regarde lev->
      lev                                     *hoche la tête*
06      (0.4) en $trois ans\ $ .h alors qu'est-ce que ça veut dire
      lev      $hoche la tête$
07      déjà: euh quels+ avanta:ges a une entreprise d'engager: via
      ->218
08      les agences temporaires:\
09      (0.2)
10 LEV  bon l- la la plupart des des entreprises le font pour des
11      motifs de flexibilité/ (0.4) pour avoir euh une main
12      d'œuvre dont i` peuvent se séparer: sans sans l` moindre
13      euh: sans l` moindre euh:: risque/ [...]

```

L'élaboration d'une préface marquée permet ainsi à l'animatrice JAN de *s'assurer d'un savoir* – ici, l'explosion des engagements via les agences temporaires – avant de formuler une question qui porte sur les *avantages* d'une telle pratique. La double présence du marqueur discursif « hein » tantôt après l'introduction du topic (« toujours vos chiffres »), tantôt à la suite de la portée propositionnelle (lignes 3 et 4), favorise également une lecture de « vérification » d'un savoir, le marqueur discursif permettant à l'animatrice de solliciter *implicitement* un accord

²¹⁶ « [...] in proposing a *candidate* understanding of what an earlier speaker had intended, the producer of an understanding check thereby invites that speaker to confirm (or disconfirm) the adequacy of that proposal » (Heritage, 1984 : 319).

²¹⁷ De manière plus générale, les directions du regard des locuteurs sont majoritairement orientées vers *l'allocutaire* lors de la production du marqueur évidentiel, ce qui corrobore, selon nous, la fonction de « vérification » de ces préfaces.

²¹⁸ À partir de ce moment, en raison d'un plan de coupe, nous ne pouvons identifier la direction du regard de l'animatrice.

(Pekarek Doehler, 1998). Il est intéressant de noter que Christian Levrat confirme à deux reprises – par deux hochements de tête distincts – le savoir transmis par l’animatrice. Devant la manifestation de cet accord, l’animatrice formule alors une question, rendue légitime par la présence de la préface.

Dans les deux extraits que nous venons de parcourir, les questions sont élaborées à partir d’une information rapportée, introduite par un marqueur évidentiel de reprise diaphonique. Si les questions peuvent être plus ou moins « critiques », elles ne témoignent jamais, dans leur contenu, d’une *remise en question* des propos qui ont été émis par l’allocutaire du marqueur, ce qui appuie la lecture de « vérification » de ces préfaces (Heritage, 1984) et de non-revendication d’une primauté épistémique. Comme nous l’avons déjà annoncé, nous ne trouvons qu’un seul cas de figure où une question remet en cause les propos rapportés en préface à celle-ci. Ce cas, que nous présentons ci-dessous, correspond à l’une des deux seules occurrences recensées dans une réunion.

L’extrait (6.10) est tiré d’une réunion professionnelle d’un bureau d’architecture et réunit les participants Lucas (LUC), chef de projet, et Christophe (CHR), architecte associé. Le niveau hiérarchique de Christophe est supérieur à celui de Lucas. Les interlocuteurs discutent des postes à pourvoir et des mutations à effectuer au sein de l’entreprise (lignes 1-7).

(6.10) REU_BL4 / 00:15:06.540 – 00:15:22.576 / ID 42580

01 CHR [ben TOI il faut vrain]ent que je-jean-christophe roch
 02 puisse [puisse]&
 03 LUC [ouais]
 04 CHR &euh:: devenir ton bras droit l[à-dess]us/
 05 LUC [ouais]
 06 ouais
 07 (0.2)
 08 CHR .h après **t- (.) t` as commencé la séance en m` disant: que**
 09 peut-être il fallait engager mais *c'est vraiment l` cas/*
 10 (1.8)
 11 LUC j` sais PAS c'est juste que mh:::
 12 CHR on doit pas mettre d'annonce MAINtenant on est d'acc[ord/]
 13 LUC [non
 14 non] non non non
 15 CHR °okay°

Après une courte pause, en ligne 7, Christophe revient sur une information transmise par Lucas en début de réunion, qu’il introduit par le marqueur évidentiel de reprise diaphonique « t’as commencé la séance en me disant que » (ligne 8). Bien qu’ils ne soient que les deux seuls participants à la réunion, Christian indique ainsi explicitement que l’information a été acquise par le biais de son allocutaire et *quand* celle-ci a été produite. Il est intéressant de noter que Christophe débute son tour par le marqueur « après », qui, s’il manifeste un « souci évident pour le locuteur de s’inscrire dans la continuité de l’échange » (Le Draoulec & Rebeyrolle, 2018 : 22), projette également une certaine « réserve » quant à ce qui va suivre (réserve qui est

par ailleurs confirmée par la présence d'un « mais » post-portée). Les dires rapportés constituent alors une préface à une demande de confirmation qui *met en doute* la nécessité d'engager des personnes (« c'est vraiment le cas », ligne 9), et ce bien que l'information initialement transmise par Lucas soit modulée par le marqueur de modalité épistémique « peut-être », qui participe à l'atténuation de la requête (« il faut engager »). À la différence des préfaces analysées précédemment, celle-ci ne laisse pas la possibilité à l'allocutaire d'infirmer ou de commenter les propos restitués. Le format du tour de parole, ainsi que la valeur « critique » de la question, rendent ce cas de figure unique, relativement aux autres préfaces présentes dans cette collection. Sa rareté s'explique, selon nous, par le caractère *menaçant* de ce tour de parole, car si Christian met en doute la nécessité d'engager des personnes, il met également en doute, de manière implicite, les capacités de Lucas à évaluer cette nécessité (et ce, nous le répétons, malgré la présence du « peut-être » dans la portée propositionnelle). Ainsi, bien que Christian ait un statut épistémique supérieur, lui donnant alors une *autorité épistémique* pour formuler un doute quant à la nécessité d'engager quelqu'un, mais aussi un *pouvoir décisionnel* quant aux plans d'action concrets à suivre, le format *préface « diaphonique »* → *question critique* est menaçant pour la face de l'allocutaire (Brown & Levinson, 1987). La longue pause inter-tour qui suit la question (ligne 10) et le contenu de la réponse donnée par Lucas, débutant par le marqueur de modalité épistémique « je sais pas » (« je sais pas c'est juste que mh », ligne 11), corrobore une lecture « menaçante » d'un tel format. Il n'est ainsi pas anodin, selon nous, que ce format ne soit jamais utilisé par les membres du public ou par les animateurs à un débat, et cela en raison de leur position, respectivement, de non-expert et de personne « neutre ».

6.3.2. Entre précaution épistémique et revendication d'une autorité épistémique : les préfaces multi-marquées chez les membres du public

À côté des préfaces construites autour d'un marqueur évidentiel de reprise diaphonique, introduisant des propos tenus initialement par *l'allocutaire*, nous trouvons également, chez les membres du public des débats publics, des préfaces modulées par plusieurs énoncés marqués, qui traduisent des accès épistémiques pluriels. Nous recensons un total de 13 marqueurs évidentiels, répartis dans 8 préfaces, dont 6 sont multi-marquées. Celles-ci contribuent aussi bien à insérer une *précaution épistémique* qu'à revendiquer *une certaine autorité épistémique* et témoignent d'une modulation complexe du savoir transmis. Les préfaces réunies dans cette petite collection participent à l'introduction de questions diverses, portant tantôt sur un désaccord, tantôt sur un problème de compréhension, tantôt sur une demande d'opinion. Les questions sont toutes formulées après une hétéro-sélection de l'animateur et n'interviennent jamais à la suite d'une première séquence « question/réponse » entre le conférencier/débatant et le membre du public. Nous proposons de nous arrêter sur un extrait unique, mais qui rend compte de la complexité d'une préface dans laquelle les deux fonctions susmentionnées sont articulées.

L'extrait (6.11) est tiré d'un débat public qui oppose les débattants Pascal Bridel (BRI) et Olivier Delacrétaz (DEL) sur la définition de ce qu'est le « bien commun ». L'extrait se situe au moment où l'animateur ouvre la phase des questions du public. Le membre du public P01 est alors le premier à formuler une question à l'attention du débattant Olivier Delacrétaz, question qu'il ne formule toutefois qu'après l'élaboration d'une longue préface multi-marquée (lignes 3-18).

(6.11) DPU_BIE / 00:38:56.950 – 00:40:37:020 / ID 40026^[1] ; ID 41207^[2] ; ID 42811^[3] ; ID 20010^[4]

01 AN1 est-ce que:/ (0.7) d'aucuns dans la salle veut prendre la
02 parole/ (0.7) monsieur\
03 P01 oui xxx malheureusement j'ai pas lu le (0.2) le livre (0.2)
04 donc euh (.) je vais peut-être (.) poser une question qui
05 est (.) qui est évidente/ (0.2) mais **j'ai l'impression que**^[11]
06 votre définition d- entre euh intérêt général (.) et bien
07 commun/ (0.2) intérêt général correspond plutôt au bien
08 public\ (0.5) puisqu'en économie on définit comme (0.3) de
09 façon BIEN: euh MATÉriel\ (.) donc bien qui est (.) partagé
10 par plusieurs personnes et qui en général/ (0.6) i`
11 resso:rt (0.2) du marché: euh (.) **comme on peut euh:**
12 **l'avoir entendu par le professeur bridel/**^[12] (0.4) donc euh
13 du marché où on a des (0.5) .tsk des transactions euh
14 commerciales entre les personnes\ (0.1) alors (0.6) moi c`
15 que j'ai pas compris dans: (.) **c'est c` que vous avez dit**^[13]
16 au début quand vous fait les les exemples (0.3) entre euh
17 vous différenciez entre intérêt général et bien commun (0.6)
18 est-ce que (.) c'est finalement cet intérêt général que moi/
19 **j'ai l'impression\ d'**^[14]avoir traité comme finalement bien
20 public/ (0.8) ne peut pas être comparé (.) sinon par le
21 fait que le bien commun/ (0.4) peut s'attendre (.) sur le::
22 euh c` qu'il y a sur le marché/ (1.3) et par contre le bien
23 public c'est un cas à part/ (0.5) et donc finalement euh la
24 comparaison entre les deux ne tient pas (0.6) euh::: du
25 fait que justement on s'occupe de deux choses qui sont qui
26 ne sont pas/ (.) euh qui ne sont pas traitées de la même
27 façon par les individus/ (0.3) donc le bien commun étant
28 (0.2) cette partie où euh la personne heu (.) peut se
29 comporter (.) euh (0.2) selon un:: après évidemment euh il
30 manque tout le côté du processus (.) pis moi j'ai: je trouve
31 aussi qu'il manque de ce côté là mais (.) xx xxx des (.) des
32 (.) (complexions) qui sont communautaires/ (0.5) euh xx xxx
33 idées euh communautaires (0.3) et le bien public qui a euh
34 alors est-ce que j'ai bien compris ça/
35 DEL alors (0.3) euh on on peut j- je pense que vous vous vous
36 êtes euh assez dans ce que je voulais dire [...]

Le membre du public P01 débute son tour de parole en justifiant le caractère potentiellement « évident » de la question à venir, celui-ci n'ayant pas lu le livre du débattant Olivier Delacrétaz (lignes 1-5). P01 reconnaît ainsi *explicitement* un manque de connaissances sur le sujet, s'alignant à son statut épistémique de K- induit par sa place interactionnelle de « membre du public ». Il n'est alors pas anodin que le locuteur recourt au marqueur évidentiel d'inférence « j'ai l'impression que » (ligne 5) pour introduire un point qu'il juge problématique quant à la

définition de « l'intérêt général » que donne le débattant Olivier Delacrétaux. En recourant à ce marqueur évidentiel, le locuteur indique certes que l'information « votre définition d- entre intérêt général et bien commun intérêt général correspond plutôt au bien public » (lignes 6-8) est une conclusion dérivée d'un raisonnement, mais *atténue* surtout la revendication d'une autorité épistémique relative à la contestation « vous dites X, mais c'est plutôt Y ». Autrement dit, l'emploi du marqueur « j'ai l'impression » lui permet d'*affirmer avec prudence* une information (Heritage, 2003). Soulignons par ailleurs que la fonction d'atténuation associée aux marqueurs épistémiques (au sens large) basés sur des lemmes *d'apparence* est fréquemment relevée, et ce dans plusieurs langues (voir, e.a., Cornillie & Gras, 2015 ; Jacquin et al., 2022b)²¹⁹. Bien que le membre du public atténue sa critique, il justifie tout de même la crédibilité de son inférence en explicitant une partie des prémisses sur lesquelles il se fonde pour arriver à cette conclusion (« en économie on définit [...] entre les personnes », lignes 8-14), prémisses qui sont elles-mêmes modulées par le marqueur évidentiel d'emprunt de reprise diaphonique « comme on peut l'avoir entendu par le professeur Bridel ». Si le marqueur évidentiel contribue à un rappel des faits, il est surtout mobilisé, dans ce contexte, comme un argument d'autorité (Bravo, 2014 ; Herman, 2014). Le membre du public manifeste ainsi qu'il se base sur une prémisse « sérieuse » et à laquelle, qui plus est, il adhère (la présence du « comme » dans le marqueur implique une validation de la portée). L'élaboration de cette préface multi-marquée permet alors au locuteur de formuler une question qui porte sur un problème de compréhension (« moi ce que j'ai pas compris », lignes 14-15) quant à la comparaison que le débattant fait entre l'intérêt général – considéré par le locuteur comme « bien public » – et le bien commun (« est-ce que [...] par les individus », lignes 18-27). Il est intéressant de noter que le membre du public réitère son information atténuée (« cet intérêt général que moi j'ai l'impression d'avoir traité comme finalement bien public », lignes 20-21) en *milieu* de question, cas qui correspond aux énoncés marqués placés *en incise*²²⁰. S'il prend à nouveau des « précautions interactionnelles » (Jacquin et al., 2022b : 13) et renouvelle la non-revendication d'une autorité épistémique supérieure à celle du débattant, le locuteur rappelle également son point de vue, afin d'utiliser, à partir de ce moment, le terme « bien public » à la place d'« intérêt général ». Le membre du public utilise ainsi différentes ressources évidentielles pour élaborer une préface qui vise à rendre intelligible sa question, tout en prenant différentes précautions dans la gestion du savoir pour ne pas revendiquer une autorité épistémique supérieure. Toutefois, si le locuteur met en place des précautions épistémiques, il recourt également à un marqueur évidentiel d'emprunt de reprise diaphonique qui, utilisé comme un argument d'autorité, lui permet de crédibiliser son inférence et d'asseoir une certaine autorité épistémique, malgré tout.

²¹⁹ Notons que, dans nos préfaces, les marqueurs évidentiels d'inférence qui véhiculent une fonction d'atténuation sont *tous* basés sur des lemmes d'apparence.

²²⁰ Soulignons que dans les deux autres cas de figure où l'énoncé marqué est en *milieu* de question, les marqueurs évidentiels ont des fonctions de *contextualisation* et participent à rappeler des propos.

6.3.3. Marquer la source de l'information pour inciter une prise de position du questionné et légitimer la dose d'affirmativité présente dans une question

Une troisième collection réunit 14 marqueurs évidentiels, et leur portée, mobilisés dans des préfaces produites par des *animateurs de débats télévisés*. Les 9 préfaces recensées dans cette collection se différencient sensiblement des préfaces élaborées par les membres du public, telles que nous les avons parcourues ci-dessus. Les énoncés marqués permettent aux animateurs de présenter différentes informations sur lesquelles il est demandé aux questionnés de *prendre position*. Le contenu des questions invite de façon générale le questionné à se positionner relativement à un *jugement de valeur interrogé*, soit en le ratifiant, soit en l'invalidant argumentativement (e.g., *énoncés marqués* → « y a pas de l'exploitation là », « est-ce que c'est acceptable », « est-ce que ce n'est pas l'échec des syndicats », « est-ce que selon vous supprimer ou réduire ces deux pour cent c'est changer quelque chose au niveau de la démocratie »). Nous trouvons également des cas de figure où la question ne véhicule pas explicitement un jugement de valeur interrogé, mais qui engage le questionné à se positionner sur le contenu de la préface (e.g., « monsieur caroni a dit aussi mieux vaut gagner trois mille deux cents que pas de salaire du tout *vous dites quoi là-dessus* »). Les questions *préfacées* se rapprochent parfois des « questions contrediscursives médiées » (Nowakowska & Bres, 2011). Celles-ci se caractérisent par le fait qu'elles contiennent une « médiation énonciative » – soit un marqueur évidentiel d'emprunt – qui introduit un « jugement contrediscursif ou intrusif », c'est-à-dire un discours rapporté qui véhicule une critique à l'encontre du questionné (Nowakowska & Bres, 2011 : 70)²²¹. Dans tous les cas, le recours à un marquage évidentiel semble contraindre le questionné à accepter les termes aussi bien de la *préface* que de la *question* et permet à l'animateur de *légitimer* le haut degré d'affirmativité véhiculé au sein de celle-ci ; il est intéressant de relever que les questions préfacées produites par les animateurs ne sont jamais contestées par les questionnés. Nous proposons de nous arrêter sur deux extraits représentatifs pour illustrer ce phénomène.

L'extrait (6.12) est tiré d'un débat télévisé sur la problématique des bas salaires en Suisse et oppose les débattants invités Christian Levrat (LEV), conseiller national socialiste et vice-président de l'Union Syndical Suisse, et Pierre Weiss (WEI), chef du groupe libéral au Grand Conseil genevois et directeur à la Fédération des entreprises romandes. L'extrait débute sur une question de l'animatrice Romaine Jean (JAN), qu'elle adresse à Christian Levrat (lignes 1-11).

²²¹ Ces questions se rapprochent du « second moyen », décrit par Heritage et Clayman (2010), pour introduire une confrontation tout en se prémunissant d'une quelconque prise de position : « A second way of managing an adversarial posture while remaining within the safety of the neutralistic circle is to attribute statements which are hostile to the interviewee's position to third parties » (Heritage et Clayman, 2010 : 236).

(6.12) DTV_SM1 / 00:18:47.625 – 00:19:53.772 / ID 48252^[1] ; ID 45011^[2] ; ID 42050^[3] ; ID 43124^[4]

01 JAN [attendez restons quand même] sur ce salaire monsieur
02 levrat\ .h: euh vos chiffres hein **repre**nons les chiffres de
03 **d'unia et des syndicats**/^[1] sept cent mille suisses qui
04 **gagne****RAIENT**^[2] soyons prudents/ moins de quatre mille francs
05 bruts par euh par mois/ est-ce que/ ce n'est pas l'échec\
06 (0.2) des syndicats\ **michel zandali disait tout à l'heu:re**^[3]
07 vous tapez:/ très poliment:/ du poing: sur la ta:/ble (0.3)
08 `fin °et c'est° tout d` même UN: salarié sur cinq/ **si on**
09 **croit vos chiffres**^[4] encore une fois/ qui gagne .h
10 pratiquement euh:: à la limite qui sont qui sont: à la
11 limite de la subsistance/
12 LEV mhm (0.2) alors ça ça va nous amener à nous poser des
13 questions effectivement\ [sur notre:] sur notre stratégie&
14 JAN [vous êtes très gentils]
15 LEV &syndicale\ .H: moi je suis j'accepte cette critique/ euh je
16 l'accepte d'autant plus si on regarde le: les les chiffres
17 globAUX pour le pays on s` rend compte que l'évolution des
18 salaires .h: est complètement découplée de l'évolution de la
19 productivité\ (0.2) .h on a produit dans c` pays depuis
20 euh[: concrètement laissez-moi non laissez-moi/ laissez]-moi&
21 WEI [non mais mais mais mais parlons de cette crise/]
22 LEV &parler une fois\ depuis deux mille (0.3) on a produit DIX
23 pour cent (0.3) de plus de richesse dans c` [pays]
24 WEI [°ouais°]
25 (0.4)
26 LEV logiquement/ les salaires auraient dû augmenter d'autant\
27 (0.4) ça n'est pas été l` cas les salaires ont augmenté d'un
28 peu moins de de cinq d'un peu moins de cinq pour cent
29 précisément quatre virgule six pour cent\ [...]

L'animatrice élabore une préface *marquée*, dans laquelle elle introduit l'information « sept cent mille suisses qui gagnent moins de quatre mille francs bruts par mois », modulée par les marqueurs évidentiels d'emprunt « reprenons les chiffres de d'unia et des syndicats » (lignes 2-3) et le morphème du conditionnel « -raient » (ligne 4). L'élaboration de cette préface marquée permet à l'animatrice de formuler une question, de forme interro-négative²²², dont le contenu témoigne d'un jugement de valeur orienté, même si ce dernier reste questionné (« est-ce que ce n'est pas l'échec des syndicats », lignes 5-6). En introduisant les chiffres donnés par les syndicats *eux-mêmes*, et dont fait partie Christian Levrat, l'animatrice propose une question dont le contenu est donné comme la « seule » conclusion – voire la seule prise de position – qu'il est possible d'interroger. Ce faisant, elle légitime le degré d'*affirmativité* de celle-ci, tout en désamorçant quelque peu la charge intrusive de la question (Nowakowska & Bres, 2011 : 80), et ce, bien qu'elle émette des doutes quant à la véracité des chiffres donnés par les syndicats (en témoigne l'expression « soyons prudents » (ligne 4) et la construction en *si* du marqueur « si on croit vos chiffres » (lignes 8-9)). Il est intéressant de noter que la locutrice produit

²²² La particularité des phrases interro-négatives repose dans la dose élevée d'affirmativité de l'information questionnée ; en effet, en formulant une question de manière négative, « le locuteur laisse entendre qu'il pense que c'est le cas » (Grande Grammaire du Français : 1427). Ce faisant, « ces questions négatives sont biaisées car le locuteur attend qu'on le confirme dans sa croyance » (idem).

également une *postface* doublement marquée, qui participe directement à la justification de la pertinence de sa question (§ 6.4.1., *infra*) ; en mobilisant les dires d'un *autre journaliste* (« Michel Zandali disait tout à l'heure », lignes 6-7), qui rendent compte de la faible action des syndicats (« vous tapez *très poliment* du poing sur la table », lignes 7-8) et en reformulant les chiffres donnés par les syndicats (« c'est tout de même un salarié sur cinq *si on croit vos chiffres encore une fois* qui gagne pratiquement à la limite qui sont à la limite de la subsistance », lignes 8-11), l'animatrice vient appuyer la pertinence de la formulation d'une *telle* question ou, autrement dit, vient justifier la prise de position véhiculée dans la question (ici, le fait qu'elle suggère que ce soit l'échec des syndicats).

En recourant à une préface marquée, l'animatrice légitime ainsi la dose d'affirmativité présente dans sa question tout en contraignant le questionné, ici Christian Levrat, à *prendre position* relativement au jugement interrogé. En réaction à cette question, le débattant Christian Levrat élabore une prise de position qui confirme à demi-mot le jugement interrogé (« ça va nous amener à nous poser des questions effectivement sur notre stratégie syndicale », lignes 12-15), suscitant alors une nouvelle réaction de l'animatrice qui produit un jugement négatif similaire à celui du journaliste Michel Zandali (« vous êtes très gentils », ligne 14). Le débattant poursuit en acceptant la « critique » formulée par l'animatrice (« j'accepte cette critique », ligne 15) et « réoriente » son tour en introduisant de nouvelles informations marquées (lignes 15-29), sans répondre à la question. Finalement, en chevauchement du tour de parole de Christian Levrat, l'animatrice formule une nouvelle question (lignes non transcrites) et souligne la non-pertinence des informations données par le débattant.

L'extrait (6.13) témoigne d'un fonctionnement similaire. L'extrait est tiré d'un débat télévisé qui porte sur la nécessité ou non, en Suisse, d'introduire un salaire minimum de 4'000 francs. L'intervention de l'animateur David Berger (BER), des lignes 1 à 15, survient à la suite de la diffusion d'un bref reportage, en différé. Il y est question d'une personne au chômage qui a refusé un poste de vendeuse, car l'entreprise lui proposait un salaire d'un peu plus de 3'000 francs bruts par mois, seulement. L'animateur enchaîne alors sur la présentation de nouveaux témoignages, recueillis sur Internet, visant à corroborer un sentiment d'injustice présent chez la population (lignes 1-10).

(6.13) DTV_SM2 / 00:20:36.689 – 00:21:50.481 / ID 42304^[1] ; 42305^[2] ; 41006^[3] ; 42306^[4]

01 BER ce: sentiment de d'injustice on le retrouve aussi dans les
 02 les réactions qu'on a recueillies durant la semaine (.) sur
 03 euh notre site internet hein/ et sur les les réseaux sociaux
 04 j` vous propose euh .h d'en lire euh DEUX parmi euh de
 05 nombreux/ .H: **un qui dit:**^[1] suivant les régions en suisse nous
 06 devons compter avec un salaire de cinq mille (.) à six mille
 07 francs\ pour vivre décentement .h quatre mille francs (0.2)
 08 c'est le minimum du minimum\ .h et puis **un autre euh qui dit**^[2]
 09 si je ne peux pas fourni:r un: salaire digne à mes salariés
 10 est-ce que mon entreprise est bien via:ble\ alors (0.2) ce

11 sentiment d'injustice i` il est il est assez fort euh andrea
 12 caroni **on l` sent dans les réactions qu'on a qu'on a qu'on a**
 13 **recueillies/ (0.3) que^[3] quelque chose ne va PAS cette dame**
 14 **qui dit^[4] j` gagne (0.4) moins que qu` y a vingt ans dans**
 15 **dans l`commerce euh de détail est-ce que c'est (.) acceptable/**
 16 (0.2)
 17 CNI .tsk (0.3) alors moi j` comprends cent pour cent que les gens
 18 veu- chaque personne dans ce pays veut gagner le le (.) plu:s
 19 le le le plus qui peut (0.5) possiblement (0.4) mais la
 20 manière pour y arriver pour arriver à un un salaire (0.4) la
 21 meilleure manière de: (0.6) de rendre POSSible aux gens
 22 d'arriver à un tel salaire (.) .h c'est vraiment euh c'est
 23 pas de forcer le marché à l` payer s'il PEUT PAS le payer
 24 (0.5) mais c'est de donner: (0.2) une égalité de chances
 25 surtout dans: dans l'éducation (0.3) et d` la formation
 26 continue (0.3) c'est ça finalement (0.6) où on crée une
 27 justice sociale dans ce pays

Les deux témoignages sont introduits par les marqueurs évidentiels d'emprunt « un qui dit » (ligne 5) et « un autre qui dit » (ligne 8), qui permet à l'animateur de présenter un discours tenu par autrui sans pour autant le prendre en charge. Ces deux énoncés marqués contribuent plus généralement à donner des arguments pour renforcer l'existence d'un « sentiment d'injustice » présenté par l'animateur. Aux lignes 10-11, l'animateur enchaîne cependant sur une évaluation non marquée quant au *degré* de ce sentiment (« ce sentiment d'injustice il il est il est assez fort », lignes 10-11). Après avoir sélectionné l'allocutaire de la question à venir (ici, Andrea Caroni (CNI), lignes 11-12), l'animateur David Berger produit coup sur coup deux énoncés marqués avant d'introduire sa question. Le premier énoncé marqué est composé d'un marqueur évidentiel d'inférence (« on le sent dans les réactions qu'on a qu'on a qu'on a recueillies que », lignes 12-13) qui introduit et module une évaluation négative (« quelque chose ne va pas », ligne 13). En présentant l'information « quelque chose ne va pas » comme étant le résultat d'une inférence donnée comme collective (en témoigne le pronom on), basée sur les différents témoignages présentés jusqu'alors, l'animateur présente cette information comme *certaine*. Aussi, l'énoncé marqué, pris dans son ensemble, permet-il à l'animateur de justifier *après coup* sa première évaluation non marquée (cf., lignes 10-11). Le second énoncé marqué comporte, quant à lui, un marqueur évidentiel d'emprunt (« cette dame qui dit », lignes 13-14), qui introduit les propos tenus par la personne interviewée dans le reportage (« je gagne moins que que y a vingt ans dans dans le commerce de détail », lignes 14-15). L'énoncé marqué, dans sa totalité, participe au rappel d'une partie des prémisses sur lesquelles se fonde l'inférence. Ce n'est qu'au terme de cette longue préface, ponctuée par le recours à divers énoncés marqués, que l'animateur formule finalement sa question : « est-ce que c'est acceptable » (ligne 15). Si cette préface multi-marquée participe à l'élaboration d'une contextualisation générale sur laquelle porte directement la question (cf. Clayman & Heritage, 2002 ; Heritage, 2003, 2010 ; Palmieri et al., 2015 ; Lucchini et al., 2022), elle nous semble également contraindre le

questionné à accepter les termes du jugement de valeur interrogé²²³ et permettre à l'animateur de *légitimer* la dose d'affirmativité dans sa question. Si le débattant Andrea Caroni ne conteste pas le contenu de la préface, ni la teneur du jugement interrogé, il ne répond néanmoins pas directement à la question et insiste plus particulièrement sur l'incapacité du marché financier à octroyer un salaire minimal (lignes 17-27). Finalement, l'animatrice ne produit aucun troisième tour d'accord et hétéro-sélectionne un autre débattant (ligne non transcrite).

Résumons. Les deux extraits que nous avons parcourus illustrent un même phénomène : le recours à des énoncés marqués dans l'élaboration d'une préface à une question. Les énoncés marqués permettent aux animateurs de débats télévisés de présenter différentes informations, assimilables à des prises de position, sur lesquelles il est demandé aux questionnés de *prendre position*. Dans les deux cas de figure étudiés, le recours à un marquage évidentiel semble contraindre le questionné à accepter les termes de la question, pris dans son ensemble, et permet à l'animateur de *légitimer* le haut degré d'affirmativité présent dans la question posée. Si l'animateur s'oriente vers une position K- en formulant une *question*, il revendique néanmoins une certaine autorité épistémique quant à la teneur de celle-ci, les énoncés marqués contribuant à la légitimer.

6.3.4. Un cas unique : justifier la pertinence de *poser* une question

Un dernier cas, unique, apparaît parmi les préfaces à une question marquées évidentiellement. Il se distingue des cas étudiés précédemment par le fait que l'énoncé marqué participe à la justification de la pertinence de *poser* une question. L'extrait (6.14) est tiré d'un débat télévisé sur la « crise » de la démocratie en Suisse. Le débat réunit quatre débattants principaux, chacun représentant un certain parti politique gouvernemental. Alors que le débattant André Bugnon (BUG) formule une longue réponse (lignes 1-7) – en réaction à une question produite en amont par l'animateur (non transcrite) – l'animateur Massimo Lorenzi (LOR) initie en chevauchement une pré-question (« alors encore une », ligne 5), qu'il termine finalement après un point de transition pertinent (PTP) (« petite question », ligne 7). L'animateur ne poursuit toutefois pas son tour en formulant directement la question annoncée, mais avance une *justification*, induite par le connecteur « puisque » (Zufferey, 2012), qui vient moduler l'acte même de *poser* une question (« vous m'avez l'air particulièrement bien informé », lignes 7-9).

(6.14) DTV_DEM / 00:53:09.322 – 00:53:28.934 / ID 20008

01 BUG [...] on veut qu` cette confiance soit soit dr- transportée
02 sur messieurs schmid et messieurs blocher (0.2) et pis qu'i`
03 travaillent/ (0.3) dans le gouvernement pour mettre un xx
04 [x xx j`]&
05 LOR [alors encore une]
06 BUG &crois que c'est CLAIR/
07 LOR petite [question puisque vous m'avez l'air particulièrement&

²²³ Soulignons, par ailleurs, que la question est fortement orientée vers une réponse *négative*.

08 BUG [c'est clair/ on peut pas être plus clair que ça\
09 LOR &bien] informé/ .H et s'i:l n'était pas élu à la VICE:-
10 présidence de la confédération/
11 (0.1)
12 BUG .tsk alors ça c'est autre chose/ il y a eu des menaces par
13 rapport à la vice-présidence on donnait pas la garantie [...]

La proposition subordonnée régie par le connecteur « puisque », soit ici la *justification*, est modulée par le marqueur évidentiel d'inférence « m'avez l'air ». Le recours à ce marqueur évidentiel permet à l'animateur aussi bien d'*atténuer* la revendication d'une autorité épistémique sur l'état effectif de connaissances de son allocataire en explicitant *comment* il a acquis cette information (ici, par le biais d'une inférence basée sur les *dirés* de l'allocataire), que d'*afficher* les éléments de savoir sur lesquels il se base pour *justifier* la pertinence de poser une question. Ce n'est qu'une fois la justification produite que l'animateur formule enfin la question annoncée (« et s'il n'était pas élu à la vice-présidence de la confédération », lignes 9-10). L'analyse de cet extrait met en évidence, à nouveau, deux niveaux de lecture : un premier où l'énoncé marqué possède une fonction propre de *justification* et un second où le marqueur évidentiel revêt une fonction singulière d'*atténuation* relativement à sa portée respective. La fonction d'atténuation associée au marqueur évidentiel d'inférence « m'avez l'air » renforce également la tendance des marqueurs évidentiels basés sur des lemmes d'apparence à revêtir cette fonction.

Les préfaces *mono-marquées* ou *multi-marquées* que nous avons étudiées jusqu'à présent illustrent un phénomène qui semble propre à un genre institutionnel spécifique, les *débats politiques*, mais également à des places interactionnelles particulières, les *animateurs d'un débat* et les *membres du public*. Le fait que les préfaces (multi-)marquées soient utilisées quasi exclusivement par ces locuteurs corrobore, selon nous, leur nature de *légitimation d'une question à venir*, d'*atténuation d'une autorité épistémique* ou encore de *justification de la pertinence de poser une question*. Finalement, l'étude des préfaces marquées nous a permis de discerner, d'une part, les fonctions des énoncés marqués et, d'autre part, les fonctions des marqueurs évidentiels vis-à-vis de leur portée. Dans les pages suivantes, il est alors question de nous arrêter sur l'emploi des énoncés marqués présents dans des *postfaces* à des questions. Comme nous allons le voir, lorsqu'ils sont mobilisés *après* une question, les énoncés marqués, ainsi que les marqueurs évidentiels, ont tendance à revêtir des fonctions différentes que celles présentes dans les préfaces.

6.4. Les marqueurs évidentiels dans des *postfaces* à des questions

Nous recensons 23 marqueurs évidentiels, et leur portée, utilisés dans des *postfaces* à des questions. Lorsqu'ils sont présents dans ces contextes, les marqueurs évidentiels sont essentiellement issus des débats télévisés (n=13) et des débats publics (n=6), et plus rarement des réunions professionnelles (n=4). Au sein des débats politiques, ce sont à nouveau seuls les

animateurs de débat et les *membres du public* qui recourent à des énoncés marqués dans des postfaces à des questions. Il semble ainsi, plus généralement, que l'élaboration de préfaces et de postfaces « évidentielles » à des questions soit spécifique à une place interactionnelle particulière. En ce qui concerne les sous-catégories évidentielles mobilisées, nous trouvons une distribution relativement égale entre les différentes formes de reprise, les inférences et les perceptions (cf. Tableau 1, ci-dessus), bien que la majorité des marqueurs évidentiels recensés dans ce contexte restent des emprunts.

Quand ils sont utilisés dans des postfaces à des questions, les énoncés marqués semblent servir, quasi toujours, à *justifier la pertinence* de la question formulée. La justification porte alors plus spécifiquement sur la pertinence du *contenu* de la question que sur la pertinence de l'acte même de *poser une question* (comme c'est le cas de la préface en § 6.3.4.). Les marqueurs évidentiels modulent ainsi des informations ajoutées *après coup* et permettent au locuteur de revendiquer, par l'explicitation de l'accès à un certain savoir, une autorité épistémique à formuler une telle question. Trois marqueurs évidentiels, et leur portée respective, ne revêtent toutefois pas cette fonction. Deux énoncés marqués ont une fonction de *contextualisation pure*, tandis qu'un énoncé marqué, présent dans un marqueur, revêt une fonction d'*atténuation* d'une autorité épistémique (nous y reviendrons). Ces deux fonctions sont ainsi similaires à celles de certains marqueurs évidentiels présents dans les préfaces à des questions. Finalement, deux cas sont indéterminables, en raison de questions tronquées, qui ne nous permettent pas de définir précisément leur fonction. Dans les pages qui suivent, nous nous arrêtons sur quatre extraits représentatifs de cette collection, dans lesquels les postfaces participent à justifier la pertinence d'une question.

6.4.1. Justifier la pertinence d'une question

L'extrait (6.15) est tiré d'un débat télévisé sur la question de la nécessité ou non d'introduire un salaire minimum de 4'000 francs en Suisse. L'extrait débute par une question fermée de l'animateur David Berger (BER) sur la réelle nécessité d'introduire *à ce moment* un salaire minimum en Suisse (« ces quatre mille francs minimum est-ce que c'est vraiment la priorité aujourd'hui », lignes 1-2). La question est adressée à la débattante Ada Marra (MA2), conseillère nationale, fervente partisane de l'introduction d'un salaire minimum en Suisse et membre de la direction de Caritas Suisse, association qui lutte contre la pauvreté en Suisse.

(6.15) DTV_SM2 / 00:56:13.988 – 00:56:51.524 / ID 42570^[1] ; ID 40268^[2]

01 BER .h mais ces quatre mille francs minimum: est-ce que c'est
 02 vraiment la priorité aujourd'hui **on a eu beaucoup de gens**
 03 **qui se sont adressés à nous/ .h euh qui nous ont envoyé des**
 04 **messages aussi sur le le site internet euh en nous**
 05 **disant/**^[1](0.4) euh moi j` suis retraité moi j` suis à mille
 06 cinq cents j` suis à mille sept cents j:e dois aller
 07 demander des prestations complémentaires/ .h est-ce que ces
 08 quatre mille francs minimum pour les salariés/ (0.3) c'est

09 *la priorité/ maintenant qu'on voit que:*^[2] (0.3) on avance/
 10 les salaires minimum dans plusieurs branches (.) augmentent/
 11 (0.1)
 12 MA2 eh bien je crois simplement que: dans l` contexte sur
 13 lequel nous vivons de libre circulation nos craintes sur la
 14 libre circulation et d'ailleurs c'est ces mêmes milieux qui
 15 .h euh:: sont très heureux d` la libre circulation\ parce
 16 que ça fait tourner l'économie helvétique/ (0.2) eh ben
 17 c'est une nécessité absolue bien SÛR [...]

Le contenu de la question défie la débattante Ada Marra relativement à la position qu'elle défend ; l'adverbe de degré « vraiment » met en doute, en effet, le bien-fondé de la nécessité d'introduire, en priorité, un salaire minimum. L'animateur justifie la pertinence de sa question – comprendre ici, la pertinence du *contenu* de celle-ci – en formulant une postface marquée évidentiellement (lignes 2-7), qui explicite les arguments sur lesquels il se fonde. La postface est composée d'un marqueur évidentiel d'emprunt qui introduit plusieurs témoignages de personnes retraitées à qui les rentes AVS ne permettent pas de vivre décemment (« moi je suis retraité moi je suis à mille cinq cents je suis à mille sept cents je dois aller demander des prestations complémentaires », lignes 5-7). La pertinence de la question est également renforcée par le contenu même du marqueur évidentiel : l'adverbe « beaucoup » manifeste que la mise en doute est fondée sur plusieurs témoignages différents, la *multiplicité* de ceux-ci permettant d'attester l'existence d'une vraie problématique liée aux rentes AVS, tandis que la répétition du pronom « nous » (« se sont adressés à nous », « qui nous ont envoyé », « en nous disant ») insiste sur le fait que les témoignages sont de première main, et qui plus est récents, ce qui les présente comme particulièrement fiables. L'animateur réitère ce procédé des lignes 7 à 10 en formulant une seconde fois la *même* question (à cela près qu'une précision est ajoutée pour spécifier à *qui* le salaire minimum s'adresse (ici, les salariés)), dont il vient justifier la pertinence par l'élaboration d'une nouvelle postface marquée. La postface comprend cette fois-ci un marqueur évidentiel de perception médiée (« maintenant qu'on voit que », ligne 9) qui réintroduit des statistiques présentées en première partie du débat, attestant que les salaires minimums sont en augmentation dans plusieurs domaines (lignes 9-10). La réactivation de ce savoir par le biais du lemme évidentiel *voir*, dont l'extension épistémique de certitude est attestée dans certains contextes (Aikhenvald, 2004 ; Temmerman, 2018), augmente encore plus le degré de pertinence de la question posée. L'élaboration de ces deux postfaces marquées permet ainsi à l'animateur de justifier, coup sur coup, la *pertinence* de ses deux questions, qui mettent en doute la position défendue par la débattante Ada Marra. Ce faisant, l'animateur élabore un « écran énonciatif protecteur » (Nowakowska et Bres, 2011 : 3) qui lui donne la possibilité de formuler une question « sensible ». Soulignons que le locuteur ne conteste à aucun moment, lorsqu'il recourt à ce procédé, le statut épistémique inhérent à l'acte de poser une question. Autrement dit, en justifiant la pertinence de ses questions, le locuteur continue de projeter son allocutaire comme K+, mais revendique cependant une certaine autorité épistémique à formuler une pareille question, en explicitant le savoir sur lequel il se base et par

quel biais il l'a acquis. Finalement, la débattante Ada Marra confirme l'information questionnée par le biais d'une répétition (ligne 17), en remplaçant toutefois le terme « priorité » par celui de « nécessité absolue », et du marqueur de modalité épistémique « bien sûr » (ligne 17). Le recours au marqueur « bien sûr », en lieu et place d'un simple « oui », permet à la débattante de contester « the presupposition of the question that both confirmation and disconfirmation are possible and thus [to] treat the question as unaskable » (Stivers, 2011 : 87) ; la débattante renforce alors directement son autorité et sa primauté épistémiques relativement à une question qui met en doute la position qu'elle défend.

L'extrait (6.16) témoigne d'un même procédé de justification de la pertinence d'une question. Il est tiré d'un débat public sur la question du droit de recours en Suisse. Des lignes 1 à 9, le membre du public P23 formule une longue question pour savoir si le « véritable problème », dans les cas de recours contre la réalisation d'un projet, ne seraient pas les particuliers et non les associations qui défendent, elles, un intérêt plus « large » et donc moins problématique. La question est adressée au débattant Philippe Nantermod (NA2), vice-président des Jeunes radicaux suisses et membre du comité de l'initiative « Assez d'obstructionnisme – plus de croissance pour la Suisse », visant à restreindre le droit de recours des associations écologistes en Suisse.

(6.16) DPU_REC / 00:31:49.615 – 00:32:36.092 / ID 42187^[1] ; ID 41097^[2]

01 P23 ma deuxième question vient/ euh est-ce que (0.7) le
 02 véritable problème ne vient pas euh:: en fin de compte des
 03 particuliers/ qui eux euh nous embêtent pour des choses
 04 minimales et qui empêchent (0.4) [euh]&
 05 NA2 [mhmh]
 06 P23 &toutes sortes de projets juste pour avoir une belle vue
 07 alors que (0.2) finalement l'association elle a un intérêt
 08 euh qui est plus large que un simple intérêt de d'un privé/
 09 et c'est eux qui embêtent le plus/ +d'ailleurs +y a une ét-
 +.....+pte table->
 10 une #ét+ude+ de du séco +euh+ #j` pense+ que+ vous devez^[2]
 +,,>+ +...+pte alloc+,,,+
 fig #fig.1 #fig.2



11 *bien connaître/* (0.3) euh dit que^[1] le problème les
 na2 *hoche la tête--*
 12 problèmes de procédures euh sont pas (0.5) si notables
 13 que ça pour les associations et que le vrai problème vient
 14 des des particuliers\ (0.2) alors qu'est-ce que vous
 15 proposez pour les particuliers qui eux (0.4) sont un
 16 vrai (0.2) boulet pour euh: [(inaud.)]
 17 NA2 [BON euh j` suis] pas sûr que ce

18 soit le réel problème qui nous représente c'est vrai qu'en
 19 nombre en nombre d'affaires les particuliers sont beaucoup
 20 plus présents mais c'est des affaires beaucoup plus simples\
 21 à régler\ [...]

En pointant les particuliers comme étant le potentiel « véritable problème » de la non-exécution de certains projets et en disculpant, d'une certaine manière, les associations (voir notamment le lexique utilisé par P23 pour décrire les particuliers : embêtants, difficiles (« pour des choses minimales », lignes 3-4), égocentriques (« juste pour avoir une belle vue », ligne 6) vs l'association qui a un intérêt « plus large »), le membre du public formule une question qui « défie » la position soutenue par le débattant Philippe Nantermod lors de sa conférence, à savoir que les associations écologistes empêchent trop souvent la réalisation de projets en déposant systématiquement des recours. À l'instar de l'extrait (6.14) discuté précédemment, le membre du public enchaîne immédiatement sur une postface marquée évidentiellement (lignes 9-14) et justifie ainsi la pertinence de sa question. La postface débute par la locution adverbiale « d'ailleurs », qui revêt ici une fonction de « mise en relief de preuve » (Baider, 2018) en introduisant le marqueur évidentiel d'emprunt « y a une étude de du séco [...] dit que » (lignes 9-11). L'information rapportée, aux lignes 11 à 14, vient alors corroborer la catégorisation des particuliers, proposée par le membre du public, comme étant « le vrai problème ». Le marqueur évidentiel peut être analysé ici comme une marque d'appel à l'autorité (cf. Herman, 2014). Le locuteur invoque ainsi une source dont le niveau d'expertise est élevé (une étude du Secrétariat d'État à l'économie) et introduit une information à laquelle il adhère (en témoigne la locution adverbiale « en fin de compte » dans la question et la description qu'il donne des particuliers). Il est intéressant de noter que le marqueur évidentiel comporte lui-même une information évaluative marquée évidentiellement (« vous devez bien connaître », lignes 10-11) et épistémiquement (« je pense que vous devez bien connaître », lignes 10-11). Le recours au marqueur évidentiel « devez » permet au locuteur d'atténuer la revendication d'un droit épistémique à évaluer le niveau de connaissance de l'allocutaire – ici, l'expert –, tandis que l'énoncé doublement marqué « je pense que vous devez bien connaître [cette étude] » implique, de manière tacite, une reconnaissance du locuteur quant au fait que le débattant possède un savoir *a minima* égal au sien. Autrement dit, si le recours à un argument d'autorité permet au locuteur de justifier la pertinence de sa question, l'énoncé doublement marqué concourt à ne pas revendiquer un savoir supérieur à celui du débattant. Cette lecture se confirme également à un niveau multimodal. En effet, conjointement à la production de sa préface marquée, le membre du public produit, coup sur coup, deux gestes déictiques : le premier, associé à l'argument d'autorité, pointe un espace indéterminable (devant la table, cf. Image 1), tandis que le second, associé à l'énoncé marqué « je pense que vous devez bien connaître », pointe directement le débattant (cf. Image 2). Si le premier geste permet à P23 de faire « comme si » l'étude était posée devant lui, feignant ainsi la possibilité d'aller chercher directement l'information et accentuant, de ce fait, la force de l'autorité mobilisée, le second

geste sert à pointer le référent de l'évaluation. Le parallélisme déictique opéré par le membre du public entre le pointage (même imaginaire) de l'étude et le pointage du débattant lui permet alors d'associer, de manière *visuelle*, ces deux entités et de reconnaître le lien de connaissance qui les unit. Soulignons que le geste déictique orienté vers l'allocutaire est considéré par celui-ci comme une sollicitation ; le débattant confirme alors par un hochement de tête qu'il connaît effectivement cette étude. La revendication de ce savoir par le débattant Philippe Nantermod conduit alors le membre du public à formuler une *nouvelle* question, dont le contenu est basé sur ce savoir commun (« qu'est-ce que vous proposez pour les particuliers qui eux sont un vrai boulet », lignes 14-16). En réaction à cette question marquée, le débattant Philippe Nantermod initie toutefois une réponse qui *contredit* les résultats de l'étude (« bon euh je suis pas sûr que ce soit le réel problème qui nous représente [...] mais c'est des affaires beaucoup plus simples à régler », lignes 17-21), annulant alors la pertinence de la seconde question.

Nous trouvons également, au sein de la présente collection, des postfaces marquées qui ne suivent pas *directement* les questions, mais qui conservent cependant leur fonction de justification de la pertinence de celles-ci. Elles sont généralement réalisées dans un second temps, après une première intervention de l'allocutaire. Elles interviennent le plus souvent, mais non nécessairement, après des séquences latérales de réparation (Jefferson, 1972 ; voir aussi Couper-Kuhlen & Selting, 2018 : 146-201), comme c'est le cas par exemple de l'extrait (6.17) ci-dessous. Celui-ci est tiré d'une réunion d'un cabinet d'architecture, qui réunit quatre participants. L'extrait intervient dans les dernières minutes de la réunion. La locutrice Sarah (SAR), cheffe de projet, formule une question fermée négative adressée à Sophie (SOP) : « t'as pas eu de retour de groupe somme » (ligne 1). En l'orientant négativement, la demande de confirmation produite par Sarah « implique l'attente d'une réponse négative » (Coveney, 2011 : 138) et projette que la locutrice n'a *elle-même* pas eu de retour de l'entreprise « groupe somme ».

(6.17) REU_BL2 / 00:47:30.795 – 00:48:02.432 / ID 40458

01 SAR [t` as] pas eu de:: retour de:: groupe somme/
02 (1.2)
03 SOP ((inspire)) (0.4) groupe/ somme: s:UR:/
04 (.)
05 SAR rapport\
06 (1.6)
07 SAR parce que moi j'ai rien vu passer\
08 (1.2)
09 SOP euh:: °mh:::° groupe:/ somme le rapport:/ (0.4) .h
10 <((cherche sur son ordinateur)) il m'a- (0.7) da cruzeira\
11 (2.3) le tren/te:> (0.2) ah: ouais\ c'était ça le:: la
12 question du trente/ <((en secouant la tête)) non/> (0.2)
13 j'ai rien:: j'ai rien vu\ (1) °tu peux le:: (.) tu peux l`
14 relanCER/

Après une longue pause (ligne 2), une réparation est hétéro-initiée par Sophie, cette dernière manifestant un problème de compréhension (Couper-Kuhlen & Selting, 2018 : 170-174). La locutrice formule alors une demande d'information qui spécifie à quel niveau se situe le trouble (« groupe somme *sur (quoi)* », ligne 3), à laquelle Sarah répond (« (sur le) rapport », ligne 4), clôturant ainsi la séquence latérale réparatrice. À la suite d'une longue pause (ligne 6), et devant l'absence de réponse de Sophie²²⁴, la locutrice Sarah s'auto-sélectionne et produit une *postface* à sa question, en témoigne le connecteur « parce que » qui lie la proposition marquée directement à la question (ligne 7). Cette *postface* lui permet de justifier la pertinence de sa question, en explicitant qu'elle-même n'a « rien vu passer »²²⁵. L'emploi du marqueur évidentiel de perception directe permet à Sarah de revendiquer un haut degré de certitude quant à l'information transmise et contribue à renforcer la pertinence de sa question. Autrement dit, en affirmant que « rien n'est passé » (à comprendre ici comme « aucune réponse n'est passée »), tout en précisant qu'elle détient cette information, car elle l'a *vu*, Sarah justifie la pertinence de demander à son allocutaire si *elle non plus* n'a pas eu de retour. Après une longue pause, en ligne 8, la locutrice Sophie manifeste un travail de remémoration (en témoignent les répétitions, la marque de réflexion « °mh:::° » et la recherche sur son ordinateur), avant de formuler une réponse infirmative à la question, qui reprend par ailleurs le marqueur évidentiel de perception « j'ai rien vu » (« non j'ai rien j'ai rien vu », lignes 12-13). La *postface* évidentielle initiée par Sarah participe alors également à la progressivité de la séquence (Mondada, 2012) ; en explicitant un accès *perceptif* à l'information transmise, la locutrice Sarah resserre le champ des possibles et oriente indirectement la locutrice Sophie à chercher *visuellement* l'information questionnée.

Nous retrouvons un emploi similaire dans l'extrait ci-dessous. L'extrait (6.18) est tiré d'un débat télévisé sur la problématique des véhicules très polluants. Alors que l'invité Bernard Thuner (THU), présent dans le public, exprime un point de vue (lignes 1-8), l'invitée Stéphanie Schenk (SCH), également dans le public, produit un chevauchement qui projette un désaccord vis-à-vis des propos énoncés par Bernard Thuner (« mais monsieur », ligne 3). Le chevauchement ne perturbe pas pour autant le tour de parole du locuteur, qui le termine alors sans être interrompu. Un dysfonctionnement interactionnel (Sacks et al., 1974 ; Sandré, 2010) se manifeste toutefois à la ligne 9. En effet, aucun interlocuteur ne prend le *floor*, provoquant un « raté du système des tours » (Kerbrat-Orecchioni, 1998). La question de l'animateur Michel Zendali (ZEN) « vous vouliez répondre quelque chose à propos de de la sécurité » (lignes 10-11), adressée à la locutrice Stéphanie Schenk, montre une tentative de réparation du dysfonctionnement interactionnel. Par ce biais, l'animateur invite et autorise alors de manière

²²⁴ Des lignes 5 à 6, Sophie maintient son regard sur Sarah. Un tel maintien du regard peut éventuellement être vu, ici, comme un élément « déclencheur » à l'ajout d'une *postface*.

²²⁵ La construction « j'ai rien vu passer » (équivalente à « j'ai vu aucune réponse passer »), modulée par la forme négative « rien », permet à la locutrice de mettre l'emphase sur l'*absence* de réponse.

« officielle » Stéphanie Schenk à prendre la parole (prise de parole certainement *attendue* par l'animateur en raison du chevauchement²²⁶).

(6.18) DTV_VEH / 00:54:28.194 – 00:54:54.764 / ID 42234^[1] ; ID 42235^[2]

01 THU aujourd'hui ces véhicules-là sont construits comme des
02 autres véhicules\ .h: on parle de quatre [fois quatre]&
03 SCH [mais monsieur/]
04 THU &encore des véhicules qui sont surélevés/ qui sont
05 construits de la même chose que les voitures\ .h (.) qui
06 sont des tractions avant la plupart du temps .h et ces
07 véhicules-là (0.2) sont amalgamés dans ce dans ce (0.4) dans
08 ce dialogue\ (0.3) et c'est faux\
09 (0.8)
10 ZEN *vous voudriez répondre quelque chose à propos de: (0.5) de*
11 *la sécurité/*
12 (0.6)
13 SCH heu [à propos des]
14 ZEN **[vous vous m'avez] dit^[1] moi je me sens pas bien quand y**
15 **en a un quand y en a un qui passe à côté de moi\ (0.2)**
16 **vous m'avez dit ça/^[2] quand vous faites du vélo puisque vous**
17 faites du vélo\
18 SCH c'est ça exactement\ .h (0.1) heum bon je vais pas défendre
19 les cyclistes qui: qui respectent pas les règles de la
20 circulation .h (0.2) mais heu (0.3) heu (0.3) je je veux
21 dire [...]

La question formulée par l'animateur n'est toutefois pas qu'une simple demande d'acceptation d'offre, puisqu'elle précise sur quoi la locutrice allait émettre un commentaire (« vous voudriez répondre quelque chose *à propos de la sécurité* », lignes 10-11). En raison d'une hésitation manifeste de la locutrice Stéphanie Schenk (longue pause, « heu », lignes 12-13), l'animateur produit une postface marquée pour justifier la pertinence, non pas de l'invitation à prendre la parole, mais bien du contenu orienté de sa question. Il élabore sa postface en rapportant alors directement les propos de l'allocutaire. Le discours rapporté atteste ainsi que celle-ci a déjà évoqué un problème de sécurité (« moi je me sens pas bien quand y en a un quand y en a un qui passe à côté de moi », lignes 14-15). L'information rapportée est signalée par les deux marqueurs évidentiels d'emprunt de reprise diaphonique « vous vous m'avez dit » (ligne 14) et « vous m'avez dit ça » (ligne 16), dont le recours aux pronoms « me » en leur sein – à l'instar des « nous » présents dans le marqueur d'emprunt étudié en (6.14) – permet à l'animateur d'insister sur le caractère de « première main » du témoignage, renforçant davantage la pertinence de la question. Autrement dit, en explicitant le savoir sur lequel il se base, l'animateur revendique une certaine autorité épistémique à formuler une pareille question. Il est intéressant de noter que la postface évidentielle formulée par l'animateur est *confirmée* par Stéphanie Schenk (« c'est ça exactement », ligne 18), avant que celle-ci n'entame une réponse à la question posée.

²²⁶ Les prises de vue du débat télévisé ne nous permettent pas de le vérifier par un geste ou une direction de regard particulière. En effet, durant la pause de la ligne 9, la caméra filme en gros plan le locuteur Bernard Thuner.

Les quatre extraits que nous venons de parcourir illustrent ainsi comment les marqueurs évidentiels *et* leur portée respective, lorsqu'ils sont mobilisés dans des *postfaces* à des questions, peuvent participer à justifier la *pertinence* de la question posée. En manifestant *après coup* un certain savoir, marqué évidentiellement, les locuteurs revendiquent alors une autorité épistémique quant au *contenu* de la question. Bien qu'elles orientent momentanément le locuteur vers une position K+, les postfaces ne troublent jamais le statut épistémique K-inhérent à l'action de 'poser une question' (cf. Sidnell, 2012). À un niveau plus *micro*, les marqueurs évidentiels mobilisés dans les quatre postfaces étudiées traduisent tous un trait pragmatique de « certitude ». En considérant la collection dans son entier, et à l'exception des trois cas que nous avons écartés, nous constatons que les marqueurs évidentiels ont tendance, le plus souvent, à véhiculer pragmatiquement un sens de certitude élevée. Ainsi, bien qu'ils soient sémantiquement différents (e.g., 'voir' vs 'dire'), ils sont utilisés de telle manière qu'ils peuvent être vus comme des synonymes à un niveau pragmatique (e.g., perception directe et argument d'autorité).

6.5. Les marqueurs évidentiels dans l'élaboration d'une question

Jusqu'à présent, nous avons étudié les fonctions que peuvent revêtir les marqueurs évidentiels, et leur portée respective, dans des *préfaces* à des questions, des *postfaces* à celles-ci ou lorsqu'ils sont placés *en incise*. Il s'agit, dans cette section, de nous concentrer sur les cas de figure où le marqueur évidentiel porte sur une information qui constitue, en elle-même, la question²²⁷. Pour rappel, nous recensons 50 marqueurs évidentiels associés à une question, dont 26 se trouvent *avant* la question, 15 *après* celle-ci et 9 qui sont placés *en incise*. Alors que les préfaces, les postfaces et les incisives contenant un énoncé marqué ont tendance à être utilisées, le plus souvent, dans les débats politiques, les questions « marquées » se retrouvent exclusivement dans les réunions professionnelles (n=35) et les débats télévisés (n=15). Cela s'explique, entre autres, par la nature des questions posées, puisque une nette majorité sont des demandes de confirmation. Nous trouvons essentiellement des marqueurs évidentiels d'emprunt (n=46/50) et plus de la moitié sont des marqueurs de reprise diaphonique (n=28/50).

Parmi les occurrences évidentielles intervenant dans des questions²²⁸, cinq collections ont pu être définies. Les quatre premières collections réunissent uniquement des marqueurs évidentiels d'emprunt, tandis que la cinquième comporte uniquement des marqueurs évidentiels d'inférence. Dans les quatre premières, la place du marqueur évidentiel (relativement à la

²²⁷ Comme nous l'avons déjà évoqué, il est parfois délicat d'affirmer que seule la portée constitue la question, notamment dans les demandes de confirmation de type « vous vous dites en gros les bas salaires on en a parfois besoin sans forcément être un esclavagiste » (ID 42129), où la confirmation semble porter aussi bien sur le fait que l'allocutaire a tenu ce discours (*vous dites ça*) que sur le contenu même du discours rapporté (*vous dites ça*).

²²⁸ Six occurrences évidentielles semblent plus directement liées à la gestion même de l'interaction (e.g., réactivation d'un topic) qu'à une gestion du savoir dans l'interaction. Elles n'entrent alors pas dans les collections mentionnées.

question) semble être globalement déterminante dans la fonction qu'il revêt, bien que des exceptions soient présentes. Ainsi, dans les deux premières collections, les marqueurs évidentiels apparaissent le plus souvent en position *pré-portée* et contribuent soit à *s'assurer d'une compréhension intersubjective en attribuant une responsabilité à l'allocutaire* (§ 6.5.1.), soit à *feindre une position épistémique basse* (§ 6.5.2.). Dans la troisième collection, les marqueurs évidentiels sont utilisés uniquement en position *post-portée* et contribuent à *atténuer la revendication d'un droit épistémique à savoir une information* (§ 6.5.3.). La quatrième collection réunit quant à elle des marqueurs évidentiels qui sont placés aussi bien *avant* la question, *après* celle-ci ou en incise, participant tous à *manifester une non-appropriation d'un savoir* (§ 6.5.4.). Finalement, la cinquième collection regroupe quatre « questions inférentielles » (§ 6.5.5.).

6.5.1. S'assurer d'une compréhension intersubjective en attribuant une responsabilité à l'allocutaire

Une collection de 18 occurrences témoigne d'un recours particulier aux marqueurs évidentiels pour s'assurer d'une compréhension intersubjective. Les marqueurs évidentiels sont tous des marqueurs de reprise diaphonique, à l'exception de trois marqueurs de reprise autophonique, qui incluent cependant systématiquement l'allocutaire, soit par la présence du *on* (« on a dit que »), soit du pronom personnel *tu* (« je t'avais dit »). Les marqueurs participent tous à l'élaboration d'une question qui vise à *s'assurer d'une compréhension intersubjective* relativement à un savoir partagé. Il n'est alors pas surprenant que les marqueurs évidentiels ne modulent *que* des demandes de confirmation, lorsqu'ils possèdent cette fonction. Les demandes de confirmation étudiées dans la présente section peuvent alors être assimilées, de manière plus générale, à des formes de « understanding-check » ('contrôle de compréhension') (Heritage, 1984) : « in proposing a *candidate* understanding of what an earlier speaker had intended, the producer of an understanding check thereby invites that speaker to confirm (or disconfirm) the adequacy of that proposal » (Heritage, 1984 : 319 [emphasis d'origine]). Toutefois, l'adjonction d'un marqueur évidentiel de reprise diaphonique ou autophonique à la question, si elle permet certes au locuteur d'explicitier que la demande de confirmation porte sur des propos rapportés et de spécifier *qui* les a tenus, contribue surtout, selon nous, à impliquer formellement l'allocutaire dans un processus collectif de vérification d'une compréhension intersubjective et, de ce fait, à lui attribuer une responsabilité directe quant à l'élaboration d'une base commune de savoir. Les demandes de confirmation marquées de la sorte contribuent alors, plus globalement, à la construction collaborative d'un savoir.

Les demandes de confirmation étudiées dans la présente collection traduisent deux formes de vérification d'une compréhension intersubjective : une première qui porte sur un élément de savoir acquis, par le locuteur, dans un passé proche (soit *durant* la réunion ou le débat télévisé) et une seconde qui porte sur un élément de savoir acquis dans un passé plus lointain (soit *avant*

la réunion ou le débat télévisé). Dans le premier cas, les marqueurs évidentiels sont généralement, mais non nécessairement, à l'indicatif présent (cf. (6.19) et (6.20), ci-dessous), tandis que, dans le second cas, les marqueurs évidentiels sont exclusivement à des temps du passé (cf. (6.21), ci-dessous). Finalement, les marqueurs évidentiels sont placés, majoritairement, en début de question (i.e., *avant* la portée), puis en incise. Dans les rares cas où les marqueurs évidentiels sont placés en *fin* de question (i.e., *après* la portée), ils sont généralement une *répétition* d'un premier marqueur situé en position initiale (cf. (6.20) ci-dessous).

L'extrait (6.19) est tiré d'une réunion professionnelle d'un bureau d'architecture. Elle réunit cinq participants. La réunion est consacrée à un projet de construction de plusieurs immeubles, qui en est encore à l'étape de sa conception. Différents aspects techniques du projet sont alors abordés, dont celui, problématique, de la manière d'inclure des balcons, tout en respectant la demande du client d'avoir des façades lisses. Pour pallier ce problème, les participants discutent de la faisabilité d'inclure des loggias ou des balcons mi-fermés *dans* les appartements. Daphné (DAP), architecte, soulève alors un nouveau problème et indique que les appartements entre les cages d'escaliers sont trop « grands », en termes de mètres carrés, relativement à ce qui est exigé par le client. Ils doivent être redessinés, tout en maintenant l'intégralité des pièces demandées. De ce fait, l'inclusion de loggias ou de balcons mi-fermés paraît difficile. L'extrait intervient une petite dizaine de minutes après la transmission de cette information. Durant ce laps de temps, les participants proposent tour à tour différentes suggestions (e.g., créer des balcons en forme de vague). L'extrait s'inscrit dans la continuité de cette activité.

(6.19) REU_BM1 / 00:37:31.905 – 00:38:00.171 / ID 42817

01 STA .h: parce que si: et puis si tu: si tu fais ça:: (0.2) au
 02 contraire (0.3) parce que **tu dis t` as t'en as quand même**
 03 beaucoup qui sont encore au-dessus de là::: (0.5) de la
 04 fourchette/
 05 (0.5)
 06 DAP °oui tous ceux-là°\
 07 LOU °tous ceux qui sont entre°/
 08 (0.2)
 09 STA parce que: si tu si tu dis au contraire tu fais: t- tu
 10 coupes le bâtiment (0.9) parce que le problème c'est
 11 toujours (0.4) pour avoir (.) une masse qu` est un peu::
 12 un peu:: aléatoire/

L'extrait débute par une proposition de Stan (STA), chef de projet, construite avec un *tu* générique (« parce que si et puis si tu si tu fais ça au contraire parce que », lignes 1-2). La présence de répétitions, d'allongements phoniques multiples et de pauses intra-tour manifestent cependant une difficulté du locuteur à formuler sa suggestion, qu'il interrompt finalement pour initier une séquence latérale (Jefferson, 1972 ; voir aussi Couper-Kuhlen & Selting, 2018 : 146-201). Il formule alors une demande de confirmation, adressée à Daphné, quant au nombre élevé d'appartements « au-dessus de la fourchette », dont elle a parlé peu de temps avant (« tu dis t'as

t'en as quand même beaucoup qui sont encore au-dessus de là de la fourchette », lignes 2-4). En introduisant sa demande de confirmation par le marqueur évidentiel de reprise diaphonique « tu dis », le locuteur Stan implique de manière explicite l'allocataire Daphné dans un processus de vérification d'une compréhension intersubjective relativement à un savoir qu'elle a énoncé peu de temps avant. Ce faisant, Stan attribue à son allocataire une responsabilité directe dans la construction collaborative de ce savoir. La confirmation de Daphné (« oui tous ceux-là », ligne 6) – corroborée par celle de Louis, également architecte (« tous ceux qui sont entre », ligne 7) – assure ainsi une compréhension partagée par tous et permet au locuteur Stan de poursuivre sa suggestion sur une base *commune* (« parce que si tu si tu dis au contraire tu fais t- tu coupes le bâtiment [...] », lignes 9 et suivantes). Il est intéressant de noter que, dans nos données, les quatre marqueurs évidentiels de reprise diaphonique « tu dis », lorsqu'ils sont employés dans des questions, revêtent tous cette fonction.

Nous trouvons le même fonctionnement dans l'extrait (6.20), tiré d'un débat télévisé sur la problématique des bas salaires en Suisse. À la suite de l'intervention d'un débattant (non transcrite), l'animatrice Romaine Jean (JAN) hétéro-sélectionne une invitée anonyme (MMX), dont le revenu est faible malgré des dizaines d'années d'expérience, et sollicite une « réponse » de sa part vis-à-vis des propos tenus par le débattant (lignes 1-2). L'invitée anonyme confirme alors son souhait de répondre (« oui », ligne 4)²²⁹ et transmet une information (« ma- bien sûr maintenant ils engagent des frontaliers à trois mille deux cents francs bruts », lignes 4-5), dont le contenu ne correspond toutefois pas directement aux propos tenus par le débattant. L'animatrice formule alors une demande de confirmation, modulée par les deux marqueurs évidentiels « vous dites que » et « c'est ce que vous êtes en train de dire » (lignes 7-9).

(6.20) DTV_SM1 / 00:17:37.261 – 00:17:57.877 / ID 42116^[1]; ID 42670^[2]

01 JAN [alors peut-être madame veut ré]pondre\ madame/ vous
 02 souhaitez répondre/
 03 (0.8)
 04 MMX oui (0.7) et ma- bien sûr maintenant ils engagent des
 05 frontaliers à trois mille deux cents francs bruts
 06 (1 s.)
 07 JAN d'accord\ (.) **vous dites que:**^[1] y a une concurrence un un
 08 *dumping salarial en concurrence vers le BAS*\ (0.4) **c'est ce**
 09 **que vous êtes en train d` dire**^[2]
 10 (0.5)
 11 MMX ou[i]
 12 JAN [oui] (0.5) merci mada- .H alors/ °euh° christian
 13 levrat:\ [...]

Dans cet extrait, les propos rapportés par l'animatrice sont passablement reformulés (« maintenant ils engagent des frontaliers à trois mille deux cents francs bruts », lignes 4-5 vs « y a une concurrence un un dumping salarial en concurrence vers le bas », lignes 7-9), ce qui

²²⁹ Les longues pauses inter-tours présentent dans cet extrait s'expliquent par le fait que l'invitée anonyme est en duplex.

témoigne d'une nécessité, chez l'animatrice, de s'assurer d'une compréhension intersubjective avant de poursuivre. Le double marquage évidentiel²³⁰ qui entoure les propos rapportés renforce le caractère « nécessaire » de la demande et implique plus directement l'allocutaire dans la construction d'un savoir commun. Après avoir reçu une confirmation de l'invitée anonyme (« oui », ligne 11), l'animatrice ne poursuit néanmoins pas l'échange avec celle-ci et hétéro-sélectionne un autre débattant (lignes 12-13). La vérification n'est alors pas essentielle, ici, pour l'« élaboration » d'un nouveau tour de parole, comme c'est le cas, nous l'avons vu, dans l'extrait (6.19) où la confirmation d'un savoir permet au locuteur de poursuivre une suggestion.

Enfin, l'extrait (6.21) illustre le cas où la demande de confirmation porte sur un élément de savoir qui a été évoqué dans un *passé* plus lointain. L'extrait est tiré d'une réunion professionnelle d'un bureau d'architecture et réunit trois participants : Christophe (CHR), architecte associé et supérieur hiérarchique de Sally (SAL), architecte, et Robert (ROB), dessinateur en architecture. Des lignes 1 à 12, Sally informe Christophe et Robert d'un quiproquo avec un client en ce qui concerne les délais fixés pour le « cahier de détails » et le « prototype » et suggère une clarification des délais avec ce client. Sally rend compte de ce quiproquo en rapportant tantôt les propos du client (« pour Deschamps c'était tout terminé avant Noël notre cahier de détails et notre prototype », lignes 6-10), tantôt les siens (« moi j'étais un peu là mais c'est sorti quand ça on a jamais discuté de ça ou des timings ou des », lignes 10-12). Malgré la revendication d'une position épistémique haute vis-à-vis des « vrais » délais fixés, ici en l'occurrence *non définis* (« on a *jamais* discuté de ça ou des timings »), Sally termine son tour par une demande de confirmation qui vise à s'assurer d'une compréhension intersubjective quant à un savoir décidé lors d'une réunion *passée* et, surtout, décidé à *plusieurs* : « on a dit que on faisait juste les deux détails au début » (lignes 12-13).

(6.21) REU_BM3 / 00:25:26.850 – 00:25:55.886 / ID 42392

01 SAL par contre euh mh::
 02 CHR .tsk .h
 03 SAL au niveau des façades il y a encore les prototypes pour o f
 04 u\ (1.3) alors euh: [ç::a euh]
 05 ROB [ouais alors ÇA euh:]:: °mh°
 06 SAL moi je pense qu'on devrait clarifier bien avec euh parce que:
 07 pour DESCHAMPS/ c'était tout terminé avant Noël\ (0.2) notre
 08 cahier de détAILED/ et [notre]&
 09 CHR [ouais]
 10 SAL &euh:: prototype moi j'étais peu là °mais:° (0.5) c'est sorti
 11 quand ça on a jamais discuté de ça/ °ou des timings ou
 12 des:° on a jamais dit **on a dit que on faisait juste les deux**
 13 détails au début/ .h (1 s.) et:[:]
 14 ROB [ou]ais c'est c` qu'on avait
 15 dit/ c'est qu'on modifiait les plan:s là: d` principes\

²³⁰ Le marqueur « c'est ce que vous êtes en train de dire » pourrait éventuellement être interprété, dans cet extrait, comme un marqueur évidentiel inférentiel ; la portée « y a une concurrence un dumping salarial en concurrence vers le bas » serait alors la conclusion d'une inférence basée sur les dires de l'invitée anonyme.

L'adjonction à la demande de confirmation du marqueur évidentiel de reprise autophonique « on a dit que », qui inclut la locutrice *et* les allocutaires, permet à Sally d'expliciter le caractère déjà commun du savoir questionné, tout en attribuant une responsabilité directe à Christophe et à Robert quant à la reconstruction collective d'un savoir. Après une longue pause (ligne 13), Robert confirme finalement les propos rapportés (« ouais », ligne 14) et rapporte ce qui avait été dit en explicitant à nouveau le caractère partagé du savoir (« c'est ce qu'*on avait dit* c'est qu'on modifiait les plans là de principes », lignes 14-15).

Les trois extraits que nous venons de parcourir illustrent un recours à des marqueurs évidentiels d'emprunt – tantôt de reprise diaphonique, tantôt de reprise autophonique, mais qui inclut pour autant toujours l'allocutaire – dans des demandes de confirmation, afin d'impliquer formellement l'allocutaire dans une vérification *collective* d'une compréhension intersubjective. En procédant de la sorte, le locuteur attribue alors une responsabilité directe à l'allocutaire quant à l'élaboration d'une base commune de savoir.

6.5.2. Feindre un statut épistémique de K-

Nous trouvons trois cas de figure dans lesquels un énoncé marqué est présenté par le locuteur sous la forme d'une demande de confirmation, et ce en réaction à un énoncé – produit par un autre locuteur – dont le contenu propositionnel traduit un *oubli*. En formulant une question plutôt qu'une assertion, et donc en feignant une position épistémique de K-, le locuteur tend à préserver la face de l'allocutaire (Brown & Levinson, 1987). Les demandes de confirmation peuvent ainsi être vues, dans ces trois cas, comme des questions « polies » (nous sommes alors bien loin des « known-answer questions » ('questions à réponse connue') utilisées dans les débats politiques pour pointer l'ignorance de l'adversaire (Vincze et al., 2016) ou dans les salles de classe pour questionner un élève (voir, e.a., Rusk et al., 2017 ; Divoux, 2020)). Le format des marqueurs évidentiels d'emprunt utilisés appuie une telle lecture. Qu'ils soient de reprise hétérophonique (« ils nous avaient dit que » et « il nous a pas dit que ») ou de reprise autophonique (« on a dit que »), tous explicitent un accès *partagé* au savoir, soit par l'emploi du pronom *nous*, soit du pronom *on*. Ainsi, en présentant le savoir marqué comme une demande de confirmation et en spécifiant que son accès est intersubjectif, le locuteur encourage l'allocutaire à se souvenir d'une information plus qu'il ne cherche à avoir une véritable confirmation à sa demande.

Partons de l'extrait (6.22) pour en donner une exemplification. L'extrait est tiré d'une réunion professionnelle d'un bureau d'ingénierie. Quatre participants sont présents et tous font partie de la direction. Des lignes 1 à 5, la locutrice Pauline (PAU), administratrice dans le comité de direction, informe ses collègues que le photocopieur du septième ne fonctionne pas très bien. Après une courte pause, les locuteurs Sébastien (SEB) et Olrich (OLR) s'auto-sélectionnent et produisent deux tours simultanés (ligne 7 et ligne 8). Seul Olrich poursuit et

formule alors une demande de confirmation *marquée*, adressée à Pauline : « il nous a pas dit qu'il voulait tout changer là » (lignes 8-9).

(6.22) REU_CL1 / 00:56:48.949 – 00:56:53.432 / ID 42286

01 PAU euh:: par contre y en a qui disaient qu` le photocopieur au
02 septième il était un peu: j` regarde avec evan ça p`t-être
03 YVA ouais
04 (0.3)
05 PAU qu'il était un peu:: PATRAQUE\
06 (0.2)
07 SEB [x x]
08 OLR [mais euh:] ***i:1 nous a [pas dit qu'il voulait tout changer***
09 ***là/]***
10 YVA [il a prévu de:: de chan]ger ouais j`
11 crois\
12 PAU .h::: ah ouais juste ouais h::[:]
13 OLR [ouais]

Si l'information donnée par Pauline pointe le mauvais état du photocopieur, la présence de la suggestion « je regarde avec Evan ça peut-être », en milieu d'information, signale *un problème à résoudre*, tout en reconnaissant que ce n'est pas directement du ressort des participants à la réunion. La demande de confirmation produite par Orlach, aux lignes 8-9, peut être lue ici comme une *objection*, non pas sur l'état du photocopieur, mais sur le fait que c'est un problème qui est alors *déjà en cours de résolution*. La lecture « contestataire » de la demande de confirmation est corroborée par la présence du « mais » en début de tour (Fasel Lauzon et al., 2009), mais aussi par le fait que celle-ci soit formulée de manière *négative* (Coveney, 2011). Les questions « à polarisation négative » – ici, « il nous a *pas* dit qu'il voulait tout changer là » (lignes 8-9) – ont en effet la caractéristique de « embody the stance that the state of affairs nominated in the question's proposition is not the case, or is unlikely to be the case » (Heritage & Raymond, 2021)²³¹. Toutefois, bien que contestataire, cette demande de confirmation permet au locuteur de préserver la face de son allocutaire (Brown & Levinson, 1987), en introduisant une objection de manière détournée. Le recours au pronom « nous », au sein du marqueur évidentiel, permet à Orlach de présenter l'accès au contenu propositionnel de la demande comme étant *intersubjectif* et, de ce fait, encourage Pauline à *se souvenir* de cette information, puisqu'elle est donnée comme partagée. En feignant un statut épistémique K-, le locuteur donne la possibilité à son allocutaire de manifester qu'elle se souvient, sous couvert d'une simple confirmation. De manière intéressante, le locuteur Yvan (YVA) produit la même information contestataire en chevauchement du tour d'Orlach (« il a prévu de de changer », lignes 10-11), mais celle-ci est transmise par le biais d'une assertion et ne comporte aucun marqueur évidentiel. En ne modulant pas son information, le locuteur Yvan revendique une position K+ et rend compte d'un oubli de Pauline. Cependant, en réaction à la demande de

²³¹ Autrement dit, la réponse attendue à la question « il nous a *pas* dit qu'il voulait tout changer là » serait une réponse *affirmative* (« il est vrai qu'il nous a dit qu'il voulait tout changer »).

confirmation formulée par Olrich, le locuteur nuance sa position épistémique en produisant une confirmation atténuée (« ouais je crois », lignes 10-11) et s'ajuste, par là, à un travail de ménagement des faces élaboré par Olrich. Finalement, la réponse de Pauline, en ligne 12, témoigne effectivement d'un problème de mémoire : après une recherche réflexive (en témoigne la longue inspiration en début de tour), elle manifeste que l'information lui est bien revenue (« ah ouais ») et confirme l'information transmise par Olrich (« juste ouais », ligne 12).

L'analyse de cet exemple montre ainsi comment un savoir *marqué* peut être mis en scène comme une demande de confirmation pour feindre un statut épistémique K- et, de ce fait, préserver la face de son allocutaire. Plus généralement, les marqueurs évidentiels recensés dans cette petite collection permettent aux locuteurs d'explicitier que l'accès au savoir est *intersubjectif* et, de ce fait, encouragent les allocutaires à se souvenir de celui-ci.

6.5.3. Atténuer la revendication d'un droit épistémique à savoir une information

Nous trouvons une collection de 7 occurrences qui semble témoigner d'un recours particulier aux marqueurs évidentiels pour *atténuer la revendication d'un droit épistémique à savoir une information*. Les marqueurs évidentiels d'emprunt revêtant cette fonction sont essentiellement de reprise diaphonique, bien que nous trouvions également des cas de reprise à un document écrit ou de reprise autophonique, qui incluent cependant toujours l'allocutaire, soit par le biais du pronom *on* (« c'est ce qu'on a dit »), soit du pronom personnel *tu* (« c'est ce que tu m'as montré »). La position des marqueurs évidentiels relativement à la question tend à favoriser cette lecture. En effet, les marqueurs évidentiels interviennent tous *après* la question, qu'ils soient adjoints à la question *sans* marque de délimitation (e.g., (6.23) ci-dessous) ou *avec* une marque de délimitation (e.g., (6.24) et (6.25) ci-dessous). Leur position post-portée permettrait alors aux locuteurs de se prémunir d'une éventuelle réaction des allocutaires relativement au droit épistémique que les locuteurs ont à détenir une certaine information. Autrement dit, en spécifiant *après coup* l'accès qu'il possède au contenu propositionnel de la question (ici, par le biais de l'allocutaire), le locuteur atténue toute revendication d'un droit épistémique supérieur à savoir une information, et ce bien que celle-ci soit *questionnée*. Les marqueurs évidentiels ne modulent alors pas le statut épistémique du locuteur qui, en posant une question, s'oriente de fait vers une position K- (Stivers et al., 2011 ; Heritage, 2012a, 2012b), ni même l'autorité épistémique reconnue implicitement à l'allocutaire à qui est posée la question, mais bien les droits relatifs du locuteur à détenir une information qui concerne l'allocutaire.

Partons de l'extrait (6.23) pour exemplifier ce phénomène. L'extrait est tiré d'une réunion professionnelle d'un bureau d'ingénierie. Le locuteur Yvan (YVA), PDG, formule une demande de confirmation adressée à Sébastien (SEB), directeur associé, quant à son absence durant le mois de janvier (« toi tu es pas là au mois de janvier Sébastien », lignes 1-2). Malgré

le caractère « complet » de sa question (question déclarative montante, emploi du prénom « Sébastien » pour interpeller l’allocutaire et préciser la référence du *tu*), Yvan y adjoint *après coup* un marqueur évidentiel de reprise diaphonique (« tu as dit », ligne 2).

(6.23) REU_CL1 / 00:59:21.481 – 00:59:27.774 / ID 42421

01 YVA [disons on a] on a FIxé un séminaire au mois toi tu es pas
 02 là/ au mois d` janvier sébastien/ [tu as dit/]
 03 SEB [j'esPÈRE que] j` suis pas
 04 là [non\] (0.2) pas compter sur moi\
 05 YVA d'accord\

Il est intéressant de noter que la réalisation du marqueur évidentiel coïncide avec le moment où le locuteur Sébastien commence à répondre (« j’espère que », ligne 3), le chevauchement témoignant alors de la complétude de la question et, donc, de la non-nécessité du marqueur évidentiel pour la compréhension de celle-ci. En explicitant *comment* il a acquis le contenu propositionnel de la question – l’allocutaire l’a dit –, Yvan atténue alors de manière explicite la revendication d’un droit épistémique à détenir cette information. De cette manière, Yvan se « protège » d’un possible étonnement de Sébastien quant à la détention de ce savoir (acte résolument préventif relativement à un savoir personnel), éludant de ce fait une éventuelle question de l’allocutaire sur *comment* il détient cette information.

L’extrait (6.24) illustre un fonctionnement similaire. L’extrait est tiré d’une réunion professionnelle d’une société spécialisée dans la communication d’entreprise. Quatre participants sont présents et font collectivement un état des lieux des différents projets en cours de réalisation.

(6.24) REU_AM1 / 00:29:14.276 - 00:29:15.483 / ID 42495

01 BOR .h: finalisation backen:d y a y a encore deux trois p`tits
 02 bugs de ci de là on l` met en QUArante-qua:tre (1.2) et puis:
 03 (0.2) y a: feedback sur présentation: (0.3) qui s` font en
 04 interne
 05 (1.9)
 06 CAR il lui montrait quand/ (.) t` avais [dit/]
 07 BOR [jè] sais pas\
 08 (0.3)
 09 CAR ha\
 10 (0.4)
 11 BOR on met en s`maine quarante-quatre\
 \

Des lignes 1 à 4, le locuteur Boris (BOR), directeur, informe les participants de l’avancée de deux projets dont il est responsable. Des détails étant encore à régler, il repousse leur finalisation à la semaine « quarante-quatre ». Après une longue pause, la locutrice Carole (CAR), responsable administration et finances, s’auto-sélectionne et adresse à Boris une demande d’information, qui traduit un oubli de sa part quant à la date de la présentation : « il lui montrait *quand* » (ligne 6). Tout comme la question étudiée dans l’extrait (6.23), la demande

d'information peut être considérée ici comme « complète », celle-ci étant en outre suivi d'un point de complétude potentielle. La locutrice Carole continue cependant son tour et ajoute un marqueur évidentiel de reprise diaphonique (« t'avais dit », ligne 6). À nouveau (cf. (6.23)), la réponse de l'allocutaire, en ligne 7, intervient en chevauchement avec la fin de la réalisation du marqueur évidentiel, témoignant une fois de plus du caractère non nécessaire de celui-ci pour la compréhension de la question. Le recours au marqueur évidentiel permet alors à Carole d'atténuer la revendication d'un droit à savoir l'information « X va montrer le feedback à Y *tel jour* », mais également d'atténuer la menace de la requête d'information dans une situation où Carole est censée posséder, *déjà*, l'information questionnée. Toutefois, Boris manifeste un non-savoir (« je sais pas », ligne 7), produisant alors une réponse non préférée (Pekarek Doehler, 2022). Le contexte ne nous permet cependant pas de définir si Boris ne sait réellement *pas* quand la présentation aura lieu, car il ne l'a jamais su, ou s'il ne s'en souvient juste *plus*. Dans le cas où il serait question d'un réel non-savoir, l'indication que le contenu propositionnel – même présenté de manière partielle et dans une question – a été acquis par le biais de l'allocutaire implique alors une *erreur* de la locutrice. La pause qui suit la réponse (ligne 8), ainsi que le marqueur d'étonnement « ha » (ligne 9) produit par Carole dans un troisième tour, laisse paraître cette tension. Après une nouvelle pause, Boris « clôt » toutefois le trouble en réitérant que leur finalisation se fera en semaine quarante-quatre (ligne 11).

Enfin, l'extrait (6.25) présente un cas de figure dans lequel un marqueur évidentiel de reprise autophonique est utilisé avec cette fonction. L'extrait est tiré d'une réunion d'un bureau d'ingénierie. Six participants sont présents, dont cinq sont des membres de la direction et l'un est un collaborateur. Le locuteur Olrich (OLR) formule une demande de confirmation, adressée à Yvan (YVA), William (WIL) et Sébastien (SEB), quant au fait qu'ils ne travailleraient pas tous les quatre, en même temps, dans le nouveau bureau (« on irait pas tous les quatre hein », lignes 1-2). Après un point de complétude potentielle non actualisé, le locuteur Olrich adjoint à sa question un marqueur évidentiel de reprise autophonique (« c'est ce qu'on a dit », ligne 2).

(6.25) REU_CL4 / 01:30:55.218-01:30:58.398 / ID 42271

01 OLR juste dire aussi qu'on: DONC ON:: irait pas tous les QUATRE/
 02 hein/ (0.2) c'est c` qu'on a dit/
 03 (0.2)
 04 YVA OUI c[::-]
 05 OLR [alors]
 06 WIL tout à f[ait\
 07 OLR [pour] c:es ces prochains mois c'est:
 08 (0.5)
 09 YVA voilà\ [jusqu'au premier s`mestre/]&
 10 OLR [sébastien et yvan]
 11 YVA &pour l'instant c'est sébastien et moi/ (0.5) pis ensuite on
 12 f`ra une sorte de TOURNUS mais avec une une logique quoi

Le recours *après coup* à un marqueur évidentiel de reprise autophonique peut être analysé ici, selon nous, comme un moyen mis en place par le locuteur pour atténuer la revendication d'un

droit épistémique supérieur à savoir une information, bien que son emploi soit proche d'une fonction de vérification d'une compréhension intersubjective (cf. § 6.5.1.). En effet, le contenu propositionnel de la question étant une *décision* qui concerne plusieurs membres présents à la réunion, l'explicitation d'un accès commun à ce savoir permet au locuteur d'indiquer qu'il ne revendique pas un droit épistémique supérieur à détenir cette information – ni, par ailleurs, à décider seul de cette action future –, mais de rappeler qu'elle vient bien d'une discussion à laquelle tous ont participé.

Dans les trois extraits analysés, le recours *après coup* à un marqueur évidentiel tantôt de reprise diaphonique, tantôt de reprise autophonique, mais qui inclut toujours l'allocutaire, permet au locuteur de manifester qu'il ne revendique pas un droit épistémique supérieur à détenir cette information. En indiquant que l'information questionnée lui est connue parce que l'allocutaire l'a dit, il se prémunit ainsi d'un éventuel étonnement de celui-ci quant au fait qu'il détient cette information.

6.5.4. Manifester la non-appropriation d'un savoir

Finalement, une collection de 12 occurrences témoigne d'un recours aux marqueurs évidentiels pour manifester, plus particulièrement, une *non-appropriation* d'un savoir. Comme nous l'avons vu précédemment, cette collection réunit des marqueurs qui sont placés aussi bien *avant* la question, *après* celle-ci ou *en incise*. Bien qu'ils possèdent tous la même fonction, deux phénomènes différents apparaissent néanmoins en fonction de leur position.

Lorsque les marqueurs évidentiels se situent *après* la question ou *en incise* de celle-ci, ils attribuent généralement une validation *positive* à leur portée respective, comme c'est le cas dans les extraits (6.26) à (6.28) ci-dessous. Que les marqueurs évidentiels d'emprunt soient de reprise à un document écrit (6.26), de reprise diaphonique (6.27) ou de reprise autophonique (6.28), ils participent tous à *explicitier* que le savoir véhiculé dans la question n'est pas « créé » par le locuteur. Dans ces cas de figure, il n'est alors pas tant question d'une négociation d'un savoir entre le locuteur et l'allocutaire de la question, mais bien de *citer ses sources* pour ne pas s'approprier un savoir. Le locuteur vise simplement à être « transparent ».

(6.26) DTV_DEM / 00:37:30.427 – 00:37:55.361 / ID 42632

01 LOR monsieur cherix euh vous n'êtes pas euh intervenant à
 02 proprement parler au débat mais j'aimerais vous (0.2) poser
 03 une question t- TRÈS précise .h:: est-ce que (0.2) pour vous/
 04 (0.8) et j'aimerais que vous argumentiez/ (0.4) l'u d c est
 05 en train de porter atteinte à la: (0.3) bonne vieille
 06 démocratie de concordan:ce (0.4) suisse (0.2) comme on a pu
 07 l` dire par exemple c` matin dans l` temps\
 08 (0.4)
 09 CH2 .tsk .H écoutez c'est une question centra:le à mon avis
 10 (0.4) et la réponse est OUI [...]

(6.27) DTV_VEH / 00:57:57.464 – 00:58:15.209 / ID 42524

01 ZEN [on a- on arrive au terme on arrive au terme madame rebetez
02 juste cette question à] vous/ euh vous avez l'impression que
03 c'est une question de génération/ (0.4) ou d' SIÈcle/ comme
04 dit monsieur rossi/ (0.3) on a changé d' siècle/
05 REB alors heu si vous m` posez la question comme ça je dois dire
06 que je reconnais heu: .h: chez notre interlocuteur un certain
07 optimisme béat: [...]

(6.28) REU_AM1 / 00:43:09:676 – 00:43:27.313 / ID 42061

01 ANN est-ce que euh::: °oui mais ça va être° compliqué::/ est-ce
02 que: la photo EXTÉrieure on la: (0.5) thématise un peu avec
03 justement <((en accélérant)) comme on disait des couronnes
04 ou: un truc/> (0.6) p`-t-être j'ai l'impression qu'on (ait;
05 est) FROID puis qu'on rentre dans un [truc CHAUD °puis qu'on
06 (ait; est)°]
07 BOR [°ouais/° c'est ç\`a\
08 (0.2) pour moi c'est un p`tit peu ça c'est à on on passe
09 devant la porte elle est elle est elle est anonyme elle est
10 belle elle est bien [...]

Nous trouvons également quatre occurrences qui sont placées *devant* la question, mais qui ont la spécificité de rapporter une question produite par *un autre locuteur* – absent de l'échange – comme c'est le cas dans l'extrait ci-dessous, tiré d'une réunion professionnelle.

(6.29) REU_BV1 / 00:16:56.497 – 00 :17 :21.588 / ID 42219

01 STA moi pf c` qui m` dérange j` fais aussi quelques notes mais
02 (.) c` qui m` dérange/ quand quand: oui/ **y a raphaël qui a**
03 **qui a: qui a dit:/** (0.2) mais on (.) c- [pourQUOI/ pou]rquoi\&
04 SAC [°c'est p`-t-être mh°]
05 on parle de lui/ et pas des AUTres (0.6) tu vois/
06 (0.2)
07 SAC bah: ça c'est quand tu l'expliques (.) tu dis bah voilà en
08 fait le (setting) PAR EXEMPLE on peut imaginer
09 STA mh

Le locuteur Stan (STA) produit une question ouverte de type demande d'information qu'il introduit par un marqueur évidentiel d'emprunt de reprise hétérophonique (« y a raphaël qui a qui a qui a dit », lignes 2-3), indiquant ainsi qu'il n'est pas l'auteur de la question et qu'il ne revendique pas ce savoir (ici, la réflexion « pourquoi on parle de lui et pas des autres », lignes 3-5). L'énoncé marqué est considéré par l'allocutaire Sacha (SAC) comme une véritable question du *locuteur*, comme en témoigne l'explication qu'il donne en guise de réponse (« bah ça c'est quand tu l'expliques tu dis bah voilà en fait le setting par exemple on peut imaginer », lignes 7 à 9).

Jusqu'à présent, nous avons abordé les fonctions que peuvent revêtir les marqueurs évidentiels d'*emprunt* lorsqu'ils sont utilisés dans l'élaboration d'une question. Si cette sous-catégorie évidentielle est, de loin, la plus fréquemment associée à l'action de « poser une

question », nous trouvons également, dans nos données, quatre questions modulées par des marqueurs évidentiels d'*inférence*, dont nous proposons une analyse dans les pages qui suivent.

6.5.5. Les questions inférentielles évidentielles : assurer l'allocataire de la pertinence d'une information questionnée

Quatre demandes de confirmation, au sein de nos données, sont modulées par des marqueurs évidentiels d'*inférence*, dont trois par le marqueur « ça veut dire que », en position pré-portée, et une par le marqueur « je présume », en position post-portée. Dans les quatre cas de figure, l'information questionnée est présentée par le locuteur comme le résultat d'une inférence qu'il a effectuée lui-même²³². Le locuteur sollicite alors une confirmation de l'allocataire, projeté comme K+, quant à la validité de son inférence et, de ce fait, de sa conclusion. Modulées de cette manière, les quatre demandes de confirmation recensées rejoignent ainsi la catégorie des questions inférentielles évidentielles 'avec maintien de la perspective du locuteur' (San Roque et al., 2017 ; voir aussi Jiménez-Fernández & Tubino-Blanco, 2023). Dans nos données, les quatre conclusions questionnées sont dérivées par le locuteur soit à partir de prémisses qui *viennent d'être données* par l'allocataire, comme c'est le cas dans l'extrait (6.30), soit à partir de prémisses dont le caractère immédiat d'acquisition n'est pas ou ne peut être relevé, comme c'est le cas dans l'extrait (6.31). Toutefois, quelles que soient les prémisses sur lesquelles le locuteur se base, les questions inférentielles évidentielles²³³ ont toujours la caractéristique d'indiquer, de manière *explicite*, que l'information questionnée est le produit d'une inférence et, de ce fait, que le locuteur dispose d'éléments de savoir à partir desquels il peut la formuler. La demande de confirmation implique alors, plus spécifiquement, une vérification de la logique de l'inférence faite par le locuteur. En signalant évidentiellement que l'information questionnée est le produit d'un processus inférentiel, le locuteur reconnaît néanmoins, tacitement, qu'il peut ne pas être arrivé à la *bonne* conclusion, ce qui lui laisse, le cas échéant, la possibilité de se rétracter. Dans nos données, le recours à des questions inférentielles évidentielles se rapproche d'une stratégie de justification de la pertinence d'une information questionnée, comme c'est le cas des postfaces évidentielles étudiées ci-dessus (cf. § 6.4.). L'adjonction d'un *marqueur inférentiel* à l'information questionnée fonctionne comme un moyen d'assurer l'allocataire de la pertinence de l'information questionnée, et ce, même si la validité de la conclusion devait être *infirmée* par celui-ci. Autrement dit, en revendiquant un accès inférentiel à la proposition affirmée, le locuteur manifeste à l'allocataire qu'il détient des éléments de savoir et, de fait, qu'il possède une certaine autorité épistémique à formuler une telle supposition²³⁴. Il est

²³² Nous nous écartons ainsi des « questions conjecturelles », telles que définies par Littell et al. (2010), Eckardt (2020) et Faller (2023), qui ont, pour rappel, la particularité d'attribuer une source de l'information inférentielle à l'allocataire.

²³³ Les questions inférentielles « évidentielles » comportent *nécessairement* un marqueur évidentiel d'*inférence*. Pour un exemple de question inférentielle « non marquée », voir, parmi d'autres, Zuczkowski et al. (2021 : 134-136).

²³⁴ Dans leur étude sur l'emploi des questions dans des téléconférences sur les résultats d'une entreprise ('Earnings conference calls'), Palmieri et al. (2015) relèvent que les 'demandes de confirmation d'une inférence' – ces cas

intéressant de noter que les allocutaires de ces quatre questions ont néanmoins toujours une autorité épistémique supérieure, relativement à la thématique discutée, à celle du locuteur. Aussi, protège-t-il sa face positive d'une éventuelle critique de l'allocutaire, tout en reconnaissant qu'il ne possède peut-être pas *tous* les éléments de savoir. Les questions inférentielles évidentielles, telles qu'elles apparaissent dans les extraits (6.30) et (6.31), illustrent alors cette fonction.

L'extrait (6.30) est tiré d'une réunion d'un bureau d'architecture. Quatre participants sont présents, dont Claire (CLA), chef de projet développement, et Michel (MIC), architecte associé et supérieur hiérarchique de cette dernière. Il est question, à ce moment de la réunion, des coûts financiers d'un projet en phase de conception.

(6.30) REU_BM2 / 00:24:24.455 – 00:25:14.901 / ID 48076

01 CLA et après : y a deux choses où elle peut faire des économies\
02 (1) LÀ :: c'est les économies annuelles\ (0.2) dans l\
03 chauffage\ et dans l'eau chaude sanitaire/ (0.5) donc en
04 fonction des variantes\ on voit que : la seule où elle fait
05 une économie/ c'est dans l' gaz\ (0.4) et dans la minergie\
06 (0.6) [s ::-]
07 MIC [mais **ça veut dire que** quand tu fais mazout c'est
08 plus cher/
09 CLA oui\
10 (1.4)
11 MIC mais pourquoi/ parce que tu devrais avoir (quand m- ; comme)
12 une euh : une euh :: une chaudière qui est plus performante/
13 donc comment ça s' fait qu' c'est tu augmentes le :: le coût/
14 (2.2)
15 LA °parce que° le mazout i` : i` il est plus cher/ non/
16 (0.2)
17 MIC (inaud.) (1.2) bah j` sais pas/ °p- b- euh :° (1.4)
18 pourquoi\ AH parce que c'est l` coût n[on : \ (c-)]
19 CLA [là tu] as/
20 MIC celles qui
21 CLA regarde\ (0.7) là t` as existant\ (.) dix-huit mille
22 francs : par année\
23 (0.2)
24 MIC ouais/
25 CLA <((en lisant)) chaudière à mazout/ sans rénovations\> (0.4)
26 vingt-deux mille par année\ donc elle paiera : encore plus
27 euh\ parce que ça c'est pour la [surélévaTION AUSSI\
28 MIC [ah ::: pardon\] oui okay
29 okay [okay °okay okay° oui :: oui oui oui oui\]

Des lignes 1 à 6, Claire présente à Michel les deux types de chauffage avec lesquels la cliente peut faire des économies annuelles, à savoir le gaz et la minergie. Elle introduit cette

correspondant, chez eux, à un énoncé inférentiel placé en préface à une demande de confirmation – sont utilisées par les analystes de telle manière qu'ils « take momentarily and tentatively the role of protagonist and formulate their own conclusion exerting a gentle but firm pressure on the managers, as if they were implying “If you don't give me more arguments, these are the conclusions I'm drawing and I'll write them in my report. So, if you don't like them, tell me more” » (Palmieri et al., 2015 : 130 [nous soulignons]). Les quatre questions inférentielles que nous recensons dans nos données ne semblent jamais revêtir cette fonction.

information par le biais d'un marqueur évidentiel de perception médiée (« en fonction des variantes on voit que », lignes 3-4), qui concorde avec la lecture d'un graphique. La nature *perceptive*, mais aussi *intersubjective* (« on voit ») de l'accès épistémique mobilisé par Claire permet alors de renforcer le caractère « certain » des résultats présentés. En réaction à cette information, Michel formule alors une question inférentielle évidentielle et demande confirmation quant à la conclusion qu'il tire de ces résultats : « ça veut dire que quand tu fais mazout c'est plus cher » (lignes 7-8). Le recours au marqueur évidentiel d'inférence « ça veut dire que » permet à Michel d'expliciter que l'information questionnée est le résultat d'une inférence, basée sur les données présentées par son allocutaire (soit, ici, « les seuls chauffages avec lesquels la cliente fait des économies sont la minergie et le gaz »). Il demande ainsi confirmation quant à la *validité* de sa conclusion, tout en assurant l'allocutaire de la pertinence de son information questionnée. L'introduction de cette question inférentielle évidentielle par le connecteur « mais » (ligne 7) semble toutefois projeter un problème quant à l'information questionnée. Cela se vérifie effectivement après la *confirmation* de Claire (« oui », ligne 9). Michel formule alors une demande d'information, introduite également par le connecteur « mais », sur les raisons qui expliquent de tels résultats (« mais pourquoi [...] tu augmentes le coût », lignes 11-13). Après une première réponse peu convaincante (ligne 15), Claire apporte finalement une explication (lignes 19-27) à la validation donnée à la conclusion de Michel.

L'extrait (6.31), s'il témoigne d'une même fonction générale, illustre le cas d'une question inférentielle évidentielle qui est *infirmée*. L'extrait est tiré d'une réunion professionnelle d'une société spécialisée dans la communication d'entreprise. Les participants Roger (ROG), président, Carole (CAR), responsable administratif et CFO, ainsi qu'Anne (ANN), designer, font un état des lieux du calendrier des projets en cours et passent en revue les dates auxquelles les projets doivent, idéalement, être terminés.

(6.31) REU_AM2 / 00:23:09.071 – 00:23:12.359 / ID 48003

```
01 ROG  finalisation des pages types en s`maine QUArante-cINq/
02      j` présu[me/ ou c'est ::]
03 CAR      [NON six/ du] on:ze\
04      (0.5)
05 ROG  <((en écrivant)) °six/ du on::ze\°>
```

À la ligne 1, le locuteur Roger formule une demande de confirmation sur la date (« en semaine quarante-cinq ») de la finalisation d'un projet. Il adjoint cependant à sa demande de confirmation le marqueur évidentiel d'inférence « je présume » (lignes 1-2), explicitant ainsi que l'information questionnée a été acquise par le biais d'une inférence, et termine son tour en modifiant la structure initialement fermée de sa question en une structure alternative suspensive (« ou c'est », ligne 2). L'ajout du marqueur évidentiel « je présume » permet à Roger de préciser qu'il possède certains éléments de savoir, tacites, qui l'amènent à exprimer cette conclusion. Ce faisant, il rend compte de la pertinence de sa question, tout en reconnaissant que

sa conclusion puisse être *fausse* (en témoigne, par ailleurs, la modification de la structure de la question (i.e., fermée > alternative suspensive) successivement à l'emploi du marqueur évidentiel). Et cela s'avère être le cas, puisque Carole produit, en chevauchement, une infirmation à la conclusion questionnée (« non », ligne 3) et informe de la vraie date arrêtée pour la finalisation du projet (« six du onze », ligne 3). Finalement, aucun problème ne se manifeste en regard de la date retenue ; le locuteur Roger produit une répétition, en ligne 5, attestant que la nouvelle information a bien été reçue (Svennevig, 2004 : 494). Les trois interlocuteurs poursuivent alors l'état des lieux (non transcrit).

Les questions inférentielles évidentielles, telles qu'elles apparaissent dans nos données, permettent aux locuteurs de signaler explicitement qu'ils disposent de certains éléments de savoir pour formuler leur question. L'adjonction d'un marqueur évidentiel d'inférence à l'information questionnée – soit, la proposition affirmée – contribue à la présenter comme pertinente et acceptable. Que l'information questionnée soit infirmée ou confirmée par l'allocutaire ne modifie pas cette fonction générale, puisque le locuteur admet, tacitement, que la conclusion qu'il propose n'est peut-être pas la *bonne*. En recourant à des questions inférentielles évidentielles, le locuteur ne revendique jamais une autorité épistémique supérieure relativement à celle de son allocutaire ; il ne fait qu'indiquer qu'il possède un savoir qui lui permet de fonder son inférence.

6.6. Synthèse

Nous recensons, dans nos données, 128 marqueurs évidentiels qui participent à l'élaboration d'une question. Une distinction apparaît toutefois entre les questions modulées par des ÉNONCÉS MARQUÉS (i.e., un marqueur évidentiel et sa portée) et celles modulées par des MARQUEURS ÉVIDENTIELS. Dans le premier cas de figure, les énoncés marqués se trouvent tantôt en *préface* à la question, tantôt en *postface* à celle-ci ou encore en *incise*. Dans le second cas de figure, les marqueurs évidentiels peuvent se situer aussi bien *avant* l'information questionnée qu'*après* ou au *milieu* de celle-ci. De manière générale, les questions sont le plus souvent nuancées, et de loin, par des marqueurs évidentiels d'EMPRUNT et, parmi cette sous-catégorie évidentielle, par des marqueurs évidentiels d'emprunt de reprise diaphonique. Les marqueurs évidentiels d'inférence, ainsi que ceux de perception, sont ainsi rarement associés à l'élaboration d'une question. Aucun marqueur évidentiel de perception ne module par ailleurs une information questionnée, ce qui corrobore l'hypothèse qu'il n'est pas possible, sans paraître contradictoire, d'indiquer un accès direct à une information tout en la questionnant.

Lorsqu'un *énoncé marqué* participe à l'élaboration d'une question, deux mécanismes fonctionnels se manifestent simultanément ; d'une part, le marqueur évidentiel accomplit une certaine fonction relativement à sa portée et, d'autre part, l'énoncé marqué, pris dans son ensemble, achève une fonction à l'égard de la question. Le sémantisme de certains marqueurs

évidentiels semble être corrélé à des « fonctions » particulières. Ainsi, les marqueurs évidentiels d'inférence formés sur des lemmes d'apparence ont toujours, et sont les seuls à avoir, une fonction d'*atténuation*, tandis que les marqueurs évidentiels d'inférence formés sur des lemmes de perception, ainsi que les marqueurs évidentiels de perception, revêtent souvent d'un trait pragmatique de certitude et possèdent une fonction de *renforcement*. À côté de ces fonctions propres à des *marqueurs*, les énoncés marqués réalisent eux-mêmes différentes fonctions par rapport aux questions. Lorsque les énoncés marqués sont placés en préface ou en incise à la question, nous leur trouvons quatre grandes fonctions : (i) en rapportant les propos de l'*allocutaire*, le locuteur s'assure d'un savoir pour légitimer une question à venir (cas uniquement en préface), (ii) en composant des préfaces ou des incises multi-marquées, le locuteur prend autant des précautions épistémiques qu'il revendique une certaine autorité épistémique, (iii) en marquant la source de l'information dans une préface, le locuteur « force » le questionné à prendre position, tout en légitimant la teneur d'une question (cas uniquement en préface), (iv) en adjoignant une préface marquée, le locuteur justifie la pertinence de poser une question (cas unique). Lorsque les énoncés marqués sont placés en postface à la question, ils revêtent une fonction de justification de la pertinence de la question formulée. Les énoncés marqués présents dans ces trois contextes (i.e., en préface, en postface et en incise) témoignent d'un recours à des sources différentes et plurielles, propres à des contextes, mais aussi à des places interactionnelles spécifiques. Comme nous l'avons vu, la production d'énoncés marqués pour élaborer une question est propre aux débats politiques et, surtout, aux membres du public et aux animateurs de débat. Le recours aux énoncés marqués n'est jamais fait pour contester le statut épistémique K- inhérent à l'action de poser une question, ni pour revendiquer un savoir supérieur à celui du questionné. Ces locuteurs y font appel tantôt pour protéger leur face d'une éventuelle critique, tantôt pour reconnaître et manifester *explicitement* l'autorité épistémique de l'*allocutaire*, tantôt pour légitimer une question à venir.

Les marqueurs évidentiels modulant une information questionnée sont tous des marqueurs évidentiels d'emprunt, à l'exception de quatre marqueurs évidentiels d'inférence. Contrairement aux énoncés marqués, ceux-ci sont utilisés le plus souvent dans les réunions professionnelles. Leur place vis-à-vis de l'information questionnée semble, dans certains cas, déterminante dans la fonction qu'ils revêtent. Ainsi, lorsqu'ils sont placés *devant* la question, les marqueurs évidentiels d'emprunt contribuent à s'assurer d'une compréhension intersubjective en attribuant une responsabilité à l'*allocutaire* ; lorsqu'ils sont placés *après* la question, les marqueurs évidentiels ont tendance à atténuer la revendication d'un droit épistémique à connaître une information. Dans les deux cas de figure, les marqueurs évidentiels impliquent toujours l'*allocutaire*, soit parce que l'information questionnée a été acquise par son biais (i.e., les propos rapportés sont ceux du questionné), soit parce qu'il est inclus dans un accès présenté comme partagé, que ce soit par la présence du pronom *tu* (e.g., « c'est ce que *tu* m'as montré ») ou des pronoms intersubjectifs *on* et *nous* (e.g., « il *nous* a dit »). Le savoir

questionné est alors toujours relatif, d'une manière ou d'une autre, à l'allocutaire de la question. Le recours à ces marqueurs évidentiels témoignent ainsi d'enjeux qui se situent au niveau des droits et autorités épistémiques à détenir une certaine information et/ou à l'attribuer à quelqu'un. Une troisième collection montre quant à elle un recours à des marqueurs évidentiels d'emprunt dans des énoncés présentés « comme » des questions, afin de feindre un statut épistémique K-. Dans ces cas de figure, le savoir modulé est toujours présenté comme intersubjectif. Il s'agit alors essentiellement de préserver la face de l'allocutaire, qui témoigne d'un problème de mémoire manifeste. Une quatrième et dernière collection réunit des marqueurs évidentiels d'emprunt qui n'incluent pas nécessairement l'allocutaire dans l'accès à l'information questionnée. Ces marqueurs apparaissent dans toutes les positions et permettent aux locuteurs de manifester une non-appropriation d'un savoir. Finalement, quatre questions inférentielles évidentielles sont présentes dans nos données et participent à assurer l'allocutaire de la pertinence d'une question, le locuteur explicitant que l'information questionnée est une conclusion basée sur des éléments de savoir qu'il possède.

Le présent chapitre nous a ainsi permis d'étudier les fonctions que peuvent revêtir les marqueurs évidentiels lorsqu'ils sont utilisés dans l'élaboration d'une question, soit dans des contextes épistémiques dans lesquels le locuteur se place, implicitement, dans une position K-. Les marqueurs évidentiels se révèlent alors être des ressources épistémiques *multifonctionnelles* pour le locuteur.

CHAPITRE 7

MARQUER LA SOURCE DE L'INFORMATION DANS L'ÉLABORATION D'UNE RÉPONSE À UNE QUESTION

7.1. Les marqueurs évidentiels et l'action de « répondre à une question »

Après avoir analysé les fonctions des marqueurs évidentiels mobilisés dans l'élaboration d'une question (cf. Chapitre 6), nous nous concentrons, dans le présent chapitre, sur les fonctions des marqueurs évidentiels présents dans l'élaboration d'une RÉPONSE À UNE QUESTION. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, lorsqu'un locuteur pose une question à un allocutaire, ce dernier est projeté comme *plus sachant* (voir, e.a., Heritage, 2012, 2013 ; Heritage & Raymond, 2012 ; Sidnell, 2012). La position épistémique K+ est alors montrée comme inhérente à l'action de « répondre à une question ». Toutefois, le questionné peut moduler sa réponse pour diminuer, voire annuler, la revendication d'une position épistémique haute. Le recours à des marqueurs évidentiels dans l'accomplissement de cette action soulève dès lors la question de leur(s) fonction(s) et de leur rôle dans la gestion du savoir entre le questionné et le questionneur. Autrement dit, dans un contexte où le locuteur est donné comme sachant et, conséquemment, dans lequel on attend qu'il ait un accès à un certain savoir, dans quelle mesure l'accès épistémique est-il mobilisé et revendiqué par le locuteur ?

Il s'agit alors, dans ce deuxième volet analytique, d'examiner aussi bien la manière dont les locuteurs marquent la source de l'information dans l'élaboration d'une réponse à une question que les contextes qui favorisent le recours à un tel marquage. La première partie du chapitre est consacrée à la définition de la « réponse à une question », telle que nous la retenons dans ce travail (§ 7.1.1.), mais aussi à la présentation d'un bref état de l'art qui retrace les études menées sur les marqueurs évidentiels relativement à l'action de « répondre à une question » (§ 7.1.2.). En tremplin à la seconde partie, nous nous arrêtons ensuite sur la distribution des marqueurs évidentiels, tels qu'ils apparaissent dans nos données, présents dans des réponses à des questions (§ 7.1.3.). La seconde partie du chapitre se compose quant à elle de deux grandes sections et rend compte des fonctions et des emplois particuliers des marqueurs évidentiels lorsqu'ils sont mobilisés dans l'accomplissement de l'action « répondre à une question ». Comme nous le verrons, les marqueurs évidentiels sont utilisés aussi bien pour moduler des réponses (§ 7.2.) que des non-réponses (§ 7.3.).

7.1.1. La « réponse à une question » : éléments de définition

La « réponse à une question » constitue la seconde partie de la paire adjacente prototypique QUESTION/RÉPONSE (Schegloff & Sacks, 1973 ; Schegloff, 2007)²³⁵. Autrement dit, la formulation d'une *question* projette et rend pertinente la formulation d'une *réponse*. Néanmoins, lorsqu'un locuteur initie l'action de « poser une question », sollicitant ainsi une réponse du ou des questionné(s), celle-ci peut ou non réussir (Pomerantz, 1984b : 152). Un questionné peut en effet (i) répondre à la question posée, en formulant tantôt une RÉPONSE,

²³⁵ Pour une définition générale de la « question », telle que nous la concevons dans ce travail, se référer au chapitre précédent (§ 6.2.1.).

tantôt une NON-RÉPONSE, ou alors (ii) ne pas répondre à la question posée, en ne formulant AUCUNE RÉPONSE (e.a., Pomerantz, 1984b ; Clayman, 2001 ; Raymond, 2003 ; Stivers & Enfield, 2010 ; Couper-Kuhlen & Selting, 2018 : 217-248). Trois cas de figure possibles sont ainsi distingués en réaction à l'action de « poser une question », que nous présentons de manière succincte ci-dessous. Seront développées plus longuement dans la partie analytique certaines caractéristiques qui se révèlent particulièrement pertinentes en regard de nos résultats.

- (i) **Le locuteur ne formule aucune réponse à la question.** Le locuteur ne produit, littéralement, aucune réponse ou alors initie une autre action (Pomerantz, 1984b ; Stivers & Enfield, 2010). Dans ce dernier cas, le contenu du tour de parole réactif n'a aucun rapport direct avec le contenu thématique de la question (Stivers et Enfield, 2010) ; le locuteur s'éloigne alors sensiblement du sujet de la question. Les réparations hétéro-initiées ne sont pas catégorisées comme des absences de réponse (Stivers et Enfield, 2010 : 2624).
- (ii) **Le locuteur formule une réponse à la question.** Le contenu du tour de parole réactif donne une réponse à la question posée. La réponse est « conforme » ('type-conforming'), car elle respecte les contraintes de la structure de la question (Clayman, 2001 ; Raymond, 2003 ; Couper-Kuhlen & Selting, 2018 : 217-248). Les questions ouvertes ou alternatives attendent des réponses « informatives » (Couper-Kuhlen & Selting, 2018 : 232), tandis que les questions fermées attendent des réponses « affirmatives », « confirmatives » ou « infirmatives » (Raymond, 2003 ; Stivers & Enfield, 2010). En ce qui concerne les réponses à des questions ouvertes, celles-ci peuvent être plus moins étendues en fonction du « but » de la question ; si la question ouverte est de type 'specifying' ('spécifiant'), elle « seek particular pieces of information » (Fox & Thompson, 2010 : 135), si la question est de type 'telling' ('récit'), elle « seek extended responses » (Fox & Thompson, 2010 : 136). En ce qui concerne les réponses à des questions fermées, la particule adverbiale « oui » (et ses variantes « ouais », « yep », « mh mh », etc.), ainsi que certains adverbes et locutions adverbiales (« tout à fait », « absolument », etc.) permettent au locuteur d'affirmer ou de confirmer l'information questionnée, tandis que la particule « non » (et ses variantes « nah », « nop », « mh mh », etc.), ainsi que certains adverbes et locutions adverbiales avec une particule négative (« pas du tout », « absolument pas », etc.) permettent au locuteur d'infirmier l'information questionnée. Le locuteur peut également *répéter* l'information questionnée (e.g., « tu tousses beaucoup ? »), soit pour l'infirmier (e.g., « je tousse pas beaucoup », cas de répétition négative), soit pour la confirmer (e.g., « je tousse beaucoup »). Les répétitions sont généralement catégorisées comme des *confirmations* (Heritage & Raymond, 2005, 2012) et revendiquent plus particulièrement des droits épistémiques supérieurs quant à l'information questionnée (Heritage & Raymond, 2012 : 186). Il se peut, dans certains cas, que la répétition « corrige » le contenu de la question (e.g., « – c'est bon ? / – c'est très bon »), tout en conservant sa conformité (Couper-Kuhlen & Selting, 2018 : 242).

Aussi, certaines réponses à des questions fermées témoignent d'un recours à des marqueurs de modalité épistémique, tels que « bien sûr » ou « évidemment », qui permettent au locuteur de confirmer l'information questionnée, tout en « suggesting that the questioner should have known the answer independently » (Sidnell, 2012 : 300) ; l'emploi de ces marqueurs épistémiques n'annule pas la conformité de la réponse (Sidnell, 2012 : 300 ; Couper-Kuhlen & Selting, 2018 : 245). Finalement, la réponse à une question fermée est dite « minimale » (Keevallik, 2010 ; Raymond, 2010) si elle ne contient qu'une particule adverbiale ou une répétition. Elle est dite « étendue » ou « expansive » ('expanded') si des informations supplémentaires sont adjointes à la première réponse (Schegloff, 2007 : 172 ; Keevallik, 2010 ; Raymond, 2010 ; Steensig & Heinemann, 2013). En recevant une *réponse* à sa question, le questionneur est alors élevé à un statut d'informé. Celui-ci manifeste généralement, dans un troisième tour, qu'il accepte ou « croît » les termes de la réponse donnée en recourant à différentes marques, comme « oh », « d'accord », « okay », etc. (Heritage & Raymond, 2012 : 180).

- (iii) **Le locuteur formule une *non-réponse* à la question.** Le contenu du tour de parole réactif ne donne pas une réponse à la question posée. Plusieurs cas de figure peuvent correspondre à des non-réponses : des rires, la revendication d'un non-savoir (« je sais pas », « aucune idée »), la revendication d'une possibilité (« peut-être ») ou encore une réparation hétéro-initiée (« quoi ? », « pardon ? ») (voir, e.a., Stivers & Robinson, 2006 ; Heinemann, 2010 ; Stivers & Enfield, 2010). Les non-réponses se caractérisent ainsi par le fait qu'elles « 1) display an orientation to the relevance of an answer but satisfy only the technical two-part structure of a sequence [...] or 2) [...] impede the progress of the sequence » (Stivers & Robinson, 2006 : 371). Les tours de parole réactifs qui donnent une réponse de manière *indirecte* sont également catégorisés comme des non-réponses (e.g., « – Do you see Jack much? / – He moved », Stivers & Enfield, 2010 : 2624 ; Stivers & Hayashi, 2010). Les non-réponses sont alors toujours « non conformes » ('nonconforming responses', Raymond, 2003 : 946), car elles ne respectent jamais les contraintes de la structure de la question. Les non-réponses indiquent alors un « misalignment with a FPP [first pair part] and can be disruptive of the course of action it initiates » (Raymond, 2003 : 947 ; voir aussi Stivers & Robinson, 2006 : 372). Les non-réponses peuvent également être plus ou moins étendues ; par exemple, dans le cas où un locuteur produit un unique « je sais pas » en réaction à une question, la non-réponse est alors vue comme minimale.

Les définitions présentées ci-dessus nous permettent alors d'envisager plus précisément les contextes dans lesquels un marqueur évidentiel peut être analysé comme participant à l'élaboration d'une « réponse à une question ». Comme nous l'avons vu, une (non-)réponse peut être plus ou moins étendue et, donc, contenir plusieurs unités de construction de tour (UCT). Il est parfois difficile, dans nos données, de circonscrire précisément les frontières d'une (non-)réponse, et ce notamment dans les débats politiques dans lesquels les tours de parole

produits en réaction à une question sont le plus souvent *très* élaborés. Nous considérons alors qu'un marqueur évidentiel participe à l'accomplissement de l'action « répondre à une question » lorsque l'UCT qui le contient *contribue* à donner une (non-)réponse à la question posée. L'UCT marquée peut, dans certains cas, donner à elle seule une (non-)réponse, mais elle peut également participer à l'élaboration d'une (non-)réponse étendue, comme c'est le cas lorsqu'une expansion est adjointe à une première réponse minimale ('minimal answer plus elaboration', Clayman, 2001 : 409). Dans ce dernier cas, l'UCT marquée *contribue* à donner une (non-)réponse, mais ne fournit pas, seule, une (non-)réponse à la question.

7.1.2. Les marqueurs évidentiels dans l'accomplissement de l'action « répondre à une question » : bref état de l'art

Si nous trouvons, dans la littérature évidentialiste, plusieurs exemples qui attestent de l'emploi de marqueurs évidentiels dans des (non-)réponses à des questions (voir, e.a., Keevallik, 2011 ; Sidnell, 2012 ; Gawne, 2016 ; Nuckolls, 2018 ; Cornillie & Gras, 2020 ; Grzech, 2021), comme c'est le cas du marqueur évidentiel « -mi », en quichua de Pastaza, dans l'exemple (7.1) ci-dessous, les études menées sur les fonctions des marqueurs évidentiels dans l'accomplissement de l'action « répondre à une question » restent relativement rares.

- (7.1) L1 Faviola ri-ra-chu?
 Faviola go-PAST-INTER
 Did Faviola go?
- L2 Nda.Faviola ri-ra-**mi**
 Yes.Faviola go-PAST-EVID1
 Yes. Faviola **went**. (Nuckolls, 2018 : 205 [n.o. (1 et 2)] ; emphase d'origine)

À côté des études qui examinent la nature des marqueurs évidentiels utilisés par les locuteurs dans des réponses à des questions manifestant le phénomène d'un « interrogative flip » (cf. § 6.2.2.)²³⁶, nous trouvons quelques études dont les analyses portent plus spécifiquement sur leur *fonction* lorsqu'ils sont utilisés dans cette action. Ainsi, dans une étude sur le marqueur évidentiel « =mari », en Haut Napo kichwa, Grzech (2021) observe l'emploi quasi exclusif, et à parts égales, de ce marqueur dans les actions « informer » et « répondre à une question ». Le marqueur évidentiel indique que l'information est « bien connue » du locuteur – il se rapproche en ce sens d'un marqueur évidentiel de perception directe – et présuppose un accès intersubjectif à l'information, accès dont le questionneur n'a toutefois pas encore conscience (Grzech, 2021 : 220). Lorsqu'il est utilisé dans l'élaboration d'une réponse à une question, le marqueur signale alors que « the speaker considers that they have superior epistemic rights to the information in question » (Grzech, 2021 : 215). L'accès à l'information étant donné comme

²³⁶ Voir, par exemple, l'étude de Gawne (2016) sur l'emploi des marqueurs évidentiels du 'lamjung yolmo', langue tibéto-birmane, dans les séquences « question^{interrogative flip}/réponse ». L'auteur arrive à la conclusion générale que le questionné « is not obliged to answer using the evidential form in the question, and will often use one that they feel is more appropriate for their knowledge state » (Gawne, 2016 : 50).

partagé, le recours au marqueur évidentiel permet plus particulièrement au locuteur de revendiquer des *droits épistémiques supérieurs* relativement à l'information transmise. Dans une étude sur les marqueurs évidentiels d'inférence et d'emprunt « por lo visto » et « al parecer », en espagnol, Cornillie & Gras (2020) montrent que, lorsqu'ils sont employés dans des réponses à des questions, les deux marqueurs permettent au locuteur d'*atténuer* une position épistémique K+ (Cornillie & Gras, 2020 : 199). En indiquant un accès indirect, le locuteur revendiquerait alors une position épistémique moins haute que celle inhérente à l'action de « répondre à une question ». Finalement, une troisième étude témoigne de l'emploi particulier de marqueurs évidentiels pour moduler la revendication d'un non-savoir dans des non-réponses à une question (Keevallik, 2011). Utilisés dans des expansions à une première non-réponse, les marqueurs évidentiels contribuent alors à (i) expliquer pourquoi la question ne peut être répondue ou (ii) « to downgrade the directness of knowledge about the matter asked for » (Keevallik, 2011 : 195). Excepté ces quelques études, nous n'avons pas trouvé de travaux qui analysent plus spécifiquement l'emploi des marqueurs évidentiels dans des réponses à des questions.

Au regard des contraintes qu'exerce la structure d'une question sur la conformité d'une *réponse* (§ 7.1.1.), il est attendu que les marqueurs évidentiels soient présents tantôt dans des réponses à des questions ouvertes, tantôt dans des expansions à des premières réponses à des questions fermées ; un marqueur évidentiel ne semble en effet pouvoir, à lui seul, suppléer une affirmation ou une infirmation. Du point de vue de la fonction communicative des questions, nous émettons l'hypothèse que les marqueurs évidentiels tendent à apparaître préférentiellement dans des réponses à des *demandes d'information* (et donc, possiblement, le plus souvent en réponse à des questions ouvertes ou à des questions alternatives, celles-ci s'orientant généralement vers ce type de demande (Bongelli et al., 2018)), mais également dans des réponses à des *réparations hétéro-initiées*. Les marqueurs évidentiels nous semblent plus propices à la modulation d'une réponse qui contient une information *inconnue* du questionneur ou alors à la modulation d'une réponse qui fait suite à une *mise en doute* du questionneur quant à un propos tenu plus tôt par le questionné, qu'à la modulation d'une réponse qui vient confirmer ou infirmer une information qui est *hypothétiquement connue* du questionneur (cf. § 6.2.1.). Le questionneur étant projeté, dans les deux premiers cas de figure susmentionnés, tantôt comme ne possédant *pas d'accès* à l'information (lors des demandes d'information), tantôt comme possédant un *accès potentiellement autre* (lors des réparations hétéro-initiées), nous pouvons faire l'hypothèse que le marquage évidentiel est plus fréquent dans ces deux contextes d'asymétrie épistémique pour des raisons liées à la modulation de la véracité de l'information transmise et à la justification de détenir une certaine réponse. Les marqueurs évidentiels participeraient alors, de manière générale, à l'acceptabilité d'une information transmise à un questionneur tantôt non sachant, tantôt dubitatif, et ce, même dans les cas de figure où un marqueur évidentiel atténuerait la position épistémique K+ du locuteur. En ce qui

concerne le recours à des marqueurs évidentiels dans l'élaboration d'une *non-réponse*, il ne nous semble pas qu'il puisse être corrélé à la fonction communicative de la question. Le désalignement ('misalignment', Raymond, 2003 : 947) des non-réponses avec les premières parties de paire se manifestant avec *toutes* les fonctions communicatives, nous ne pensons pas que celles-ci puissent alors avoir une influence sur la présence ou non d'un éventuel marquage évidentiel dans les non-réponses. Le marquage évidentiel serait alors plus directement lié aux *raisons* de la non-réponse (absence de savoir, incertitude, réponse indirecte, etc.).

7.1.3. Distribution des marqueurs évidentiels dans les (non-)réponses à des questions : une vue d'ensemble

Nous recensons, dans nos données, un total de 263 marqueurs évidentiels²³⁷ mobilisés dans des réponses à une question. Parmi ceux-ci, à l'exception de trois cas indéterminables, 188 marqueurs participent à l'élaboration d'une *réponse* à une question, 44 marqueurs à l'élaboration d'une *non-réponse* à une question, tandis que 28 marqueurs évidentiels sont présents dans des UCT réactives qui ne contribuent *pas* à répondre à la question (cf., § 7.1.1.). Les tours qui contiennent ces UCT se trouvent exclusivement dans les *débats télévisés* et correspondent à une pratique récurrente, chez les débattants-invités, d'introduire un point de vue, une information ou encore, par exemple, une contestation *au lieu* ou *avant* de répondre à la question, profitant ainsi de l'hétéro-sélection produite par l'animateur pour s'exprimer sur *autre chose*. Il n'est pas rare, d'ailleurs, que l'animateur produise en réaction au tour du questionné un recadrage en l'invitant à *répondre* à la question posée (e.g. « mais s'il vous plaît répondez à la question »). Les marqueurs évidentiels mobilisés dans des UCT réactives qui ne contribuent *pas* à répondre à la question sont écartés de la présente analyse, car ceux-ci ne participent pas à l'accomplissement de l'action « répondre à une question ». Nous comptons alors un total de **235 marqueurs évidentiels** utilisés dans l'élaboration d'une (non-)réponse à une question.

Une nette majorité de marqueurs évidentiels contribuent, comme en témoigne le Tableau 28 ci-dessous, à donner une *réponse* à la question posée. Les marqueurs évidentiels tendent alors à être utilisés davantage pour moduler la revendication d'une position K+, inhérente à l'action de « répondre à une question », que pour moduler la revendication d'une position K-. Si les marqueurs évidentiels sont attestés en (non-)réponse à des questions de structure *fermée*, *ouverte* ou *alternative*, nous notons néanmoins une prédominance de marqueurs évidentiels utilisés dans l'élaboration de (non-)réponse à des questions *fermées* (n=136/235)²³⁸. Cette

²³⁷ Nous avons parcouru l'intégralité des marqueurs évidentiels dont le rôle séquentiel était « clairement réactif », ainsi que ceux dont le rôle était considéré « indéterminé » en première analyse. Certains marqueurs évidentiels ont alors été classés, dans un second temps, comme ayant un rôle séquentiel « réactif ». C'est le cas, notamment, des marqueurs évidentiels présents dans de (très) longues réponses à une question.

²³⁸ Nous trouvons dans nos données, bien que très rarement, des réponses marquées à des *multi-questions* (Heinemann, 2010) de structure différente (par exemple, 'question fermée + question ouverte'). Si le locuteur

prédominance se vérifie également lorsque l'on compare le nombre total de (non-)réponses à une question fermée et le nombre total de (non-)réponses à une autre forme structurale de question ; en prenant en compte le fait que certaines réponses comportent plusieurs marqueurs évidentiels, nous notons tout de même une proportion deux fois plus importante de réponses à des questions fermées que de réponses à des questions ouvertes et une proportion dix fois plus importante relativement aux questions alternatives. Ces résultats tendent alors à contredire notre hypothèse de départ (§ 7.1.2), laquelle postulait initialement un marquage évidentiel probablement plus fréquent dans des réponses à des questions *ouvertes*. Ces résultats pourraient s'expliquer en raison des genres institutionnels étudiés dans la présente recherche, au sein desquels une simple réponse conforme à une question fermée ne serait pas suffisante. Nous y reviendrons.

| | (à une question) | Non-réponse | | | Réponse | | | Indéter. | Total |
|------------|----------------------------------|-------------|---------|-------------|---------|---------|-------------|----------|-------|
| | | fermée | ouverte | alternative | fermée | ouverte | alternative | / | |
| Emprunt | <i>autophonique</i> | 9 | 0 | 0 | 31 | 24 | 2 | 0 | 66 |
| | <i>diaphonique</i> | 4 | 0 | 0 | 4 | 8 | 0 | 0 | 16 |
| | <i>hétérophonique</i> | 11 | 4 | 1 | 36 | 25 | 5 | 1 | 83 |
| | <i>document écrit</i> | 2 | 0 | 0 | 4 | 4 | 0 | 0 | 10 |
| Inférence | <i>indices non perceptibles</i> | 4 | 2 | 0 | 11 | 6 | 1 | 0 | 24 |
| | <i>indices perceptibles</i> | 1 | 0 | 0 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6 |
| | <i>à prémisse indéterminable</i> | 1 | 1 | 1 | 4 | 1 | 2 | 0 | 10 |
| Perception | <i>directe</i> | 1 | 1 | 0 | 9 | 4 | 1 | 1 | 17 |
| | <i>médiée</i> | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 3 |
| Total | | 34 | 8 | 2 | 102 | 75 | 11 | 3 | 235 |

Tableau 28. Distribution des sous-catégories évidentielles par type de réponse (fréquence absolue)

Toutefois, en nous concentrant plus spécifiquement sur les fonctions communicatives de l'ensemble des questions auxquelles une (non-)réponse marquée est donnée, nous notons une prédominance de *demande d'information* (n=152/235), suivi de *demande de confirmation* (n=60/235) et, finalement, de *réparation hétéro-initiée* (n=20/235), confirmant alors en partie notre hypothèse selon laquelle les marqueurs évidentiels auraient tendance à être employés préférentiellement en réaction à des demandes d'information.

En ce qui concerne les sous-catégories évidentielles mobilisées dans l'élaboration d'une (non-)réponse à une question, si toutes sont attestées dans l'action « répondre à une question » (cf. Tableau 28, ci-dessus), nous constatons néanmoins que les locuteurs recourent majoritairement aux marqueurs évidentiels d'emprunt de reprise *hétérophonique* (n=83) et aux marqueurs évidentiels d'emprunt de reprise *autophonique* (n=66), et ce quel que soit le type de réponse donnée (*réponse* vs *non-réponse*). L'emploi très fréquent de marqueurs évidentiels de

élabore, dans un même tour réactif, des réponses marquées *différentes*, qui correspondent chacune à la structure particulière d'une des questions, nous les comptons alors comme des réponses « singulières ». Au total, ce sont deux réponses supplémentaires qui sont ajoutées.

reprise autophonique, mais aussi, bien que moins couramment, de marqueurs d'inférence (n=40) et de marqueurs de perception (n=20) dans l'élaboration d'une (non-)réponse à une question manifeste une tendance, chez les locuteurs, à recourir à des sources de l'information qui traduisent une implication plus *personnelle* du locuteur dans l'acquisition du savoir transmis. Le nombre élevé de marqueurs évidentiels construits avec une première personne du singulier (e.g., « j'ai dit », « je vois », « ça me paraît », etc.) ou qui explicitent la présence du locuteur dans le processus acquisitionnel lorsqu'il en est récepteur (e.g., « il m'a dit », « ils m'ont dit », etc.) témoigne également de la revendication d'un accès épistémique le plus souvent *individuel*. Ainsi, que ce soit dans l'élaboration d'une réponse ou d'une non-réponse à une question, l'emphase est fréquemment mise sur le locuteur comme « générateur » de l'information (§ 1.4.4.1.), ce qui pourrait témoigner d'une modulation particulière de l'autorité épistémique relativement à l'accomplissement de cette action. Il est intéressant de noter que ces résultats s'écartent de l'emploi massif – mesuré dans le Chapitre 6 – de marqueurs évidentiels de reprise *diaphonique* présents dans l'élaboration d'une question²³⁹, qui indiquent que le savoir questionné a été acquis par le biais du ou des *questionnés* et, de fait, qui mettent l'emphase sur le locuteur comme le récepteur de l'information et non le générateur de celle-ci (bien qu'il en reste toujours expérimentateur).

Réponses marquées vs multi-marquées

Les (non-)réponses peuvent contenir *un* ou *plusieurs* marqueurs évidentiels. Les 235 marqueurs évidentiels recensés se répartissent alors dans 158 (non-)réponses²⁴⁰, dont 116 ne contiennent qu'un seul marqueur évidentiel, tandis que 42 sont multi-marquées, contenant entre deux et neuf marqueurs évidentiels par réponse. Il est intéressant de noter qu'une distinction apparaît entre les débats politiques d'une part, et les réunions professionnelles d'autre part, quant à la distribution des (non-)réponses marquées et des (non-)réponses multi-marquées dans chaque genre. Alors que la proportion de (non-)réponses marquées et multi-marquées est relativement égale dans les débats politiques, les (non-)réponses présentes dans les réunions professionnelles ne contiennent, dans la grande majorité des cas, qu'un seul marqueur évidentiel. Cette différence de marquage évidentiel pourrait s'expliquer par la finalité des débats politiques, dans lesquels la manifestation plus « soutenue » de la manière dont les informations ont été acquises participerait directement à la construction d'un discours argumentatif « solide » et « irréductible » (Jacquin, 2014 : 183). Néanmoins, sans que cela annule pour autant notre première explication, la *structure* de la question pourrait également renseigner sur la plus grande propension à des réponses multi-marquées dans les débats politiques. En effet, dans nos données, les questions ouvertes tendent à favoriser l'apparition de réponses multi-marquées,

²³⁹ La distribution des sous-catégories évidentielles par action est par ailleurs statistiquement significative (Khi-deux de Pearson : 97,256; df=8; p < 0,001).

²⁴⁰ Nous prenons en compte les deux réponses supplémentaires produites en réaction à des multi-questions (cf. Note de bas de page 237).

tandis que les questions fermées tendent à favoriser celle de réponses mono-marquées²⁴¹ ; or, nous notons une différence entre le nombre plus faible de réponses « évidentielles » à des questions fermées dans les débats politiques, relativement aux réunions professionnelles, et, inversement, le nombre plus faible de réponses « évidentielles » à des questions ouvertes dans les réunions professionnelles, en comparaison des débats politiques.

Finalement, que les marqueurs évidentiels soient uniques ou multiples, tous modulent généralement une portée propositionnelle présente dans la (non-)réponse. Nous ne recensons que neuf marqueurs évidentiels qui portent sur une information formulée dans la question et, de fait, produite par un autre locuteur. Les locuteurs ont ainsi tendance, dans nos données, à recourir à un ou des *énoncé(s) marqué(s)* (i.e., un marqueur évidentiel et sa portée) dans l'élaboration d'une (non-)réponse à une question.

Position des marqueurs évidentiels (et leur portée) dans les (non-)réponses

Les marqueurs évidentiels, et leur portée, occupent des places différentes en fonction du type de réponse donnée. Lorsqu'ils sont employés dans des *réponses* à des questions, les énoncés marqués apparaissent le plus souvent en *milieu* de réponse (n=129/188) et en *fin* de réponse (n=35/188). Plus rarement, les énoncés marqués sont utilisés en position initiale et sont suivis d'une réponse additionnelle (n=10/188) ou alors constituent à eux seuls la réponse (n=8/188). Nous recensons également cinq cas de figure où le marqueur évidentiel occupe une position *finale* et un cas de figure où le marqueur évidentiel constitue à lui seul la réponse. Parmi ces six cas de figure, le marqueur évidentiel module soit une information présente dans la question (et donc produite par un autre locuteur), soit une information qu'il a transmise dans un tour précédent, laquelle a fait l'objet d'une réparation hétéro-initiée. Ces résultats correspondent, comme nous le verrons plus loin, à une tendance récurrente chez les locuteurs à recourir à des énoncés marqués, ainsi qu'à des marqueurs évidentiels, *à la suite* d'une première réponse, les énoncés marqués ou les marqueurs évidentiels venant alors directement moduler cette dernière. Lorsque les énoncés marqués sont produits dans des *non-réponses*, ils constituent généralement *à eux seuls* la non-réponse (n=17/44) ou alors ils sont mobilisés en *milieu* de réponse (n=14/44). Les énoncés marqués se situent plutôt rarement en position *finale* (n=5/44) ou en position *initiale* (n=3/44). Nous relevons également des cas de figure où le marqueur évidentiel constitue à lui seul la réponse (n=2/44), mais aussi des cas où le marqueur est placé en position *initiale* (n=2/44) ou en position *finale* (n=1/44).

Sur la base des résultats que nous venons de présenter, nous proposons alors de parcourir les fonctions que peuvent revêtir les marqueurs évidentiels selon le *type* des réponses dans

²⁴¹ Cela semble se vérifier statistiquement parlant ; la relation entre le type de réponse marquée (*mono* vs *multi*) et la structure de la question est en effet significative (Khi-deux de Pearson : 4,141; df=1; p = 0,042).

lesquelles ils sont mobilisés. Nous débutons ainsi notre analyse en nous focalisant sur les marqueurs évidentiels, et leur portée, utilisés dans l'élaboration d'une *réponse* à une question (§ 7.2.) et terminons par l'analyse des marqueurs évidentiels présents dans l'élaboration d'une *non-réponse* à une question (§ 7.3.).

7.2. Les marqueurs évidentiels dans l'élaboration d'une *réponse* à une question

Nous comptons, dans nos données, 188 marqueurs évidentiels qui participent à l'élaboration d'une *réponse* à une question, dont 102 sont utilisés en réaction à une question fermée, 75 en réaction à une question ouverte et 11 en réaction à une question alternative. Les marqueurs évidentiels se répartissent alors dans un total de 123 réponses. Comme nous l'avons évoqué précédemment, les marqueurs évidentiels (et leur portée) apparaissent le plus fréquemment à la suite d'une première réponse (n=121/188), venant ainsi la moduler *après coup*. En effet, les énoncés marqués s'inscrivent le plus souvent dans des *expansions* à des premières réponses, soit des segments informationnels ajoutés par le locuteur à une première réponse conforme, et participent à la formation de « réponses étendues » ('expanded answers', Steensig & Heinemann, 2013 ; voir aussi Hakulinen, 2001; Keevallik, 2010 sur les réponses *minimales* vs *non minimales*). Les expansions évidentielles contiennent, dans la quasi-totalité des cas, un *énoncé marqué*, bien que, très rarement, un marqueur évidentiel puisse constituer à lui seul l'expansion²⁴² ; elles peuvent être plus ou moins longues et comporter, en sus, des segments informationnels non marqués. Le cas de figure le plus fréquent dans nos données est celui d'une première réponse conforme à une question *fermée*, suivie d'une expansion évidentielle (i.e., « oui/non/répétition > expansion évidentielle »). Toutefois, nous trouvons également des réponses étendues à des questions *ouvertes* ou à des questions *alternatives*, lesquelles sont composées d'une première réponse conforme – qui suffit, en elle-même, à répondre à la question – et d'une expansion évidentielle.

Parmi les énoncés marqués intervenant en expansion à une première réponse, trois collections peuvent être distinguées, en regard de la fonction exercée par les marqueurs évidentiels (et leur portée) sur la première réponse. La première collection, la plus grande, réunit des occurrences évidentielles qui participent à la *justification* d'une première réponse conforme (§ 7.2.1.), la seconde rassemble des occurrences qui contribuent à la *compléter* (§ 7.2.2.), tandis que la troisième collection réunit des occurrences évidentielles qui concourent à la *nuancer* (§ 7.2.3.). En formulant une première réponse, le locuteur revendique toujours une position épistémique K+ (Heritage & Raymond, 2012). Le recours à des marqueurs évidentiels dans des expansions est alors plus directement lié à des questions d'autorité épistémique, mais aussi à des questions de partage d'un savoir. Comme nous le verrons, les expansions évidentielles à

²⁴² Dans ces cas, soit le marqueur évidentiel module une portée propositionnelle formulée par un autre locuteur, soit, cas spécifiques aux réponses à une question ouverte, la « première réponse » constitue la portée du marqueur.

une première réponse semblent également être liées, dans certains cas, à des formes particulières de questions, qui invitent à l'élaboration d'une réponse étendue. À côté de ces trois collections, nous trouvons également un cas unique d'un marqueur évidentiel qui permet au locuteur d'*atténuer* la revendication d'un *droit épistémique* à affirmer une information (§ 7.2.4.).

Nous recensons également une quatrième collection qui réunit des marqueurs évidentiels qui permettent au locuteur d'indiquer que la réponse a *déjà* été donnée (§ 7.2.5.). Les marqueurs évidentiels présents dans cette collection modulent tous une portée propositionnelle qui constitue, en elle-même, une réponse conforme à la question. Les marqueurs sont alors mobilisés aussi bien *avant* la réponse conforme, *après* celle-ci ou bien *en incise* de celle-ci. Ils partagent le point commun d'être *tous* des emprunts de reprise autophonique, bien que leur nature autophonique ne soit pas un critère suffisant pour leur inclusion dans cette collection.

Finalement, nous comptons une vingtaine de réponses à des questions ouvertes, dans lesquelles un ou plusieurs *énoncés marqués* sont mobilisés. Ces réponses ont la caractéristique d'être (très) longues – i.e., constituées de plusieurs UCT – et d'intervenir à la suite d'une demande d'information qui invite, tacitement, le locuteur à fournir une réponse *élaborée*. Les questions impliquent généralement la narration d'un récit ou le développement d'une opinion personnelle (par exemple, « c'est quoi la finalité » (ID 42416) ; « il s'est passé quoi » (ID 41269) ; « qu'est-ce que vous proposez » (ID 43117), « qu'est-ce que vous dites vous comme économiste sur quel regard vous portez sur ces salaires » (ID 40275, ID 41027), etc.). Les énoncés marqués sont toujours mobilisés en *milieu* de réponse, à l'exception de deux énoncés marqués placés en position initiale et de trois énoncés marqués placés en position finale. Il est intéressant de noter que les réponses apparaissent quasi exclusivement dans les débats politiques, ce qui rejoint la tendance, dans ce genre institutionnel, à utiliser préférentiellement les marqueurs évidentiels dans le développement énonciatif et argumentatif de longs tours de parole (Jacquin, 2017 ; Jacquin et al., 2022b). Manifestant moins d'enjeu interactionnel, ce petit groupe de réponses ne sera pas étudié de manière plus approfondie dans la présente analyse. Aussi, focalisons-nous uniquement sur les quatre collections mentionnées ci-dessus.

7.2.1. Justifier une première réponse

Une première collection de 89 occurrences réunit des marqueurs évidentiels qui permettent au locuteur d'élaborer une *justification* à une première réponse. Parmi les 62 réponses recensées, nous trouvons 54 réponses dont la première réponse est modulée par un ou plusieurs *énoncé(s) marqué(s)* et 8 réponses dont la première réponse est modulée par un *marqueur évidentiel*. Qu'il s'agisse d'un énoncé marqué ou d'un marqueur évidentiel, tous sont alors présents en *expansion* d'une première réponse. Dans un tiers des cas, le connecteur « parce que » introduit l'expansion justificatrice évidentielle. Si les expansions justificatrices évidentielles sont produites en

réaction aussi bien à des demandes d'information, à des demandes de confirmation ou encore à des répartitions hétéro-initiées, elles semblent néanmoins toutes réagir à des formes de questions qui *incitent* le locuteur à fournir une justification en sus d'une première réponse. Le lien entre la non-minimalité d'une réponse et la forme de la question est par ailleurs relevé par plusieurs auteurs (Hakulinen, 2001 ; Raymond, 2010 ; Steensig & Heinemann, 2013). Par exemple, dans une étude sur les réponses affirmatives à des questions fermées, Steensig et Heinemann (2013) analysent les formes des questions qui rendent pertinentes l'élaboration d'une réponse *conforme*, mais *non minimale* (i.e., qui possède une expansion). Les auteurs tentent ainsi de définir les environnements dans lesquels un simple « oui » n'est pas suffisant (Steensig & Heinemann, 2013 : 210). Ils observent alors trois grandes formes différentes de question fermée, à savoir (i) les questions fermées qui incitent à une expansion ('expansion-eliciting questions'), (ii) les questions fermées qui traduisent un écart de connaissances ('knowledge-discrepancy questions') et (iii) les demandes de spécification ('specification requests') (Steensig & Heinemann, 2013 : 209). Le premier cas de figure, le plus fréquent dans leurs données, réunit essentiellement des cas de réparation hétéro-initiée – prenant la forme d'une répétition partielle avec intonation montante – qui « invit[e] the answerer to provide more information about the matter inquired about » (Steensig & Heinemann, 2013 : 215). Le second cas de figure réunit des questions qui remettent en question les propos tenus par l'interlocuteur (i.e., le questionné) et témoignent d'une divergence entre ce que le questionneur savait, ou pensait savoir à l'origine et ce que le discours du questionné suggère (Steensig & Heinemann, 2013 : 217). Finalement, le troisième cas de figure rassemble des demandes de spécification, dont la structure syntaxique correspond à une question fermée, mais qui « seem to embed within them a wh-question which needs to be answered in order for the answerer to be satisfied, and this of course requires more expanded answers than a mere confirming 'yes' » (Steensig & Heinemann, 2013 : 222).

Dans nos données, nous distinguons trois grandes formes de questions auxquelles une réponse expansive justificatrice évidentielle est adjointe à une première réponse : (i) une première forme regroupe des questions qui témoignent d'un problème d'*acceptabilité* (Couper-Kuhlen & Selting, 2018 : 188), véhiculant alors une mise en doute de certains propos tenus par le locuteur-questionné. Ces questions se rapprochent des « knowledge-discrepancy questions » décrites par Steensig & Heinemann (2013 : 215). Les questions contiennent généralement des traces de ce trouble (par exemple, « est-ce que c'est *vraiment* la priorité aujourd'hui ? », « *même* avec le devis détaillé ? », « c'est un sujet *si compliqué que ça* ? », « *pourquoi* ? », etc.) et sont souvent produites avec une prosodie marquée (Couper-Kuhlen & Selting, 2018 : 191). Aussi, dans certains cas, les questions sont constituées d'un marqueur d'étonnement (par exemple, « ah oui ? ») ; (ii) une seconde forme regroupe des questions qui émettent ouvertement une « critique » à l'encontre du questionné (par exemple, « vous la poussez pas un peu là ? », « vous vous souvenez pas de ce que vous avez fait ? ») ou alors qui sont traitées par le locuteur-

questionné *comme* une critique (par exemple, « tu le signes sans [lire] ? », « pourquoi pas avoir fait un grand élément ? », etc.). Ces cas de figure rejoignent en quelque sorte les cas des « accusatory questions » ('questions accusatrices') dépeintes par Clayman & Heritage (2002 : 221-226) ; (iii) une troisième forme regroupe des questions dont le contenu contraint le locuteur-questionné à produire une *évaluation axiologique* (Jackiewicz, 2014). Les questions contiennent alors différents jugements de valeur (par exemple, « est-ce que *c'est grave* ? », « vous croyez à *la catastrophe* ? », « ça vous *choque* ? »), vis-à-vis desquels le locuteur est nécessairement obligé de prendre position s'il formule une réponse. À côté de ces trois grandes formes de questions, nous trouvons également, bien que plus rarement, des expansions justificatrices évidentielles qui s'inscrivent (iv) dans des contextes de désaccord, notamment lorsque deux réponses contradictoires (produites par deux locuteurs différents) sont données à la suite d'une question, mais aussi (v) dans des contextes où une pause inter-tour persiste après la première réponse, le questionneur ne produisant alors pas de troisième tour d'accord. Les différents cas de figure présentés ci-dessus semblent favoriser le déclenchement d'une réponse expansive évidentielle, laquelle participe alors à la *justification* d'une première réponse conforme.

Finalement, le recours à une ou plusieurs sources évidentielles dans l'élaboration d'une expansion justificatrice permet plus particulièrement au locuteur d'*asseoir son autorité épistémique*. En effet, en explicitant l'accès épistémique au savoir transmis « justificateur », le locuteur montre une légitimité à revendiquer une certaine première réponse. En ce qui concerne les marqueurs évidentiels mobilisés dans ces environnements, nous trouvons une très nette prédominance de marqueurs évidentiels d'emprunt autophonique et d'emprunt hétérophonique, ce qui correspond, comme nous le verrons, à un recours fréquent à des *séquences dialoguées rapportées* pour justifier une première réponse. Soulignons également que lorsque les premières réponses sont produites en réaction à une question fermée, cas le plus fréquent, elles viennent généralement affirmer/confirmer la question posée. Les expansions évidentielles sont ainsi principalement utilisées pour justifier un savoir qui est présenté de manière valide dans la question.

Nous proposons, dans les pages qui suivent, de nous arrêter sur une dizaine d'extraits représentatifs, qui illustrent les différents environnements susmentionnés dans lesquels une réponse expansive évidentielle est utilisée par le locuteur pour justifier une première réponse.

Les deux extraits présentés ci-dessous illustrent le cas de l'élaboration d'une réponse étendue en réaction à une question qui témoigne d'un PROBLÈME D'ACCEPTABILITÉ. L'extrait (7.2) est tiré d'une réunion d'un bureau d'architecture, laquelle réunit les participants Sophie (SOP), architecte urbaniste associée et supérieure hiérarchique de Florence (FLO), Sarah (SAR) et Greg (GRE), chefs de projet. Les participants discutent d'une éventuelle collaboration avec un

bureau d'architecture basé dans la région de « Frioul » et qui est dirigé par l'architecte « Maurier ».

(7.2) REU_BL2 / 00:18:50.900 – 00:19:57.087 / ID 42337^[1] ; 42583^[2] ; 42336^[3] ; 42335^[4] ; 42332^[5] ; 42333^[6] ; 42719^[7] ; 42720^[8] ; 42334^[9]

01 SOP lui il était un peu réticent en: en tout cas x di[sons c'est]
02 FLO [AH OUI/]
03 (0.3)
04 SOP NON mais parce que (.) non non mais il était réticent: euh
05 parce que **j'ai dit**^[1] mais alors euh .h (0.2) voiLÀ: pour
06 le:: mais mais c'est parce que on a été mangé/ (0.3) °euh:°
07 vendredi:/ et pis **j'ai dit**^[2] [AH mais y a]&
08 SAR [ah\
09 SOP &quand même des des des trucs euh: .h (0.2) qui sont
10 intéressants:/ peut-être euh pour développement sur euh: sur
11 frioul:/ et pis euh: .h (.) et pis **nathan il me dit**^[3] mais
12 qu'est-ce qui s`PASse/ j` **dis**^[4] MAIS NON xx aujourd'hui
13 c'était c'était une: en DEUX minutes on a discuté: euh:
14 qu'i` y a éventuellement une opportunité: avec un bureau à:
15 à frioul:/ quoi\ et: **il m` dit**^[5] <((en changeant de timbre))
16 ouais donne-moi les noms/> j` **dis**^[6] mais: non: quoi tant que
17 j'ai pas: creuser un peu plus ben: j` te donne rien/
18 GRE ((se mouche)) [((se mouche))]
19 SOP [et pis **c'est LUI qui a] sorti le NOM/ (0.7)**
20 **tu vois/ (0.2) en m` disant**^[7] c'est EUX: quoi\ (0.3) pis
21 **j'ai dit**^[8] euh: ((son guttural)) (0.5) euh:: OUAIS/ bon
22 ben:: à VOIR/ (.) quoi\ et pis oui: oui: HM/ (0.2) et pis:
23 **il me dit**^[9] mais: c'est quand même:: °et::° LUI il est (.)
24 il est quand même un peu: euh: (0.8) mitigé/ sur euh: sur
25 euh:: °sur:° sur le personnage (0.3) en fait (0.5) °euhm°
26 (1.1) MAIS [ON:]
27 FLO [non: MOI] moi pas: mais (.) après euh:: mais
28 comme j` te diSAIS c'était plus euh: (0.2) .h (.) le fait
29 que LUI il était pas très à l'ai- (non; nous) c'était on
30 était un peu en: franchement euh: c'était un peu la grosse
31 maCHINE qui débarquait: [...]

En ligne 1, la locutrice Sophie informe les membres de la réunion que Nathan, un collègue de l'entreprise absent de l'échange, a des doutes quant à une collaboration avec l'architecte Maurier (« lui il était un peu réticent en en tout cas », ligne 1). En réaction à cette information et en chevauchement du tour de Sophie, la locutrice Florence produit une réparation hétéro-initiée par le biais d'un marqueur d'étonnement (« AH OUI/ », ligne 2), dont la prosodie marquée participe à la manifestation d'une *surprise*. La réparation hétéro-initiée produite par Florence crée un trouble dans la progressivité de la séquence (Mondada, 2012), en témoigne la pause inter-tour en ligne 3 et la confusion manifeste présente dans le début de la réponse donnée par Sophie (« non mais parce que non non mais », ligne 4). Si la locutrice Sophie confirme finalement l'information (ici, par la répétition « il était réticent », ligne 4), celle-ci initie néanmoins une expansion évidentielle à sa première réponse, dont l'introduction par le connecteur « parce que » (ligne 5) projette une justification à venir.

L'expansion évidentielle ajoutée par la locutrice Sophie à sa première réponse comporte neuf marqueurs évidentiels d'emprunt, dont cinq sont de reprise autophonique (« j'ai dit », lignes 5, 7 et 21 ; « je dis », lignes 12 et 16) et quatre de reprise hétérophonique (« Nathan il me dit », ligne 11 ; « il me dit », lignes 15 et 23 ; « c'est lui qui a sorti le nom tu vois en me disant », lignes 19-20). Tous participent à l'élaboration d'une longue séquence dialoguée rapportée. En relatant l'entier de l'échange qu'elle a eu avec Nathan, la locutrice vient alors soutenir et justifier, certes de manière peu économique, l'information évaluative « il était un peu réticent ». L'échange rapporté rend compte de plusieurs étapes, qui peuvent se résumer comme suit : Sophie indique à Nathan qu'il y aurait des projets intéressants à réaliser dans la région de « Frioul » pour développer leur bureau (lignes 5-11) → Nathan demande à Sophie ce qu'il se passe (lignes 11-12) → Sophie dit à Nathan qu'une opportunité pourrait se présenter avec un bureau de « Frioul » (lignes 12-15) → Nathan lui intime l'ordre de lui donner les noms (lignes 15-16, en témoigne l'impératif présent dans la portée et l'intonation « directive » rejouée par Sophie) → Sophie refuse de donner les noms à Nathan en invoquant une réflexion en cours (lignes 16-17) → Nathan identifie un bureau (lignes 19-20) → Sophie confirme à demi-mot (lignes 21-22) → Nathan formule, semble-t-il, un avis personnel (ligne 23). Si les contenus des portées propositionnelles modulées par les marqueurs *autophoniques* permettent surtout à la locutrice Sophie de valoriser son professionnalisme en signifiant qu'elle n'a rien divulgué, ou du moins tenté de ne rien divulguer, les contenus des portées propositionnelles modulées par les marqueurs de reprise hétérophonique participent à la présentation d'indices qui pointeraient alors une certaine réticence chez le protagoniste Nathan. L'ordre donné par Nathan quant à la révélation des noms (lignes 15-16), l'emphase qu'il aurait mise en prononçant le nom du bureau (ligne 20) ou encore la formulation de ce qui semble être un avis personnel négatif (lignes 19-20, en témoigne le recours à la locution adverbiale « quand même »), manifesteraient alors une réticence à l'égard d'une collaboration avec le bureau dont il est question, et, de fait, avec le directeur de celui-ci. La locutrice Sophie clôt finalement la séquence dialoguée rapportée en réaffirmant l'information évaluative initiale (« lui il est quand même un peu mitigé sur le personnage », lignes 23-25). En restituant l'entier de l'échange tenu avec le protagoniste Nathan, la locutrice Sophie justifie ainsi sa première réponse, tout en donnant la possibilité aux participants de la réunion de « vivre » cette expérience et, de fait, d'arriver à la *même* information ; la stratégie narrative évidentielle mise en place par Sophie lui permet d'élaborer une base commune de savoir, à partir de laquelle tous peuvent déduire que Nathan était effectivement « un peu réticent ». S'il est reconnu que les marqueurs d'étonnement, compris comme des réparations hétéro-initiées, impliquent généralement l'ajout d'informations complémentaires à une première réponse – une simple confirmation de ce qui a déjà été dit ne contribuerait alors pas à la progressivité de la séquence (Steensig & Heinemann, 2013 : 215, voir aussi Vu, 2022) –, la formulation d'une expansion *évidentielle* permet plus particulièrement à la locutrice de *justifier* la revendication d'un certain savoir et, de fait, de

légitimer une autorité épistémique. Il est intéressant de noter que, en réaction à cette longue réponse étendue, la locutrice Florence, à l'origine de la réparation hétéro-initiée, manifeste un désaccord quant au ressenti de Nathan vis-à-vis du patron « Maurier » (« non moi moi pas », ligne 27), qui tend par ailleurs à expliquer son premier étonnement.

L'extrait (7.3) est tiré d'un débat télévisé sur la problématique du droit de recours des organisations écologistes en Suisse et, plus particulièrement, sur l'initiative « Assez d'obstructionnisme – plus de croissance pour la Suisse », qui vise à restreindre, voire à supprimer, le droit de recours de celles-ci.

(7.3) DTV_REC / 00:17:46.200 – 00:18:23.970 / ID 42525^[1] ; ID 20043^[2]

01 NA3 [je suis tout à fait] d'accord que le peuple doit respecter
 02 la loi et tous les initiants sont d'accord avec ça\ .h le
 03 seul problème c'est que\ amener un pro- un projet devant
 04 un tribunal ça ça implique du temps/ ça implique plein de
 05 changements c'est un acte très grave\ .h: et nous demandons
 06 que celui qui peut (0.2) finalement amener le choix du
 07 peuple devant un tribunal REmettre/ en question ce choix-là\
 08 .h ce ne soit pas une organisation complÈTem[ent privée]&
 09 HOD [alors qui/]
 10 NA3 &qui ne représente qu'elle-même
 11 HOD alors [qui\
 12 NA3 [.h: l'é]tat\
 13 (0.2)
 14 HOD [l'état/
 15 NA3 [et l'état] a le POUvoir de le faire\ (.) **je l'ai dit**
 16 **tout à l'heure**^[1] on dépense CINQ/ milliards de francs par
 17 année pour le faire .h ça [paraît^[2] amplement suffisant/&
 18 HOD [alors alors vous vous p-]
 19 NA3 &c'est plus] que l'[armée\
 20 HOD [alors vous] pensez que: l:'état/ °et
 21 euh° (0.2) je pense vous: imaginez l'office fédéral de
 22 l'environnement [.h pou- ou l` service d` l'aménagement&
 23 NA3 [ou l` service d` l'aménagement du
 24 territoire cantona:l]
 25 HOD &bref] des fonctionnaires:
 26 NA3 oui
 27 HOD euh finalement assume ce rôle\ donc j` trouve que c'est
 28 (0.2) très particulier comme argument pour un radical
 29 libéral .h [...]

Des lignes 1 à 10, le débattant Philippe Nantermod, vice-président des Jeunes libéraux radicaux et membre du comité de ladite initiative, formule un point de vue personnel relativement aux enjeux des recours et réitère la demande des initiants, soit, présentée de manière concise, « que celui qui peut remettre en question le choix du peuple ne soit *pas* une organisation complètement privée » (lignes 6-10). En chevauchement de la réitération de la demande des initiants, le débattant Antonio Hodgers, conseiller national et représentant du parti Les Verts, produit alors une question ouverte (« alors qui », ligne 9), qui relève l'absence de spécification du référent « celui qui peut » mobilisé dans le tour de son adversaire (cf. « que celui qui peut », ligne 6). En ligne 11, après un point de transition pertinent, le débattant Antonio Hodgers

renouvelle sa question dans une répétition post-chevauchement (Oloff, 2009), assurant l'audibilité de son message et, de fait, contraignant son adversaire à répondre. Si le débattant Philippe Nantermod donne bien une *réponse* à la question (« l'état », ligne 12), il n'y adjoint cependant aucune autre information ; la réponse est formulée de manière *minimale*. Cette minimalité engendre toutefois un trouble dans la progression de l'échange, en témoigne la pause post-réponse en ligne 13.

La pause post-réponse est suivie, en ligne 13, d'une auto-sélection simultanée des débattants Philippe Nantermod et Antonio Hodgers, produisant chacun un tour de parole en chevauchement de celui de son adversaire (ligne 14 et ligne 15). Les deux débattants s'orientent alors, bien que de manière différente, vers un même but : le débattant Antonio Hodgers initie une réparation hétéro-initiée (« l'état », ligne 14) qui, en manifestant un trouble d'acceptabilité, incite son adversaire à fournir une expansion à sa première réponse, tandis que le débattant Philippe Nantermod initie de lui-même une expansion justificatrice à sa première réponse (« l'état a le pouvoir de le faire », ligne 15). Si l'expansion justificatrice formulée par Philippe Nantermod est déclenchée à la suite de la pause post-réponse (ligne 13), il est intéressant de noter que l'expansion justificatrice *évidentielle*, aux lignes 15 à 17, intervient à la suite d'une pause intra-tour et semble plus directement liée, dans ce cas de figure, à la réparation hétéro-initiée produite par Antonio Hodgers. Le débattant Philippe Nantermod recourt ainsi à deux énoncés marqués évidentiellement, le premier étant modulé par le marqueur évidentiel d'emprunt autophonique « je l'ai dit tout à l'heure » (« *je l'ai dit tout à l'heure* on [l'état] dépense cinq milliards de francs par année pour le [défendre l'environnement] faire », lignes 15-17) et le second par le marqueur évidentiel d'inférence « paraît » (« ça *paraît* amplement suffisant [pour créer des institutions étatiques et démocratiques qui gèreraient seules la défense de l'environnement] », lignes 15-17). Dans ce contexte, si le marqueur de reprise autophonique permet au locuteur de *réaffirmer* la validité de son discours en s'appuyant sur sa propre autorité (Caillat, 2016 ; Doury & Largier, 2006 ; López Muñoz, 2005), le marqueur d'inférence « paraît » participe plus particulièrement à l'*ironisation* de la conclusion évaluative « cinq milliards, c'est amplement suffisant ». La présentation d'une évaluation « évidente », qui « va de soi », de manière *atténuée* (en témoigne le recours au lemme d'apparence « paraître », Cornillie & Gras, 2015 ; Jacquin et al., 2022b) et comme étant le résultat d'un processus inférentiel duquel une *autre conclusion* pourrait être tirée, concourt à l'ironisation de l'évaluation. Aussi, la comparaison sarcastique avec le budget inférieur alloué à *l'armée*, à la ligne 19, corrobore l'emploi ironique, dans cet extrait, du marqueur évidentiel « paraît ». L'expansion évidentielle justificatrice formulée par Philippe Nantermod lui permet ainsi de justifier sa première réponse et d'asseoir son autorité épistémique. De plus, l'ironie mise en place par Philippe Nantermod dans son expansion évidentielle contribue également à contrecarrer le problème d'acceptabilité soulevé par son adversaire, traité alors comme non fondé. Finalement, après plusieurs tentatives de reprise du floor, en témoignent les

chevauchements aux lignes 18 et 20, le débattant Antonio Hodgers reprend le *floor* et élabore un point de vue personnel en réaction à cette réponse étendue.

Les deux extraits suivants illustrent quant à eux le cas d'une réponse étendue formulée en réaction à une question qui émet ouvertement UNE CRITIQUE (cf. extrait (7.4)) ou qui est traitée COMME TELLE par le locuteur-questionné (cf. extrait (7.5)). L'extrait (7.4) est tiré d'un débat télévisé sur la question de l'interdiction des 4x4 en Suisse.

(7.4) DTV_VEH / 00:23:18.730 – 00:24:12.040 / ID 48013^[1] ; ID 40320^[2]

01 ZEN [stéphane benoit]-godet bonsoir vous êtes heu rédacteur en
02 chef de bilan/ .h: et dans votre dernier numéro/ (0.2) alors
03 voilà votre dernier numéro/ .h: (0.2) pleurez votre quatre
04 qua[tre/ (0.3)] on va vous l'interdire\ (0.2) eh ben DIS
05 PON [((rires))]
06 ZEN donc:/ heu: .h
07 BGD tout à fait
08 (0.2)
09 ZEN avec une heu: une b- ma ma ma foi une heu une belle créature
10 .h (0.2) qui qui qui pleure sur son capot\ (0.7) vous la
11 poussez pas un peu là/
12 (0.3)
13 BGD non on la pousse pas on fait un dossier on essaie de
14 recenser un petit peu toutes les interdictions qu'on nous
15 prépare .h (0.2) une quarantaine en tout en suisse c'est
16 assez .h euh affolant et puis/ (0.3) heu **si on dis- si on**
17 **écoute un petit peu ce soir monsieur nordmann^[1] on voit en**
18 **fait qu'^[2] on nous prépare une société où on nous infantilise**
19 **complètement/ (.) .h: où finalement on a plus de valeur**
20 **individuelle/ .h (0.2) et heu: c` qui nous est promis**
21 **c'est:/ des panneaux d'interdiction à peu près partout**
22 **alors y a l` quatre quatre/ .h y a les fruits hors saison: y**
23 **a les piscines chauffées/ .h (0.2) heu quand i` faut pas:**
24 **enfin y a toute une série d'interdictions comme ça qui fait**
25 **que: .h (0.2) on transfère y a plus d` liberté individuelle/**
26 **y a plus de VALEUR individuelle/ .h et puis finalement/ on**
27 **va décider pour nous on va décider des interdictions**
28 **partout\ (.) dans tous les domaines de la vie**

Aux lignes 1 à 4, l'animateur Michel Zendali (ZEN) présente, dans un premier temps, l'invité Stéphane Benoît-Godet (BGD), rédacteur en chef du magazine économique suisse romand « Bilan », puis décrit la une du dernier numéro dudit magazine, dont le titre annonce la fin imminente des 4x4 en Suisse (« pleurez votre quatre-quatre on va vous l'interdire », lignes 3-4). L'animateur formule alors une phrase préfabriquée des interactions (Tutin, 2019) (« eh ben dis donc », lignes 4 à 6), qui manifeste une réaction évaluative quelque peu critique à l'égard de cette une. L'augmentation du volume de la voix et l'intonation montante finale adjointes à la production de la phrase préfabriquée corrobore une lecture « critique » de celle-ci. En réaction à cette critique, le locuteur Benoît-Godet produit une affirmation en recourant à la marque d'accord « tout à fait » (ligne 7) et soutient explicitement, par conséquent, la position défendue par le magazine. Après une brève pause, l'animateur poursuit la description de la une

et relève de nouveaux éléments (« avec une ma foi une belle créature qui pleure sur son capot », lignes 9-10) sur lesquels il vient s'appuyer pour formuler une question alors ouvertement critique, celle-ci pointant une certaine exagération dans la mise en scène de l'annonce : « vous la poussez pas un peu là » (lignes 10-11). Le locuteur Benoît-Godet produit alors une première réponse infirmative (« non », ligne 13), à laquelle il adjoint une répétition négative (« on la pousse pas », ligne 13), renforçant ainsi le rejet de cette critique, et enchaîne directement sur l'élaboration d'une réponse étendue justificatrice (lignes 13-28).

L'expansion justificatrice ajoutée par Stéphane Benoît-Godet à sa première réponse infirmative débute par une première justification non marquée, qui met en avant le travail de recherche effectué en amont et qui a permis de déceler une quarantaine d'interdictions à venir (lignes 13-16), légitimant ainsi la position défendue par la rédaction dans la une du magazine. Le locuteur poursuit sa réponse en formulant une seconde justification marquée évidentiellement. Celle-ci est introduite par les marqueurs évidentiels d'emprunt « si on écoute un petit peu ce soir monsieur Nordmann » et d'inférence « on voit en fait que » (lignes 16-18). Les deux marqueurs évidentiels indiquent alors un accès au savoir *intersubjectif*, car présentés comme expérimentés par tous (« on écoute », « on voit »), et *récent* (« ce soir »), soulignant le caractère actuel de l'information transmise et, donc, de la justification. Le savoir marqué « on nous prépare une société où on nous infantilise complètement où finalement on a plus de valeur individuelle et ce qui nous est promis c'est des panneaux d'interdiction à peu près partout » (lignes 18-21) est ainsi présenté comme la seule conclusion qu'il soit possible de tirer des propos tenus par le débattant Roger Nordmann. Soulignons également que le recours au lemme *voir* pour marquer une inférence basée sur des indices *non perceptibles* (ici, les dires de l'adversaire) participe à l'élaboration d'une position inattaquable ; en simulant la nature perceptible de l'information transmise, celle-ci est donnée comme véridique et directement accessible. Le locuteur termine finalement sa réponse en donnant d'autres exemples d'interdiction, dont il n'est pas question dans le présent débat (« y a les fruits hors saison », « y a les piscines chauffées », lignes 22-23), avant de conclure à une perte progressive et totale de la liberté individuelle (lignes 23-28). Si la réponse étendue participe, dans sa globalité, à la justification d'une première réponse (ici, l'infirmité d'une critique), le recours aux marqueurs évidentiels permet au locuteur d'asseoir une autorité épistémique en démontrant, de manière immédiate, les raisons pour lesquelles il n'est *pas* exagéré de tenir de tels propos. À la suite de cette longue réponse, l'animateur produit une seconde question adressée à l'invité (non transcrite), qui n'émet aucune réaction directe relativement à sa réponse.

L'extrait (7.5) est tiré d'une réunion professionnelle d'un bureau d'architecture, qui réunit les participants Christophe (CHR), supérieur hiérarchique de Robert (ROB) et Sally (SAL). L'extrait se situe dans les premières minutes de la réunion. Le locuteur Christophe indique à

Robert et Sally qu'ils doivent prendre connaissance d'un document de consentement d'enregistrement et le signer (lignes non transcrites).

(7.5) REU_BM3 / 00:04:30.527 – 00:04:31.528 / ID 42842

01 ROB tu signes/ sans euh:
02 CHR mAIS oui\ parce que ch- **c'est moi qui a:: dit** oui pour ce
03 proJET/ .h (0.7) °je sais c` que j` fais\° (0.4) mais si vou-
04 si vous m` faites confiANce\ (1.0) vous faites la même chose
05 que moi\ (2.2) si vous m` faites pas confian- NON euh non
06 j` vous explique\ (0.3) vous voulez quand mê- [j` vous&
07 ROB [NON non\]
08 &expli]que quand même
09 (0.2)
10 ROB non non

Alors que le locuteur Christophe est en train de signer le document, le locuteur Robert lui adresse une demande de confirmation quant au fait qu'il signe le document bien qu'il ne l'ait visiblement *pas lu* (« tu signes sans euh », ligne 1). Le locuteur Christophe formule alors une réponse confirmative (« mais oui », ligne 2), dont le « mais » introductif semble toutefois signaler que le locuteur traite la question comme une critique sous-entendue (ici, signer un document sans en avoir pris connaissance). Cette lecture est corroborée par l'enchaînement immédiat d'une expansion évidentielle justificatrice, introduite par le connecteur « parce que » (ligne 2), qui permet au locuteur Christophe de venir justifier sa première réponse (« c'est moi qui a dit oui pour ce projet », lignes 2-3). En recourant à l'énoncé marqué « c'est moi qui a dit oui pour ce projet » (ligne 2), modulé par le marqueur évidentiel d'emprunt autophonique « c'est moi qui a dit », Christophe indique au locuteur Robert qu'il possède un accès *préexistant* aux informations présentes dans le document, et donc qu'il en a déjà connaissance, mais également, bien que plus indirectement, *comment* il les a acquises, puisque c'est lui qui a pris la décision d'accepter le projet d'enregistrement. La construction syntaxique du marqueur évidentiel en « c'est moi qui a dit », mettant l'accent sur le pronom personnel « moi », permet au locuteur Christophe d'insister par ailleurs sur sa figure décisionnelle. Ce faisant, le locuteur Christophe justifie et légitime son acte de signer ledit document sans le lire, tout en réaffirmant son autorité et sa posture hiérarchique, et rejette alors une éventuelle critique sous-jacente à la question de Robert. Après une longue pause intra-tour, en ligne 3, le locuteur vient soutenir la justification de sa première réponse et souligne le caractère intentionnel et conscient de son acte (« je sais ce que je fais » (ligne 3)), réaffirmant, de manière indirecte, un accès privilégié aux informations. L'énoncé est à nouveau suivi d'une pause intra-tour. Il est intéressant de noter que le questionneur Robert ne produit aucun troisième tour d'accord, ni aucune réaction à la réponse donnée par Christophe, que ce soit après l'expansion évidentielle justificatrice (« c'est moi qui a dit oui pour ce projet ») ou après l'affirmation de son acte (« je sais ce que je fais »). Bien que le contenu de la réponse témoigne clairement du caractère menaçant de la question pour la face positive du questionné (Brown & Levinson, 1987), le locuteur Robert n'accomplit toutefois aucun travail des faces, même minimalement, pour atténuer la portée de sa question.

Le locuteur Christophe poursuit sa réponse en formulant un appel à l'imiter, tel un « qui m'aime me suive », l'amour étant remplacé dans ce cas par la confiance (« si vous me faite confiance vous faites la même chose que moi si vous me faites pas confiance », lignes 3-5), qui témoigne alors d'une tentative de clore la séquence. Le locuteur Christophe interrompt toutefois son appel, l'annule et propose alors une explication du projet (« non non je vous explique vous voulez quand mê- je vous explique quand même », lignes 5-8). Même si le locuteur Robert indique à deux reprises la non-nécessité d'une explication (« non non », lignes 7 et 10), le locuteur Christophe entame néanmoins une explication concernant le projet d'enregistrement (lignes non transcrites).

L'extrait (7.6), ci-dessous, illustre l'élaboration d'une réponse étendue en réponse à une question qui implique, de la part du locuteur-questionné, l'expression d'une ÉVALUATION AXIOLOGIQUE. L'extrait est tiré d'un débat télévisé sur la « crise » de la démocratie en Suisse. Le débat réunit quatre débattants principaux, chacun représentant un parti politique gouvernemental. Les intervenants invités débattent autour de l'« affaire Roschacher », qui oppose le conseiller fédéral Christophe Blocher et le procureur général de la Confédération Valentin Roschacher. Le conseiller fédéral est soupçonné d'avoir « chassé » le procureur général de la Confédération, afin de protéger un banquier de ses proches, accusé de blanchiment d'argent. Les deux protagonistes de l'affaire sont absents du débat.

(7.6) DTV_DEM / 00:16:21.829 – 00:17:06:486 / ID 41163

01 LOR [et pis une] phrase et après [j'aimerais qu'on parte à
02 zürich]
03 MAI [.h monsieur [BUGNON/] ET]
04 BUG [(ça c'est) une
05 [phrase]]
06 LOR [s'il vous plaît\]
07 MAI &TOUT LE MONDE] pourra le constater en lisant c` rapport\
08 (0.4) le conseil fédéral a pris acte d'une (0.3) D:ÉMISSION
09 (0.2) de monsieur roschacher\ (0.3) PAS d'un licenciement
10 (0.3) VOUS AVEZ VOUS-MÊME parlé ici (0.2) d'un licenciement\
11 (0.3) c'est faux: (0.7) c'est eff- monsieur blocher a
12 effectivement CHASSÉ monsieur roschacher mais il est allé au
13 conseil fédéral dire/ (0.2) monsieur roschacher a
14 démissionné\ (0.2) tout est là
15 (0.4)
16 LOR est-ce que c'est grave/
17 MAI c'est TRÈS GRAVE parce que le SEUL/ (0.6) organe qui pouvait
18 chasser monsieur roschacher c'était le C:ONSEIL fédéral\
19 .h: et **on lit dans c` rapport (0.3) que monsieur blocher a**
20 TOUT FAIT pour contourner le conseil fédéral parce qu'il
21 n'avait pas assez d'arguments\ .h: parce qu'il n'avait pas de
22 justes motifs pour chasser monsieur roschacher (0.3) dès
23 [lors en]core une fois la seule question qui se pose\ (0.3)&
24 LOR [x]
25 MAI &et qu'il faudra poser (.) incessamment\ TOUT le temps\ aux
26 u d c (0.2) POURQUOI monsieur blocher voulait-il cher-
27 voulait-il chasser [monsieur roschacher]

À la suite d'une hétéro-sélection par l'animateur Massimo Lorenzi (LOR), le débattant Pierre-Yves Maillard (MAI) informe, aux lignes 3 à 14, qu'un rapport de la commission de gestion du Conseil national révèle que le Conseil fédéral a pris acte d'une *démission* de Valentin Roschacher, et non d'un *licenciement*, alors que, selon le débattant, celui-ci aurait véritablement été « chassé » par Christophe Blocher. Ce dernier aurait alors caché cette information au Conseil fédéral en annonçant une démission du procureur général. Après une pause, l'animateur adresse alors au débattant une demande d'information quant à la gravité ou non de cet acte (« est-ce que c'est grave », ligne 16). Le contenu de la question implique que le questionné se positionne quant à une évaluation axiologique interrogée (i.e., la gravité des faits), soit en l'affirmant, soit en l'infirant. Le débattant Pierre-Yves Maillard confirme alors la gravité des faits en produisant une répétition (« c'est très grave », ligne 17), à laquelle il ajoute cependant l'adverbe « très » pour en accroître l'intensité. L'augmentation du volume de la voix sur l'adverbe et le jugement participe également à l'intensification de la gravité des faits. En modifiant la répétition, le débattant revendique ainsi des droits épistémiques supérieurs et renforce, par là, son autorité épistémique (Heritage & Raymond, 2012 ; Stivers, 2005). Le débattant enchaîne immédiatement sur une expansion justificatrice à sa confirmation, introduite par le connecteur « parce que » (ligne 17), qui expose les raisons de cette gravité. Le locuteur Pierre-Yves Maillard y oppose un *fait*, soit « le seul organe qui pouvait chasser monsieur Roschacher c'était le conseil fédéral » (lignes 17-18), à la *réalité*, soit « monsieur Blocher a tout fait pour contourner le conseil fédéral parce qu'il n'avait pas assez d'arguments parce qu'il n'avait pas de justes motifs pour chasser monsieur Roschacher » (lignes 19-22). L'information « réelle » est modulée par le marqueur évidentiel d'emprunt de reprise à un document écrit « on lit dans ce rapport que » (ligne 19). Le recours à ce marqueur évidentiel permet au locuteur de présenter l'information véhiculée dans sa justification comme *véridique et incontestable*, car directement issue du rapport de la commission de gestion du Conseil national. Le caractère incontestable de l'information est appuyé par la construction du marqueur évidentiel avec le pronom « on », qui présente un accès partagé et accessible par tous. Notons que le locuteur use déjà de cette stratégie évidentielle pour introduire une information dans un tour précédent (« *monsieur Bugnon et tout le monde pourra le constater en lisant ce rapport* le Conseil fédéral a pris acte d'une démission de monsieur Roschacher pas d'un licenciement », lignes 3 à 9). Ainsi, en recourant à une expansion évidentielle justificatrice, Pierre-Yves Maillard justifie une première réponse évaluative axiologique, tout en affirmant son autorité épistémique. Le locuteur termine son tour de parole en soulignant le flou qui règne autour des *raisons* qui ont poussé le conseiller fédéral Christophe Blocher à chasser le procureur général de la Confédération Valentin Roschacher (lignes 22-27). L'animateur rebondit alors sur cette question et demande à l'ensemble des débattants présents si l'un d'entre eux aurait des hypothèses sur ces raisons (lignes non transcrites).

Jusqu'à présent, nous nous sommes focalisée sur les trois grandes formes de questions auxquelles les locuteurs donnent une première réponse avant d'y adjoindre une expansion évidentielle *justificatrice*. Les extraits que nous présentons dans les pages suivantes illustrent les cas, plus rares, d'un recours à des expansions évidentielles justificatrices à la suite d'un DÉSACCORD entre deux « répondeurs », comme c'est le cas de l'extrait (7.7), ou alors dans des contextes où UNE PAUSE INTER-TOUR PERSISTE après une première réponse, comme c'est le cas de l'extrait (7.8).

L'extrait (7.7) est tiré d'une réunion professionnelle d'un bureau d'ingénierie. Elle réunit six participants, tous étant des membres de la direction. Ils discutent des nouveaux bureaux installés dans la région de « Briois ».

(7.7) REU_CL4 / 00:40:34.095 – 00:40:52.329 / ID 40289

01 SEB pis les bureaux sont parfaitement opérationnels maintenant\
02 y a tout/
03 PAU y a les chaises/
04 (1)
05 SEB [(inaud.)]
06 VIN [ah il manque des CHAI:][SES simplement\
07 PAU [°((petit rire))°]
08 SEB y a toujours PAS d` chaises/
09 (0.2)
10 VIN non\
11 (0.6)
12 YVA ouais Y A +des chaises mais c'est des chaises d` la salle de
vin +regarde YVA->
13 confér*ence/
yva *regarde VIN->
14 (0.3)
15 SEB mh
16 (0.2)
17 YVA y avait des+ chaises/ l'aut- **moi j'ai été voir l'au*tre jour**
yva ->*
vin ->+
18 y avait des chaises/ (0.9) mais c'est des chaises comme ça/
19 c'est des chaises de la salle de conférence/
20 VIN ah:/ (0.2) °okay\°

L'extrait débute par une demande de confirmation de Sébastien (SEB) quant à l'opérationnalité des nouveaux bureaux (« pis les bureaux sont parfaitement opérationnels maintenant y a tout », lignes 1-2). La question semble être adressée à tout le monde, le locuteur Sébastien balayant du regard plusieurs participants. En réaction à cette question, la locutrice Pauline (PAU) produit un énoncé déclaratif (« y a les chaises », ligne 3) dont la valeur illocutoire est toutefois difficilement interprétable, et ce malgré l'intonation montante ; l'énoncé oscille entre une véritable question (« y a les chaises ? ») ou alors une non-réponse tronquée, qui pointerait l'absence de chaises (« y a les chaises [qui manquent toujours] »). Après une longue pause, en ligne 4, le locuteur Vincent (VIN) formule finalement une non-réponse et indique qu'il ne manque « plus que » les chaises (« ah il manque des chaises

simplement », ligne 6)²⁴³. Le locuteur Sébastien initie alors une réparation hétéro-initiée (« y a toujours pas de chaises », ligne 8), qui manifeste un étonnement quant à l'absence persistante de chaises (voir aussi l'emphase mise sur la négation « pas »). Après une courte pause, le locuteur Vincent produit une réponse minimale (« non », ligne 10), qui confirme l'absence de chaises. Si le locuteur Sébastien ne produit pas verbalement une marque d'accord en troisième tour, en témoigne la pause en ligne 11, il manifeste cependant, de manière paraverbale, un certain agacement (haussement des sourcils), clôturant ainsi la séquence (Schegloff, 2007). Toutefois, en ligne 12, le locuteur Yva (YVA) initie une réponse *infirmative* à la demande de confirmation de Sébastien et produit une répétition positive (« ouais Y A des chaises », avec une intonation montante sur la locution verbale « y a »), qui contredit alors directement la confirmation donnée par Vincent quant à l'absence de chaises dans les nouveaux bureaux. Le désaccord est toutefois quelque peu atténué par le locuteur Yvan en spécifiant que les chaises sont celles de la salle de conférence ; il laisse ainsi ouverte la possibilité qu'ils ne parlent pas des mêmes chaises (chaises provisoires vs chaises définitives).

Si le locuteur Sébastien marque la réception de l'information (« mh », ligne 15), le locuteur Vincent ne produit toutefois aucune réaction au désaccord émis par Yvan aux lignes 12 et 13. Il est intéressant de noter que, des lignes 13 à 17, soit pendant plus d'une seconde et demie, les locuteurs Yvan et Vincent se fixent réciproquement du regard, ce qui semble témoigner d'un trouble relativement à ce désaccord. Ce regard mutuel soutenu tend alors à souligner la non-complétude de la séquence et invite indirectement à l'élaboration d'une expansion de la séquence (Rossano, 2013 : 322). À la ligne 17, le locuteur Yvan initie un nouveau tour de parole et réaffirme la présence de chaises dans les nouveaux bureaux (« y avait des chaises l'aut- », ligne 17). Toutefois, le locuteur s'arrête et produit une réparation auto-initiée pour réintroduire l'information par le biais, cette fois-ci, d'un marqueur évidentiel de perception directe (« moi j'ai été voir l'autre jour y avait des chaises », lignes 17-18), tout en spécifiant à nouveau, après une longue pause intra-tour, qu'il s'agit des chaises de la salle de conférence. Le locuteur Yvan produit alors une expansion évidentielle qui lui permet de justifier sa première réponse en revendiquant un accès *direct* à l'information, mais aussi, de manière plus cruciale, de rendre plus acceptable, pour Vincent, un contenu contraire au sien en le justifiant par une spécification évidentielle qui a une valeur d'argument. En recourant à un marqueur évidentiel de perception directe, le locuteur Yvan assoit son autorité épistémique et présente son savoir comme plus « véridique » que celui de Vincent. Ce faisant, l'expansion évidentielle justificatrice apportée à sa première réponse participe directement à la progressivité de la séquence (Stivers &

²⁴³ Le petit rire de Pauline, en ligne 7, intervenant en chevauchement de la fin du tour de Vincent en ligne 6, orienterait la catégorisation de sa première intervention comme une « non-réponse » ; le petit rire semble indiquer que le savoir est connu de la locutrice.

Robinson, 2006), le locuteur Vincent produisant alors une marque d'accord en réaction à celle-ci (« ah okay », ligne 20).

L'extrait (7.8) illustre le cas de figure où une expansion évidentielle justificatrice à une première réponse est produite à la suite d'une pause inter-tour. L'extrait est tiré d'une réunion d'un bureau d'architecture, qui réunit les participants Michel (MIC), architecte associé, supérieur hiérarchique de Louis (LOU), Daphné (DAP), Oscar (OSC), architectes, et Stan (STA), chef de projet développement. Les participants discutent d'un projet de construction de plusieurs bâtiments à proximité d'une université. L'extrait fait suite à une séquence latérale initiée par le locuteur Michel, lequel demande confirmation quant au refus d'un autre client de louer ses nouveaux appartements à des *colocations*.

(7.8) REU_BM1 / 00:58:21.538 – 00:58:36.811 / ID 48178

```
01 MIC    MAIS pierre casus seraient d'accord eux non/  
02        (0.3)  
03 LOU    [°oui:°]  
04 MIC    [°ou] pas:°  
05        (0.2)  
06 LOU    parce qu'i` proposaient même dans la tête euh: de t-  
07        pouvoir [transformer en une colocation]::&  
08 MIC    [°ah ils ont (0.2) TOUT compris eux°]  
09 LOU    & `fin:\
```

La demande de confirmation formulée par le locuteur Michel, en ligne 1, porte sur le projet proche de l'université ; il souhaite vérifier que les clients de ce projet sont bien d'accord, eux, d'ouvrir leurs appartements à des colocations (« mais pierre casus seraient d'accord eux non », ligne 1). Après une pause, Louis et Michel s'auto-sélectionnent et produisent deux tours simultanés (ligne 3 et ligne 4). Alors que Louis répond à la question et confirme que les clients seraient d'accord (« oui », ligne 3), le locuteur Michel modifie la structure de sa question initialement fermée en une question alternative (« ou pas », ligne 4), invitant à nouveau les participants à répondre. Bien que Louis ait donné une première réponse, certes minimale, à la question, le locuteur Michel ne produit aucun troisième tour – en témoigne la pause en ligne 5 –, ce qui pourrait s'interpréter comme un simple problème d'audition, la réponse ayant été produite en chevauchement de son tour. L'expansion évidentielle justificatrice formulée par Louis, aux lignes 6 et 7, démontre cependant une *autre* interprétation de la pause inter-tour que celle d'un problème d'audition. Au lieu d'une simple répétition de la confirmation, qui corroborerait un problème d'audition, le locuteur Louis vient alors *justifier* sa première réponse par le biais d'un énoncé marqué, introduit par le connecteur « parce que » (« parce qu'ils proposaient même dans la tête de t- pouvoir transformer en une colocation », lignes 6-7). En recourant au marqueur évidentiel d'emprunt hétérophonique « ils proposaient même dans la tête de », le locuteur revendique un accès particulier à l'information « on peut transformer en

une colocation » et justifie ainsi *comment* il sait qu'ils seraient d'accord²⁴⁴. Ce faisant, il légitime également l'action même d'avoir répondu. La formulation d'une telle expansion signale une interprétation négative de la pause inter-tour par le locuteur, incitant alors ce dernier à formuler une réponse étendue. L'interprétation négative que Louis fait de l'absence de réaction de Michel pourrait s'expliquer par la position hiérarchique supérieure de celui-ci ; en ne produisant pas de troisième tour d'accord, le locuteur Michel ne peut *que* manifester un problème d'acceptabilité. Finalement, en chevauchement du tour de Louis, le locuteur Michel produit une évaluation (« ah ils ont tout compris eux », ligne 8), qui marque ainsi implicitement l'acceptation de la confirmation.

Résumons. Les analyses menées dans les pages précédentes nous ont permis d'illustrer un même phénomène : le recours particulier à des marqueurs évidentiels dans des expansions *justificatrices* à des premières réponses. Bien que de nature évidentielle différente, les marqueurs évidentiels recensés dans cette collection contribuent tous à renforcer la justification en la présentant comme solide et permettent au locuteur d'affirmer son autorité épistémique à fournir une certaine première réponse. Il est intéressant de noter que dans le seul cas de figure où un marqueur présente une information de manière atténuée, celui-ci participe directement à une stratégie d'ironie mise en place par le locuteur (cf., extrait (7.3)). De manière plus générale, la *valeur* des questions posées semble inciter le locuteur à fournir *et* une expansion justificatrice *et* une justification particulière, soit, dans ces cas de figure, une justification *évidentiellement* marquée. Présentées comme incontestables, les expansions évidentielles justificatrices participent ainsi directement à la progressivité de l'échange, le questionneur ne pouvant alors qu'« accepter » les termes de la réponse, ce qui semble se vérifier, de manière générale, dans la présente collection.

7.2.2. Compléter une première réponse

Une petite collection de 8 occurrences, réparties dans 6 réponses à des questions fermées, manifeste l'emploi de marqueurs évidentiels dans des expansions à une première réponse qui viennent la *compléter*. Les expansions évidentielles recensées dans cette collection modulent toujours une première réponse *infirmative*, qui est produite en réaction à une demande d'information. Les demandes d'information portent toujours sur l'avancement d'un projet (e.g., « est-ce que toi tu l'as contacté pour euh pour Bert », ID 42755). L'expansion évidentielle permet au locuteur de transmettre toutes les informations qu'il possède relativement à l'information questionnée, et, de ce fait, lui donne la possibilité de construire une véritable base commune de savoir avec le questionneur. Les réponses inventoriées sont toutes présentes dans des réunions professionnelles et contiennent des énoncés marqués modulés par des marqueurs

²⁴⁴ Soulignons que le verbe *pouvoir*, présent dans l'information transmise, nous permet de comprendre que les clients ont donné leur accord.

évidentiels tantôt d'emprunt autophonique, tantôt d'emprunt hétérophonique. Nous nous arrêtons sur deux extraits représentatifs pour exemplifier le phénomène.

Le premier extrait est tiré d'une réunion professionnelle d'un bureau d'ingénierie. L'extrait présente un échange complet entre la participante Pauline (PAU) et le protagoniste N14, qui n'est pas un participant de la réunion. Ce dernier interrompt la réunion, débutée une minute plus tôt, pour poser une question à la participante Pauline²⁴⁵ : il souhaite savoir si Karim l'a contactée (lignes 1-2).

(7.9) REU_CL1 / 00:01:16.726 – 00:01:37.970 / ID 42415

01 N14 <((ouvre la porte)) désolé> (0.4) pauline/ (0.2) il t'a
 02 contactée karim/
 03 (0.5)
 04 PAU NON: je sais que marie-ange a essayé d` l'appeler:: (0.3)
 05 jeudi s::OIR jeudi dans l'après-midi\
 06 (0.2)
 07 N14 mh[mh/]
 08 PAU [elle] a pas réussi à le::: JOINDRE
 09 (0.2)
 10 N14 ouais
 11 (0.2)
 12 PAU euh vendredi matin:: euh je sais pas si elle a encore
 13 essayé:/ et pis **j` lui ai dit ben c` matin absolument et si**
 14 c'est possible qu'elle te prenne avec\
 15 (0.3)
 16 N14 ouais (0.8) j` vais broser\
 (1.3) ((ferme la porte))

Après une longue pause, en ligne 3, la locutrice Pauline donne une réponse infirmative (« non », ligne 4) et enchaîne directement sur l'élaboration d'une expansion qui vient *compléter* sa première réponse. L'introduction de l'expansion par le marqueur de modalité épistémique « je sais que » (ligne 4) participe à la projection d'une « complétion informationnelle » à venir. Par le biais de son expansion, des lignes 4 à 14, la locutrice Pauline expose alors toutes les informations qu'elle possède, que celles-ci soient certaines (e.g., « je sais que Marie-Ange a essayé de l'appeler jeudi soir jeudi dans l'après-midi elle a pas réussi à le joindre », lignes 4-8) ou incertaines (« vendredi matin je sais pas si elle a encore essayé », lignes 12-13). Le recours au marqueur évidentiel de reprise autophonique « je lui ai dit » (ligne 13), qui module la dernière information transmise (« ben ce matin absolument et si c'est possible qu'elle te prenne avec », lignes 13-14), permet à la locutrice Pauline de restituer son information de manière précise, en partageant explicitement *l'accès* à celle-ci (« je lui ai dit »), mais aussi de signaler, de manière indirecte, le savoir détenu par Marie-Ange (« je lui ai dit ») et qui concerne directement le locuteur N14 (« elle te prenne avec »). Les informations transmises ne viennent alors ni *expliquer*, ni *justifier* la première réponse, mais simplement la *compléter*. Ce faisant, la locutrice Pauline élabore une base commune de savoir entre elle et son collègue, qui contribue

²⁴⁵ Le protagoniste N14 reste dans l'entrebâillement de la porte pendant toute la durée de l'échange.

directement à la bonne coopération entre les différents acteurs du bureau. Après une courte pause, en ligne 15, le locuteur N14 clôt la séquence en formulant une marque d'accord en troisième tour (« ouais », ligne 16).

Le second extrait témoigne d'un fonctionnement similaire. L'extrait est tiré d'une réunion d'un bureau d'architecture. Quatre participants sont présents, dont Michel (MIC), architecte associé et supérieur hiérarchique de Claire (CLA), chef de projet.

(7.10) REU_BM2 / 00:17:45.284 – 00:18:03.079 / ID 42722^[1] ; ID 42438^[2] ; ID 42439^[3]

01 MIC [bâti]ment f on a des nouvelles s[ur l` p]ermis ou pas\
 02 CLA [.h:] [°don-°]
 03 (0.4)
 04 CLA non\ [alors\
 05 MIC [c'est ch]ez l` [préfet/
 06 CLA [lemoine] j` lui ai dit que: lemoine
 07 que^[1] j'allais attendre encore cette semaine/ parce qu'il
 08 m'a dit^[2] première semaine de décembre\
 09 MIC °ou°[ais:/]
 10 CLA [donc j` lui lais]se encore cette semaine\ pas que
 11 j'appelle °euh:° voilà/ il a dit^[3] okay/ (0.5) mais: si j'ai
 12 rien:: jusqu'à lundi j'appelle lundi\
 13 (0.2)
 14 MIC okay[:\
 15 CLA [pour] demander à m`sieur gay\
 16 (0.5)
 17 MIC parfait\
 18

À la ligne 1, le locuteur Michel (MIC) demande à Claire si des retours ont eu lieu quant au permis de construire du bâtiment F. Après une longue pause²⁴⁶, en ligne 3, Claire formule une réponse infirmative (« non », ligne 4) et débute une expansion à sa première réponse (« alors ») qui est toutefois avortée par une seconde question de Michel, produite en chevauchement (« c'est chez le préfet », ligne 5). En ligne 6, en chevauchement de la question de Michel, Claire poursuit alors l'élaboration de son expansion et vient ainsi compléter sa première réponse en restituant une séquence dialoguée entre elle et l'entreprise cliente (lignes 6-11). Claire indique, par le biais d'une séquence dialoguée rapportée, qu'elle a accordé au client un délai supplémentaire d'une semaine (« lemoine je lui ai dit que lemoine que j'allais attendre encore cette semaine parce qu'il m'a dit première semaine de décembre », lignes 6-8) et que le client a approuvé le délai (« il a dit okay », ligne 11). Ce faisant, elle transmet à Michel toutes les informations dont elle dispose en ce qui concerne la question du permis de construire et établit ainsi, par une stratégie narrative évidentielle, une *base commune* de savoir. Le locuteur Michel produit finalement dans un troisième tour une marque d'accord (« okay », ligne 14), qui atteste l'acceptation de la réponse donnée par Claire.

²⁴⁶ Les chevauchements produits par Claire, en ligne 2, ne semblent pas correspondre à un début de réponse, mais plutôt à une tentative de reprise du *floor*.

Les deux extraits que nous venons de parcourir illustrent l'emploi de marqueurs évidentiels dans des expansions qui viennent *compléter* une première réponse. En formulant une première réponse infirmative, le locuteur revendique alors pleinement une position épistémique K+ (Heritage, 2012 ; Sidnell, 2012). Une réponse minimale à la question semblerait toutefois non satisfaisante en regard du contenu de la question posée, les demandes d'information concernant toujours *l'avancement* d'un projet. L'expansion évidentielle formulée par le locuteur lui permet alors de fournir toutes les informations qu'il détient et d'élaborer une base commune de savoir entre lui et le questionneur. Finalement, en spécifiant que les informations transmises ont été acquises par le biais d'un emprunt, qu'il soit autophonique ou hétérophonique, les locuteurs « mettent en scène » le savoir détenu et renforcent ainsi l'indication qu'ils ne possèdent *que* ce savoir.

7.2.3. Nuancer une première réponse

Une collection de 23 occurrences réunit des marqueurs évidentiels, et leur portée, qui sont utilisés dans des expansions à une première réponse et dont la spécificité est d'être préfacées par la conjonction « mais ». Les 17 réponses font toujours suite à des questions fermées et suivent alors la structure « oui/non/répétition + mais + expansion marquée ». L'adjonction immédiate de la conjonction « mais » à la première réponse participe ainsi à la projection d'une expansion divergente. Les expansions marquées recensées dans cette collection contribuent toutes à *nuancer* la portée de la première réponse en y associant certaines réserves. Deux cas de figure différents sont néanmoins visibles : le premier, peu fréquent, rassemble des cas où une première réponse est nuancée parce que le locuteur n'est pas certain de la justesse de la première réponse, comme c'est le cas de l'extrait (7.11) ci-dessous ; le second, le plus fréquent, rassemble des cas où la première réponse *concède* l'information questionnée, mais dont l'expansion marquée vient infirmer la conclusion, implicite, qui pourrait être tirée de la première réponse (Ducrot, 1980 ; Moeschler & Spengler, 1982 ; voir aussi Vassiliki, 2014 sur la construction concessive 'yes but' en anglais), comme c'est le cas dans les extraits (7.12) et (7.13) ci-dessous. Soulignons que dans les deux cas de figure, l'expansion marquée ne contredit jamais la première réponse donnée par le locuteur. Finalement, toutes les catégories évidentielles sont attestées dans cette collection. Comme nous le verrons, les marqueurs évidentiels contribuent tous à renforcer la véracité des réserves exprimées par le locuteur ; leur fonction est ainsi proche de celle des marqueurs présents dans les expansions justificatrices évidentielles (§ 7.2.1.).

Débutons par le premier cas de figure susmentionné. L'extrait est tiré d'une réunion professionnelle d'un bureau d'architecture, qui réunit les participants Christophe (CHR), architecte associé, et Lucas (LUC), chef de projet exécution. Le participant Lucas rend compte de la répartition des « chefs de projet » du bureau dans les différents projets pour l'année en cours.

01 CHR et pis mar eux:/ (0.5) donc c'est trois plus mounir ça
02 suffit pour euh: deux mille dix-huit[t/]
03 LUC [n:]:ON\ mai::s
04 aujourd'hui y a tellement d'inconnues sur c`t` affAire que::
05 i`::: (0.5) l'idÉE en fait l'idée de base c'est qu'il peut
06 récupérer la f- (0.3) l:équipe croution (0.5) mais: en fait
07 **c` qu'on a discuté c` matin: c'est qu'^[1] i` m` dit^[2] mais:**
08 (0.3) ça s`ra trop tôt\ (0.8) l:ui il pense plutôt qu`^[3] ça
09 va un peu s` pousser comme ça voire peut-être euh:: début
10 deux mille dix-neuf son chantier donc là on aura un p`tit
11 creux/ (0.2) faudra combler pour un certain nombre de
12 personnes/ faudra voir comment on jongle\
13 (0.3)
14 CHR mhmh\
15 LUC pendant cette période quoi\
16 (0.8)
17 CHR °d'accord/°

Aux lignes 1 et 2, le locuteur Christophe formule une demande de confirmation quant au nombre de personnes affectées au projet « Mar » pour l'année en cours : est-ce que quatre personnes, dont « Mounir », chef de projet, suffisent ? En chevauchement de la fin de la question, le locuteur Lucas produit une réponse infirmative (« non », ligne 3), non préférée (Enfield et al., 2019 : 288). L'allongement phonique et l'augmentation du volume de la voix qui accompagnent la production de l'information projettent une suite à venir. Le locuteur enchaîne alors directement sur l'élaboration d'une expansion, introduite par la conjonction « mais », qui vient nuancer sa première réponse, soit, dans ce cas précis, l'information que « trois plus Mounir ça suffit pour deux mille dix-huit ». Lucas débute son expansion en pointant le flou qui règne autour du projet « Mar » (« aujourd'hui y a tellement d'inconnues sur cette affaire », ligne 4) et en indiquant qu'une solution est envisagée pour pallier le manque d'effectif (« l'idée de base c'est qu'il [Mounir, ndlr] peut récupérer l'équipe Croution », lignes 5-6). Toutefois, il poursuit en rapportant un échange qu'il a eu le matin même avec le chef de projet « Mounir » (lignes 7-10) : ce dernier lui a fait part d'un retard sur l'avancée du projet et d'un début des travaux envisagé plutôt au début de l'année *suivante*. Le locuteur conclut alors, aux lignes 10 à 15, qu'il faudra combler le manque d'effectif à *ce moment-là* (« là », ligne 10, « pendant cette période », ligne 15). L'expansion formulée par Lucas vient ainsi nuancer sa première infirmation, car il n'est pas certain de la justesse de celle-ci en raison du flou dans les *dates* de commencement du chantier. Autrement dit, le locuteur suspend la revendication d'une infirmation *totale*, parce qu'il est possible que le chiffre de « quatre personnes » soit finalement suffisant pour deux mille dix-huit, mais non pour deux mille dix-neuf. Le recours aux marqueurs évidentiels de reprise hétérophonique « ce qu'on a discuté ce matin c'est que » (ligne 7), « il me dit » (ligne 7) et « lui il pense plutôt que » (ligne 8) permet au locuteur de renforcer plus spécifiquement le caractère authentique de l'information transmise, en explicitant que celle-ci est directement issue du responsable du projet lui-même. Finalement, le locuteur

Christophe accepte les termes de la réponse et produit, en troisième tour, une marque d'accord (« d'accord », ligne 17), clôturant ainsi la séquence.

Les extraits (7.12) et (7.13), présentés ci-dessous, illustrent le second cas de figure, dans lequel les expansions marquées viennent infirmer la conclusion implicite qui pourrait être tirée de la première réponse. L'extrait (7.12) est tiré d'une réunion de direction d'un bureau d'ingénierie, qui réunit les six participants Yvan (YVA), Pauline (PAU), Sébastien (SEB), Vincent (VIN), William (WIL) et Olrich (OLR). Les participants discutent de l'ouverture prochaine d'un bureau dans la région germanophone de « Briois ».

(7.12) REU_CL4 / 01:09:48.961 – 01:10:17.893 / ID 41241

01 PAU ben:: voilà ben typiquement: euh dès qu'on fait la
02 communication y a un:: y a un numéro d` téléphone enfin y a
03 une adrESSE/ (0.5) avec d'un CONTACT/ avec un::: .h un BRIOIS
04 arobase credo point c h/ (0.4) avec un numéro d` téléphone et
05 [pis faut]&
06 YVA [mhmh\
07 PAU &que::[:]
08 SEB [.tsk] ouais mais l` télé- l` numéro de téléphone il
09 est dévié pis: il faudrait qu'il soit dévié sur quelqu'un qui
10 parle suisse allemand\
11 (1.4)
12 SEB [parce que si c'est:::]
13 PAU [BON au téléphone mich]elle elle se débrouille/ non/
14 (1.3)
15 VIN [non]
16 PAU [j'ai CRU comprendre/]
17 WIL [ouais mais **tu:: [tu] en]tends que c'est pas une [suisse]&**
18 VIN [non]
19 PAU [ouais\
20 WIL &allemande\
21 VIN .tsk non mais ça c'est une question que credo doit penser en:
22 GÉNÉ[RAL aussi\
23 .h

Aux lignes 1 à 7, la locutrice Pauline souligne la nécessité d'avoir déjà mis en place, lors de sa future communication, un site internet avec un numéro de contact. Sébastien (SEB) produit alors, en chevauchement de la fin du tour de Pauline, un « accord nuancé » (Vassiliki, 2014) qui est introduit par la construction « ouais mais » (ligne 8). Si le locuteur concède la nécessité d'avoir un numéro de contact, il soulève néanmoins un point potentiellement problématique quant à la nécessité que le contact sache parler le suisse allemand (lignes 9-10). Après une longue pause, en ligne 11, Sébastien et Pauline s'auto-sélectionnent simultanément et forment, pour le premier, un début d'explication (« parce que si c'est », ligne 12) et, pour la seconde, une demande de confirmation quant aux capacités linguistiques de « Michelle » (« bon au téléphone Michelle elle se débrouille non », ligne 13). La question posée par Pauline correspond plus spécifiquement à une « recherche d'un accord sur une évaluation » (Stivers & Enfield, 2010 : 2623). À la suite d'une longue pause, en ligne 14, qui témoigne d'une difficulté chez les allocutaires à fournir une réponse, Vincent, Pauline et William s'auto-

sélectionnent de manière simultanée. Si Pauline produit une expansion à sa question (ligne 16) et si Vincent initie un point de vue qui ne répond pas à la question (ligne 15, en témoignent les tours de parole suivants aux lignes 18, 21 et 22), William, lui, formule une réponse confirmative à la question posée (« ouais », ligne 17), revendiquant ainsi des droits épistémiques à confirmer l'évaluation questionnée (Heritage & Raymond, 2012 : 189). Toutefois, le locuteur vient directement nuancer sa première réponse en initiant l'expansion marquée « tu entends que c'est pas une Suisse allemande » (lignes 17 et 20), introduite par la conjonction « mais ». Ce faisant, William réfute la conclusion implicite que l'option « Michelle » conviendrait, car celle-ci n'est pas suisse allemande.

Dans ce contexte, la proposition « [Michelle] c'est pas une suisse allemande » peut être comprise, nous semble-t-il, comme une évaluation négative – certes, formulée de manière *indirecte* –, glosable par « Michelle ne se débrouille pas si bien que ça en suisse allemand, en comparaison d'une Suisse allemande native ». Le recours au marqueur évidentiel « tu entends que » permet au locuteur de signaler aux autres membres de la réunion *comment* il détient cette information mais, surtout, contribue à renforcer la véracité de l'évaluation négative sur les capacités langagières de Michelle. En effet, le locuteur indique que, sur la base de ce qu'il a pu *entendre*, c'est-à-dire sur la base d'une expérience *directe* des capacités langagières de Michelle, il peut conclure qu'« elle ne se débrouille pas si bien que ça ». L'inférence est par ailleurs présentée de telle manière qu'elle suggère que *n'importe qui* qui l'entendrait arriverait à cette même évaluation négative, comme en témoigne l'emploi d'un « tu » générique. Si William concède alors l'information « Michelle se débrouille [en suisse allemand] », il nuance néanmoins sa première confirmation, et donc la portée de celle-ci, en formulant certaines réserves qui peuvent être *vérifiées* par tout le monde (ici, la conclusion de l'inférence). Il est intéressant de noter que Pauline accepte les termes de la réponse (« ouais », ligne 19) en chevauchement de la réponse de William, avant même que celui-ci n'ait pu terminer de formuler son information. Le caractère vériconditionnel que projette le marqueur « tu entends que » sur un énoncé suffirait alors peut-être à rendre acceptable toute réserve à venir.

L'extrait (7.13) témoigne d'un phénomène similaire. L'extrait est tiré d'un débat télévisé sur la nécessité ou non, en Suisse, d'introduire un salaire minimum de 4'000 francs.

(7.13) DTV_SM2 / 00:51:18.149 – 00:51:26.007 / 48032

01 BER [(c'est-à-dire)] s:ur la la philosophie vous êtes PLUTôt/
 02 favorable à un salaire minimum\
 03 (0.6)
 04 MAU j` suis [plutôt favorable à un salaire mini]mum mais j` me&
 05 BER [dans la philosophie/
 06 &rends compte que c:'est [c- c'est impossible\]
 07 BER [ada m- ada marra/]

Après une première intervention de l'invité David Maurer (MAU), patron d'une start-up, l'animateur David Berger (BER) initie une demande de confirmation (« (c'est-à-dire) sur la philosophie vous êtes plutôt favorable à un salaire minimum », lignes 1-2), qui propose une conclusion évaluative relativement aux propos tenus par l'invité. L'emphase mise sur l'adverbe « plutôt », ainsi que la précision « sur la philosophie » (*vs* dans la réalité) permet toutefois à l'animateur d'atténuer l'évaluation « vous êtes favorable », celle-ci se situant dans le territoire épistémique de l'allocutaire (Kamio, 1997). Après une longue pause, en ligne 3, l'invité David Maurer produit finalement une confirmation par le biais d'une répétition (« je suis plutôt favorable à un salaire minimum, ligne 4), revendiquant ainsi des droits épistémiques supérieurs (cf. Heritage & Raymond, 2012). Il vient cependant directement nuancer sa confirmation par l'expansion marquée « je me rends compte que c'est impossible », introduite par la conjonction « mais ». Si David Maurer concède, dans un premier temps, l'information questionnée, il vient toutefois la nuancer en relevant l'impossibilité de mettre en place une telle demande *dans la pratique*. Le recours au marqueur évidentiel d'inférence « je me rends compte que » témoigne alors d'un même fonctionnement que dans l'extrait précédent. En modulant sa réserve par le biais de ce marqueur, David Maurer explicite ainsi qu'il possède un accès *individuel* à l'information véhiculée : en tant que patron d'une start-up, il possède différents éléments d'appréciation sur lesquels il peut se baser pour tirer cette conclusion. Ce faisant, il appuie directement la véracité de son information et renforce par là son autorité épistémique. En réaction à la réponse de l'invité, l'animateur ne produit toutefois aucune marque d'accord et hétéro-sélectionne une autre invitée au débat.

Les trois extraits que nous venons de parcourir nous ont permis de relever l'emploi particulier de marqueurs évidentiels dans des expansions qui sont introduites par la conjonction « mais » et qui viennent *nuancer* une première réponse. Les marqueurs évidentiels modulent des informations présentées comme des réserves à une infirmation ou à une confirmation *totale* de l'information questionnée. En précisant l'accès épistémique aux réserves énoncées, le locuteur rend compte plus spécifiquement de leur véracité, et, conséquemment, de leur justesse.

7.2.4. Atténuer un droit à affirmer : un cas unique

Nous recensons, dans nos données, un cas unique dans lequel un énoncé marqué est utilisé pour atténuer un droit à affirmer une information. Il s'agit de la seule réponse marquée où l'affirmation est produite *après coup*. L'extrait est tiré d'une réunion professionnelle d'une société spécialisée dans la communication d'entreprise. Elle rassemble les participants Carole (CAR), Boris (BOR), Georges (GEO), Roger (ROG), ainsi que le participant Jean (JEA), qui rejoint la réunion seulement quelques secondes avant le début de l'extrait.

(7.14) REU_AC1 / 00:10:25.668 – 00:10:34.178 / ID 20048

01 CAR est-ce que isaline participe euh: ou:::::
02 JEA s:i [vous:: avez envie/]
03 CAR [c'est c'est toi qui] mais c'est toi qui sais c'est::::
04 c'est: ton truc hein/
05 (0.3)
06 CAR [tu veux pas/]
07 BOR [bah ça m` **pa**raîtrait pas mal ouais
08 JEA ouais (.) je trouve

À la ligne 1, la locutrice Carole (CAR) formule une demande d'information, adressée à Jean (JEA), quant à la participation ou non de la stagiaire Isaline, dont il est le responsable. Celui-ci produit alors une non-réponse, par le biais de laquelle il invite tous les participants de la réunion à *choisir* si Isaline participe ou non (« si vous avez envie », ligne 2). La non-réponse est toutefois chevauchée par un tour de Carole qui spécifie les droits supérieurs, voire exclusifs, de Jean pour prendre cette décision et, donc, pour répondre à la question (« c'est c'est toi qui mais c'est toi qui sais c'est c'est ton truc hein », lignes 3-4). L'intervention de Carole, aux lignes 3 et 4, fait suite aussi bien à l'absence de réponse donnée par Jean lors de l'allongement phonique très marqué qui accompagne la conjonction « ou » (« ou::::: », ligne 1) en fin de question, qu'au contenu de la non-réponse de Jean. Toutefois, et ce malgré l'intervention de Carole, Jean ne produit toujours *aucune* réponse. Après une courte pause en ligne 5, Carole et Boris s'auto-sélectionnent. Alors que Carole formule une nouvelle question adressée à Jean (« tu veux pas », ligne 6), Boris donne une réponse, en ligne 7, aussi bien à la première demande de Carole qu'à celle de Jean : « bah ça me paraîtrait pas mal ouais ». Boris module toutefois sa réponse en énonçant, dans un premier temps, une évaluation marquée (« ça me paraîtrait pas mal »), exprimant ainsi un accord *atténué*, puis, dans un second temps, une pleine affirmation (« ouais »).

Le marqueur évidentiel d'inférence « me paraîtrait »²⁴⁷ permet au locuteur d'indiquer qu'il se base sur différents indices pour tirer la conclusion évaluative « ce serait pas mal », mais que celle-ci n'engage que *lui*, comme en témoigne le recours au pronom personnel « me ». De plus, le recours à un marqueur inférentiel basé sur un lemme d'apparence participe également à l'atténuation de son évaluation et, donc, de son accord (voir, e.a., Cornillie & Gras, 2015 ; Jacquin et al., 2022b). L'évaluation atténuée « ça me paraîtrait pas mal » participe plus généralement à l'atténuation d'un droit épistémique supérieur pour *affirmer* l'information questionnée, et, par voie de conséquence, pour prendre la décision de la participation de la stagiaire Isaline. Ainsi, bien que Jean ait explicitement demandé l'avis des participants, la spécification faite par Carole aux lignes 3 et 4 « bloque » toute réponse autre que celle de Jean. Il est intéressant de noter que ce n'est *qu'*à la suite de la réponse de Boris et de son affirmation

²⁴⁷ Soulignons que le conditionnel ne fait pas partie du marqueur évidentiel ; sa présence tient du fait que le marqueur évidentiel est ancré dans une construction hypothétique sous-jacente de type « si... alors » (« si Isaline participait, alors ce serait pas mal »).

que Jean confirme finalement la participation d'Isaline à la réunion (« ouais je trouve », ligne 8). L'extrait témoigne ainsi d'un cas unique, dans nos données, d'une atténuation d'un droit à affirmer une information.

7.2.5. Indiquer que la réponse a *déjà* été donnée : un emploi particulier des marqueurs de reprise autophonique

Une collection de 17 occurrences évidentielles, réparties dans 14 réponses, témoigne d'un recours particulier à des marqueurs évidentiels d'emprunt autophonique pour indiquer que la réponse à la question a *déjà* été donnée et, de ce fait, que l'information est connue du questionneur, ou du moins est censée l'être. Les marqueurs évidentiels recensés dans cette collection sont tous associés à la première personne du singulier, à l'exception d'un marqueur évidentiel construit avec le pronom « on ». Les marqueurs traduisent ainsi toujours un accès épistémique *individuel* à l'information transmise. Ils sont tous basés sur le lemme « dire », bien que nous trouvions une occurrence formée à partir du lemme « répéter ». Dans plus de la moitié des cas, les marqueurs évidentiels comportent une expression anaphorique, qui sert également de pivot cataphorique pour introduire le segment informationnel répété (e.g., $P \rightarrow$ je l'ai dit (que) P , voir Reichler-Béguelin, 1988 : 37). De même, plusieurs déictiques temporels sont fréquemment adjoints aux marqueurs évidentiels pour appuyer le caractère passé de l'énonciation originelle (e.g., « avant », « tout à l'heure », « hier soir », etc.). Notons également que les marqueurs ne sont jamais préfacés de l'adverbe « comme » ou de toute autre marque qui orienterait, sémantiquement, la polarité du marqueur. Finalement, à l'exception d'un cas de figure, tous les marqueurs évidentiels modulent une information donnée *durant* l'échange.

Le recours à un marqueur évidentiel de reprise autophonique, dans ces cas de figure, permet au locuteur de manifester que la réponse est *déjà* connue du questionneur, mais aussi d'indiquer par quel *biais* elle lui est connue. Le marqueur participe ainsi à la réactivation de la mémoire discursive. Il semble contribuer uniquement à pointer un *déjà dit* et non à réaffirmer la validité d'un discours en s'appuyant sur sa propre autorité (Caillat, 2016 ; Doury & Largier, 2006 ; López Muñoz, 2005). Il ne sert également pas à introduire une réexplication (López Muñoz, 2005), ni à rendre compte de la partie autophonique d'une séquence dialoguée rapportée. Les réponses marquées de la sorte se rencontrent principalement dans les débats politiques ; nous n'en dénombrons en effet que trois dans les réunions professionnelles. Ce résultat pourrait s'expliquer par leur caractère « menaçant » pour la face de l'allocutaire (Brown & Levinson, 1987). Utilisés dans des réponses à des questions pour signifier un *déjà dit*, les marqueurs évidentiels concourent directement à relever le caractère « redondant » de la question, car celle-ci suscite une réponse déjà connue. Le locuteur indique ainsi que la question posée est mal conçue, car le questionneur en connaît déjà la réponse. Il remet alors directement en cause la position épistémique K- revendiquée par le questionneur. Il est intéressant de noter que les *questions* ne comportent jamais de marques d'atténuation ou autres qui trahiraient un *oubli* du

questionneur. Si les marqueurs de reprise autophonique peuvent se révéler menaçants pour la face de l'allocutaire, ils participent également, de manière concomitante, à la protection de la face du locuteur, puisque celui-ci doit fournir une réponse qui ne pourra respecter la *loi d'informativité* (« any use of language that does not convey information is seen as superfluous and therefore bad », Tannen, 1987 : 585-586). Le marqueur permet ainsi au locuteur d'indiquer *explicitement* que l'information donnée n'est pas nouvelle. Nous proposons alors, dans les pages suivantes, de parcourir trois extraits représentatifs, qui rendent compte chacun de l'emploi particulier de marqueurs évidentiels d'emprunt autophonique pour indiquer qu'une réponse à une question a déjà été donnée.

L'extrait (7.15) est tiré d'un débat télévisé sur la nécessité ou non, en Suisse, d'introduire un salaire minimum de 4'000 francs. L'extrait fait suite à une première séquence (lignes non transcrites) dans laquelle l'animateur David Berger (BER) demande à l'invité Gilles Meystre (MEY), directeur adjoint de Gastrovaud, les raisons pour lesquelles il n'est pas possible, dans le cadre de sa convention collective, de proposer un salaire minimum. L'invité formule alors une réponse, dans laquelle il évoque plus particulièrement les *conséquences négatives* qu'engendrerait l'introduction d'un salaire minimum. Aux lignes 1 à 8, l'animateur David Berger formule une seconde question, adressée à l'invité, quant aux conséquences directes que l'introduction d'un salaire minimum aurait dans la branche de la restauration.

(7.15) DTV_SM2 / 00:09:13.579 – 00:10:24.992 / ID 42405^[1] ; ID 42406^[2] ; ID 42407^[3]

01 BER [alors soviétique] ça fait tiquer mais euh j'aimerais quand
02 même vous entendre euh sur le .h le le (.) VOTRE branche/
03 finalement\ si on passe les quatre mille francs c'est quoi
04 concrètement les les .h (0.2) les conséquen[ces/ (.)] c'est/&
05 MEY [.tsk]
06 BER &c'est des[: restaurants qui ferment/] des hôtels qui&
07 MEY [alors j` vous l'ai dit^[1] c'est]
08 BER &ferment/ [très vite c'est quoi]
09 MEY [alors c'est effectivement]ent des:: des établissements
10 qui avant de fermer .h devront prendre des mesures .h euh et
11 ces mesures elles seront de divers ordres\ (0.2) je l'ai dit/^[2]
12 (.) euh: c'est: de booster le temps partiel/ .h on a
13 aujourd'hui cent quarante et un mille euh:: travailleurs\ à
14 temps plein .h eh bien il s'agira peut-être/ (0.3) en cas
15 de: réussite de cette initiative de dire .h eh bien euh: on
16 va concentrer leur travail sur les heures les plus
17 productives/ .h euh les heures de midi et les heures de soir
18 .h on va euh: réduire le nombre de travailleurs .h durant les
19 périodes plus creuses le matin et l'après-midi .h voire fermer
20 certains établissements et pourtant .h euh tout le monde
21 reconnaît le rôle social AUSSI des des bistrotts et des re- et
22 des p`tits établissements .H: euh autre solution c'est j`l'ai
23 dit^[3] de: finalement stagner [les salai]res qui sont plus&
24 BER [mh/mh\
25 MEY &hauts qu` le sal[aire mi]nimum pour permettre (0.2) euh:: à&
26 BER [°mh°]
27 MEY &[à ce]ux qui sont (.) en dessous .h d'obtenir c` que&
28 BER [mhm]

29 MEY &[l'initiative] demande\ donc c'est un [risq]ue RÉEL&
 30 BER [les corrections] [alors]
 31 MEY &pour les .H: euh:: employés .H: et j` crois que c'est pour
 32 ça que: (0.3) euh: c'est bien d` lutter contre la sous-enz-
 33 sous-enchère salariale .h: mais c'est dangereux (0.3) de:
 34 faire de la surenchère

En chevauchement de la question de l'animateur, Gilles Meystre initie à deux reprises un début de réponse (ligne 5 et ligne 7) et l'introduit, la seconde fois, par le marqueur évidentiel de reprise autophonique « je vous l'ai dit ». Le marqueur est lui-même préfacé du marqueur discursif « alors », qui semble indiquer une digression à venir (Hancock & Sanell, 2010 : 69-70). La présence du pronom « vous » dans le marqueur insiste également sur le caractère *connu* et *partagé* de la réponse. Le locuteur s'interrompt toutefois et laisse terminer l'animateur, avant de poursuivre sa réponse après un point pertinent de transition (« alors c'est effectivement... », ligne 9). Après un premier rappel quant au fait que des mesures devraient être prises si l'introduction d'un salaire minimum était accepté (lignes 9-11), Gilles Meystre expose deux mesures, chacune étant alors modulée par un marqueur de reprise autophonique : « *je l'ai dit* c'est de booster le temps partiel » (lignes 11-12) et « autre solution c'est *je l'ai dit* de finalement stagner les salaires qui sont plus hauts que le salaire minimum pour permettre à ceux qui sont en dessous d'obtenir ce que l'initiative demande » (lignes 22-29). Le recours aux marqueurs évidentiels permet alors au locuteur d'indiquer que les deux mesures ont déjà été énoncées dans un tour précédent. En signalant que les informations données dans sa réponse sont des *redites*, le locuteur effectue un double mouvement : (i) il indique à l'animateur que la réponse a déjà été donnée et, de ce fait, que la question n'est pas pertinente et (ii) il reconnaît explicitement que les informations ont déjà été données, et donc qu'il se répète, ce qui lui permet de « récuser la possibilité de se voir accuser de 'radoter' » (Caillat, 2016 : 442 ; Sandré, 2015). En réaction à la réponse de Gilles Meystre, l'animateur ne produit néanmoins aucune marque d'accord en troisième tour et adresse une question à un autre invité au débat (lignes non transcrites).

Nous trouvons un fonctionnement similaire dans l'extrait (7.16) ci-dessous. L'extrait est tiré d'un débat télévisé sur la « crise » de la démocratie en Suisse. Aux lignes 1 et 2, l'animateur Massimo Lorenzi adresse au débattant Christophe Darbellay, membre du Parti démocrate-chrétien, une demande d'information quant à son choix de vote concernant l'élection du politicien d'extrême droite Christoph Blocher. Après une brève pause, Christophe Darbellay formule une réponse infirmative par le biais d'une répétition négative (« personnellement personnellement je ne voterai pas pour lui », ligne 7), qu'il introduit toutefois par le marqueur discursif « alors » (ligne 4), suivi du marqueur évidentiel de reprise autophonique « je l'ai dit à vos collègues déjà hier soir que » (ligne 4).

(7.16) DTV_DEM / 00:48:20.345 – 00:48:35.770 / ID 42258

01 LOR [monsieur darbellay très] précisément .h:: (0.2) vous allez
 02 voter pour christoph blo°cher le: dou:zE décembre/°

03 (0.2)
04 DAR alors j` l'ai dit à vos collègues déjà hier soi[:r/ que&
05 LOR [oui mais
06 redites-le ce soir au public peut-être\
07 DAR &PER:SO:NNELLEMENT] personnellement je ne voterai pas pour lui/
08 parce qu'il m'est arrivé il m'arrivera encore d` voter pour
09 des gens d'autres partis mais avec qui j` partage (0.3) un
10 minimum .h:: d` points communs\ [...]

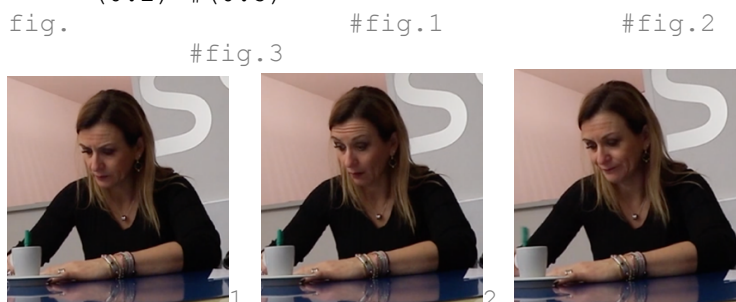
L'extrait présente un cas de figure singulier, dans lequel l'expression de la redite porte sur des propos qui n'ont pas été tenus durant l'échange, mais à un autre moment que celui-ci (ici, la veille ; cf. « hier soir », ligne 4). La présence de l'adverbe « déjà », dans le marqueur, indique que l'information demandée relève d'un *déjà dit* et, de ce fait, annonce une répétition à venir. La spécification que l'information a déjà été donnée aux « collègues » de l'animateur, la veille au soir, permet également au locuteur d'émettre une certaine critique déguisée à l'encontre de Massimo Lorenzi en pointant une absence de savoir surprenante. En introduisant son infirmation par le marqueur « je l'ai dit à vos collègues déjà hier soir que », le débattant Christophe Darbellay relève ainsi la redondance de la question et manifeste, dans ce cas précis, un certain agacement quant à la formulation d'une question *qui lui a déjà été posée*. En chevauchement de la réponse du débattant, et ce juste après la formulation du marqueur évidentiel, l'animateur initie toutefois une réplique : s'il concède au débattant que l'information a déjà été donnée (« oui mais », ligne 5), reconnaissant par ailleurs que celle-ci lui est connue, l'animateur lui demande néanmoins, par le biais d'un acte directif, de *répéter* l'information (« redites-le ce soir au public peut-être », ligne 6). L'acte directif est élaboré de telle manière qu'il oppose aux « collègues » *sachant* un « public » *non sachant* et à la temporalité *passée* d'« hier soir » l'*actualité* de « ce soir ». L'acte est toutefois quelque peu adouci par le recours *après coup* au marqueur de modalité épistémique « peut-être ». L'animateur se défend ainsi directement du caractère redondant de sa question. L'intervention de l'animateur ne perturbe pas le débattant Christophe Darbellay, qui continue son tour et donc l'élaboration de sa réponse.

Le troisième extrait est tiré d'une réunion professionnelle d'une société spécialisée dans la communication d'entreprise et rend compte, de manière plus tangible, du caractère menaçant des marqueurs évidentiels d'emprunt autophonique, lorsqu'ils sont utilisés pour indiquer que la réponse à la question a *déjà* été donnée. Les quatre participants Roger (ROG), président, Carole (CAR), responsable administratif et CFO, Boris (BOR), directeur, et Anne (ANN), designer, font un état des lieux des projets en cours et passent en revue les dates auxquelles ils devraient être terminés. Chaque locuteur possède un calendrier devant lui et l'annote au fur et à mesure.

(7.17) REU_AM2 / 00:09:29.361 – 00:10:01.944 / ID 42523

01 ROG j'ai: mi:s doc dex/ retouche photo retouchée pour le zéro
02 sept on::[ze]
03 BOR [c` qui] fait MArdI/
04 ROG c` qui fait mardi\
05 BOR ouais\

06 ROG on est d'accord/
 07 BOR on met peut-être juste avant réception image lundi/
 08 (0.3)
 09 ANN ouais
 10 (0.3)
 11 ROG réception image lundi (0.3) c'est à dire zéro SIx:/ zéro
 12 on:ze/ (0.9) et c'est A g:: (1) doc dex retouché et nanana
 13 c'est a n: et D T::/
 14 (0.2)
 15 CAR doc dex\ quelle date/ (0.9) .tsk (0.2) sept/
 16 ROG zéro SEPT onze\ #j'ai dit avant:/#
 17 (0.2) #(0.5)



18 BOR °°<((en chuchotant)) tu suis un peu>°°
 19 CAR ((inaudible)) °°((rire))°°

Aux lignes 1 et 2, Roger indique que la date de finalisation des cartes de vœux est fixée au « zéro sept onze ». Après une brève séquence latérale, aux lignes 3 à 5, dans laquelle le locuteur Boris produit une réparation hétéro-initiée pour s'assurer du jour correspondant à la date donnée (« ce qui fait mardi », ligne 3), qui est ensuite confirmée par Roger (« ce qui fait mardi », ligne 4), puis elle-même ratifiée par Boris dans un troisième tour (« ouais », ligne 5), Roger formule une demande de confirmation qui cherche à s'assurer que la date est validée par tout le monde (« on est d'accord », ligne 6). Boris donne alors une non-réponse à la question et émet une proposition (« on met peut-être juste avant réception image lundi », ligne 7), qui confirme néanmoins, bien que de manière indirecte, la date retenue. La proposition est confirmée par Anne (« ouais », ligne 9) et Roger (« réception image lundi », ligne 11). Des lignes 11 à 13, Roger annote son calendrier, tout en récapitulant, à voix haute, les dates et les différents projets. Après une courte pause, Carole formule une demande d'information quant à la date de finalisation retenue pour les *cartes de vœux* (« doc dex quelle date », ligne 15), revendiquant alors une position épistémique K-. La question posée par la locutrice Carole est suivie d'une longue pause, qui relève plus d'un refus de répondre que d'une incapacité de répondre, la date ayant été donnée peu de temps avant. Face à l'absence de réaction des autres participants, la locutrice formule alors une nouvelle demande, cette fois-ci de confirmation, en soumettant une date (« sept », ligne 15). Une réponse est finalement donnée par le locuteur Roger, qui précise la date retenue du « zéro sept onze » (ligne 16), avant de venir la moduler par le marqueur évidentiel de reprise autophonique « j'ai dit avant » (ligne 16).

Le recours au marqueur évidentiel de reprise autophonique « j'ai dit avant » permet à Roger d'indiquer que l'information a déjà été donnée et, ce faisant, que la question est redondante. L'allongement phonique et l'intonation montante qui accompagnent la production de l'adverbe « avant » contribuent à souligner le caractère de *déjà dit* de la réponse, tout en manifestant un certain agacement relativement à cette redite. Dans ce cas précis, le marqueur permet également à Roger d'émettre indirectement un reproche à l'encontre de Carole, en sous-entendant qu'elle ne sait pas, car elle n'a pas écouté. Ainsi, le locuteur Roger ne traite pas la question de Carole comme un « oubli » ou un problème de réception de l'information, mais comme la preuve d'un manque d'attention de sa part. La réaction para-verbale de Carole (cf., Figures 2 et 3), manifestant un fort étonnement (haussement de sourcils, yeux écarquillés), corrobore une lecture « accusatrice » du marqueur évidentiel produit par Roger. La remarque formulée par Boris, en ligne 18, témoigne également du caractère « accusateur » d'une telle réponse ; résolument ironique, la remarque « tu suis un peu » vient expliciter le soi-disant manquement d'écoute de Carole, tel qu'il est sous-entendu dans la réponse donnée par Roger. Carole ne produit aucun troisième tour d'accord, ni ne réagit verbalement à la réponse donnée par Roger. Ce dernier poursuit alors l'état des lieux (lignes non transcrites).

Les trois extraits que nous venons de parcourir nous ont permis d'analyser un recours particulier à des marqueurs évidentiels de reprise autophonique pour indiquer que la réponse à la question a *déjà* été donnée. Ce faisant, le questionné indique explicitement que l'information est connue du questionneur, ou du moins est censée l'être et, ainsi, rend compte du caractère redondant de la question. Utilisés de cette manière, les marqueurs de reprise autophonique se révèlent être des actes menaçants pour la face de l'allocataire, tout en étant également, dans certains cas de figure, un outil qui permet au locuteur de se protéger de toute accusation de « redite ».

Nous nous sommes concentrée jusqu'à présent sur l'emploi des marqueurs évidentiels dans l'élaboration d'une *réponse* à une question. Dans la majorité des cas, les marqueurs évidentiels sont utilisés dans des *expansions* à une première réponse conforme. Les expansions *marquées* analysées dans les pages précédentes sont de différentes natures et permettent tantôt de *justifier* une première réponse, tantôt de la *compléter*, tantôt de la *nuancer*. Si les marqueurs évidentiels présents dans ces expansions contribuent, en partie, aux *fonctions générales* des expansions, ils permettent surtout de renforcer leur pertinence ou leur acceptabilité, en explicitant l'accès particulier à une information donnée. Les marqueurs évidentiels possèdent alors des fonctions plurielles et non forcément exclusives ; ils permettent tantôt de renforcer une autorité épistémique, tantôt de présenter une information comme nécessairement vraie, tantôt de « mettre en scène » l'information. Le recours à ceux-ci, et donc les fonctions qu'ils endossent, semble également être lié à la « forme » de la question, qui peut susciter, implicitement, des réponses étendues et informationnelles. À côté de l'emploi des marqueurs évidentiels dans des

expansions à une première réponse, nous recensons également un cas unique qui témoigne d'une atténuation de la revendication d'un droit à affirmer une information. Finalement, un groupe de marqueurs évidentiels de reprise autophonique participent, eux, à indiquer plus spécifiquement que la réponse a *déjà* été donnée. Le recours à ces marqueurs permet au locuteur de rendre compte du caractère redondant de la question. Dans les pages suivantes, il s'agira de nous arrêter sur l'emploi des marqueurs évidentiels présents dans des *non-réponses* à des questions.

7.3. Les marqueurs évidentiels dans l'élaboration d'une *non-réponse* à une question

Nous comptons, dans nos données, 44 marqueurs évidentiels qui participent à l'élaboration d'une *non-réponse* à une question, telle que nous l'avons définie précédemment (§ 7.1.1.). Nous distinguons, parmi les 35 *non-réponses* marquées recensées, (i) les marqueurs évidentiels présents dans des *non-réponses* qui fournissent de manière indirecte une réponse à la question et (ii) les marqueurs évidentiels présents dans des *non-réponses* qui traduisent une absence de savoir du locuteur. Dans le premier cas, les *non-réponses* marquées interviennent uniquement en réaction à des questions fermées ; le locuteur produit alors une « réponse » non conforme (i.e., absence d'une affirmation, d'une confirmation ou d'une infirmation), de laquelle le questionneur peut, néanmoins, déduire une réponse. Dans le second cas, les *non-réponses* marquées sont produites en réaction à des questions de structure différente. Le locuteur manifeste qu'il ne peut répondre à la question posée, car il n'en connaît pas la réponse. À côté de ces deux types de *non-réponse marquée*, soulignons que nous trouvons également, bien que très rarement, des *non-réponses* à visée correctrice. Ces cas de figure apparaissent toujours en début de tour et visent à apporter une correction terminologique à un élément présent dans la question, et ce avant de donner une véritable réponse (par exemple, Q : « est-ce que pour le Locle pour d'autres cités qui sont en altitude c'est pas indispensable le quatre-quatre ? » > R : « alors d'abord *on a dit que c'était pas les quatre quatre* c'est pas le type de mot- les gros quatre-quatre », voir ID 42016). Ces cas présentant moins d'enjeux dans la négociation du savoir entre les interactants, nous ne traitons, dans les pages suivantes, que des deux premiers types de *non-réponses* marquées. Ainsi, nous débutons notre analyse en nous focalisant sur les fonctions des marqueurs évidentiels présents dans l'élaboration d'une « réponse » non conforme (§ 7.3.1.), puis sur les fonctions des marqueurs évidentiels dans des contextes où le locuteur ne connaît pas la réponse (§ 7.3.2.). Nous terminons notre analyse sur un cas unique, dans nos données, qui utilise un marqueur évidentiel pour *exprimer* un non-savoir (§ 7.3.3.).

7.3.1. Marquer la source de l'information en lieu et place d'une réponse conforme

Une collection de 16 occurrences témoigne de l'emploi de marqueurs évidentiels dans l'élaboration de non-réponses à des questions fermées. Les non-réponses marquées recensées dans cette collection ont la double caractéristique (i) d'être non conformes, c'est-à-dire qu'elles ne possèdent pas de marques d'affirmation, de confirmation ou d'infirmité et (ii) de donner une réponse de manière indirecte à la question posée. À l'exception de deux cas de figure, les marqueurs évidentiels ou les énoncés marqués constituent toujours à *eux seuls* la non-réponse. L'absence de toute marque conforme semble alors contribuer plus directement à mettre l'emphase aussi bien sur l'accès épistémique que sur l'information transmise. Parmi les 12 non-réponses marquées dénombrées, nous en comptons neuf qui participent à *rappeler un savoir commun* (§ 7.3.1.1.) et trois qui témoignent d'une stratégie d'évitement pour *ne pas prendre position* (§ 7.3.1.2.).

7.3.1.1. Rappeler un savoir commun en réponse à un oubli

Nous recensons 13 occurrences évidentielles présentes dans l'élaboration d'une non-réponse qui permet au locuteur de rappeler un savoir commun. Les non-réponses sont toutes issues de réunions professionnelles et sont produites en réaction à une question qui trahit un oubli du questionneur. Les marqueurs évidentiels recensés sont tous des emprunts. Si chaque forme de reprise est attestée, nous trouvons une majorité de marqueurs qui « relie » explicitement le questionné et le questionneur, que ce soit par le biais du pronom *on* (« *on* a dit ») ou alors des pronoms *me* et *te* (« tu *m'*as dit », « je *t'*ai dit »). Les non-réponses marquées participent toutes à rappeler un *savoir commun*. Le recours à des marqueurs évidentiels pour introduire une information *partagée* participe directement à la gestion du trouble de la mémoire du questionneur ; en explicitant l'accès épistémique à l'information et en recontextualisant l'information, le questionné aide le questionneur à se souvenir et, d'une certaine manière, le « force » à accepter l'information. L'absence de première réponse conforme permet alors au locuteur de mettre l'emphase sur le savoir oublié. Si la question peut être traitée, par le questionné, comme une simple sollicitation pour se remémorer un savoir, comme c'est le cas de l'extrait (7.18) ci-dessous, certaines questions semblent être traitées par les questionnés comme des « critiques cachées », comme c'est le cas dans l'extrait (7.19) ci-dessous. Dans ce dernier cas de figure, les marqueurs évidentiels participent également, bien que de manière indirecte, à rendre compte de la caducité de la critique.

Le premier extrait est tiré d'une réunion de direction d'un bureau d'ingénierie, qui réunit les participants Yvan (YVA), Pauline (PAU), Olrich (OLR) et Sébastien (SEB). Ils discutent des réunions à venir et notamment de celles qui auront lieu à la rentrée de janvier. Notons que Sébastien et Olrich consultent, durant l'entier de l'extrait, leur agenda.

01 YVA donc on a fixé: euh cette séance ensemble euh à mi-février
 02 quelque chose c[omme ça hein/]
 03 PAU [le:: dix ou] un truc comme ça ouais (0.2)
 04 dix douze euh::
 05 OLR eu[h:::] NOUS ou[:::]
 06 PAU [QUatorze/] [SEPT huit]
 07 (0.2)
 08 OLR <((en riant)) °°attends°°> (0.5) qui/ [nous nous]
 09 SEB [le séminaire inter]ne
 10 q trois trois c'est l`quinze\ on a dit\
 11 YVA donc (0.2) pour c` qui con[cerne les sÉANCES] moi j` pense&
 12 SEB [(inaud.)]
 13 YVA &que pfff on pourrait
 14 OLR VOilà\ (.) °c'est ça [ouais ouais°]

Aux lignes 1 à 2, Yvan formule une question fermée, laquelle manifeste explicitement un oubli quant à la date *précise* de la prochaine séance commune : « on a fixé cette séance ensemble à mi-février quelque chose comme ça hein » (lignes 1-2). Pauline entame alors, en chevauchement de la question de Yvan, une réponse qui confirme, certes, l'information (« ouais », ligne 3), mais manifeste également un trouble de la mémoire quant à la date *précise* de la réunion, comme en témoigne l'énumération de dates probables (« le dix ou un truc comme ça ouais dix douze euh », lignes 3-4 ; « quatorze », « sept huit », ligne 6). En chevauchement de la réponse de Pauline, Orlach initie une réparation hétéro-initiée (« euh nous ou », ligne 5) qu'il poursuit après un point pertinent de transition à la ligne 7 (« attends qui nous nous », ligne 8). La réparation hétéro-initiée témoigne ainsi d'un trouble de la mémoire présent également chez Orlach ; il ne se souvient pas de quelle réunion il s'agit. À la suite de cette triple manifestation d'un problème de mémoire, Sébastien produit finalement une non-réponse non conforme en rappelant *de quelle réunion il s'agit et la date de celle-ci*, tout en explicitant l'accès à l'information évoquée (« le séminaire q trois trois c'est le quinze on a dit », lignes 9-10). Le recours au marqueur évidentiel « on a dit » permet ainsi à Sébastien de spécifier que l'information donnée est un savoir commun, qui résulte d'une décision collective. Il est intéressant de noter que le locuteur consulte son agenda *avant* de rappeler l'information, ce qui témoigne d'un traitement de la question qui va au-delà d'une simple demande de confirmation. De plus, face à l'oubli généralisé des participants, une simple confirmation, voire même la présence d'une confirmation, ne serait alors pas pertinente. À la suite du tour de Sébastien, Yvan s'auto-sélectionne et débute un tour de parole dans lequel il émet un avis concernant les séances (lignes 11-13). Toutefois, en ligne 14, après avoir cherché dans son propre agenda, Orlach produit une expansion et confirme la date donnée par Sébastien (« voilà c'est ça ouais ouais », ligne 14), indiquant ainsi explicitement un savoir restauré.

L'extrait (7.19) illustre un phénomène quelque peu différent. Il est tiré d'une réunion professionnelle d'une société spécialisée dans la communication d'entreprise. Quatre participants sont présents et font collectivement un état des lieux des différents projets en cours

de réalisation. Chaque participant possède devant lui un exemplaire d'un calendrier commun et l'annote au fur et à mesure de l'évaluation.

(7.19) REU_AM1 / 00:26:40.886 - 00:27:02.384 / ID 42489^[1]; ID 42490^[2]; ID 42491^[3]

01 CAR on a facturé quelque chose ou pas:/ tess- ah non rien\
 02 (0.4) °non [rien°]
 03 BOR [la plan]que j'ai pas factu[ré:]&
 04 ROG [le le]
 05 BOR &SI: le: le vin- le vin et l'eau adaptation flyer ça c'est
 06 bouclé\ (0.4) absolument\
 07 (3.3)
 08 CAR mais tu me l'as donnée/
 09 (0.6)
 10 ANN °ada[ptation flyers/°]
 11 BOR [mais **c'est c'est même toi**] **qui m'as dit**^[1] quand j`
 12 **t'ai dit**^[2] sors-moi les heures tu m'as dit^[3] <((voix
 13 suraiguë)) mais boris tu l'as déjà fa[cturé] celui-là/>
 14 CAR [°oui°]
 15 oui\
 15

Aux lignes 1 et 2, Carole (CAR), responsable administratif, initie une question alternative relativement aux facturations des projets (et donc de leur finalisation), avant toutefois de l'« annuler » en produisant une réparation auto-initiée qui infirme la facturation de tout projet (« ah non rien non rien », lignes 1-2). Malgré l'annulation de la question, Boris (BOR) produit néanmoins une réponse et indique qu'un projet de la liste a bien été finalisé (« si le le vin le vin et l'eau adaptation flyer ça c'est bouclé absolument », lignes 5-6). Après une pause de plusieurs secondes, durant laquelle les locuteurs annotent leur calendrier respectif, Carole formule une demande de confirmation adressée à Boris quant à la transmission de ladite facture (« mais tu me l'as donnée », ligne 8). Si la locutrice revendique une position K- et manifeste implicitement la possibilité que ce soit un oubli de sa part, l'introduction de la question par la conjonction « mais » envisage, tout aussi implicitement, que Boris ne l'a peut-être *pas* donnée, menaçant ainsi sa face positive (Brown & Levinson, 1987). Ici, une affirmation/confirmation (« oui, je te l'ai donnée ») ou une infirmation (« non, je ne te l'ai pas donnée ») seraient des réponses conformes à la structure fermée de la question posée par Carole. Cependant, Boris élabore une réponse non conforme (lignes 11-13) et rapporte une séquence dialoguée entre Carole et lui-même. L'introduction de la réponse par un « mais », ainsi que le contenu de la séquence dialoguée qui évoque un épisode où Carole rappelle *elle-même* à Boris la facturation dudit projet (« c'est *même* toi qui m'as dit », ligne 11 ; « tu m'as dit mais boris tu l'as *déjà* facturé celui-là », lignes 12-13), manifestent une résistance à l'égard de la question formulée (Raymond, 2003 : 949). Si la stratégie narrative mise en place dans la non-réponse permet certes à Boris de rappeler un savoir commun – comme c'est le cas dans l'extrait (7.18) ci-dessus – et de confirmer de manière indirecte que cela a été fait, elle participe plus spécifiquement à souligner la non-pertinence de la question et à réfuter une critique sous-jacente présente dans la question de Carole. Les marqueurs évidentiels participent alors à la mise en scène de la cause

du problème, soit le manque de mémoire de Carole. Dans un troisième tour, Carole acquiesce (« oui » ; « oui », lignes 14-15) et rend compte de la réactivation effective du savoir ; ce faisant, elle accomplit une clôture de la séquence.

7.3.1.2. Revendiquer un savoir sans prendre position

Nous trouvons trois occurrences évidentielles présentes dans des non-réponses qui témoignent d'une stratégie d'évitement. Le locuteur répond à la question par le biais d'un savoir marqué, qui manifeste indirectement une orientation vers une affirmation ou vers une infirmation, mais dont l'absence de particule conforme lui permet de ne pas prendre position *explicitement*. Les trois marqueurs évidentiels recensés – perceptif, inférentiel et d'emprunt – participent alors tous à l'élaboration d'une « réponse indirecte ». Le recours à ce genre de réponses, qui « affirment sans affirmer » ou « infirment sans infirmer », correspond à des contextes dans lesquels le locuteur ne *peut* prendre position explicitement sans qu'il en résulte des conséquences plus grandes (le cas des politiciens dans les débats télévisés) ou alors dans lesquels le locuteur ne prend pas position pour ne pas revendiquer une position K+ *absolue*. Nous nous focalisons sur un seul extrait, qui illustre plus précisément le second cas de figure.

L'extrait est tiré d'une réunion professionnelle d'un bureau d'architecture. Il réunit les participants Florence (FLO), Sarah (SAR), Greg (GRE), tous les trois chefs de projet, ainsi que Sophie (SOP), architecte-urbaniste associée. Les participants discutent des actions qui pourraient être entreprises pour améliorer l'ambiance entre les différents secteurs et résoudre les problèmes de communication entre ces derniers. La locutrice Sophie propose que les chefs de projet des différents secteurs gèrent cette mission et profitent des « réunions des chefs de projet » pour mettre en place les solutions retenues. Après une pause de cinq secondes (non transcrite), la locutrice Sophie semble initier une clôture de topic en reconnaissant ne pas avoir de réponse au problème au moment de l'interaction (« j'ai j'ai pas la p- j'ai pas la réponse aujourd'hui », lignes 1-2) et en résumant les points problématiques à régler (lignes 3-7). La locutrice formule toutefois une demande de confirmation quant à la présence des chefs de projet Yvan et Nathan lors de ces réunions (« il me semble qu'il y a Yvan et Nathan non dans ces euh qui », lignes 8-9). Le recours au marqueur de modalité épistémique « il me semble » permet à la locutrice de présenter le contenu de sa question de manière atténuée. Après une pause, en ligne 10, la locutrice Florence formule une « réponse indirecte » marquée et indique que seul Nathan est présent lors des réunions (« moi j'ai toujours vu que Nathan », ligne 11).

(7.20) REU_BL2 / 00:27:40.912 – 00:28:20:734 / ID 40428

01 SOP alors (.) °mh: alors° j'ai j'ai PAS: la p- j'ai pas la
02 réponse euh:: aujourd'hui/ quoi\ disons il faudrait voir:
03 aussi pourquoi ça:: ça joue pas/ .h (0.3) euh:: qui:: (0.6)
04 il f:audrait déjà que les les séances ils aient LIEU/ (0.4)
05 et pis que tout l` monde: dit aussi bah: okay j'y vais/ quoi\
06 (0.3) disons: .h (0.4) °et pis euh::° faut qu'on trouve la::

07 un- un- une formule nous\ (0.3) mais euh: on:: (0.9) il me
 08 semble qu'il y a yvan/ et: et nathan/ non/ (0.3) dans ces
 09 euh: qui::
 10 (0.4)
 11 FLO **moi j'ai toujours vu** que na[than mais:]:
 12 SAR [y a que nathan\
 13 (0.2)
 14 GRE y[van]
 15 SOP [nath]an\
 16 (0.6)
 17 GRE (inaud.)
 18 (1.2)
 19 SOP okay\ (0.4) bon ça c'est p`t-être aussi chez nous à discuter
 20 il faudrait un:: un appui ou quelqu'un qui:: qui suit ça de
 21 (0.2) .h (0.2) de plus près quoi\

La « réponse indirecte » donnée par Florence n’infirmes alors pas de manière *explicite* l’information questionnée (soit, « il y a Yvan et Nathan »), bien que le contenu de sa non-réponse marquée tende fortement vers son infirmation. Le recours au marqueur évidentiel de perception directe « moi j’ai toujours vu » permet à la locutrice de présenter le savoir qu’elle détient comme certain, tout en spécifiant néanmoins que l’information ne l’engage qu’*elle*, comme en témoigne la cooccurrence des pronoms *moi* et *je* dans le marqueur, mais aussi, de manière plus générale, la spécification d’un accès *individuel*. En ne prenant pas position, la locutrice Florence ne revendique ainsi pas une position épistémique K+ *absolue*. De plus, la présence du « mais » en fin de tour – laissant la construction « moi j’ai toujours vu que nathan mais » syntaxiquement inachevée – admet tacitement qu’une *autre* réponse soit possible et contribue alors à moduler l’absence manifeste de prise de position. Il est intéressant de noter que, en chevauchement de la fin de la non-réponse de Florence, la locutrice Sarah produit également une non-réponse, qui semble compléter le marqueur évidentiel produit par Florence (« y a que Nathan », ligne 12). Après une répétition, en ligne 15, la locutrice Sophie manifeste finalement une acceptation de la non-réponse (« okay », ligne 19), avant de poursuivre sa réflexion. L’extrait illustre ainsi la manière dont un marqueur évidentiel peut être utilisé pour formuler une « réponse indirecte », c’est-à-dire non conforme, mais qui indique néanmoins une orientation vers une infirmation ou une confirmation.

Les non-réponses marquées que nous avons parcourues dans les pages précédentes dévoilent des cas de figure dans lesquels les locuteurs donnent des « réponses indirectes » et maintiennent toujours une position épistémique K+, malgré la non-conformité des réponses. Les marqueurs évidentiels contribuent tantôt à rendre compte que l’information donnée relève d’un savoir commun, tantôt à revendiquer un savoir sans prendre pour autant position. La section suivante présente alors des cas de figure opposés et réunit des non-réponses qui manifestent un non-savoir du locuteur.

7.3.2. Marquer la source de l'information pour moduler un non-savoir

Nous recensons, dans nos données, 22 occurrences évidentielles présentes dans l'élaboration de non-réponses à des questions, dont le contenu atteste du *non-savoir* du questionné. En revendiquant un savoir insuffisant, le locuteur s'oriente alors vers une position épistémique K- et réfute la supériorité épistémique inhérente à l'action de « répondre à une question ». Dans la majorité des non-réponses marquées que nous dénombrons, le locuteur explicite un manque de savoir par le biais du marqueur de modalité épistémique « je sais pas » (Pekarek Doehler, 2016, 2019). Il se peut toutefois, dans certains cas, que le non-savoir reste *implicite* et ne soit appréhendable que par le biais du contenu de la non-réponse. Afin de mieux saisir le rôle qu'endossent les marqueurs évidentiels présents dans ce type de non-réponse, il nous faut toutefois faire un bref détour théorique. De manière générale, il est reconnu que les non-réponses possèdent les caractéristiques suivantes : « they are frequently (i) delayed both within and between turns, (ii) prefaced by vocal markers (e.g., *Uh* or *Well*), and (iii) *expanded with accounts* » (Stivers & Robinson, 2006 : 372 ; nous soulignons). Les explications ('accounts') peuvent alors être de natures différentes (e.g., une absence de savoir, un refus de répondre, etc.) et être plus ou moins étendues. Il se peut également que des premières explications soient *elles-mêmes* complétées et modulées par des explications additionnelles (voir, e.a., Keevallik, 2011; Pekarek Doehler, 2016, 2019; Pomerantz, 1984b; Sidnell, 2012; Stivers & Robinson, 2006). Certains auteurs relèvent alors la présence récurrente d'expansions explicatives de nature *évidentielle* à la suite d'une manifestation d'un non-savoir (Keevallik, 2011; Sidnell, 2012). Dans la présente collection, les marqueurs évidentiels participent tous à la modulation d'un non-savoir, qu'il soit implicite ou explicite, et contribuent alors à élaborer des expansions explicatives à ce non-savoir. Une distinction apparaît toutefois entre les marqueurs évidentiels (et leur portée) qui permettent aux locuteurs de *justifier le fait de ne pas savoir une information* (§ 7.3.2.1.) et les marqueurs évidentiels qui sont mobilisés pour *atténuer un non-savoir* (§ 7.3.2.2.).

7.3.2.1. Justifier le fait de ne pas savoir une information

Une collection de quatre occurrences réunit des cas de figure dans lesquels les marqueurs évidentiels participent à la justification de ne pas savoir une information. Les marqueurs évidentiels apparaissent tous de manière concomitante au marqueur de modalité épistémique « je sais pas », par le biais duquel le locuteur indique qu'il n'est pas en mesure de donner une *réponse* à la question. Les marqueurs évidentiels modulent tantôt une information présente dans la question, comme c'est le cas de l'extrait (7.21) ci-dessous, tantôt une information qui est donnée dans la réponse, à l'instar de l'extrait (7.22) ci-dessous. Que la non-réponse contienne un marqueur évidentiel ou un énoncé marqué, tous apparaissent dans des *extensions explicatives* à une première explication et permettent de justifier la revendication d'une position épistémique K-.

L'extrait (7.21) est tiré d'une réunion professionnelle d'un bureau d'architecture, qui réunit les participants Lucas (LUC), chef de projet exécution, et Christophe (CHR), architecte associé.

(7.21) REU_BL4 / 00:04:33.650 – 00:04:46.684 / ID 41268

01 LUC moi j'ai un départ aussi: en été donc euh:: faudra l`
02 remplacer
03 CHR toi c'est baptiste roulis/
04 LUC ouais:
05 (1.5)
06 CHR mais mais i` pourquoi i` part/
07 (0.2)
08 LUC j- je sais pas **j'ai appris ça c` matin** (0.2) je je:::
09 (1.2) bon
10 (0.3)
11 CHR .h:::/ (0.3) okay

Aux lignes 1 et 2, le locuteur Lucas annonce la démission de l'un des membres de son équipe, sans pour autant préciser de *qui* il s'agit et les raisons de ce départ. Christophe formule alors une demande de confirmation quant à *qui* part (« toi c'est baptiste roulis », ligne 3), témoignant ainsi d'une base de connaissances déjà existante. Si Lucas confirme qu'il est bien question du collaborateur Baptiste Roulis (« ouais », ligne 4), produisant ainsi une réponse conforme quant à la structure de la question (cf. Raymond, 2003), le locuteur ne fournit aucune autre indication informationnelle quant au départ de celui-ci. À la suite d'une longue pause en ligne 5, Christophe formule une nouvelle question, ouverte cette fois-ci, quant aux *raisons* de cette démission (« mais mais il pourquoi il part », ligne 6), relevant ainsi l'insuffisance informationnelle de la réponse minimale donnée par Lucas. En formulant cette demande d'information, Christophe projette son allocutaire dans une position K+ et présume que ce dernier possède la réponse. Après une courte pause, Lucas produit cependant une *non-réponse*, composée d'une première explication qui pointe une absence de savoir – explicitée par le marqueur de modalité épistémique « je sais pas » (ligne 8) – et d'une seconde explication additionnelle *évidentielle*, qui permet au locuteur de rendre compte des raisons de ce non-savoir (« j'ai appris ça [la démission, ndlr] ce matin », ligne 8). En recourant au marqueur évidentiel d'emprunt « j'ai appris ça ce matin », Lucas fournit une explication à son absence de savoir et justifie, de cette manière, une position épistémique K-. Le locuteur pointe la proximité temporelle de l'acquisition de l'information comme étant la raison de son manque de connaissances, comme en témoigne la référence temporelle « ce matin » ; il ne sait pas, car il vient d'apprendre la nouvelle et, de fait, n'a pas eu le temps d'en discuter de manière plus approfondie. Aussi, le choix lexical porté sur le lemme « apprendre » – en place, par exemple, d'un lemme comme « dire » – met l'emphase sur « la *réception* du dire » (Authier-Revuz, 2020 : 157 [emphase d'origine]) et participe à souligner le caractère « passif » de l'acquisition de l'information, l'accès épistémique que Lucas possède n'étant alors qu'une *annonce*. Si le recours au marqueur évidentiel « j'ai appris ça ce matin » permet au locuteur de *justifier* les raisons de son non-savoir et d'atténuer une désaffiliation en relevant que « the question was, in

fact, apt, but that it nonetheless cannot be answered » (Keevallik, 2011 : 193, voir aussi Heinemann et al., 2011), le marquage évidentiel lui permet également de *se justifier* de ne pas savoir les raisons de la démission de l'un des membres de son équipe, alors qu'il en est le responsable, préservant ainsi sa face positive d'une éventuelle critique de l'allocutaire. Finalement, notons que si la *non-réponse* donnée par Lucas affecte grandement la progressivité de l'interaction, en témoignent les différentes pauses *intra* et *inter-tours*, Christophe accepte néanmoins les termes de la non-réponse dans un troisième tour (« okay », ligne 11), clôturant ainsi la séquence.

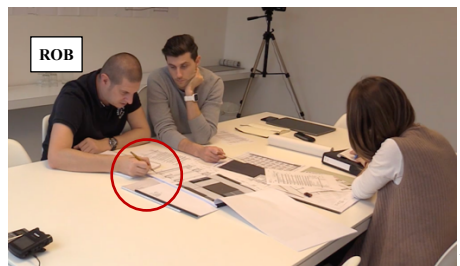
L'extrait (7.22) illustre un emploi similaire. L'extrait est tiré d'une réunion d'un bureau d'architecture, qui réunit les participants Christophe (CHR), architecte associé et supérieur hiérarchique de Robert (ROB), dessinateur en architecture, et de Sally (SAL), architecte. Robert et Sally présentent à Christophe les différents plans de la façade d'un immeuble. Ceux-ci sont disposés sur la table.

(7.22) REU_BM3 / 00:16:26.888 – 00:16:46.248 / ID 40479

01 CHR mais ça donne bien tu vois LÀ y a pas trop d` pent- t` as
 02 mis quoi comme pente\ deux pour cent/
 03 (0.8)
 04 ROB pff j` sais même pas c'est même pas en pourcent+tAge\ (.) moi
 05 j'Y ai mis +des cotes euh rONdes\ #°tu vois\° (1.2) j'ai deux
+pointe le plan->

fig

#fig.1



06 ROB ici et un là\ (.) [(et deux)]
 07 CHR [ouais mais i` nous] ont demandé: deux+
 rob ->+
 08 pour cent minimum\
 09 ROB Ouais j` peux contrôler la pente [mais euh]
 10 CHR [ouais\] (0.9) vérifie
 11 parce que si après on a des tâches en façade\
 12 ROB ouais
 13 CHR i` va dire que on a pas respecté c` qu'il nous a dit\

Aux lignes 1 et 2, Christophe débute un tour de parole en formulant une évaluation quant au rendu, sur plan, de la façade (« ça donne bien », ligne 1) et poursuit en produisant un énoncé marqué évidentiellement (« tu vois LÀ y a pas trop d` pent- », ligne 1), qui semble venir justifier sa première évaluation en pointant les éléments positifs. Toutefois, il s'interrompt et initie une répartition auto-initiée pour vérifier le degré de la pente ; il produit alors une première question

ouverte adressée à Robert (« t'as mis quoi comme pente », ligne 2), avant de l'affiner en formulant une question fermée qui précise le degré de la pente (« deux pour cent », ligne 2). Après une longue pause en ligne 3, Robert formule une non-réponse à la question posée, qu'il préface par l'interjection « pff », avant de revendiquer explicitement un non-savoir (« je sais même pas », ligne 4). À cette première explication, le locuteur adjoint également une explication additionnelle qui lui permet de justifier les raisons de cette absence de savoir. Il indique ainsi qu'il ne sait pas, car les mesures de la pente ne sont pas données en pourcentage sur le plan, mais *en cotes rondes*²⁴⁸ (« c'est même pas en pourcentage moi j'y ai mis des cotes rondes », lignes 4-5). Il est intéressant de noter que l'explication additionnelle « moi j'y ai mis des cotes rondes » est elle-même modulée par le marqueur évidentiel « tu vois » (ligne 5), alors placé en position post-portée. Si le recours au marqueur évidentiel de perception soutient, de manière générale, la véracité de l'explication additionnelle, celle-ci étant présentée comme *visible* et donc certaine, il participe également à l'élaboration d'une acquisition du savoir *intersubjective*. Construit avec le pronom à la seconde personne du singulier « tu », le marqueur permet au locuteur Robert de sélectionner l'allocutaire Christophe et de lui attribuer une vision, créant ainsi une perception jointe. L'énoncé marqué est également accompagné d'un geste de pointage, qui localise matériellement l'information sur le plan (Mondada, 2005, 2013 ; Visser, 2011). La concomitance entre l'attribution d'une vision à l'allocutaire et le geste déictique qui pointe le référent permet à Robert d'impliquer directement l'allocutaire dans le processus d'acquisition de l'information et, conséquemment, d'orienter *littéralement* le regard de celui-ci sur les raisons pour lesquelles il ne sait pas la réponse à la question posée. Robert module ainsi une position épistémique K-, induite par la non-réponse, et maintient une certaine autorité épistémique en justifiant de manière intersubjective le fait de ne pas savoir une information. Toutefois, bien que Christophe soit inclus dans le processus de justification, une longue pause est présente après le marqueur (ligne 5), ce qui semble témoigner d'une certaine résistance de sa part. Robert poursuit alors son tour en explicitant le nombre de cotes rondes présentes sur le plan (lignes 5-6). En chevauchement de l'expansion du tour de Robert, Christophe produit finalement un tour réactif qui rend compte d'une tension entre ce que Robert présente et ce que le client a exigé, en témoigne le connecteur complexe « ouais mais » présent en début de tour (« ouais mais ils nous ont demandé deux pour cent minimum », lignes 7-8). Si Christophe ne s'oppose pas à ce qui a été fait, marquant ainsi une concession, il relève néanmoins un point potentiellement problématique quant au degré de la pente. Robert formule alors une proposition de vérification (« ouais je peux contrôler la pente », ligne 9), laquelle est ratifiée et argumentée par Christophe (« ouais vérifie parce que si [...] nous a dit », lignes 10-13), clôturant ainsi la séquence.

²⁴⁸ Les cotes AEC sont des indices d'annotation servant à afficher les mesures pertinentes d'un objet de construction. Ici, les cotes sont « rondes » et correspondent à des ronds sur le plan.

Les deux extraits que nous avons analysés rendent ainsi compte de l’emploi particulier des marqueurs évidentiels dans l’élaboration d’une justification à ne pas savoir une information. Le recours à ceux-ci permet au locuteur de moduler une position épistémique K- et de renforcer une autorité épistémique compromise. Ces cas de figure se distinguent des marqueurs évidentiels utilisés pour *atténuer* un non-savoir, comme nous allons le voir dans les pages suivantes.

7.3.2.2. Atténuer un non-savoir

Une collection de 17 occurrences témoigne de l’emploi particulier de marqueurs évidentiels pour *atténuer un non-savoir*. Les marqueurs évidentiels recensés dans cette collection participent tous, de manière globale, à l’élaboration d’une explication qui fournit les éléments de savoir que possède le locuteur relativement au sujet questionné, sans pour autant apporter une véritable *réponse* à la *question*. Le locuteur donne alors les informations dont il dispose et, ce faisant, atténue la revendication d’un non-savoir total. Une distinction est cependant manifeste entre les explications qui contiennent des informations acquises par le biais d’un emprunt (n=7/17) et celles qui contiennent des informations acquises par le biais d’une inférence (n=10/17). Dans le premier cas de figure, en indiquant que l’information transmise est issue d’un emprunt, le locuteur explicite qu’il ne détient *que* le savoir qu’on lui a transmis, et rien de plus (Pomerantz, 1984 : 611), tandis que dans le second cas de figure, en indiquant que l’information fournie est la conclusion d’un raisonnement basé sur différents indices, le locuteur *propose* un savoir, sans pour autant revendiquer la véracité de celui-ci. Nous illustrons ces deux cas de figure successivement, en nous arrêtant, pour chacun, sur un extrait représentatif.

Atténuer un non-savoir par le biais d’un emprunt

L’extrait (7.22) est tiré d’une réunion professionnelle d’un bureau d’architecture, qui réunit les participants Michel (MIC), supérieur hiérarchique de Claire (CLA), Lisa (LIS) et Théodora (THE). Claire et Théodora présentent l’avancée d’un projet. Juste avant le début de l’extrait, Claire indique à Michel que si les clients prennent généralement en compte leur avis d’architecte, ils restent parfois fermes sur certaines décisions, comme celle de mettre de la moquette dans les espaces communs du bâtiment.

(7.23) REU_BM2 / 00 :09 :48 :794 – 00 :10 :12.732 / ID 42432

```
01 MIC [ils veulent f]aire d` la MOQUETTE/ [dans les] COMMUNS:\
02 CLA [oui\]
03 CLA oui\
04 (2.7)
05 MIC [ils sont tarés/]
06 CLA [euh:: [y a: un moment où i` nous ont] dit mais faites-nous&
07 THE [euh::: c'est du parquet]
08 CLA &des propositions/ °euh:° théodo[ra elle a sorti les&
```

09 MIC [(mais) à l'entretien/]
 10 CLA &RÉFÉR]EN:[CES]
 11 MIC [et à l'en]retien/ ça leur va/
 12 # (0.3) •* (0.2) #+ *• (0.9) #+(0.3)
 cla +.....+mains ouvertes->
 lève sourcils
 •hoche la tête--•
 fig #fig.1 #fig.2 #fig.3



13 CLA alors i` dit c'est un sujet qu'on va revenir euh : début
 14 janvier:/ mais j` vous dis+ déjà qu'on souhaiterait faire d`
 cla ->+
 15 la moquette\
 16 (0.2)
 17 MIC °bah i` font° c` qu`i veulent\ mais j` veux dire faut être
 18 TARÉS pour l'hygiène/ le: [l'entr]etien:/ (0.2) c'est d`&
 19 CLA [ouais\
 20 MIC &la folie/
 21 CLA ouais\
 22 MIC [mains tendues]

L'extrait débute sur une réparation hétéro-initiée produite par Michel, qui témoigne d'une contradiction avec ce qui lui semble être juste (« ils veulent faire de la moquette dans les communs », ligne 1), les emphases mises sur les mots « moquette » et « communs » contribuant à relever le caractère aberrant de cette association. Claire produit une première confirmation en chevauchement de la question (« oui », lignes 2), avant de confirmer, une seconde fois, l'information complète (« oui », ligne 3). Une longue pause suit alors la seconde confirmation, durant laquelle Michel produit plusieurs mimiques faciales qui manifestent son étonnement (non transcrit). À la suite de celle-ci, Michel et Claire s'auto-sélectionnent simultanément (lignes 5 et 6). Si Michel formule une évaluation négative sur l'état des clients (« ils sont tarés », ligne 5), Claire semble débiter une explication quant à ce choix en rejouant la scène (« y a un moment où ils nous ont dit mais faites-nous des propositions euh Théodora elle a sorti les références », lignes 6-10). L'explication de Claire est cependant chevauchée à deux reprises par une demande d'information formulée par Michel, quant à l'entretien d'une telle matière (« mais à l'entretien », ligne 9 ; « et à l'entretien ça leur va », ligne 11). La seconde demande est suivie d'une longue pause, durant laquelle Claire produit, à son tour, plusieurs mimiques faciales (lève les sourcils, avance la tête avec une certaine tension), ainsi qu'un geste emblématique de type « blocage » (mains tendues, paumes dirigées vers l'allocutaire, voir Kipp, 2003 : 207). Ces différentes marques paraverbales participent alors à la projection d'un tour réactif *problématique*. Claire produit finalement une non-réponse (lignes 13-15) à la demande de Michel, qu'elle préface du marqueur « alors » indiquant une digression à venir (Hancock & Sanell, 2010 : 69-70). Aucune revendication *explicite* d'un non-savoir n'est présente dans la

non-réponse de Claire ; la non-réponse ne se compose alors *que* d'un énoncé marqué qui rapporte les propos tenus par le client, mais dont le contenu indique implicitement un non-savoir. En rapportant les propos tenus par le client, Claire transmet alors à Michel les *seules informations* qu'elle détient et atténue, par ce biais, la revendication implicite d'un non-savoir. L'énoncé marqué véhicule ainsi deux informations : (i) aucune décision n'a été *officiellement* prise, une discussion étant encore à venir (« c'est un sujet qu'on va revenir début janvier », lignes 13-14), (ii) le client semble être ferme sur sa décision (« je vous dis déjà qu'on souhaiterait faire de la moquette », lignes 14-15). En explicitant les informations dont elle dispose au moment T de l'interaction, la locutrice atténue alors un non-savoir (ici, si l'entretien de la moquette convient ou non au client), et donc sa position épistémique K-. L'énoncé marqué ne contribue ainsi pas tant à justifier le fait de ne pas savoir l'information demandée qu'à atténuer un non-savoir en révélant toutes les informations détenues. La non-réponse formulée par Claire lui permet également de réajuster la direction de l'interaction : Michel conclut alors en donnant un point de vue évaluatif (« bah ils font ce qu'ils veulent mais je veux dire faut être tarés pour l'hygiène le l'entretien c'est de la folie », lignes 17-20), lequel est finalement ratifié par Claire (« ouais », « ouais », lignes 19 et 21).

Atténuer un non-savoir par le biais d'une inférence

L'extrait (7.24) est tiré d'un débat public sur la question du droit de recours des associations écologistes en Suisse.

(7.24) DPU_REC / 00 :51 :06.368 – 00 :51 :50.787 / ID 41172^[1] ; ID 41096^[2]

01 P27 oui je voulais justement demander s'il existe une estimation
02 du des coûts/ (0.5) euh qui sont à la charge de l'état\ `fin
03 au cas où votre initiative euh: serait acceptée par le
04 peuple\ (0.9) justement au niveau des contrôles euh:
05 (0.2)
06 NA2 [non je:]
07 P27 [dans l'application de la loi\
08 NA2 j` le connais pas bon vous pouvez prendre simplement vous
09 prenez la le (0.5) LE le budget des associations/ vous le
10 (0.4) vous cumulez le budget/ la plus grosse association
11 c'est le vé vé f en suisse il y a cinquante millions d`
12 francs d` budget annuel/ (0.3) les cinquante millions ne
13 servent pas à ça uniquement\ (0.3) y a (.) une partie de ça
14 qui sert euh à la question des r`cours une petite partie\
15 (0.5) euh donc je pense que ça se chiffre en quelques
16 dizaines de millions de francs\ (0.5) au total\ (0.3) peut-
17 être\ (0.6) °peut-être° cent millions de euh **à à vue de**
18 **nez**^[1] **ça doit**^[2] être quelque chose comme ça\ (0.2) ce qui
19 est tout à fait supportable pour la suisse/ en tout cas je
20 pense que (0.7) le fait que l'état garde encore un contrôle
21 sur l'aménagement du territoire ça vaut bien cent millions
22 de francs\

Des lignes 1 à 4, la membre du public P27 formule une question adressée au débattant Philippe Nantermod (NA2), vice-président des Jeunes radicaux suisses et membre du comité de

l'initiative « Assez d'obstructionnisme – plus de croissance pour la Suisse », qui vise à restreindre le droit de recours de ces associations. La question posée par la membre du public est une question *fermée* et porte sur l'existence ou non d'une estimation des coûts totaux qui reviendraient à la charge de l'État si l'initiative défendue par le débattant était acceptée par le peuple. Après une courte pause, Philippe Nantermod et P27 s'auto-sélectionnent simultanément et produisent deux tours en chevauchement. Si le débattant initie une réponse conforme infirmative (« non je », ligne 6), la membre du public termine, elle, l'élaboration de sa question (« dans l'application de la loi », ligne 7). Après un point pertinent de transition, le débattant Philippe Nantermod poursuit sa (non-)réponse et admet une absence de savoir par le biais du marqueur « je le connais pas » (ligne 8). Le recours au lemme « connaître » pour marquer l'absence de savoir semble néanmoins correspondre à une interprétation particulière du locuteur de la question posée. En effet, le locuteur semble apposer le marqueur « je le connais pas » à une question interprétée comme une question *ouverte*, qui porterait plus spécifiquement sur le *coût estimé* (telle que « quel est le coût estimé qui reviendrait à la charge de l'état ? » → « je le connais pas ») et non, *stricto sensu*, sur l'*existence* d'une estimation. La présence de l'anaphorique « le » dans le marqueur, qui reprend « le coût », corrobore une telle lecture. Dès lors, si le premier « non », en ligne 6, pourrait éventuellement être interprété comme une première infirmation, la présence du marqueur « je le connais pas », en ligne 8, manifeste clairement l'élaboration d'une non-réponse à une question traitée *comme* une question ouverte en raison d'une absence du savoir. La revendication de celle-ci se différencie toutefois d'une formulation prototypique d'un *non-savoir* (e.g., « je sais pas »), puisqu'elle pointe plus particulièrement une absence de *connaissances*. Présentée de cette manière, l'absence de savoir en est quelque peu atténuée, car elle implique l'idée que le locuteur n'a pas *encore* fait « l'expérience » de l'estimation du coût (un marqueur comme « je sais pas » aurait, lui, insisté davantage sur le caractère non définissable de l'estimation ; le verbe « savoir » présentant son objet comme le « résultat d'un processus » (Blanche-Benveniste, 2002 : 52)).

En expansion à cette première explication (i.e., la revendication d'une absence de savoir), Philippe Nantermod élabore une seconde explication, des lignes 8 à 22, dans laquelle il *propose* des éléments de réponse, sans pour autant en revendiquer leur véracité. L'explication additionnelle est introduite par la particule « bon » (ligne 8), à laquelle on reconnaît, entre autres, une fonction de construction d'un *rôle d'autorité* dans le discours (Auriac-Slusarczyk, 1996). Le débattant poursuit en présentant différentes informations (lignes 8 à 17) sur lesquelles il se base pour élaborer un raisonnement inférentiel qui lui permet de *proposer* une estimation du coût (« c'est quelque chose comme [cent millions qui reviendraient à la charge de l'état] », ligne 18). Il est intéressant de noter que l'allocutaire, et possiblement les autres membres du public, sont directement inclus dans le raisonnement, en témoigne la présence du pronom « vous » dans les étapes du processus (« vous pouvez prendre simplement », « vous prenez », « vous cumulez », lignes 8 à 10). Le cheminement inférentiel explicité par Philippe Nantermod

peut se résumer, *grosso modo*, comme suit : les associations consacrent une *petite* partie de leur budget annuel pour les recours (lignes 10 à 14) → les coûts cumulés de chaque association représentent un coût total d'environ quelques dizaines de millions de francs, voire cent millions, par année (lignes 15 à 17) → les coûts à la charge de l'état seraient d'environ cent millions de francs (lignes 17-18). Si le raisonnement est ponctué par les marqueurs de modalité épistémique « je pense que » (ligne 15) et « peut-être » (lignes 16 et 17) qui participent à l'atténuation de la véracité des informations chiffrées, la conclusion, elle, est modulée par les marqueurs évidentiels d'inférence « à vue de nez » (lignes 17-18) et « doit » (ligne 18). Le recours à un marquage évidentiel permet alors au locuteur de présenter l'information « c'est quelque chose comme ça » comme étant le *résultat* d'un raisonnement fait « en direct », sur la base des différentes connaissances énoncées dans son expansion. Ce faisant, nonobstant la formulation d'une absence de savoir, le débattant *propose* une réponse à la membre du public. Cette seconde explication lui permet alors d'atténuer directement la revendication de son absence de savoir et, par là, lui permet de renforcer son autorité épistémique. En étant membre du comité de l'initiative « Assez d'obstructionnisme – plus de croissance pour la Suisse », le débattant se doit également d'assurer le caractère « sérieux » et « réfléchi » de l'initiative ; une simple revendication d'une absence de savoir aurait quelque peu desservi sa cause. Philippe Nantermod construit par ailleurs la fin de son tour de parole en prenant l'estimation donnée pour acquise, en témoigne l'évaluation « ce qui est tout à fait supportable pour la suisse » (lignes 18-19) et le point de vue final « en tout cas je pense que le fait que l'état garde encore un contrôle sur l'aménagement du territoire ça vaut bien cent millions de francs » (lignes 20-22). La membre du public ne réagit toutefois pas à cette réponse et, après une pause de trois secondes (non transcrite), l'animateur donne la parole à un autre membre du public.

Les deux extraits analysés ci-dessus montrent ainsi comment les marqueurs évidentiels peuvent devenir des ressources pour atténuer la revendication d'un non-savoir en réaction à une question. Une distinction se manifeste entre les explications évidentielles qui contiennent des marqueurs évidentiels d'emprunt et celles qui contiennent des marqueurs évidentiels d'inférence. Dans le premier cas de figure, en indiquant que l'information transmise est issue d'un emprunt, le locuteur explicite qu'il ne détient *que* le savoir qu'on lui a dit, tandis que dans le second cas de figure, en indiquant que l'information transmise est la conclusion d'un raisonnement basé sur différents indices, le locuteur *propose* un savoir, sans pour autant revendiquer la véracité de celui-ci. Dans les deux cas, l'explication évidentielle adjointe à la formulation première d'un non-savoir contribue à atténuer une position épistémique K- du locuteur et, parallèlement, à nuancer une autorité épistémique initialement déchue.

7.3.3. Marquer la source de l'information pour expliciter un non-savoir : un cas unique

Finalement, un dernier cas de figure, unique, témoigne d'un recours à un marqueur évidentiel pour *exprimer* un non-savoir. L'extrait (7.25) est tiré d'une réunion de direction d'un bureau d'ingénierie, qui réunit six participants, dont les locuteurs Yvan (YVA), William (WIL) et Sébastien (SEB). Les interlocuteurs discutent d'un projet de construction de nouveaux locaux de police dans la région de Briois.

(7.25) REU_CL4 / 00:10:24.959 – 00:10:39.822 / ID 41240

01 WIL c` que:: c` qui m'a surpris c'est un bureau de brouche/
02 (0.4)
03 YVA qui organise/
04 (0.2)
05 WIL qui organise mais qui sont <((en riant)) spécialistes dans
06 les hôpi[taux>
07 YVA [((rire))] (0.5) DANS LES/
08 WIL d- dans les hôpitaux/
09 YVA ha/ d'accord\ ((rire))
10 (0.5)
11 SEB [°c'est qui:/°]
12 WIL [.h: écoute ça t- (0.8) **j'ai encore jamais enten[du\]**
13 SEB [°mh]m°

Des lignes 1 à 6, William (WIL) relate l'étonnement qu'il a ressenti quand il a découvert qu'il s'agissait d'un bureau d'architecture spécialisé dans les *hôpitaux* qui avait été sélectionné pour gérer ledit projet. Après une brève séquence latérale, aux lignes 7 à 9, puis une longue pause, à la ligne 10, Sébastien et William s'auto-sélectionnent et débute deux tours de parole simultanément. Sébastien formule alors une question ouverte quant à l'identité du bureau sélectionné (« c'est qui », ligne 11), tandis que William semble initier une expansion à sa première information (« écoute ça t- », ligne 12). Toutefois, ce dernier s'interrompt et, à la suite d'une longue pause intra-tour, formule une non-réponse en explicitant un non-savoir par le biais du marqueur évidentiel « j'ai encore jamais entendu » (ligne 15).

Le marqueur évidentiel « j'ai encore jamais entendu » illustre le cas de figure rare, dans nos données, d'une « source négative » (cf. § 1.4.5.). En modulant la portée « c'est qui » par le biais d'une expression niée de la source, William indique qu'il n'a pas eu accès à l'information et, ce faisant, explicite une certaine absence de savoir. L'expression niée de l'emprunt, mais aussi la présence de l'adverbe « encore » dans le marqueur, semblent communiquer, de manière implicite, que le locuteur aurait *entendu* certaines informations – notamment, pouvons-nous supposer, l'information énoncée « c'est un bureau de brouche qui organise, mais qui sont spécialistes dans les hôpitaux » (lignes 1 à 6) –, mais *non* celle questionnée. Autrement dit, en recourant à ce marqueur, le locuteur signale indirectement qu'il ne peut donner une réponse à la question, car il n'a encore jamais rencontré la portée questionnée – soit, l'information « c'est

X » – parmi les différents discours entendus. En spécifiant qu’il n’a pas *encore* eu d’accès à ladite information, le locuteur présente son absence de savoir comme *non figée* et suspend, en quelque sorte, la finalité qu’induirait l’explicitation d’un non-savoir par le biais d’un marqueur de modalité épistémique comme « je ne sais pas ». Aussi, le recours au marqueur évidentiel « j’ai encore jamais entendu » participe à l’élaboration d’une position dans laquelle le locuteur se présente comme *non responsable* de cette absence de savoir, l’accès à l’information étant alors donné comme nécessairement *involontaire* (par exemple, « j’ai *entendu* que c’était eux »). Finalement, Sébastien manifeste un accord dans un troisième tour, en chevauchement de la fin de la réponse de William. Une longue pause, non transcrite, suit la séquence, avant que William ne s’auto-sélectionne à nouveau pour initier un nouveau tour de parole.

Résumons. Les marqueurs évidentiels mobilisés dans l’élaboration d’une *non-réponse* à une question contribuent, dans nos données, tantôt à *formuler une « réponse indirecte »*, tantôt à *moduler la revendication d’un non-savoir*. Dans le premier cas, le locuteur maintient une position K+, malgré la non-conformité de sa réponse. Le recours à des marqueurs évidentiels permet alors au locuteur de moduler sa non-réponse de différentes manières : soit en indiquant que l’information relève d’un savoir commun, en réponse à un oubli de l’allocutaire, soit en transmettant une information présentée comme certaine et qui tend à confirmer ou infirmer l’information questionnée, sans pour autant le faire de manière explicite. Dans le second cas, le locuteur s’oriente vers une position K- en revendiquant un non-savoir. Les marqueurs évidentiels permettent au locuteur soit de *justifier* pourquoi il ne sait pas répondre à la question posée, soit d’*atténuer* la revendication d’un non-savoir en *proposant* une « réponse ». Finalement, un cas unique, dans nos données, témoigne d’un recours à un marqueur évidentiel pour *exprimer* un non-savoir.

7.4. Synthèse

Nous nous sommes concentrée, dans le présent chapitre, sur la distribution et les fonctions des marqueurs évidentiels, tels qu’ils sont mobilisés dans l’accomplissement de l’action « répondre à une question ». Parmi les 263 marqueurs évidentiels recensés, à l’exception de trois cas indéterminables, 188 marqueurs sont employés dans l’élaboration d’une *réponse* à une question, 44 marqueurs sont utilisés dans l’élaboration d’une *non-réponse* à une question et 28 sont présents dans des UCT qui ne contribuent *pas* à répondre à la question. De manière générale, les (non-)réponses sont le plus souvent modulées par des marqueurs évidentiels d’EMPRUNT et, plus spécifiquement, par des marqueurs évidentiels de reprise *hétérophonique* et de reprise *autophonique*. Le recours très fréquent à des marqueurs évidentiels de reprise autophonique, mais aussi, bien que moins couramment, à des marqueurs d’inférence et à des marqueurs de perception dans l’élaboration d’une (non-)réponse à une question manifeste une tendance, chez nos locuteurs, à utiliser des sources de l’information qui traduisent une implication plus *individuelle* dans l’acquisition du savoir transmis. Le nombre élevé de

marqueurs évidentiels construits avec une première personne du singulier (e.g., « j'ai dit », « je vois », « ça me paraît », etc.) ou qui explicitent la présence du locuteur dans le processus acquisitionnel lorsqu'il en est récepteur (e.g., « il m'a dit », « ils m'ont dit », etc.) témoigne également de la revendication d'un accès épistémique le plus souvent *individuel*.

Que les marqueurs évidentiels soient mobilisés dans une réponse ou dans une non-réponse, ils contribuent le plus souvent à moduler une *première (non-)réponse* et sont alors essentiellement adoptés dans des EXPANSIONS à celle-ci. Lorsqu'ils sont utilisés dans l'élaboration d'une *réponse*, les marqueurs évidentiels, et leur portée, permettent généralement au locuteur de venir JUSTIFIER une première réponse. L'élaboration d'une expansion évidentielle justificatrice semble réagir à des formes de questions qui *incitent* le locuteur à fournir une justification en sus d'une première réponse. Dans nos données, nous distinguons trois grandes formes de questions auxquelles une réponse expansive justificatrice évidentielle est adjointe : (i) celles qui témoignent d'un problème d'*acceptabilité* ; (ii) celles qui émettent ouvertement une « critique » à l'encontre du questionné ou alors qui sont traitées par le locuteur-questionné comme telle et (iii) celles dont le contenu contraint le locuteur-questionné à produire une *évaluation axiologique*. À côté de ces trois grandes formes de questions, nous trouvons également, bien que plus rarement, des expansions justificatrices évidentielles qui s'inscrivent (iv) dans des contextes de désaccord, mais aussi (v) dans des contextes où une pause inter-tour persiste après la première réponse, le questionneur ne produisant alors pas de troisième tour d'accord. Le recours à un ou plusieurs énoncés marqués dans l'élaboration d'une expansion justificatrice permet plus particulièrement au locuteur d'*asseoir son autorité épistémique*. Nous recensons également plusieurs marqueurs évidentiels, et leur portée, qui sont mobilisés dans des expansions pour COMPLÉTER ou NUANCER une première réponse. Dans le premier cas de figure, les marqueurs contribuent à élaborer une base commune de savoir, tandis que dans le second cas, les marqueurs s'inscrivent dans des expansions préfacées par la conjonction « mais » et tendent à nuancer la valeur d'une première réponse en y associant certaines réserves. Quand ils ne sont pas utilisés dans des expansions, les marqueurs évidentiels permettent également aux locuteurs d'*atténuer la revendication d'un droit à affirmer une information* ou d'*indiquer que la réponse a déjà été donnée* (cas qui ne réunit que des marqueurs de reprise autophonique). Lorsqu'ils sont mobilisés dans l'élaboration d'une *non-réponse*, les marqueurs évidentiels, et leur portée, sont utilisés soit (i) EN LIEU ET PLACE D'UNE RÉPONSE CONFORME, que ce soit pour *rappeler un savoir commun en réponse à un oubli* ou alors pour *revendiquer un savoir sans prendre position*, soit (ii) pour MODULER LA REVENDICATION D'UN NON-SAVOIR, participant tantôt à l'élaboration d'une *justification de ne pas savoir une information*, tantôt à l'élaboration d'une *atténuation d'un non-savoir*. Finalement, nous trouvons également un cas unique d'un marqueur évidentiel qui permet au locuteur d'*explicitement un non-savoir*. Le présent chapitre rend ainsi compte de la *multifonctionnalité* des marqueurs évidentiels lorsqu'ils sont utilisés dans l'élaboration d'une réponse à une question.

Le choix de nous focaliser, dans le présent travail, sur la distribution et les fonctions des marqueurs évidentiels tels qu'ils sont utilisés dans les actions POSER UNE QUESTION et RÉPONDRE À UNE QUESTION, soit dans les deux parties de la paire adjacente QUESTION/RÉPONSE, nous permet également de faire plusieurs comparaisons. En ce qui concerne la distribution des questions et des réponses *marquées* relativement à la variable du *genre institutionnel*, nous notons une différence d'usage entre les débats politiques et les réunions professionnelles²⁴⁹. Si les trois genres témoignent d'une fréquence plus élevée de (*non-*)*réponses marquées* que de *questions marquées*, nous relevons, dans les réunions professionnelles, un écart proportionnellement plus important entre les deux actions marquées – 27,1% (n=42/155) de questions contre 72,9% (n=113/155) de réponses – que dans les débats publics et les débats télévisés²⁵⁰. Ces résultats pourraient s'expliquer par la pratique récurrente chez les membres du public et chez les animateurs de débat d'insérer des marqueurs évidentiels dans l'élaboration d'une question, qu'il s'agisse de *citer l'allocutaire avant de lui poser une question* ou alors de marquer la source de l'information pour *provoquer une prise de position du questionné et légitimer la teneur de la question formulée* (cf. Chapitre 6). En ce qui concerne la distribution des sous-catégories évidentielles par *action*, nous constatons une différence manifeste entre le recours majoritaire à des marqueurs évidentiels de reprise *hétérophonique* et de reprise *autophonique* dans l'élaboration de (*non-*)réponses à des questions et le recours prédominant à des marqueurs évidentiels de reprise *diaphonique* dans l'élaboration de questions, comme en témoigne la Figure 27 ci-dessous. La distribution des sous-catégories évidentielles par action est par ailleurs statistiquement hautement significative (Khi-deux de Pearson : 97,256; df=8; p < 0,001).

²⁴⁹ La distribution des questions et des réponses marquées par genre est d'ailleurs statistiquement significative (Khi-deux de Pearson : 7,941; df=2; p = 0,019).

²⁵⁰ Respectivement, 42,2% (n=35/83) de questions contre 57,8% (n=48/83) de réponses ; 40,8% (n=51/125) de questions contre 59,2% (n=74/125) de réponses.

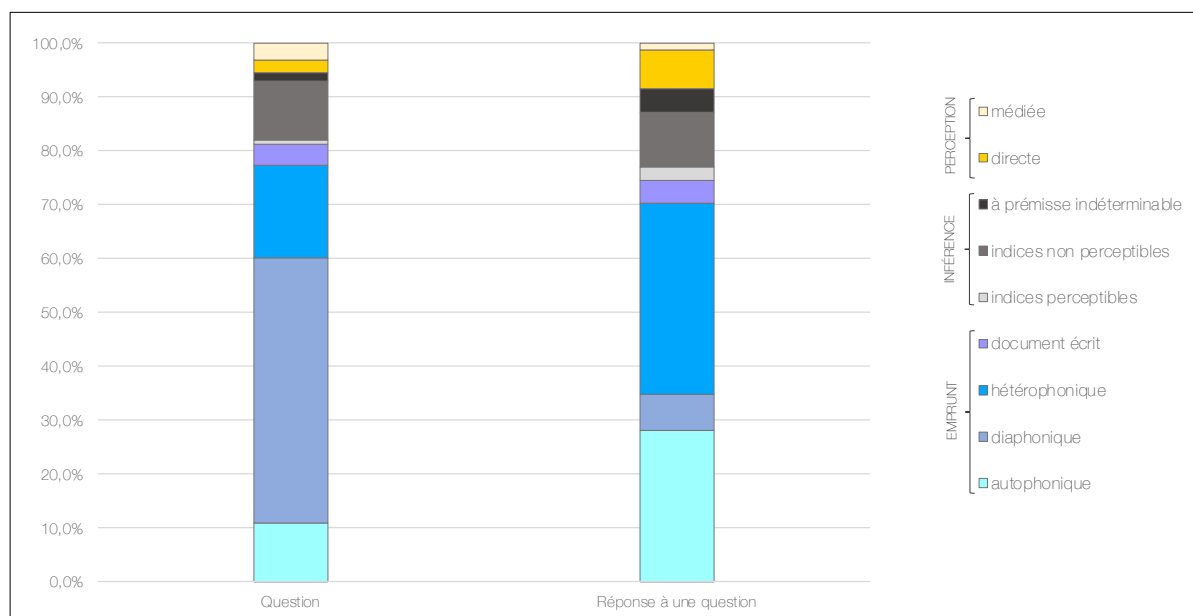


Figure 27. Distribution des sous-catégories évidentielles par action (fréquence relative)

Nous avons vu, dans le chapitre 6, que les marqueurs évidentiels mobilisés dans l'élaboration d'une question témoignent, dans plus de deux tiers des cas, d'un accès au savoir *intersubjectif*, l'allocutaire étant mobilisé soit par le biais du pronom *on* (« *on* a dit », « *on* a vu »), soit par le biais du pronom *nous* dans les cas d'emprunt hétérophonique (« il *nous* a dit ») ou alors, cas le plus fréquent, par l'explicitation d'une reprise diaphonique (avec parfois la présence du pronom *me* comme dans « tu *m'*as dit »). Les questions *marquées* rendent ainsi compte d'un « lien épistémique » entre le locuteur et l'allocutaire et d'une négociation, le plus souvent, d'un savoir *commun*. Comme nous l'avons vu dans le présent chapitre, le recours fréquent à des marqueurs évidentiels de reprise autophonique – essentiellement en « je » –, mais aussi à des marqueurs d'inférence et à des marqueurs de perception dans l'élaboration d'une réponse à une question, manifeste une tendance chez les locuteurs à mobiliser des sources de l'information qui traduisent une implication plus *individuelle* du locuteur dans l'acquisition et la négociation du savoir. Les accès intersubjectifs sont alors plus rares dans ce contexte actionnel, équivalant à seulement un quart de la totalité des cas recensés. Les marqueurs font essentiellement suite à des questions qui n'impliquent *pas* la (re)formulation d'un savoir commun. De manière plus générale, il ressort également de cette analyse en miroir que les locuteurs modulent aussi bien leurs *questions* que leurs *réponses à des questions* par le biais d'ÉNONCÉS MARQUÉS, ce qui rejoint la tendance générale, mesurée dans le chapitre 5, d'une production du marqueur *et* de la portée par un *même locuteur*.

Finalement, en ce qui concerne les *fonctions* des marqueurs évidentiels, et leur portée, nous constatons qu'elles sont *plurielles* et semblent être déterminées par l'*action* qui est en jeu, par les enjeux relatifs à l'autorité et au droit épistémiques du questionneur et du questionné, mais aussi, dans une moindre mesure, par le genre institutionnel dans lequel les actions marquées

sont accomplies. Certaines fonctions semblent également être propres à des *places interactionnelles* spécifiques (e.g., membre du public). Si les fonctions des marqueurs évidentiels sont plurielles, nous notons néanmoins une propension des marqueurs évidentiels à être mobilisés dans l'élaboration d'une JUSTIFICATION, qu'il s'agisse de justifier la pertinence de *poser* une question, de justifier la pertinence d'une question, de justifier une première réponse ou encore de justifier le fait de ne pas savoir une information. Nous relevons également, comme cela a déjà été mesuré dans la littérature évidentialiste, une tendance des marqueurs évidentiels inférentiels basés sur des lemmes d'apparence à posséder un trait pragmatique d'*atténuation* et une tendance des marqueurs évidentiels perceptifs à traduire un trait pragmatique de *certitude*.

Les marqueurs évidentiels étudiés dans l'élaboration d'une *question* ou d'une *réponse à une question* se présentent ainsi, dans nos données, comme des ressources épistémiques importantes, relativement à la négociation du savoir et au positionnement épistémique.

CONCLUSION

La recherche conduite dans le présent travail a pris pour objet le marquage de la SOURCE DE L'INFORMATION en français-en-interaction. Nous nous sommes plus particulièrement concentrée sur la distribution et les fonctions des marqueurs évidentiels du français, au travers de leurs dimensions *énonciative*, *interactionnelle* et *multimodale*. Prenant place dans le projet de recherche collectif « Prendre une position épistémique dans l'interaction. Les marqueurs du savoir, du non-savoir et du doute en français » (POSEPI), financé par le Fonds National Suisse, notre recherche a contribué à la proposition plus générale d'une étude *systématique* des marqueurs épistémiques (au sens large) du français, à l'aune du POSITIONNEMENT ÉPISTÉMIQUE.

La première partie théorique de notre thèse s'est attachée à circonscrire les définitions, telles que nous les avons retenues dans notre travail, de l'ÉVIDENTIALITÉ et des MARQUEURS ÉVIDENTIELS, et ce, relativement à un état de l'art important et riche – y compris en linguistique française –, mais qui témoigne nonobstant d'une absence de consensus théorique. Nous avons dans un second temps établi une liste des *lemmes évidentiels* du français, à partir desquels différents marqueurs évidentiels peuvent être construits (*paraître* → « *il paraît que* » ; « *ça paraît bien* », etc.). Pour ce faire, nous nous sommes appuyée aussi bien sur (i) les nombreuses études menées en linguistique française sur les marqueurs évidentiels du français que sur (ii) une recherche sémantique et (iii) un enrichissement à travers l'accès au corpus. Cette étape nous a permis de répertorier plus de deux cent quarante lemmes évidentiels, liste de travail sur laquelle nous nous sommes basée pour rechercher et identifier les marqueurs évidentiels présents dans nos données, celles-ci étant issues des trois genres institutionnels différents que sont les DÉBATS PUBLICS, les DÉBATS TÉLÉVISÉS et les RÉUNIONS PROFESSIONNELLES.

L'approche quantitative menée dans ce travail nous a permis d'établir la *première vue d'ensemble détaillée* des marqueurs évidentiels, tels qu'ils sont mobilisés dans l'interaction orale en français. L'annotation des 1923 marqueurs évidentiels recensés, relativement aux différentes variables étudiées (morphosyntaxique, énonciative, interactionnelle et multimodale), nous a permis d'appréhender aussi bien leur singularité que leur ressemblance, que ce soit en regard, entre autres, de leur « profil » ou alors de leur distribution au sein des trois genres institutionnels considérés. De manière globale, nous comptons une très nette prédominance de la sous-catégorie évidentielle de l'emprunt, suivie de celle de l'inférence, puis de celle de la perception. Les marqueurs évidentiels d'emprunt sont formés essentiellement sur le lemme *dire*, tandis que les marqueurs évidentiels d'inférence *et* de perception sont basés le plus souvent sur le lemme *voir*. Les marqueurs évidentiels « prototypiques » du français – les plus étudiés, par ailleurs, dans la littérature évidentialiste –, tels que « apparemment », « il paraît », « visiblement », « dit-on » ou encore le morphème du conditionnel d'emprunt, n'apparaissent que très rarement dans nos données orales. De plus, les marqueurs évidentiels

que nous avons recensés ne témoignent guère d'un figement ou d'un semi-figement (e.g., « il paraît que » (Rodríguez Somolinos, 2016)). Si nous recensons alors essentiellement des marqueurs « libres », avec une prédominance nette de prédicats verbaux à complément et dont le formatage est directement lié à leur contexte d'apparition (par exemple, « on nous dit souvent que », « les autres disaient », « comme le disait madame »), nous constatons toutefois des routines d'usage, avec un recours à des patrons récurrents, comme c'est le cas, par exemple, des constructions clivées ou pseudo-clivées (et ce, surtout avec les marqueurs d'emprunt, comme dans « c'est William qui a dit que », bien que nous en trouvions également avec des marqueurs de perception, comme dans « c'est là que tu vois que »). Nous notons également, dans nos marqueurs évidentiels, la présence régulière d'anaphoriques, servant parfois de pivot cataphorique, qui participent à l'accentuation du lien entre la *source* de l'information et l'*information donnée* (e.g., « je l'ai vu », « c'est ce qu'il a dit », « ça veut dire », « il a dit ça ») et contribuent, de ce fait, à souligner le marquage évidentiel *en cours*. Ces résultats rendent ainsi compte d'une image aussi complexe que variée des marqueurs évidentiels du français, tels qu'ils sont utilisés à l'oral. Nous avons également vu que la variable du *genre institutionnel* apparaissait particulièrement structurante dans nos données, et ce relativement à plusieurs variables, comme celles relevant des dimensions interactionnelles ou évidentielles. Nous constatons une différence significative dans la distribution des formes de reprise par genre ; les marqueurs de reprise *diaphonique* sont très fréquents dans les débats politiques et non dans les réunions professionnelles, tandis que les marqueurs de reprise *autophonique* sont très fréquents dans les réunions professionnelles et non dans les débats politiques. Ces emplois contrastifs correspondent, d'une part, à une pratique courante, dans les débats politiques, de *contestation* des propos de l'adversaire, mais aussi de *rappel* des positions tenues par les différents acteurs du débat et, d'autre part, dans les réunions professionnelles, à une fonction de *rappel à un savoir commun*, mais aussi à de nombreuses séquences dialoguées rapportées dans lesquelles les locuteurs restituent leurs propos. À un niveau plus général, le faible pourcentage de marqueurs évidentiels de perception présents dans nos données, et plus spécialement dans les réunions professionnelles, peut quelque peu surprendre. En effet, il aurait été attendu que nous trouvions un recours fréquent à ces marqueurs en raison de la mobilisation courante de plans, maquettes ou autres graphiques. Ce faible pourcentage pourrait tenir à la présence de ressources additionnelles mobilisées par les locuteurs pour manifester un accès *perceptif* à l'information, qu'elles soient verbales (par exemple, le déictique « là ») ou paraverbales (par exemple, un geste de pointage seul), ce qui semble par ailleurs moins plausible avec l'explicitation d'un accès *indirect*. Les résultats quantitatifs présentés dans ce travail nous ont ainsi permis de rendre compte de la grande variété des ressources évidentielles mobilisées par les locuteurs en français-en-interaction et de la manière dont le genre institutionnel exerce une certaine influence sur l'emploi des marqueurs évidentiels (e.g., la distribution des sous-catégories évidentielles).

L'approche qualitative vers laquelle nous nous sommes orientée dans ce travail nous a menée à traiter des fonctions de plus de trois cent cinquante marqueurs évidentiels, lorsqu'ils sont mobilisés dans l'élaboration tantôt d'une *question*, tantôt d'une (*non-*)*réponse à une question*. L'étude des marqueurs évidentiels dans chaque partie de la paire adjacente QUESTION/RÉPONSE nous a ainsi permis d'analyser des marqueurs évidentiellement *différents* dans des *contextes similaires*. D'un point de vue plus quantitatif, nous constatons que les marqueurs évidentiels d'emprunt, dans nos données, sont ceux les plus fréquemment associés à l'accomplissement de ces deux actions. Toutefois, nous notons une différence dans le recours à des marqueurs essentiellement *diaphoniques* dans l'élaboration d'une question, et, à l'inverse, dans le recours majoritaire à des marqueurs *autophoniques* – en « je » – et *hétérophoniques* dans l'élaboration d'une réponse à une question. Autre résultat notable, bien qu'attendu, nous ne comptons aucun marqueur évidentiel de perception associé à l'accomplissement d'une question, ce qui corrobore l'hypothèse selon laquelle un marqueur de perception ne peut que difficilement être utilisé dans l'accomplissement de cette action. Plus généralement, et ce relativement aux deux actions étudiées, nous constatons que les marqueurs évidentiels, et leur portée, sont le plus souvent utilisés soit dans des *préfaces* ou des *postfaces* à des questions, soit dans des *expansions* à une première (*non-*)*réponse*. Les locuteurs ont ainsi tendance à mobiliser des ÉNONCÉS MARQUÉS en *introduction* ou en *expansion* à un *autre segment informationnel*. En ce qui concerne leurs fonctions, les marqueurs évidentiels (et leur portée) se révèlent être des ressources épistémiques *multifonctionnelles* pour le locuteur. Que ce soit pour atténuer la revendication d'un droit à affirmer, justifier la pertinence d'une question, reconnaître et manifester *explicitement* l'autorité épistémique de l'allocutaire ou encore pour atténuer la revendication d'une position épistémique K-, les marqueurs évidentiels participent directement à la gestion du savoir et à la modulation aussi bien de la position épistémique que de l'autorité épistémique du locuteur. Si plusieurs marqueurs évidentiels *différents*, relativement à leur nature évidentielle, peuvent revêtir des fonctions pragmatiques semblables et posséder des extensions épistémiques similaires (par exemple, de certitude), ils ne peuvent être vus pour autant comme des synonymes, chacun dépeignant un *accès* qui lui est propre.

Première étude sur l'évidentialité en français-en-interaction, le présent travail invite également à de nouvelles et diverses perspectives de recherche, qu'elles soient d'ordre théorique ou d'ordre pratique. Du point de vue de la nature des corpus étudiés, nous nous sommes focalisée sur trois genres institutionnels différents, dont la nature institutionnelle constitue une variable structurante relativement à la distribution des marqueurs évidentiels, mais aussi à leur fonction. Il serait intéressant d'envisager une approche comparatiste en prenant en compte d'autres *genres institutionnels* (e.g., une consultation médicale), mais aussi de la *conversation ordinaire*, comme nous l'avons proposée ponctuellement dans ce travail. Par exemple, le recours très rare, dans nos données, aux adverbes « apparemment » (n=17/1923) et « visiblement » (n=8/1923) se vérifie-t-il dans d'autres contextes, notamment dans une parole

non institutionnelle ? Est-ce que nous pouvons constater des fonctions similaires à celles que nous avons trouvées relativement aux deux environnements actionnels étudiés, mais dans des genres *différents* ? Le partage des données du projet POSEPI (cf. Chapitre 4) participe en cela directement à l'ouverture à des corpus complexes. Du point de vue de la langue étudiée – le français –, notre travail a contribué à la première analyse d'une langue peu explorée du point de vue de l'évidentialité-en-interaction, mais aussi du positionnement épistémique. Notre travail, tout comme le projet collectif en lui-même, ouvre alors la perspective de comparaisons *interlinguistiques*, pour y dégager les différences et les similitudes d'emploi des marqueurs épistémiques au sens large. Finalement, d'un point de vue aussi bien théorique que pratique, il serait intéressant d'ouvrir le champ des possibles en considérant également, dans une perspective plus onomasiologique et une perspective plus textuelle, l'expression de l'« expérience » en tant que forme, certes atypique, de la source de l'information. Par exemple, si un locuteur formule l'énoncé « les plages de Lutry sont toujours bondées » et y adjoint l'expression « j'y vais souvent », il indique, d'une certaine manière, *comment* il détient son information. De la même manière, lorsque le locuteur George, dans le cadre d'une de nos réunions professionnelles, produit l'énoncé « on sait maintenant par euh par l'expérience de l'année dernière qu'il faut pas prévoir des animations euh où ça les occupe », l'expression « par l'expérience de l'année dernière » contribuerait à préciser *comment* l'information « il faut pas prévoir des animations où ça les occupe » a été acquise. Ces deux expressions traduiraient ainsi un accès épistémique *expérientiel*, qui se différencierait alors d'une perception directe ou d'une inférence. Plusieurs autres expressions seraient également envisageables – par exemple, « je l'ai vécu » ou « on y était » – et intégrer, possiblement, une quatrième sous-catégorie évidentielle, qui pourrait possiblement, à l'oral, devancer les sous-catégories évidentielles de la perception et de l'inférence.

Clôturent la présente recherche, ces quelques perspectives rendent ainsi compte des nombreuses facettes du domaine de l'évidentialité et, surtout, du marquage de la source de l'information en français-en-interaction, qu'il reste encore à explorer, et ce dans la finalité de mieux appréhender l'expression et la modulation des savoirs en interaction.

TABLE DES FIGURES, DES TABLEAUX ET DES IMAGES

| | |
|--|-----|
| Figure 1. Taxonomie du système évidentiel du Tuyuca, tiré de Barnes (1984 : 256) | 26 |
| Figure 2. Taxonomie évidentielle universelle, tiré de Willett (1988 : 57)..... | 27 |
| Figure 3. Le domaine de l'évidentialité au sens large, tiré de Chafe (1986 : 263). | 35 |
| Figure 4. 'The categories of epistemicity, evidentiality and epistemic modality projected onto the semantic map of epistemic expressions' (Boye, 2012 : 159). | 42 |
| Figure 5. 'Deictic Categorization and Scaling of Epistemic Modality' (Frawley, 1992 : 413)..... | 46 |
| Figure 6. 'Domaine de l'évidentialité. Révision finale'(Wachtmeister Bermúdez, 2005 : 17) | 47 |
| Figure 7. Hiérarchisation résumée des sous-catégories évidentielles d'Anderson (1986 : 283-293). ... | 50 |
| Figure 8 [init. 2]. Taxonomie évidentielle universelle, tiré de Willett (1988 : 57)..... | 51 |
| Figure 9. 'Classification of evidential values' (Plungian, 2001 : 353) | 51 |
| Figure 10. 'Updated classification of evidential values' (Plungian, 2010 : 37)..... | 52 |
| Figure 11. Les sous-catégories évidentielles retenues dans cette étude..... | 72 |
| Figure 12. Les dimensions du savoir chez Stivers et al. (2011 : 9)..... | 142 |
| Figure 13. Personnes énonciatives associées aux marqueurs d'emprunt diaphonique | 198 |
| Figure 14. Types morpho-syntaxiques des sous-catégories de l'inférence et de la perception (fréquence relative) | 204 |
| Figure 15. Personnes énonciatives associées aux marqueurs d'inférence et de perception (fréquence relative) | 206 |
| Figure 16. Distribution des sous-catégories évidentielles par genre (fréquence relative) | 209 |
| Figure 17. Distribution des formes d'emprunt par genre (fréquence relative) | 213 |
| Figure 18. Distribution de la position du marqueur dans l'UCT par genre (fréquence relative)..... | 217 |
| Figure 19. Distribution de la position de l'UCT dans le tour par genre (fréquence relative) | 218 |
| Figure 20. Distribution du rôle séquentiel de l'UCT par genre (fréquence relative)..... | 220 |
| Figure 21. Occurrences par locuteur/locutrice par 10 minutes de parole (15 premiers LOC)..... | 222 |
| Figure 22. Occurrences par locuteur/locutrice par 10 minutes de parole dans les débats publics (10 premiers LOC)..... | 223 |
| Figure 23. Occurrences par locuteur/locutrice par 10 minutes de parole dans les débats télévisés (10 premiers LOC)..... | 225 |
| Figure 24. Occurrences par locuteur/locutrice par 10 minutes de parole dans les réunions (10 premiers LOC)..... | 227 |
| Figure 25. Distribution des allocutaires par genre (fréquence relative)..... | 229 |
| Figure 26. Type de geste par genre (fréquence relative)..... | 237 |
| Figure 27. Distribution des sous-catégories évidentielles par action (fréquence relative) | 355 |
| | |
| Tableau 1. Sous-corpus des débats publics | 166 |
| Tableau 2. Sous-corpus des débats télévisés..... | 170 |
| Tableau 3. Sous-corpus des réunions professionnelles | 174 |
| Tableau 4. Présentation synthétique du corpus | 176 |
| Tableau 5. Fréquence des lemmes évidentiels | 192 |
| Tableau 6. Fréquence des types morpho-syntaxiques des marqueurs évidentiels | 193 |
| Tableau 7. Les dix lemmes évidentiels d'emprunt les plus fréquents..... | 195 |
| Tableau 8. Personnes énonciatives associées aux marqueurs d'emprunt diaphonique..... | 198 |
| Tableau 9. Les dix lemmes d'inférence les plus fréquents..... | 202 |
| Tableau 10. Les dix lemmes de perception les plus fréquents..... | 202 |
| Tableau 11. Types morpho-syntaxiques des sous-catégories de l'inférence et de la perception (fréquences absolue et relative) | 203 |
| Tableau 12. Personnes énonciatives associées aux marqueurs d'inférence et de perception (fréquences absolue et relative) | 206 |
| Tableau 13. Distribution des sous-catégories évidentielles par genre (fréquence absolue)..... | 209 |
| Tableau 14. Distribution de la polarité par genre (fréquence absolue)..... | 211 |
| Tableau 15. Distribution des formes d'emprunt par genre (fréquence absolue)..... | 213 |

| | |
|---|-----|
| Tableau 16. Distribution des sous-catégories de la perception par genre (fréquence absolue) | 214 |
| Tableau 17. Distribution des sous-catégories de l'inférence par genre (fréquence absolue)..... | 215 |
| Tableau 18. Distribution de la position du marqueur dans l'UCT par genre (fréquence absolue) | 217 |
| Tableau 19. Distribution de la position de l'UCT dans le tour par genre (fréquence absolue) | 218 |
| Tableau 20. Distribution du rôle séquentiel de l'UCT par genre (fréquence absolue) | 220 |
| Tableau 21. Distribution des allocutaires par genre (fréquence absolue) | 229 |
| Tableau 22. Les dix trajectoires du regard les plus fréquentes, dans les débats publics..... | 232 |
| Tableau 23. Les dix trajectoires du regard les plus fréquentes, dans les débats télévisés | 233 |
| Tableau 24. Les dix trajectoires du regard les plus fréquentes, dans les réunions professionnelles.... | 234 |
| Tableau 25. Présence d'un geste par genre (fréquence absolue) | 236 |
| Tableau 26. Types de geste par genre (fréquence absolue) | 237 |
| Tableau 27. Distribution des sous-catégories évidentielles par leur place dans l'élaboration d'une question (fréquence absolue)..... | 253 |
| Tableau 28. Distribution des sous-catégories évidentielles par type de réponse (fréquence absolue) | 302 |
| Tableau 29. Marqueurs types d'emprunt et leur(s) variante(s) | 387 |
| Tableau 30. Marqueurs types d'inférence et leur(s) variante(s) | 391 |
| Tableau 31. Marqueurs types de perception et leur(s) variante(s) | 393 |
| | |
| Image 1. Disposition spatiale des locuteurs dans les débats publics..... | 167 |
| Image 2. Disposition spatiale des locuteurs dans les débats télévisés | 171 |
| Image 3. Disposition spatiale des locuteurs dans les réunions professionnelles..... | 175 |
| Image 4. Exemple d'annotation d'un marqueur et sa portée dans ELAN | 180 |

RÉFÉRENCES

- Abeillé, A., & Godard, D. (2021). *La Grande grammaire du français*. Actes Sud.
- Abouda, L. (2001). Les emplois journalistique, polémique et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire. In P. Dendale & L. Tasmowski (Éds.), *Le Conditionnel en Français. Centre d'études linguistiques des textes et des discours*. Klincksieck, 267-284.
- Ahn, M., & Ha Yap, F. (2015). Evidentiality in interaction. A pragmatic analysis of Korean hearsay evidential markers. *Studies in Language*, 39(1), 46-84.
- Aijmer, K. (2004). The interface between perception, evidentiality and discourse particle use—Using a translation corpus to study the polysemy of *see*. *TradTerm*, 10, 249-277.
- Aijmer, K. (2009). *Seem* and evidentiality. *Functions of Language*, 16(1), 63-88.
- Aikhenvald, A. Y. (2003). Evidentiality in typological perspective. In A. Y. Aikhenvald & R. M. W. Dixon (Éds.), *Studies in Evidentiality*. John Benjamins Publishing Company, 1-31.
- Aikhenvald, A. Y. (2004). *Evidentiality*. Oxford University Press.
- Aikhenvald, A. Y. (2007). Information source and evidentiality: What can we conclude? *Italian Journal of Linguistics*, 19, 209-227.
- Aikhenvald, A. Y. (2011). Evidentials. In M. Aronoff (Éd.), *Oxford Bibliography Online*. Oxford University Press, 1-45.
- Aikhenvald, A. Y. (2014). The Grammar of Knowledge: A Cross-Linguistic view of Evidentials and the Expression of Information source. In A. Y. Aikhenvald & R. M. W. Dixon (Éds.), *The Grammar of Knowledge: A Cross-Linguistic Typology*. Oxford University Press, 1-51.
- Aikhenvald, A. Y. (2015). Evidentials: Their links with other grammatical categories. *Linguistic Typology*, 19(2), 239-277.
- Aikhenvald, A. Y. (Éd.). (2018). *The Oxford Handbook of Evidentiality*. Oxford University Press.
- Aikhenvald, A. Y. (2018). Evidentiality: The Framework. In A. Y. Aikhenvald (Éd.), *The Oxford Handbook of Evidentiality*. Oxford University Press, 1-44.
- Aikhenvald, A. Y. (2021). *The Web of Knowledge. Evidentiality at the Cross-Roads*. Brill.
- Aikhenvald, A. Y., & Dixon, R. M. W. (Éds.). (2003). *Studies in evidentiality*. John Benjamins Publishing Company.
- Albelda Marco, M. (2018). Evidentials as a mark of genre. A study of four oral and written genres. *Pragmatics and Society*, 9(3), 429-453.
- Albelda Marco, M. (2020). On the Mitigating Function of the Spanish Evidential *se ve que*. *Corpus Pragmatics*, 4, 83-106.
- Anderson, L. B. (1986). Evidentials, Paths of Change, and Mental Maps: Typologically Regular Asymmetries. In W. Chafe & J. Nichols (Éds.), *Evidentiality: The linguistic coding of epistemology*. Ablex Publishing Corp, 273-312.
- André, V. (2006). *Construction collaborative du discours au sein de réunions de travail en entreprise : De l'analyse micro-linguistique à l'analyse socio-interactionnelle le cas d'un Parc départemental de l'Équipement*. Thèse. Université Nancy 2.
- Anscombre, J.-C. (2010). Lexique et médiativité : Les marqueurs pour le dire. *Cahiers de Lexicologie*, 96(1), 5-33.
- Anscombre, J.-C. (2011). L'introduction du pronom neutre dans les marqueurs médiatifs à verbe de dire de type *Comme dit le proverbe / Como dice el refrán* : Étude sémantique contrastive d'une contrainte polyphonique. *Langages*, 4(184), 13-34.
- Anscombre, J.-C. (2014a). Médiativité, Omni-locuteurs, y marqueurs del discurso. El caso del francés actual : *On sait que, on dit que, on prétend que, on raconte que, on admet que*. *Archivum*, LXIV, 7-26.
- Anscombre, J.-C. (2014b). Présentation. In J.-C. Anscombre, E. Oppermann-Marsaux, & A. Rodríguez Somolinos (Éds.), *Médiativité, polyphonie et modalité en français : Études synchroniques et diachroniques*. Presses Sorbonne nouvelle, 7-16.

- Anscombre, J.-C. (2015). Verbes d'activité de parole, verbes de parole et verbes de dire : Des catégories linguistiques ? *Langue française*, 186(2), 103-122.
- Anscombre, J.-C., Rodríguez Somolinos, A., Arroyo, A., Rouanne, L., Foullioux, C., Jesús Saló, M. ^a, & Gómez-Jordana Ferary, S. (2009). Apparences, indices et attitude énonciative : Le cas de *apparemment*. *Langue française*, 161(1), 39-58.
- Antaki, C. (2012). Affiliative and disaffiliative candidate understandings. *Discourse Studies*, 14(5), 531-547.
- Aoki, H. (1986). Evidentials in Japanese. In W. Chafe & J. Nichols (Éds.), *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*. Ablex Publishing Corp, 223-238.
- Arminen, I. (2005). *Institutional Interaction: Studies of Talk at Work*. Burlington.
- Asmuß, B., & Svennevig, J. (2009). Meeting Talk: An Introduction. *Journal of Business Communication*, 46, 3-22.
- Atkinson, J. M., & Heritage, J. (Éds.). (1984). *Structures of Social Action*. Cambridge University Press.
- Auriac-Slusarczyk, E. (1996). Construction d'un rôle d'autorité autour du fonctionnement de l'opérateur discursif " bon " dans l'échange conversationnel. *Interaction & Cognitions*, 1(2), 293-327.
- Authier-Revuz, J. (2020). *La représentation du discours autre : Principes pour une description*. De Gruyter.
- Baciu, I. (1983). The Function of Minor Questions in Conversation. *Revue roumaine de linguistique*, XXVIII, 15-19.
- Baider, F. (2018). *Par ailleurs et d'ailleurs* : Marqueurs linguistiques de « rupture » textuelle ou marqueurs de continuation argumentative ? *SHS Web of Conferences*, 46, 1-14.
- Barbet, C. (2012). *Devoir et pouvoir*, des marqueurs modaux ou évidentiels ? *Langue française*, n°173(1), 49-63.
- Barbet, C., & de Saussure, L. (2012). Présentation : Modalité et évidentialité en français. *Langue française*, 173(1), 3-12.
- Barnes, J. (1984). Evidentials in the Tuyuca Verb. *International Journal of American Linguistics*, 50(3), 255-271.
- Bastian, S., & Hammer, F. (2004). *La citation journalistique – Une étude contrastive*. In J.-M. López-Muñoz, S. Marnette & L. Rosier (Éds.), *Le discours rapporté dans tous ses états*. L'Harmattan, 519-530
- Battaglia, E. (2022). Sources d'information et savoir en interaction en italien parlé : Le cas des catégorisations incrémentales. *SHS Web of Conferences*, 146, 1-14.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1989). Les verbes de perception : Étude sémantique. In D. Kremer (Éd.), *Actes du XVIIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*. M. Niemeyer, 282-294.
- Bednarek, M. (2006). Epistemological positioning and evidentiality in English news discourse: A text-driven approach. *Text & Talk*, 26(6), 635-660.
- Benavent Payà, E. (2004). Un modèle d'unités discursives pour l'étude de la conversation familière. *Travaux de linguistique*, 49(2), 115-131.
- Berger, E., & Pekarek Doehler, S. (2015). Direct reported speech in storytellings: Enacting and negotiating epistemic entitlements. *Text&Talk*, 35(6), 789-813.
- Berglind Söderqvist, E. (2017a). Evidentiality across age and gender: A corpus-based study of variation in spoken British English. *Research in Corpus Linguistics*, 5, 17-33.
- Berglind Söderqvist, E. (2017b). Gender Differences and Similarities in the Use of Inferential Evidentiality in Spoken British English: A Corpus-Based Study. In J. I. Marín-Arrese, J. Lavid-López, M. Carretero, E. Domínguez Romero, V. Martín de la Rosa, & M. Pérez Blanco (Éds.), *Evidentiality and Modality in European Languages*. Peter Lang, 371-399.
- Berglind Söderqvist, E. (2020a). *Evidential marking in spoken English. Linguistic functions and gender variation*. Thèse. Uppsala University.
- Berglind Söderqvist, E. (2020b). Evidentiality in gendered styles in spoken English. *ICAME Journal*, 44, 5-35.

- Berglind Söderqvist, E. (2020c). Informational and relational functions of evidentiality in interaction. *Studia Neophilologica*, 92(1), 56-73.
- Bergqvist, H., & Kittilä, S. (2020a). Epistemic perspectives : Evidentiality, egophoricity, and engagement. In H. Bergqvist & S. Kittilä (Éds.), *Evidentiality, egophoricity, and engagement* Language Science Press, 1-21.
- Bergqvist, H., & Kittilä, S. (Éds.). (2020b). *Evidentiality, egophoricity, and engagement*. Language Science Press.
- Berlin, L. N., & Prieto-Mendoza, A. (2014). Evidential embellishment in political debates during US campaigns. *Intercultural Pragmatics*, 11(3), 389-409.
- Bermúdez, F. (2023). Using prosody to express evidentiality. The case of the quotative. *Journal of Pragmatics*, 214, 127-143.
- Bhadra, D. (2020). The Semantics of Evidentials in Questions. *Journal of Semantics*, 37(3), 367-423.
- Blackwell, N. L., Perlman, M., & Fox Tree, J. E. (2015). Quotation as a multimodal construction. *Journal of Pragmatics*, 81, 1-7.
- Blanche-Benveniste, C. (2002). La complémentation verbale : Petite introduction aux valences verbales. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 37, 47-73.
- Blanche-Benveniste, C. (2010). *Le français : Usages de la langue parlée*. Peeters.
- Blum-Kulka, S., House, J., & Kasper, G. (1989). Cross-cultural pragmatics: Requests and Apologies. Ablex Publishing Corporation.
- Boas, F. (1911). Introduction. In F. Boas (Éd.), *Handbook of American Indian Languages*. Vol. 1. Government Print Office.
- Boas, F. (1938). Language. In F. Boas (Éd.), *General anthropology*. Heath and Company, 124-145.
- Boas, F. (1947). Kwakiutl Grammar with a Glossary of the Suffixes. *Transactions of the American Philosophical Society*, 37(3), 203-377.
- Bolly, C. (2010). Pragmaticalisation du marqueur discursif *tu vois*. De la perception à l'évidence et de l'évidence au discours, *Congrès Mondial de Linguistique Française—CMLF 2010*, 673-693.
- Bolly, C. (2012). Du verbe de perception visuelle au marqueur parenthétique 'tu vois' : Grammaticalisation et changement linguistique. *Journal of French Language Studies*, 22(2), 143-164.
- Bongelli, R., Riccioni, I., Vincze, L., & Zuczkowski, A. (2018). Questions and epistemic stance : Some examples from Italian conversations. *Ampersand*, 5, 29-44.
- Borillo, A. (2004). Les « Adverbes d'opinion forte » *selon moi, à mes yeux, à mon avis, ...* : Point de vue subjectif et effet d'atténuation. *Langue française*, n°142(2), 31-40.
- Borillo, A. (2005). [D'après N], complément circonstanciel et marqueur énonciatif d'évidentialité. In I. Choi-Jonin, M. Bras, A. Dagnac, & M. Rouquier (Éds.), *Questions de classification en linguistique : Méthodes et descriptions. Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*. Peter Lang, 39-53.
- Botne, R. (1997). Evidentiality and Epistemic Modality in Lega. *Studies in Language*, 21(3), 509-532.
- Bourdin, P. (1986). « Sembler » ou « paraître » ou les deux visages de l'apparence. *Semantikos*, 10(1-2), 45-67.
- Bourmaysan, A. (2022). Combien de marqueurs discursifs *je vois* recouvre-t-il ? *Langages*, 227(3), 39-56.
- Bourmaysan, A., & Ashino, F. (2021). *Sans doute et probablement* : Des synonymes ? *Journal of French Language Studies*, 31(3), 363-383.
- Bourova, V., & Dendale, P. (2013). *Serait-ce un conditionnel de conjecture ?* Datation, évolution et mise en relation des deux conditionnels à valeur évidentielle. *Cahiers Chronos*, 26, 183-200.
- Bovet, A. (2007). *La mise en question du génie génétique dans l'espace public suisse. Analyse des pratiques médiatiques de mise en forme et de mise en oeuvre du débat public*. Thèse. Université de Fribourg.
- Boye, K. (2010a). Evidence for what ? Evidentiality and scope. *STUF*, 63(4), 290-307.
- Boye, K. (2010b). Reference and clausal perception-verb complements. *Linguistics*, 48(2), 391-430.

- Boye, K. (2010c). Semantic Maps and the Identification of Cross-Linguistic Generic Categories : Evidentiality and its Relation to Epistemic Modality. *Linguistic Discovery*, 8(1), 4-22.
- Boye, K. (2012). *Epistemic Meaning. A Crosslinguistic and Functional-Cognitive Study*. De Gruyter Mouton.
- Boye, K. (2018). Evidentiality : The Notion and the Term. In A. Y. Aikhenvald (Éd.), *The Oxford Handbook of Evidentiality*. Oxford University Press, 261-272.
- Boye, K. (2023). Propositions and states-of-affairs: A cognitive linguistic approach. In J. M. Hartmann & A. Wöllstein (Éds.), *Propositionale Argumente im Sprachvergleich : Theorie und Empirie*. Narr Francke Attempto Verlag, 85-114.
- Boye, K., & Harder, P. (2009). Evidentiality: Linguistic categories and grammaticalization. *Functions of Language*, 16(1), 9-43.
- Bravo, F. (2014). L'argumentation par autorité. In F. Bravo (Éd.), *L'argument d'autorité*. Publications de l'Université de Saint-Étienne, 7-13.
- Bres, J. (2014). Dialogisme, médiativité : Le jeu dialogique du futur et du conditionnel français dans le marquage d'une source indirecte par oui-dire et par conjecture. In J.-C. Anscombre, E. Oppermann-Marsaux, & A. Rodríguez Somolinos (Éds.), *Médiativité, polyphonie et modalité en français : Études synchroniques et diachroniques*. Presses Sorbonne nouvelle, 19-34.
- Bres, J. (2022). Devoir en emploi évidentiel reportif. *Langue française*, 215(3), 43-60.
- Brown, P., & Levinson, S. C. (1987). *Politeness. Some universals in language usage*. Cambridge University Press.
- Burger, M. (2010). Le cadrage de la communication dans les médias. Apports d'une analyse linguistique. *Communication*, 27(2), 18-50.
- Bybee, J. L. (1985). *Morphology. A study of the relation between meaning and form*. Benjamins.
- Cabedo Nebot, A., & Figueras Bates, C. (2018). Evidentiality in discourse. In A. Cabedo Nebot & C. Figueras Bates (Éds.), *Perspectives on Evidentiality in Spanish : Explorations across genres*. John Benjamins, 1-24.
- Caillat, D. (2012). Le discours représenté direct dans les conversations orales : Une gestion multimodale des décrochements énonciatifs. *Le Discours et la Langue*, 2(2), 113-122.
- Caillat, D. (2016). *Le discours rapporté dans les débats politiques télévisés : Formes et fonctions des recours au discours autre. Le cas des débats de l'entre-deux-tours des présidentielles françaises (1974-2012)*. Thèse. Université Lumière Lyon 2.
- Carretero, M., Marín Arrese, J. I., & Ruskan, A. (2022). Epistemicity and stance in English and other European languages : Discourse-pragmatic perspectives. *Journal of Pragmatics*, 190, 18-23.
- Carretero, M., Marín-Arrese, J. I., & Lavid-López, J. (2017). Adverbs as evidentials : An English-Spanish contrastive analysis of twelve adverbs in spoken and newspaper discourse. *Kalbotyra*, 70, 32-59.
- Carretero, M., & Zamorano-Mansilla, J. R. (2015). Evidentiality as conversational implicature: Implications for corpus annotation. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 212, 146-150.
- Caudal, P. (2012). Relations entre temps, aspect, modalité et évidentialité dans le système du français. *Langue française*, 173(1), 115-129.
- Celle, A. (2020). How evidential is the epistemic conditional? *Anuari de Filologia. Estudis de Lingüística*, 10, 77-104.
- Celle, A. (2024). The epistemic conditional in polar questions as an argumentative strategy. *Folia Linguistica*, [AoP], 1-41.
- Chafe, W. (1986). Evidentiality in English Conversation and Academic Writing. In W. Chafe & J. Nichols (Éds.), *Evidentiality : The Linguistic Coding of Epistemology*. Ablex Publishing Corp, 261-272.
- Chafe, W., & Nichols, J. (Éds.). (1986). *Evidentiality : The Linguistic Coding of Epistemology*. Ablex Publishing Corp.
- Charolles, M. (1976). Exercices sur les verbes de communication. *Pratiques*, 9(1), 83-107.

- Charolles, M., & Pietrandrea, P. (2012). *En réalité* : De la modalisation à l'organisation du discours. *Travaux de linguistique*, 1(64), 111-142.
- Chojnicka, J. (2012). Reportive evidentiality and reported speech : Is there a boundary ? Evidence of the Latvian oblique. In A. Usonienė, N. Nau, & I. Dabašinskienė (Éds.), *Multiple Perspectives in Linguistic Research on Baltic Languages*. Cambridge Scholars Publishing, 170-192.
- Clayman, S. (2001). Answers and evasions. *Language in Society*, 30(3), 403-442.
- Clayman, S., & Heritage, J. (2002). *The News Interview: Journalists and Public Figures on the Air*. Cambridge University Press.
- Clift, R. (2006). Indexing stance: Reported speech as an Interactional Evidential. *Journal of Sociolinguistics*, 10(5), 569-595.
- Coltier, D. (2000). Analyse sémantique de *selon* : quelques propositions. Thèse. Université de Nancy II.
- Coltier, D., & Dendale, P. (2003). Point de vue et évidentialité. *Cahiers de praxématique*, 41, 105-130.
- Coltier, D., & Dendale, P. (2004a). Discours rapporté et évidentialité. Comparaison du conditionnel et des constructions en *selon N*. In J. M. Lopez Muñoz, S. Marnette, & L. Rosier (Éds.), *Le Discours rapporté dans tous ses états*. L'Harmattan, 587-598.
- Coltier, D., & Dendale, P. (2004b). La modalisation du discours de soi : Éléments de description sémantique des expressions *pour moi*, *selon moi* et *à mon avis*. *Langue française*, n°142(2), 41-57.
- Coltier, D., Dendale, P., & Brabanter, P. D. (2009). La notion de prise en charge : Mise en perspective. *Langue française*, n° 162(2), 3-27.
- Constantin de Chanay, H. (2010). Adresses adroites. Les FNA dans le débat Royal-Sarkozy du 2 mai 2007. In C. Kerbrat-Orecchioni (Éd.), *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*. Université de Savoie, 249-294.
- Cornillie, B. (2007). The continuum between lexical and grammatical evidentiality: A functional analysis of Spanish *parecer*. *Italian Journal of Linguistics*, 19(1), 109-128.
- Cornillie, B. (2009). Evidentiality and epistemic modality: On the close relationship between two different categories. *Functions of Language*, 16(1), 44-62.
- Cornillie, B. (2010a). An interactional approach to epistemic and evidential adverbs in Spanish conversation. In G. Diewald & E. Smirnova (Éds.), *The Linguistic Realization of Evidentiality in European languages*. Mouton de Gruyter, 309-330.
- Cornillie, B. (2010b). On conceptual semantics and discourse functions : The case of Spanish modal adverbs in informal conversation. *Review of Cognitive Linguistics*, 8(2), 300-320.
- Cornillie, B. (2018). On speaker commitment and speaker involvement. Evidence from evidentials in Spanish talk-in-interaction. *Journal of Pragmatics*, 128, 161-170.
- Cornillie, B. (2022). Modalité et évidentialité. In G. Hassler (Éd.), *Manuel des modes et modalités*. De Gruyter, 593-610.
- Cornillie, B., & Gras, P. (2015). On the interactional dimension of evidentials: The case of the Spanish evidential discourse markers. *Discourse Studies*, 17(2), 141-161.
- Cornillie, B., & Gras, P. (2020). Evidentiality and Socioepistemic Status of Participants. A Case Study of Spanish *por lo visto* 'seemingly' and *al parecer* 'apparently'. *Catalan Journal of Linguistics Special Issue*, 183-204.
- Cornillie, B., Marín Arrese, J., & Wiemer, B. (2015). Evidentiality and the semantics – pragmatics interface. An introduction. *Belgian Journal of Linguistics*, 29, 1-17.
- Couper-Kuhlen, E., & Selting, M. (2018). *Interactional linguistics : Studying language in social interaction*. Cambridge University Press.
- Coveney, A. (2011). L'interrogation directe. *Travaux de linguistique*, 63(2), 112-145.
- Cruschina, S., & Remberger, E.-M. (2008). Hearsay and Reported Speech: Evidentiality in Romance. *Rivista di Grammatica Generativa*, 33, 95-116.
- Cuenca, M.-J. (2023). Disagreement, epistemic stance and contrastive marking in Catalan parliamentary debate. *Journal of Pragmatics*, 203, 1-13.
- Damasio, A. R. (2010). *L'Erreur de Descartes. La raison des émotions*. Nouvelle édition. M. Blanc (Trad.). Jacob.

- Dardy, C., Ducard, D., & Maingueneau, D. (2002). Un genre universitaire : Le rapport de soutenance de thèse. Presses universitaires du Septentrion.
- De Cesare, A.-M. (2022). Adverbes modaux et évidentiels. In G. Hassler (Éd.), *Manuel des modes et modalités*. De Gruyter, 507-531.
- De Graeve, R. (2009). *Les verbes semi-copules évidentiels en français : Le cas de se montrer*. Mémoire. Universiteit Gent.
- De Haan, F. (1994). *The interaction of negation and modality: A typological study*. Thèse. University of Southern California.
- De Haan, F. (1998). *The category of evidentiality*. University of New Mexico. [Unpublished ms.].
- De Haan, F. (1999). Evidentiality and epistemic modality: Setting boundaries. *Southwest J. Linguist*, 18(1), 83-101.
- De Haan, F. (2001). The Place of Inference within the Evidential System. *International Journal of American Linguistics*, 67(2), 193-219.
- De Haan, F. (2005). Encoding Speaker Perspective: Evidentials. In Z. Frajzyngier, A. Hodges, & E. Rood (Éds.), *Linguistic diversity and language theory*. Benjamins, 377-396.
- De Mulder, W. (1994). La « création du monde » par l'article défini *Le*, marqueur évidentiel ? *Langue française*, 102(1), 108-120.
- De Mulder, W. (2012). Un sens épistémique pour l'imparfait et le passé simple ? *Langue française*, 173(1), 99-113.
- Delamotte-Légrand, R. (Éd.). (2004). *Les médiations langagières. Actes du colloque international. La médiation: marquages en langue et en discours. [6-8 décembre 2000, Rouen]*. Volumes 1 et 2. Publications de l'Université de Rouen.
- DeLancey, S. (2001). The mirative and evidentiality. *Journal of Pragmatics*, 33, 369-382.
- Delplanque, A. (2006). Juger d'après les apparences : Le cas du français. *Corela [En ligne]*, HS-3, 1-24.
- Dendale, P. (1991). *Le marquage épistémique de l'énoncé. Esquisse d'une théorie avec applications au français*. Thèse. Université d'Anvers.
- Dendale, P. (1993). Le conditionnel de l'information incertaine : Marqueur modal ou marqueur évidentiel ? *Actes du XXe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, 1, 165-176.
- Dendale, P. (1994). Devoir épistémique, marqueur modal ou évidentiel ? *Langue française*, 102(1), 24-40.
- Dendale, P. (2001). Le futur conjectural versus devoir épistémique : Différences de valeur et de restrictions d'emploi. *Le français moderne, Tome LXIX*(1), 1-20.
- Dendale, P. (2010). *Il serait à Paris en ce moment. Serait-il à Paris ? À propos de deux emplois épistémiques du conditionnel*. In C. A. Castro, F. M. Bango de la Campa, & M. L. Donaire (Éds.), *Liens linguistiques. Études sur la combinatoire et la hiérarchie des composants*. Peter Lang, 291-317.
- Dendale, P. (2018). Evidentialité ou non-prise en charge ? Le cas du conditionnel épistémique en français. Une réanalyse. *Langue française*, 4(200), 63-76.
- Dendale, P. (2019). La locution prépositionnelle *au(x) dire(s) de* : Distribution, conditions d'emploi, sémantisme. Une étude de corpus. *Scolia*, 33, 127-156.
- Dendale, P. (2020). Are “modal adverbs” automatically modal markers? The case of french *certainement* with its epistémico-modal and its evidential use. *Anuari de Filologia. Estudis de Lingüística*, 10, 39-76.
- Dendale, P. (2022a). Evidentiality in French. In B. Wiemer & J. I. Marín Arrese (Éds.), *Evidential Marking in European Languages. Toward a Unitary Comparative Account*. De Gruyter Mouton, 171-233.
- Dendale, P. (2022b). *Lexicales (édition 20). Bibliographie en ligne d'études linguistiques portant sur des unités lexicales et grammaticales du français, (5800+ références)*. <https://www.uantwerpen.be/lexicales>

- Dendale, P., & De Mulder, W. (1996). Déduction ou abduction : Le cas de *devoir* inférentiel. In Z. Guentchéva (Éd.), *L'énonciation médiatisée*. Peeters, 305-318.
- Dendale, P., & Izquierdo, D. (2014). Les marqueurs évidentiels ou médiatifs en français : Une approche bibliographique. *Cahiers de Lexicologie*, 105(2), 79-97.
- Dendale, P., & Kreutz, P. (2014). Comment opposer les deux conditionnels épistémiques au conditionnel d'éventualité au moyen des notions de *réalité, factualité, modalité et prise en charge* ? *Travaux de linguistique du CERLICO*, 25(1), 129-151.
- Dendale, P., Kreutz, P., & Vanderheyden, A. (2019). *À vue d'œil* processuel : Facteurs de sa compatibilité avec les différents types de procès. *Travaux du CBL*, 13, 1-24.
- Dendale, P., & Miecznikowski, J. (2023). On inferential evidentiality: Is 'evidential' inference abductive? In M. Carretero, J. I. Marin-Arrese, E. Domínguez Romero, & V. Martín de la Rosa (Éds.), *Evidentiality and Epistemic Modality: Conceptual and Descriptive Issues*. Peter Lang Verlag, 17-71.
- Dendale, P., & Schuring, M. (2023). Quelque chose me dit que et l'indication du recours à l'intuition, une nouvelle catégorie évidentielle. In L. Rouanne, J.-C. Anscombe, & G. Kleiber (Éds.), *Histoires de dire 3*. Peter Lang, 251-273.
- Dendale, P., & Tasmowski, L. (Éds.). (1994a). Les sources du savoir et leurs marques linguistiques. *Langue française*, 102.
- Dendale, P., & Tasmowski, L. (1994b). Présentation. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir. *Langue française*, 102, 3-7.
- Dendale, P., & Tasmowski, L. (2001). Introduction : Evidentiality and related notions. *Journal of Pragmatics*, 33(3), 339-348.
- Dendale, P., & Van Bogaert, J. (2007). A semantic description of French lexical evidential markers and the classification of evidentials. *Italian Journal of Linguistics*, 19, 65-89.
- Dendale, P., & Van Bogaert, J. (2012). Réflexions sur les critères de définition et les problèmes d'identification des marqueurs évidentiels en français. *Langue française*, 173(1), 13-29.
- Dendale, P., & Vanderheyden, A. (2018a). À la recherche de nouveaux marqueurs évidentiels : Le cas de *à vue d'œil*. *SHS Web of Conferences*, 46, 1-19.
- Dendale, P., & Vanderheyden, A. (2018b). *Visiblement* : L'évolution diachronique d'un marqueur évidentiel. *Zeitschrift für romanische Philologie*, 134(4), 1008-1035.
- Dendale, P., Vanderheyden, A., & Izquierdo, D. (2020). *Visiblement* en français, *visiblemente* en espagnol : Des marqueurs évidentiels de perception directe ou d'inférence ? In O. Loureda Lamas, M. Rudka, & G. Parodi (Éds.), *Marcadores del discurso y lingüística contrastiva en las lenguas románicas*. Iberoamericana/Vervuert, 63-96.
- Dendale, P., Vanderheyden, A., & Schuring, M. (2022). *Visiblement*, adverbe de phrase évidentiel ou *visiblement*, adverbe de constituant exprimant la manière. La prosodie comme nouveau critère. *Langages*, 227(3), 57-78.
- Deppermann, A., & Haugh, M. (Éds.). (2022). *Action Ascription in Interaction*. Cambridge University Press.
- Deppermann, A., Schmitt, R., & Mondada, L. (2010). Agenda and emergence: Contingent and planned activities in a meeting. *Journal of Pragmatics*, 42(6), 1700-1718.
- De Saussure, L. (2012). Modalité épistémique, évidentialité et dépendance contextuelle. *Langue française*, 173(1), 131-143.
- Desclés, J.-P. (2009). Prise en charge, engagement et désengagement. *Langue française*, 162(2), 29-53.
- Desclés, J.-P. (2018). Epistemic modality and evidentiality from an enunciative perspective. In Z. Guentchéva (Éd.), *Epistemic Modalities and Evidentiality in Cross-Linguistic Perspective*. De Gruyter Mouton, 383-401.
- Desclés, J.-P., & Guentchéva, Z. (2001). La notion d'abduction et le verbe *devoir* "épistémique". *Cahiers Chronos*, 8, 103-122.
- Desclés, J.-P., & Guentchéva, Z. (2013). L'abduction dans l'analyse sémantique. In C. Norén, K. Jonasson, H. Nølke, & M. Svensson (Éds.), *Modalité, évidentialité et autres friandises langagières. Mélanges offerts à Hans Kronning à l'occasion de ses soixante ans*. Peter Lang, 81-102.

- Desclés, J.-P., & Guentchéva, Z. (2018). Inference Processes Expressed by Languages: Deduction of a Probable Consequent vs. Abduction. In V. Arigne & C. Rocq-Migette (Éds.), *Theorization and Representations in Linguistics*. Cambridge Scholars Publishing, 241-266.
- Desclés, J.-P., & Guentchéva, Z. (2024). Évidentialité, médiativité, modalité épistémique : Une approche énonciative. *SHS Web of Conferences*, 191, 1-14.
- Dickinson, C. (1999). Semantic and Pragmatic Dimensions of Tsafiki Evidential and Mirative Markers. *CLS*, 35, 29-44.
- Diewald, G., & Smirnova, E. (2010). Introduction. Evidentiality in European languages : The lexical-grammatical distinction. In G. Diewald & E. Smirnova (Éds.), *Linguistic realization of evidentiality in European languages*. De Gruyter Mouton, 1-14.
- Dignoire, C. (1969). Observations concernant l'utilisation de l'adverbe *certainement*. *Bulletin de la Société Roumaine de Linguistique Romane*, 6, 41-50.
- Dik, S. C. (1997). *The Theory of Functional Grammar*. Vol 1-2. Mouton de Gruyter.
- Divoux, A. (2020). *La question comme outil de construction de l'intercompréhension en réunion de travail*. Thèse. Université de Lorraine.
- Dostie, G. (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. De Boeck Supérieur.
- Doury, M., & Largier, C. (2006). L'argument d'autorité dans une discussion en ligne : Manifestations discursives et régime d'acceptabilité. *Actes 2e Journées d'études internationales sur « L'argumentation et la rhétorique dans le domaine arabe »*, 1-18.
- Drew, P. (2018). Epistemics in social interaction. *Discourse Studies*, 20(1), 163-187.
- Drew, P., & Heritage, J. (1992a). Analyzing talk at work : An introduction. In P. Drew & J. Heritage (Éds.), *Talk at work. Interaction in institutional settings*. University press, 3-65.
- Drew, P., & Heritage, J. (1992b). *Talk at work. Interaction in institutional settings*. University press.
- Ducrot, O. (1975). 'Je trouve que'. *Semantikos*, 1(1), 63-88.
- Ducrot, O. (1980). Analyse de textes et linguistique de l'énonciation. In O. Ducrot et al. (Éds.), *Les mots du discours*. Éditions de Minuit, 7-56.
- Ebrahimi Dehkordi, M., & Allami, H. (2012). Evidentiality in Academic Writing. *Theory and practice language studies*, 2(9), 1895-1904.
- Eckardt, R. (2020). Conjectural questions : The case of German verb-final *wohl* questions. *Semantics and Pragmatics*, 13(9), 1-54.
- Eckardt, R., & Beltrama, A. (2019). Evidentials and Questions. *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, 12, 121-155.
- ELAN (Version 6.0 [Computer software]). (2020). [Logiciel]. Max Planck Institute for Psycholinguistics, The Language Archive.
- Enfield, N. J., Stivers, T., Brown, P., Englert, C., Harjunpää, K., Hayashi, M., Heinemann, T., Hoymann, G., & Keisanen, T. (2019). Polar answers. *Journal of Linguistics*, 55, 277-304.
- Enfield, N. J., Stivers, T., & Levinson, S. C. (2010). Question-response sequences in conversation across ten languages: An introduction. *Journal of Pragmatics*, 42(10), 2615-2619.
- Enfield, N., & Sidnell, J. (2017). On the concept of action in the study of interaction. *Discourse Studies*, 19(5), 515-535.
- Engel, P. (2021). Dr Livingstone, I Presume? *Episteme*, 18, 477-491.
- Engels, R. (2007). *Les modalités de perception visuelle et auditive. Différences conceptuelles et répercussions sémantico-syntaxiques en espagnol et en français*. M. Niemeyer.
- Estellés, M. (2018). What genres tell us about evidentials and vice versa. A study of *al parecer* in Spanish parliamentary debates. *Pragmatics and Society*, 9(3), 402-428.
- Faller, M. (2002). *Semantics and pragmatics of evidentials in Cuzco Quechua*. Thèse. Stanford University.
- Faller, M. (2006). Evidentiality and epistemic modality at the semantics/pragmatics interface. *Talk Presented at the Workshop on Philosophy and Linguistics. University of Michigan at Ann Arbor.*, 1-32.

- Faller, M. (2023). Conjectural speech acts in Cuzco Quechua. *Journal of Pragmatics*, 214, 144-163.
- Faller, M. (2024). The interrogative flip with illocutionary evidentials. *Folia Linguistica, Ahead of Print*, 1-31.
- Fasel Lauzon, V., Pekarek Doehler, S., & Pochon-Berger, E. (2009). Identification et observabilité de la compétence d'interaction : Le désaccord comme microcosme actionnel. *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 89, 121-142.
- Ferrari, A., & Rossari, C. (1994). De *donc* à *dunque* et *quindi* : Les connexions par raisonnement inférentiel. *Cahiers de Linguistique Française*, 15, 7-49.
- Fiedler, S. (2022). Une reconsidération du discours rapporté en langue parlée avec *être là, faire (à quelqu'un)* et *se dire*. *Langue française*, 216(4), 29-46.
- Fløttum, K., Jonasson, K., & Norén, C. (2007). *ON. Pronom à facettes*. De Boeck Supérieur.
- Fox, B. (2001). Evidentiality : Authority, Responsibility, and Entitlement in English Conversation. *Journal of Linguistic Anthropology*, 11(2), 167-192.
- Fox, B. A., & Thompson, S. A. (2010). Responses to *Wh*-Questions in English Conversation. *Research on Language & Social Interaction*, 43(2), 133-156.
- Frajzyngier, Z. (1985). Truth and the indicative sentence. *Studies in Language*, 9(2), 243-254.
- Frawley, W. (1992). *Linguistic Semantics*. Lawrence Erlbaum Associates.
- Ganea, A. E. (2010). Usage et fonction des verbes d'apparence dans le discours argumentatif. *Intercultural Communication and Literature*, 10(2-II), 229-235.
- Garfinkel, H. (1967). *Studies in Ethnomethodology*. Prentice-Hall.
- Garrett, E. J. (2001). *Evidentiality and Assertion in Tibetan*. Thèse. University of California.
- Gâță, A. (2009). Médiativité et Argumentation. *Actes du Colloque International « Formes textuelles de la communication : de la production à la réception » 27-29 mars 2009, Galați*, 240-248.
- Gâță, A. (2010). Le potentiel rhétorique des évidentiels : Excursion en terre de la stylistique. In L. Ionescu-Ruxăndoiu (Éd.), *Dialog, discours, enunț*. In memoriam Sorin Stati. Univ. din București, 281-292.
- Gawne, L. (2016). Questions and answers in Lamjung Yolmo. *Journal of Pragmatics*, 101, 31-53.
- Genette, G. (1972). *Figure III*. Seuil.
- Genette, G. (1983). *Nouveau discours du récit*. Seuil.
- Ghia, E., Kloppenburg, L., Nissim, M., Pietrandrea, P., & Cervoni, V. (2016). *A Construction-centered Approach to the Annotation of Modality*. Proceedings of the 12th ISO Workshop on Interoperable Semantic Annotation. Portoroz, 29 may 2016.
- Gipper, S. (2020). Beyond committing and presupposing in Yurakaré conversations : Investigating the interactional functions of epistemic markers through their sequential distributions. *Folia Linguistica*, 54(2), 371-404.
- Givón, T. (1982). Evidentiality and Epistemic space. *Studies in Language*, 6(1), 23-49.
- Goddard, P. E. (1905). *The Morphology of the Hupa Language*. University of California Press.
- Gómez-Jordana Ferary, S. (2015). Dans la famille des *comme on dit*, qui dit quoi ? Polyphonie et médiativité chez *comme qui dirait, comme disait l'autre, comme tu dis*. *Langue française*, 186(2), 65-86.
- Gómez-Jordana Ferary, S. (2016). *Qui dit amoureux, dit triste* : Syntaxe et sémantique du marqueur *Qui dit X, dit Y* du français préclassique au français contemporain. *Linx*, 73, 39-64.
- González, M., & Ribas, M. (2008). The construction of epistemic space via causal connectives. In I. Kecskes & J. Mey (Éds.), *Intention, Common Ground and the Egocentric Speaker-Hearer*. De Gruyter Mouton. 127-150.
- González, M., Roseano, P., Borràs-Comes, J., & Prieto, P. (2017). Epistemic and evidential marking in discourse : Effects of register and debatability. *Lingua*, 186-187, 68-87.
- González Ramos, E. (2016). *Contribución al estudio de la evidencialidad en español actual : Los signos por lo visto, al parecer, en mi opinión y personalmente*. Thèse. Université de Saragosse.
- Goodwin, C., & Heritage, J. (1990). Conversation Analysis. *Annual Review of Anthropology*, 19, 283-307.

- Gosselin, L. (2005). *Temporalité et modalité*. De Boeck Supérieur.
- Gosselin, L. (2010). *Les modalités en français. La validation des représentations*. Ed. Rodopi.
- Gosselin, L. (2018). French expressions of personal opinion : Je crois / pense / trouve / estime / considère que p. In Z. Guentchéva (Éd.), *Epistemic Modalities and Evidentiality in Cross-Linguistic Perspective*. De Gruyter Mouton, 179-195.
- Grabar, N., & Eshkol-Taravella, I. (2015). ...des conférences enfin disons des causeries... Détection automatique de segments en relation de paraphrase dans les reformulations de corpus oraux. In J.-M. Lecarpentier & N. Lucas (Éds.), *Actes de la 22e conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles*. Atala. 305-316.
- Grossmann, F. (2009). Renvoyer aux sources du savoir : Voir et cf. dans le texte scientifique. *Communications du IVe Ci-dit*, 1-15.
- Grossmann, F. (2014a). De quelques routines phraséologiques liées aux verbes parenthétiques dans les genres scientifiques. *IV Congrès Mondial de Linguistique Française, 19-23 Juillet 2014, Berlin*, 8, 759-770.
- Grossmann, F. (2014b). Verbes de constat et autres verbes « parenthétiques ». Quel statut dans l'écrit scientifique ? *Arena Romanistica*, 14, 106-120.
- Grossmann, F. (2022). Marquage évidentiel et autres fonctions discursives : Le cas des routines initiées par *selon*, *suivant* et *d'après*. In M. Luodonpää-Manni, F. Grossmann, & A. Tutin (Éds.), *Les routines discursives dans le discours scientifique oral et écrit*. UGA Éditions, 95-117.
- Grossmann, F., & Tutin, A. (2010a). Evidential markers in French scientific writing: The case of the French verb voir. In G. Diewald & E. Smirnova (Éds.), *Linguistic Realization of Evidentiality in European Languages*. De Gruyter Mouton, 279-308.
- Grossmann, F., & Tutin, A. (2010b). Les marqueurs verbaux de constat : un lieu de dialogisme dans l'écrit scientifique. *Colloque international. Dialogisme : langue, discours, septembre 2010, Montpellier*, 1-10.
- Groupe ICOR. (2007). *Convention ICOR*. UMR 5191 ICAR (CNRS - Lyon 2 - ENS-LSH).
- Grzech, K. (2020a). Fieldwork on epistemic authority markers: What we can learn from different types of data. *Folia Linguistica*, 54(2), 405-445.
- Grzech, K. (2020b). Managing Common Ground with epistemic marking: 'Evidential' markers in Upper Napo Kichwa and their functions in interaction. *Journal of Pragmatics*, 168, 81-97.
- Grzech, K. (2021). Using discourse markers to negotiate epistemic stance: A view from situated language use. *Journal of Pragmatics*, 177, 208-223.
- Grzech, K., Schultze-Berndt, E., & Bergqvist, H. (2020). Knowing in interaction: An introduction. *Folia Linguistica*, 54(2), 281-315.
- Guentchéva, Z. (1994). Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français. *Langue française*, 102, 8-23.
- Guentchéva, Z. (Éd.). (1996). *L'énonciation médiatisée*. Peeters.
- Guentchéva, Z. (2004). La notion de médiation dans la diversité des langues. In R. Delamotte-Légrand (Éd.), *Les médiations langagières. Actes du colloque international. La médiation : Marquages en langue et en discours. 6-8 décembre 2000, Rouen*. Vol. 1. Publications de l'Université de Rouen, 11-33.
- Guentchéva, Z. (2011). L'opération de prise en charge et la notion de médiativité. In D. Coltier & P. Dendale (Éds.), *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*. De Boeck Supérieur, 117-142.
- Guentchéva, Z. (2014a). Aperçu des notions d'évidentialité et de médiativité. *Cahiers de Lexicologie*, 2(105), 57-77.
- Guentchéva, Z. (2014b). Peut-on identifier, et comment, les marqueurs dits 'médiatifs' ? In J.-C. Anscombe, E. Oppermann-Marsaux, & A. Rodríguez Somolinos (Éds.), *Médiativité, polyphonie et modalité en français : Études synchroniques et diachroniques*. Presses Sorbonne nouvelle, 35-50.
- Guentchéva, Z., & Landaburu, J. (Éds.). (2007). *L'énonciation médiatisée II. Le traitement épistémologique de l'information : Illustrations amérindiennes et caucasiennes*. Peeters.

- Haillet, P. (2002). Le conditionnel en français : une approche polyphonique. *Ophrys*.
- Hakulinen, A. (2001). Minimal and Non-Minimal Answers to Yes-No Questions. *Pragmatics*, 11(1), 1-15.
- Hancock, V., & Sanell, A. (2010). Pragmaticalisation des adverbes temporels dans le français parlé L1 et L2 : Étude développementale de *alors, après, maintenant, déjà, encore* et *toujours*. *EUROSLA Yearbook*, 10(1), 62-91.
- Hanks, W. (2012). Foreword. Evidentiality in social interaction. *Pragmatics and Society*, 3(2), 169-180.
- Hassler, G. (2002). Evidentiality and reported speech in Romance languages. In T. Güldemann & M. Von Roncador (Éds.), *Reported Discourse. A Meeting Ground for Different Linguistic Domains*. John Benjamins Publishing Company, 143-172.
- Hassler, G. (2007). Le marquage épistémique de l'énoncé en français parlé. *Etudes de syntaxe : français parlé, français hors de France, créoles. Actes du colloque franco-allemand. Paris X*, 1-11.
- Hassler, G. (2014). Adverbes épistémiques dans le français parlé et écrit : *Apparemment, évidemment, visiblement, éventuellement, probablement*. In W. Weidenbusch (Éd.), *Diskursmarker, Konnektoren, Modalwörter*. Narr, 161-174.
- Hassler, G. (2018). Evidential and epistemic sentence adverbs in Romance languages. *Linguistik Online*, 92(5), 87-109.
- Heine, B., & Kuteva, T. (2002). *World Lexicon of Grammaticalization*. Cambridge University Press.
- Heinemann, T. (2010). The question–response system of Danish. *Journal of Pragmatics*, 42(10), 2703-2725.
- Heinemann, T., Lindström, A., & Steensig, J. (2011). Addressing epistemic incongruence in question-answer sequences through the use of epistemic adverbs. In T. Stivers, L. Mondada, & J. Steensig (Éds.), *The Morality of Knowledge in Conversation*. Cambridge University Press, 107-130.
- Hengeveld, K., & Mackenzie, J. L. (2008). *Functional Discourse Grammar : A Typologically-Based Theory of Language Structure*. Oxford University Press.
- Hennemann, A. (2021). Mehr Schein als Sein. Die Konstruktionen *avoir l'air (de)* und *tener el aire (de)*. *Universität Potsdam*, 1-22.
- Hennoste, T., Rääbis, A., & Laanesoo, K. (2017). Polar questions, social actions and epistemic stance. *STUF - Language Typology and Universals*, 70(3), 523-545.
- Heritage, J. (1984). A change-of-state token and aspects of its sequential placement. In J. M. Atkinson (Éd.), *Structures of Social Action*. Cambridge University Press, 299-345.
- Heritage, J. (1998). Conversation Analysis and Institutional Talk: Analyzing Distinctive Turn-Taking Systems. In S. Cmejrková, J. Hoffmannová, O. Müllerová, & J. Svetlá (Éds.), *Proceedings of the 6th International Congress of IADA (International Association for Dialog Analysis)*. Niemeyer, 3-17.
- Heritage, J. (2003). Designing Questions and Setting Agendas in the News Interview. *Studies in Language and Social Interaction*, 57-90.
- Heritage, J. (2010). Questioning in Medicine. In A. Freed & S. Ehrlich (Éds.), *“Why Do You Ask?”: The Function of Questions in Institutional Discourse*. Oxford University Press, 42-68.
- Heritage, J. (2012a). Epistemics in Action: Action Formation and Territories of Knowledge. *Research on Language and Social Interaction*, 45(1), 1-29.
- Heritage, J. (2012b). The Epistemic Engine: Sequence Organization and Territories of Knowledge. *Research on Language & Social Interaction*, 45(1), 30-52.
- Heritage, J. (2013a). Action formation and its epistemic (and other) backgrounds. *Discourse Studies*, 15(5), 551-578.
- Heritage, J. (2013b). Epistemics in Conversation. In J. Sidnell & T. Stivers (Éds.), *The handbook of Conversation Analysis*. Wiley-Blackwell, 370-394.
- Heritage, J. (2018). The ubiquity of epistemics: A rebuttal to the ‘epistemics of epistemics’ group. *Discourse Studies*, 20(1), 14-56.
- Heritage, J., & Clayman, S. (2010). *Talk in Action. Interactions, Identities, and Institutions*. Wiley-Blackwell.

- Heritage, J., & Greatbatch, D. (1991). On the institutional character of institutional talk: The case of news interviews. *Discourse in Professional and Everyday Culture*, 5, 47-98.
- Heritage, J., & Raymond, G. (2005). The Terms of Agreement: Indexing Epistemic Authority and Subordination in Talk-in-Interaction. *Social Psychology Quarterly*, 68(1), 15-38.
- Heritage, J., & Raymond, G. (2012). Navigating epistemic landscapes: Acquiescence, agency and resistance in responses to polar questions. In J. P. de Ruiter (Éd.), *Questions. Formal, Functional and Interactional Perspectives*. Cambridge University Press, 179-192.
- Herman, T. (2014). L'argument d'autorité : De sa structure à ses effets. In T. Herman & S. Oswald (Éds.), *Rhétorique et cognition. Perspectives théoriques et stratégies persuasives*. Peter Lang, 153-183.
- Hill, N. W. (2012). "Mirativity" does not exist: Hdug in "Lhasa" Tibetan and other suspects. *Linguistic Typology*, 16(3), 389-433.
- Hill, O. W. (1987). Intuition: Inferential Heuristic or Epistemic Mode? *Imagination, Cognition and Personality*, 7(2), 137-154.
- Hitchcock, D. (2019). We justify questions, so how does that work? In B. Garssen, D. Godden, G. R. Mitchell, & J. H. M. Wagemans (Éds.), *Proceedings of the Ninth Conference of the International Society for the Study of Argumentation*. Sic Sat, 28-43.
- Holmes, J., & Stubbe, M. (2015). *Power and Politeness in the Workplace. A Sociolinguistic Analysis of Talk at Work*. 2^e édition. Routledge.
- Hoop, H., Foolen, A., Mulder, G., & Mulken, V. (2018). I think and I believe: Evidential expressions in Dutch. In A. Foolen, H. de Hoop & G. Mulder (Éds.), *Evidence for Evidentiality*. John Benjamins Publishing Company, 77-97.
- Ifantidou, E. (2001). *Evidentials and Relevance*. John Benjamins Publishing Company.
- Inkova-Manzotti, O. (2002). Les connecteurs accommodants : Le cas de *autrement*. *Cahiers de Linguistique Française*, 24, 109-141.
- Jackiewicz, A. (2014). Études sur l'évaluation axiologique : Présentation. *Langue française*, 184(4), 5-16.
- Jacobsen, W. (1986). The Heterogeneity of Evidentials. In W. Chafe & J. Nichols (Éds.), *Evidentiality : The Linguistic Coding of Epistemology*. Ablex Publishing Corp, 3-28.
- Jacques, G. (2018). Non-Propositional Evidentiality. In A. Y. Aikhenvald (Éd.), *The Oxford Handbook of Evidentiality*. Oxford University Press, 109-123.
- Jacquin, J. (2012). *Débattre. Pratique de l'argumentation et inscription de l'identité dans une perspective textuelle et interactionnelle*. Thèse. Université de Lausanne.
- Jacquin, J. (2014). *Débattre. L'argumentation et l'identité au cœur d'une pratique verbale*. De Boeck.
- Jacquin, J. (2017). Embodied Argumentation in Public Debates. The Role of Gestures in the Segmentation of Argumentative Moves. In A. Tseronis & C. Forceville (Éds.), *Multimodal Argumentation and Rhetoric in Media Genres*. John Benjamins, 239-262.
- Jacquin, J. (2019). Prendre une position épistémique dans l'interaction. Les marqueurs du savoir, du non-savoir et du doute en français. *Projet soumis au Fonds National Suisse de la recherche [100012_188924]*.
- Jacquin, J. (2022). A contrastive corpus study of a semantically neutral French evidential marker: *tu dis/vous dites* [P] [you say [P]] and its relationship with agreement and disagreement. *Journal of Pragmatics*, 199, 75-90.
- Jacquin, J., Etienne, C., Keck, A., Petitjean, C., Robin, C., Roh, S. & Stern, G. (2024), Corpus POSEPI, Lyon : ENS de Lyon (laboratoire ICAR), [en ligne], <http://clapi.icar.cnrs.fr/Posepi>
- Jacquin, J., Keck, A. C., Robin, C., & Roh, S. (2022a). *Guide d'annotation du projet POSEPI*. Université de Lausanne - Fonds National Suisse de la recherche, [en ligne], https://serval.unil.ch/fr/notice/serval:BIB_3F5A08E783A8
- Jacquin, J., Keck, A. C., Robin, C., & Roh, S. (2022b). Les verbes d'apparence dans le français-en-interaction. Formes, fonctions et distributions de *sembler*, *paraître*, *avoir l'air*, *avoir l'impression* et *donner l'impression* dans un corpus de débats politiques et de réunions d'entreprise. *SHS Web of Conferences*, 138, 1-21.

- Jacquín, J., Keck, A., Robin, C., Roh, S., Rivoal, M. (2024). Marqueurs épistémiques et évidentiels du français identifiés et annotés dans un corpus d'interactions relevant de débats politiques et de réunions d'entreprise [Projet FNS 188924, POSEPI] [base de données] (DaSCH), <http://ark.dasch.swiss/ark:/72163/1/0120>
- Jacquín, J., & Roh, S. (2019). La constitution d'un corpus vidéo-enregistré de réunions professionnelles. *Carnet de recherche. TRANEL*, 70, 89-106.
- Jakobson, R. (1971). Shifters, Verbal Categories, and the Russian Verb. In *Selected writings. Volume II: Word and Language*. De Gruyter Mouton, 130-147.
- Jefferson, G. (1972). Side sequences. In D.N. Sudnow (Éd.), *Studies in social interaction*. New York Free Press, 294-338.
- Jiménez-Fernández, Á. L., & Tubino-Blanco, M. (2023). Inferential Interrogatives with *qué* in Spanish. *Languages*, 8(4), 1-23.
- Jochelson, W. (1905). Essay on the Grammar of the Yukaghir Language. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 16(5), 97-152.
- Johanson, L., & Csató, É. Á. (2021). On the Turkish mnemonic past: An evidential category. In Z. István (Éd.), *Altaic and Chaghatay Lectures : Studies in Honour of Éva Kincses-Nagy*. University of Szeged, 255-262.
- Kaiser, E. (2024). Evidentials and dubitatives in Finnish : Perspective shift in questions and embedded contexts. *Folia Linguistica*, [AoP], 1-28.
- Kahneman, D. (2003). A perspective on judgment and choice: Mapping bounded rationality. *American Psychologist*, 58(9), 697-720.
- Kamio, A. (1994). The theory of territory of information: The case of Japanese. *Journal of Pragmatics*, 21(1), 67-100.
- Kamio, A. (1995). Territory of information in English and Japanese and psychological utterances. *Journal of Pragmatics*, 24(3), 235-264.
- Kamio, A. (1997). *Territory of Information*. John Benjamins Publishing Company.
- Kärkkäinen, E. (2003). *Epistemic Stance in English Conversation*. John Benjamins Publishing Company.
- Keck, A. C. (à paraître). *Le degré de certitude en français. Étude systématique de la modalité épistémique dans un corpus d'interactions sociales. Quels modes d'expression pour quelle certitude*. Thèse. Université de Lausanne.
- Keevallik, L. (2008). Conjunction and sequenced actions: The Estonian complementizer and evidential particle *et*. In R. Laury (Éd.), *Crosslinguistic Studies of Clause Combining : The multifunctionality of conjunctions*. John Benjamins Publishing Company, 125-152.
- Keevallik, L. (2010). Minimal answers to yes/no questions in the service of sequence organization. *Discourse Studies*, 12(3), 283-309.
- Keevallik, L. (2011). The terms of not knowing. In T. Stivers, L. Mondada, & J. Steensig (Éds.), *The Morality of Knowledge in Conversation*. Cambridge University Press, 184-206.
- Keinänen, S. (2021). A metalinguistic analysis of the terminology of evidential categories: Experiential, conjecture or deduced? *Folia Linguistica*, 55(2), 547-587.
- Kendon, A. (2004). *Gesture. Visible Action as Utterance*. Cambridge University Press.
- Kendrick, K. H. (2019). Evidential vindication in next turn. Using the retrospective “see?” in conversation. In L. Speed, C. O'Meara, L. San Roque, & A. Majid (Éds.), *Perception Metaphor*. John Benjamins Publishing Company, 253-274.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (Éd.). (1991). *La question*. Presses universitaires de Lyon.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2008). *Les actes de langage dans le discours : Théorie et fonctionnement*. 2ème édition. Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (Éd.). (2010). *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*. Université de Savoie, Laboratoire « Langages, littératures, sociétés ».
- Kim, M. Shin (2005). Evidentiality in achieving entitlement, objectivity, and detachment in Korean conversation. *Discourse Studies*, 7(1), 87-108.

- Kim, M. Shin (2011). Negotiating epistemic rights to information in Korean conversation: An examination of the Korean evidential marker *-tamye*. *Discourse Studies*, 13(4), 435-459.
- Kim, M. Shin (2020). Evidential Markers as Interactional Resources in Korean Conversation. In C. Lee & J. Park (Éds.), *Evidentials and Modals*. Brill, 214-249.
- Kim, M. Soon (2004). Une description des marqueurs évidentiels *on dit que* et *on dirait que*. *Travaux de linguistique*, 48(1), 41-52.
- Kim, M. Soon (2009). Sur les expressions *Selon* + pronom personnel en français. *사단법인 한국언어학회*, 55, 61-73.
- Kipp, M. (2003). *Gesture generation by imitation: From human behavior to computer character animation*. Thèse. Universität des Saarlandes.
- Kotwica, D. (2018). Exploring evidentiality in Spanish Biology articles (1850–1920). Intersubjectivity and accessibility of evidences. In A. Cabedo Nebot & C. Figueras Bates (Éds.), *Perspectives on Evidentiality in Spanish: Explorations across genres*. John Benjamins, 49-71.
- Kronning, H. (1996). *Modalité, cognition et polysémie: Sémantique du verbe modal* devoir. Acta Universitatis Upsaliensis. *Studia Romanica Upsaliensia*. 54.
- Kronning, H. (2001). Pour une tripartition des emplois du modal « devoir ». In P. Dendale & J. Van Der Auwera (Éds.), *Les verbes modaux*. Rodopi, 67-84.
- Kronning, H. (2002). Le conditionnel « journalistique »: Médiation et modalisation épistémiques. *Romansk Forum*, 16(2), 561-575.
- Kronning, H. (2003). Modalité et évidentialité. In M. Birkelund, G. Boysen, & P. Søren Kjaersgaard (Éds.), *Aspects de la Modalité*. Max Niemeyer Verlag, 131-151.
- Kronning, H. (2005). Polyphonie, médiation et modalisation: Le cas du conditionnel épistémique. In J. Bres, P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nölke, & L. Rosier (Éds.), *Dialogisme et polyphonie: Approches linguistiques. Actes du colloque de Cerisy*. De Boeck-Duculot, 297-312.
- Kronning, H. (2009). Polyphonie, constructions conditionnelles et discours rapporté. *Langue française*, 164(4), 97-111.
- Kronning, H. (2012). Le conditionnel épistémique: Propriétés et fonctions discursives. *Langue française*, n°173(1), 83-97.
- Kronning, H. (2018). Epistemic modality and evidentiality in Romance: The Reportive Conditional. In Z. Guentchéva (Éd.), *Epistemic Modalities and Evidentiality in Cross-Linguistic Perspective*. De Gruyter Mouton, 69-102.
- Kronning, H. (2023). Évidentialité, rhétorique et ressemblance: *On dirait qu'il va pleuvoir / une meute / du Bach*. *Bergen Language and Linguistics Studies*, 13(1), 1-17.
- Labov, W., & Fanshel, D. (1977). *Therapeutic Discourse: Psychotherapy as Conversation*. Academic Press.
- Lacaze, G. (2018). L'incise médiative dans la presse française: Étude de ses propriétés syntaxiques et sémantiques. *SHS Web of Conferences*, 46, 1-18.
- Lauwers, P., & Duée, C. (2011). From aspect to evidentiality: The subjectification path of the French semi-copula *se faire* and its Spanish cognate *hacerse*. *Journal of Pragmatics*, 43, 1042-1060.
- Lauwers, P., & Tobback, E. (2010). Les verbes attributifs: Inventaire(s) et statut(s). *Langages*, 179-180(3-4), 79-113.
- Lazard, G. (1956). Caractères distinctifs de la langue tadjik. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 52(1), 117-186.
- Lazard, G. (1985). L'inférentiel ou passé distancé en persan. *Studia Iranica*, 14(1), 27-42.
- Lazard, G. (2001). On the grammaticalization of evidentiality. *Journal of Pragmatics*, 33(3), 359-367.
- Le Draoulec, A., & Rebeyrolle, J. (2018). Quand *maintenant* et *après* disent (à peu près) la même chose (mais pas de la même façon). *Discours*, 22, [en ligne].
- Le Querler, N. (2004). Les modalités en français. *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 82(3), 643-656.
- Leclercq, P., & Mélaç, E. (2021). Second language acquisition of evidentiality in French and English in a narrative task. *Language, Interaction and Acquisition*, 12(2), 251-283.

- Lee, D. (1938). Conceptual Implications of an Indian Language. *Philosophy of Science*, 5(1), 89-102.
- Lee, D. (1950). Notes on the conception of the self among the Wintu Indians. *The Journal of Abnormal and Social Psychology*, 45(3), 538-543.
- Lempert, M. (2011). Barack Obama, being sharp: Indexical order in the pragmatics of precision-grip gesture. *Gesture*, 11(3), 241-270.
- Lenepveu, V. (2010). De l'expression du point de vue à l'anticipation textuelle : Le rôle de *à première vue*. *Discours*, 7, 3-24.
- Lenepveu, V. (2011). *A première vue*, marqueur d'aspect *de dicto*. *Journal of French Language Studies*, 21(3), 381-400.
- Lenepveu, V. (2012). Les marqueurs d'aspect *de dicto* : *À première vue, au premier abord, de prime abord*. *SHS Web of Conferences*, 1, 1845-1860.
- Lenepveu, V. (2019). Valeurs modale et évidentielle de la forme impersonnelle *il est visible que*. *Syntaxe et sémantique*, 20(1), 87-105.
- Lenepveu, V. (2020). Entre objectivité et subjectivité : *Il est évident que (p)*. *Travaux de linguistique*, 80(1), 107-130.
- Lenepveu, V. (2021). Fonctionnement phrastique et textuel des formes infinitives et gérondives « à y regarder de plus près / en y regardant de plus près, ... ». *Verbum*, 43(2), 303-329.
- Lindström, J., Maschler, Y., & Pekarek Doehler, S. (Éds.). (2016). *Grammar and Negative Epistemics in Talk-in-Interaction : Cross-Linguistic Studies*. Elsevier.
- Littell, P., Matthewson, L., & Peterson, T. (2010). On the semantics of conjectural questions. In T. Peterson & U. Sauerland (Éds.), *Evidence About Evidentials*. University of British Columbia Working Papers in Linguistics, 89-104.
- Lonfat, V. (2014). Construction et déconstruction des éthos dans les débats médiatiques. *Cahiers de l'ILSL*, 34, 261-276.
- López Muñoz, J. M. (2005). La répétition autophonique dans des séquences explicatives et argumentatives : De la surénonciation à la circulation des discours. *Cahiers de praxématique*, 45, Article 45.
- Lucchini, C., Rocci, A., & D'Agostino, G. (2022). Annotating Argumentation *within* Questions. Prefaced Questions as a Genre Specific Argumentative Pattern in Earnings Conference Calls. *CMNA '22: Workshop on Computational Models of Natural Argument, September 12, 2022, Cardiff*, 1-6.
- Lynch, M., & Macbeth, D. (2016). The epistemics of Epistemics: An introduction. *Discourse Studies*, 18(5), 493-499.
- Lynch, M., & Wong, J. (2016). Reverting to a hidden interactional order: Epistemics, informationism, and conversation analysis. *Discourse Studies*, 18(5), 526-549.
- Lyons, J. (1977). *Semantics*. Vol. 2. Cambridge University Press.
- Mandelbaum, J. (2013). Storytelling in Conversation. In J. Sidnell & T. Stivers (Éds.), *The Handbook of Conversation Analysis*. Wiley-Blackwell, 492-507.
- Marín Arrese, J. I. (2015). Epistemicity and Stance : A cross-linguistic study of epistemic stance strategies in journalistic discourse in English and Spanish. *Discourse Studies*, 17(2), 210-225.
- Marín Arrese, J. I. (2017). Multifunctionality of evidential expressions in discourse domains and genres. Evidence from cross-linguistic case studies. In J. I. Marín Arrese, G. Hassler, & M. Carretero (Éds.), *Evidentiality Revisited*. John Benjamins Publishing Company, 195-223.
- Marque-Pucheu, C. (2014). *Les gens disent que P* : Un marqueur médiatif spécifique. In J.-C. Anscombre, E. Oppermann-Marsaux, & A. Rodríguez Somolinos (Éds.), *Médiativité, polyphonie et modalité en français : Études synchroniques et diachroniques*. Presses Sorbonne nouvelle, 119-135.
- Matlock, T. (1989). Metaphor and the Grammaticalization of Evidentials. *Proceedings of the Fifteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 15, 215-225.
- Mayer, R. (1990). Abstraction, Context, and Perspectivization – Evidentials in Discourse Semantics. *Theoretical Linguistics*, 16(2-3), 101-164.

- McHale, B. (1978). Free Indirect Discourse: A Survey of Recent Accounts. *Poetics and Theory of Literature*, 3, 249-287.
- Mélac, E. (2014). *L'évidentialité en anglais. Approche contrastive à partir d'un corpus anglais-tibétain*. Thèse. Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.
- Messi, H. U. P. (2019). *Les sources du savoir. L'expression de l'inférence en français*. Thèse. University of Potsdam.
- Michael, L. (2012). Nanti self-quotation. Implications for the pragmatics of reported speech and evidentiality. *Pragmatics and Society*, 3(2), 321-357.
- Miecznikowski, J. (2015). Inferential connectives : The example of Italian *come si vede*. *Nouveaux Cahiers de Linguistique Française*, 32, 103-118.
- Miecznikowski, J. (2016). « An experience that apparently differs a lot from mine ». Evidentials in discourse : The case of gastronomic discussions. In S. Greco & M. Danesi (Éds.), *Case studies in Discourse Analysis*. Lincom Europa, 270-298.
- Miecznikowski, J. (2017). Predicati di percezione ed evidenzialità in italiano : L'esempio di *impressione*. In *Linguisti in contatto II. Atti del convegno, Bellinzona, 19-21 novembre 2015*. Osservatorio linguistico della Svizzera italiana, 242-259.
- Miecznikowski, J. (2020). At the juncture between evidentiality and argumentation. Evidential verb complementation. *Journal of Argumentation in Context*, 9(1), 42-68.
- Miecznikowski, J. (2022). Routines discursives évidentielles dans les présentations de l'état de l'art en chirurgie. In M. Luodonpää-Manni, F. Grossmann, & A. Tutin (Éds.), *Les routines discursives dans le discours scientifique oral et écrit*. UGA Éditions, 67-94.
- Miecznikowski, J. (2022). Italian *non vedo/non si vede* + indirect wh-interrogative clause ('I don't see why/what/how...') as a marker of disagreement. *Journal of Pragmatics*, 197, 11-26.
- Miecznikowski, J., Battaglia, E., & Geddo, C. (2021). Addressee-centered evidential markers in talk-in-interaction. The case of Italian *vedere+che* constructions. *Working paper presented at the annual meeting of Societas Linguistica Europaea Online conference*, 1-17.
- Miecznikowski, J., Battaglia, E., & Geddo, C. (2023). Costruzioni evidenziali intersoggettive basate su verbi riferiti al destinatario. Il caso di *vedi/vede/vedete+che*. *Studia linguistica romanica*, 9, 88-118.
- Miecznikowski, J., & Jacquin, J. (2023). Epistemic and evidential markers in contexts of disagreement. *Journal of Pragmatics*, 213, 4-11.
- Mithun, M. (1986). Evidential Diachrony in Northern Iroquoian. In W. Chafe & J. Nichols (Éds.), *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*. Ablex Publishing Corp, 89-112.
- Moeschler, J. (1992). Le modèle genevois d'analyse de la conversation : structure, enchaînement et interprétation. Manuscrit.
- Moeschler, J., & Spengler, N. (1982). La concession ou la réfutation interdite. *Cahiers de Linguistique Française*, 4, 7-36.
- Molinier, C. (2009). Les Adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier ? *Langue française*, 161(1), 9-21.
- Molinier, C., & Levrier, F. (2000). *Grammaire des adverbes : Description des formes en -ment*. Droz.
- Mondada, L. (2005). La constitution de l'origo déictique comme travail interactionnel des participants : Une approche praxéologique de la spatialité. *Intellectica*, 41-42(2/3), 75-100.
- Mondada, L. (2006). Interactions en situations professionnelles et institutionnelles : De l'analyse détaillée aux retombées pratiques. *Revue française de linguistique appliquée*, XI(2), 5-16.
- Mondada, L. (2012a). L'organisation émergente des ressources multimodales dans l'interaction en lingua franca : Entre progressivité et intersubjectivité. *Bulletin VALS-ASLA*, 95, 97-121.
- Mondada, L. (2012b). Organisation multimodale de la parole-en-interaction : Pratiques incarnées d'introduction des référents. *Langue française*, 175(3), 129-147.
- Mondada, L. (2013a). Conversation Analysis and Institutional Interaction. In C. A. Chapelle (Éd.), *The Encyclopedia of Applied Linguistics*. Wiley-Blackwell, 1-7.

- Mondada, L. (2013b). Displaying, contesting and negotiating epistemic authority in social interaction. Descriptions and questions in guided visits. *Discourse Studies*, 15(5), 597-626.
- Mondada, L. (2018). Multiple Temporalities of Language and Body in Interaction : Challenges for Transcribing Multimodality. *Research on Language and Social Interaction*, 51(1), 85-106.
- Mondada, L. (2024). Asking questions in the operating room. In S. Keel (Éd.), *Medical and Healthcare Interactions. Member's Competence and Socialization*. Routledge, 102-129.
- Moreno, A. (2016). *Le discours rapporté dans les interactions ordinaires : L'effet de la proximité et des communautés de pratique sur sa construction à l'oral et à l'écrit*. Thèse. Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Mosegaard Hansen, M.-B. (2002). Syntax in interaction: Form and function of yes/no interrogatives in spoken standard French. *Studies in Language*, 25(3), 463-520.
- Murray, S. E. (2010). *Evidentiality and the structure of speech acts*. Thèse. University of New Jersey.
- Murray, S. E. (2017). *The semantics of evidentials*. Oxford University Press.
- Murray, S. E. (2021). Evidentiality, Modality, and Speech Acts. *Annual Review of Linguistics*, 7(1), 213-233.
- Mushin, I. (2000). Evidentiality and deixis in narrative retelling. *Journal of Pragmatics*, 32, 927-957.
- Mushin, I. (2001). *Evidentiality and Epistemological Stance: Narrative Retelling*. John Benjamins Publishing Company.
- Mushin, I. (2006). Remembering another's experience: Epistemological stance and evaluation in narrative retelling. In H. Pishwa (Éd.), *Language and Memory: Aspects of Knowledge Representation*. Mouton de Gruyter, 387-408.
- Mushin, I. (2012). « Watching for witness ». Evidential strategies and epistemic authority in Garrwa conversation. *Pragmatics and Society*, 3(2), 270-293.
- Mushin, I. (2013). Making knowledge visible in discourse: Implications for the study of linguistic evidentiality. *Discourse Studies*, 15(5), 627-645.
- Musi, E. (2014). Evidential Modals at the Semantic- Argumentative Interface: Appearance Verbs as Indicators of Defeasible Argumentation. *Informal Logic*, 34(4), 417-442.
- Musi, E., & Rocci, A. (2017). Evidently epistemic adverbs are argumentative indicators : A corpus-based study. *Argument & Computation*, 8, 175-192.
- Nissim, M., & Pietrandrea, P. (2017). MODAL: A multilingual corpus annotated for modality. In R. Basili, M. Nissim, & G. Satta (Éds.), *Proceedings of the Fourth Italian Conference on Computational Linguistics CLiC-it 2017 : 11-12 December 2017, Rome*. Accademia University Press, 234-239.
- Nølke, H. (1994). La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que*. *Langue française*, 102(1), 84-94.
- Nowakowska, A., & Bres, J. (2011). Poser des questions ce n'est jamais un scandale ! Interview politique, question contrediscursive médiée et polémique. In M. Burger, J. Jacquin, & R. Micheli (Éds.), *La parole politique en confrontation dans les médias*. De Boeck Supérieur, 69-87.
- Nuckolls, J. (2012). From quotative other to quotative self. Evidential usage in Pastaza Quichua. *Pragmatics and Society*, 3(2), 226-242.
- Nuckolls, J., & Michael, L. (2012a). Introduction. Evidentials and evidential strategies in interactional and socio-cultural context. *Pragmatics and Society*, 3(2), 181-188.
- Nuckolls, J., & Michael, L. (Éds.). (2012b). *Special Issue of Pragmatics and Society: Vol. 3(2)*. John Benjamins Publishing Company.
- Nuckolls, J., & Michael, L. (Éds.). (2014). *Evidentiality in interaction*. John Benjamins.
- Nuckolls, J., (2018). The Interactional and Cultural Pragmatics of Evidentiality in Pastaza Quichua. In A. Y. Aikhenvald (Éd.), *The Oxford Handbook of Evidentiality*. Oxford University Press, 202-221.
- Nuyts, J. (2000). *Epistemic Modality, Language, and Conceptualization*. John Benjamins Publishing Company.
- Nuyts, J. (2001). Subjectivity as an evidential dimension in epistemic modal expression. *Journal of Pragmatics*, 33, 383-400.

- Nuyts, J. (2012). Notions of (inter)subjectivity. *English Text Construction*, 5(1), 53-76.
- Nuyts, J. (2022). « Memory » as an evidential category. In C. Bourgoïn, L. Vandelanotte, W. Van Praet, & J.-C. Verstraete (Éds.), *Signs and wonders. Liber amicorum for Kristin Davidse*. KU Leuven, 105-110.
- Oloff, F. (2009). *Contribution à l'étude systématique de l'organisation des tours de parole : Les chevauchements en français et en allemand*. Thèse. Universität Mannheim.
- Palmer, F. R. (1986). *Mood and Modality*. 1^{ère} édition. Cambridge University Press.
- Palmer, F. R. (2001). *Mood and Modality*. 2^{ème} édition. Cambridge University Press.
- Palmieri, R., Rocci, A., & Kudrautsava, N. (2015). Argumentation in earnings conference calls. Corporate standpoints and analysts' challenges. *Studies in Communication Sciences*, 15(1), 120-132.
- Peirce, C. S. (1965). *The Collected Papers of Charles Sanders Peirce*. (C. Hartsthorne, P. Weiss, & A. W. Burks, Éds.). 1-8. The Belknap press of Harvard University press.
- Pekarek Doehler, S. (1998). « on parle pas tellement maintenant je parle pas de médias hein » : Pronoms déictiques et dynamiques de l'interaction. *Acta Romanica Basiliensia*, 8, 97-112.
- Pekarek Doehler, S. (2016). More than an epistemic hedge: French *je sais pas* 'I don't know' as a resource for the sequential organization of turns and actions. *Journal of Pragmatics*, 106, 148-162.
- Pekarek Doehler, S. (2019). At the Interface of Grammar and the Body: *chais pas* ("dunno") as a Resource for Dealing with Lack of Recipient Response. *Research on Language and Social Interaction*, 52(4), 365-387.
- Pekarek Doehler, S. (2022). Multimodal action formats for managing preference: *chais pas* 'dunno' plus gaze conduct in dispreferred responses to questions. *Journal of Pragmatics*, 197, 81-99.
- Perrin, L., Deshaies, D., & Paradis, C. (2003). Pragmatic functions of local diaphonic repetitions in conversation. *Journal of Pragmatics*, 35, 1843-1860.
- Pfeiffer, M., & Weiss, C. (2022). Reenactments during tellings: Using gaze for initiating reenactments, switching roles and representing events. *Journal of Pragmatics*, 189, 92-113.
- Pietrandrea, P. (2007). The grammatical nature of some epistemic-evidential adverbs in spoken Italian. *Rivista di Linguistica*, 19(1), 39-63.
- Pietrandrea, P., & Stathi, K. (2010). What counts as an evidential unit ? The case of evidential complex constructions in Italian and Modern Greek. *STUF*, 63(4), 333-344.
- Pietrandrea, P. (2022). Modal. Modèles de l'annotation de la modalité à l'oral. <https://modal.msh-vdl.fr>
- Plungian, V. A. (2001). The place of evidentiality within the universal grammatical space. *Journal of Pragmatics*, 33, 349-357.
- Plungian, V. A. (2010). Types of verbal evidentiality marking : An overview. In G. Diewald & E. Smirnova (Éds.), *Linguistic Realization of Evidentiality in European Languages*. De Gruyter Mouton, 15-58.
- Pomerantz, A. (1980). Telling My Side: 'Limited Access' as a 'Fishing' Device. *Sociological Inquiry*, 50(3-4), 186-198.
- Pomerantz, A. (1984a). Giving a source or basis : The practice in conversation of telling « How I Know ». *Journal of Pragmatics*, 8, 607-625.
- Pomerantz, A. (1984b). Pursuing a response. In J. M. Atkinson & J. Heritage (Éds.), *Structures of Social Action*. Cambridge University Press, 152-163.
- Pomerantz, A. (1980). Telling my side: 'Limited access' as a 'fishing' device. *Sociological Inquiry*, 50, 186-198.
- Popârlan, S. (2000). Sur la modalité épistémique. Les prédicats *savoir, croire, sembler, paraître, trouver, voir* en français et en hindi. *Revue roumaine de linguistique*, XLV(1-4), 41-101.
- Pretz, J. E. (2011). Types of intuition: Inferential and holistic. In M. Sinclair (Éd.), *Handbook of Intuition Research*. Edward Elgar Publishing, 17-27.
- Provôt, A., & Desclés, J.-P. (2012). Existe-t-il un "conditionnel médiatif" en français ? *Faits de Langues*, 40(1), 45-52.
- Puckica, J. (2007). Les grammaires de construction. *Anglophonia*, 11(22), 69-80.

- Quillard, V. (2000). *Interroger en français parlé : Études syntaxique, pragmatique et sociolinguistique*. Thèse. Université de Tours.
- Ravazzolo, E., Étienne, C., & Ursi, B. (2021). Apprendre les interactions en classe de français : Enjeux et pratiques. *Recherches en didactique des langues et des cultures.*, 18(3), [en ligne].
- Raymond, G. (2003). Grammar and Social Organization : Yes/No Interrogatives and the Structure of Responding. *American Sociological Review*, 68(6), 939-967.
- Raymond, G. (2010). Grammar and Social Relations. Alternative Forms of Yes/No-Type Initiating Actions in Health Visitor Interactions. In A. F. Freed & S. Ehrlich (Éds.), *Why Do You Ask?: The Function of Questions in Institutional Discourse*. Oxford University Press, 87-107.
- Raymond, G., & Heritage, J. (2006). The epistemics of social relations : Owing grandchildren. *Language in Society*, 35, 677-705.
- Reber, E. (2021). *Quoting in Parliamentary Question Time. Exploring Recent Change*. Cambridge University Press.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1988). Anaphore, cataphore et mémoire discursive. *Pratiques*, 57(1), 15-43.
- Rendle-Short, J. (2006). *The Academic Presentation : Situated Talk in Action*. Routledge.
- Richard Landis, J., & Koch, G. G. (1977). The Measurement of Observer Agreement for Categorical Data. *Biometrics*, 33(1), 159-174.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Presses Universitaires de France.
- Rocci, A. (2006). Le modal italien *dovere* au conditionnel : Évidentialité et contraintes sur l'inférence des relations de discours argumentatives. *Tranel*, 45, 71-98.
- Rodríguez Somolinos, A. (2010). L'évolution de apparemment en français : La formation d'un marqueur d'attitude énonciative. In B. Combettes, C. Guillot, E. Oppermann-Marsaux, S. Prevost, & A. Rodríguez Somolinos (Éds.), *Le changement en français : Études de linguistique diachronique*. Peter Lang, 345-361.
- Rodríguez Somolinos, A. (2017). From visual perception to inference in the French evidential markers *il m'est avis que*, *apparemment*, and *il paraît que*. *Journal of Historical Linguistics*, 7(1/2), 111-133.
- Rodríguez Somolinos, A. (2019). *Je me suis laissé dire que p* : Croyance et évidentialité. *Le français moderne*, 87(2), 183-198.
- Rooryck, J. E. C. V. (2001). Evidentiality Part I. *Glott International*, 5(4), 125-133.
- Roseano, P., González, M., Borràs-Comes, J., & Prieto, P. (2016). Communicating Epistemic Stance : How Speech and Gesture Patterns Reflect Epistemicity and Evidentiality. *Discourse Processes*, 53(3), 135-174.
- Rosier, L. (2008). *Le discours rapporté en français*. Ophrys.
- Rossano, F. (2013). Gaze in conversation. In J. Sidnell & T. Stivers (Éds.), *The Handbook of Conversation Analysis*. Wiley-Blackwell, 308-329.
- Rossano, F., Brown, P., & Levinson, S. C. (2009). Gaze, questioning, and culture. In J. Sidnell (Éd.), *Conversation Analysis. Comparative perspectives*. 1^{re} édition. Cambridge University Press, 187-249.
- Rossari, C. (1994). De *donc* à *dunque* et *quindi* : Les connexions par raisonnement inférentiel. *Cahiers de linguistique française*, 15, 7-49.
- Rossari, C. (2009). Le conditionnel dit épistémique signale-t-il un emprunt ?. *TRANEL*, 51, 75-96.
- Rossari, C. (2012a). Euphémisme et litote en tant que phénomènes énonciatifs : Le cas du conditionnel et de *il paraît que*. In M. Bonhomme, M. de La Torre, & A. Horak (Éds.), *Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme. Estudios pragmático-discursivos sobre el eufemismo*. Peter Lang, 135-152.
- Rossari, C. (2012b). The evidential meaning of modal parentheticals. *Journal of Pragmatics*, 44, 2183-2193.
- Rossari, C. (2012c). Valeur évidentielle et/ou modale de *faut croire*, *on dirait* et *paraît*. *Langue française*, 173(1), 65-81.

- Rossari, C., Cojocariu, C., Ricci, C., & Spiridon, A. (2007). *Devoir et l'évidentialité en français et en roumain. Discours, 1*, 1-17.
- Roulet, E., Auchlin, A., Moeschler, J., Rubattel, C., & Schelling, M. (1985). L'articulation du discours en français contemporain. Peter Lang.
- Rusk, F., Sahlström, F., & Pörn, M. (2017). Initiating and carrying out L2 instruction by asking known-answer questions: Incongruent interrogative practices in bi- and multilingual peer interaction. *Linguistics and Education, 38*, 55-67.
- Sacks, H. (1992). *Lectures on conversation: Volumes I & II*. Blackwell.
- Sacks, H., Schegloff, E. A., & Jefferson, G. (1974). A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation. *Language, 50*(4), 696-735.
- San Roque, L. (2015). Using you to get to me: Addressee perspective and speaker stance in Duna evidential marking. *Sprachtypologie Und Universalienforschung, 68*(2), 187-210.
- San Roque, L., Floyd, S., & Norcliffe, E. (2017). Evidentiality and interrogativity. *Lingua, 186-187*, 120-143.
- San Roque, L., Floyd, S., & Norcliffe, E. (2018). Egophoricity: An introduction. In L. San Roque, S. Floyd, & E. Norcliffe (Éds.), *Egophoricity*. John Benjamins Publishing Company, 1-77.
- Sandman, E., & Grzech, K. (2022). Egophoricity and evidentiality: Different categories, similar discourse functions. *Interactional Linguistics, 2*(1), 79-109.
- Sandré, M. (2010). *Constances et spécificités des dysfonctionnements interactionnels dans le genre débat politique télévisé. Une application au débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle de 2007*. Thèse. Université Paul Valéry – Montpellier III.
- Sandré, M. (2015). Dire et redire en débat politique : Effets discursifs et interactionnels. *Le discours et la langue, 7*(2), 59-78.
- Savoy, C., & Reynard, M. (2012). Quand le débat spectacle s'immisce dans le débat civil. *Cahiers du Centre de Linguistique et des Sciences du Langage, 32*, 115-128.
- Schegloff, E. A. (2007). *Sequence Organization in Interaction: A Primer in Conversation Analysis*. Cambridge University Press.
- Schegloff, E. A., & Sacks, H. (1973). Opening up Closings. *Semiotica, 8*(4), 289-327.
- Schrepfer-André, G. (2004). [Selon X, p] versus [X dit/pense que p] : Information référencée versus discours rapporté. In J. M. López Muñoz, S. Marnette, & L. Rosier (Éds.), *Le Discours rapporté dans tous ses états*. L'Harmattan, 576-586.
- Schrepfer-André, G. (2005). Incidence des formes de reprise du SN régime des SP en selon X énonciatifs sur leur portée phrastique et textuelle. *Langue française, 4*(148), 80-94.
- Schuring, M. (2020). *L'adverbe visiblement : Analyse prosodique d'un marqueur évidentiel*. Mémoire. Université d'Anvers.
- Schuring, M., & Dendale, P. (2020). Qu'est-ce qu'on voit quand on dit à ce que je vois ? À propos de l'évidentialité inférentielle et perceptuelle. *SHS Web of Conferences, 78*, 1-15.
- Scripnic, G. (2010). Le rôle des indicateurs évidentiels dans l'argumentation. L'évidence sensorielle. *Interstudies, 7*, 292-302.
- Scripnic, G., & Gâță, A. (2008). Les marqueurs évidentiels dans le discours de l'encyclopédie Wikipédia sur la recherche scientifique. In M. Șt. Rădulescu (Éd.), *La méthodologie de la recherche scientifique – Moyen d'une meilleure valorisation de l'intelligence des débutants dans la recherche, Actes du colloque international, Bucarest, 18-19 septembre 2008*. Ars Docendi, 219-230.
- Seghouani, A. (2009). *Étude sémantique et lexicographique de quatre adverbes à valeur épistémique : Apparemment, visiblement, manifestement, vraisemblablement*. Mémoire. Université de Sherbrooke.
- Sidnell, J. (2006). Coordinating Gesture, Talk, and Gaze in Reenactments. *Research on Language and Social Interaction, 39*(4), 377-409.
- Sidnell, J. (2012). "Who knows best?": Evidentiality and epistemic asymmetry in conversation. *Pragmatics and Society, 3*(2), 294-320.

- Squartini, M. (2001). The internal structure of evidentiality in Romance. *Studies in Language*, 25(2), 297-334.
- Squartini, M. (2004). Disentangling evidentiality and epistemic modality in Romance. *Lingua*, 114, 873-895.
- Squartini, M. (2008). Lexical vs. Grammatical evidentiality in French and Italian. *Linguistics*, 46(5), 917-947.
- Squartini, M. (2018). Extragrammatical Expression of Information Source. In A. Y. Aikhenvald (Éd.), *The Oxford Handbook of Evidentiality*. Oxford University Press, 273-285.
- Stec, K., Huiskes, M., Wieling, M., & Redeker, G. (2017). Multimodal character viewpoint in quoted dialogue sequences. *Glossa: A Journal of General Linguistics*, 2(1), 1-19.
- Stec, K. (2016). *Visible Quotation: The multimodal expression of viewpoint*. Thèse. University of Groningen.
- Steensig, J., & Heinemann, T. (2013). When 'yes' is not enough – as an answer to a yes/no question. In B. Szczypek Reed & G. Raymond (Éds.), *Units of Talk—Units of Action*. John Benjamins Publishing Company, 207-242.
- Steensig, J., & Larsen, T. (2008). Affiliative and disaffiliative uses of *you say x* questions. *Discourse Studies*, 10(1), 113-132.
- Steuckardt, A. (2018). Les marqueurs de reformulation formés sur *dire* : Exploration outillée. *Langages*, 4(212), 17-34.
- Stivers, T. (2005). Modified repeats: One method for asserting primary rights from second position. *Research on Language & Social Interaction*, 38(2), 131-158.
- Stivers, T., & Enfield, N. J. (2010). A coding scheme for question–response sequences in conversation. *Journal of Pragmatics*, 42, 2620-2626.
- Stivers, T. (2011). Morality and question design: « of course » as contesting a presupposition of askability. In T. Stivers, L. Mondada, & J. Steensig (Éds.), *The Morality of Knowledge in Conversation*. Cambridge University Press, 82-106.
- Stivers, T., & Hayashi, M. (2010). Transformative answers : One way to resist a question's constraints. *Language in Society*, 39(1), 1-25.
- Stivers, T., Mondada, L., & Steensig, J. (2011). Knowledge, morality and affiliation in social interaction. In J. Steensig, L. Mondada, & T. Stivers (Éds.), *The Morality of Knowledge in Conversation*. Cambridge University Press, 3-24.
- Stivers, T., & Robinson, J. D. (2006). A Preference for Progressivity in Interaction. *Language in Society*, 35(3), 367-392.
- Strawson, P. (1959). *Individuals : An Essay in Descriptive Metaphysics*. Routledge.
- Sullet-Nylander, F. (2006). Paratexte, contexte et intertexte dans *Le Monde* (2005) : Conditionnels journalistiques et discours rapportés. *Pratiques*, 129(1), 123-138.
- Svennevig, J. (2004). Other-repetition as display of hearing, understanding and emotional stance. *Discourse Studies*, 6(4), 489-516.
- Svennevig, J. (2012). Interaction in workplace meetings. *Discourse Studies*, 14(1), 3-10.
- Swadesh, M. (1938). Nootka Internal Syntax. *International Journal of American Linguistics*, 9(2/4), 77-102.
- Szczyrbak, M. (2019). *But, you see, the problem is...* Perception verbs in courtroom talk : Focus on *you see*. *Topics in Linguistics*, 20(1), 24-40.
- Tannen, D. (1987). Repetition in Conversation : Toward a Poetics of Talk. *Language*, 63(3), 574-605.
- Tasmowski, L., & Dendale, P. (1998). *Must/will* and *doit/futur simple* as epistemic modal markers. Semantic value and restrictions of use. In J. Van Der Auwera, F. Durieux, & L. Lejeune (Éds.), *English as a human language*. Lincom Europa, 325-335.
- Temmerman, M. (2018). The expression of authorial sensory perception : Narrative and evidential aspects. In G. Held (Éd.), *Strategies of Adaptation in Tourist Communication*. Brill, 202-220.
- Thuillier, F. (2004a). Le verbe *paraître* : Surgissement, manifestation, impression, ouï-dire. *Linx*, 50, 15-32.

- Thuillier, F. (2004b). Synonymie et différences : Le cas de *paraître* et *sembler*. In C. Vaguer & B. Lavieu (Éds.), *Le verbe dans tous ses états. Grammaire, sémantique, didactique*. Presses Universitaires de Namur, 161-178.
- Tobback, E., & Lauwers, P. (2011). De la communication aux modalités du savoir : La semi-copule *s'annoncer (comme)*. In R. Enghels, M. Meulleman, & C. Vanderschueren (Éds.), *Peregrinatio in Romania : Artículos en homenaje a Eugeen Roegiest con motivo de su 65 cumpleaños*. Academia Press, 421-447.
- Tobback, E., & Lauwers, P. (2012). Une analyse en miroir de deux semi-copules évidentielles : *S'avérer et se révéler*. *Revue Romane*, 47(1), 49-75.
- Tóth, A. (2013). Non-prise en charge et évidentialité à travers les langues : Le cas du conditionnel épistémique. *Verbum Analecta Neolatina*, 14(1-2), 303-311.
- Trbojević Milošević, I. (2018). Corpus Evidence for Evidentials in Serbian and English Political Interviews. *BELLS*, 10(1), 131-156.
- Trent, N. (1997). *Linguistic coding of evidentiality in Japanese spoken discourse and Japanese politeness*. Thèse. University of Texas.
- Usenkova, E. (2015). Evidentiality in the Samoyedic languages: A study of the auditive forms. *Acta Linguistica Hungarica*, 2, 171-217.
- Van de Weerd, J., & Dendale, P. (2018). La valeur sémantique du conditionnel « de reprise » selon les ouvrages grammaticaux à travers les siècles (XVIe-XXIe). *Travaux du CBL*, 12, 1-27.
- Van der Auwera, J., & Plungian, V. A. (1998). Modality's semantic map. *Linguistic Typology*, 2(1), 79-124.
- Vassileva-Hamedani, I. (2005). Le plan de coupe comme geste rhétorique télévisuel. Un débat politique en Bulgarie. *Communication & Langages*, 143(1), 91-103.
- Vassiliadou, H. (2016). Mouvements de réflexion sur le *dire* et le *dit* : *C'est-à-dire, autrement dit, ça veut dire*. In L. Rouanne & J.-C. Anscombe (Éds.), *Histoires de dire. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*. Peter Lang, 339-364.
- Vassiliki, M. (2014). *Désalignement et gestion des territoires épistémiques : L'utilisation de yes but dans des réunions professionnelles internationales*. In L. Mondada (Éd.), *Corps en interaction. Participation, spatialité, mobilité*. ENS Éditions, 227-257.
- Vendler, Z. (1967). *Linguistics in Philosophy*. Cornell University Press.
- Vet, C. (1988). Compte rendu critique. *Revue canadienne de Linguistique*, 33(1), 65-77.
- Vetters, C. (2012). Modalité et évidentialité dans *pouvoir* et *devoir* : Typologie et discussions. *Langue française*, 173(1), 31-47.
- Vincent, D., & Dubois, S. (1997). *Le discours rapporté au quotidien*. Nuit blanche.
- Vincent, D., & Turbide, O. (2006). Le discours rapporté dans le débat politique : Une arme de séduction. In J. M. López Muñoz, S. Marnette, & L. Rosier (Éds.), *Dans la jungle des discours : Genres de discours et discours rapportés*. Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cádiz, 307-318.
- Vinceze, L., Bongelli, R., Riccioni, I., & Zuczkowski, A. (2016). Ignorance-unmasking questions in the Royal-Sarkozy presidential debate : A resource to claim epistemic authority. *Discourse Studies*, 18(4), 430-453.
- Vion, R. (2001). Modalités, modalisations et activités langagières. *Marges Linguistiques*, 2, 209-231.
- Visser, W. (2011). Les gestes dans des réunions de conception architecturale. *Activités*, 8(2), 77-99.
- Vlemings, J. (2003). 'Donc' : Marqueur d'inférence abductive. *Semiotica*, 144(1/4), 219-231.
- Vliegen, M. (2011). Evidentiality. Dutch *seem* and *appear* verbs. *Linguistics in the Netherlands*, 28, 125-137.
- Vogeleer, S. (1994). L'accès perceptuel à l'information : À propos des expressions *un homme arrive— On voit arriver un homme*. *Langue française*, 102, 69-83.
- Vold, E. T. (2008). *Modalité épistémique et discours scientifique. Une étude contrastive des modalisateurs épistémiques dans des articles de recherche français, norvégiens et anglais, en linguistique et médecine*. Thèse. University of Bergen.

- Vu, T. H. (2022). Les marqueurs résomptifs. Étude de cas : *ah oui / ah ouais*. *Studii de lingvistică*, 12(1), 141-163.
- Wachtmeister Bermúdez, L. F. (2005). *Evidencialidad. La codificación lingüística del punto de vista*. Thèse. Université de Stockholm.
- Whitt, R. J. (2011). (Inter)Subjectivity and evidential perception verbs in English and German. *Journal of Pragmatics*, 43, 347-360.
- Whitt, R. J. (2018). Evidentiality and propositional scope in Early Modern German. *Journal of Historical Pragmatics*, 19(1), 122-149.
- Widmer, M. (2020). Same same but different : On the relationship between egophoricity and evidentiality. In H. Bergqvist & S. Kittilä (Éds.), *Evidentiality, egophoricity, and engagement*. Language Science Press, 263-287.
- Wiemer, B. (2010). Hearsay in European languages : Toward an integrative account of grammatical and lexical marking. In G. Diewald & E. Smirnova (Éds.), *Linguistic Realization of Evidentiality in European Languages*. De Gruyter Mouton, 59-129.
- Wiemer, B. (2018). Evidentials and Epistemic Modality. In A. Y. Aikhenvald (Éd.), *The Oxford Handbook of Evidentiality*. Oxford University Press. [En ligne].
- Willems, D. (2011). Les degrés d'intégration syntaxique de la modalité épistémique. Le cas de *sembler* et *paraître*. In G. Corminboeuf & M.-J. Béguelin (Éds.), *Du système linguistique aux actions langagières*. De Boeck Supérieur, 61-72.
- Willems, D., & Blanche-Benveniste, C. (2008). Verbes 'faibles' et verbes à valeur épistémique en français parlé : *Il me semble, il paraît, j'ai l'impression, on dirait, je dirais*. In M. Iliescu, H. M. Siller-Runggaldier, & P. Danler (Éds.), *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Innsbruck, 3-8 Septembre 2007*. Mouton de Gruyter, 565-579.
- Willems, D., & Defrancq, B. (2000). L'attribut de l'objet et les verbes de perception. *Langue française*, 127, 6-20.
- Willett, T. (1988). A Cross-Linguistic Survey of the Grammaticization of Evidentiality. *Studies in Language*, 12(1), 51-97.
- Woodbury, A. C. (1986). Interactions of Tense and Evidentiality: A Study of Sherpa and English. In W. Chafe & J. Nichols (Éds.), *Evidentiality : The Linguistic Coding of Epistemology*. Ablex Publishing Corp, 188-202.
- Yang, L. (2014). Evidentiality in English Research Articles of Applied Linguistics: From the Perspective of Metadiscourse. *Journal of Language Teaching and Research*, 5(3), 581-591.
- Zuczkowski, A., Bongelli, R., Riccioni, I., & Philip, G. (2021). *Questions and Epistemic Stance in Contemporary Spoken British English*. Cambridge Scholars Publishing.
- Zufferey, S. (2012). "Car, parce que, puisque" revisited: Three empirical studies on French causal connectives. *Journal of Pragmatics*, 44, 138-153.

ANNEXES

Les trois tableaux que nous proposons dans les pages suivantes sont à concevoir comme un répertoire des marqueurs évidentiels « types » (et de leur(s) variante(s)) que nous rencontrons dans nos données. Chaque tableau est relatif à une sous-catégorie évidentielle particulière. En raison de l'approche quantitative adoptée dans ce travail, nous présentons les marqueurs évidentiels « types » (et leur(s) variante(s)) par ordre de fréquence absolue. Le répertoire se base sur les 1923 marqueurs évidentiels recensés dans nos données.

Un marqueur évidentiel « type » correspond à une expression évidentielle « prototypique », qui peut posséder, mais non nécessairement, une ou plusieurs variantes. Par exemple, les marqueurs évidentiels d'emprunt « on dit toujours », « on dit tout le temps que », « on parle toujours de », tels que nous les identifions dans nos données, sont considérés comme des variantes du marqueur évidentiel type « on dit que ». Plus crucialement, des marqueurs d'emprunt comme « tout le monde admet que », « il parle de », « il me disait sans aucune hésitation que » ou encore « elle annonçait que », bien qu'ils soient tous basés sur des verbes de communication différents, seront considérés comme des variantes du marqueur évidentiel type « il(s)/elle(s) [dit / disent / a dit / ont dit] que ». Notons que, en raison de la grande diversité des formes évidentielles inventoriées, nous catégorisons certains marqueurs sous des patrons génériques (e.g., « c'est ce que (X) dit / a dit »). En ce qui concerne les marqueurs évidentiels de perception et d'inférence, les marqueurs types sont donnés uniquement à la première personne du singulier. Tout marqueur formé avec un autre pronom personnel est alors considéré comme une variante du marqueur type en question. Si un marqueur évidentiel type, qu'il soit de perception ou d'inférence, est donné avec un autre pronom personnel, cela veut dire que nous n'avons recensé aucune forme à la première personne du singulier. Soulignons également que nous distinguons, dans notre inventaire, les marqueurs types (et leur(s) variante(s)) qui ont été catégorisés, lors de la phase d'annotation, comme des prédicats verbaux à complément ; tout marqueur type qui contient un « que » est alors à comprendre comme tel. Pour des raisons de place, nous ne pouvons lister toutes les variantes possibles de certains marqueurs types. Finalement, lorsqu'aucune variante n'est proposée, le marqueur type est à appréhender comme la seule « forme » recensée dans nos données.

Tableau 29. Marqueurs types d'emprunt et leur(s) variante(s)

| EMPRUNT | Marqueur type | Variante(s) | Fréquence absolue |
|---------|---|---|-------------------|
| | IL(S)/ELLE(S) A / ONT DIT QUE IL(S)/ELLE(S) DIT / DISENT QUE | tout le monde admet que ; le client un moment il dit ; Olrich il parle toujours de ; il m'a demandé si ; il me disait que ; il voulait savoir si ; lu d'c annonçait que ; ils ont considéré que, etc. | 315 |
| | J'AI DIT / JE DIS / ON A DIT QUE ¹ | je l'ai dit tout à l'heure ; je le répète que ; on a dit quand même que ; je lui dis ; j'ai demandé de, etc. | 175 |
| | TU AS DIT / VOUS AVEZ DIT QUE TU DIS / VOUS DITES QUE | monsieur haldy vous dites que ; vous dites ; vous estimez que ; vous m'avez dit que ; vous avez expliqué pourquoi ; tu disais justement que, etc. | 108 |
| | (X) QUI A / ONT DIT QUE (X) QUI DIT / DISENT QUE | sondage link aussi qui disait ; y en a qui disaient que ; les autorités qui disent, etc. | 51 |
| | J'AI DIT, ON A DIT | je l'ai dit ; je l'ai écrit là ; je l'ai admis ; on a dit ; je répète ² ; on en a parlé, etc. | 48 |
| | DIRE QUE | dire aux employés ; estimer que ; prétendre tout le temps dans des manifestations ou dans des articles de presse que ; de dire que, etc. | 42 |
| | (COMP) EN DISANT QUE | tu as commencé la séance en me disant que ; en faire une affaire politique en disant, etc. | 36 |
| | IL(S)/ELLE(S) A / ONT DIT IL(S)/ELLE(S) DIT / DISENT DIT / DISENT / ONT DIT / A DIT (X) | il m'a dit ; les PDC le disent ; d'autres le disent ; nous a dit unia ; dit monsieur Caroni ; réclament les pousses vertes, etc. | 32 |
| | ON DIT QUE | on dit ; on dit toujours ; on dit souvent ; on dit tout le temps que ; on parle toujours de ; on nous dit, etc. | 29 |
| | COMME J'AI DIT, COMME ON A DIT ³ | comme on l'a indiqué aussi ; comme on vous l'a expliqué ; comme on disait ; comme j'ai dit l'autre fois ; comme je te disais, etc. | 29 |
| | ON PEUT (PAS) DIRE QUE | on peut pas affirmer de cette façon que ; on peut effectivement dire ; on peut estimer que ; on a pas le droit de dire que ; on peut pas reprocher à l'UDC de ; vous pouvez pas dire (cas unique), etc. | 25 |
| | COMME TU DIS / VOUS DITES COMME TU AS DIT / VOUS AVEZ DIT | comme vous l'indiquez ; comme tu l'as bien expliqué ; comme vous le dites ; comme tu as dit daphné, etc. | 23 |
| | POUR (X) | pour les initiants ; pour Pauline Bond ; pour eux, etc. | 23 |
| | TU DIS / VOUS DITES TU AS DIT / VOUS AVEZ DIT | vous l'avez dit tout à l'heure ; vous nous l'avez dit ; tu m'as dit ; tu dis ; dites-vous ⁴ , etc. | 21 |

¹ Soulignons que nous ne recensons ici que les reprises *autophoniques*. Nous ne trouvons aucune occurrence d'une reprise autophonique qui, dans cette configuration, combine un présent de l'indicatif et le pronom « on ».

² Le marqueur « je répète » est la seule variante au présent de l'indicatif.

³ Nous ne recensons aucune occurrence associée à un présent de l'indicatif.

⁴ Ce sont les deux seules occurrences qui témoignent d'une inversion du sujet.

| EMPRUNT | Marqueur type | Variante | Fréquence absolue |
|---------|---|--|-------------------|
| | COMME DIT / A DIT (X) COMME DISENT / ONT DIT (X) | comme cela a été expliqué ; comme le disait je sais plus qui ; comme disait mon collègue d'à côté ; comme disait madame ; comme le dit Jung, etc. | 20 |
| | C'EST CE QUE JE DIS / J'AI DIT / ON A DIT ⁵ | c'est ce qu'on a dit hier aussi ; ce que je disais tout à l'heure ; c'est ce qu'on parlait précédemment, etc. | 18 |
| | C'EST CE QUE TU AS DIT / VOUS AVEZ DIT C'EST CE QUE TU DIS / VOUS DITES | c'est ce que vous dites ; c'est ce que tu disais la dernière fois ; c'est ce que tu m'as montré, etc. | 17 |
| | (C'EST) CE QUE J'AI DIT / ON A DIT C'EST QUE ⁶ | nous ce qu'on disait c'est ; ce qu'on a discuté ce matin c'est que ; c'est ce qu'on avait dit c'est que ; ce que je vous expliquais au tout début c'est, etc. | 16 |
| | (C'EST) CE QUE DIT / A DIT (X) C'EST QUE (C'EST) CE QUE DISENT / ONT DIT (X) C'EST QUE | ce qu'on nous dit c'est que ; c'est ce qu'il m'a dit par téléphone que ; ce qu'on apprend (...) c'est que ; c'est ce que disait Jean-Baptiste aussi c'est que ; qu'est-ce qu'ils proposent eux c'est que, etc. | 13 |
| | C'EST CE QUE DIT / A DIT (X) C'EST CE QUE DISENT / ONT DIT (X) | c'est ce qu'elle annonce sur son site ; c'est ce que disait déjà pagri à l'époque ; c'est ce que dit monsieur Weiss ; c'était la seule question que Da Cruzeira il m'a posée, etc. | 13 |
| | J'AI ENTENDU QUE, ON A ENTENDU QUE | j'ai entendu y a deux trois jours que ; on a entendu ; tout à l'heure on entendait dire que ; j'entendais il y a quelques jours à la radio ; j'entends toujours ⁷ , etc. | 13 |
| | CONDITIONNEL D'EMPRUNT | -raient ; -rait | 12 |
| | SELON (X) | selon vos propres mots ; selon vous ; selon les associations, etc. | 11 |
| | C'EST DE DIRE QUE | c'était de dire que ; c'est le fait de dire que, etc. | 10 |
| | C'EST ÉCRIT | dans nos détails c'est marqué ; c'est noir sur blanc ; c'est noté, etc. | 10 |
| | IL A ÉCRIT POUR DIRE QUE | ils ont écrit (...) aux États-unis pour leur dire que ; y a eu tout le circuit qui s'est mis en place (...) pour demander que, etc. | 10 |
| | C'EST AUJOURD'HUI DANS LE JOURNAL | c'était hier soir à la télé aux infos ; c'est à la fin de l'alinéa b ; c'est dans le rapport fait par monsieur Schneider-Ammann, etc. | 9 |
| | C'EST CONNU | c'est reconnu ; c'est un fait admis ; c'est prouvé, etc. | 8 |
| | VOUS ÊTES EN TRAIN DE DIRE QUE | vous êtes en train de nous dire ; tu étais déjà en train de dire, etc. | 8 |
| | C'EST DIT (QUE) | c'est contesté que ; c'est déclaré ; c'est rappelé partout, etc. | 7 |
| | ÇA A ÉTÉ DIT | ça a été rappelé au début ; ça a déjà été dit tout à l'heure ; ça a été confirmé ça, etc. | 6 |
| | CONTRAIREMENT À CE QUI A ÉTÉ DIT | au contraire de ce que vous dites ; contrairement à ce qu'on dit, etc. | 6 |

⁵ Soulignons que nous ne recensons ici que les reprises *autophoniques*. À nouveau, nous ne trouvons aucune occurrence d'une reprise autophonique qui, dans cette configuration, combine un présent de l'indicatif et le pronom « on ».

⁶ *Idem.*

⁷ Il s'agit de la seule occurrence qui est au présent de l'indicatif.

| Marqueur type | Variante | Fréquence absolue |
|--|--|-------------------|
| LA QUESTION QUI ÉTAIT POSÉE ÉTAIT DE SAVOIR SI | la question qu'on posait tout à l'heure ; la question qui se posait c'était de, etc. | 6 |
| IL PARAÎT QUE | paraît que ; il paraît | 5 |
| IL EST MARQUÉ | il est noté ; il est démontré ; il a été mentionné | 5 |
| C'EST PAS MOI QUI LE DIS | | 5 |
| C'EST (X) QUI DIT / A DIT ÇA | c'est Legrand qui disait ça tout le temps ; c'est une étude de SECO qui dit ça ; c'est Bourdieu qui s'exprime comme ça ; c'est le rapport de deux mille dix sorti par monsieur Burkhalter qui le dit ; c'est quelque chose qui a été admis par la communauté de l'ensemble de la planète | 5 |
| JE LIS / J'AI LU QUE | j'ai cru lire dans votre journal l'audio que ; j'avais lu une étude selon laquelle ; je lis que ; je note que | 5 |
| C'EST FAUX CE QUE VOUS DITES | ce que vous dites est vrai ; je conteste évidemment ce que dit monsieur Levrat ; ce que vous indiquez de manière extraordinairement juste | 4 |
| C'EST (X) QUI DIT / A DIT QUE | c'est un grand théoricien marxiste qui l'a compris Antonio Gramsci qui a dit que ; c'est fioda qui nous a demandé de, etc. | 4 |
| C'EST BIEN JOLI DE DIRE QUE | c'est bizarre cette façon de dire | 4 |
| IL AIME BIEN DIRE ÇA | on vous entend dire que ça | 4 |
| J'EN AI ENTENDU PARLER | moi j'ai jamais entendu parler ; ça j'en ai entendu parler | 4 |
| SOI-DISANT | | 4 |
| CE QUE TU DIS / VOUS DITES C'EST QUE CE QUE TU AS / VOUS AVEZ DIT C'EST QUE | ce que tu as dit avant aussi avec oscar ; ce que vous dites c'est que | 4 |
| C'EST TOI QUI DIS / A DIT QUE | c'est toi qui me disais l'autre jour ; c'est même toi qui m'as dit | 3 |
| C'EST COMME (X) / ON A DIT | c'est comme l'a dit mademoiselle du parti radical au fond ; c'est comme on disait | 3 |
| C'EST VOTRE AVIS, C'EST SON AVIS | c'est l'avis de la RTE ; ça c'est votre avis | 3 |
| IL Y A (X) QUI DIT ÇA | il y a quelques statistiques qui disent ça ; il y a un économiste polonais qui l'a dit | 3 |
| VOUS DONNEZ LE CHIFFRE DE | | 3 |
| J'AI LU ÇA | je l'ai lu ce matin ; c'est ce que je lis | 3 |
| JE CITE | | 3 |
| J'AI APPRIS (QUE) | on apprend que ; j'ai appris ça ce matin | 3 |
| OFFICIELLEMENT | | 3 |
| COMME ON A ENTENDU | comme on peut l'avoir entendu par le professeur Bridel | 2 |

EMPRUNT

| Marqueur type | Variante | Fréquence absolue |
|-------------------------------|--|-------------------|
| ON A ENTENDU | | 2 |
| LA PROPOSITION C'ÉTAIT QUE | | 2 |
| MALGRÉ CE QUE TU AS DIT | <i>malgré ce que peuvent dire un peu les syndicats</i> | 2 |
| PRÉTENDUMENT | | 2 |
| SI J'AI BIEN LU | <i>si tu rellis les expériences passées</i> | 2 |
| SI ON ÉCOUTE LES SYNDICATS | <i>si on écoute un petit peu ce soir monsieur Nordmann</i> | 2 |
| D'APRÈS (X) | | 2 |
| SUR LA BASE DE (Y) | | 2 |
| À CE QUE J'AI ENTENDU | | 1 |
| SI ON CROIT VOS CHIFFRES | | 1 |
| FOI DE SYNDICATS | | 1 |
| J'AI TIRÉ ÇA DU SITE | | 1 |
| LA FORMULE EST BIEN CONNUE | | 1 |
| REPRENONS LES CHIFFRES DE (X) | | 1 |
| C'EST MOI QUI AI DIT QUE | | 1 |
| C'EST VOUS QUI L'AVEZ DIT | | 1 |

EMPRUNT

Tableau 30. Marqueurs types d'inférence et leur(s) variante(s)

| Marqueur type | Variante(s) | Fréquence absolue |
|-------------------------------------|---|-------------------|
| JE VOIS QUE / J'AI VU QUE | on voit bien que ; on avait vu que ; tu vois que ; tu vois que ; vous voyez que ; j'ai vu, etc. | 47 |
| DEVOIR ÉPISTÉMIQUE | avez dû ; devez ; doit | 45 |
| ÇA VEUT DIRE QUE | ce qui veut dire que ; ça veut quand même dire que | 43 |
| J'AI / J'AVAIS L'IMPRESSION QUE | moi l'impression que j'ai c'est que ; j'ai l'impression en tout cas que ; pour l'instant on a toujours l'impression que ; l'on a l'impression que, etc. | 39 |
| (X) PARAÎT (Y) | me paraissent pas ; peut paraître ; me paraissait | 19 |
| JE VOIS / J'AI VU | on avait regardé l'autre jour ; tu vois ; vous voyez, etc. | 18 |
| APPAREMMENT | | 17 |
| (X) A L'AIR (Y) ⁸ | m'avez l'air ; avait l'air de ; a l'air de | 14 |
| (X) SEMBLE (Y) | semblez ; semblent | 9 |
| ÇA MONTRÉ QUE | ça montrait que ; ça a montré que | 8 |
| JE CONSTATE QUE / J'AI CONSTATÉ QUE | on le constate ; on a pu le constater vendredi à Montreux ; chaque fois on constate que | 8 |
| VISIBLEMENT | | 8 |
| VU (Y) | vu l'environnement ; vu le marché, etc. | 7 |
| JE ME RENDS COMPTE QUE | aujourd'hui on se rend compte que ; on se rend assez compte que, etc. | 6 |
| JE SENS / J'AI SENTI QUE | on le sent dans les réactions qu'on a recueillies que ; j'ai bien senti ; là on sent que, etc. | 5 |
| MANIFESTEMENT | | 5 |
| (Y) DÉMONTRE(NT) QUE | toute une série d'éléments qui ont été amenés tout à l'heure semblent clairement démontrer que | 4 |
| D'APRÈS (Y) | d'après ce que j'ai pu comprendre ; d'après ce que j'ai pu voir | 3 |
| ON DIRAIT QUE | | 3 |
| SUR LA BASE DE (Y) | par raisonnement sur la base d'autres éléments | 3 |
| JE SUIS ARRIVÉ À CETTE CONCLUSION | nous en avons conclu que ; nous on est parti de de divers constats pour arriver à la conclusion que | 3 |
| ÇA SIGNIFIE QUE | | 3 |
| (X) DONNE L'IMPRESSION DE (Y) | donnent l'impression que c'est | 3 |
| LA PREUVE EST FAITE QUE | c'est bien la preuve que ; à l'heure actuelle la démonstration existe que | 3 |
| (X) SAVÈRE (Y) | s'est avéré | 2 |

INFÉRENCE

⁸ Les marqueurs types qui s'apparentent à des constructions attributives à verbe copule sont donnés uniquement au présent de l'indicatif.

| Marqueur type | Variantes | Fréquence absolue |
|---------------------------------|-----------------------------|-------------------|
| INFÉRENCE | ÇA DÉMONTRE QUE | 2 |
| | ÇA PROUVE QUE | 2 |
| | JE REMARQUE QUE | 2 |
| | JE SUIS SURPRIS DE VOIR QUE | 2 |
| | JE PRÉSUME | 2 |
| | IL SEMBLE QUE | 2 |
| | SEMBLE-T-IL | 2 |
| | IL FAUT VOIR QUE | 2 |
| | J'AI L'IMPRESSION | 2 |
| | (X) L'A MONTRÉ | 2 |
| | J'AI LE SENTIMENT QUE | 2 |
| | À CE QUE JE VOIS | 1 |
| | À PREMIÈRE VUE | 1 |
| | À VUE DE NEZ | 1 |
| | C'EST MON SENTIMENT | 1 |
| | ON CROIRAIT QUE | 1 |
| | ON OBSERVE QUE | 1 |
| | JE M'EN RENDS COMPTE | 1 |
| | FORCE EST DE CONSTATER QUE | 1 |
| | ÇA VEUT DIRE | 1 |
| | C'EST LÀ QUE TU VOIS QUE | 1 |
| | C'EST ÇA QUI M'A INDUIT | 1 |
| C'EST CE QU'ON VOIT | 1 | |
| C'EST CE QUE JE SENS | 1 | |
| C'EST L'IMPRESSION QUE ÇA DONNE | 1 | |

Tableau 31. Marqueurs types de perception et leur(s) variante(s)

| Marqueur type | Variante | Fréquence absolue |
|----------------------------------|--|-------------------|
| JE VOIS QUE / J'AI VU QUE | on a vu comment ; on a vu l'autre jour ; on a vu ce que ; j'ai vu que ; moi j'ai vu là dernièrement ; vous voyez aussi que ; tu vois que ; que voit-on sur nos routes ; on voit très bien que, etc. | 145 |
| JE VOIS / J'AI VU | on voit ici ; ça on le voit ; on le voit dans beaucoup de pays ; j'ai vu tout à l'heure ; je l'ai vu aussi ; vous avez vu ; tu vois | 42 |
| QUAND/SI JE REGARDE (Y) | si je regarde les briefs ; si on regarde les chiffres absolus ; si on regarde les chiffres globaux pour le pays ; quand on regarde les chiffres de la contribution nationale, etc. | 22 |
| JE SUIS EFFARÉ DE VOIR QUE | on est tous effarés de voir ; moi ce qui me frappe aujourd'hui c'est de voir que ; je suis très souvent frappée (...) de voir ; je suis même étonné de voir, etc. | 12 |
| JE CONSTATE QUE / J'AI CONSTATÉ | on peut quand même constater que ; vous constatez que ; je dois malheureusement quand même constater ; j'ai aussi constaté quand justement je faisais des récoltes de signatures sur d'autres sujets que, etc. | 9 |
| JE REGARDE / J'AI REGARDÉ (Y) | on a regardé l'autre jour ; moi je regarde des données ; on vient de regarder les chiffres relatifs | 6 |
| J'ENTENDS / J'AI ENTENDU QUE | vous avez entendu que ; qu'est-ce qu'on a entendu (que), etc. | 5 |
| C'EST EXACTEMENT CE QU'ON VOIT | c'est exactement ce que tu vois ; c'est exactement ce que tu vois sur tous les services automatisés que tu peux trouver ; c'est ce qu'on a vu avant ; c'est effrayant ce qu'on voit là | 5 |
| COMME ON VOIT | là comme vous le voyez sur le dessin ; là comme vous pouvez voir ; comme nous le verrons avec les chiffres de deux mille six | 4 |
| IL FAUT VOIR QUE | faut voir que | 4 |
| ÇA C'EST LE CONSTAT ACTUEL | ça c'est le constat aujourd'hui ; le constat actuel est le suivant | 4 |
| JE REMARQUE QUE | je remarquerai que ; ça on le remarque bien que | 3 |
| CE QUE JE CONSTATE C'EST QUE | aujourd'hui ce qu'on peut constater c'est que | 3 |
| J'OBSERVE QUE | j'aimerais quand même faire observer ; on observe que | 3 |
| CE QUE JE VOIS | ce qu'on voit aussi ; ce qu'on a pu voir | 3 |
| JE RELÈVE QUE | je peux relever que ; je relève | 3 |
| ON L'A ENTENDU | on l'a pas vraiment beaucoup entendu | 2 |
| JE LE SENS ASSEZ BIEN | | 1 |
| ON SE REND COMPTE QUE | | 1 |
| TU TAPERÇOIS QUE | | 1 |
| J'AI PU L'OBSERVER | | 1 |
| CE QUE JE REMARQUE C'EST QUE | | 1 |
| JE FAIS PART DE MES OBSERVATIONS | | 1 |
| COMME VOUS L'AVEZ CONSTATÉ | | 1 |

PERCEPTION

| | Marqueur type | Variantes | Fréquence absolue |
|-------|-----------------------------|-----------|-------------------|
| PERC. | C'EST CONSTATÉ | | 1 |
| | ÇA SE VOYAIT ASSEZ BIEN QUE | | 1 |
| | C'EST PAS TRÈS VISIBLE | | 1 |
| | NOTOIREMENT | | 1 |